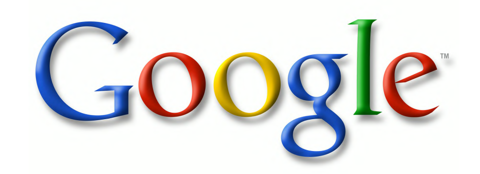
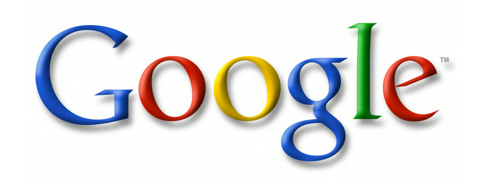
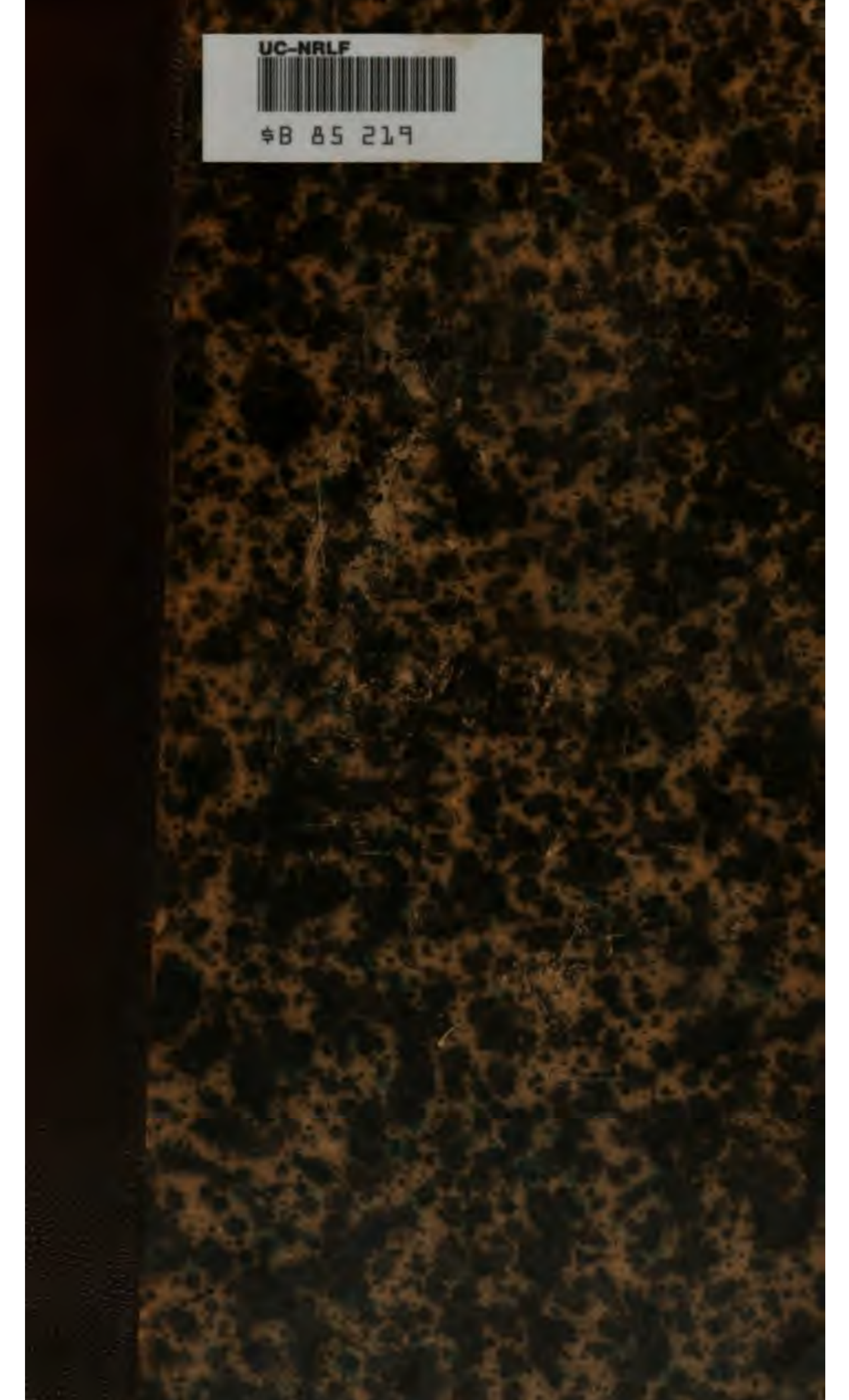
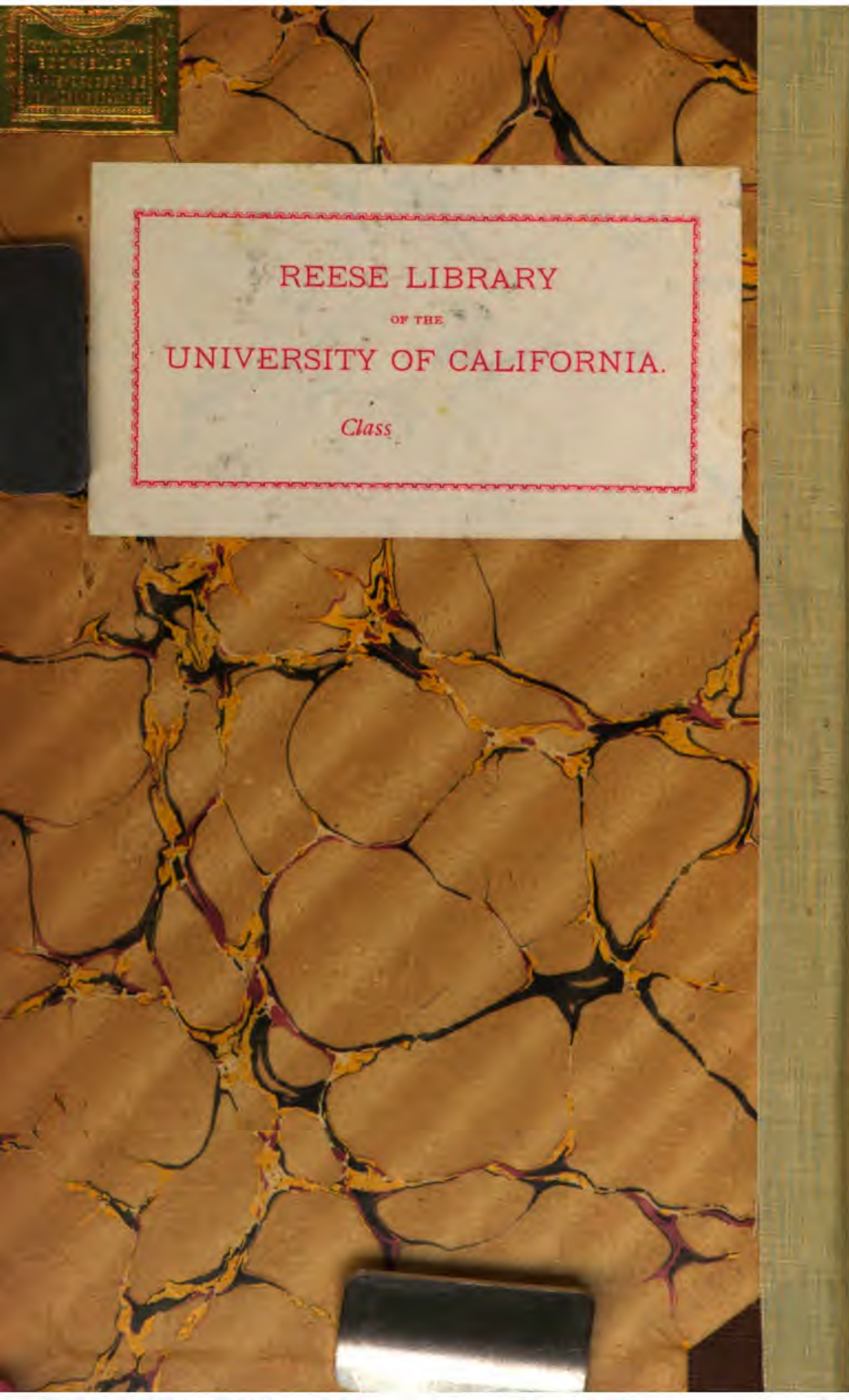
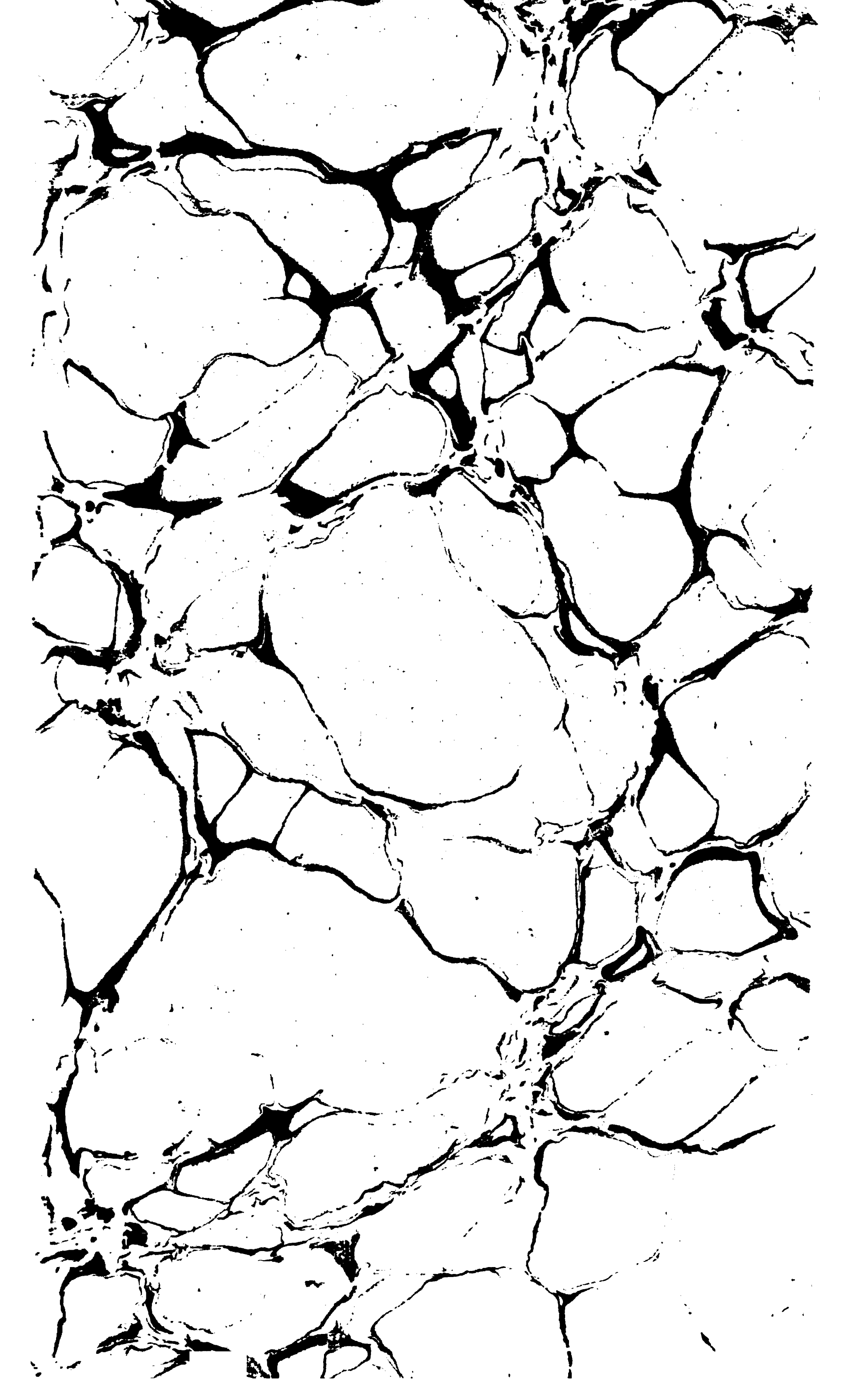


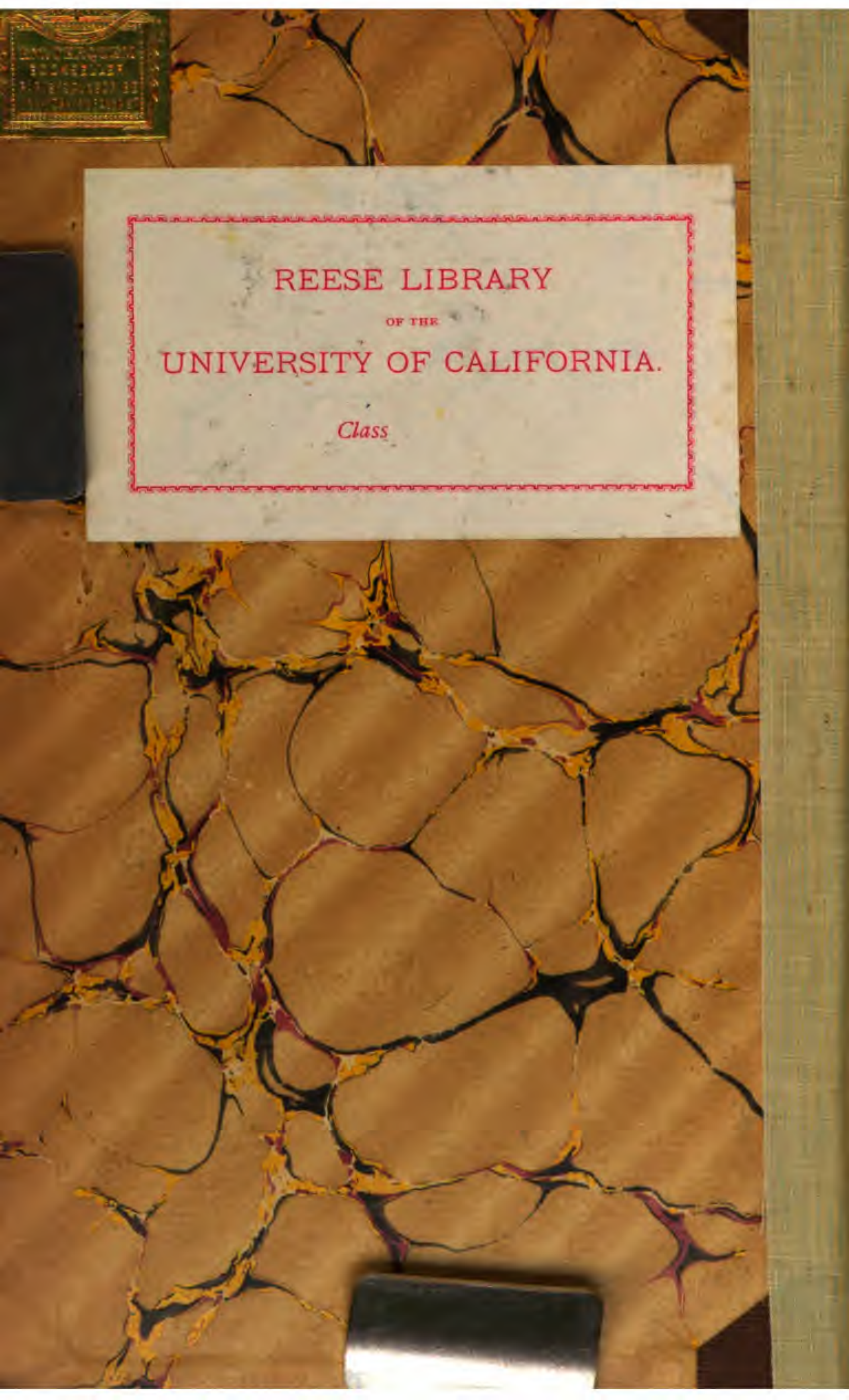


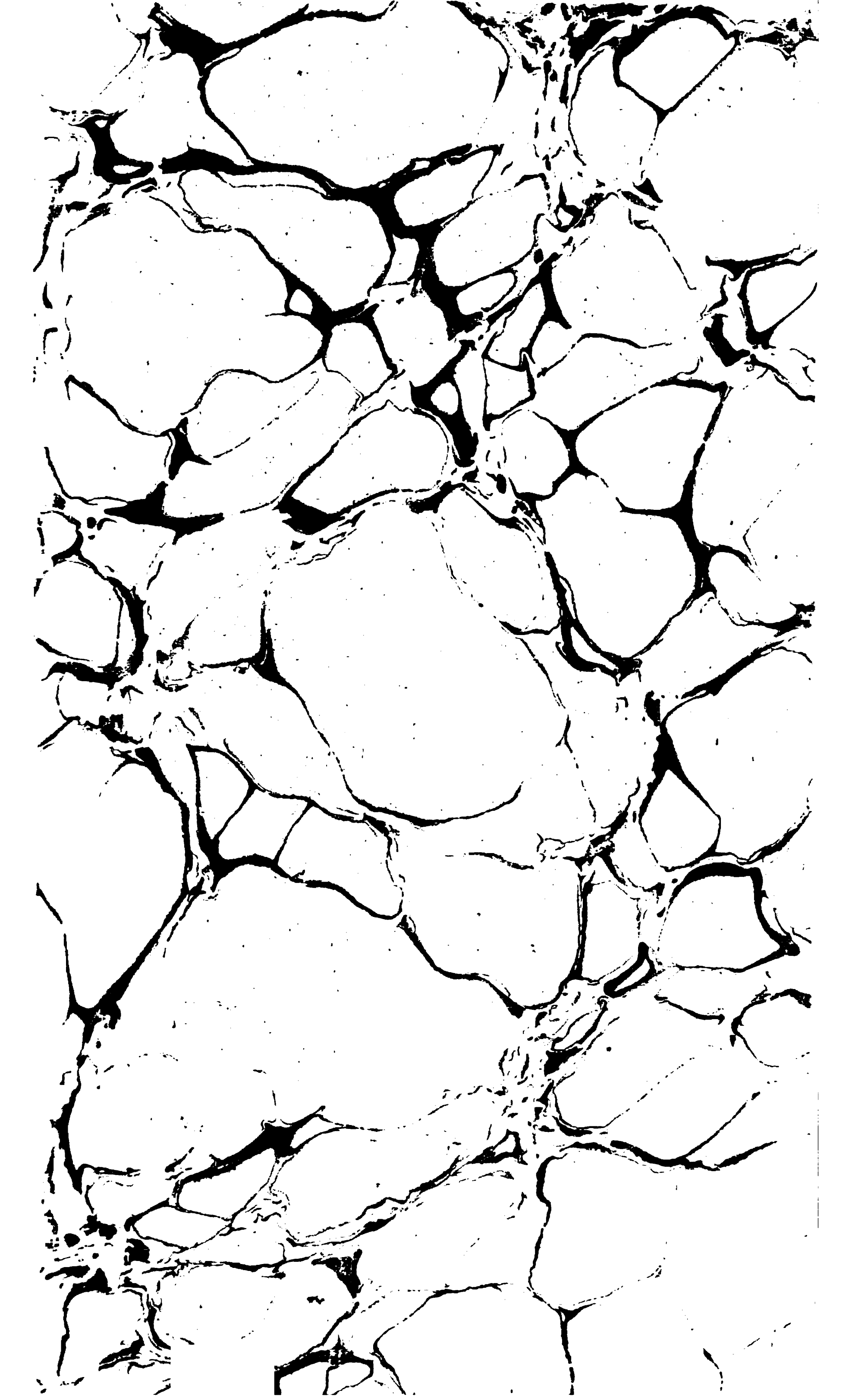

UC-NRLF
$B 85 219



REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.
Class




REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.
Class



PIERRE RAIN

L'EUROPE

ET LA

RESTAURATIO

DES BOURBONS

(1814-1818)

Librairie académique PERRI

L'EUROPE

ET LA

RESTAURATION

DES BOURBONS

1814-1818

PIERRE RAIN

L'EUROPE

ET LA

RESTAURATION

DES BOURBONS

1814-1818

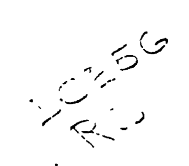
PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1908



A LA MÉMOIRE

DE NOTRE MAITRE VÉNÉRÉ

ALBERT SOREL

PRÉFACE

L'étude des premières années de la Restauration est intéressante à plus d'un titre; j'ai voulu dans ce livre examiner spécialement l'influence de l'Europe dans la double Restauration des Bourbons et les conséquences directes de cette intervention.

Après des essais infructueux la coalition de toutes les grandes puissances contre la France se forme en 1813. Les alliés victorieux sentent que leur triomphe ne sera complet et définitif que si Napoléon est renversé. Ils préparent cette Révolution dernière qu'ils ne veulent pas opérer eux-mêmes et favorisent plus ou moins volontairement l'avènement de Louis XVIII. Ils ont intérêt à ce que son gouvernement s'établisse solidement, puisqu'il est la meilleure garantie de la paix; ils surveillent ses premiers pas, et voient avec peine les fautes qu'il commet.

Le retour de Napoléon, au 20 mars 1815, remet tout en question. On cherche de toutes parts une nouvelle combinaison; profitant du trouble qui suit Waterloo, Louis XVIII, à l'aide de quelques intrigues, remonte

sur le trône. Mais les alliés pour rendre définitive cette seconde Restauration s'érigent officiellement en conseillers et même en tuteurs d'un gouvernement qu'ils jugent trop faible et trop inexpérimenté pour un pays et dans un temps aussi troublés. De cette conception tutélaire la grande Conférence des ambassadeurs alliés est la curieuse réalisation. Son rôle, peu connu, mérite d'être soigneusement étudié[1].

La grande Conférence de Paris fut organisée le 20 novembre 1815, le jour même de la signature du traité de paix, pour aider de ses conseils le gouvernement du Roi, pour en surveiller la conduite, pour observer l'état de la France et préparer s'il en était besoin l'intervention de l'armée d'occupation. Elle tint ses séances chaque semaine à l'hôtel de l'ambassade d'Angleterre et des protocoles en relatèrent les travaux.

En consultant au Récord Office de Londres tous ces protocoles, j'ai pu me rendre un compte exact de l'intervention étrangère durant les trois années que dura l'occupation et que se réunit cette Conférence, et j'ai constaté que si les interventions officielles furent rares, la portée de cette institution provisoire et unique dans l'histoire de France fut néanmoins considérable.

C'est en me plaçant à ce point de vue, qu'on pourrait appeler extérieur, que j'ai successivement recherché

[1] C'est mon illustre maître, Albert Sorel qui, en appelant mon attention sur le caractère et le rôle de la grande Conférence, a délimité le cadre de cet ouvrage. Aussi est-ce en témoignage d'humble reconnaissance que je l'ai dédié à sa mémoire vénérée.

les circonstances qui travaillèrent en faveur des Bourbons en 1814 et en 1815, les difficultés qu'ils rencontrèrent dès la première année de leur nouveau règne, les critiques que firent naître les principes et la conduite de la Chambre Introuvable et des Ultra-Royalistes, les problèmes financiers enfin dont la solution était la condition préalable de la libération du territoire. En examinant également l'Europe telle que le Congrès de Vienne l'avait laissée, j'ai voulu montrer la place que la France libérée à Aix-la-Chapelle pouvait s'y faire.

Dans ces importantes mais pénibles années de régénération pacifique, l'influence de quelques hommes éminents fut prépondérante dans les affaires publiques; j'ai essayé, à l'aide de leurs correspondances et de documents de diverses sortes, de mettre en valeur les plus originaux de ces caractères : Wellington, le vainqueur de Waterloo, l'homme de l'Europe, l'arbitre des destinées de la France dans les négociations les plus délicates; Pozzo di Borgo, le porte-parole de l'empereur Alexandre, aussi Français que Russe, conscient et fier de la responsabilité de son rôle de tuteur; le duc de Richelieu surtout, homme d'un autre âge, chevalier sans peur ni reproche, qui fut pour la France l'artisan nécessaire du relèvement, et pour l'Europe le plus sûr garant de la conservation de la monarchie.

Ce n'est donc pas proprement un travail diploma-

tique, quoique les ambassadeurs et les souverains étrangers y tiennent la principale place ; ce n'est pas une histoire intérieure de ces quatre années, encore que la politique française y soit étudiée dans ses grandes lignes et dans beaucoup de ses détails. C'est l'histoire mixte d'une époque complexe, où les affaires les plus différentes se pénètrent et parfois se confondent ; il fallait les examiner toutes pour laisser de l'ensemble une image claire et complète.

1818 marque la fin de cette époque de transition : l'armée d'occupation est dissoute ; la grande Conférence a clôturé ses séances ; la tutelle de la France est levée ; les Bourbons sont les seuls maîtres de leurs destinées.

Ces quatre années, en liquidant le passé, préparent l'avenir.

L'EUROPE

ET LA

RESTAURATION DES BOURBONS

(1814-1818

CHAPITRE I

LES BOURBONS DEVANT L'EUROPE

1813

I

Le 19 octobre 1812, Napoléon quittait Moscou ; l'armée française était en retraite. Depuis vingt ans l'Europe attendait ce moment. La France révolutionnaire était sortie de ses frontières dès 1792 par la force des circonstances et malgré les principes de pacification universelle qu'elle venait de proclamer. Victorieuse, elle s'était avancée jusqu'au cœur de l'Europe, et, conduite par le soldat auquel elle s'était donnée, elle avait étendu son empire sur tout le continent, créant tout autour de ses frontières élargies un cercle de royaumes feudataires. La vieille Europe médusée avait vu toutes ses digues submergées ; elle les reconstruisait toujours plus loin, toujours plus fortes, la jeune France n'en prenait que mieux son élan pour les renverser. En 1812, la course était trop longue, la digue trop lointaine : quand l'armée de Napoléon

l'atteignit, elle était à bout de souffle ; un arrêt dans sa marche entraînait un premier recul, ce premier en entraînait un second, puis un troisième ; quelques jours suffirent à anéantir l'œuvre de plusieurs années ; l'édifice qu'on croyait bâti sur le roc, l'était sur un sable mouvant ; la tour cosmopolite s'effondra comme un château de cartes. 1813 ramenait l'Europe à 1792 ; elle s'était raffermie, elle avait repris vent, il s'agissait comme alors de dompter la Révolution, mais plus encore la France elle-même : les souverains, qui feignaient de partir pour la Croisade, se préparaient à la curée.

Les émigrés qui, dès 1789, avaient appelé l'étranger à leur secours, qui avaient disparu dans la tempête, fuyant le vainqueur des bords du Rhin, en Allemagne, en Pologne, en Russie, et jusqu'en Angleterre, reparurent le moment venu. S'attachant à des institutions très anciennes qui avaient leurs racines profondément enfouies dans le sol du pays, les Bourbons regardaient la monarchie comme immortelle. En 1792, on avait coupé l'arbre, combien de temps passerait-il avant qu'un nouveau rameau sortît de terre, on ne savait ; mais on était convaincu que ce temps viendrait, parce que les racines enfouies en terre ne pouvaient pourrir. Tout ce qui avait été fait en France depuis le 5 mai 1789 était nul et non avenu ; tout avait été fondé sur la force au mépris du droit, les hommes passaient, leurs institutions devaient passer de même. Les Bourbons en exil et leurs serviteurs, aussi pauvres, aussi abandonnés qu'eux, se consolaient de leur triste odyssée avec la parole de Bossuet : la monarchie légitime est seule de droit divin.

Les coalisés avaient, à leur égard, les mêmes sentiments en 1813 qu'en 1792 : ils n'entendaient pas sacrifier

leurs propres intérêts à la cause royale. Le salut de Louis XVI n'avait été que le prétexte de la première coalition ; la Restauration de Louis XVIII n'était nullement le but de la dernière. Cependant l'Europe se trouva amenée par deux fois à y prêter les mains. Il s'agit de démêler de l'ensemble des négociations diplomatiques, les raisons de cette intervention décisive, quels coalisés la préparèrent, quels l'opérèrent, et dans quel but.

Après les causes, les conséquences de ces actes en paraîtront plus claires ; les rapports de l'Europe avec les Bourbons, découleront tout naturellement des circonstances même de cette Restauration.

Le comte de Provence, léger, frondeur, élevé par le duc de la Vauguyon, marié à seize ans en 1771, avait continué sous Louis XVI la tradition du règne précédent ; intelligent, philosophe, irréligieux à la manière de Voltaire, il n'approfondissait rien, souriait de tout, même de la philosophie qu'il faisait profession de courtiser ; il avait de l'esprit, le dépensait avec plaisir ; il lisait Horace et avait des maîtresses. La politique le laissait presque indifférent ; comme toute la cour il préparait la Révolution et ne s'en doutait guère ; il laissait percer du mépris pour le roi son aîné, et de la jalousie méchante pour la reine ; ses épigrammes contre elle couraient Paris[1].

La Révolution eut une heureuse influence sur son esprit ; il quitta son air badin, défendit courageusement son frère et le suivit à Paris ; son bon sens et sa fière perspicacité auraient pu être de quelque utilité ; mais aux Tuileries on

[1] Voir Pierre de Nolhac : *La Reine Marie-Antoinette.*

l'écouta trop peu : le moment de donner des bons conseils était passé. La fuite de Varennes qui échoua pour le Roi, réussit pour le comte de Provence (qui prit une autre route, et fut plus prudent) et sépara définitivement les deux frères. Celui-ci rejoignit les premiers émigrés sur les bords du Rhin, et sans tarder imita leur criminelle mais inconsciente conduite. La Famille royale devint à Coblentz un sujet de critiques violentes et d'amères railleries, plus que de pitié[1] ; le bruit de ces émigrés arrogants donnait le coup suprême à la monarchie, que déjà leur conduite à Versailles avait commencé d'ébranler ; le manifeste de Brunswick était leur œuvre : « ils terminaient par un suicide une longue série d'aberrations ». Le comte de Provence, entraîné par le milieu, par son penchant facile et persistant à la critique, peut-être aussi par son ambition déçue, mais toujours inassouvie, laissa dire et laissa faire ; bientôt il donna le ton, rehaussé par le titre de Régent que les émigrés lui conférèrent pour montrer à l'Europe le peu de cas qu'on faisait de la soumission du roi, aux volontés de l'Assemblée, et pour expliquer à la France que les vrais royalistes se renfermaient dans leur intransigeance [2]. Quelques souverains

[1] A. Sorel. *L'Europe et la Révolution française*, tome II, p. 286. « Jamais, rapporte Goguelat, je n'ai ouï parler de Louis XVI avec autant d'irrévérences : Le pauvre homme, le Soliveau, le Chat. — C'étaient les courtisans de Monsieur qui avaient mis à la mode ces qualifications injurieuses. »

[2] A un ordre de l'Assemblée législative enjoignant à Monsieur de rentrer en France « dans le délai de deux mois, en vertu de la Constitution française, titre III, chapitre II, section III, nombre 2, faute de quoi il sera censé avoir abdiqué son droit éventuel à la Régence » ; il répondit spirituellement du tac au tac : « Gens de l'Assemblée française se disant nationale, la saine raison vous requiert en vertu du titre I, chapitre I, section I, des lois imprescriptibles du sens commun de rentrer en vous-mêmes dans le délai de deux mois à compter de ce jour, faute de quoi vous serez censés avoir abdiqué votre droit à la qualité d'êtres raisonnables et ne serez plus considérés que comme des enragés dignes des petites maisons .» La Rocheterie : *Correspondant*, tome 99 d'après le *Moniteur* du 13 décembre 1791.

reconnurent le nouveau titre du prince : Catherine II, toujours si aimable en paroles, l'encouragea dans la résistance.

Le roi mourut, puis la reine, puis le dauphin. Le comte de Provence devenait roi.

De ce jour en lui tout change ; la critique n'est plus permise ; il est juge souverain de ses actes, n'en devant compte qu'à Dieu ; l'entourage qu'il a jusque-là trouvé agréable lui paraît importun ; la légèreté de ses conseillers, leurs fautes, leurs responsabilités, le frappent tout à coup ; il se sépare d'eux, n'emmenant avec lui que ses fidèles ; il s'éloigne sans regret des frontières de France, jugeant que son heure n'est pas venue, qu'il faut laisser à l'anarchie le temps de porter ses fruits. Il a conscience de sa responsabilité, de son pouvoir, de ses droits ; c'est parce qu'ils paraissent prescrits qu'il les proclame imprescriptibles, il préfère sacrifier son repos que son titre, même un instant : il veut être dans son malheur un digne héritier de Louis XIV. Les conquêtes républicaines l'empêchent de rester à la cour de Piémont chez ses beaux-parents ; il remonte vers le Rhin, puis se retire vers la Russie ; le tsar Paul Ier l'autorise à séjourner au château de Mittau. En 1805, il désire converser avec son frère, le comte d'Artois, qui vient d'Angleterre ; mais la Prusse et la Russie jugent que cette entrevue politique peut avoir quelque danger : Louis XVIII doit se rendre en Suède pour y rencontrer son frère. La conversation n'est pas gaie, l'avenir de la monarchie est décidément compromis. L'astre de Napoléon monte, éblouissant : l'Italie est soumise, les peuples allemands s'endorment sous le joug ; l'empereur d'Allemagne voit à Austerlitz sombrer sa domination centenaire. L'empereur Alexandre, jeune et présomptueux,

résiste seul encore aux menaces et aux cajoleries du vainqueur de l'Europe. Il protège du haut de son trône le roi en exil dans ses terres, et s'étonne de voir qu'à Mittau on ne lui sait presque aucun gré de son hospitalité, vu la façon dont il la donne. Alexandre considère son hôte comme un parent malheureux, un roi détrôné ; mais l'exilé n'a garde d'oublier qu'il est le descendant de saint Louis, d'Henri IV et de Louis XIV, et que le tsar de Moscovie n'est auprès de lui, même en pareil lieu, qu'un cousin de fraîche date, un Romanoff aux côtés d'un Bourbon ! Quand en 1807, il apprend que ce cousin vient, lui aussi, de signer à Tilsitt la paix avec l'usurpateur, il n'attend pas qu'on lui signifie son congé, il part précipitamment, et ayant passé par la Suède, il s'embarque pour l'Angleterre et s'annonce ainsi au roi Georges : « J'ai la certitude de servir Votre Majesté en lui fournissant un allié puissant ; cet allié, ce n'est pas ma personne, c'est le roi de France[1]. » Sa personne n'est rien, mais son titre est tout : le roi de France vient apporter son épée, son alliance au roi d'Angleterre ; c'est dire que leur cause est juste et doit finir par triompher ; la France est prisonnière d'un usurpateur qui tyrannise l'Europe : il est la force, mais le roi est le droit immanent consacré par les siècles et par Dieu.

Le cabinet britannique ne regarde pas si haut ; il n'aime à proclamer les principes que pour couvrir ses intérêts, comme le pavillon couvre la marchandise ; quand il est inutile ou nuisible on le cache ; c'est le cas en 1807. A Londres le vent n'est pas à l'intransigeance, à la lutte sans merci ; il est plutôt aux transactions ; l'alliance du roi de France peut être dangereuse, aussi la rejette-t-on péremp-

[1] E. Daudet. *Les Bourbons et la Russie.*

toirement ; on ne veut voir dans le nouvel arrivant que le comte de Lille, pas plus.

Un soir de novembre 1807, le prétendant, sur un bateau suédois *La Troja*, débarque sur la côte anglaise ; son frère, son cousin, le duc d'Orléans, quelques courtisans, sont là pour le recevoir ; les douaniers le laissent passer. Louis obtient de s'installer à Hartwell, petit château distant de Londres ; il y mène une vie sédentaire et calme ; il surveille d'un regard serein les faits et gestes de son ennemi Bonaparte ; il se persuade qu'il n'y a que cet usurpateur entre le trône et lui ; il a toute confiance dans la Providence, son droit et le temps. Il mène une vie de bourgeois dans la gêne ; il n'a comme argent que ce qu'on lui donne : il est le pensionné des rois : le tsar, alors que son hôte était en Russie, lui envoyait quelques milliers de roubles ; tant que Charles IV resta sur son trône à Madrid, il se faisait un devoir de secourir son parent pauvre. L'empereur d'Autriche versait annuellement 50 000 florins à la duchesse d'Angoulême, comme étant fille de Marie-Antoinette ; l'Angleterre avait à sa charge presque toute la famille ; on fixa en 1808 le montant de la pension à six mille livres sterling [1]. Le roi a peine à vivre : il restreint tous les jours les dépenses de sa maison ; il réduit tour à tour les traitements de ses serviteurs, il économise sur ses repas ; mais, par contre, il ne supprime pas un émissaire secret ; il conserve ses ambassadeurs auprès des grandes cours, quelque inutiles qu'ils paraissent : le duc d'Harcourt, puis le comte de la Châtre sont ses représentants officiels auprès de Georges III ; le comte de Brion auprès de l'empereur Alexandre ; la Fare, ancien évêque de

[1] E. Daudet. *Op. cit.*

Nancy auprès de François Ier ; leurs correspondances sont arrêtées : « six lettres sur sept s'égarent », écrit l'un ; les souverains, auprès desquels ils sont accrédités, ne les considèrent que comme des courtisans de grande naissance, étrangers, sans mandat ; aucun ne traite en roi le châtelain de Mittau ou d'Hartwell ; le gouvernement anglais ne tolère pas que, sur son territoire, il use de ses prérogatives royales : quand Louis nomme son secrétaire d'Avaray, duc, le premier ministre britannique défend à celui-ci de porter son titre ; on fait des démarches inutiles et le roi écrit : « Les résultats de votre conversation avec Lord Liverpool me peinent et me blessent infiniment, mais ne me surprennent en aucune façon ; ce n'est pas le premier procédé de cette espèce que j'éprouve ici ; il n'y a rien de plus à faire[1]. »

Il semble pourtant que la conduite du gouvernement anglais change avec les circonstances, et qu'il est des jours où il ne voit pas d'inconvénient à faire meilleur accueil à ses hôtes : en 1810, la châtelaine d'Hartwell meurt, et quoiqu'on ne considère pas son mari comme roi, on l'enterre avec les honneurs royaux à Westminster ; des princes anglais et même quelques ministres assistent à ses obsèques[2]. L'année suivante, le prince régent donnant une fête pour l'anniversaire du roi d'Angleterre, les Bourbons sont invités et logés dans des appartements du Palais-Royal.

Telle est la vie singulièrement troublée du prétendant en exil ; depuis Versailles et depuis Coblentz, il a beau-

[1] Daudet. *Op. cit.*

[2] *Times*, 28 nov. 1810. La pompe déployée à cette occasion est considérable, et blâmée ; le gouvernement britannique a consenti à payer la moitié des frais, et Louis XVIII se trouve encore devoir plus de mille livres sterling. Daudet : *Histoire de l'Émigration*, tome III, p. 491.

coup vieilli, grossi ; il ne se promène plus qu'en voiture ; mais moralement il a peu changé ; les malheurs n'ont que peu abattu son âme philosophe ; il partage sa monotone existence entre les lectures, les promenades, les conversations politiques ou mondaines. A Hartwell il a retrouvé presque toute sa famille qui vient le voir de Londres ou qui habite avec lui.

Son frère le comte d'Artois [1] n'est plus le sémillant petit jeune homme, qui entraînait Marie-Antoinette dans ses folles équipées ; avec l'âge il a pris du sérieux, mais un sérieux plus antipathique que sa frivolité ; il est amer, prétentieux, fat même ; il est le chef d'une coterie d'émigrés intransigeants, qui, tout en ayant conservé l'allure présomptueuse qu'ils avaient à Coblentz, ne font pas une démarche utile depuis 1795, il est séparé de son frère et affecte d'avoir sa politique personnelle, il ne rêve qu'entreprises déraisonnables : « Léger et suffisant, il possède tout ce qu'il faut pour perdre galamment une bataille et ruiner avec grâce une monarchie [2] » ; il a ses renseignements particuliers, et quand, sous le Consulat, Louis XVIII a proposé à son comité de Paris composé de Royer-Collard, Becquey, l'abbé de Montesquiou, Clermont-Gallerande et quelques autres, de se fondre avec le comité de son frère, surnommé le comité anglais, Royer-Collard a répondu au nom de ses amis « qu'ils ne voulaient pas déprécier toute idée de Restauration dans l'agence de coups de main que patronne le comte d'Artois ». Ses prétentions étaient telles, et sa personnalité si accentuée qu'il vit d'un fort mauvais œil l'arrivée de son aîné en Angleterre,

[1] Né en 1757.

[2] A. Sorel. *Op. cit.*, tome II, p. 173.

laquelle allait le rejeter au second plan[1]. La différence entre les deux frères ne fera plus maintenant que s'accentuer; les vues, les conseils se croisent et se heurtent; ils n'ont sur aucun sujet les mêmes idées.

L'un est sceptique, il est resté ce qu'il était à Versailles, peu religieux, il ne se plie à la pratique que par convenance et tradition; l'autre est pieux à l'excès, par ostentation, et mystique par désœuvrement; l'un est sage, calme, patient; il ne met en avant sa personne et ses principes qu'à bon escient; l'autre est en tout exagéré et inopportun. Le prétendant, d'ailleurs, le laisse dire et n'en fait qu'à sa tête. Il a plus d'affection et de confiance pour l'aîné de ses neveux le duc d'Angoulême[2]. Celui-ci a épousé sa cousine, Madame Royale[3], fille de Louis XVI; il est timide et réservé; il a suivi son oncle dans ses différentes résidences d'exil, semblant craindre la bruyante compagnie de son père et de ses amis. Son cadet, le duc de Berry[4], ne lui ressemble guère; dans cette famille, tout est contraste; ce dernier est le disciple de son père; il fut l'enfant gâté de l'armée de Condé; volontaire, querelleur et coureur, il eut d'innombrables aventures dont quelques-unes eurent un certain retentissement. Il a manqué, jusqu'ici, deux mariages; il mène à Londres la vie d'un fils de famille étourdi de ses faciles succès.

Le duc d'Orléans[5] est sorti de France en compagnie de Dumouriez; les actes de son père lui ont fait auprès de son cousin une situation difficile. Pourtant après la mort de Philippe-Égalité il a rompu avec les velléités révolu-

[1] E. Daudet. *Histoire de l'émigration*, tome III.
[2] Né en 1775.
[3] Née en 1778.
[4] Né en 1778.
[5] Né en 1773.

tionnaires de sa jeunesse ; il a imploré le pardon du Roi et fait une soumission si complète que celui-ci semble devoir oublier ses erreurs. C'est lui qui dès 1804 a négocié avec la cour d'Angleterre l'installation du prétendant dans le pays ; ce n'est pas faute d'habileté et d'instance si la négociation a duré si longtemps. En 1808 il quitte l'Angleterre pour accompagner à Malte son frère le duc de Beaujolais qui se meurt. En 1810, après son mariage avec une princesse de Bourbon-Sicile, il part avec son nouveau cousin le prince Léopold pour l'Espagne, dans l'espoir de servir dans les armées britanniques contre Napoléon ; mais l'Angleterre s'y oppose, et elle oblige Louis-Philippe à regagner Palerme où il reste inactif, auprès de ses beaux-parents, jusqu'en 1814.

Les Condés vivent en Angleterre, ainsi que les Polignac, les Montmorency, les la Bourdonnaye, et tant d'autres. Ils viennent tour à tour à Hartwell saluer le roi qui attend une éclaircie dans l'horizon. L'échec de la campagne de Russie est la première lueur d'espoir. Louis XVIII écrit à Alexandre Ier pour lui recommander les prisonniers : « les soldats français sont mes enfants » ; le duc d'Havré écrit à Fauche-Borel : « Nous sommes dans la joie de la bonne nouvelle de la prise de Moscou et de la retraite où paraît être l'armée de Buonaparte que les cosaques harcèlent sûrement ! » Joseph de Maistre, de Saint-Pétersbourg, s'écrie : « Vive le Roi, Bonaparte n'a plus d'armée. »

Sans plus attendre le roi demande au gouvernement britannique des armes et des subsides pour lever une armée, et descendre lui-même à sa tête en Vendée. Qu'en pense l'Angleterre ?

II

L'Anglais est persévérant, mais prudent; il n'engage une action que quand il sait qu'il la pourra mener à bonne fin; il hésite au début et il n'hésite plus, dès le combat engagé; il agit souvent, il agit avec force et énergie; ses coups de boutoirs sont terribles, et il contraint l'adversaire à lui demander merci, car jamais il ne se rebute ; jamais il n'abandonne une œuvre commencée; il agit avec discernement, quand il juge ses intérêts en péril. S'il est le dernier à prendre les armes, il est le dernier à les déposer.

Alors que dès 1790 il se trouve des Allemands de tous pays, des Espagnols, des Suédois, des Russes même, pour demander à partir en croisade contre les révolutionnaires de France, les Anglais se taisent; ils jouissent du spectacle de la guerre civile qui naît chez leurs voisins et va les affaiblir; ils n'ont garde d'intervenir, car ils n'ont aucun intérêt à le faire ; au contraire la guerre étrangère pourrait réunir les Français dans un même élan, ce qui serait peut-être dangereux. Tant qu'ils resteront chez eux, tant que leur prosélytisme ne gênera pas les voisins, tant surtout qu'ils ne s'aviseront pas de faire des conquêtes, les Anglais laisseront dire ; car ils n'ont aucun goût pour les croisades; ils ne prisent nullement ces grandes chevauchées désintéressées ; ou du moins ils n'y prennent goût que quand ils y ont découvert un intérêt direct et facilement dissimulable : l'Anglais n'a rien de chevaleresque.

Au contraire quand la Révolution devient expansive, quand les jeunes armées républicaines se précipitent à travers les provinces belges, et prétendent, pour les amener aux

immortels principes, les annexer à la vieille France, alors l'Anglais se lève et intervient. Il intervient d'abord indirectement ; car il n'aime point partir en guerre ; il a assez d'argent pour se payer un remplaçant ; il ne prend lui-même les armes que quand il ne trouve plus de guerriers de bonne volonté ; de toute façon, il ne signera la paix que lorsqu'il aura triomphé, ou lorsqu'il se jugera incapable provisoirement de l'emporter ; le cas est rare. Il survient en 1802, à Amiens ; mais ce ne peut être qu'une trêve dans son esprit ; il se repose un instant pour mieux saisir son moment, pour mettre plus d'atouts dans son jeu. Par hasard en 1804, il cède à l'impatience et accepte le combat avant d'avoir pu ranger à ses côtés les alliés qu'il désire ; l'adversaire ne réussit pas à réduire ce centre, inattaquable en son île, mais triomphe tour à tour des ailes qui sont à sa portée : l'Autriche en 1805, la Prusse en 1806, la Russie en 1807, l'Autriche de nouveau en 1809. Alors par un grand détour, l'Angleterre saisissant l'occasion propice, envoie ses soldats inquiéter l'ennemi sur ses derrières, en Espagne, pendant que la bataille recommence, et qu'après cinq tentatives vaines, après huit ans d'échec, elle parvient à former la grande coalition qu'elle a toujours rêvée. C'est 1813 ; elle relève la tête en même temps que les Bourbons ; la retraite de Russie comble les vœux de l'une et des autres : l'espoir renaît.

Georges III est alors roi ; mais c'est un roi fantôme ; à peu près fou il est enfermé dans un de ses châteaux, et depuis quelques années déjà, son fils gouverne en son nom. Le prince régent n'a pas d'idée bien personnelle ; autrefois, comme tous les jeunes princes héritiers il avait fait partie de l'opposition ; il était wig, parce que

les ministères de son père étaient tories ; maintenant qu'il gouverne il est aussi belliqueux que son cabinet. Lord Liverpool est premier ministre ; il a succédé en 1810 à Perceval qui a été assassiné ; il n'a pas grand renom ; l'homme que les circonstances vont mettre en vue est lord Castlereagh. C'est un Irlandais, froid, prudent et avisé, un fidèle disciple de Pitt ; il va recueillir les fruits de la politique de son maître ; il arrive au moment même où la Russie abandonne l'alliance de Tilsitt ; il peut prévoir qu'il assistera, qu'il présidera, à la ruine du grand empire de Napoléon. Pense-t-il déjà à obliger celui-ci à abandonner son trône ? c'est peu probable. Sans doute il est en bons termes avec les Bourbons et les Français qui les entourent ; Fauche-Borel, un des agents du prétendant, utile en pareille occurence, écrit peu après la retraite de Russie : « Mes conversations avec Lord Castlereagh et Cook me confirment que le prince régent et ses ministres songent à la Restauration des Bourbons[1]. »

La diplomatie britannique est une ; quand elle a trouvé un point d'appui solide, un raisonnement inattaquable, elle s'y tient : en 1795, Lord Grenville au nom du gouvernement anglais, écrivait au duc d'Harcourt, correspondant du comte de Provence : « L'Angleterre doit désirer avec ardeur la Restauration de la monarchie française et son gouvernement ne manquera pas d'y contribuer autant que sa force et sa situation le lui permettent. Ce n'est pas qu'il pût être question d'imposer à la France par la force extérieure une forme de gouvernement qui fût réellement contraire aux vœux de ses habitants. Si par des mesures prématurées, des démonstrations for-

[1] Fauche-Borel. *Mémoires*, t. IV.

melles, les puissances étrangères se donnaient l'apparence de vouloir dicter à la France dans ce moment de crise, de vouloir décider pour elle cette grande question de laquelle dépend son bonheur et sa tranquilité, peut-être cette conduite ne servirait-elle qu'à retarder l'accomplissement de nos vœux, peut-être nuirait-elle essentiellement à la cause commune en donnant lieu à des insinuations perfides, et en excitant des jalousies mal fondées[1]. »

Pendant les années 1813 et 1814, ce sont les mêmes paroles qu'on va répéter, c'est cette même note habile qu'on va développer tour à tour aux Bourbons et à la coalition pour les tranquilliser ou pour les exciter ; ce sera le refrain habituel de Castlereagh ; il a pris cette position, il y demeure ; il y aura des variantes, le fonds restera immuable. D'autre part la réponse que le duc d'Harcourt avait faite à Grenville sera mainte fois répétée par le prétendant et son entourage : « Il faudrait montrer au peuple français les souverains dont le gouvernement rend leurs peuples les plus heureux, s'empresser de reconnaître son droit à la couronne, menacer les rebelles, protéger les sujets fidèles[2]. » L'Angleterre laisse venir les événements, elle va rarement au-devant; aussi refusa-elle au lendemain de la retraite de Moscou de lever une armée pour conduire le roi en Vendée, ainsi que celui-ci l'avait imprudemment demandé.

Par ailleurs Louis XVIII qui a besoin des Anglais, ne veut pourtant point être traîné à leur remorque ; il prétend

[1] André Lebon. *L'Angleterre et l'émigration*, p. 316.

[2] L'analogie se poursuit même plus loin ; Grenville recommande en 1795, si la Restauration s'accomplit ce que Wellington réclamera avec persévérance en 1815 : pas de réactions, pas de vengeances ; savoir distinguer les chefs de file et ne pas rendre la France elle-même responsable : elle n'est pas libre entre leurs mains.

garder son indépendance dans cette dernière tentative ; il compte jouer un jour un rôle d'arbitre entre la coalition et la France ; il ne peut donc s'engager trop avant ni avec l'une ni avec l'autre. Il ne peut souhaiter qu'une suite d'échecs à Napoléon et conséquemment à l'armée française ; il ne s'en fait pas faute ; tout son espoir réside dans l'orgueil de Napoléon, et de la coalition, qui les empêchera de traiter, avant d'être complètement vainqueurs.

Aussi essuya-t-il une cruelle déception quand, un soir de novembre 1813, il apprit que les alliés s'étaient entendus à Francfort pour proposer à M. de Saint-Aignan, représentant de la France à Varsovie, des bases de paix que celui-ci était chargé de porter à son maître. On garantissait à l'Empereur la limite du Rhin et des Alpes, et on lui demandait seulement d'abandonner ses prétentions à toute domination, au delà [1].

Cette tentative fut prise très au sérieux à Londres ; le ministère et les Bourbons s'émurent en même temps. Ceux-ci voyaient par cette proposition inopportune l'effondrement de leurs espérances. Depuis l'échec du Congrès de Prague au mois d'août précédent, ils croyaient l'ère des négociations définitivement close, et voilà qu'après trois mois de nouveaux succès, la coalition s'arrêtait au moment même où elle allait entrer en France, où ses armées, prétendaient-ils, allaient partout recueillir les cris et les

[1] Tel était le bruit qui courut ; longtemps les Français crurent que les propositions de Francfort avaient bien été telles, que les alliés les avaient faites très sérieusement, saisis d'une crainte dernière avant d'entrer sur le territoire français ; et qu'elles avaient été refusées par Napoléon. Thiers dans son histoire a donné corps à cette légende ; ce sont des historiens contemporains qui en ont montré la fausseté, et qui ont mis à jour le plan secret de Metternich qui avait à lui seul combiné cette fameuse démarche. Voir en particulier Albert Sorel. *L'Europe et la Révolution Française*, tome VIII, p. 200-214.

plaintes des paysans contre le tyran; elle s'arrêtait, et proposait à Napoléon la garantie des limites que la vieille monarchie n'avait jamais pu atteindre en ses plus beaux jours. Leur émoi fut de courte durée; le Foreign Office fit en effet avertir les émigrés que ces propositions ne pouvaient provenir que d'un malentendu, que le bruit n'en était peut-être même pas fondé, et qu'au surplus jamais l'Angleterre ne signerait avec la France une paix sur de telles bases. Castlereagh avertissait en effet au même moment Aberdeen qui était son représentant au quartier général des alliés, que le gouvernement britannique ne ratifiait point ces propositions et que « après ce torrent de succès la nation était disposée à voir avec défaveur tout arrangement qui ne réduirait pas strictement la France à ses anciennes limites[1] ».

On était donc loin de compte; Napoléon était refoulé en France avec une armée réduite et démontée, pendant que trois armées grossissant sans cesse le suivaient à la trace, et qu'une quatrième, toute britannique, touchait la frontière des Pyrénées après avoir, d'étapes en étapes, refoulé le maréchal Soult de tout le nord de l'Espagne ; comment admettre qu'à pareil moment l'Angleterre victorieuse, signât avec Napoléon vaincu, une paix presque semblable à la paix qu'elle avait signée dix ans plus tôt à Amiens alors qu'elle était sans ressource et sans alliés, et que la France était, grâce à son chef, l'arbitre de l'Europe ! Ce n'était plus des limites naturelles dont il s'agissait, mais bien des anciennes limites; l'ultimatum de l'Angleterre était dès à présent posé.

Dans la même dépêche Castlereagh découvrait même

[1] Castlereagh. *Dépêches*, 3e série, t. I, p. 74.

un autre article du programme britannique : « En fait la paix avec Bonaparte quels qu'en soient les termes, ne sera jamais populaire, parce qu'on ne croira jamais qu'il puisse se soumettre à sa destinée. » Tels sont les vrais desseins du ministre anglais ; il s'agit pour lui de les réaliser. A vrai dire il reste encore beaucoup à faire ; il faut d'abord supposer que la coalition triomphera jusqu'au bout, que Napoléon ne remportera pas la victoire sur quelque champ de bataille ; il faut aussi compter avec l'Europe dont l'union n'est jamais qu'éphémère ; le fil est bien léger qui retient tous ces intérêts divergents, un mouvement trop brusque peut le casser ; quelle dextérité pour conduire ce jeu ! Ils sont quatre à la table qui se sourient et se complimentent, tout en s'efforçant de tirer le meilleur parti de leurs cartes. Castlereagh décide de se rendre lui-même au quartier général pour y représenter son pays ; l'Angleterre se doit d'envoyer le chef de sa diplomatie pour tenir son jeu en face d'un roi, de deux empereurs, et de plusieurs Chanceliers.

Louis XVIII comptait qu'avant de partir, Castlereagh lui donnerait un gage de ses bonnes intentions ; l'Anglais n'en fit rien ; tout au contraire Lord Liverpool répéta une fois de plus aux émissaires royalistes que c'était aux Français, et aux Français seuls, à faire les premiers pas ; que l'Europe, et l'Angleterre en particulier, désiraient ardemment que leurs armées fussent accueillies en France comme des libératrices, qu'un mouvement populaire et national dévoilât aux alliés le vrai sentiment des Français ; qu'alors les coalisés n'auraient plus qu'à suivre le peuple et à abandonner celui qu'il abandonnerait ; que l'Europe était loin de tenir à Napoléon, puisqu'elle n'avait jamais reçu de lui que défaites et humiliations ; que d'ailleurs l'Angleterre

n'avait jamais reconnu son pouvoir impérial; mais qu'elle ne pouvait prétendre s'introduire dans le gouvernement intérieur de la France et imposer à cette nation un prince ou un régime quel qu'il fût. Le gouvernement britannique en particulier, gouvernement d'opinion, n'adopterait jamais pareille conduite, qui serait en désaccord formel avec ses principes et son histoire; il avait toujours hautement protesté contre les prétentions de Louis XIV de rétablir les Stuarts en Angleterre malgré elle, et ce serait s'infliger le plus cruel des démentis que de prétendre à son tour rétablir les Bourbons en France malgré l'opinion du peuple français [1].

Le ministère britannique entend ne point s'engager, et garder entière son indépendance; il veut, par-dessus tout, éviter la moindre apparence d'accord entre lui et les Bourbons, car rien ne détruirait plus sûrement son prestige et sa prépondérance dans la coalition. Ce qui y fait sa force, au contraire, c'est que tous les alliés combattent en réalité dans un intérêt personnel, et que l'Angleterre seule semble désintéressée. Elle combat depuis vingt ans pour maintenir, puis rétablir l'équilibre européen gravement compromis par les conquêtes napoléoniennes; elle a formé cette dernière coalition pour refouler et anéantir définitivement ces ambitions. S'il apparaît soudain qu'elle ne travaille que pour elle-même, que ce n'est pas une province qu'elle désire, mais le trône pour y placer un de ses protégés, toute son autorité tombera du coup. Tout en plaçant cette question au premier plan dans son esprit, Castlereagh devra donc continuellement s'efforcer de la dissimuler le plus possible, de ne la présenter qu'en

[1] Wellington. *Supplementary Despatches*, tome VIII, p. 489 et suiv.

temps opportun et d'en rendre la solution nécessaire et conforme à ses vœux, sans paraître la désirer.

A son arrivée sur le continent, Castlereagh se rend compte de la difficulté de l'entreprise; plus il avance, plus il voit clairement la délicatesse de sa tâche : il lui faut être le médiateur entre les coalisés; il doit encourager les uns, calmer les autres, éviter les froissements et les conversations qui les pourraient faire naître, diriger toute l'attention et l'énergie des alliés sur ce qu'il considère comme le but suprême : « réduire strictement la France à ses anciennes limites, et de plus, s'il est possible, remplacer Bonaparte que l'Angleterre n'a jamais reconnu comme empereur, par un autre gouvernement plus pacifique, et donnant par là même des gages plus certains à la coalition[1]. »

C'est affaire aux soldats, mais affaire aussi aux diplomates. Du jour où on entre dans le domaine des révolutions, où on entrevoit comme possible et désirable la chute du gouvernement établi, il faut d'abord chercher par qui on le remplacera; le champ des hypothèses et des combinaisons est ouvert : aucun parti ne s'impose, mais plusieurs se présentent à l'esprit.

Napoléon vaincu, tombera de lui-même, disait-on, ses victoires étant son seul titre souverain; les Français fatigués des orateurs de la Révolution se sont jetés jadis dans les bras d'un soldat; mais aujourd'hui le gouvernement des militaires leur est bien plus à charge encore; des émissaires anglais l'ont entendu dire et le répètent avec enthousiasme; on conclut donc que les Français sont tout prêts à abandonner la cause même de toutes les guerres,

[1] Castlereagh. *Correspondance*, nov. 1813.

l'empereur. Mais on a réfléchi, et on s'est aperçu que le régime napoléonien, tant par ses origines, que par le génie de son fondateur et l'auréole de ses victoires, était profondément ancré dans le sol français et que le peuple y était attaché autant et plus qu'il ne l'était autrefois au gouvernement du roi; pour le renverser il faudrait une révolution véritable, et les gens en place, principale force d'une intrigue, ne s'y prêteraient pas volontiers.

De ces réflexions était née chez un grand nombre l'idée d'une régence [1] : Si en un jour de défaite ou d'accablement on pouvait obtenir de Napoléon une abdication en faveur de son fils, les intérêts et les goûts de la France et de l'Europe ne seraient-ils pas également satisfaits? Les ministres anglais avaient eu connaissance de ce très vague projet; ils l'avaient plutôt deviné; mais ils le repoussaient : ils entrevoyaient des inconvénients graves : la personne de Napoléon n'était pas le moindre : comment l'empêcher d'user son activité gigantesque en marge du gouvernement de son fils? comment pourrait-il se désintéresser d'une œuvre qui resterait quand même la sienne? Et si la régente se libérait de l'influence de son mari, serait-elle libre du côté de son père : son gouvernement ne tarderait pas à s'allier à celui de l'empereur François. Or l'Angleterre craignait également cette tendance; pour se refaire de vingt ans de guerre, qui l'avaient considérablement appauvrie et presque ruinée [2], elle avait besoin d'une France amie sur le territoire de laquelle il lui serait

[1] Castlereagh. *Despatches*, IIIe série. 1er vol. Wellington, *Supplementary despatches*, tome VIII.

[2] Montverran. *Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre* au 1er janvier 1816. — Dette anglaise :

1792 : 272 000 000 livres sterling.
1816 : 961 000 000 —

facile de déverser tous ses produits. La France devait être le débouché naturel et constant des marchandises britanniques : c'était pour ne pas avoir voulu signer un traité de commerce avec l'Angleterre que Napoléon s'était attiré la rupture de la paix d'Amiens et le renouvellement de la guerre qui n'avait pas fini depuis lors ; il fallait à tout le moins trouver un gouvernement qui fût mieux disposé à cet égard.

Le gouvernement britannique écartait la régence par peur de Napoléon, et pour éviter un protectorat autrichien qui plus ou moins déguisé n'aurait pas manqué de se produire ; il écartait avec plus d'énergie encore un projet de l'empereur Alexandre consistant à donner la succession de Napoléon à Bernadotte, prince royal de Suède. Pareille combinaison, dont nous examinerons plus loin l'origine et le développement, était condamnée par lui, dès qu'il en eut connaissance.

Pareillement encore, l'Angleterre rejetait l'idée d'une République ; il est vrai que personne alors n'y pensait, même en France. Ce peuple qui s'était émancipé dans une époque de fièvre, du joug bien léger de Louis XVI, avait trop l'habitude d'être gouverné, et avait trop souffert des divisions pour désirer en être de nouveau la victime.

Restaient les Bourbons ; ils étaient depuis longtemps en relations avec le gouvernement britannique ; c'était un premier avantage. Quels que fussent les ennuis et les humiliations qu'ils aient eus à subir de son chef, ils n'en avaient pas moins trouvé auprès de lui la protection qu'ils n'avaient obtenu nulle part d'ailleurs ; le roi avait pu établir sa résidence définitive dans le pays, entouré de toute sa famille ; il en avait reçu des subsides réguliers, sinon considérables ; il était en rapports fréquents avec les ministres, le prince

régent lui-même, et un grand nombre de membres de l'aristocratie. Tous, depuis deux ans, s'étaient habitués à considérer les défaites de Napoléon comme le prélude d'une Restauration légitime; dès janvier 1813 Castlereagh interrogeait Dumouriez, qui terminait à Londres sa vie orageuse, et des ambassadeurs étrangers, sur les chances que pourraient avoir les Bourbons[1]; Louis XVIII se trouvait, malgré lui, par le fait des circonstances, comme le client de l'Angleterre ; sa Restauration était pour elle le gage de paix et la promesse d'alliance que Castlereagh réclamait : « Si les Bourbons étaient restaurés, les hostilités cesseraient immédiatement », écrivait-il à Aberdeen[2].

Nul doute par conséquent que dès son arrivée au quartier général il n'ait travaillé à faire triompher la cause qu'il a faite sienne, soutenu qu'il se sait par ses collègues anglais et le prince régent, dont Thornton lui écrivait[3] : « Soyez assuré, Mylord, que son plus ardent désir est de ne point faire la paix avec Buonaparte, mais avec les souverains légitimes de la France restaurés par les désirs du peuple et soutenus par les alliés. »

III

On peut facilement se représenter ce qu'était le quartier général de la coalition : un immense caravansérail, moitié cour, et moitié camp, envahi par une foule de qué-

[1] Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire*, tome I. Pour faire échec à Bernadotte, le ministre anglais à Stokolm, avertit sur les ordres de Castlereagh le prince de Suède que « l'Angleterre désirait le rétablissement des Bourbons, non en les imposant par la force ; mais en encourageant les dispositions favorables qui pouvaient s'y rencontrer ».

[2] 10 décembre 1813. Castlereagh (*Op. cit.*).

[3] 17 janvier 1814. Castlereagh (*Op. cit.*).

mandeurs et de courtisans accourus de tous les points de l'Europe, parlant toutes les langues, apportant un dévouement inutile ou des conseils qu'on ne leur demandait pas, conseils repoussés et méprisés par les militaires qu'ils importunaient. Les émigrés ne commandaient plus, comme vingt ans auparavant, à Coblentz, ils avaient disparu; ceux qui tentaient de se présenter étaient maintenus à l'écart; ils avaient cédé la place aux Russes qui formaient autour de l'empereur Alexandre une cour nombreuse, bruyante, enthousiaste.

Le tsar, alors âgé de trente-six ans, atteignait l'apogée de sa fortune; facilement grisé par ses victoires, il voyait sa gloire et sa réputation monter à mesure que celle de Napoléon sombrait; il avait assez admiré celui-ci pour désirer prendre sa place; il se savait l'arbitre de l'Europe; l'empire d'Occident s'effondrait, l'empire d'Orient lui succéderait.

Rien de plus complexe que son caractère; Napoléon lui-même n'en a pas pénétré la véritable essence; il l'a cru sincère alors qu'il était fourbe; il l'a cru séduit alors qu'il feignait de l'être : ce fut à ses yeux le type du « grec byzantin ». Metternich qui eut à conduire avec lui toute cette coalition, avec lequel il eut durant les dix ans qui suivirent, souvent maille à partir, a laissé dans ses *Mémoires*[1] un portrait curieux de son partenaire; il ne l'a pas rapetissé, il ne l'a pas agrandi. « Son caractère, dit-il, offrait un singulier mélange de qualités viriles et de faiblesses féminines. » Cette simple observation éclaire

[1] Tome I, p. 315; portrait tracé en 1829 : Sur Alexandre voir aussi Czartoniski : *Mémoires et correspondances ;* Kobeko : *La jeunesse d'un tsar ;* Benckendorf, *Histoire anecdotique de Paul I.* Schnitzler : *Histoire intime de la Russie sous Alexandre ;* Vandal : *Napoléon et Alexandre.*

bien le personnage : Alexandre n'était pas grand, mais il était mince et bien pris ; sa figure, jolie et fine, rappelait par quelques traits sa grand'mère, Catherine ; il portait haut, son maintien reflétait l'orgueil qui le dévorait. Son intelligence assez vive n'était pourtant pas supérieure ; Napoléon remarquait qu' « en tout il lui manquait toujours quelque chose ; ce qu'il y a de plus singulier, ajoutait-il, c'est qu'on ne peut jamais prévoir ce qui lui manquera dans un cas donné ou dans une circonstance particulière, car ce qui lui manque varie à l'infini ». Cette appréciation, que Metternich a faite sienne, peut d'ailleurs s'expliquer par ce fait que durant l'entrevue d'Erfurt, la seconde et la dernière entre les deux empereurs, Napoléon ne put jamais mener jusqu'à son terme une conversation avec Alexandre, et qu'il sentit mainte fois celui-ci se dérober [1].

Il avait l'esprit vif et caustique, enthousiaste et changeant, ses idées ont varié à l'infini, mais toujours il les a développées jusqu'à l'extrême. Ce fut proprement l'homme à systèmes, à idées fixes, « elles lui venaient comme par une inspiration soudaine, et il les embrassait avec une ardeur extrême ». A la veille de Tilsitt il ne pensait pas à l'alliance ; le lendemain il en était féru ; quand il rompit, il fut le plus ardent à la vengeance ; quand on lui eut suggéré le principe de légitimité, il l'adopta avec fureur ; il se fit tour à tour le champion et le défenseur des idées libérales, en France comme en Pologne, pour finir en monarque absolutiste et rétrogade. Ambitieux enfin, de nature, il voyait en 1813 un immense avenir s'ouvrir devant lui ; il eut assez de bon sens et

[1] Napoléon dit encore, d'après le *Mémorial de Sainte-Hélène*, tome IV, p. 265 : « Alexandre est plein de grâces et se trouverait de niveau avec tout ce qu'il y a de plus aimable dans les salons de Paris. »

de sang-froid pour ne pas s'aventurer à la légère ; au contraire il s'avança avec prudence sur les routes de France, entouré de ses fidèles cosaques, recueillant de droite et de gauche des alliés pour l'appuyer, dans l'entreprise qu'il considérait toujours comme sienne ; à Kalish il accueillait son bon frère de Prusse Frédéric-Guillaume ; à Prague il se donna plus de mal et fit quelques pas pour tendre la main à l'empereur d'Autriche et à son tout-puissant conseiller Metternich ; auparavant il avait fait sa paix avec l'Angleterre et lié partie avec la Suède.

Depuis Gustave III, qui avait voulu se mettre en vedette aux premiers jours de la Révolution[1], la Suède n'avait guère fait parler d'elle jusqu'au moment, où le roi Charles XIII n'ayant pas d'enfant, résolut de se choisir un successeur dans l'état-major de Napoléon. Grâce à quelques intrigues et après mainte hésitations, c'est le maréchal Bernadotte qui fut choisi comme héritier présomptif. Ce Béarnais, ambitieux, remuant, frondeur n'avait jamais suivi l'empereur qu'à contre-cœur, en murmurant « pourquoi pas moi ». Ses grades et ses titres l'avaient bien moins attaché à son chef que les réprimandes qu'il s'était attirées au lendemain d'Auerstædt ne l'en avaient détaché. A peine hors du rang il s'émancipa, et, flairant le vent, se tourna vers la Russie, sa nouvelle patrie ayant bien plus besoin d'Alexandre que de Napoléon. S'il devait jamais régner là-bas il voulait en don de joyeux avènement offrir à ses sujets la Norvège toujours convoitée. En août 1812 nonobstant Napoléon qui s'avançait jusqu'au cœur de la Russie, il se rencontra à Abo avec

[1] Gustave III fut le premier souverain de l'Europe qui déclara vouloir partir en guerre pour sauver Louis XVI ; les émigrés voulaient faire de lui le chef de la coalition ; il était encouragé par Catherine II ; il allait se rendre à Aix-la-Chapelle quand il fut assassiné à Stokolm, le 16 mars 1792.

l'empereur Alexandre; le 30 il signait une convention d'alliance : il y était question, avec toutes les réticences d'usage, de subsides à verser de la part de la Russie, et de la Norvège à moitié promise[1]. De ce jour le prince royal de Suède, son parti étant pris, s'attachait à l'empereur de Russie comme à son protecteur officiel entre les mains duquel il devient peu à peu un instrument.

L'empereur, dans des conversations successives, admire son intelligence prime-sautière, se laisse prendre à sa faconde, apprécie ses renseignements sur l'armée française. Peu à peu une idée suggérée par l'intéressé germe dans son esprit; pourquoi au jour de la victoire finale ne pourrait-on pas opposer cet ancien général du Directoire à cet autre dont la carrière aura sombré dans la défaite? Ne serait-ce pas là le comble du triomphe, du triomphe personnel, que d'imposer à la France vaincue et à l'Europe médusée, sa créature pour en faire un roi[2]?

Avant que de naître dans le cerveau d'Alexandre, la combinaison est depuis longtemps l'idée fixe de Bernadotte. Il a manqué l'occasion propice en 1799; mais rien n'est perdu; il a une réputation particulière en France; abusé par son illusion méridionale, le Béarnais s'imagine qu'il a même un parti : quelques notabilités ont conservé avec lui des relations précieuses; quoique maréchal il a fait partie des mécontents depuis 1807; Mme de Staël, la grande coquette, l'admire et le lui dit; son admiration le suit sur les marches du trône suédois; elle va le voir à Stokolm; elle l'entretient de son espoir; elle le cajole et le flatte; à

[1] Sur ce point, cf. Pingaud. *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons.*

[2] Au lendemain de la bataille de Leipzig, Alexandre se sert du général Reynier qui a été fait prisonnier, pour répandre dans le camp français cette combinaison; le général s'empresse d'ailleurs de faire part de sa conversation à Napoléon.

côté de lui Napoléon n'est que bien peu de chose. Bernadotte n'a pas de peine à la croire ; aussi dira-t-il après la mort de son rival ces mots qui font sourire : « Si Bonaparte a été le premier homme de notre siècle par ses conceptions militaires, je l'ai surpassé par l'esprit d'ordre, d'observation et de calcul[1]. »

Les combinaisons s'échafaudaient en effet autour de lui : le tsar lui faisait, entre autres promesses, entrevoir la possibilité pour son fils d'un mariage avec une princesse danoise; Mme de Staël pensait, quelque divorce aidant, à monter à ses côtés sur le trône de Suède pour l'accompagner ensuite sur le trône de France quand l'occasion s'en présenterait; à eux deux ils se chargeaient de la faire naître[2]. En 1813 il combinait avec l'empereur Alexandre un débarquement sur les côtes de la Manche d'une armée de 200 000 hommes dont il aurait la direction, qui, prenant Napoléon à revers n'aurait pas de peine à le détrôner. Mais pour une pareille expédition il fallait le concours de la flotte anglaise et le cabinet de Saint-James faisait la sourde oreille.

Pendant que le tsar lui disait : « Soyez persuadé que je verrai avec plaisir les destinées de la France entre vos mains », et que son Égérie lui murmurait : « Vous avez entre les mains la foudre du grand Gustave, où tombera-t-elle ? » les Bourbons commençaient à s'occuper de ce nouveau prétendant; ils ne le prenaient guère au sérieux, sachant que ni l'Angleterre ni l'Autriche ne l'admettraient jamais, mais ils ne se souciaient pas de voir un nouveau

[1] Pingaud. *Op. cit*, p. 368.

[2] Pingaud : *idem*, p. 170, 183, etc. Les ambitions personnelles de Mme de Staël ne peuvent d'ailleurs être affirmées; ce ne sont que des bruits très vagues.

parti se dresser entre le trône et eux. On le sondait indirectement, on commençait à lui faire entrevoir d'autres avantages : pourquoi ne serait-il pas le Monk de cette nouvelle Restauration, ce qui l'amènerait à devenir le soutien constant du trône, le bras droit du roi ?

Pour un prétendant l'offre était peu tentante ; pourtant, grâce à cet esprit de calcul et d'observation dont il se vantait, il ne refusait rien, et se gardait les mains libres ; la Maisonfort, dans un pamphlet[1], se portait garant de la fidélité de Charles-Jean, qui, « fils adoptif d'un roi, ne voudra pas se salir par une usurpation ». En novembre 1813, il était même plus explicite avec le marquis de Bouillé, qui se présentait devant lui porteur d'une lettre du prince de Condé et qui l'exhortait au nom de Louis XVIII : « Que le comte d'Artois débarque en Hollande lors de mon entrée aux Pays-Bas ; nous arborerons le drapeau blanc à côté du drapeau suédois et Dieu aidant je le conduirai aux Tuileries[2]. »

Paroles engageantes, mais qui n'engagent à rien ; Bernadotte qui avait soin, au milieu de la coalition, de s'isoler, et de fuir les rencontres avec le gros de l'armée française pour ne pas se compromettre, s'occupait toujours de sa propre cause ; il avait même des délégués qui « travaillaient » le pays en sa faveur ; réussissaient-ils ? c'est douteux, car on n'entendait pas parler des résultats ; on savait même que la campagne qu'on menait pour lui dans les régions pyrénéennes qui avaient vu naître l'enfant prodige, ne donnait pas grand résultat. Pourtant Bernadotte, qui entrevoyait l'avenir sous des jours différents, et qui se réservait une place dans chaque éventualité, avait ima-

[1] Tableau de l'Europe après la bataille de Leipzig, voir Pingaud.
[2] P. 254. Pingaud. *Op. cit.*

giné que les alliés iraient peut-être, dans leur esprit de vengeance, jusqu'à un démembrement de la France. Pareille combinaison n'aurait pas été pour lui déplaire, car il aurait alors été certain de recueillir dans ces dépouilles une principauté ou un royaume du Sud-Est. De toutes ces éventualités il s'entretenait dans les premiers jours de 1814 avec Benjamin Constant, qui sous l'influence évidente de Mme de Staël avait adopté sa cause, et qui devint la forte tête, et presque la seule de son parti [1].

Dans la guerre qu'il menait, dans la coalition dont il se croyait le chef incontesté, le tsar avait deux buts : l'un de vengeance personnelle, c'était le renversement de Napoléon; l'autre de conquête, c'était l'acquisition du grand-duché de Varsovie. Le second projet était complexe et dangereux ; il le sentait et avait soin de ne pas le dévoiler ; au contraire il affectait un profond désintéressement quand on parlait des conquêtes à faire aux alentours ; il proclamait qu'il ne prendrait pas part aux dépouilles. Mais pour renverser l'empereur il sentait bien la nécessité de poursuivre la guerre sans trêve ni merci, ce qui faisait dire à Castlereagh que l'ardeur de l'empereur de Russie était un réel danger. « Tant que Napoléon conservera un reste de pouvoir, disait Alexandre, la paix de l'Europe en sera profondément ébranlée. » Habilement, et pour gagner du temps, il acceptait de négocier, mais refusait tout armistice : « Le sort des armées pourrait seul faire naître des combinaisons assez décisives pour assurer la chute de Napoléon. » Cet événement survenu, il imposerait Bernadotte, ou mieux encore celui-ci s'imposerait de lui-même.

[1] Pingaud, p. 266, 282, 322, etc.

Il ne voulait pas des Bourbons; l'antipathie de l'empereur pour le prétendant, qui se dit roi, malgré sa déchéance, est ancienne; en 1807 les deux hommes s'étaient vu et s'étaient déplu : Alexandre avait à deux reprises donné l'hospitalité à Louis; celui-ci semblait ne lui en savoir aucun gré ; à Mittau le tsar était chez lui, et pourtant le prétendant, alors pourchassé, affectait vis-à-vis de son hôte une supériorité qui l'humiliait[1]. Le tsar n'était pas prêt d'oublier cet accueil et cette arrogance; habitué à être encensé, même par Napoléon, il ne pouvait supporter ce royal dédain d'un exilé; les Bourbons étaient dans son esprit à tout jamais écartés du trône de France[2]; quand, par hasard, la conversation s'égarait sur ce sujet, il trouvait de bonnes raisons pour légitimer son aversion. « Les Bourbons ne sont pas les plus dignes[3], » dit-il un jour, et un autre : « La France ne les connaît plus elle n'en voudra jamais. »

Comme un bon libéral qu'il veut être, comme un fidèle disciple de son maître Laharpe, qu'il est parfois, il ne veut pas dicter son devoir au peuple français; il veut le laisser libre; quand le moment sera venu, il expliquera la façon dont doit se faire la transmission des pouvoirs selon ses vues : d'ailleurs c'est à la France à se prononcer; dès Francfort il le répète sans cesse; nul doute pour lui

[1] Voir le début du chapitre précédent.

[2] Il ne découragea pourtant pas certains représentants de Louis XVIII qui vinrent le sonder; mais il leur dit que le moment n'était pas venu d'agir. Cf. Daudet. *Histoire de l'émigration*, tome III. p. 520 et suiv.

[3] Castlereagh à Liverpool. *Correspondance*. 30 janvier : « D'un autre côté Noailles et les émigrés disent que l'empereur les a encouragés, leur a promis de ne pas faire la paix et a seulement désiré qu'ils n'arborent pas la cocarde blanche au milieu des armées alliés. L'empereur m'a dit au contraire qu'il ne leur avait donné aucun encouragement, et que loin d'une approbation marquée il ne les avait approuvé en rien; je suppose que c'est ceci qui est la vérité. »

que la France ne se prononce selon ses vœux personnels, c'est-à-dire ni pour Napoléon, ni pour les Bourbons[1].

En Russie, sous le règne d'Alexandre, l'empereur est tout, ses ministres ne sont rien; les conseillers qui ont de l'influence ont soin de la dissimuler. En Autriche, sous le règne de François Ier, il en va tout autrement : l'empereur est le Louis XIII d'un autre Richelieu. Le chancelier Metternich est encore jeune; il est intelligent, calme, insinuant. Un jour, à Dresde, il a vu Napoléon humilié, ronger en vain avec colère les mailles du filet qu'il avait tissé autour de lui, il a triomphé sans grand effort des scrupules de son maître, qui, grâce à lui, a déclaré la guerre à son gendre; son habileté et son expérience ont donné à la coalition une force qui lui manquait. Aussi a-t-il la prétention, aussi légitimement que Castlereagh ou qu'Alexandre, de la diriger.

L'Autriche occupait en Europe la même position qu'au début de la Révolution. C'était une force morale avec laquelle il fallait compter; les défaites successives qu'elle avait subies, les traités qu'elle avait signés à Lunéville, à Presbourg et à Vienne lui avaient enlevé de nombreuses provinces; l'empereur François avait abandonné l'Allemagne pour se renfermer dans ses états héréditaires. Et pourtant les coups de la France ne semblaient pas l'avoir amoindri; son prestige demeurait le même, ses armées étaient plus fortes que vingt ans plus tôt; l'Autriche est ce qu'est son gouvernement. Au moment de la lutte suprême elle avait le bonheur d'avoir à sa tête un bon général, Schwarzenberg, et un excellent diplomate Metternich; grâce à eux elle pouvait faire figure très honorable

[1] *Société Impériale d'Histoire de Russie*, tome XXXI; les négociations de 1814.

dans le monde. En six mois elle avait atteint le but qu'elle s'était proposé : elle avait libéré l'Allemagne; l'ennemi avait repassé le Rhin et se préparait à évacuer l'Italie. Il était nécessaire d'aller de l'avant; Metternich le comprenait, il ne s'y opposait pas, mais il n'y poussait pas; à Francfort il avait imaginé de faire une fois de plus des avances à Napoléon, moins par désir de la paix, que pour mettre un nouvel atout dans son jeu, et placer Napoléon dans une position embarrassante. Il savait qu'Alexandre voulait renverser son adversaire, que la Russie voulait prendre quelque gage sur la rive gauche du Rhin, et surtout que l'Angleterre ne signerait pas la paix sans avoir arraché la Belgique aux mains des Français.

L'Autriche n'avait cure de ce dernier pays; elle l'avait abandonné définitivement; depuis longtemps elle avait considéré qu'elle en recueillait plus d'ennuis que d'avantages, plus de peines que de profits; dès les premiers jours de la Révolution, elle avait cherché à y transporter la dynastie bavaroise et à s'annexer l'électorat; il ne fallait plus penser à ce troc maintenant que l'électeur était devenu roi, et qu'il était entré dans la coalition; mais il ne manquait pas en Italie de territoires pour l'indemniser de ses pertes; Metternich prétendait rétablir l'équilibre européen sur de nouvelles bases; au point où en étaient les choses il pensait plus à calmer les vainqueurs, qu'à épuiser le vaincu.

Sur la question gouvernementale qu'il sentait dès à présent posée, Metternich hésitait : avait-il intérêt à provoquer la chute de Napoléon, ou devait-il s'y opposer ? La question était complexe, il ne la résolut jamais, laissant les destinées s'accomplir. De tous les alliés il était certainement le plus

disposé à traiter avec lui ; il le montra d'ailleurs, puisque jusqu'à la fin, il conversa avec Caulaincourt le ministre des Affaires étrangères de l'empereur, l'engageant à transiger, lui affirmant que les conditions de paix posées par les alliés étaient définitives, et qu'il ne s'agissait rien moins si l'empereur ne les adoptait pas, que de se passer de sa signature. L'Autriche ne s'était jamais beaucoup préoccupée dans sa politique des questions de famille; « les entrailles de père » des empereurs étaient peu sensibles ; Joseph II, ni Léopold [1], ne s'étaient inquiétés comme l'auraient fait de bons frères, du sort de Marie-Antoinette ; François avait marié sa fille à Napoléon, parce que l'intérêt de sa maison l'exigeait ; il ne pensait guère à elle quand on parlait de le détrôner ; il pensait à son intérêt personnel, à celui de son peuple.

Il semblait au premier abord qu'une régence de Marie-Louise devait être la combinaison préférée de Metternich. Se débarrasser d'un gendre ambitieux, combinant après sa défaite les moyens de la réparer, conserver à la tête de l'État une fille naturellement dévouée, ce pouvait paraître une éventualité préférable à toute autre ; et pourtant ni l'empereur François ni son chancelier ne semblèrent jamais s'y attacher. Peut-être connaissant trop bien leur histoire nationale, se rappelaient-ils les divers résultats qu'avaient rapporté à la cour de Vienne le mariage de Marie-Antoinette, et les prétentions de Louis XIV causées par l'origine espagnole de sa mère, Anne d'Autriche et de sa femme Marie-Thérèse. La France sous la régence de Marie-Louise se placerait-elle sous la direction plus ou moins occulte de Metternich ? cela dépendait uniquement

[1] Léopold avait succédé à son frère Joseph II en 1790 et était mort en 1792 laissant le trône à son fils François né en 1768.

de l'homme d'État qui gouvernerait sous son nom, et qui pourrait être ami de l'Angleterre, aussi bien que de la Russie. Sur ce point donc Metternich tenait à se réserver[1].

D'autre part il savait l'Angleterre favorable aux Bourbons et l'empereur de Russie à Bernadotte. Rien ne l'écartait des premiers; sans doute le gouvernement de Vienne, comme presque tous ceux de l'Europe, les avait oubliés depuis longtemps; sans doute aussi les souvenirs qu'il pouvait avoir du comte d'Artois et de ses amis n'étaient guère de nature à lui faire bien augurer d'un règne dont ils seraient les conseillers; mais il devait reconnaître que Louis XVIII donnerait à l'Europe toute satisfaction, tant au point de vue pacifique de son gouvernement, qu'au point de vue des tendances antirévolutionnaires qui l'animeraient.

Il ne voulait pas entendre parler du second; mettre un lieutenant d'Alexandre sur le trône de France, préparer ainsi de ses propres mains la prééminence de la Russie en Europe, ne pouvait nullement convenir à Metternich qui s'inquiétait plus encore que Castlereagh de l'ambition et des prétentions du tsar[2]. Il ne voyait d'ailleurs pas pourquoi remplacer un usurpateur de génie par un autre sans talent, dont les tendances et la politique deviendraient bientôt, par la force même des choses, les mêmes que celles de son prédécesseur, qui se disait comme lui le fils de la Révolution; pourquoi enfin concourrait-il, lui, ministre autri-

[1] Castlereagh à Liverpool, 22 janvier : « J'ai confiance que j'aurai une grande influence sur son esprit (Metternich)... l'Autriche ne s'embarrassera pas dans des questions de famille. »

[2] *Société Impériale de Russie*, tome XXXI, 16 janvier 1814 : Metternich à Schwartzenberg : « Il n'entre pas dans notre pensée de sacrifier un seul homme pour mettre Bernadotte sur le trône de France; vous croyez que je deviens fou, c'est pourtant la question à l'ordre du jour. » On voit que le projet d'Alexandre n'était pas encore très connu à cette époque.

chien, à « remplacer la fille des Habsbourg au profit de Mme Bernadotte [1] » ?

Mais en réalité, plus encore que Castlereagh et plus sincèrement qu'Alexandre, Metternich prétendait laisser toute latitude à la France sur la question gouvernementale; « laissons faire le peuple français », répétait-t-il sans cesse; il répondait aimablement aux ouvertures de Castlereagh vis-à-vis des Bourbons, les encourageant dans la voie qu'ils avaient prise, mais en concluant par une réserve : « Nous verrons ce que la nation en dira. »

La Prusse, enfin, comme ses alliés, se retranchait derrière ce facile argument, d'autant plus franchement qu'elle n'avait sur la question aucun avis personnel; meurtrie par la France depuis vingt ans, démembrée, piétinée par ses soldats qui passaient et repassaient sans cesse sur son territoire comme sur un champ de manœuvres, elle n'avait en ces jours de victoire et de réveil national qu'un sentiment : la vengeance. Les volontaires, qui s'étaient levés à l'appel des Stein, des Fitche et des Kœrner, avaient plus d'un trait commun avec les volontaires français de 92 et de 93. Ils avaient le même enthousiasme pour une même cause, défendre la patrie en danger et pousser la guerre d'indépendance jusqu'à sa conclusion, la guerre de conquête.

Il ne suffit pas aux Prussiens d'avoir atteint le Rhin; personnifiant déjà l'Allemagne plus que les Autrichiens, ils veulent en reconquérir la rive gauche; sur ce point ils sont d'accord avec les Anglais et avec les Russes; ils veulent refouler les Français dans leurs anciennes limites; plus même, ils pensent déjà à prendre un gage : l'Alsace, la Lorraine ou la Franche-Comté.

[1] Celle-ci Désirée Clary était la fille d'un petit commerçant provençal ; sa sœur avait épousé en 1798 Joseph Bonaparte.

La Prusse a des soldats pour faire cette guerre, elle n'a pas de diplomates pour négocier ; elle n'en a d'ailleurs pas grand besoin ; le roi, relevé de sa déchéance par l'empereur de Russie, le suit fidèlement comme un vassal suit son suzerain ; il sait qu'il défendra ses intérêts comme les siens propres, son honneur y est engagé, et aussi son intérêt ; peu lui importe pour le moment que le gouvernement de la France soit, en telles ou telles mains ; résolu à dépouiller le vaincu, il ne cherchera pas en même temps à s'attirer ses bonnes grâces ; les beaux jours de l'alliance française, si vantée sous l'ancien régime, sont passés. Sur ces questions secondaires Frédéric-Guillaume s'en rapporte à Alexandre, et comme lui, jouant au libéral, laisse le peuple français se prononcer en toute liberté.

CHAPITRE II

LA PREMIÈRE RESTAURATION

JANVIER-AVRIL 1814

I

L'Europe voulait que la France donnât son avis et se prononçât ; or les Français, pour la plupart, ignoraient encore que la question gouvernementale fut posée; leur préoccupation était ailleurs. Divisés sur bien des points, ils étaient du moins tous d'accord sur un, au premier janvier 1814 : depuis la régente et le roi Joseph, depuis les ministres, les dignitaires, la bourgeoisie petite et grande, jusqu'au plus simple paysan de la contrée la plus éloignée de l'invasion, tous voulaient la paix ; tous les maréchaux, tous les officiers haut gradés ne soupiraient plus qu'après elle ; ils avaient obtenu de la guerre tous les honneurs possibles, il n'était que temps d'en profiter. Seuls les plus jeunes officiers espérant par la guerre obtenir ce qu'avaient obtenu leurs aînés, et surtout les simples soldats, par pur dévouement à l'empereur, faisaient passer avant leur satisfaction personnelle l'honneur et la patrie ; ils s'écriaient avec leur chef : « Nous ne poserons les armes que lorsque nous aurons chassé l'ennemi du sol français. »

Napoléon avait fort bien connaissance de ce sentiment général, et, par raison, par nécessité, lui aussi voulait la

paix. Mais en son esprit un sentiment personnel bien légitime s'élevait contre cette nécessité : pouvait-il après cette suite de triomphes unique dans l'histoire se contenter d'une France plus petite que celle qu'il avait reçue? Sinon en droit, du moins en fait, la France de 1800 s'étendait jusqu'au Rhin et aux Alpes; il voulait bien renoncer à toutes ses conquêtes personnelles qui avaient étendu les frontières au delà; il ne voulait pas, il ne pouvait pas, accepter la France de 1792 dans laquelle les alliés prétendaient le renfermer. Le fils de la Révolution ne pouvait, sans faillir, abandonner les gloires de sa mère; aucun révolutionnaire, aucun maréchal de l'Empire ne pouvait accepter ces conditions; Napoléon l'avait bien vu quand il avait répondu aux instances de son entourage qui le priait de souscrire aux conditions des alliés : « Les Bourbons seuls peuvent signer pareille paix », non parce qu'ils sont moins susceptibles que lui sur le point d'honneur, mais parce qu'ayant toujours régné sur la France de l'ancien régime, il est tout naturel qu'ils s'en contentent. S'ils demandaient quelque territoire au delà des limites de 1789 n'auraient-ils pas l'air, en effet, de profiter des conquêtes de la Révolution, qu'ils n'ont pas craint de combattre les armes à la main?

L'empereur voit haut et loin : dès sa première défaite il entrevoit les conséquences fatales; il sent son pouvoir vaciller dans ses mains et il sait quelles autres se trouveront là à point nommé pour le recueillir; il garde longtemps secrètes ses angoissantes pensées; sur le point de partir pour la dernière campagne il dit à Rayneval dans un de ses rares moments d'abattement : « nous allons remplir une tâche bien difficile et surtout fort inutile, car, croyez-moi, quoi que nous fassions, l'ère des

Napoléons touche à sa fin et celle des Bourbons recommence[1]. » Frappé de cette idée il en fait part à ses intimes, à plusieurs reprises ; Caulaincourt, soit qu'il veuille le rassurer, soit qu'il exprime réellement sa pensée, lui répond que « la génération actuelle ne connaît pas les Bourbons, et par conséquent ne s'en occupe pas » ; et c'est vrai. Napoléon a seul la prescience de l'avenir ; rares sont ceux qui prévoient, pour une époque plus ou moins lointaine, sa chute ; plus rares encore sont ceux qui prévoient ses successeurs. La cour qu'il a quittée dans les premiers jours de 1814 s'inquiète sans doute de l'issue de la lutte, et par suite ceux auxquels Napoléon a confié le pouvoir l'exercent mal ; le Conseil de régence loin d'aider l'Impératrice, la paralyse par des délibérations successives et des décisions contradictoires. Joseph, le roi détrôné s'agite dans le vide ; Savary[2] se trouve au-dessous de sa tâche qui grandit ; Cambacérès seul agit ; serviteur fidèle et expérimenté il ne se préoccupe que d'administrer avec ponctualité les services qui sont les rouages de la formidable machine.

Il y a bien à la cour quelques mécontents, mais un seul est à craindre : Talleyrand. Disgrâcié depuis 1807, l'ancien ministre des Relations extérieures vivait un peu à l'écart. Son hôtel n'en était pas moins fréquenté par les hauts dignitaires de l'empire ; à Valençay, Napoléon lui avait donné la garde du roi Ferdinand d'Espagne. Comme s'il était écrit pourtant que tous les gouvernements de la France devaient compter avec ce grand seigneur de l'ancien régime, qui, après avoir quitté la soutane, avait été mêlé d'une manière ou d'une autre à tous les événements importants de la Révolution, l'empereur l'avait appelé à

[1] Vieil-Castel. *Histoire de la Restauration*, t. I, p. 127.
[2] Ministre de la Police.

faire partie de ce Conseil de régence qu'il avait organisé à la veille de son départ pour la campagne de France. Avait-il reconnu de quel profit pouvait être son intelligence et son expérience, ou plutôt avait-il préféré à cette heure critique se l'attacher par cette marque de confiance, l'une et l'autre suppositions sont possibles; toujours est-il qu'il avait fait fausse route, car Talleyrand, voyant venir l'orage, commençait à chercher un abri.

La confidente de ses pensées, la duchesse de Courlande, n'était pas à Paris; par les lettres qu'il lui envoie nous connaissons ses hésitations, ses combinaisons, ses manœuvres, sa correspondante ayant négligé de suivre les instructions qu'il lui répétait en post-scriptum. « Brulez les lettres, c'est essentiel »[1].

Les souhaits de Talleyrand se bornaient alors à la mort de l'empereur; l'autorité de ce souverain dont il avait eu si souvent à essuyer les colères, même alors qu'il était bien en cour, lui pesait lourdement; combien de fois en lui-même n'avait-il pas regretté d'avoir, par ses faibles moyens, favorisé son avènement! travailler et même vivre sous un maître pareil, devenait pour ce flegmatique et arrogant gentilhomme un supplice au-dessus de ses forces. Il avait soif du pouvoir; il comprenait qu'il ne l'exercerait plus que lorsque l'empereur aurait reçu sur quelque champ de bataille le boulet qu'il avait si souvent défié : « Si l'empereur était tué[2] nous aurions le roi de Rome et la régence de sa mère; les frères de l'empereur seraient bien un obstacle à cet arrangement par l'influence qu'ils auraient la prétention d'exercer, mais cet obstacle

[1] Talleyrand. Lettres inédites adressées à la duchesse de Courlande. *Revue d'Histoire diplomatique,* 1888. Napoléon n'en eut pas connaissance, c'était pour Talleyrand le point important.

[2] 15 mars.

serait facile à lever ; on les forcerait à sortir de France où ils n'ont de parti ni les uns ni les autres[1]. » Talleyrand, cela va sans dire, se chargerait de la chose ; il avait mené d'autres négociations, franchi des obstacles plus insurmontables qu'un Joseph ou un Louis ; il serait l'homme nécessaire du nouveau gouvernement, l'homme de confiance de la régente ; Cambacérès écarté, l'éloignement de ce digne représentant de la Convention était chose facile, il deviendrait le Mazarin d'une nouvelle Anne d'Autriche, aussi complaisante, aussi effacée. Intrigant et diplomate comme le ministre de Louis XIV, il saurait s'entourer avec soin de toutes les personnalités du régime napoléonien qui ne seraient ni trop ambitieuses ni trop renommées ; il ne prévoit pas la Fronde.

Dès le mois de janvier il se met à l'œuvre et dépêche ses meilleurs agents un peu partout ; on rencontre Roux-Laborie à Lille auprès du préfet Beugnot, qu'y vient-il faire? Celui-ci nous l'explique[2] : il enquête, il suggère la combinaison que son mandant l'a chargé de répandre ; l'empereur est menacé, lui dit-il ; son règne touche à sa fin ; on prépare un Conseil de régence qui satisfera toutes les opinions : on y fera figurer Cambacérès pour rassurer les révolutionnaires et continuer les grandes traditions qu'il a contribués à fonder ; Dalberg, un homme lige de Talleyrand qui ralliera le faubourg Saint-Germain ; un maréchal de France qui, tout en ayant de l'autorité sur l'armée, devra être assez modeste pour ne pas marcher sur les brisées du chef du gouvernement ; on ne le

[1] Le 20 mars il se répète : « l'empereur mort, la régence satisferait tout le monde, parce qu'on nommerait un conseil qui plairait à toutes les opinions, et qu'on prendrait des mesures pour que les frères de l'empereur n'eussent aucune influence sur les affaires du pays. »

[2] Beugnot. *Mémoires*, p. 415 et suiv.

nomme pas à Beugnot parce qu'il n'est pas encore trouvé; on adjoindrait peut-être à toutes ces personnalités M. de Fontanes, le grand-maître de l'Université, et on aurait ainsi, présidé par un diplomate qui terminerait la guerre avec honneur, un gouvernement qui, par le fait même, ne tarderait pas à devenir populaire[1].

La bourgeoisie qui avait rejeté les parlementaires en l'an VIII, qui avait acclamé Bonaparte parce qu'il les avait chassés de l'Orangerie de Saint-Cloud, se retrouvait tout à coup prise de passion pour eux; elle voulait que le même homme les rétablisse en la place d'où il les avait délogés; elle comptait en effet sur le Parlement pour imposer la paix, et de fait celui-ci la désirait; dans la session de 1813 les députés l'avaient déjà fait sentir timidement; ils avaient protesté plus hautement au moment où l'ennemi avançait vers le Rhin. L'empereur en leur fermant violemment la bouche avait soulevé dans la classe moyenne de nombreux murmures. Celle-ci formait l'opinion, comme d'ailleurs elle la forme encore. Elle tenait la Bourse, et les fonds baissaient; l'inquiétude se répandait à Paris.

Napoléon sentait le danger de cette hostilité de la capitale à pareille heure; mais il n'était plus temps de la ramener à lui. « Si l'ennemi arrive aux portes de Paris il n'y a plus d'empire », disait-il à Mollien[2]. Avant même la campagne d'Allemagne, un an plus tôt, Schwartzenberg de passage à Paris était frappé du changement de l'opinion : « tout le monde sans exception est fatigué de la guerre; les esprits sont bien montés[3]. Les mécontents, et

[1] Beugnot. *Mémoires*. Notons que quelques jours plus tard l'intrigant qu'était Roux-Laborie, entretenait le même Beugnot des chances de Bernadotte.

[2] Janvier 1814.

[3] Février 1813, d'après Duvergier de Hauranne.

ils étaient nombreux parmi ces émigrés rentrés depuis dix ans, et ralliés seulement pour la forme, n'avaient cessé de répandre dans la société le bruit que Napoléon avait refusé la paix à Prague, après Dresde, après Leipzig; qu'il venait de la refuser à Francfort, que son ambition perdait la France. Peu à peu les grandes villes suivaient Paris; à Bordeaux, Laîné se faisait une popularité au Corps législatif par son discours pour la paix si brusquement interrompu par la clôture de la session. Un ministre, Decrès, murmurait à Pasquier, préfet de police : « Il paraît bien fort, eh bien il est perdu[1] ! »

Napoléon qui voit la bourgeoisie s'écarter de lui, ne s'en rapproche que plus du peuple; c'est sur lui seul qu'il prétend s'appuyer : « Le peuple est avec moi; ce sont les droits du peuple que je défends; c'est le peuple que je représente », dit-il constamment. Comment ne s'aperçoit-il pas que le peuple, qui en 1792 était un merveilleux levier, s'est endormi sous sa dictature. Sans doute son instinct d'indépendance nationale l'aiguillonne toujours[2]; mais Napoléon lui a pris le meilleur de son sang; il est affaibli par les pertes qu'il a subies, par l'argent qu'il a donné : la Restauration dans les campagnes, se fera aux cris de : Plus de conscription, plus de droits réunis! Au reste, Napoléon, qui a vu la Révolution et qui sait de quoi le peuple déchaîné est capable, en a peur. Il craint la démagogie; les ouvriers des villes demandent des armes et veulent courir aux fortifications; l'empereur ne veut pas les armer; il est hanté par l'idée d'un nouveau 92, qu'il craint plus qu'il ne le désire; il semble donc s'appuyer

[1] Duvergier de Hauranne.

[2] « Au jour du danger Napoléon était encore toute la France. » Balzac, *La femme de trente ans*. Voir Sorel, t. VIII.

sur une masse colossale, mais c'est un colosse aux pieds d'argile : le peuple est muet, il n'approuve ni ne murmure.

Montalivet, fils d'un fonctionnaire, raconte qu'à Issoire en janvier 1814 « on ne connaissait pas les véritables sentiments du pays; un jour une division de l'armée d'Espagne passait se rendant en Champagne, le sous-préfet après la revue pousse le cri de « Vive l'Empereur », les troupes s'y associèrent, mais pas une voix de la population n'y répondit ». Les philosophes voient dans cette apathie les conséquences de l'absolutisme : « des populations façonnées au joug, dociles, habituées à tout attendre du gouvernement, et à tout lui donner, véritable matière inerte aussi incapable d'être un appui qu'un obstacle, voilà la France telle que l'empire l'avait faite[1]. »

Dans ce peuple un vague dévouement à l'empereur subsiste; par contre, personne ne parle des Bourbons. Vingt ans seulement se sont écoulés depuis que le dernier roi a porté sa tête sur l'échafaud, et ces vingt ans, bien court moment pour un peuple, ont été si remplis, ont contenu tant d'événements, que la Révolution semble centenaire; l'ancien régime n'est plus qu'un lointain souvenir. Joseph de Maistre doit reconnaître que « tout ce qui a moins de quarante ans en France ne connaît les Bourbons que comme les Héraclides ou les Ptolémées »; et Chateaubriand qui fait paraître en mars 1814 son fameux manifeste intitulé : « Buonaparte et les Bourbons », avoua plus tard : « Avant ma brochure les Bourbons n'étaient pas plus connus en France que les enfants de l'empereur de Chine ; ma brochure faisait plus que de les louer, elle leur donnait un certificat de vie[2]. »

[1] Duvergier de Hauranne.

[2] Duvergier de Hauranne, t. II, p. 81 d'après les *Mémoires d'outre-tombe*.

II

Le Congrès de Châtillon s'était ouvert le 5 février[1]. Tour à tour retardée par l'un ou l'autre des coalisés, ou par Napoléon selon le sort des batailles, c'était seulement trois mois après les ouvertures de Francfort, et au cœur même de la France, qu'allait se réunir cette assemblée de diplomates, qui, après six semaines de délibérations et d'interruptions successives, se sépara sans rien conclure. Alexandre et Frédéric-Guillaume n'avaient accepté cette réunion que sous la condition qu'elle n'entraînerait pas d'armistice; leurs représentants devaient journellement en référer au quartier général, leurs instructions variant à l'infini. L'intérêt de ces journées n'était pas tant auprès de ces plénipotentiaires sans mandat, qu'auprès des souverains, des chanceliers et des ministres. Leurs préférences avaient peu changé; leurs ambitions n'avaient que légèrement grandi, leurs plans commençaient seulement à se contrarier davantage; leurs pourparlers se renouvelaient, plus délicats ; les conditions territoriales de la paix s'entremêlaient avec les combinaisons gouvernementales.

L'Angleterre, maintenant, tenait son gage : la Belgique était conquise, seules quelques places résistaient encore : Anvers défendu par Carnot devait tenir jusqu'au bout et la possession de ce port était précisément une des ambitions lointaines du gouvernement britannique : « Notre grand objet est Anvers, écrivait Bathurst[2]; nous ne pouvons faire

[1] Nous n'en suivrons pas les négociations qui ont été si souvent et si clairement analysées. Voir en particulier Thiers, Henry Houssaye, et surtout Sorel, *Op. cit.* t. VIII.

[2] A Wellington, 31 déc. 1813. *Supplementary Despatches*, t. VIII. p. 450.

une paix sûre tant que cette place est laissée entre les mains de la France; vous pouvez considérer ceci comme une condition *sine qua non* de la paix en ce qui nous concerne. » « Sur ce point, ajoutait-il, les alliés n'ont pas d'intérêt commun avec nous. » Quelques-uns en secret désiraient même que l'influence de l'Angleterre sur la Belgique ne se développât pas outre mesure; et l'Autriche n'avait abandonné qu'avec peine le projet qu'elle avait caressé depuis vingt ans : le troc de la Bavière contre ses anciennes possessions belges.

Cette condition *sine qua non* remplie, l'Angleterre pouvait, semble-t-il, signer la paix; de fait Castlereagh ne faisait plus aux négociations de Châtillon le même accueil qu'aux amorces de Francfort. Il avait la certitude qu'on était d'accord pour ne signer la paix que sur le principe des anciennes limites. C'était un point acquis, mais le second article du programme que le gouvernement britannique s'était tracé, n'en devenait que plus réalisable, et, avec toutes les précautions nécessaires, les négociations avec les Bourbons se poursuivaient. Les Anglais formalistes et prudents ne se livraient pas plus en 1814 qu'en 1813 : le départ des princes pour le continent donna lieu à des conversations très serrées. Ils se préparaient à passer le détroit, quand ils furent relancés par un memorandum que Wellington[1] leur transmit par l'intermédiaire du comte de Grammont : au moment d'entrer en France il apprenait par un M. de Mailhos qu'un mouvement se dessinait en leur faveur et qu'il y aurait quelque avantage à ce qu'un des princes de la maison de Bourbon vînt l'encourager de sa présence. Il ajoutait d'ailleurs expres-

[1] 20 décembre, Wellington. *Despatches*, t. XI, p. 381.

sément que ce mouvement ne s'était pas encore manifesté ouvertement, que, pour lui, il prétendait l'ignorer, qu'il ne voulait pas le seconder, qu'au surplus les alliés négociant à ce moment même avec Bonaparte, on ne pouvait préjuger de l'avenir.

Les Bourbons ne virent dans le manifeste transmis par Grammont qu'un appel de Wellington et ils le firent valoir auprès de Lord Liverpool pour obtenir des passeports et des facilités afin de se rendre au quartier général anglais. Monsieur vint en parler lui-même au premier ministre; celui-ci avait demandé conseil à Castlereagh qui lui avait répondu[1] « qu'un refus pourrait paraître blessant, mais que ce serait agir convenablement que de ne pas empêcher les Bourbons de jouer *leur propre jeu à leurs propres risques et dans leurs propres manières ;* s'il était question qu'un prince français débarquât sur un point de la côte de France où l'armée anglaise n'opérât pas, je ne verrais pas d'inconvénient à ce qu'il soit protégé par une frégate anglaise, et à fournir à sa personne une semblable sécurité. Mais nous nous tromperions nous-mêmes si nous supposions que l'un d'eux pût se présenter sur la scène des opérations de Lord Wellington sans paraître aux yeux de la France et de l'Europe en commun accord avec nous ».

Liverpool se servit de ce canevas pour refuser à Monsieur et à ses fils la quasi-reconnaissance qu'ils sollicitaient ; il fit entendre seulement qu'en n'accordant rien, il n'empêchait rien ; qu'il fermerait les yeux, qu'il ne voulait apprendre le départ des princes que lorsqu'il serait effectué et qu'il serait bien évident qu'il ne l'avait pas favorisé; il fit remettre en ce sens, aux intéressés, une

[1] Castlereagh, 31 déc. 1813. *Op. cit.*

note, délibérée en Conseil des ministres, ce qui en relevait la portée; le lendemain, Bathurst avertissait Wellington de ce qui avait été décidé : « Castlereagh, disait-il, a ordre de soumettre la question au quartier général, et jusque-là les princes ne devront point paraître autour des alliés ; si cependant, concluait-il, contrairement aux remontrances du gouvernement britannique, et contre son consentement, les princes français atteignent votre quartier général, je suis dans la nécessité de vous donner l'ordre de ne point les y recevoir[1] . »

Les précautions sont bien prises, les princes peuvent partir ; le 18 janvier on avertit Wellington que Monsieur se propose d'aller en Suisse pour se mettre en communication avec les alliés, et que MM. de Pradels et de Luckerque viennent de partir pour Passages ; dans l'un on a cru reconnaître le duc de Berry, on s'est trompé; c'est le duc d'Angoulême; son frère se réserve en effet pour la Normandie ; il se rend dans les îles anglo-normandes pour s'en rapprocher ; mais il constate alors que les côtes françaises sont trop bien gardées et qu'il n'est pas prudent d'aller plus loin.

Dans le ministère anglais les tendances sont divergentes : il y a les diplomates, qui approuvent les réserves de Castlereagh; il y a les ardents, qui veulent pousser rapidement la guerre à ses dernières conséquences. Liverpool est le

[1] 6 Janvier. Wellington. *Suppl. Despatches*, t. VIII, p. 484. — Le 7, Bathurst, prévoyant une insurrection en faveur des Bourbons, avertissait Wellington de la façon dont il devrait le faire savoir à Castlereagh : « Vous écrirez à M. Antoine Reichenau, poste restante à Bâle, en français. Si Bordeaux se prononce, vous l'informerez que vous pourrez lui fournir 20 barriques d'un excellent claret; une moindre quantité pour de plus petites insurrections; 10 barriques pour Toulouse : une plus grande quantité pour des démonstrations générales d'esprit révolutionnaire; Castlereagh sera averti. »

chef de ces derniers; pour eux comme pour la cour et la haute société, l'ouverture des négociations de Châtillon semble une preuve de fâcheuse timidité; ils ne veulent point entrevoir la possibilité d'une paix avec Napoléon « qui ne sera jamais populaire en Angleterre ». Populaire n'est pas exact, car le peuple anglais s'inquiète peu de cette question politique ; il craint Napoléon, il est heureux de sa défaite, mais il l'admire, et ne souhaite point sa chute ; l'Angleterre est le seul pays dont l'empereur n'ait jamais triomphé; c'est se décerner un brevet de supériorité sur les autres peuples d'Europe, que de reconnaître les talents de celui qui n'a pu le vaincre. Par ailleurs, les Bourbons qu'on prétend lui opposer, sont aussi inconnus au peuple des villes et des campagnes, que les Stuarts exilés à Saint-Germain, l'ont été des paysans de Louis XIV. Mais la bourgeoisie commerçante, lésée pendant vingt ans dans ses intérêts, la noblesse humiliée dans son orgueil par la prépondérance que la France exerce, la cour froissée de la gloire de cette cour de parvenus, considèrent la chute du régime comme l'aboutissement naturel de la grande guerre, comme le triomphe définitif de la vieille Europe sur la Révolution qui l'a provoquée.

Dans la Révolution s'était incarnée l'ardeur guerrière des Français, leur amour d'expansion et d'activité si incompatible avec la politique britannique; celle-ci triomphante se devait d'écraser l'ultime représentant de celle-là. L'avènement des Bourbons, dont les Lords et la cour s'entretenaient couramment, leur apparaissait tous les jours plus avantageux; ils oubliaient les rivalités passées; ils comprenaient de mieux en mieux que ce gouvernement serait par nécessité, pacifique; par circonstance, agité à l'intérieur, c'est-à-dire impuissant au dehors; par

reconnaissance et par politique, attaché à l'Angleterre, qu'il serait un merveilleux point d'appui pour leur diplomatie, sans jamais devenir un rival. Beaucoup d'entre eux connaissaient personnellement les émigrés notoires ou les princes eux-mêmes ; ils cherchèrent peu à peu à créer un mouvement en leur faveur, et soulevaient, dit-on, les rues de Londres aux cris de : « Pas de Bourbon, pas de paix [1]. »

Si le gouvernement ne forçait pas Castlereagh à brûler les étapes, c'était par crainte du Parlement ; le prince régent tenta auprès de l'ambassadeur de Russie, comte de Lieven, une démarche qu'on ne peut expliquer qu'ainsi : il le chargea de demander à l'empereur son maître « à qui la forme de son gouvernement laissait plus de liberté d'action, de décider les puissances alliées à annoncer publiquement qu'elles ne voulaient plus traiter avec Napoléon, à promettre de reconnaître tout autre chef que la nation française se donnerait, et en même temps à rappeler à cette nation l'existence de son ancienne dynastie [2]. »

L'ambassadeur, étonné de la proposition qu'il savait contraire aux principes de la coalition, se la vit pourtant confirmer par Lord Liverpool à qui il en fit part, et la transmit à son maître. Alexandre n'était pas disposé à en agir de la sorte ; étonné d'ailleurs d'une si soudaine volte-face de la part du gouvernement anglais, il demanda des explications à Castlereagh ; celui-ci, qui avait été tenu en dehors de la négociation, se fâcha et déclara tout net que, puisque lui, ministre compétent, refusait de s'associer à cette façon de voir, il n'en fallait tenir aucun compte.

Sur ces entrefaites, le comte d'Artois, qui s'était

[1] Vieil-Castel. *Revue des Deux Mondes*. Avril-Mai-Juin, 1854.

[2] Vieil-Castel. *Ibid.*

avancé sans bruit dans le sillage des armées autrichiennes et s'était arrêté à Vesoul, n'avait pas plus à se féliciter de l'empereur de Russie que de Castlereagh. Il se sentait fort isolé en France où il était reçu assez froidement; il passait ordinairement au milieu des populations sans se faire reconnaître; quelques émissaires avertissaient la noblesse des régions dont il approchait; mais les représentants de Napoléon veillaient, et quand celui-ci, une victoire aidant, regagnait du terrain, des représailles éclataient contre les agents des émigrés; c'est ainsi que rentrant dans Troyes, l'empereur avait fait fusiller par les tribunaux militaires deux vieux gentilshommes qui avaient porté leur soumission au frère de Louis XVIII. Si cette violence avait attisé quelques haines, elle avait calmé bien des hésitants; l'heure n'était pas encore venue de faire montre de ses opinions[1]. Le comte d'Artois déçu demandait aux coalisés un appui.

Mais ceux-ci étaient en pleine discussion.

Le 26 janvier Metternich présenta à l'empereur Alexandre un très long mémoire[2] dans le but de forcer celui-ci à dévoiler ses pensées; le chancelier d'Autriche ne voulait pas en effet pousser la guerre plus avant sans savoir où le tsar prétendait le mener. Il dénonçait très bravement l'équivoque dans lequel on s'était enfermé jusqu'alors, et il posait sans réticences la question dynastique: « La dynastie actuellement régnante doit-elle être éloignée du trône; quelle famille veut-on y appeler? Les puissances

[1] Castlereagh avait prévu cet accueil: « Que peut un Bourbon, écrivait-il, sans armes, ni argent, ni secours des alliés; quel résultat espère-t-il obtenir de lui-même dans une contrée détestant le gouvernement (de Napoléon) mais craignant encore son ressentiment. » Castlereagh à Liverpool (*Correspondance*, 31 déc. 1813).

[2] *Société impériale de Russie*, t. XXXI, p. 352.

doivent elles se mêler directement de cette question? doivent-elles la provoquer ou simplement la soutenir? un changement de dynastie doit-il former le nouveau but des efforts des puissances ou non? » Au cas d'ailleurs où l'objet de la guerre se renouvellerait, il faudrait dès à présent s'entendre sur le choix de la dynastie, et sur la façon dont on seconderait son établissement.

Sur le premier de ces points Metternich déclarait catégoriquement qu'il ne pouvait s'agir que des Bourbons; « je n'admets pas la possibilité de l'établissement d'une autre dynastie et je ne m'arrêterai pas à démontrer que les puissances ne sauraient jamais donner à un grand peuple un souverain dans un parti positivement faible; il suffit de connaître la France pour ne pas se tromper à cet égard ». Sur le rôle que les puissances devaient jouer dans cette Restauration-Metternich se rangeait derrière Castlereagh et se réclamait de sa doctrine : laisser la France se prononcer, rester le témoin impartial de la crise, n'intervenir que pour la sanction définitive[1]. « La question de la dynastie, concluait-il nettement, doit-elle être mise en première ou en seconde ligne; c'est-à-dire les puissances veulent-elles donner un souverain à la France et le soutenir, ou ne pas se mêler directement de cette question et la regarder comme objet domestique et intérieur ? Les puissances dans le cas qu'elles voulussent placer la question de la dynastie en première ligne sont-elles décidées à ne se déclarer que contre la personne de Napoléon, ou bien également contre sa succession et en faveur des Bourbons ? »

La réponse composée dans le cabinet d'Alexandre était

[1] « Ce point de vue est fondé sur le respect dû aux questions éminemment nationales que l'étranger n'a jamais enfreintes impunément. »

embarrassée : sans doute on proclamait bien haut qu'un changement de dynastie n'était pas le but de la guerre, et qu'en tout cas les puissances ne se reconnaissaient en la matière aucun droit d'initiative, que la chute de Napoléon dépendrait de sa réponse aux conditions de paix ; « s'il les refusait, il faudrait plutôt croire qu'il a consulté l'esprit de la nation et qu'il croit pouvoir l'intéresser assez, pour en obtenir de meilleures ; dans ce cas la sagesse prescrirait de regarder son obstruction comme une preuve de la grandeur qu'il a dans ses forces, et non comme un symptôme de sa folie, et si cela était, les précautions de la part des alliés rendraient sa chute encore plus certaine ».

Malgré ces déclarations officielles, le tsar désirait toujours autant cette chute, mais la situation devenait plus difficile pour lui, puisque la candidature Bernadotte loin de gagner du terrain semblait tous les jours plus romanesque : Castlereagh ne l'avait pas prise au sérieux, Metternich refusait d'en entendre parler ; Alexandre ne se détournait de Napoléon que pour se retrouver face à face avec Louis XVIII.

Trois semaines plus tard à Troyes la question avait fait quelques pas ; Metternich avait rédigé un questionnaire précis qu'il avait soumis à l'empereur Alexandre, conservant toujours dans la coalition cette tenue déférente qui lui procurait l'avantage de faire abattre le jeu du partenaire avant le sien. « Quels sont les moyens, demandait-il[1], que les puissances croient devoir employer pour s'assurer des intentions réelles de la nation française sur un changement de dynastie. » A cela Alexandre répondait selon une méthode que lui avait suggérée Laharpe : « Les dispo-

[1] *S. I. de Russie*, t. XXXI, p. 377, 13 février.

sitions de la capitale guideront à cet égard les démarches des puissances. L'opinion de Sa Majesté serait qu'elles convoquassent les membres des différents corps constitués en y réunissant les personnes les plus marquantes par leur mérite et le rang qu'elles occupent, et que cette assemblée fût invitée à émettre librement et spontanément ses vœux et ses opinions sur l'individu qu'elle croira le plus propre pour être à la tête du gouvernement. »

Cette conception était toute révolutionnaire ; faire une pareille place à Paris, prendre l'opinion de Paris pour l'opinion nationale, réduire la province au simple rôle de spectateur et d'enregistreur des décisions de la capitale, c'était le spectacle continuel de la Révolution : la Commune avait terrorisé la Convention ; les montagnards étaient les députés de Paris ; les coups d'État du Directoire avaient Paris pour cause ; le 18 brumaire eut Paris pour complice ; (et toutes les révolutions du XIX[e] siècle devaient avoir la même origine). L'empereur Alexandre, inconsciemment, légitime cette façon de faire. Si Paris se prononce contre lui, et si Napoléon n'en continue pas moins la guerre à la tête de l'armée, ce sera aux alliés à distinguer le plus fort des deux partis ; mais si « Paris ne se prononce point contre lui, le meilleur parti à prendre pour les puissances serait de faire la paix avec lui[1] ».

Les cours de Vienne et de Berlin ne partageaient point cette façon de voir[2] ; à leurs yeux l'unique objet de la guerre était de faire rentrer la France dans ses anciennes limites : si Napoléon acceptait la paix à de pareilles con-

[1] Alexandre comptait d'ailleurs que Paris aurait un gouverneur russe « la Russie étant la puissance qui a la plus longtemps combattu contre l'ennemi commun, S. M. I. croit avoir tous les titres possibles pour réclamer cette déférence ».

[2] *Société impériale de Russie*, ibid.

ditions il fallait la signer sans hésiter. D'autre part ces mêmes cours, contrairement à l'opinion de l'empereur de Russie, considéraient « que le vœu de la ville de Paris ne suffirait pas pour constater l'opinion générale du pays. » Prévoyant peut-être quelque nouvelle intrigue, elles demandaient de plus que, « si le vœu national se prononçait en faveur des Bourbons, on donnât du moins la préférence aux droits de souveraineté de Louis XVIII, et qu'on n'appuyat point les prétentions des princes de la maison de Bourbon au préjudice du principe de la légitimité[1] ».

Toutes ces opinions se rapprochaient sensiblement du point de vue que Castlereagh avait posé dès l'abord et qu'il rappelait une fois de plus en ce même moment : « Aussi longtemps que le gouvernement impérial continuera à être reconnu par la nation française, les discussions seront poursuivies comme elles doivent l'être. Quelle que soit la grande confiance que le gouvernement anglais aurait en signant la paix avec l'ancienne famille restaurée sur le trône de ses ancêtres, il ne lui appartient pas d'exciter ou d'organiser un changement, qui, pour être stable, devra être l'acte même de la nation[2]. »

Jusque-là les coalisés ne voulaient pas connaître officiellement les prétendants ; le comte d'Artois ayant sollicité une entrevue de l'empereur Alexandre, celui-ci la refusa péremptoirement, en arguant des principes adoptés par les puissances alliées : « Elles mettent trop de prix à ce que toutes leurs démarches portent l'empreinte de la plus grande loyauté pour ne point déclarer dans chaque occasion qu'une paix solide et durable forme jusqu'ici l'uni-

[1] *Société Impériale de Russie*, t. XXXI.

[2] Castlereagh à Thorcston, 8 février. *Correspondance*, 3e série.

que but de leurs efforts. Par conséquent elles s'abstiennent de prendre la moindre part aux mouvements intérieurs qui pourraient avoir lieu en France ; elles ne se trouvent dans le cas, ni de les encourager ni de les empêcher[1]. »

Alexandre avait eu soin, dans les considérants de son refus, de s'appuyer sur les avertissements mêmes que Castlereagh avaient donnés aux princes à la veille de leur entrée en campagne. Celui-ci n'avait pas modifié sa ligne de conduite ; il conservait à l'égard du comte d'Artois et de ses émissaires la tenue qu'il avait annoncée : le frère du prétendant en était surpris et peiné : « Vous ne cacherez pas à Lord Liverpool, écrivait-il à son ami La Châtre[2], que les personnes que j'ai envoyées à Lord Castlereagh pour lui parler de nos affaires, et pour en obtenir des secours pécuniaires, l'ont trouvé très froid et ne m'ont rapporté que des refus. »

III

Au sud de la France des rapport suivis s'étaient engagés entre un Bourbon et un des maréchaux des armées alliées ; l'histoire de ces rapports[3] qui firent faire, pendant le mois de février et de mars, tant à la cause de la coalition qu'à celle de la Restauration, un pas si considérable, mérite d'être suivi de près.

Louis XVIII, de très bonne heure, s'était mis en rapport avec Wellington ; peut-être avait-il deviné en lui l'instru-

[1] Wellington. *Supplementary Despatches*, t. VIII, 3 mars.

[2] 4 mars. Wellington. *Idem*.

[3] Elle est contenue presque entièrement dans les *Despatches de Wellington*, t. XI, et les *Supplementary Despatches*, t. VIII.

ment définitif de son rétablissement? en le voyant s'avancer vers la France dans les derniers jours de 1813, il lui avait dépêché des émissaires et envoyé des compliments flatteurs; il le comparait à Malborough, l'invitait à briser le joug qui accablait les Français, et lui déclarait que « c'était avec une entière confiance que leur roi qui est leur père, le voyait sur le territoire de France[1] ». Un mois plus tard, ce n'est plus un émissaire quelconque que le roi lui recommande, mais son propre neveu le duc d'Angoulème[2]; il part sous un nom supposé, il sera un simple volontaire dans l'armée du maréchal, « mais en Béarn et pour la France, le petit-fils de Henri IV ».

Curieuse combinaison en vérité, car comment être à la fois un volontaire inconnu et un prétendant à la couronne? Le duc s'embarquait sans la participation du gouvernement anglais, Louis XVIII en faisait l'aveu, et il demandait à un agent de ce gouvernement de le laisser libre de travailler à la Restauration sous la protection des armées britanniques! Malgré toute sa bonne volonté Wellington ne pouvait accepter de prêter les mains à une pareille intrigue : le duc d'Angoulème arrivait à Oyazun le 2 février, il se faisait appeler comte de Pradels ; le lendemain, Wellington lui faisait savoir qu'il ne le connaissait que sous ce nom.

Le prince se met alors timidement en campagne, ne s'écartant guère des pays occupés par l'armée anglaise; celle-ci dépasse à peine Saint-Jean-de-Luz; l'armée de Soult recule pas à pas. Ne recevant dans le pays basque qu'un accueil peu enthousiaste, le duc d'Angoulème émet alors l'idée de former un petit corps de volontaires royaux

[1] 8 décembre, p. 411. *Supp. desp.*, t. VIII.
[2] 13 janvier, *idem*.

qui arborerait la cocarde blanche, et soumettrait les villes déjà occupées, au nom du roi de France.

Wellington qui ne doit rien encourager, ni rien empêcher, éprouve alors quelque embarras, et prend le parti de ne rien répondre ; ce silence ne fait pas le jeu du Bourbon qui, ainsi découvert, ne peut rien entreprendre : les municipalités qu'il essaye de convertir lui répondent timidement qu'elles ne le reconnaîtront comme émissaire du roi, et qu'elles ne proclameront celui-ci, que si les vainqueurs en donnent l'ordre; et c'est cet ordre qui ne vient pas[1]! Le 11 février il compose à Saint-Jean-de-Luz une proclamation pour l'armée française, qui d'ailleurs est bien loin de là : il annonce qu'il vient au nom du roi délivrer la France de la tyrannie, rétablir le drapeau blanc, garantir les grades et les traitements ; Wellington lui fait savoir qu'il ne laissera circuler cette proclamation que si elle ne parle pas des alliés ; elle n'en parle pas. On ne peut donc pas dire qu'il compromet l'Angleterre, et pourtant le fait même que celle-ci négocie au même moment avec le gouvernement établi en France, rend Wellington très pusillanime. Il croit les chances des Bourbons très considérables, il le dit à son gouvernement[2] et s'efforce de le dissimuler aux principaux intéressés. Il leur recommande la patience ; il ne faut, dit-il, dans l'intérêt même de la cause « ni devancer l'opinion publique, ni la presser » ;

[1] Savary, ministre de la police impériale, raconte dans ses mémoires qu'il avait, par un espion, connaissance des rapports du duc d'Angoulême au roi et qu'ils étaient très pessimistes.

[2] « 14 janvier. Je n'ai plus de doute que si la guerre continue, si on amène la prudence des alliés à se prononcer pour la maison des Bourbons toute la France se lèvera comme un seul homme en leur faveur, à l'exception de quelques préfets et du Sénat ; ils seront replacés sur le rône, le plus facilement du monde. »

il constate de Saint-Sever, où se trouve le 3 mars le quartier général, que l'esprit du pays est le même ici qu'il l'a vu ailleurs ; « quoique très mal disposé envers Buonaparte et très bien envers la famille royale, il ne désire rien faire sans l'aveu et l'approbation des puissances alliées. » Le comte de Malhos qui, le premier, a signalé la naissance d'un mouvement bourbonnien ne constate pas de grands progrès ; il se promène avec une cocarde blanche et des fleurs de lys, et il ne produit aucune sensation. La municipalité de Mont-de-Marsan ne veut pas publier la proclamation du duc d'Angoulême si le commandant en chef ne lui en donne l'ordre ; on craint trop un changement de fortune pour se compromettre ainsi[1] ! L'armée anglaise s'avance toujours, elle occupe maintenant presque toute la région comprise entre Bordeaux et Toulouse.

Le duc d'Angoulême tente une fois de plus de faire servir les victoires de la coalition à la cause de la royauté ; il obtient de Wellington l'entrevue que son père n'obtient pas de l'empereur Alexandre ; le 6 mars le duc en rend compte à sa femme dans une lettre qui nous est précieuse[2] : « Voilà les trois questions que j'ai posées aujourd'hui à Lord Wellington, et j'y joins ses réponses. Si le drapeau blanc est déployé à Paris, et que j'y prenne le gouvernement au nom du roi, 1° Ne vous opposerez-vous point à ce que je lève des troupes volontaires ou autres, et me fournirez-vous des fonds pour les payer? — Je ne vous en empêcherai point, mais je ne payerai aucune troupe à moins que ce ne soient les bataillons ou régiments quittant les rangs de l'ennemi. — 2° Si j'avais un crédit pour trouver

[1] 3 mars. Saint-Sever, Wellington, *Despatches*, t. XI, p. 543.
[2] *Wellington*, t. VIII. *Supplementary despatches.*

des fonds, voulez-vous en cas de besoin vous rendre garant du remboursement au nom du gouvernement britannique ? — Non, je ne le puis point. — 3° Ayant acquis par les armes la partie du pays que votre armée occupe, me laisserez-vous en prendre l'administration sans vous y opposer, ni aux nominations de préfet, sous-préfet, maire que je jugerais à propos de faire ? — Oui, sans difficulté, je vous remettrai le gouvernement du pays occupé. »

Voilà des réponses bien nettes à des questions bien précises, dont Wellington ne s'écartera pas ; elles résument fidèlement les instructions renouvelées du ministère anglais : levez des volontaires, je les ignorerai ; et par conséquent ne les payerai point ; si vous faites naître des désertions, je les encouragerai, c'est de bonne guerre, mais si vous empruntez, je ne garantis rien : je ne vous connais pas ; si un village, une ville, une contrée se prononce nettement en votre faveur, alors vous pourrez y agir à votre gré, mais n'étendez pas votre gouvernement au delà, car j'aurais l'air de vous y encourager, et au contraire je vous en empêcherai. Quelques communes du département des Landes s'étant prononcées pour les souverains légitimes, le duc d'Angoulême en avait profité pour nommer M. de Carrére préfet du département : Wellington en ayant eu connaissance le pria de cesser ses fonctions sur l'heure, parce que l'opinion de quelques communes ne pouvait impliquer l'adhésion du département tout entier.

Peu de jours après, le 12 mars, le duc d'Angoulême entrait à Bordeaux, il y était reçu au milieu des acclamations enthousiastes de la bourgeoisie ; le duc était lui-même tout surpris de cet accueil. Dès le 7 mars les Anglais qui avaient occupé la ville, avaient reçu de Wellington des ordres précis

de ne point favoriser la proclamation des Bourbons : « J'apprends qu'il y a un grand parti à Bordeaux en faveur des Bourbons », avait-il écrit au major-général Beresford; « s'il vous demande votre consentement pour proclamer Louis XVIII et arborer le drapeau blanc, vous direz que la nation anglaise et ses alliés veulent bien de Louis XVIII, mais qu'aussi longtemps que la paix publique ne sera pas troublée là où nos troupes sont stationnées, vous n'interviendrez pas pour garantir ce parti. Si nonobstant cette déclaration, la cité trouve le moment venu d'arborer le drapeau blanc et de proclamer Louis XVIII ou d'adopter quelque mesure de ce genre, vous ne vous y opposerez pas. Mais si la municipalité ne veut proclamer Louis XVIII sans vos ordres, vous refuserez de donner de tels ordres pour les raisons que je vous ai dites[1]. »

Ainsi fut fait de point en point; les troupes anglaises ne parurent pas à l'arrivée du duc d'Angoulême; le maire Lynch[2] prit sur lui de proclamer Louis XVIII. Contrairement à ce qu'on avait vu jusqu'alors une municipalité ne craignait donc pas de se prononcer d'elle-même contre le gouvernement établi; la paix pouvait toujours être signée à Châtillon où les conférences duraient encore; l'attitude de Bordeaux allait en précipiter l'issue. La manifestation que deux au moins des coalisés, attendaient avec impatience s'était donc enfin produite. Bordeaux donnait l'exemple que les autres villes et Paris lui-même allaient suivre; la Restauration était possible puisqu'elle était déjà partiellement faite.

Mais la conduite de Bordeaux n'a de valeur que s'il est

[1] 7 mars. Saint-Sever Wellington. *Despatches*, t. XI, p. 557.

[2] Le même qui, en novembre 1813, avait dit : « Napoléon a tout fait pour la France ; la France fera tout pour lui » (Duvergier de Hauranne).

évident qu'elle a été libre. Aussi Wellington continue-t-il après le 12 mars à dégager l'Angleterre d'un acte qu'elle n'a pas favorisé. Dans une lettre au duc d'Angoulême qui commence par des félicitations et se continue par un refus d'encourager et de forcer les autres villes de la région à suivre l'exemple de Bordeaux[1], Wellington s'élève avec fermeté contre la proclamation que vient de faire paraître le maire de Bordeaux : « Il n'est pas vrai, proteste-t-il, que les Anglais, les Espagnols, les Portugais se soient réunis dans le midi de la France comme d'autres peuples au nord pour remplacer le fléau des nations par un monarque père du peuple ; il n'est pas vrai que les Bourbons aient été conduits par leurs généreux alliés », la proclamation a été faite sans le consentement du maréchal Beresford, elle doit être immédiatement modifiée.

La politique anglaise triomphait ; les partisans des Bourbons qui devenaient à Londres de plus en plus nombreux, qui considéraient, selon le dire de Coke, « leur rétablissement comme la condition *sine qua non* de la sécurité et du désarmement », qui faisaient baisser le Stock Exchange à l'annonce fausse d'une signature de préliminaires à Châtillon, pensèrent même, un moment, à se séparer de leurs alliés si ceux-ci traitaient avec Napoléon. Bathurst, un des ministres les plus engagés dans ce sens, n'examinait-il pas à la veille même de la paix[2], ce qu'on pourrait faire

[1] 16 mars. « Pour ce qui regarde le pays où a passé l'armée, V. A. R. me permettra de lui dire que jusqu'à ce que je croie l'opinion de Bordeaux plus prononcée qu'elle n'a été jusqu'à présent et que l'adhésion y soit faite par d'autres villes je ne peux pas, selon les idées de mes devoirs envers ceux que je sers et dont je possède la confiance, faire des démarches pour forcer la soumission à l'autorité de V. A. R. Je ne me refuserai pas à ce qu'on proclame le roi, mais je prie V. A. R. de m'excuser au moment actuel d'y prendre une part quelconque ».

[2] 29 mars à Wellington (*Supplementary Despatches*), t. VIII.

si les alliés traitaient avec Bonaparte : « Nous aurions alors à signer la paix avec lui et les alliés, ou à nous séparer d'eux, et combattre seuls la cause des Bourbons ; j'inclinerais plutôt à ce dernier projet (pourvu que les choses continuassent à bien marcher de votre côté) si nous pouvions maintenir la Hollande et l'Espagne dans nos mains ».

Le parti des exagérés est fatigué d'une temporisation qui a pourtant si bien servi leur cause, et il décide que si au 10 avril la paix n'est pas signée avec les Bourbons, Wellington pourra ne pas tarder davantage à encourager les manifestations en leur faveur, à fournir des armes et des munitions aux troupes qui se soulèveront pour la cause royale. Sans aucun doute Castlereagh aurait blamé cette nouvelle tactique et s'y serait opposé, comme un mois plus tôt il avait fait pour la tentative du prince régent auprès de l'empereur de Russie, si la question n'avait pas été tranchée avant qu'il ait eu à s'en occuper. Castlereagh avait trop de bon sens politique, trop d'expérience et de prudence pour oublier que l'objet essentiel de ses soins devait être de maintenir très serrés les liens qui unissaient entre eux les coalisés ; c'est dans ce but qu'il avait fait signer le pacte de Chaumont.

IV

Les conversations de Langres et de Troyes ne s'étaient pas tenues sans difficulté ; il y avait eu des heurts et des froissements. Castlereagh dans sa correspondance avec Liverpool raconte que des scènes terribles s'y passaient entre l'empereur Alexandre et lui ; les militaires n'étaient pas plus d'accord que les diplomates, le sage Schwartzenberg blâmait

le fougueux Blucher, et Napoléon par ses victoires ou ses défaites donnait tort tantôt à l'un, tantôt à l'autre; les ordres du tsar n'étaient pas plus respectés que les conseils de Metternich ou que les suggestions de Castlereagh. Au moment critique les liens se distendaient; aucun traité n'unissait ensemble « les quatre ». L'Angleterre « trésorier général des coalitions » était alliée à ses trois autres partenaires, la Russie avait tour à tour signé des conventions avec l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche ; il manquait un acte commun. Castlereagh en sentait depuis quelque temps la nécessité : l'heure était venue de le proposer; le 9 mars l'acte était sur pied; on le data du 1er.

Le pacte de Chaumont, dont les conséquences se firent sentir durant un demi-siècle, qui enferma la France dans une barrière de 600.000 hommes que Napoléon III parvint seul à rompre, était l'aboutissement de la lutte de l'Europe contre la Révolution. C'était un traité tout militaire; la question gouvernementale n'y était pas abordée ; elle n'en continuait pas moins à être l'objet de conversations incessantes et de propositions plus sérieuses.

Alexandre et Metternich, toujours aussi hostiles aux Bourbons, l'un par orgueil et par désir d'imposer malgré tout son candidat, l'autre par espoir intermittent d'organiser une régence pour éviter un gouvernement feudataire des Anglais, répondaient à chaque tentative de Castlereagh sur ce sujet : la condition *sine qua non* de votre combinaison ne s'est pas encore réalisée ; malgré la présence sur le territoire de deux princes, et de nombreux émigrés, le pays évite de se prononcer. A Paris même la cause des Bourbons ne semble pas faire de progrès ; si quelques mécontents conspirent c'est dans un intérêt tout personnel[1].

[1] Dans une lettre du 10 février à Steward, Thornton disait avoir appris

C'est dans ces conditions, pendant que les plénipotentiaires de Châtillon avaient accordé à Napoléon un dernier délai pour accepter les conditions de paix, tant de fois fixées, qu'un gentilhomme inconnu se présenta au quartier général[1]. M. de Vitrolles, employé naguère dans les ministères impériaux, apportait des renseignements précieux sur l'état d'âme des Parisiens ; le duc de Dalberg dont il se disait l'émissaire lui avait donné les moyens de se faire recevoir par le comte de Stadion qu'il avait connu autrefois à Vienne. Or Dalberg était un ami et un élève de Talleyrand ; son salon était un centre pour les mécontents ; la société qui s'y rencontrait, l'abbé de Pradt, le baron Louis et Vitrolles lui-même, était toute dévouée à l'idée d'une Restauration monarchique. Talleyrand, dont les vues restaient toujours vagues, écoutait les royalistes, mais ne se livrait pas : son rêve était toujours : l'empire sans l'empereur ; il se sentait très éloigné des Bourbons et très suspect.

Évêque constitutionnel, conseiller aux gages des assemblées révolutionnaires, ministre du Directoire et de l'empereur, gravement compromis dans le guet-apens du duc d'Enghien, il comprenait qu'il aurait beaucoup à se faire pardonner avant d'être appelé au pouvoir par le roi ; mais il prenait ses précautions, et ne voulait pas laisser échapper une pareille occasion de rentrer en grâce. Il jouait d'ailleurs un double jeu, puisque au sortir de ses entretiens avec les ennemis du régime, il se rendait chez le duc

qu'on parlait dans les camps de projets de démembrement de la France, entre les maréchaux parmi lesquels on citait Soult. (Castelereagh. *Correspondance*. 3e série, t. I).

[1] Sur cette mission, voir les mémoires de Vitrolles et de Talleyrand, et les correspondances diplomatiques citées plus haut.

de Rovigo et affectait de trahir ainsi ses complices par dévouement à l'empereur[1].

Le prince de Bénévent était donc trop prudent pour prendre une part officielle à la mission que Dalberg donna à Vitrolles ; il lui fit comprendre sans doute qu'il pourrait citer son nom à l'empereur Alexandre dont il se flattait d'avoir capté la confiance à Erfurt, qu'il pourrait même encourager les coalisés à se diriger rapidement sur Paris, ce qui terminerait la guerre et ôterait du même coup toute puissance politique des mains de Napoléon.

Stadion, confident de Metternich, se rendit vite compte de l'importance de la démarche de Vitrolles et l'envoya à son maître qui le reçut le 10 mars ; il fut aimable et réservé comme il avait l'habitude. Vitrolles, devenu par le fait même de sa mission plus royaliste que son commettant, fit au ministre autrichien une peinture très exaltée de l'état de Paris, demandant un pas en avant, ou une déclaration qui ferait cesser toute hésitation et mettrait le feu aux poudres; Metternich le congédia sur ces mots : Que la France se prononce; nous sommes prêts à la soutenir. C'était son « leit motiv ».

Il ne fut reçu que sept jours plus tard par l'empereur Alexandre; celui-ci avait éconduit la semaine précédente deux envoyés directs du comte d'Artois, le prince de Polignac et le duc d'Escars, en leur faisant dire qu'il ne pouvait s'occuper d'eux, son parti étant pris vis-à-vis des Bourbons. Il accueillit Vitrolles comme un porteur de nouvelles intéressantes et comme un envoyé de Talley-

[1] Rovigo. *Mémoires*, t. VIII. (Le ministre de la Police était d'ailleurs si bien dupe du jeu qu'il n'exécuta pas l'ordre que Napoléon lui envoya après la bataille de Montereau d'éloigner Talleyrand ; il crut au contraire avoir en lui un instrument très utile pour l'avertir des menées royalistes, et peut-être les contenir lui-même au moment venu).

rand. Leur entrevue fut agitée et Vitrolles en a fait un récit très vivant. Avec sa franchise habituelle, Alexandre déclara la Restauration matériellement impossible[1]; en une lumineuse prophétie, devinant les difficultés futures, il déclara « que les obstacles qui séparaient désormais les princes de la maison de Bourbon du trône de France lui semblaient insurmontables ; ils reviendraient aigris par le malheur ; ils ne seraient pas maîtres de modérer ceux qui ont souffert pour eux ou par eux ; l'esprit de l'armée, si puissant en France, leur serait opposé ; l'esprit du temps n'est pas pour eux ; tout cela a été pesé ; ce n'est pas impunément que des idées de liberté ont germé pendant longtemps dans un pays tel que le vôtre. Elles rendent bien difficile l'établissement d'un pouvoir concentré ». Au reste il ne cacha pas sa haine pour Napoléon, son désir de contribuer à sa chute ; il a cherché à le remplacer : « Nous avons pensé à Bernadotte ; nous n'y pensons plus ; on a parlé d'Eugène de Beauharnais... Après cela peut-être une République sagement organisée conviendrait-elle mieux à l'esprit français[2]. »

L'empereur de Russie fut peut-être le seul de cette époque à entrevoir une pareille solution. Rien à vrai dire ne s'y serait opposé et un Consulat dirigé par un diplomate comme Talleyrand, appuyé par un soldat âgé comme Masséna et un légiste réputé comme Cambacérès aurait sans doute satisfait l'immense majorité du pays en lui garantissant la paix au dehors et au dedans ; mais l'esprit français qu'invoquait précisément l'empereur Alexandre

[1] D'autre part, E. Daudet (*Hist. Émigration*), t. III, p. 527, cite une lettre d'Alexandre, d'après laquelle il aurait reconnu que « le vœu des Français était pour les Bourbons, mais qu'il voulait que la nation en décidât afin de n'être jamais exposé à en recevoir un reproche » (31 janvier).

[2] Vitrolles, p. 119, t. I.

n'était plus dirigé dans ce sens, et la suggestion russe ne trouva pas d'écho. Vitrolles termina la conversation par un éloge détaillé des Bourbons ; il s'efforça de prouver à son interlocuteur, qu'appuyés sur un régime constitutionnel et libéral, ils seraient bien reçus en France et donneraient par-là même à l'Europe un gage de paix et de durée, mieux fondé qu'aucun autre. Il n'est pas téméraire de dire qu'en sortant du cabinet impérial, Vitrolles avait, par son courage, sa franchise et sa bonne foi, exercé une certaine influence sur l'esprit du tsar et diminué de notable façon l'antipathie d'Alexandre à l'égard de ceux dont il s'était fait l'avocat.

Le lendemain, l'émissaire de Dalberg eut une courte entrevue avec Hardenberg, le ministre prussien ; celui-ci qui ne s'intéressait pas plus au sort de Louis XVIII qu'à celui de Bernadotte ou de Marie-Louise. lui répondit que la Prusse verrait d'un bon œil tout changement de gouvernement ; il ne se prononça pas davantage.

Vitrolles avait hâte de voir Lord Castlereagh qu'il savait être de tous les alliés le plus favorable aux Bourbons, dont il espérait plus d'encouragement et peut-être la déclaration décisive qui devait lier ouvertement la coalition aux princes dont il préparait le retour ; il fut déçu. A la cordialité, au ton de confiance de l'empereur Alexandre, succédait l'impassibilité, la raideur britannique de Castlereagh ; Vitrolles fut quelque peu déconcerté par cette attitude froide et réservée ; son interlocuteur le laissa parler sans mot dire. Dans sa réponse diplomatique, Castlereagh, loin de lui donner quelque bonne parole, insista surtout sur la difficulté de l'entreprise, sur l'impossibilité de la part du gouvernement britannique de faire le moindre sacrifice pour le rétablissement de l'ancienne maison de France ; « il

n'y avait point de ministère assez fort pour embrasser un pareil parti ». Il rendit d'ailleurs hommage aux sentiments nobles et dévoués qui animaient Vitrolles et ses amis ; il déclara que le prince régent avait personnellement les sentiments les plus favorables pour les Bourbons, mais qu'il y avait loin de ces sentiments personnels à une intervention politique. Il alla même jusqu'à conclure « que la cause des Bourbons était tout à fait impopulaire en Angleterre où on trouverait difficilement un journal qui osât se prononcer en leur faveur[1] ». Castlereagh poussait ainsi jusqu'à l'extrême les conséquences de sa tactique ; peut-être aussi Vitrolles, qui lui était inconnu, ne lui inspirait-il pas une confiance suffisante pour qu'il lui dévoilât toute sa pensée comme il l'avail fait aux coalisés ; il avait au contraire tout intérêt à répéter une fois de plus ce qu'il avait dit depuis trois mois à Louis XVIII et à la coalition : nous n'interviendrons pas dans une révolution intérieure, nous sanctionnerons le fait accompli.

Cependant Castlereagh n'avait pas modifié ses pensées ni sur la paix ni sur la Restauration ; il avait écrit quelques jours auparavant à son frère Charles Stuart qui représentait l'Angleterre à Châtillon : « Dans l'hypothèse presque inconcevable d'une acceptation *pure et simple* des conditions proposées *sans aucune modification*, *peut-être* n'y aurait-il pas d'objection à vous autoriser à la recevoir, *en réservant* la rédaction du projet dans la forme convenable[2]. »

Quelle façon plus diplomatique de dire qu'on ne veut pas traiter !

[1] Le récit de Vitrolles, écrit de longues années après l'entrevue, est-il exact ; on ne saurait l'affirmer.

[2] Castlereagh. *Correspondance*. 3e série, t. I.

L'hypothèse, presque inconcevable, ne se réalisa pas; Napoléon malgré les supplications de Caulaincourt, les ultimes avertissements de Metternich [1], rejeta la planche de salut que celui-ci lui tendait, et le 19 mars le Congrès de Châtillon était rompu. La nouvelle en arriva au quartier général des coalisés peu après celle de la proclamation de Bordeaux ; les deux faits étaient concomitants ; leurs conséquences s'enchaînaient : les Bourbons avaient fait le premier pas demandé et les alliés s'étaient dégagés d'avec Napoléon.

Le manifeste annonçant la rupture, qu'on rejetait tout entière sur l'empereur ne contenait pourtant rien sur la question gouvernementale. Mais les ministres de la coalition, profitant de la liberté que la rupture des négociations leur laissaient, invitèrent en commun dès le 21 mars le baron de Vitrolles à leur exposer ses plans et ses pensées ; celui-ci ne se fit pas prier et demanda qu'à tout le moins, dans un second manifeste, on s'engageât à ne plus traiter avec Napoléon ; c'était naturel de sa part, mais c'était peut-être aller un peu vite. « Malgré les murmures d'assentiment » qu'entendit Vitrolles, on refusa de conclure ce nouvel engagement ; mais à l'issue de la séance, Castlereagh et Metternich, prenant à part l'émissaire des royalistes, le chapitrèrent congrûment sur la conduite que les Bourbons auraient à tenir si leur cause finissait par triompher.

Metternich qui avait reçu quelques jours auparavant un mandataire du comte d'Artois, Wildersmett, lui avait dit en substance : Qu'on ne rétablisse pas l'ancien régime, qu'on ne bouleverse pas le nouveau ; qu'on ne se livre pas à la

[1] 18 mars. Metternich à Caulaincourt : « Il dépend encore de votre maître de faire la paix, le fait en dépendra peut-être plus de lui sous peu ; il y a ici des attaques très personnelles ».

réaction; qu'on soit pacifique, c'est l'essentiel, et qu'on emploie au début surtout, le moins d'émigrés possible; il avait même résumé ses exigences ainsi qu'il suit : « 1° Louis XVIII serait roi constitutionnel; 2° le roi ratifierait la vente des domaines nationaux; 3° le libre exercice des cultes serait maintenu; 4° les hommes en place seraient conservés, et la dette publique serait garantie [1]. » De son côté Castlereagh écrivait le 31 mars à Bathurst : « La vieille famille doit prendre le gouvernement tel qu'elle le trouve, confirmer les propriétaires sans réserve, employer les hommes politiques civils et militaires du dernier gouverment [2]. » Ainsi, par ces premiers conseils apparaissait la prétention de l'Europe de régenter le gouvernement qu'elle s'apprêtait à rétablir; on en verra plus tard tout le développement.

Au même moment, la coalition prenait un parti qui n'était d'ailleurs pas sans danger, mais qui devait amener la chute de Napoléon : marcher droit sur Paris avec toutes ses forces, en négligeant le gros de l'armée impériale qui se jetait sur les derrières de l'ennemi pour lui couper les vivres et le séparer de sa base d'opération. Ce projet, Talleyrand l'avait suggéré à Vitrolles, lequel l'avait maintefois proposé aux alliés; Pozzo di Borgo, qui arrivait d'Angleterre et qui avait la plus grande influence sur son maître adoptif, l'empereur de Russie, fit cesser les dernières hésitations de celui-ci; la capture d'un courrier [3], annonçant

[1] Folletête. *Un négociateur suisse du comte d'Artois.*

[2] Vitrolles raconte même qu'à la fin de la conversation on avait agité la question des personnalités nécessaires au soutien du nouveau trône : on avait parlé naturellement de Dalberg, de l'abbé de Pradt et de Talleyrand; on avait même cité Fouché.

[3] Ce courrier portait des lettres de l'impératrice et du ministre de la Police également inquiètes; si l'ennemi, disaient-elles, arrive à Paris, tout est perdu.

à Napoléon une certaine effervescence dans Paris, dissipa les objections de Schwartzenberg et des plus timorés ; le sort en était jeté.

Le quartier général se disloqua ; Alexandre et son fidèle vassal Frédéric-Guillaume se dirigèrent à franc étrier sur Paris ; au contraire l'empereur François se retira jusqu'à Dijon avec son chancelier ; il n'était pas séant que le père vînt assister au renversement du trône de sa fille et de son gendre. Quant à Castlereagh il prit le parti d'accompagner ces derniers ; dans quel but, on ne saurait dire ; pareille détermination semble en effet inexplicable. Laisser Alexandre partir seul pour Paris, lui confier par conséquent la dernière partie, c'était perdre volontairement le profit de toute une politique lente et patiente, dont le triomphe semblait imminent, c'était laisser tout le mérite de la Restauration, qu'il avait, seul de tous les coalisés, préparé de longue main, sur l'empereur Alexandre qui n'avait cessé de la repousser et de la combattre — et c'est précisément ce qui arriva.

V

Le 29 mars au soir les deux souverains de Russie et de Prusse, entourés des armées de Schwartzenberg, arrivaient devant Paris : à la vue des murailles de la capitale les soldats et les chefs frémirent d'enthousiasme ; jamais avant eux l'ennemi n'en avait approché. C'était de là au contraire qu'étaient partis depuis des siècles les régiments et les chefs qui avaient vaincu l'Europe ; c'était là le foyer de la Révolution qu'on avait mis vingt ans à éteindre. Les Parisiens que les Prussiens vaincus et les Autrichiens humiliés avaient naguère maudit, se trouvaient mainte-

nant à leur merci; le but sacro-saint de la grande guerre était atteint; les coalisés pouvaient de nouveau se croire les croisés du siècle, envoyés par la Providence pour écraser les révolutionnaires et les infidèles. L'empereur de Russie triomphait : le souvenir de la prise de Moscou se dissipait.

La joie était délicate et le triomphe complet : le vaincu ouvrait ses bras au vainqueur; Alexandre était le libérateur attendu! L'entrée des coalisés dans Paris ressemblait bien plus à celle de Bonaparte dans Milan qu'à celle de Napoléon dans Berlin, dans Vienne ou dans Moscou. Si le peuple, en qui aux heures de crises se personnifient davantage le devoir et l'honneur, se tenait muet et froid devant le passage des troupes victorieuses, la bourgeoisie, qui avait pris possession des grands boulevards, agitait des mouchoirs et poussait des vivats!

Peut-être cet enthousiasme spontané fut-il dû à cette circonstance du brassard blanc que plusieurs historiens ont mis en lumière. Ce brassard que les alliés avaient arboré comme signe de ralliement et de reconnaissance, on feignit à Paris de le considérer comme l'emblème des Bourbons; les alliés indiquant par là la conduite à tenir, on pouvait les suivre sans danger; les représailles n'étaient plus à craindre; cette circonstance fortuite faisait donc échouer pour ainsi dire la résolution des souverains de ne pas se prononcer avant les Français sur la question gouvernementale. Nouvelle journée des Dupes, put-on dire, puisque les Parisiens n'acclamèrent les Bourbons que, trompés sur la signification du brassard blanc, et puisqu'Alexandre ne se rallia à leur cause qu'en entendant ces cris et ces acclamations dont il ignorait la raison.

Le soir même de son entrée dans Paris, Alexandre, qui

par une modestie affectée, ou peut-être par une peur salutaire, avait refusé de séjourner aux Tuileries, se rendit à l'hôtel de Talleyrand, rue Saint-Florentin; c'est là que se tinrent ces conférences[1] où fut discutée et décidée la Restauration des Bourbons. L'empereur de Russie les présidait; son principal interlocuteur était Talleyrand; autour d'eux prenaient place le prince de Lichtenstein qui représentait l'empereur François, soit Hardenberg, soit même un instant le roi de Prusse; derrière le tsar se tenaient Nesselrode et Pozzo di Borgo, ses deux favoris, qui n'avaient soin d'intervenir qu'en temps opportun. Talleyrand en appelait tour à tour à Dalberg ou au baron Louis quand il sentait le besoin d'un aide. On ne vit à ces conférences aucun représentant de l'Angleterre; le fait est d'autant plus bizarre que Stewart, le frère même de Castlereagh, Aberdeen et Catcart étaient entrés à Paris avec les autres diplomates.

Qu'était devenue en cette dernière étape la candidature de Bernadotte; celui qui l'avait lancée tenait l'occasion pour la faire triompher; que ne le fit-il pas? Le prince royal de Suède avait compris la fausseté de sa position; se tenant ou étant tenu à l'écart du quartier général, il s'y savait combattu. Il ne s'était pourtant pas découragé, et, essayant de se réserver, il s'était avancé sans bruit en Belgique; les Anglais qui n'avaient pas grande confiance en lui l'accusaient de ne pas pousser à fond la campagne contre Anvers. Lui, négociait, intriguait de part et d'autre; il envoyait des émissaires au général Maison qui lui était opposé; il en envoyait à Wellington pour ressusciter sa popularité à Pau; il en envoyait au comte d'Artois; les

[1] Voir pour le détail Thiers, *Consulat et Empire*, t. XVII, p. 640 et suivantes. Henry Houssaye, *1814*, livre VIII. Sorel, *op. cit.*, t. VIII, p. 324-330.

uns et les autres essuyaient échec sur échec. Pourtant l'un d'eux, Vieilcastel, eut, au mois de mars, aux environs de Liège, la surprise de rencontrer le marquis de Bouillé, qui, au nom de Louis XVIII et par lettre autographe de celui-ci, offrait au prince de Suède « le titre de généralissime des armées françaises, l'autorité et la prééminence nécessaire à l'exécution de ses nobles projets[1] ». Entre temps, raconte Duvergier de Hauranne, le faubourg Saint-Germain voyait également en lui le Monk de Louis XVIII; d'autre part Napoléon, par l'intermédiaire du roi Joseph et d'un familier, chercha à le détacher de la coalition.

C'est le sort des intrigants d'être entourés et flattés quand ils peuvent être utiles et d'être rejetés avec mépris dès qu'ils ne le sont plus; Bernadotte, comme plus tard Talleyrand, le remarqua à ses dépens. L'empereur de Russie dont il n'avait pu se rapprocher à temps, l'avait oublié ; déjà, quinze jours plus tôt, il avait dit à Vitrolles qu'il avait abandonné son parti, et ce, probablement devant l'hostilité persistante de Metternich et de Castlereagh; une fois à Paris il n'eût pas pu prononcer son nom sans soulever un orage général; Bernadotte n'arriva dans la place que pour se voir tourner le dos par les Français comme par les coalisés; si le comte d'Artois le reçut aux Tuile-

[1] Pingaud, *Op. cit.* p.299, le même émissaire avait été envoyé directement à Bernadotte en novembre 1813 (voir plus haut). — Bernadotte écrivait le 19 mars au marquis de Chabannes, premier aide de camp de Louis XVIII : « Je suis tout entier pour la cause des Bourbons, et seul j'ai les moyens d'en assurer le triomphe; les alliés ne peuvent rien sans moi, car le peuple français a confiance en moi et déteste les alliés... Je suis sur le point d'entrer en France, de terminer la guerre; j'agirai en faveur des Bourbons: Maison a été onze ans mon aide de camp; je n'ai qu'à sommer les commandants de forteresses et ils se rendront immédiatement... Ne parlez à personne de cette conversation ; si les Suédois soupçonnaient que je suis attaché aux Bourbons, ils voudraient m'assassiner ! » En de pareilles occurences, il ne faut s'étonner de rien (Wellington. *Supplementary Despatches*, t. VIII).

ries, et Louis XVIII à Compiègne, ce fut pour lui souhaiter prompt départ; il comprit que s'il voulait conserver sa situation en Suède, il devait se faire oublier.

Par une proclamation datée du 31 mars, et rédigée par Nesselrode et Talleyrand, la coalition avait déclaré qu'elle ne traiterait plus avec Napoléon. On n'avait donc plus à choisir qu'entre une régence de Marie-Louise ou le rappel des Bourbons. Talleyrand avait enfin pris son parti; en restant à Paris malgré les ordres de l'empereur il avait en même temps abandonné l'impératrice et sa cause; s'il ramenait Louis XVIII, celui-ci ne pourrait lui tenir rigueur de son passé; on le lui avait fait comprendre. Il trouva donc de bonnes raisons pour soutenir sa cause, comme il en avait trouvé de bonnes pour tant d'autres, — c'est le propre de l'avocat, — et il les exposa, avec sa gracieuse nonchalance, et son sourire sceptique, devant ses hôtes qui n'attendaient que sa plaidoirie pour clore le débat. « La France au milieu des horreurs de l'invasion voulait être libre et respectée, c'était vouloir la maison de Bourbon dans l'ordre prescrit par la légitimité; l'Europe inquiète encore au milieu de la France voulait qu'elle désarmât, qu'elle rentrât dans ses anciennes limites, que la paix n'eût plus besoin d'être constamment surveillée; elle demandait pour cela des garanties; c'était aussi vouloir la maison de Bourbon »[1]. Talleyrand exposa ces vues peut-être moins magistralement et avec plus d'hésitation que dans ses mémoires; Alexandre et le prince de Lichteinstein, soit qu'ils voulussent éprouver ses convictions, soit qu'ils hésitassent encore, lui représentèrent que ces sentiments de la France ne leur étaient pas clairement apparus depuis qu'ils avaient

[1] Talleyrand. *Mémoires*, t. II, p. 156.

franchi le territoire, si ce n'est à Bordeaux, et que la question était encore bien trouble[1].

Talleyrand haussa alors le débat, et élevant le retour des Bourbons en nécessité théorique il déclara : la régence, Bernadotte, la République ne sont que des intrigues, la Restauration seule est un principe, c'est le triomphe de la légitimité ». Cette évocation d'un principe, à l'esprit mobile et facilement idéaliste d'Alexandre, était un éclair de génie.

Pressé par Pozzo di Borgo qui s'était dès l'abord prononcé pour Louis XVIII, Alexandre eut un dernier moment d'hésitation dans la conférence où les maréchaux Ney et Macdonald, apportant l'abdication de l'empereur, défendirent la cause de la régence ; peut-être finalement l'aurait-il adopté, beaucoup l'ont cru, si la nouvelle de la trahison de Marmont survenant au moment même, ne lui avait paru une preuve que l'armée n'était plus unanime, et ne l'avait rejeté définitivement cette fois vers les Bourbons[2].

Mais si le tzar acceptait la Restauration, il ne prétendait pas la faire ; en réalité par son acceptation il en était le véritable artisan, mais il ne voulait pas le paraître. Il prétendait que jusqu'au bout l'Europe se tînt à l'écart de la question. La tactique qu'il avait indiquée dans sa note du 13 février[3] devait être suivie ; le moment était venu de faire parler et de faire agir les corps constitués, puisque Paris

[1] Cf. le récit d'un prisonnier anglais, témoin impartial, sur la première manifestation royaliste du 31 mars sur les boulevards : étonnement, froideur générale, scepticisme : J. de Lacharrière : *Mémoires* de Mme de Marigny et de T.-R. Unterderwood.

[2] Quant à Schwartzenberg dont la proclamation était fort bourbonienne, Beugnot accuse Pozzo di Borgo de la lui avoir rédigée et fait signer à la dérobée (c'est un peu invraisemblable). Beugnot, *Mémoires*.

[3] Voir plus haut, p. 54.

leur laissait la parole; Talleyrand s'en chargea. Il sut tenir aux sénateurs le langage qui convenait, répandant flatteries et promesses, réveillant leur orgueil endormi.

Comme le Sénat romain renversait le lendemain de la mort de l'empereur les statues qu'il lui avait fait élever, et vouait à l'exécration sa mémoire, le Sénat impérial, serviteur fidèle des ordres et des désirs de Napoléon, prononça sa déchéance en se fondant sur l'illégalité même des décrets qu'il lui avait fait prendre[1]. Le conseil municipal entrant alors en scène, émit le vœu « que le gouvernement monarchique fût rétabli dans la personne de Louis XVIII et de ses successeurs légitimes ». La capitale ayant parlé, le même Sénat put parachever la tragicomédie le 6 avril, par une déclaration « qui appelait *librement* au trône de France, Louis-Stanislas-Xavier, frère du dernier roi ».

La fatalité faisait présider l'empereur Alexandre à la Restauration de ces princes qu'il avait combattus, qu'il méprisait, qu'il avait, à plusieurs reprises, déclarés indignes, contre lesquels il conservait, au lendemain même du 6 avril, une aversion intime et une incurable défiance. Aussi ne se pressait-il pas d'appeler le frère du nouveau souverain à faire son entrée dans la capitale. Lui-même était alors roi de Paris, sa popularité était sans partage; on l'entourait, on le félicitait, on l'acclamait; avec l'aide de Talleyrand il tranchait toutes les questions litigieuses; ou plutôt il s'en remettait à celui-ci de tout le gouvernement; Talleyrand avait pris la place vacante de premier ministre, Alexandre l'y intronisait et l'imposait par là même à Louis XVIII.

[1] La déchéance ne fut votée que par 64 membres sur 140 dont le Sénat se composait.

Quant à Castlereagh, le véritable instigateur de la Restauration, il s'apercevait un peu tard de la faute qu'il avait commise en restant à l'écart et en donnant ainsi carte blanche à l'empereur Alexandre ; cette Restauration qu'il avait rêvé d'accomplir en faveur de l'Angleterre ne s'accomplissait-elle pas sans elle et contre elle ? Ce que lui écrivait son frère Stuart n'était pas pour le rassurer : « On déplore votre absence ; Alexandre est tout-puissant ; on peut craindre des arrangements commerciaux entre la France et la Russie qui léseraient considérablement l'Angleterre ; il est évident que la politique de l'empereur de Russie a été de coqueter avec la nation française plutôt que de faire une déclaration publique et manifeste au profit de Louis XVIII ; il s'est conduit avec tant d'adresse depuis son arrivée ici qu'on ne saurait calculer le degré d'influence qu'il a obtenu sur l'opinion parisienne[1]. » Peut-être le roi de France va-t-il se laisser prendre au même mirage que le peuple de Paris. Peut être, considérant Alexandre comme le restaurateur de son trône, mettant de côté l'antipathie que son caractère lui inspire, conclura-t-il avec lui quelque entente ? Peut-être les efforts de la diplomatie britannique vont-ils profiter à la seule Russie ? On peut tout craindre.

Heureusement pour l'Angleterre, Louis n'est pas dupe de la manœuvre ; le 20 avril, dissipant toute équivoque, il adresse au prince régent ce fameux discours : « *C'est à Votre Altesse Royale, à ses sages conseils, à ses nobles efforts, à l'infatigable persévérance de sa nation, que nous attribuerons toujours, après la Providence, le rétablissement de notre famille sur le trône de France.* »

[1] 4 et 5 avril. Stuart à Liverpool et à Castlereagh (Castlereagh, *op. cit.*, p. 436 et 441).

Justes remerciements pour tant de services rendus, pour tant de subsides accordés, pour l'hospitalité reçue. Hommage rendu à la vérité historique, mais vérité bien inopportune à proclamer à pareil jour ! Quelle faute pour un roi de reconnaître ainsi sa vassalité ! Quel fondement au reproche qui ne tardera pas à naître : la monarchie est rentrée dans les fourgons de l'étranger. Si Louis XVIII, d'ordinaire si habile, si fier et si réservé, s'est ainsi découvert, c'est en réalité bien moins pour remercier le prince régent que pour se dégager de tout lien de reconnaissance vis-à-vis du Sénat et d'Alexandre. Celui qui va octroyer la Charte de Saint-Ouen ne veut rien devoir à un corps de révolutionnaires, qui, après avoir cru pouvoir disposer du trône, use maintenant du pouvoir constituant ; il ne veut également rien devoir au souverain, qui, faisant montre de la même prétention qu'à Mittau, lui a envoyé au lendemain du 6 avril un de ses fidèles, moins pour le féliciter que pour le conseiller. Puisqu'il faut passer pour un instant en tutelle, Louis XVIII choisit comme tuteur l'Angleterre, indiquant ainsi, dès le début, les préférences de son caractère et de sa politique.

L'empereur de Russie n'abandonne pas ainsi la partie ; puisqu'il a collaboré à la Restauration, il veut en retirer quelque avantage ; la politique n'est pas une affaire de sentiment. Alors, concurremment avec l'Angleterre, avec plus de hardiesse, la Russie s'efforce de capter à son profit les bonnes grâces du nouveau gouvernement. Mais si l'une triomphe, ce ne peut être que de l'autre ; la rivalité des deux diplomaties ne peut que croître devant le nouvel objet de leurs vœux communs ; elles vont s'efforcer maintenant de flatter la nation que depuis quelque temps elles s'excitaient à diminuer. Nulle preuve meilleure de la

force intrinsèque de celle-ci; la Restauration qui était devenue le but suprême des coalisés, portait donc en germe, d'une façon certaine, la dissolution même de la coalition.

Alexandre, moins intéressé aux clauses de la paix de l'Europe avec la France, pouvait facilement faire le magnanime; l'Anglais conservait contre la France elle-même un sentiment de haine trop profond pour le suivre à ce moment sur ce terrain. Le ministère du prince régent désapprouva formellement les concessions qu'Alexandre demandait pour la France; Lord Liverpool adressa à ce sujet plusieurs notes à Castlereagh : pourquoi, lui demandait-t-il, ne profitait-on pas plus entièrement d'une victoire complète? Pourquoi se départissait-on en faveur de la France des clauses qu'on avait fixées dès le mois de janvier 1814? pourquoi lui laissait-on la Savoie? pourquoi lui accordait-on quelque agrandissement en Belgique et dans le Palatinat, sur la frontière de 1789? pourquoi surtout parlait-on de lui rendre quelques colonies? Sans doute il plaisait à Liverpool de voir le roi reconnaître les services que l'Angleterre lui avait rendus; mais les intérêts matériels et immédiats ne devaient-ils pas passer les premiers?

Castlereagh comprenait le danger de la générosité d'Alexandre; il ne pouvait surenchérir, et se rendait compte qu'après tout c'était pour le moment inutile; Talleyrand, chef de la diplomatie royale, ne le poussait pas dans cette voie; il était surtout pressé de signer la paix coûte que coûte, et le gouvernement ne paraissait vraiment pas se soucier de conserver, en dehors des anciennes limites, des territoires qu'il aurait dûs à la Révolution; Louis XVIII l'avait fait comprendre depuis de longs mois au gouvernement anglais[1].

[1] Bathurst à Wellington, 18 janvier 1814 : « Monsieur est autorisé par

Si d'autre part, Alexandre commençait à prêcher à la cour des Tuileries le modérantisme et le libéralisme, ces prédications paraissaient intempestives et superflues; l'Angleterre ne le suivait pas encore, et par une curieuse conversion, Castlereagh qui quelques semaines auparavant indiquait comme nécessaire la collaboration des hommes des anciens gouvernements au nouveau, écrivait à Liverpool, blamant la liberté des cultes et l'introduction des célébrités de l'empire dans la Chambre des Pairs. Nous verrons par la suite les efforts des diplomaties rivales, leurs succès et leurs échecs successifs; constatons seulement qu'au moment du traité du 30 avril, quand Alexandre, après avoir été reçu par Louis XVIII, quitte la France, le nouveau gouvernement, sinon le peuple, le voit partir avec plaisir, sans lui savoir aucun gré de sa conduite.

Conduite résultant du hasard beaucoup plus que de la volonté réfléchie. Après coup et de loin la Restauration peut paraître la conclusion nécessaire et naturelle de la lutte de l'Europe contre la Révolution; en fait cette conclusion n'était apparue clairement qu'au gouvernement britannique. La phrase de Talleyrand sur la légitimité, dont le principe fut peu à peu développé dans toute l'Europe, n'était qu'une inspiration du moment, et les contemporains, témoins des pensées de la France et parfois des hésitations de la coalition, ont considéré la Restauration comme un acte politique, accompli dans un but politique, par des hommes politiques, que la rigidité des principes n'avait jamais touché. L'affirmation de Beugnot, qui fut un de ces témoins impartiaux et renseignés

Louis XVIII à déclarer aux alliés qu'il est prêt à signer la paix sur les bases territoriales de la France avant la Révolution. » Wellington. *Supplementary despatches*, t. VIII.

est la meilleure preuve de la fragilité de l'œuvre accomplie : « J'ai pu mieux qu'un autre connaître les dispositions des cours, et je reste persuadé que si le Sénat eût appelé au trône une famille autre que celle des Bourbons, elle eût été acceptée de l'Europe, je ne dirai pas sans difficulté, mais avec une sorte de complaisance, tant était répandu autour des souverains le préjugé, ou *cette prédiction* de l'empereur Alexandre que les princes de la maison de Bourbon trouveraient de grandes difficultés à s'établir en France[1]. »

[1] Beugnot. *Mémoires*, p. 446.

L'opinion de Barante, quoique moins fondée est encore plus affirmative « Les puissances alliées n'avaient guère prémédité une Restauration de la maison de Bourbon sur le trône de France, et n'étaient rien moins que favorables à cette éventualité. » *Souvenirs*, t. II, p. 30.

CHAPITRE III

LES DÉBUTS DU RÈGNE ET LE CONTROLE EUROPÉEN

I

Sa victoire consommée, l'Europe considère la France comme un malade qu'elle veut guérir, après l'avoir prudemment amputé[1]. Le médecin est survenu sans qu'on l'appelât, le sujet se trouvait jusque-là très satisfait de son état; il vivait de sa fièvre que ses voisins déclaraient pernicieuse pour lui et les siens. Mais il est maintenant tant et si bien entouré qu'il ne peut se soustraire à la surveillance qu'on organise autour de lui. L'Europe a donc commis des témoins qui se contenteront d'observer et de noter leur diagnostic; ils contrôleront les méthodes employées pour la guérison, ils n'interviendront qu'autant que le malade le permettra, et il ne le permettra guère, refusant les conseils dont il n'aura que faire ; ils se réserveront pour le jour où une intervention plus sérieuse sera jugée nécessaire, si un nouvel accès de cette fièvre chronique reparaît, et si le calmant ne suffit pas à en combattre les effets. On prendra alors d'autres mesures qui, en garantissant la

[1] Le traité du 30 mai 1814 réduisait la France à ses limites de 1789, à l'exception de la Savoie qui lui était conservée. On reprocha vivement à Talleyrand d'avoir abandonné sans compensation les places fortes d'Allemagne ou de Belgique encore occupées par l'armée française.

santé du malade, garantiront surtout la sécurité de ses médecins si attentionnés autour de lui ; on changera le remède ou on l'administrera autrement.

Le gouvernement des Bourbons est ce remède que l'Europe victorieuse a indiqué à la France épuisée par les luttes de Bonaparte. Parmi les témoins qu'elle a placés autour d'elle, deux sont particulièrement notables, ils s'appellent : Wellington et Pozzo di Borgo.

Ils étaient l'un et l'autre les représentants en France des deux puissances qui avaient pris la plus grande part à la Restauration, et ils avaient tous deux plus de renom, plus de relations, et aussi plus d'intelligence et d'activité que les autres ambassadeurs à Paris. Sans doute, Metternich s'intéressait fort à la façon dont les Bourbons allaient s'acclimater dans la France nouvelle, mais son représentant, le général Vincent, peu connu, tint peu de place dans l'histoire de cette époque, et on ne peut trouver trace de son intervention, pas plus que de celle de son collègue de Prusse, le comte de Goltz, qui envoyait pourtant à sa cour des aperçus souvent très justes sur la situation.

Au contraire, dès les premiers mois de 1814, — que sera-ce au lendemain de Waterloo? — la personnalité de Wellington s'imposait. Il avait attiré sur lui l'attention de l'Europe par sa lente mais si courageuse campagne en Espagne contre les armées françaises. Depuis le jour où, renfermé dans les lignes de Torrès Vedras, il avait stoïquement supporté leur assaut, jusqu'au moment où l'armistice lui avait arraché les armes des mains, il avait fait preuve de la même endurance et de la même capacité. L'Angleterre, qui n'avait pas dans ses annales beaucoup de généraux illustres, vantait d'autant plus un des artisans de la commune victoire. L'Espagne, délivrée du

joug des Français, le glorifiait à l'envi, et ceux-ci même le saluaient comme leur libérateur, au moment où ils n'avaient pas assez de malédictions pour l'empereur déchu. Le gouvernement anglais avait nommé Wellington ambassadeur à Paris et duc; le gouvernement français lui faisait fête dans ses nouvelles fonctions, à la fois comme au général à qui le duc d'Angoulême avait dû son entrée dans Bordeaux, et comme au représentant du pays auquel le roi avait déclaré devoir sa couronne.

Avant de s'installer à Paris, le nouvel ambassadeur eut d'ailleurs à terminer quelques négociations avec les généraux français qu'il avait battus, à recevoir les hommages de Ferdinand VII qui lui devait son trône, et les félicitations enthousiastes de ses concitoyens britanniques; aussi dut-il consacrer ses premières semaines de loisir à de fatigants voyages[1]. Il se reposa seulement en Angleterre pendant le mois de juillet; puis, le 5 août, repassa sur le continent, traversa la Belgique, se mettant déjà en rapports avec le prince d'Orange et le roi de Hollande dont il deviendra le défenseur l'année suivante, et s'installa à Paris le 22 août. Il y trouva les instructions diplomatiques qui devaient le guider dans ses nouvelles fonctions.

Le ton général en est particulier à ce peuple ordonné et soigneux qui ne prise pas les grandes considérations et les développements inutiles; divisées en dix-huit articles, elles énumèrent simplement les mesures à prendre, les actes à accomplir, les faits à observer, la conduite à tenir; ce ne sont pas, comme les fameuses instructions de Talleyrand, de longs morceaux de rhétorique, ou des aperçus géné-

[1] Le 1er mai il quitte Toulouse; est le 4 à Paris; quitte Paris le 9; est le 13 à Toulouse: quitte Toulouse le 17; est à Madrid le 24; y reste jusqu'au 2 juin; arrive à Bordeaux le 11; y reste jusqu'au 15; arrive à Paris le 18; le quitte le 22 et est à Londres le 26.

raux sur une situation complexe, ou, comme les notes de Pozzo di Borgo, de majestueux et, d'ailleurs, fort intéressants mémoires; ce sont des ordres concis, brefs, mais clairs, distincts les uns des autres. Certains sont à noter. Après avoir, en des articles successifs, recommandé à Wellington de s'informer des intentions du gouvernement français vis-à-vis des puissances étrangères, et de s'occuper avec soin des intérêts des Anglais résidant en France, Castlereagh, l'auteur de ces instructions, en son article VIII, dirige l'attention de son ambassadeur vers la nature même de ce gouvernement, vers les principes qui le dirigent, vers les ministres qui le composent. Il devra étudier les dispositions et « les intérêts de plusieurs personnes des deux sexes qui sont ou peuvent être dans la confiance du roi, s'enquérir des vues et du caractère des ministres de l'État non seulement par rapport à leurs inclinations pacifiques ou belliqueuses, mais encore à leurs relations les uns avec les autres, leurs opinions, leur capacité, leur pouvoir, et le degré d'influence qu'ils ont ou pourraient avoir sur le roi[1] ». Cette connaissance, il faudra s'efforcer de l'obtenir, ajoutent les instructions, sur toutes les personnes qui détiennent le pouvoir dans les départements, et sur les factions qui peuvent y naître. De plus l'ambassadeur devra, comme il est plus naturel, s'enquérir avec soin des moyens de défense du pays, de l'état de l'armée, de ses ressources financières et des moyens de les augmenter ; au lendemain d'un traité de paix, ne faut-il pas toujours se renseigner sur les dangers d'une nouvelle guerre?

Wellington prenait possession de son poste quatre mois après l'établissement du nouveau gouvernement ; il n'avait

[1] Wellington. *Supplementary Despatches.* t. IX, p. 168.

été qu'un témoin intermittent des premiers jours. Pozzo di Borgo, au contraire, avait eu plaisir à constater le calme qui avait succédé, sitôt la paix signée, à la fièvre et à l'agitation des derniers jours de la guerre.

Quoique Corse, Pozzo avait été un des ennemis les plus acharnés de Napoléon ; celui-ci l'avait poursuivi de sa colère durant tout son règne ; il avait donné son signalement à tous les fonctionnaires de l'empire en même temps qu'un ordre d'arrestation : « Taille de 5 pieds 6 pouces, complexion plutôt faible, nez prolongé, de belles dents, ordinairement habillé de noir, parlant assez bien le français et l'anglais, mal l'allemand, de la finesse ou plutôt de la ruse, autant que de l'esprit, insinuant dans la conversation, emporté, élevant la voix dans la discussion, ayant de belles mains et affectant de les montrer[1]. » Il avait fui le courroux impérial en Angleterre puis en Russie. Alexandre avait déjà apprécié ses dons d'observation quand l'alliance de Tilsitt l'obligea à se séparer de son nouveau conseiller. Celui-ci repartit en Angleterre, y fit connaissance des Bourbons, et quand en 1813 il revint auprès de l'empereur de Russie, il y soutint avec persévérance et habileté la cause de Louis XVIII, et ne contribua pas peu à la faire triompher. L'ambassade de France que l'empereur lui donna était la juste récompense de ses efforts. Cette nomination, bonne pour la Russie qu'il représenta avec éclat pendant vingt ans à Paris, était excellente pour la France; les services qu'il rendit à son pays d'adoption furent immenses, on le verra[2].

[1] *Correspondance de Pozzo*, Introduction, p. VI.

[2] L'ambassade de Russie était alors place Vendôme, n° 14. Elle fut plus tard transportée 1, rue des Champs-Élysées (rue Boissy d'Anglas) dans l'hôtel où se trouve maintenant le cercle de l'Union artistique.

Il pouvait se réjouir à bon droit des facilités que le nouveau gouvernement trouvait à ses premiers pas. Mais il sentait que le plus fort n'était pas fait, que l'organisation complète de l'État demandait beaucoup d'habileté et de bonne foi, si on ne voulait pas que les dispositions favorables des premiers jours s'évanouissent rapidement.

Depuis longtemps, l'empereur Alexandre avait entrevu les difficultés qui allaient assaillir le nouveau gouvernement; pendant longtemps, il n'avait pas cru les Bourbons capables de les surmonter. Il avait fait part de ses craintes à ses alliés, et tous, Metternich comme Castlereagh, avaient plusieurs fois exprimé le désir de voir le nouveau gouvernement agir avec discernement, en suivant fidèlement les doctrines constitutionnelles et libérales. Alexandre, plus entreprenant que ses collaborateurs, avait voulu communiquer ses vues à Monsieur, dès qu'il vint prendre la direction provisoire des affaires, et au roi, à peine arrivait-il à Compiègne. Louis XVIII n'avait guère écouté l'importun conseiller ; mais Alexandre ne s'était pas tenu pour battu, il avait recommandé à son ambassadeur de retenir les gouvernants dans le droit chemin ; il avait retardé son départ de la capitale, pour assister à la réunion des Chambres, et jouir, au moins chez autrui, de l'inauguration d'un régime parlementaire. Fatigué d'attendre, il avait pourtant quitté Paris avant cette cérémonie, se contentant d'y laisser son fidèle conseiller Nesselrode, à charge de lui en rendre, quelques jours plus tard, un compte détaillé.

L'Europe, dont les souverains quittaient Paris en juin, dont les armées évacuaient lentement le territoire en juillet était satisfaite de l'état de la France. Les diplomates contemplaient leur œuvre avec joie et surprise. Jamais

dans leurs longues combinaisons, ils n'avaient imaginé une si prompte et si unanime soumission. Il avait suffi que leurs armées eussent triomphé de Napoléon, et qu'ils eussent eux-mêmes prononcé sa condamnation, pour que le peuple français s'inclinât et laissât tomber presque sans mot dire celui qui était naguère son idole. Il avait suffi qu'ils suggérassent l'idée d'une restauration de l'ancienne monarchie, pour que des hommes d'État se trouvassent prêts à en favoriser l'accomplissement, pour que l'immense majorité du pays l'acceptât. L'armée elle-même s'inclinait, il est vrai, non sans murmure, les maréchaux donnant l'exemple ; les officiers, en très grand nombre, envoyaient au nouveau gouvernement des adresses de soumission, parfois de félicitations ; les plus près de la place s'en allèrent caracoler à la portière du roi, lors de son entrée dans la capitale. Ils se précipitaient vers les Tuileries, vers les ministères. A peine fronçaient-ils les sourcils quand ils apprenaient que leur nouveau ministre de la Guerre, était le général Dupont, le seul de tous les officiers de l'empire qui eût capitulé en rase campagne : mais l'impression de ces premières semaines de paix était bonne.

La France, qui a salué par un soupir de soulagement la signature du traité qui lui retranchait sans discussion possible la plus grande partie de ses conquêtes de naguère, ne se soucie point de tel ou tel ministre ; elle aime le nouveau ; elle est toute curieuse d'en jouir. Le Français vient de se découvrir une nouvelle passion : il est constitutionnel ; de toutes les nouveautés, celle-ci est la plus remarquable. « La Charte » est l'objet d'un amour universel, enthousiaste, et par-là même provisoire. Beugnot, qui avait trouvé ce mot parmi les vieilles traditions du moyen âge ne se doutait certainement pas,

en le proposant au roi, quelle fortune allait s'attacher à lui pendant un demi-siècle : la Charte, c'était la liberté acquise, conquise, et cette conquête compensait la perte de toutes les autres ; c'était le régime parlementaire promis, la gloire de la tribune recouvrée, c'était la paix maintenue, assurée par les représentants même de la nation ; la Charte, c'était la garantie de l'ordre ; la Charte, c'était aussi la garantie des conquêtes morales de la Révolution ; c'était la garantie de l'égalité devant la loi, la garantie de la vente définitive des biens nationaux, c'était la garantie de la liberté religieuse. La Charte contenait tout, la Charte était tout, et, en fait, la Charte n'était rien — qu'une déclaration platonique de plus. — Quel est l'intérêt d'un manifeste, d'une profession de foi, d'une constitution même, si ce n'est la façon dont elle sera exécutée ? à quoi sert la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, si la Convention doit gouverner comme si elle était nulle et non avenue ? de quelle utilité est la constitution de l'an VIII si Napoléon n'en tient pas compte ? pourquoi se réjouir de la Charte avant de savoir comment elle sera appliquée ? un gouvernement nouveau-né n'existe qu'en puissance.

On s'aperçut vite qu'il n'y avait pas de gouvernement, mais des gouvernants qu'aucun lien sérieux ne reliait entre eux, qui agissaient chacun selon ses traditions, son passé, son entourage, et qui n'avaient pas de chef. La solidarité ministérielle est inutile quand le chef de l'État est un homme d'action, qui est à lui seul tout son gouvernement, ou tout au moins qui prétend en diriger la marche ; le rôle de premier ministre n'a pas alors de raison d'être ; Louis XIV n'en eut jamais, Napoléon pas plus ; il eut été inutile en face de l'un et de l'autre ; il était indis-

pensable aux côtés de Louis XVIII. Il ne faut pas croire que celui-ci était incapable ; loin de là ; il était, au contraire, fort intelligent, de cette intelligence fine et non pas très profonde des « amateurs » qui jugent la surface de toutes choses, tout en n'en percevant pas le fond, plutôt par paresse que par impuissance. Mais comment, d'ailleurs, Louis XVIII pouvait-il d'un premier coup d'œil juger une situation, et un pays, également nouveau pour lui ? S'il est vrai, comme on l'a dit, qu'il connaissait fort bien l'Europe, il ne connaissait plus la France, et cette ignorance dont il avait conscience, doublée de ce scepticisme dont il ne pouvait se défaire, suffisent à expliquer sa conduite hésitante. Dans ce même cabinet des Tuileries, où Napoléon dictait à ses ministres, Louis écoutait les siens, tour à tour ; ils s'y succédaient souvent, mais ne s'y réunissaient guère ; ils venaient des quatre coins de la politique, ils ne se connaissaient pas, ils s'estimaient parfois très peu, ils ne faisaient rien pour se comprendre, et tout pour se nuire.

Le président du gouvernement provisoire, Talleyrand[1], en dépit des apparences, était rentré dans le rang ; il était ministre des Affaires étrangères, et s'occupait exclusivement de son département : il avait essayé d'acquérir quelque autorité à la cour et sur le roi ; il s'était vite rendu compte que son passé ne le lui permettait pas ; il n'y était pas indispensable, partant il y était inutile. Ferrand, l'homme de la « ligne droite », le lui disait sans ambage. Montesquiou, quoique abbé, était dilettante ; homme d'ancien régime, mais constituant célèbre, il n'était pas

[1] Sur les ministres de la première Restauration, et leurs actes, outre les ouvrages déjà cités, voir Pasquier, Talleyrand, Beugnot, Barante, Jaucourt, Soult (*Mémoires et Correspondances*).

toujours bien reçu à la cour ; ayant un ministère très délicat à diriger, celui de l'Intérieur, il avait appelé à ses côtés Royer-Collard, dont le nom, déjà connu, était synonyme de réformes libérales et de principes parlementaires, et Guizot, un protestant. Cette seconde nomination semblait un paradoxe dont Montesquiou n'était pas peu fier, mais qui n'avait pas contribué à augmenter sa popularité dans l'entourage du roi. Lui aussi cherchait et cherchera longtemps, avec plus de persévérance que Talleyrand, à prendre dans le ministère la première place, sans pouvoir jamais y parvenir.

Le baron Louis n'avait d'autre ambition que de réorganiser les finances du royaume, et demandait pour cela une politique sage et modérée, qui relèverait les cours publics. Malouet prenait possession du département de la marine qui n'existait plus que de nom ; il ne tarda pas à y mourir de vieillesse. Le général Dupont entrait au ministère de la Guerre dont l'importance était alors jugée exagérée ; ce n'était pas un ministère à reconstituer, mais bien à restreindre, avec habileté, sans bruit. A Beugnot, le rédacteur de la Charte, et des bons mots qu'on prêtait à tous les princes, on n'avait pu attribuer que la police générale pour laquelle il n'avait aucune compétence, où il allait faire beaucoup plus de fautes qu'il ne pouvait rendre de services.

Quant au chancelier Dambray, inconnu depuis vingt-cinq ans, il s'était tout à coup imposé comme garde des sceaux, sitôt la chute de l'empire, par le seul souvenir de ses succès oratoires d'avant 89. Très âgé, il avait disparu dans ses terres pendant toute la Révolution ; Barante dit que non seulement il n'y avait rien appris, mais qu'il n'avait même rien lu ; Jaucourt le représente avec peu

de respect « comme un agneau bêlant et approuvant toujours. »

Il semblerait que le ministère est complet ; cependant, il y a encore un tout petit portefeuille qui n'a de ministériel que le nom, la maison du roi, et dont le titulaire, est pourtant, après Louis XVIII, ou avant lui, le plus important personnage du royaume : c'est le favori : Blacas. Si Louis XV gouvernait selon le bon plaisir de ses maîtresses, son petit-fils sembla ne régner que selon les tendances de ses favoris, et l'autorité de ceux-ci excita dans les hautes sphères de la société une jalousie et une critique beaucoup plus âpres que les prétentions de celles-là ; Montesquiou, dans un jour de colère, le déclara tout crûment à Louis XVIII : « Votre Majesté ne doit pas oublier que si les Français ont passé à leurs rois toutes leurs maîtresses, ils n'ont jamais pu supporter un favori. »

Très arrogant et très fier de la confiance dont il se savait l'objet, Blacas faisait, consciemment ou non, tout ce qu'il fallait pour aigrir encore les rapports ministériels. Seul, il était admis à toute heure dans le cabinet du roi, s'y rendait sitôt qu'il savait qu'un ministre y exposait une question importante, prenait part à la discussion, et faisait finalement prévaloir son avis. C'était un premier ministre occulte, sans mandat, sans responsabilité, et sans l'autorité nécessaire à ce rôle.

Ce manque d'unité dans le gouvernement avait paru, dès l'abord, si gros de conséquences aux observateurs étrangers qu'ils avaient fait part de leurs réflexions à leurs cours respectives. Pozzo di Borgo en particulier, dont les dépêches sont les plus précieux documents de l'époque, développait, dès le 13 juin, les dangers de cette anarchie gouvernementale : Comment, disait-il, le roi ne s'aperçoit-

il pas des avantages d'un ministère solidaire qui prendrait des décisions et les appliquerait, sans engager la responsabilité du souverain qui ne peut que souffrir d'être mise en jeu si souvent et si à contre-sens : « le travail particulier qu'il fait avec un ministre sur les affaires intérieures, s'il ne rencontre pas l'approbation du public est immédiatement désavoué par les autres : aussi le gouvernement se déjuge lui-même et expose sa propre considération[1]. » L'influence de Blacas lui paraissait funeste aux intérêts de la monarchie, et il commençait à le dire au roi, à l'intéressé lui-même, comme il l'écrivait à l'empereur de Russie.

Wellington, plus tard, la dénonça à son tour, ce qui explique qu'au lendemain des Cent-Jours, ce fut une double condition imposée à Louis XVIII que la constitution d'un ministère solidairement responsable et l'éloignement de Blacas.

II

Le Français qui supporte patiemment qu'on lui supprime ses libertés primordiales, en dépit qu'il en dise, n'aime pas à être gêné dans ses habitudes quotidiennes ; aussi rien ne pouvait davantage le toucher et l'aigrir que l'ordonnance que rendit Beugnot le 7 juin sur la stricte observation du repos du dimanche. Il y était dit que tous les ateliers, chantiers et boutiques devaient en ce jour être fermés sous les peines les plus sévères, que les commerces d'alimentation devaient également être suspendus durant la durée des offices. Ce fut une protestation formidable et quasi générale. Les constitutionnels, qui ne cherchaient

[1] Pozzo di Borgo. *Correspondance diplomatique* (1890), 13 juin, p. 5.

alors qu'à copier l'Angleterre, ne purent persuader aux Français qu'on ne faisait ainsi qu'imiter une vieille coutume de Londres et que les Anglais ne s'en trouvaient pas plus mal. On ne vit en France que la contrainte matérielle, et les raisons toutes religieuses de l'ordonnance ; elles furent d'ailleurs assez maladroitement soulignées par le ministère lui-même qui, à quelques jours de là, à l'occasion de la Fête-Dieu, rétablit le droit aux processions.

Dans ce premier acte se dévoilait l'ignorance de la cour, sur l'état de la France nouvelle. Ce phénomène peut paraître d'autant plus extraordinaire que Beugnot qui était l'instrument de cette première faute, avait dû, comme préfet de l'Empire, faire ample connaissance avec l'esprit du pays. Un changement dans le gouvernement central ne suffisait pas à modifier les sentiments du peuple et de la bourgeoisie à cet égard ; bien au contraire, l'Église et les prêtres qui étaient passés au second rang sous l'administration impériale, qui, par le fait même, étaient arrivés dans le silence à grandir leur influence dans les esprits, devaient souffrir de se voir ainsi remis en avant et protégés par le gouvernement. De l'indifférence, beaucoup passèrent à l'hostilité ; le fantôme d'une religion d'État causait une peur irraisonnée. On put, dans la protestation qui s'éleva contre les ordonnances de Beugnot, s'appuyer sur la Charte ; on n'y manqua pas. Les collègues de Beugnot au ministère n'ayant pas été avertis de ce qui s'y était fait dégagèrent leur responsabilité ; ainsi se manifestaient pour la première fois les inconvénients que l'ambassadeur de Russie avait signalés : les ordonnances lui parurent malencontreuses et illégales, et il le dit[1].

[1] Pozzo à Nesselrode 13 juin 1814 : « Cette ordonnance qui par elle-même n'avait qu'un but moral et religieux a été rédigée de manière à rencontrer

La question la plus délicate que la nouvelle monarchie eut alors à traiter était celle de la reconstitution de l'armée; elle l'aborda brutalement. L'armée, malgré l'apparence, ne pouvait s'être soumise et s'être ralliée qu'à contre-cœur; le règne de Napoléon était son propre règne; elle en sortait matériellement diminuée mais plus glorieuse encore qu'aucune autre; les victoires récentes devaient maintenir très haut son orgueil. Or la Restauration semblait faite contre elle; le nouveau gouvernement qui prenait sa force ailleurs, dans d'autres sentiments, ne pouvait facilement supporter cet orgueil qui l'humiliait, ni cette puissance presque indépendante. Il fallait pourtant flatter l'un et circonvenir l'autre; il fallait que le gouvernement se ralliât l'armée. Mais les nécessités étaient terribles et nombreuses. Comment contenter un corps que, par les engagements moraux pris avec les vainqueurs, et par économie, il fallait réduire de plus de moitié? comment satisfaire tous les gradés? comment trouver des compensations à tant de renvois injustifiables, à tant de carrières brisées? comment ne pas soulever des protestations unanimes en nommant, au milieu de toutes ces mises à la retraite, des nouveaux officiers, complètement inconnus aux soldats, à des grades souvent très élevés?

Le ralliement des maréchaux avait été presque unanime et immédiat; il avait pu faire illusion quelque temps; en fait les maréchaux comme tous les officiers généraux s'étaient ralliés parce qu'ayant assez lutté, ils prétendaient

la désapprobation universelle. On l'a blâmée parce qu'elle était trop sévère et qu'elle gênait les habitudes d'un nombre infini de personnes, parce qu'elle menaçait les contrevenants d'une forte amende pécuniaire, loi pénale que le roi n'a pas le droit de prescrire sans le consentement des Chambres, et enfin parce que la procession est un culte extérieur défendu par une loi précédente qui n'est pas abolie ».

se reposer sur leurs lauriers, et qu'ils ne doutaient pas qu'en allant au-devant de la nouvelle cour ils y trouveraient des avantages ; ils auraient agi de même, en face de n'importe quelle révolution de gouvernement, et c'est tout à leur honneur, puisque c'est la preuve qu'il n'y avait pas en eux le moindre désir de gouvernement militaire, ni de pronunciamento.

Mais ils furent joués et le sentirent ; la cour se reconstitua pour ainsi dire sans eux; ils offraient leur appui, on s'en passa ; tout en leur souriant, on les humilia ; on ne répondit pas à leurs avances ; Davout, qui rentra de Hambourg quelques semaines après que le gouvernement était en fonctions, se dispensa de toutes les démarches, où ses camarades avaient si peu réussi ; la cour lui en voulut d'ailleurs de sa réserve et chercha à le lui faire sentir. Pozzo qui n'était que spectateur disait bien que « l'armée exigeait des ménagements », mais on ne pouvait pas exiger que le roi qui rentrait en France escorté de ses plus fidèles sujets ne les récompensât pas ; les uns portaient les noms les plus glorieux de l'ancien régime ; ils étaient déjà colonels ou lieutenants-généraux avant 1789 de par leur droit de naissance, comment ne pas leur rendre à tout le moins leurs anciens grades? Et pourtant ces nominations ne pouvaient que froisser profondément les officiers de la république et de l'empire qui auraient à traiter dorénavant comme camarades, des hommes qu'ils avaient combattu pendant vingt ans comme des étrangers ou comme des traîtres. Comment ne pas causer des mécontentements justifiés en licenciant les trois quarts de la garde impériale et un très grand nombre d'officiers, en leur donnant, en récompense de leurs longs services, à peine une demi-solde?

Mais à côté de ces mesures nécessaires, combien furent inutiles, et combien d'autres n'eurent que des causes basses et mesquines? Nulle institution de Bonaparte n'était devenue plus nationale que la Légion d'honneur et pourtant peu s'en fallut qu'elle ne disparût ; le roi et Monsieur, son frère, ne l'adoptèrent que contraints et forcés, devant les représentations de Talleyrand et des ambassadeurs, et ne cherchèrent plus pendant quelque temps qu'à la déconsidérer, tout en ayant remplacé par l'effigie du grand aïeul populaire, Henri IV, celle de l'empereur déchu, sur les étoiles, devenues des croix. Les princes dans leurs voyages reçurent mission d'en décerner un très grand nombre parmi les civils, alors que les militaires en étaient jusqu'alors les titulaires à peu près exclusifs, et la croix de Saint-Louis réapparut comme la marque particulière d'estime du souverain. Il la donna à la plupart des maréchaux, espérant que celle-ci effacerait celle-là; comme grand-chancelier de la Légion d'honneur on désigna l'abbé de Pradt dont les titres ne s'imposaient certes pas.

Le peuple et la bourgeoisie, satisfaits de la paix et de la Charte étaient pourtant également émus par l'ordonnance de Beugnot et par la dislocation de l'armée; ils l'étaient plus encore par le maintien des droits réunis et par la question des biens nationaux. Les Français s'étaient, au mois d'avril, laissé persuader très facilement que le changement de gouvernement aurait pour première conséquence de supprimer la conscription et les droits réunis, qui étaient devenus pour eux aussi insupportables que l'antique gabelle ; en France on croyait toujours, et on croit encore, celui qui promet la suppression prochaine d'un impôt ; l'expérience ne sert de rien sous ce rapport. Aussi Louis XVIII qui ne s'était nullement engagé à supprimer

des sources de revenus, alors qu'il en avait plus besoin que jamais, ne se fit-il pas faute de maintenir les droits réunis ; on ne le crut que quand le moment de la perception survint. Le désenchantement fut d'autant plus violent que la joie avait été plus vive ; des éloges on passa rapidement aux blâmes, aux critiques générales ; la question d'argent portait un premier coup terrible à la Restauration, qui ne pouvait guère s'en garer.

De tout cet état d'esprit, de cette modification assez rapide, l'Europe s'inquiétait ; ses plus illustres mandataires se préparaient à se rendre à Vienne où allait se tenir le Congrès si gros d'incertitudes et même de dangers ; l'état de la France ne devait préoccuper que relativement les souverains et les diplomates qui avaient à soutenir leurs propres intérêts. Mais les ambassadeurs à Paris n'en continuaient pas leur office avec moins de soin et leurs observations étaient transmises avec une égale conscience à leurs souverains. Pozzo di Borgo avait l'esprit critique très développé et un caractère quelque peu pessimiste ; peut-être aussi voulait-il faire valoir l'utilité de ses interventions et la grande part de son influence ; toujours est-il que dès le 22 juin il considérait la partie comme gravement compromise, et pouvait craindre « des dangers terribles ». « Tout le monde est mécontent et pas un excepté, ce qui est toujours un signe alarmant[1] », écrivait-il avec quelque exagération à Nesselrode ; il ajoutait, il est vrai : « Je travaille de cœur et d'âme à sauver les Français ; la gloire de l'empereur et le bien de l'Europe en dépendent. » Pour cela son premier souci est de s'appliquer à « détruire et à diminuer graduellement le défaut

[1] Pozzo, 22 juin.

d'unité et de solidarité dans la conduite du ministère », encore qu'il l'espère, il n'y parviendra pas.

Il entoure Montesquiou dont il juge les intentions droites ; il cajole Blacas dont il constate et craint tout à la fois l'influence ; il lui répète que le roi doit garder la Légion d'honneur et lui conserver les avantages pécuniaires ; il lui expose que les ministres étant censés responsables, le ministère doit être le conseil constitutionnel du roi; qu'il faut environner les Chambres de respect et de considération, et traiter l'armée avec ménagement et délicatesse; il ne lui cache même pas, ce qui est assez audacieux — mais Pozzo ne craint pas grand'chose — « les alarmes qu'inspire l'augmentation de son propre crédit » ; il considère le chancelier Dambray comme inférieur à sa situation.

Il étudie Talleyrand, et l'admire tout en s'en méfiant ; il « gémit souvent sur sa conduite ; c'est un homme qui ne ressemble à aucun autre ; il gâte, il arrange, il intrigue, il gouverne de cent manières différentes par jour..... Son intérêt pour les autres est proportionné au besoin qu'il a dans le moment ; ses civilités même sont des placements à usure qu'il faut payer avant la fin de la journée... il a une grande routine ; quant à sa profondeur elle ne va pas bien loin, quoiqu'il sache en cacher la limite mieux que personne au monde... Il est jaloux de tout, même d'un mot pour rire qui vous échappe, et qui fait faire la grimace à son vieux sérail ». Au reste, « vous connaissez l'animal mieux que moi », conclue-t-il, en terminant pour Nesselrode, cette très fine esquisse[1]. L'influence de Talleyrand a été nulle jusqu'à présent, sauf pour ce qui regarde son départe-

[1] Pozzo, 26 sept., p. 79.

ment[1]; or sur ce dernier point, qui est pourtant le principal pour un ambassadeur, il semble que Pozzo di Borgo n'ait pas eu à traiter avec le chef de la diplomatie française de bien grosse question. L'empereur Alexandre conservait à son ancien collègue d'Erfurt toute son amitié, et attendait avec impatience qu'il vînt seconder ses efforts pour obtenir de l'Autriche la solution des affaires polonaises, qu'il prétendait lui imposer. Jusque-là l'empereur n'avait confié à son ambassadeur que la conduite de deux affaires. Dans la première, il se buta à l'opposition irrésistible de la cour plus que du roi. Ce n'était d'ailleurs qu'une simple question de personne, à laquelle, devant l'obstacle qu'elle rencontra, Alexandre voulut donner une importance qu'elle n'avait pas en son principe.

Pozzo avait été chargé par son maître, d'indiquer le désir de celui-ci de voir le général Caulaincourt accrédité auprès de lui comme ambassadeur de Louis XVIII, comme il l'avait été naguère en qualité d'ambassadeur de Napoléon. Ce simple rapprochement, du même homme, représentant à la même cour, à quelques années de distance, deux pouvoirs différents, rendait la réalisation du désir impérial bien difficile. Talleyrand le fit sentir à Pozzo avec d'autant plus de persuasion que lui-même s'était opposé à cette nomination pour des raisons personnelles : Caulaincourt, à un titre supérieur peut-être à celui de Bassano, avait été l'homme de confiance de Napoléon; il avait été son ministre de relations extérieures, alors que Talleyrand était en disgrâce; il est vrai qu'il avait entretenu avec celui-ci une correspondance secrète pendant la campagne de 1814[2], mais il s'était trop compromis avec l'empereur

[1] Pozzo, 13 juin, p. 12.
[2] Sur le rôle de Caulaincourt pendant la campagne de France. et sur sa

pour que Talleyrand se compromît à son tour en voulant le ramener aux honneurs. De plus, dès ce moment, il avait décidé de réserver l'ambassade de Pétersbourg à son neveu, le comte Alexis de Noailles, homme jeune, sans grand talent et sans la moindre expérience, mais dont la conduite pendant l'émigration, le nom maintes fois illustre, et la parenté à ce moment plus illustre encore, effaçaient toutes les insuffisances. Il y avait au reste à côté et au-dessus de toutes ces raisons qui empêchaient la réintégration de Caulaincourt dans le haut service royal, une autre supérieure, sur laquelle il était bien difficile à Louis XVIII de passer, et que Talleyrand n'avait pas signalé à Pozzo, et pour cause : c'était la participation de l'intéressé à l'affaire du duc d'Enghien, participation autrement officielle et reconnue que celle du conseiller, sur laquelle on avait pu jeter le lourd voile de l'oubli, moyennant quelques murmures de désaveu.

L'insistance de l'empereur Alexandre, un peu maladroite, et un peu plus humiliante pour le roi qu'il n'était nécessaire, n'eut donc pas raison de la résistance de celui-ci. Le duc de Vicence fut reçu un jour aux Tuileries ; cette simple démarche suffit pour faire naître des protestations chez tous les anciens émigrés, et aussi chez d'autres qui avaient de beaucoup plus noires actions sur la conscience; le prince de Condé et le duc de Bourbon refusèrent de paraître à la cour de quelques jours; le roi déclara donc formellement à Pozzo que le désir impérial était irréalisable : le duc d'Enghien était vengé — très partiellement, — mais le tsar qui n'avait jamais montré grande répulsion pour les assassins de son père, considéra

correspondance secrète. voir F. de Martens : *Recueil des traités*, t. XIV. p, 196-204.

ce refus comme un outrage. C'était un grief à ajouter à quelques autres contre ces Bourbons aveugles et ingrats.

Il n'en continua pas moins à solliciter pour sa sœur, la grande-duchesse Anne, la main du neveu du roi, le duc de Berry. Sans doute la grande-duchesse avait vu s'écouler quelques printemps depuis que de très loin Napoléon avait jeté les yeux sur elle ; mais elle n'avait pas encore vingt ans, et le duc de Berry en avait déjà trente-six. Le tsar en 1814 souriait à ce projet comme il avait souri en 1810 à l'autre : la dot du postulant était toujours la même : c'était le trône de France — en perspective. Mais en 1810 c'était Napoléon qui, malgré sa gloire, faisait les avances, et en 1814, malgré les triomphes du tsar, c'était presque lui qui sollicitait pour sa sœur, et la manière dont la conversation s'engageait — c'était encore Napoléon qui allait l'interrompre huit mois après — n'était pas pour plaire à l'orgueilleux monarque. Pozzo mit toute sa persévérance à faire avancer ces négociations matrimoniales[1] ; il en parlait tour à tour au roi, aux princes, aux ministres, qui tous trouvaient la chose possible et utile, mais qui ne pouvaient résoudre les difficultés. On présentait la différence de religion comme un obstacle insurmontable ; chacune des deux cours mettait son orgueil à ne pas céder sur la question d'une chapelle russe aux Tuileries ou d'une conversion secrète ; on tâchait de s'attirer les bonnes grâces de l'archevêque de Reims, alors considéré comme le « pape » du palais ; le désir de cette union avait beau « devenir plus grand tous les jours », le duc de Berry implorant tous ceux qui l'approchaient de lui découvrir une princesse quelle qu'elle fût, l'affaire n'en était pas

[1] Il en parle dans la plupart de ses dépêches.

moins, au mois de décembre, au même point qu'au mois de mai précédent.

Talleyrand avait mis toute son habileté à en compliquer la solution, à la retarder de délai en délai ; il se sentait tacitement appuyé par le roi en la matière, et le 25 janvier 1815, ayant rompu avec la Russie, en signant avec l'Angleterre et l'Autriche le traité du 3, il écrivait à Louis XVIII une de ces lettres spirituelles et mordantes où il excellait, qui donnait à la négociation du mariage russe une dernière chiquenaude[1] : Est-ce que le duc de Berry, par cette union, ne deviendrait pas trop proche parent de certains princes des maisons secondaires ? En accordant au tsar cet honneur dont il semblait si friand, n'était-ce pas donner à sa cour un lustre qu'elle ne méritait guère ? « Les effets de l'intervention (du tsar) ont fait sentir les dangers de son influence. Or combien cette influence ne serait-elle pas accrue si une princesse russe était appelée à monter sur le trône de France ? » Les idées qu'Alexandre cache sous le nom spécieux d'idées libérales ne sont-elles pas des idées révolutionnaires, et ses vues ambitieuses sont-elles d'accord avec la politique sage des Bourbons ? Pareille union qui pouvait être bonne pour le trône tout neuf d'un Bonaparte ne pouvait l'être pour la plus vieille famille de l'Europe ; cette dernière raison que Talleyrand ne donnait pas, elle se devinait dans les esprits du roi et de son frère, elle contribua pour beaucoup à la rupture des négociations ; il n'était pas digne qu'un Bourbon sollicitât une main que Bonaparte avait sollicitée avant lui. Talleyrand, par des voies différentes, avait dissuadé l'un et l'autre prétendants.

Entre temps, l'empereur Alexandre, ou plus exactement

[1] Talleyrand. *Correspondance avec Louis XVIII*, p. 241.

sa belle-mère, avait imaginé une autre intrigue matrimoniale, qui tout au moins par son originalité mérite d'être rappelée : il ne s'agissait rien moins que de marier le comte d'Artois avec une princesse Amélie (sœur du roi de Saxe) ; le projet parut audacieux même à ceux qui furent chargés de son exécution, et Nesselrode en le communiquant à Pozzo ne lui cacha pas qu'il aurait à déployer toute son adresse pour éviter « un refus que dans son opinion il regardait comme presque certain[1] ». L'affaire ne paraît pas d'ailleurs avoir eu de suite, et les dépêches de l'ambassadeur n'en laissent pas plus de traces que ses lettres particulières.

On le voit, la besogne purement diplomatique de Pozzo n'était pas lourde ; aussi dans ses démarches, dans ses conversations comme dans ses lettres, il étudiait fatalement la politique intérieure du gouvernement, l'état de l'esprit public, les mesures à prendre, comme à celles à ne pas prendre. Il disait assister à toute cette vie publique comme à une comédie de Beaumarchais ; mais il n'en prétendait pas moins y jouer parfois son rôle, tout comme un autre ; il jugeait sa présence de quelque utilité : il contribuait à écarter Fouché du cabinet du roi, malgré quelques courtisans qui l'y voulaient mener ; il déconseillait la duchesse de Saint-Leu, ex-reine Hortense, de se rendre à Aix, où son séjour pouvait amener quelque complication politique, — l'ex-impératrice Marie-Louise devant y arriver à la même époque, — et malgré ses efforts, elles s'y rencontrèrent, et quelques opposants aux écoutes purent répandre la nouvelle que la femme et la belle-fille de Napoléon préparaient son retour. La France

[1] Nesselrode à Pozzo, 2 juillet, p. 29.

s'émut peu de ses bruits, et malgré ses critiques et ses observations, l'ambassadeur russe concluait souvent que les Bourbons avaient grand chance de régner, puisque malgré leurs fautes « la nation s'accommodait d'eux, et qu'elle ne pouvait voir de salut nulle part ailleurs[1] ».

III

Wellington, qui était chargé d'une mission diplomatique plus importante que son collègue de Russie, arrivait par malheur quelques jours à peine avant le départ du ministre des Affaires étrangères ; il était à Paris le 22 août et Talleyrand partait pour Vienne le 15 septembre. La première impression qu'il reçut de l'état de la capitale, lui permit d'écrire à Liverpool que les affaires allaient aussi bien que possible, et que l'armée, quoique fatalement mécontente, ne constituait pas un danger sérieux.

Au milieu de cette relative et provisoire quiétude il entama, sans plus tarder, l'affaire que le cabinet britannique jugeait la plus importante dans les relations immédiates franco-anglaises : la suppression de la traite des nègres. Talleyrand accueillit ses ouvertures avec son habituel sourire d'encouragement, mais bien résolu à en retarder le plus longtemps possible la solution. Wellington qui temporisait facilement à la guerre semblait plus pressé dans ses nouvelles fonctions ; il offrit à la France une colonie, pour en obtenir cette grosse modification dans les usages maritimes et coloniaux, qu'il sollicitait ; mais Talleyrand avait déjà cédé sa place à Jaucourt.

Celui qui allait jouer le rôle des confidents et des

[1] Pozzo. *Correspondance*, 16 juin, 6, 11, 21 juillet, 28 août.

remplaçants, d'une manière éminemment simple, intelligente et modeste se trouvait en fâcheuse position. Rien ne l'avait préparé à ce poste auquel on l'appelait tout à coup, si ce n'est sa très longue amitié pour Talleyrand. Constituant comme lui, émigré malgré soi, et le moins longtemps possible, comme lui, fonctionnaire de la république et de l'empire, comme lui, membre du gouvernement provisoire à la suite de son illustre ami, spirituel et réservé, il était pour Talleyrand l'intermédiaire rêvé; il occupait la place pour empêcher qu'un autre s'en emparât, bien résolu à la rendre le plus tôt possible à celui qui la lui avait confiée. Plus qu'un commis et moins qu'un ministre, ce gentilhomme protestant, encore imprégné d'une grâce d'ancien régime, avait une manière charmante de se réfugier derrière son chef sans le découvrir, et de lasser ainsi bien d'importuns réclamants. Ses lettres à Talleyrand sont des chefs-d'œuvre d'ironie légère, de scepticisme expérimental, de psychologie mondaine et parfois politique. Il souriait de ses collègues, ne prenait part à leurs querelles continuelles que comme un ami commun, que ces choses n'intéressent pas directement.

Seul Wellington semblait lui en imposer; avec lui les sourires produisaient peu d'effet, les délais l'exaspéraient, et sa finesse se froissait aux angles frustres de ce caractère britannique, sûr de lui. « Le lord Wellington » dont Jaucourt parle dans chacune de ses lettres à son ministre et ami, produit donc sur l'esprit du diplomate novice comme l'effet d'un obsédant cauchemar. D'ailleurs, malgré, et peut-être à cause, de l'auréole de ses victoires, l'ambassadeur du prince régent, les premières effusions passées, produisit plus de gêne qu'il ne souleva de sympathie. La cour vit en lui un témoin plus considérable que

le premier, moins bien disposé, moins facilement approchable ; si Jaucourt reconnaissait son zèle et son attachement pour la personne du roi, il avouait « qu'il serait très imprudent de le confondre avec ses sentiments pour le pays[1] ». Pour la noblesse, c'était un nouveau lord d'Angleterre, entiché, semble-t-il, de sa dignité, qu'on devait flatter, et devant lequel on ne voulait pourtant pas se diminuer; on avait soin de remarquer qu'il n'avait rien d'héroïque ni dans sa figure, ni dans son aspect; on trouvait qu'il s'exprimait de façon ordinaire et qu'il manquait de conversation[2]. Pour le peuple, c'était le vainqueur venant surveiller le relèvement du vaincu. Pour l'armée, c'était l'ennemi héréditaire ; les maréchaux se plaignaient qu'il s'entourât d'un état-major et qu'il ait fait de son ambassade un quartier général. Les diplomates eux-mêmes le regardaient comme un nouveau venu dans la carrière ; les ambassadeurs, ses collègues, le redoutaient comme un rival qui allait parler plus haut qu'eux ; Pozzo était désireux de mesurer l'autorité de cet adversaire avec la sienne.

A peine Talleyrand avait-il quitté la France que Jaucourt lui écrivait : « Nos rapports avec lord Wellington sont un peu difficiles, il est d'une rigoureuse persévérance dans ses prétentions ; » il allait même y mettre d'autant plus d'énergie et d'entêtement qu'il avait senti que Talleyrand avait glissé entre ses mains, et qu'il voulait éviter que son remplaçant en fît autant. Jaucourt trouvait toutes les affaires entamées, mais hérissées de beaucoup de diffi-

[1] Jaucourt, 15 octobre. Correspondance de Talleyrand pendant le Congrès de Vienne (1905).

[2] Vicomte de Reiset, *Souvenirs*, t. III, il ajoutait : « La duchesse est au contraire aussi séduisante que son mari l'est peu. »

cultés ; l'ambassadeur britannique prétendait les trancher avec son épée — au fourreau. La Besnardière, le commis modèle, disciple du grand ministre, exposait les questions à son très humble successeur, qui avouait ne les pas connaître et qui n'avait qu'un désir, celui de les laisser le plus possible en état.

Le traité du 30 mai était assez complexe et avait d'ailleurs été assez vivement signé pour que les difficultés d'application en sortissent comme par enchantement; Wellington les présentait toutes ensemble, ou chacune à son tour, et Jaucourt en était désespéré : Quand on vient lui parler du duché de Bouillon dont le sort est mal fixé, où les fonctionnaires des douanes sont demeurés, ainsi que d'autres autorités administratives, il promet d'étudier la question, d'en parler avec ses collègues et le roi. « Quelques politesses, une lettre à l'abbé de Montesquiou lui demandant de prescrire aux commissaires de commencer leur travail tout de suite par cette partie de la frontière... ont suspendu les instances de M. l'ambassadeur qui m'a paru très pressant. L'affaire du duché reste donc dans les mêmes termes où vous l'avez placée [1] ». Vit-on jamais un ministre si aimable pour son prédécesseur, qui n'est plus en fait qu'un ambassadeur sous ses ordres! Il faut lire comment « il met aux pieds de la haute diplomatie du plénipotentiaire à Vienne, son petit train-train bureaucratique » ; avec quelle humilité ce petit « postiche » de ministre s'adresse au diplomate dont « les dépêches au roi sont peintes » ; « avec quelle sorte de chagrin et d'humilité il s'asseoit devant cette petite table où il l'a vu si souvent et d'où les affaires se conduisaient avec tant de

[1] Jaucourt. Sans date, p. 7.

supériorité et où elles se feront en son absence avec tâtonnement et incertitude[1] ».

Incertitude en effet, quand Wellington, prenant en main les réclamations des banquiers de Hambourg, les vient exposer au ministre en demandant une très prompte solution : sur les questions d'argent les Anglais ne badinent jamais, pas même quand elles les intéressent indirectement, comme c'est le cas ici. Si Wellington est « dans le positif », son interlocuteur ne sait pas sur quel terrain se placer, et il consulte ; plusieurs fois les réclamants se présentent et demandent qu'on en finisse ; Davout qu'on a fait venir, déclare bien entendu qu'on ne doit rien ; mais son avis importe peu. Talleyrand qui est loin, juge la chose de peu d'importance : la distance diminue les objets ; il a négligé d'introduire dans le traité une clause sur ces questions d'indemnités qui foisonnent ; il les traite par le mépris. Il faut dire à Wellington « que c'est renouveler des questions qui appellent des récriminations de toutes espèces ; l'oubli et le silence valent mieux que de parler de tous les dépôts de mendicité enlevés dans tous les coins de la France par les alliés[2] ».

L'argument facile à écrire, l'est moins à dire ; il n'est pas sonnant, il ne porte pas. Que les banquiers de Hambourg se soient attirés eux-mêmes le sort dont il se plaignent, en refusant de payer la contribution qu'à très bon droit le maréchal Davout avait frappé sur la ville pour l'entretien de son armée, c'est fort possible. Mais maintenant que les rôles sont renversés, que le vainqueur d'hier est le vaincu

[1] Le 25 octobre, il lui écrit : « Je désire que Saint-Georges, votre patron, illumine les cabinets de l'Europe, et mette sur vos lèvres le miel de la persuasion. » *Correspondance de Jaucourt.*

[2] *Correspondance de Jaucourt.* Lettre de Talleyrand, 13 octobre 1814.

d'aujourd'hui, comment convaincre ces banquiers de leur tort; et comment leur faire comprendre que les droits de la guerre ne sont pas les mêmes ici et là? Il est à croire que les arguments que Talleyrand qualifiait de péremptoires ne convainquirent pas les intéressés puisque l'affaire traîna longtemps encore et que le 1er novembre Jaucourt avertissait son conseiller « qu'on était en bataille rangée » à son sujet[1].

Combien de temps ne le fut-on pas sur la question de la traite des nègres dont Wellington avait fait « son grand cheval de bataille »? Le gouvernement français ne voulait pas en passer par les conditions humiliantes qu'imposait l'Angleterre; il était résolu à résister, avec tous les ménagements que comportait la situation, et les ministres intéressés semblaient d'accord sur la conduite à tenir. La négociation n'en retombait pas moins, presque entière, sur le ministre des Affaires étrangères; il ne se sentait pas de taille à la bien mener avec un personnage aussi imposant que Wellington; il souhaitait son départ, déclarant sans détour qu'en l'absence de Talleyrand « un homme moins considérable lui serait plus commode »; il regrettait que « les petites affaires semblassent prendre dans la tête de l'ambassadeur britannique la place des grandes et l'occuper tout autant ». La suppression de la traite n'était pas une petite affaire pour les Anglais; depuis de longues années ils cherchaient à l'obtenir des autres États de l'Europe qui avaient une marine importante. Beaucoup plus qu'un intérêt humanitaire, qu'ils ne mettaient en avant que par hypocrisie, ils avaient à

[1] L'affaire de Hambourg ne fut terminée que par la convention du 27 octobre 1816 qui fixait la dette de la France à 10 millions payable au moyen d'une inscription de rente de 500.000 francs avec jouissance du 22 mars 1816. *Archives des Aff. étrang*, vol. CCCXCVII. Richelieu à Caraman.

l'obtention de cette mesure, de considérables intérêts économiques; et les Français en avaient de tout contraires. Sans doute, le traité du 30 mai stipulait bien que les deux gouvernements devraient étudier la question, que le Congrès de Vienne aurait à la trancher, mais on sait ce que valent ces engagements diplomatiques à longs termes. Quand Wellington voulait donner aux seuls navires anglais un mandat de surveillance quasi universel sur toutes les flottes du monde, en leur confiant le soin d'en contrôler le chargement, on comprend que nonobstant toutes les promesses, les ministres français aient protesté devant cette humiliation. En vain l'ambassadeur chercha-t-il à lier les questions les unes avec les autres, proposant des concessions commerciales aux Indes ou même des cessions territoriales ailleurs; Jaucourt comme les ministres de la Marine qui se succédaient rapidement, Malouet, Ferrand, Beugnot, éludaient les compromis, et persistaient dans leur opposition. Le gouvernement anglais trouvait dans cette monarchie qui lui devait la vie, une opposition à laquelle il ne s'attendait pas; il fallut toute l'habileté de Talleyrand à Vienne, et les nécessités de la politique générale, pour que cette déconvenue ne produisît pas entre les deux pays une tension nouvelle.

La France conservait alors contre l'Angleterre une violente rancune; de tous ses ennemis de la révolution et de l'empire, c'était la seule à laquelle elle n'avait pas pardonné; elle la rendait — avec raison — responsable de tous les malheurs qui avaient fondu sur elle, elle comprenait que c'était surtout l'Angleterre que sa gloire offusquait. Les difficultés économiques dont elle souffrait depuis la paix pouvaient lui être en grande partie imputables; Londres se vengeait du blocus continental en inondant

le marché français des marchandises qui attendaient depuis de longues années dans ses magasins. Le gouvernement de Louis XVIII devait intervenir auprès des directeurs de journaux pour faire paraître des articles pacifiques et conciliants ; Jaucourt se concertait à ce sujet avec Beugnot, et Talleyrand indiquait les moyens de pallier les manifestations publiques dont Wellington se plaignait : « Nous aurons à combattre la disposition de Paris pour faire dire du bien des Anglais, écrivait Jaucourt [1] ; il y a contre eux un sentiment de répulsion ; la gloire de Wellington déplaît, on lui cherche des torts, des manques d'égard, et cela dans les salons comme dans la rue. Il s'en est aperçu et il l'a dit. » Qu'un prétexte se trouve et l'esprit public se donne libre cours ; vers la mi-novembre on fait presqu'une affaire d'État de ce que l'ambassadeur britannique a chassé un loup dans un terrain réservé [2] ! On lui a montré son tort ; il n'en a pas voulu convenir ; on a demandé une indemnité pour dommages peut-être hypothétiques, il n'a rien voulu payer ; il a dit sèchement que puisqu'il en était ainsi il préférait renoncer à la chasse, un de ses plaisir favoris : il a les manières brusques.

En dehors de ces négociations diplomatiques, Wellington observe et note aussi soigneusement que Pozzo di Borgo ; les circonstances changent-elles souvent, ou son humeur est-elle volage ? ses observations se suivent et ne se ressemblent pas. Un jour [3] il constate un grand malaise général, causé tant par le parti jacobin qui fait toujours parler de lui, que par les militaires dont le mécontentement

[1] 4 octobre à Talleyrand.

[2] 19 nov. Jaucourt.

[3] 4 octobre. Wellington à Castlereagh, t. IX. *Supplementary despatches.*

augmente constamment. Un autre[1], il écrit que les affaires vont remarquablement bien, et qu'il y a une bonne apparence de loyauté dans l'armée. Tantôt il craint un mouvement soudain d'un corps d'officiers et de soldats avec toutes ses conséquences; tantôt il a toute confiance dans la fermeté du gouvernement. Pourtant il répand plus généralement les critiques que les éloges, et ses appréciations corroborent le plus souvent celles de son collègue de Russie.

A maintes reprises il explique les causes de mécontentement; dans une longue lettre à Dumouriez[2] il en montre la fatalité[3] : n'est-ce pas en effet la pauvreté universelle, résultat d'une trop longue guerre, et d'une profonde révolution sociale, qui amène nécessairement ce mécontentement? « Les institutions, affirme-t-il sans raisons suffisantes, empêchent qu'aucune famille devienne riche et puissante », d'où le désir unanime des fonctions publiques; or comment satisfaire les demandes, alors qu'au contraire on doit renvoyer les deux tiers des fonctionnaires de « Bonaparte qui gouvernait directement la moitié de l'Europe, et indirectement presque l'autre moitié ». Mécontents donc, tous ces fonctionnaires congédiés tant civils que militaires; mécontents également, ces émigrés qui sont rentrés à la suite du roi, « mourant de faim et convoitant tous un emploi public afin de pouvoir vivre »; on leur fait déjà la part trop belle, et ils réclament encore : la pauvreté frappe les uns et les autres : « plus des trois quarts de la classe de la société non employée à la main-d'œuvre ou à labourer la terre, sont en état d'indigence ».

[1] 20 septembre. Wellington à E. Cook, t. XII. *Despatches*.

[2] Avec lequel il est resté en relations et qui voudrait, grâce à lui, rentrer en France, à condition d'être nommé maréchal de France.

[3] 26 novembre, t. XII. *Despatches*.

Si cette observation est juste, comment admettre la conclusion optimiste d'après laquelle ce « mécontentement pourra se vaincre en adoptant des mesures sages pour améliorer l'esprit » ?

Dans une pareille situation le meilleur est de gagner du temps : on s'habitue à toutes choses, les difficultés s'apaisent, les angles s'arrondissent, le tassement s'effectue. Malheuseusement l'esprit public reste toujours inquiet, et le gouvernement ne fait rien pour le rassurer ; quelques mains malhabiles vont entretenir le feu dont on ne peut éteindre les dernières flammèches. Dans les premiers jours de novembre, l'inquiétude renaît comme par enchantement ; il a suffi de quelques faux mouvements du ministère, qui grossit dangereusement une ébauche de complot, à laquelle un certain général Dufour, inconnu la veille, aurait pris grande part, et dans lequel on implique naturellement les anciens serviteurs de l'empereur, Bassano, Savary, Fouché.

Le ministère anglais lui-même prend peur pour son ambassadeur, et cela donne lieu à la plus comique des péripéties. Liverpool que les dépêches de Wellington ont fort inquiété voit déjà la Révolution maîtresse de la capitale et l'ambassadeur d'Angleterre otage des insurgés ; aussi dès le 4 novembre l'a-t-il instamment prié de quitter Paris sans délai[1]. Pour masquer les raisons de ce départ on pourrait lui confier le commandement des armées qui se rendent en Amérique, ou l'adjoindre à Castlereagh comme second plénipotentiaire au Congrès de Vienne. Il serait même prudent, vu la gravité des circonstances, d'avertir le roi qu'il y a un yacht tout prêt à le transporter à Douvres s'il le croit utile. Le premier ministre hasarde le conseil

[1] Wellington. *Supplementary Despatches*, t. IX, p. 404 et suiv.

de ne pas abandonner le Midi de la France; ce sont les provinces les plus fidèles, un prince bourbon y serait toujours en sûreté. Quoique Wellington par les nouvelles qn'il a transmises à son ministère, soit la cause de son affolement, il sourit devant l'exagération : en accusant réception des lettres du 4, il ne nie pas la gravité de la situation, mais demande à rester à Paris; sans doute il peut être enlevé une de ces nuits ainsi que le gouvernement; mais qu'importe, un ambassadeur ne craint pas ces petits ennuis. D'ailleurs il faudrait une raison à ce départ précipité; or aller à Vienne est une mauvaise excuse, et il refuse nettement de partir pour l'Amérique; l'expédition n'est pas digne de lui; ce serait faire à l'ennemi un honneur qu'il ne mérite pas. Deux jours plus tard, il rassure de nouveau le ministre qui prend si grand soin de sa sécurité : le roi a confiance, et, qui plus est, Blacas, lui-même; ils ne peuvent en effet « amener leur esprit à donner crédit à un aussi noir dessein » que celui qu'on suppose aux officiers en demi-soldes; tout bien considéré « il est tout à fait certain que la population du pays, même à Paris, est favorable aux Bourbons ». Le mieux est donc d'attendre.

Mais Liverpool et ses collègues ne sont pas rassurés pour si peu; le 13, le premier ministre donne à son ambassadeur l'ordre formel de quitter Paris, et le 16 celui-ci répond qu'il fait ses malles, mais qu'il prendra tout son temps : « Aucun homme n'est juge en sa propre cause, mais je vous avoue que je ne vois pas la nécessité de partir d'ici »; car enfin « le roi et la famille royale ont été ce soir à la Comédie-Française et y ont été remarquablement bien reçus ». Le 18 il apprend que la nouvelle de son départ est connue à Paris et qu'elle produit très mauvais

effet, ce qui l'engage à le retarder ; le même jour Liverpool lui écrit, tout en étant convaincu que sa lettre ne le trouvera plus dans la capitale. La comédie, qui s'est prolongée quinze jours, tire à sa fin ; Wellington qui n'aime pas à être effrayé, explique à son ministre que son départ l'intéresse plus que tout autre, et Liverpool s'en rapporte à lui finalement pour la décision à prendre. Il n'y a plus qu'à faire démentir par toutes les gazettes de France et d'Angleterre le faux bruit de ce départ imaginaire ; alors les royalistes rassurés entoureront l'ambassadeur britannique qui ne recueillera de cette panique imprévue qu'un regain de popularité : « Il est impossible d'être en meilleurs termes que je ne le suis avec le roi et la famille royale, les ministres et maréchaux ; j'en suis traité avec la plus grande considération et l'empressement de toutes les personnes qui viennent chez moi est étonnant. »

IV

Ces troubles de novembre qui avaient si fort agité le ministère britannique, ne semblent pas avoir causé grand émoi dans la foule, ni aux Tuileries ; mais la loi sur la presse, la discussion sur les biens des émigrés, le mémoire de Carnot au roi, avaient augmenté peu à peu l'agitation, et le gouvernement, loin de gagner en stabilité, se disloquait tous les jours davantage[1]. Depuis le départ de Talleyrand l'hostilité de Montesquiou et de Blacas n'avait fait que s'exaspérer ; grâce à elle, le ministère de la Marine était resté depuis la mort de Malouet (survenue au mois

[1] Sur la discussion des lois et les détails de la vie parlementaire voir : Duvergier de Hauranne. *Histoire du gouvernement parlementaire*, ou Vieil Castel : *Histoire de la Restauration*.

d'août), sans titulaire définitif ; on trouvait Beugnot insuffisant à la police, et Dupont incapable de convertir l'armée ; les « purs » l'avaient abandonné. Profitant d'un nouveau bruit de complot, dont on ne vit point la réalisation, Louis XVIII remplaça l'un et l'autre ; il nomma l'un ministre de la Marine[1], ce qui était une solution doublement heureuse quoique l'ancien préfet de l'empire n'ait possédé aucune compétence maritime ; il envoya l'autre à Tours commander la vingt-deuxième division militaire. Il nomma directeur général de la police, d'Andrée, un vieillard honnête, laborieux, mais peut-être peu capable de l'activité qu'il fallait alors déployer dans un pareil poste.

A la Guerre il appela le maréchal Soult qui se donna beaucoup plus de mouvement qu'il n'aurait convenu. La renommée du nouveau ministre était grande, mais elle n'était pas pure de tout reproche ; Soult avait été un des grands lieutenants de Napoléon, mais aussi un des plus ambitieux et un des plus violents. Par ambition, semble-t-il, il s'était subitement converti au royalisme le plus exalté ; envoyé à Rennes il avait bruyamment proposé de faire élever un monument commémoratif aux victimes de Quiberon, et une statue à Du Guesclin dont il désirait que la gloire antique fût un pendant de la sienne. Ces faits et gestes avaient fait de l'ancien prétendant au trône de Portugal, le préféré de Monsieur et de sa belle fille. A peine arrivé au ministère il résolut de remplacer la manière paternelle de Dupont, par « la manière forte ». Plus aimé des soldats que des maréchaux ses camarades, sa nomination avait produit une bonne impression dans l'armée ; Wellington s'en déclara satisfait, et Boutiaguine écrivit

[1] « Ferrand (qui en avait pris l'intérim) ayant renoncé à la Marine en faveur de sa santé » (Jaucourt).

que « quoique un peu hardie, elle n'en avait pas moins été généralement approuvée, et que depuis lors le crédit du gouvernement parmi les militaires s'était visiblement accru[1] ».

Le chargé d'affaires de Russie se trouvait à la tête de l'ambassade depuis la fin de septembre ; Pozzo di Borgo avait été appelé à Vienne par son maître qui jugeait sa présence plus utile auprès de lui qu'à Paris où les questions diplomatiques à traiter étaient sans importance. Boutiaguine ne causa pas grande occupation à Jaucourt, et se contenta de tenir son gouvernement au courant de ce qui se passait autour de lui, selon la manière inaugurée par son chef, mais avec moins de personnalité dans le jugement, et plus de modestie dans les conclusions. Il dut ailleurs, moins d'un mois après le changement ministériel, constater que la manière forte du duc de Dalmatie produisait une impression plus fâcheuse encore que l'autre. Wellington, Goltz, Jaucourt, et tous les témoins que leur situation mettait à même de juger avec impartialité, prévoyaient que la vigueur de Soult, loin de produire l'apaisement qu'ils désiraient, allait insuffler une nouvelle ardeur à l'opposition. La manière très maladroite dont fut menée l'affaire du général Excelmans[2], l'acquittement qui en fut l'épilogue, les troubles de Rennes si inutilement grossis, et la réorganisation de l'armée, enfonçaient dans tout le pays cette plainte sourde et générale, qui désagrège si vite les bases d'un gouvernement.

[1] Powlowstoff. *Correspondance diplomatique*, t. I, 10 décembre.

[2] Le général Excelmans ayant correspondu avec Murat, sans la moindre arrière-pensée de complot, Louis XVIII se borna tout d'abord à le prier « d'être plus circonspect ». Puis sur les instances de Soult on donna un grand retentissement à l'affaire ; on traduisit le général devant un conseil de guerre, sous l'inculpation d'espionnage, de crime de lèse-majesté, etc., et on aboutit à un acquittement triomphal (décembre 1814-janvier 1815).

La nomination de Soult, chef capable, et maréchal autrefois victorieux, n'avait pas été étrangère à la politique diplomatique que Talleyrand suivait à Vienne. On ne s'est pas toujours bien rendu compte de l'importance qu'avaient eu, dès la fin de 1814, les combinaisons du ministre de Louis XVIII qui, en se préparant à s'opposer fermement aux ambitions russes et prussiennes sur la Pologne et sur la Saxe, devait dès ce moment prévoir une nouvelle guerre. Ce n'est qu'en décembre que fut décidée la levée de 60 000 hommes, qui ne s'opéra pas sans difficulté, et qui répandit une légère panique dans certains centres ; mais en octobre déjà, la correspondance de Jaucourt et de Talleyrand prouve qu'à la cour et dans quelques milieux militaires, la question d'une guerre possible était soulevée et qu'elle y produisait une très mauvaise impression. Déjà on sentait tout le poids de la nouvelle campagne retomber sur les épaules des Français, pour le seul bénéfice du roi de Saxe et des Polonais; Jaucourt en avait parlé à Wellington qui avait abondé dans son sens, et malgré sa timidité il n'avait pas caché à Talleyrand vers quel danger il semblait courir les yeux fermés ; la Saxe et la Pologne étaient fort indifférentes aux Français qui ne « combattraient plus que pour l'amour du Rhin et de la Belgique », et la coopération des armées autrichiennes avec les françaises, encore qu'improbable, irait « contre le sentiment national, contre l'opinion populaire, et surtout contre le goût de nos soldats[1] ».

Jaucourt s'était ému inutilement ; la coalition de 1814 était trop récente pour être déjà caduque, et Talleyrand, le 3 janvier 1815 n'en rompit que l'apparence ; la grande

[1] Lettres du 25 et 29 octobre. Jaucourt à Talleyrand, *op. cit.*

guerre était trop récente pour que qui que ce fût se hasardât à en déclarer une nouvelle ; il fallut l'apparition de Napoléon pour faire sortir en même temps toutes les épées des fourreaux.

Pour le moment le danger qui menaçait la nouvelle monarchie était ailleurs ; il était multiple, il était latent ; il se renouvelait sans cesse, sans augmenter, mais sans diminuer ; les habituels représentants de l'Europe, contrôlant rigoureusement le résultat de l'expérience, transcrivaient sans se décourager les mêmes observations ; ils les communiquaient aux intéressés qui détournaient les yeux de ces oiseaux de mauvais augure. Dans les derniers jours de 1814, la lutte se termina au Corps législatif, pour renaître dans la rue en janvier 1815, soutenue par les journaux dont l'audace allait croissant, par une opposition constitutionnelle naissante, par des mécontents toujours aux aguets et toujours prêts à passer des paroles aux actes.

Le baron Louis, dont l'œuvre au ministère des Finances était considérable, avait à résister en même temps dans le Parlement aux demandes des émigrés qui voulaient déséquilibrer son budget, et aux réclamations continuelles que Wellington présentait au nom de tous les créanciers de la France, de quelque coin du monde qu'ils arrivassent ; Louis les examinait, et en débiteur attentif les réduisait des deux tiers, ce qui occasionnait entre lui et l'ambassadeur d'Angleterre de nombreuses discussions. Il repoussait avec plus d'énergie encore les prétentions des émigrés qui ajoutaient à un danger financier un péril politique bien plus grave : le roi des émigrés, disait-il, ne pouvait être le roi des Français. Montesquiou, fatigué d'une lutte d'influence de plus en plus vaine, parlait de se retirer ; il

n'était retenu que par les prières des ambassadeurs et les supplications de Jaucourt et de Louis. Blacas l'emportait et jouissait de son triomphe, combattu par instants par le ministre de la guerre facilement irascible et qui aspirait lui aussi à la place de premier. Au milieu de ces multiples intrigues le nom de Richelieu apparaissait pour la première fois : tantôt on parlait de lui donner un ministère et tantôt de lui offrir l'ambassade de Vienne[1].

Le 30 décembre les Chambres étaient prorogées; les murmures semblaient s'apaiser et pourtant Jaucourt prévoyait que l'année nouvelle, qu'il voulait pleine d'espérance, pourrait être pleine d'inquiétude. On attendait avec un recueillement mitigé l'anniversaire du 21 janvier; des malveillants ou des exaltés répandaient le bruit que cette journée serait, une fois de plus, sanglante, et qu'on y ferait une Saint-Barthélemy des patriotes[2]. Quelques régicides s'éloignaient, quelques autres se renfermaient chez eux; un léger incident fit naître le premier mouvement populaire qu'on ait vu depuis bien longtemps; il n'importe que comme symptôme d'une vive agitation dans les esprits.

Les obsèques d'une actrice du Théâtre-Français, Mlle Raucourt en furent le sujet; le curé de Saint-Roch, ressuscitant un vieil usage voulut interdire l'entrée du corps d'une comédienne dans son église; cet ostracisme était d'autant plus inopportun que ladite comédienne avait été, sa vie durant, une des paroissiennes les plus charitables; des gens de toutes catégories, petits bourgeois, ouvriers,

[1] Polowstoff, 25 décembre. Boutiaguine à Nesselrode.

[2] *Archives nationales* F7 3783 : rapports de police de décembre et de janvier : une des causes de l'inquiétude de la population parisienne provenait du bruit qui courut au commencement de janvier du prochain départ du roi pour Saint-Cloud : Louis XVIII, disait-on, ne voulait pas être à Paris le 21 janvier. Le bruit était-il fondé, on ne sait, toujours est-il que le roi le fit démentir et ne quitta pas la capitale.

demi-solde profitèrent de la circonstance, et s'emparèrent du malheureux cercueil comme d'une massue contre l'autel et le trône, qui n'était pourtant en rien responsable de l'acte incriminé. L'incident fut grossi par le bruit qu'on en fit, on en parla dans toute la France. Ce fut comme le pendant de la cérémonie de Saint-Denis.

On avait décidé pour le jour anniversaire de la mort de Louis XVI de transporter dans la vieille basilique, maintenant vide, les cadavres du roi et de Marie-Antoinette qu'on avait découverts dans l'ancien cimetière de la Madeleine. Ces obsèques se déroulèrent sans trouble en une ordonnance un peu lente; elles durèrent depuis 11 heures jusqu'à 6 heures du soir; et Boutiaguine fit la remarque que « le froid avait fait manquer beaucoup à la majesté et à la dignité ». — Le peuple avait considéré le cortège sans grande émotion ; si en eux-mêmes les spectateurs comprirent l'horreur du crime commis jadis en leurs noms ils ne le laissèrent pas paraître; ils virent passer le cercueil du roi avec une quasi-indifférence.

Le 24 janvier Wellington quittait Paris pour aller remplacer Castlereagh à Vienne; en lui donnant son congé le roi, qui ne croyait pas si bien dire, le complimenta en ces termes : « Le sort vous destine à terminer les plus grandes affaires, quand il ne vous en charge pas exclusivement. » Jaucourt en avertissant Talleyrand de ce départ qui devait être pour lui un soulagement considérable, ne pense pourtant qu'à hâter le retour de celui-ci; il sent qu'on « est assez mal et qu'il vaut mieux ne pas aller tout à fait en pertes », que lui seul peut remettre l'ordre dans un gouvernement qu'on ne supporte qu'à la condition de le couvrir de blâme et de pitié.

Dans les deux premiers mois de 1815 en effet les révo-

lutionnaires reprennent courage, les bonapartistes se consultent, les constitutionnels surtout s'organisent et de cette opposition multiple un nom sort, à peine murmuré, dont la popularité pourrait croître en un instant, un nom que les journaux impriment sans paraître y prendre garde, tellement il est illustre, tellement à première vue il est naturel qu'on le prononce : c'est celui du duc d'Orléans.

Pozzo di Borgo, dont l'œil était perspicace, avait entrevu depuis longtemps le danger qui pouvait surgir de ce côté; le 13 juin 1814 il avait écrit à Nesselrode : « Mon avis est que si par malheur il éclatait une réaction sérieuse contre le roi, ce serait vers le duc d'Orléans que cette faction se porterait pour lui offrir la couronne. Je ne crois pas qu'il existe aucun projet formel à cet égard[1] »; mais, ainsi qu'il le disait dès ce moment, la cour n'était pas sans inquiétude à son sujet.

Réconcilié avec Louis XVIII pendant toute la durée de l'empire[2] le duc d'Orléans s'était trouvé dès les premiers jours de la Restauration dans une position fausse vis-à-vis de la nouvelle cour et même de l'ancienne noblesse; d'un côté et de l'autre on lui avait fait grise mine. On avait rappelé les antécédents, du duc qui avait combattu à Jemmapes, de son père qui avait été régicide. Ainsi que le roi ne se rappelait plus qu'aux côtés de son aîné il avait arboré la cocarde tricolore, ainsi oubliait-il la conduite de son cousin, lorsqu'il négociait en 1806 son entrée sur le territoire britannique ; Monsieur et son entourage ne pouvaient admettre qu'un d'Orléans fût traité comme un prince royal; il ne fut plus qu'une « Altesse Sérénissime », et les portes des Tuileries ne s'ouvrirent plus

[1] Pozzo di Borgo, p. 10.
[2] Voir *Première Restauration*, p. 10.

à deux battants devant lui. Comme la nouvelle noblesse, comme les maréchaux, le duc était exclu du cercle des familiers du roi; comme eux, il se rejeta alors vers la bourgeoisie, qui peu à peu considéra la distance qui séparait le Palais-Royal, des Tuileries, et l'élargit. On ne retrouva plus le même monde ici et là, on n'y respira plus les mêmes passions; les constitutionnels fuyaient Monsieur et le pavillon de Marsan, par là même ils se détournaient du palais tout entier pour se rendre à celui d'en face. La cour se plaignit alors qu'on parlait trop du duc et de sa famille[1]; c'était elle-même qui avait indiqué cette différence que l'opinion développait peu à peu: le duc d'Orléans, n'étant pas admis aux conseils du roi, on ne pouvait le rendre responsable des décisions impopulaires qui y étaient prises; il restait aussi à l'écart que le frère et les neveux de Louis XVIII se mettaient en vedette; les critiques qu'on faisait sans cesse contre les uns se changeaient en réserve et en éloges pour l'autre[2].

Si la personne du roi restait très généralement au-dessus des débats, si même une popularité latente lui restait attachée, on n'en blâmait que davantage ses conseillers. Au commencement de 1815, comme on parlait fréquemment

[1] Jaucourt écrivait le 1er octobre: « C'est trop bien, trop convenable, trop poli, dans ce palais-là, et on en parle trop. » *Op. cit.*

[2] Voir spécialement les rapports de Police : *Archives nationales* F7 3784 et 3785. 9 janvier et 8 février, 1er mars, 4 mars, 6 mars, etc., le rapport du 6 mars dit que le parti d'Orléans se forme bien certainement à l'insu du prince, mais qu'il caresse toutes les opinions et ne néglige aucun moyen pour se les rendre favorables et saper l'autorité légitime de ses adversaires. Tous les conventionnels, ajoute-t-il, se tournent vers le Palais-Royal tant on craint l'empire que le clergé prendrait ou voudrait prendre, et les sentiments d'animosité que manifeste cette noblesse émigrée qui entoure Monsieur et dont les propos indiscrets nuisent tant à sa cause. Dans la chambre des Pairs, ceux qui sont constitutionnels de bonne foi sont tout à fait opposés à Monsieur et plus ils tiennent à un gouvernement représentatif, plus ils craignent de le voir régner.

de la mauvaise santé de Louis XVIII, on agitait couramment la question de sa succession et on faisait des vœux pour que le pouvoir échappât à Monsieur[1] et à ses fils, tous trois également impopulaires, et fut dévolu à leur cousin d'Orléans. L'idée était dans l'air, des rapports de police, des mémoires de ses contemporains en font foi[2]. On comptait sur les maréchaux pour opérer cette révolution en temps opportun : Macdonald, tout dévoué au roi qu'il était, devait, disait-on, en être le chef. A la veille du premier mars, dans l'opposition, on pensait beaucoup plus à cette combinaison qui ramènerait la concorde, qu'au retour de Napoléon qui rallumerait l'incendie : Lavallette qui fut l'âme de l'un de ces complots militaires le raconta plus tard à Pasquier qui ne s'en doutait guère[3].

Fouché qui s'était rejeté dans l'opposition, après quelques tentatives vaines vers les Tuileries et dont l'activité était toujours une force avec laquelle il fallait compter, se serait certes mieux arrangé d'un roi constitutionnel que de Napoléon dont il craignait plus qu'il ne désirait le retour.

La cour soupçonnait sinon l'usage qu'on faisait du nom d'Orléans, du moins sa popularité ; les réceptions du Palais-

[1] Quand celui-ci, au milieu d'une réunion d'anciens émigrés, s'écriait présomptueusement : « Contentez-vous du présent, je vous réponds de l'avenir, » les modérés pouvaient éprouver de saines appréhensions.

[2] Mais les ambassadeurs n'en laissèrent pas grande trace dans leurs correspondances.

[3] Pasquier. *Mémoires*, tome III, p. 153 : Récit de la conversation de Lavallette à Pasquier le matin du 20 mars : depuis longtemps il conspirait avec les généraux d'Erlon, Lallemand, Desnouettes ; ils voulaient enlever le Roi, le reconduire à la frontière. « Après quoi nous nous serions donnés un souverain qui aurait tenu sa couronne de la France et non de l'étranger. — Mais ce souverain où l'auriez-vous pris ? — Qui sait ? peut-être le duc d'Orléans s'il avait voulu être intelligent et raisonnable. Il aurait bien fallu que celui-ci fut sincèrement constitutionnel ; je ne pense pas qu'il eut fait peur à l'Europe qui ne se serait sûrement pas armée pour le seul intérêt de Louis XVIII. »

Royal si courues, disait-on, que la foule se pressait aux portes pour acclamer ceux qui s'y rendaient, agaçaient les hôtes des Tuileries; aussi faisait-on courir le bruit que le roi défendrait à son cousin de recevoir plus d'une fois par mois[1]; de même on jugea très déplacée la manifestation des bouchers de Paris venant présenter le bœuf gras au prince[2]. Celui-ci ne sembla pourtant jamais avoir encouragé ces projets ambitieux pour lui-même; il se laissait porter par une popularité naissante et au demeurant encore assez restreinte. Le roi et son frère n'en crurent pas moins prudent de l'éloigner de la capitale sitôt que l'approche de Napoléon fut un danger pour le trône; on lui donna l'ordre de partir à la suite de Monsieur pour Lyon où il défendrait la monarchie comme un fidèle sujet de Sa Majesté.

Malgré tous les symptômes de désagrégation qu'avaient remarqué les témoins étrangers et les observateurs français eux-mêmes, malgré les murmures de la foule et les allusions de plus en plus hostiles des journaux[3], malgré les fautes de la cour, malgré les mesures contradictoires et malhabiles des ministres, il fallut l'ouragan soufflant du golfe Juan pour déraciner le vieil arbre transplanté dix mois plus tôt. Il était bien vrai, selon le dire de Wellington, « que le roi de France sans armée n'était pas roi »; mais il n'en conservait pas moins le pouvoir jusqu'à ce que cette armée eût retrouvé son propre roi, l'empereur.

Quand cet ouragan se déchaîna, les deux principaux man-

[1] Rapports de police des 3 et 4 mars (F7. 3785).

[2] Rapports de police. F7. 3784 8 février.

[3] Influence grandissante des journaux d'opposition, du *Censeur* et particulièrement du *Nain Jaune* dirigé en secret par le duc de Bassano, et rédigé par Arnault, de l'Académie Française, Harel, auditeur au conseil d'État, et Bory de Saint-Vincent, attaché pourtant au cabinet de Soult.

dataires de l'Europe n'étaient plus à Paris pour en examiner la marche : De Vienne, les Anglais et les Russes recevaient les échos de la ruine de leur œuvre avec un étonnement pitoyable ; le pessimisme de Pozzo et de Wellington trouvait une justification qu'eux-mêmes n'attendaient pas si éclatante. Dix mois avaient suffi pour retourner la situation : le Bonaparte qui avait fui sous les outrages des Méridionaux, enfoncé dans une lourde calèche, rentrait à cheval comme un héros : « Ce qu'il y a d'incroyable, s'écriait Boutiaguine le 7 mars, c'est que le peuple désire revoir Bonaparte », et plus encore voir partir les Bourbons ; mais il ne favorisait ni l'arrivée de l'empereur, ni le départ du roi ; il attendait l'issue de la lutte pour se prononcer ; du moins laissait-il les Bourbons sans soutien ; c'était une révolution passive, de la part du peuple comme de la part des soldats ; une petite révolution qui ramenait vers la grande.

Joseph de Maistre, en bon psychologue, avait dit cette parole profonde : « On se tromperait infiniment si l'on croyait que Louis XVIII est remonté sur le trône de ses ancêtres : il est seulement remonté sur le trône de Bonaparte. » Le roi n'avait pas eu connaissance de la parole du grand politique, ou il l'avait négligée ; être le successeur de Bonaparte, continuer son gouvernement, être, par suite, l'héritier de la Révolution, comment admettre pareille chose ? qui disait Restauration, disait contre-Révolution ; les premières précautions prises par le gouvernement provisoire, la garantie des biens nationaux, le maintien du Code civil, les sourires aux fonctionnaires des régimes déchus, autant de gestes peu compromettants parce que sans lendemain. Si le roi se contentait de ce pouvoir et de cette situation, ses amis ne s'en contentaient pas :

les avertissements ne leur avaient pourtant pas manqué : « La maxime principale que le gouvernement actuel n'a jamais dû perdre de vue, écrivait Pozzo, c'est de convertir les intérêts majeurs créés par la Révolution en droits réels, que l'on fût autorisé à réclamer du monarque légitime[1]. »

C'était la pensée de de Maistre ; l'ambassadeur de Russie l'avait répété à tous ceux qui voulaient l'entendre. Sans parti pris, sans volonté arrêtée, mais par l'unique force de leur état d'esprit, les gouvernants n'y avaient pas pris garde ; comme tous ceux qui détiennent le pouvoir, ils s'aveuglaient eux-mêmes ; par le seul prestige de ce pouvoir, ils ne doutaient pas qu'ils parviendraient sans difficulté à changer une fois de plus la mentalité du peuple français. Ils ne doutaient pas qu'ils le ramèneraient sans tarder aux conceptions gouvernementales des siècles passés, ne comprenant pas qu'il est des époques qu'on n'oublie pas quand on les a vécues, et que l'esprit humain retourne rarement en arrière. Ils croyaient avoir l'avenir infini devant eux, ils regardaient les opposants épars et divisés, et pensaient : ils n'oseront pas. En ce sens, ils n'avaient pas tort : seuls, livrés à eux-mêmes, ces opposants du dedans n'auraient pas osé ; il fallait l'opposant du dehors pour les faire sortir de leurs méditations.

Quelques jours avant son départ pour Vienne, l'ambassadeur de Russie établissait une fois de plus les raisons qui avaient amené la restauration des Bourbons[2] : « Elle n'a été ni provoquée ni même désirée avant l'événement, parce que la majorité de la nation la croyait impossible pendant l'existence de Bonaparte, mais du moment que l'obstacle principal a cessé, l'idée de la légitimité s'est

[1] Pozzo, 9 août, p. 43. op, cit.

[2] 26 septembre, p. 68. Pozzo, *op. cit.*

présentée à la presque universalité des Français. » L'obstacle principal reparaissant, l'idée de la légitimité s'éclipsait.

En cette première Restauration, l'Europe n'avait été que témoin; nulle part on ne peut trouver trace d'une pression quelconque sur le gouvernement lui-même; les ambassadeurs donnaient des conseils, jamais ils ne se hasardèrent à donner des ordres ; si Wellington eut parfois des difficultés avec Jaucourt, ce fut sur le terrain diplomatique proprement dit ; il ne s'aventura pas plus loin. Mais Pozzo et Wellington avaient fait preuve d'une perspicacité plus grande que les ministres mêmes du roi; les souverains se rendirent compte alors qu'ils devraient assumer, plus tard, une tâche plus considérable ; que les monarchistes aveuglés par leurs passions ne pouvaient se conduire eux-mêmes et que leur intervention plus attentive serait nécessaire, si jamais le gouvernement des Bourbons pouvait être restauré de nouveau. Les résultats de cette première expérience devaient amener des esprits, fiers d'eux-mêmes et convaincus de leur supériorité, comme ceux de l'empereur Alexandre, de Pozzo di Borgo, de Metternich et de Wellington, à l'organisation de cette « grande conférence » qui fut, dans les premières années de la deuxième Restauration, le symbole de leur dernière victoire et de leurs nouvelles prétentions.

CHAPITRE IV

LA SECONDE RESTAURATION DES BOURBONS
LA CANDIDATURE D'ORLÉANS

MARS-JUILLET 1815

I

Au début de mars 1815, l'horizon diplomatique à Vienne, comme dans toutes les chancelleries, semblait enfin éclairci ; les travaux du Congrès étaient à peu près terminés, les questions importantes réglées ; la Charte de l'Europe allait paraître, quand, le 7, on apprit le débarquement de Napoléon au golfe Juan. Alors la capitale autrichienne redevint une ruche bourdonnante ; une agitation fébrile se manifesta dans toutes les ambassades ; les visages souriants devinrent sombres ; les conversations reprirent leur train, les diplomates ne cachèrent ni leur étonnement ni leur colère ; toute leur œuvre était menacée ; l'orage survenait, inattendu ! Comme un éclat de tonnerre, retentissait l'étonnante nouvelle.

Metternich avait été le premier averti ; c'était un Autrichien qui avait apporté la dépêche ; il la communiqua à son maître et à ses collègues. Pas un instant ils n'hésitèrent : avant même de savoir où se rendait l'empereur, ils décidèrent de l'arrêter dans sa marche ; c'était un prisonnier échappé de sa geôle, on lui en donnerait une autre mieux gardée ; on reprocha à l'empereur Alexandre

l'opposition qu'il avait faite au projet qui consistait à transporter le vaincu, de l'île d'Elbe aux Açores ou à Sainte-Hélène, comme quelques-uns l'avaient proposé au Congrès ; la fidélité du tsar à la parole donnée en avait seule empêché la mise à exécution.

Cette invasion à main armée du sol français plaçait Napoléon au ban des honnêtes gens ; il n'était plus que le perturbateur de l'Europe ; la lutte entre l'Europe et ce géant était donc sans merci ; son écrasement n'avait pas été assez complet l'année précédente ; l'aréopage de Vienne jurait dès l'abord d'assouvir définitivement sa vengeance. La vengeance était bien le sentiment général : d'Alexandre qui avait été déçu dans sa magnanimité ; de Metternich qui, l'année précédente, était prêt à des ménagements et aurait au besoin accepté de traiter avec l'empereur ; des Anglais, qui avaient plus que tous les autres conduit la coalition au triomphe final ; de Talleyrand enfin, qui, tant au nom du roi de France qu'en son nom propre, se sentait, par ce retour inopiné, menacé dans son pouvoir et dans sa vie. Tous considéraient l'affaire à conduire comme une affaire personnelle, et le ministre de Louis XVIII en premier lieu.

Si la tranquillité de l'Europe était menacée, celle de la France l'était bien plus encore ; c'était contre l'indépendance, contre la liberté, contre la volonté de celle-ci, que l'échappé de l'île d'Elbe conspirait. Talleyrand le répéta plus haut et plus souvent qu'il ne le pensait ; c'était un nouveau rôle à jouer, une nouvelle position à tenir ; son sort à lui et celui de la monarchie en dépendait. Il fallait éviter que l'Europe séparât dans ses pensées la France de son roi ; il fallait que toute sa colère fondît sur Napoléon seul, même si la France se ralliait à lui ; pour cela il fallait que le représentant légal de la France fît cause commune

avec la coalition contre son ennemi. Le rôle n'était pas jouable, la position n'était pas tenable, Talleyrand ne tarda pas à s'en apercevoir, mais n'en persévéra pas moins dans sa résolution.

La question s'était vite éclaircie. Talleyrand avait à la première heure suggéré que Napoléon allait peut-être au secours de Murat en Italie ; puis, apprenant que l'empereur était à Grenoble, il avait changé de tactique, et affirmé qu'il ne pouvait y avoir de danger, qu'il allait trouver la mort dans cette folle équipée et que les armées royales lui barreraient facilement le chemin. Or, les armées du roi se rangeaient sous les ordres de l'empereur ou fuyaient en désordre ; celui-ci avançait toujours, et l'Europe comprenait très bien qu'il allait, sans tarder, remonter sur le trône, avec l'approbation tacite des Français et soutenu par l'armée enthousiaste.

Aussi, à la colère contre Napoléon, se mêla bientôt la colère contre les Français, et la colère contre les Bourbons. Ceux-ci devenaient en peu de jours l'objet de la risée et du mépris des souverains, de tous les diplomates du Congrès. Sans doute on savait leur gouvernement mal assis ; les ambassadeurs à Paris en avaient averti leur cabinet respectif, mais de là à supposer qu'ils pourraient disparaître en quelques heures, sans combat et sans bruit, comme des fantômes, il y avait loin. De Vienne on ne se rendait pas compte de l'attrait presque magnétique qu'exerçait sur la grande foule l'épopée de l'ancien dominateur de l'Europe ; on rejetait sur l'incapacité, l'impéritie, l'impopularité, les fautes, surtout, des Bourbons, ainsi d'ailleurs que sur l'esprit toujours frondeur, toujours mécontent, toujours révolutionnaire des Français, cette révolution, la plus rapide qu'on ait jamais vue !

Alexandre avait rétabli les Bourbons sur le trône, malgré lui et faute de mieux ; on sait qu'il ne les considérait pas plus qu'auparavant, dignes de régner ; n'avait-il pas dit à Metternich : « Les voilà replacés sur le trône, qu'ils s'y tiennent, s'ils se laissent choir ce n'est pas moi qui les relèverai » ? Louis XVIII semblait avoir pris soin de l'exaspérer ; après avoir engagé la négociation du mariage du duc de Berry, il l'avait rompu sans raison suffisante ; il avait négligé de lui offrir le grand cordon de Saint-Louis qu'il avait envoyé au prince régent au lendemain de sa restauration ; l'orgueil d'Alexandre avait cruellement souffert, et ses intérêts également. Contrairement à toutes ses prévisions, il avait trouvé au Congrès de Vienne un de ses ennemis les plus acharnés dans le ministre du roi de France. C'était Talleyrand, son ancien associé d'Erfurt et d'avril 1814, qui avait encouragé l'Autriche et l'Angleterre dans leurs résistances aux projets russes, et c'était sa diplomatie qui avait empêché le tsar de s'emparer de toute la Pologne, et la Prusse de toute la Saxe. Un traité avait même été signé entre la France, l'Autriche et l'Angleterre, envisageant l'éventualité d'une guerre avec les deux autres ; la coalition avait été presque dissoute à son insu ; ce dernier grief, le plus grave de tous, Alexandre le devinait seulement en mars ; mais en avril, Napoléon, pour essayer de l'attirer à lui, lui en avait envoyé les preuves. Comme les salons de Saint-Pétersbourg, l'empereur de Russie « avait prononcé la destruction des Bourbons *in sæcula sæculorum* [1] ».

Wellington et Metternich tout en étant moins violents qu'Alexandre avaient au fond la même opinion sur les

[1] J. de Maistre (2 avril). *Correspondance politique.*

Bourbons. Durant son ambassade à Paris, Wellington n'avait cessé de critiquer la marche du gouvernement, il en avait signalé les dangers, il n'avait pas caché que les royalistes préparaient eux mêmes leur chute. Par ailleurs le gouvernement anglais avait éprouvé quelque déception à l'endroit du pouvoir qu'il avait rétabli; sans doute celui-ci avait bien promis son concours à la suppression de la traite des nègres, mais il avait refusé de signer un traité de commerce que le gouvernement britannique réclamait avec insistance. Liverpool, blessé de cette allure indépendante d'une monarchie qu'il considérait comme vassale, écrivait : « Les Bourbons parlent avec la même hauteur que Bonaparte l'aurait fait si on l'avait laissé sur le trône après le traité de Paris. »

Pourtant la diplomatie française s'était montrée à Vienne la fidèle seconde de l'anglaise; Talleyrand avait soutenu les prétentions de Castlereagh, et, par contre, Castlereagh avait soutenu celles de Talleyrand; le traité du 3 janvier n'était que le témoin d'une entente déjà conclue tacitement de longtemps. L'intérêt de l'Angleterre était donc de voir les Bourbons rester sur le trône, y remonter maintenant qu'ils en avaient été chassés; l'hostilité d'Alexandre ne pouvait que les encourager dans leurs résolutions.

Pas plus que ses alliés, Metternich ne songeait à traiter avec Napoléon, qui pour tous n'était plus que « Buonaparte ». Mais dans les premiers jours, comprenant par la rapidité de la marche de celui-ci combien l'empire était demeuré populaire, et plus encore, combien les Bourbons étaient indifférents, sinon détestés, de l'immense majorité des Français, il chercha s'il ne pouvait pas tirer de cette nouvelle révolution un profit personnel pour l'Autriche,

et pensa de nouveau à la régence de Marie-Louise. Son hésitation ne fut pas de longue durée, car l'ex-impératrice qui ne désirait rien tant que de rester tranquille dans la principauté de Parme qu'on venait de lui réserver, en la douce compagnie du comte de Neipperg, fit dire à son père, qu'indifférente au sort de Napoléon, autant qu'à celui de la France, elle refuserait également de rejoindre son époux et d'accompagner son fils sur le trône. Le 12 mars, elle écrivit même une lettre officielle, que lui dicta, dit-on, son chevalier servant, dans laquelle, après avoir exprimé ces mêmes sentiments, elle se plaçait modestement sous la protection des puissances[1]. Cette lettre allégea l'empereur François d'un scrupule, si tant est qu'il en eut jamais eu, puisque, le lendemain 13 mars, fut signée la première déclaration des puissances signataires du traité de Paris, mettant Napoléon hors la loi et le livrant à la vindicte publique.

La déclaration était l'œuvre de Talleyrand qui l'avait appuyée de développements et de raisonnements captieux comme il savait les faire. Les diplomates, feignant de croire que les Français repousseraient Napoléon, leur promettaient ainsi qu'au roi, aide et assistance. Dix jours après, les quatre alliés de Chaumont sachant Napoléon aux Tuileries et la France consentante, signaient un nouveau traité pour préparer la guerre.

Talleyrand ne s'en inquiétait pas, au contraire; lui qui le 16 mars avait avoué à Jaucourt que l'Europe était en pleine jalousie de la France, du roi et des Bourbons, qui avait convenu que ce sentiment se manifestait d'autant plus, que les nouvelles étaient plus mauvaises, lui écrivait trois jours après : « Ces arrangements vont donc constituer

[1] D'après Meneval : Henry Houssaye, *1815*, t. I, p. 451.

l'Europe entière en état de guerre non plus contre la France, mais au contraire pour le salut de la France contre Buonaparte et ses adhérents. Aussi lorsque le but pour lequel cette guerre va être entreprise sera obtenu, n'y aura-t-il point de traité à faire, parce que la nation française reste en état de paix avec toutes les autres. Le traité du 30 mai subsiste et c'est lui qui continuera à régler nos rapports avec les puissances étrangères[1] ». L'habile diplomate croyait-il sérieusement à ce qu'il écrivait? se figurait-il que les textes tiendraient devant une conquête, et ne se rappelait-il pas que quelques jours à peine après que la première coalition eût déclaré la guerre pour voler au secours de Louis XVI, elle recherchait déjà quelle serait la récompense territoriale des services qu'elle allait rendre? Le passé devait lui indiquer la vanité de ses précautions!

Les déclarations officielles ne mettaient fin ni aux conversations diplomatiques, ni aux combinaisons, ni aux intrigues. La question gouvernementale, qui avait tant agité les cabinets l'année précédente, se trouvait de nouveau soulevée. On allait bien « à la délivrance des Français » ; on était résolu à ne pas laisser Napoléon au pouvoir, quels que fussent les engagements qu'il voudrait prendre ; mais par qui le remplacerait-on? l'Europe ne se dissimulait pas en effet que le nouveau gouvernement serait celui qu'elle imposerait ; on pourrait voiler la forme, on ne pourrait voiler le fait ; on ne se dissimulait pas davantage que la restauration des princes déchus était difficile. L'empereur Alexandre, qui y était résolument hostile, cherchait un tiers parti.

De Bernadotte il n'était plus question : le prince royal

[1] Jaucourt, *Correspondance*, p. 243.

après un court passage à Vienne, était retourné en Suède ; son apparition en France n'avait soulevé aucune attention, encore moins d'enthousiasme ; son nom même y était inconnu ; Alexandre devait bien s'en être persuadé ; il avait d'ailleurs compris que l'avènement d'un maréchal de l'empire au pouvoir, serait combattu par tous ses anciens camarades. Il fallait à ces hauts dignitaires un homme qui, par sa naissance fût au-dessus d'eux, qu'ils dussent par là même respecter ; il fallait au peuple un souverain libéral qui ne s'entourât pas d'émigrés, qui ne reniât pas les souvenirs de la Révolution, qui en adoptât les principes et le drapeau ; il fallait à l'Europe un monarque pacifique, dont les sentiments fussent plus sûrs que ceux que Napoléon affectait en son second règne ; il fallait à l'empereur de Russie enfin, un allié pour le seconder dans ses projets et dans sa politique. Ses vues depuis 1814 n'avaient pas changé, elles étaient seulement plus éclairées par l'expérience de la présente année. La régence écartée, puisque la principale intéressée ne voulait pas s'y prêter, la République impossible en des temps si troublés, restait le duc d'Orléans.

Sa naissance le plaçait au-dessus de toute compétition ; ses convictions, son passé, le ralliaient à la Révolution ; sa conduite à Paris pendant la première Restauration, la façon dont il venait de quitter la France, mettaient sa personne singulièrement en relief. Que le tsar proposât sa candidature et la fasse triompher, il en faisait son obligé. Il n'est pas à croire que son nom ait été prononcé très sérieusement en 1814 ; pourtant on peut relever une allusion discrète à son adresse dans une note que Metternich avait adressée à cette époque à ses alliés[1].

[1] « Si le vœu national se prononçait toutefois en faveur des Bourbons, il

En 1815 ce nom volait de bouche en bouche, à Vienne, à Paris et à Gand. Un parti s'était formé en France à son profit, et probablement à son insu; Alexandre en reçut-il un émissaire avant de rendre publique son opinion? on ne sait; toujours est-il que le tsar entretint de son projet, les diplomates, essayant de les convaincre tout en paraissant leur demander conseil.

Le récit le plus détaillé qui nous soit parvenu d'une de ces conversations se trouve dans une lettre de Talleyrand à Louis XVIII; la chose est assez piquante; le rusé ministre qui ne s'embarrassait pas de fidélité, voulait semble-t-il, en mettant son maître au courant, augmenter son antipathie pour Alexandre, sa défiance contre le duc d'Orléans, se prévaloir de sa qualité de précieux informateur, et faire comprendre au roi que sa position n'était rien moins que brillante. En même temps, il se préparait sans doute par d'autres voies à commencer sa cour auprès du nouveau prétendant. Ladite conversation de l'empereur de Russie avec lord Clancarty, représentant de l'Angleterre[1], nous renseigne pleinement sur les vues d'Alexandre : Il n'a pas la prétention d'aller contre les vœux de la nation, affirme-t-il tout d'abord, et il semble bien que ces vœux soient hostiles aux Bourbons; s'il a le désir de restaurer le roi, il n'en prévoit pas moins des obstacles insurmontables; la réserve est classique; et alors que faudra-t-il faire? Ce n'est pas lui qui écarte la possibilité d'une régence; il le dit bien haut; c'est l'Autriche,

était de toute justice de donner la préférence aux droits de souveraineté de Louis XVIII, et de ne point appuyer les prétentions de l'un des princes de la maison des Bourbons, au préjudice du principe de la légitimité. *Société impériale russe*, t. XXXI. (Citée plus haut chap. II).

[1] Qui eut probablement lieu vers la mi-avril, la lettre de Talleyrand étant datée du 23 de ce mois. Talleyrand. *Mémoires*, t. III, p. 173.

en s'y refusant, et l'ex-impératrice, en ne voulant pas tenir la place qu'on pourrait lui offrir de loin ; « Marie-Louise à qui j'en ai parlé ne veut point à quelque prix que ce soit retourner en France ; c'est donc une chose à laquelle il ne faut plus penser ». Alors, poursuivant son monologue que Clancarty écoute attentif, le tsar glisse son projet : « Je ne vois de propre à tout concilier que M. le duc d'Orléans ; il est Français, il est Bourbon, il est mari d'une Bourbon, il a des fils, il a servi étant jeune la cause constitutionnelle, il a porté la cocarde tricolore, que, je l'ai dit souvent à Paris, on n'aurait jamais dû quitter ; il réunirait tous les partis. » L'interlocuteur feint d'être surpris, mais ne dit mot. Alexandre l'interpelle : qu'en pense l'Angleterre ? Clancarty ne veut rien répondre officiellement ; il n'a pas d'ordre, quant à lui ce projet lui semble extrêmement dangereux ; ce n'est après tout qu'une usurpation ; le représentant anglais oublie probablement que Guillaume III a détrôné son beau-frère Jacques Stuart. Au reste comme nous n'avons de cette conversation que la version donnée par Talleyrand, nous savons beaucoup plus les réponses que l'Anglais a faites à celui-ci, que celle qu'il a faites à l'empereur russe.

Ces combinaisons d'Alexandre ne font que pousser plus avant le gouvernement britannique dans sa résolution : aujourd'hui comme hier la Restauration des Bourbons reste sa solution propre ; sans doute, ainsi que l'a dit son ambassadeur, en une phrase typique, « le devoir finit, là où l'impossibilité commence » ; mais l'impossibilité n'est pas avérée ; si la difficulté est grande le mérite n'en sera que plus grand, et plus grandes encore la reconnaissance et la vassalité du pouvoir ainsi rétabli.

Mais il est des précautions à prendre ; en diplomatie plus

encore qu'en politique, il y a loin des paroles aux actes, de la coupe aux lèvres. Au moment ou ces projets sont ébauchés à Vienne, où les préliminaires de la guerre sont signés, où dans le cabinet de Saint-James et dans les quartiers généraûx les résolutions sont prises, le Parlement siège à Westminster. Lord Liverpool a une forte majorité à sa disposition, mais il est des questions où, à Londres, il faut savoir ménager l'opinion publique et la minorité qui est une majorité en gestation. C'est le cas en avril 1815 ; les ministres préparent un accroc assez sensible à certains principes respectés ; en dépit de ce qu'ils en disent, en mettant hors la loi Napoléon, en décidant de lui courir sus, malgré les protestations pacifiques, c'est bien à l'indépendance des Français qu'il en veulent, c'est contre leur libre disposition d'eux-mêmes qu'ils agissent.

Le *Morning Chronicle* essaye de démontrer qu'il importe peu à l'Angleterre que la France soit gouvernée par un Bourbon ou par un Bonaparte, les wigh protestent contre le raisonnement subtil de Castlereagh voulant séparer les Français de l'homme qu'ils viennent d'acclamer : « Une invasion, dites-vous, a-t-on jamais vu trente millions d'âmes envahies par un seul homme !. » — Mais les Anglais ont alors trop présent le souvenir de ce que leur ont coûté d'hommes et d'argent Bonaparte et la Révolution ; la majorité du Parlement leur déclare une dernière fois la guerre, en proclamant bien haut que l'indépendance du peuple français n'est pas en cause, que c'est la Révolution seule qu'il faut exterminer, et qu'on ne déclare la guerre que pour obtenir la paix[1]. C'était, à peu de chose près, le raisonnement qu'on faisait depuis Pitt en Angleterre et ailleurs ;

[1] Henry Houssaye, *1815*, t. I, p. 455 et suivantes.

il produisait toujours son effet. On ne souffla mot du duc d'Orléans. Ces manifestations hypocrites, ces précautions oratoires n'étaient pas seulement utiles pour sauvegarder les principes, elles l'étaient plus encore pour tenter de tromper la France, de la neutraliser, de paralyser son élan, de la séparer de Napoléon.

II

Le retour de l'empereur avait surpris, enthousiasmé ou mécontenté. Les Français désemparés n'avaient su pendant quelques jours quelle conduite tenir; le peuple avait fait son évolution rapidement et sincèrement vers Napoléon ; la bourgeoisie, satisfaite d'être délivrée des Bourbons qui avaient trompé ses désirs, ne se ralliait pourtant qu'à demi, et à contre-cœur. Elle entrevoyait qu'elle pouvait perdre au change, et que si elle se trouvait débarrassée des émigrés et des prêtres, elle allait retrouver le joug des militaires et les impôts nécessaires à la guerre fatale : le peuple sent, la bourgeoisie calcule ; de part et d'autre les sentiments et les calculs sont complexes et multiples.

Un grand courant s'en dégage pourtant, et il est à la fois dirigé contre les Bourbons et pour la Révolution ; le peuple sent en cette heure suprême que Napoléon n'est que l'émanation directe de celle-ci, qu'il défend en même temps ses conquêtes militaires et ses conquêtes morales, et que si l'Europe ne lui permet pas de régner c'est parce qu'elle a combattu la Révolution depuis sa naissance. Jamais ce sentiment n'a été si fort sous l'Empire que durant les Cent-Jours, et c'est beaucoup à la politique maladroite de la première Restauration qu'on en doit le renouveau. Louis XVIII se trouvait évidemment en déli-

cate posture, entre les émigrés qu'il fallait satisfaire, et les parvenus de la Révolution avec lesquels il fallait compter. En donnant trop de latitude aux uns, il mécontentait fatalement les autres; son entourage l'avait porté vers la vengeance et la réaction; le peuple avait été blessé et humilié; la popularité que tout régime nouveau peut s'acquérir n'était pas venue ; en ressuscitant l'ancien régime, Louis XVIII s'était attiré l'opposition de tous ceux qui l'avaient combattu et détruit. La masse, qui en 1814 était indifférente, en 1815 était hostile; elle avait vu de loin les courtisans s'agiter, de près les émigrés inquiéter les acquéreurs des biens nationaux ; elle avait blâmé les prêtres « qui ne cachaient pas assez leur but et leurs espérances et qui ne voyaient dans les concessions qui leur étaient faites que le moyen d'en obtenir de nouvelles[1] ». La Charte était le palladium sacré dont tout le monde se réclamait, et que la monarchie, qui l'avait octroyée, semblait moins respecter que les autres.

Le retour que quelques-uns ont tenté vers l'ancien régime entraîne le retour général vers la Révolution. Les clubs se reforment ; les manifestations populaires reparaissent, les pétitions sont remises en usage ; Napoléon rentre aux Tuileries comme le sauveur, l'exécuteur de ces sentences : — Excluez les nobles de tout emploi public ; Ne craignez pas les Jacobins ; Votre Majesté a besoin de la massue populaire pour écraser les conspirateurs. Agissez comme le Comité de Salut public. — Et ceux qui donnent ces conseils sont aussi bien des ouvriers que des bourgeois, des soldats que des généraux[2].

[1] *Guillaume le Franc-Parleur*, 27 mars 1815. (Revue périodique analogue à l'Hermite de la Chaussée d'Antin, l'Hermite en prison, l'Hermite en liberté.

[2] Henry Houssaye, *1815*, t. I, p. 485 et suiv.

Napoléon, qui a prévu le mouvement, qui l'a encouragé par ses premières proclamations, ne veut pourtant pas lui donner libre cours ; il revient avec la résolution très arrêtée d'être le pacificateur de la France, l'arbitre de tous les conflits, le conciliateur de tous les intérêts ; il lui suffit d'avoir renversé le roi et flétri les traîtres, son ressentiment ne va pas plus loin ; les Jacobins lui font peur ; s'il en a besoin, il ne veut pourtant pas se livrer à eux ; il appelle Carnot au ministère, mais il veut le faire comte, pour le domestiquer ; il dédaigne les adresses et les conseils de violence ; il essaye de pactiser avec tous, il n'inquiète pas les royalistes, il maintient à leur poste la plupart des fonctionnaires de la monarchie. C'est qu'il se rend compte de l'état véritable des esprits ; le mouvement révolutionnaire est plus apparent que réel ; il demeure à la surface et ne touche pas le fond ; le sentiment général est la soif ardente de tranquillité matérielle, de paix et de liberté.

Le Français est vieilli ; les crises qui l'ont agité pendant vingt-cinq ans, les révolutions et les guerres successives l'ont épuisé ; il est décidé à supporter tout ce qui est supportable ; il est et il restera incurablement sceptique, qu'il ait été témoin du XVIII[e] siècle et de la Révolution, ou que, jeune encore, il soit enfant du XIX[e]. Napoléon s'en rend compte, et c'est lui qui donne à la situation sa véritable physionomie, qui en tire la vraie philosophie, quand il dit à Molé, après avoir été reçu à Paris au milieu de la curiosité et de la badauderie plus que de l'enthousiasme : « Ils m'ont laissé arriver comme ils ont laissé partir les autres. » Le pouvoir reste, à qui a la force.

Sur ce terrain émietté, dans cette situation troublée, peut-on former un parti ? Il semble que la situation soit

propice pour les intrigants, ils foisonnent, et ils ont un chef; au contraire les libéraux, qui sont le nombre, n'en ont pas. Ils sentent l'instabilité du présent, et n'ont ni l'ardeur ni la conviction nécessaires pour se préparer un avenir; ils ont une peur égale du triomphe de Bonaparte qui réveillera ses exigences, et du retour des Bourbons qui amènera une réaction sanglante. Ils n'essayent pas d'éviter l'un et l'autre; ils se contentent d'écrire et de voter : les brochures qui circulent, les journaux, que la liberté de la presse donnée par l'empereur permet de publier, sont en immense majorité libéraux; la couleur bonapartiste n'apparaît qu'en second lieu; sur 200 brochures on en compte 100 libérales et 40 seulement napoléonistes; 25 autres sont jacobines; quelques autres osent être royalistes ou républicaines [1]; la proportion est encore plus sensible pour les élections des maires, qui ne sont qu'en petit nombredévoués à l'empereur, et surtout pour les élections de la Chambre qui compte sur 639 membres 80 bonapartistes déterminés, ce qui n'est guère, et 500 libéraux de tous les partis [2].

Ils sont de tous les partis et ils ne sont d'aucun ; ils continueront l'illustre tradition des centres, « des plaines » de toutes les assemblées revolutionnaires qui n'ont su s'organiser que pour détruire; ils se laisseront conduire les yeux fermés jusqu'au bord du précipice; alors ils protesteront, s'agiteront dans le vide; le moment d'agir sera depuis longtemps passé.

Depuis les premiers jours de 1815, ces libéraux ont tourné leurs regards vers le duc d'Orléans; quelques-uns

[1] Henry Houssaye, *1815*, . t. I.

[2] Le plébiscite lui-même ne recueille que 1 500 000 oui. quand ceux de l'an VIII et de l'an X en avaient réuni chacun 300 000 et 350 000. (Henry Houssaye. *op. cit.*)

ont même tenté de le compromettre en le séparant de ses cousins ; on oppose, nous l'avons vu, les d'Orléans aux Bourbons. Le duc, s'il n'encourage, du moins laisse faire ; au 20 mars il va plus loin, et adopte une conduite particulière ; en quittant Lille après le roi, il tient aux soldats un langage qui lui attire en même temps les remontrances des royalistes et un regain de popularité : il regrette de ne pouvoir rester à leur tête et leur rappelle que jeune encore il a combattu pour eux et avec eux, qu'il a arboré la cocarde tricolore, et qu'il la vénère encore ; il exhorte de ne pas rendre les places fortes à l'étranger de quelque part que vinssent les ordres de le faire, et s'écrie : « Vous pouvez être persuadé que vous ne me trouverez jamais dans les rangs des ennemis de la France ».

Il semble bien qu'une pareille harangue ait été une proclamation et une invite, et qu'il n'eût pas beaucoup fallu presser celui qui venait de la faire, pour le décider à rester en France et à y jouer un rôle indépendant. Mais le moment eût été mal choisi, le retour de Napoléon étant encore trop récent pour qu'on pût déjà discerner toutes les difficultés, et prophétiser le caractère éphémère du nouveau règne. Les soldats de Lille crièrent bien : Vive le duc d'Orléans, mais ils n'allèrent pas plus loin ; le propos se répandit en France, pendant que les émissaires de l'étranger le transmirent fidèlement à leurs cours respectives. Le nom du duc continua à faire l'objet des conversations ; mais ce furent surtout conversations de salon. Elles furent assez nombreuses pour être notées des observateurs aux aguets, mais elles restèrent sans conclusions comme tous ces projets académiques qu'on expose sans vouloir jamais rien faire pour leur succès ; de Barante, qui en était témoin chaque jour, ne les prenait guère au sérieux : « Comme il est probable

qu'on attendra l'événement sans le modifier, le succès sera pour l'empereur ou pour le roi[1]. »

A ces conspirateurs en chambre il fallait un chef qui fût un homme d'action ; longtemps ils crurent l'avoir trouvé ; ils ne furent détrompés que le 8 juillet quand ils virent celui qu'ils croyaient leur homme, ministre de la police du roi très chrétien : c'était Fouché. L'ancien régicide était devenu l'espoir suprême et la suprême pensée de tous les partis. Dès l'annonce du débarquement du golfe Juan, Monsieur, frère du roi, l'avait indiqué à Louis XVIII comme le seul capable de sauver son trône ; le faubourg Saint-Germain, pour un instant sans rancune, l'avait réclamé, mais en vain : le soir du 20 mars Napoléon lui avait confié le ministère de la police ; il se faisait peu d'illusion sur sa fidélité, mais son concours était indispensable; c'était l'homme nécessaire ou plutôt l'homme inévitable. Plus encore que Carnot il satisferait les désirs démocratiques qui bruissaient ; au reste si on ne l'avait pas avec soi on l'avait contre soi, et Napoléon n'avait pas le loisir d'entamer la lutte avec ce maître fourbe; il se flattait qu'il lui resterait au moins fidèle dans sa bonne fortune. Il n'eut pas longtemps à attendre pour constater son erreur : Fouché jugea en effet dès l'abord la position peu stable; et il résolut, sans plus tarder, de se ménager une issue favorable ; il pouvait enfin tailler dans le grand; son goût de l'intrigue s'y développa ; il se mit au travail[2].

Une monarchie constitutionnelle dont il serait l'artisan, telle était sa solution. Il reprenait le raisonnement de Talleyrand en 1814 ; comme lui, tout l'écartait des Bourbons ; le

[1] *Souvenirs*, t. II, 31 mai. Barante à son cousin.

[2] Sur le rôle de Fouché à cette époque, voir Madelin, *Fouché* ; Henry Houssaye, *1815*, 1 et 2.

fossé du 21 janvier était même autrement profond que le fossé de Vincennes; sa conduite sous la Révolution était plus compromettante que celle de son ancien collègue; il fallait donc faire son possible pour éviter leur retour. Quant à défendre la position de Napoléon il n'y pensa pas un instant; il savait l'Europe résolue à l'abattre coûte que coûte, et lui-même ne se sentait d'ailleurs pas en sûreté entre ses mains. Le monarque dont il serait le Mentor ne pouvait être que le roi de Rome ou le duc d'Orléans; jugeant avec raison que ce serait l'Europe qui déciderait en dernier ressort, et comprenant que ce serait folie de rien combiner sans l'en avertir, c'est vers elle qu'il se tourne, en même temps d'ailleurs que l'Europe, qui a deviné son jeu, s'abouche avec lui.

Dès le commencement d'avril la conversation est commencée: il essaye d'atteindre Alexandre par Laharpe son précepteur, qui est resté son conseiller à certaines heures; Guinguené, émissaire de Fouché, porte à Laharpe un long mémoire, dans lequel il engage le tsar à se séparer de la coalition; c'est autant de papier perdu. Le 7 avril Metternich lui a écrit pour le consulter: « Que veut la France, et que voulez-vous? » — flatteuse démarche pour un Fouché; c'est entre les mains de Napoléon que la lettre tombe; par-dessus la tête de son ministre, et en se jouant de lui, l'empereur, par l'intermédiaire d'un de ses secrétaires, Fleury de Chaboulon, répond à l'invite pour savoir à son tour les secrètes pensées de l'Europe. Le soi-disant envoyé de Fouché rencontre à Bâle l'envoyé de Metternich et les pourparlers s'engagent; ce dernier affirme que le sort de Napoléon est réglé d'avance, que rien ne fera revenir l'Europe sur son excommunication majeure; il indique également que les alliés sont très partisans du retour des

Bourbons, mais que si Louis XVIII rentre en France ce ne sera qu'en vertu d'un pacte nouveau, et à condition de prendre « un ministère libéral dont pourront faire partie le duc d'Otrante et Carnot ». Au reste, ajoute-t-il, « si la France voulait le duc d'Orléans au lieu de Louis XVIII, les puissances s'emploieront pour obtenir l'abdication du roi ». Obtenir l'abdication du roi était une invraisemblance, mais l'invite n'en était pas moins à noter. Le représentant de l'Autriche déclarait enfin que si la France voulait la régence on ne s'y refuserait pas, mais que sa cour « était loin de désirer la régence pour des raisons de politique et de famille[1] »; nous avons reconnu la véracité de ce dire[2].

Ces deux combinaisons étaient également possibles, l'empereur François étant fort capable dans l'intérêt de sa politique, de rétablir sur le trône, à l'encontre de ses désirs, sa fille, qu'il avait renversée l'année précédente, sans son consentement. Si Napoléon avait intercepté la communication, Fouché en avait reçu, sans aucun doute, un écho; il s'efforçait d'influencer l'Angleterre en grossissant les rumeurs sur le duc d'Orléans; il endoctrinait certains de ses correspondants, mais l'Angleterre ne daignait répondre[3].

L'Europe lui laissait les mains libres, l'empereur n'osant ou ne pouvant l'arrêter, il en profitait pour creuser plus avant ses sillons; on ne trouve trace de ses démarches que, quand, faisant une fausse manœuvre, il tâte un terrain fuyant; c'est ainsi que Pasquier nous raconte en ses

[1] Madelin. D'après les mémoires de Fleury.

[2] Voir plus haut. La déclaration de Marie-Louise.

[3] Nous n'avons pas traces de ses tentatives auprès du duc d'Orléans qui s'était réfugié en Angleterre.

mémoires certaine tentative vaine qu'il fit auprès de lui[1]. Entre les deux candidats, Fouché hésitant encore, louvoyait.

III

La Belgique était devenue le terrain de rencontre de tous les états-majors, de tous les diplomates, de tous les émigrés; c'était dans ce décor que la partie la plus intéressante de la pièce allait se dérouler, que les caractères allaient le mieux se dévoiler, que l'intrigue allait se développer, que la péripétie finale allait amener le dénouement; jamais les routes de ce pays n'avaient été si fréquentées, les moindres châteaux, plus mis à réquisition, les plus petites salles, plus témoins de grands conciliabules.

Le roi s'était installé à Gand avec sa cour dès le 1er avril; une maison de très bourgeoise apparence, relevée seulement d'un fronton triangulaire du XVIIIe siècle, dans une rue étroite et commerçante, lui avait été cédée par un habitant complaisant; un herboriste l'habite aujourd'hui. Un petit jardin donnait sur un canal morne. Dans ce cadre mesquin et froid, l'agitation des courtisans qui accouraient, détonnait étrangement. La vieille ville, toute étourdie, se réveillait d'un long sommeil. La plupart des ministres du roi l'y avaient suivi ainsi que quelques maréchaux : Marmont, Victor; les ambassadeurs accrédités auprès de lui à Paris ne tardèrent pas à venir l'y rejoindre[2]; le 2, Stuart conversait avec le roi; le 15 Pozzo,

[1] Pasquier. t. III, p. 190 et suiv : « Je veux qu'il gagne une ou deux batailles, dit Fouché, il perdra la troisième et alors notre rôle commencera. »

[2] Seul l'ambassadeur sarde ne vint pas (Mme de Boigne. *Mémoires*. t. II, p. 42).

accouru de Vienne à franc étrier, lui remettait une lettre de son maître en audience particulière; le 10, Wellington installait son quartier général à Bruxelles.

Dans la petite cour le désarroi était grand : chacun critiquait son voisin et rejetait sur lui les responsabilités comme au lendemain d'une bataille perdue; les étrangers, qui y foisonnaient, reprochaient surtout au roi d'avoir quitté la France, ce que, disaient-ils, il n'aurait jamais dû faire, et des intrigues s'ourdissaient pour trouver un moyen d'y rentrer sans tarder.

Selon les conseils de Charles Stuart on envoie un émissaire au maire de Dunkerque, qu'on a quelque raison de croire dans les intérêts de Louis XVIII, dans le but de proclamer et d'accueillir le roi[1]; mais le 5, Stuart avertit son gouvernement que les pourpalers ont déjà échoué, mais que d'autres intrigues sont formées « vers Valenciennes, et vers Calais dont quelques principaux habitants sont venus faire leur soumission au roi ». En même temps il conseille à « La Rochejacquelein qui est à Gand avec sa troupe de grenadiers, de se rendre par mer à Nantes et à Bordeaux » dans le plus bref délai possible. Il faut que les Bourbons agissent et qu'ils paraissent indépendants de la coalition dont ils font pourtant partie ; Louis XVIII en sent la nécessité, mais pour cela il faut des hommes qu'il n'a pas sous la main et de l'argent qu'il n'a pas davantage[2]; il en demande à l'Angleterre. Le duc de

[1] *Record Office*. Archives anglaises, documents inédits ; volumes CXV et CXVI, lettre de Stuart du 2 avril. Il ajoute qu'on a offert une somme considérable au général Lenoir second de la garnison comme prix de son adhésion, mais qu'après quelque hésitation il a rejeté la proposition du roi et a adhéré à la cause de Bonaparte.

[2] Pozzo, 17 avril : l'argent emporté n'excède pas cinq millions, outre les diamants de la couronne qui sont évalués à douze.

Feltre[1] a besoin de 15000 habillements complets; il en fait la longue énumération dans une lettre que Stuart transmet à Castlereagh; un peu plus tard Monsieur demande une somme de 50000 livres pour réorganiser la garde suisse; le ministère britannique envoie des réponses favorables; mais le temps n'en passe pas moins vite. Le roi tient surtout à faire précéder sa rentrée en France, ou celle de quelque troupe que ce soit, d'une proclamation, et autour de ce projet toute une négociation s'engage. Ne pense-t-il pas tout d'abord à faire publier le traité du 25 mars que les alliés viennent de signer, accompagné d'une dépêche de Talleyrand qui en vante les avantages! Tour à tour Stuart et Wellington interviennent auprès de Jaucourt, de Blacas, du roi lui-même pour le détourner de cette pensée qu'ils jugent « très préjudiciable à ses intérêts ».

Quelques jours plus tard[2] c'est un manifeste composé par Lally-Tollendal sur les traités de Vienne, que les royalistes décident de répandre en France, nonobstant l'opposition de Charles Stuart; ils reviennent d'ailleurs sur leur décision le 25 avril, ayant la promesse que ce manifeste sera remplacé par une proclamation faite en commun avec les cours alliées, contre Buonaparte, et rassurante pour les Français; cette proclamation annoncée ne paraît pas, et pour cause.

Entre temps, le roi et ses conseillers combinent les mesures à prendre pour le jour, qu'ils espèrent prochain, de l'entrée en campagne. Ils décident d'envoyer auprès de chacune des armées alliées des commissaires français qui représenteront Louis XVIII, qui atténueront les maux de la guerre, sitôt l'invasion commencée, qui formeront de nouvelles gardes nationales, et qui proclameront

[1] Qui a succédé à Soult au ministère de guerre à la veille du 20 mars.
[2] 21 avril. *Record Office*. Lettre de Stuart.

le roi partout où le peuple ne les aura pas devancés. Un projet d'ordonnance de 30 pages comprenant 25 articles, est communiqué aux cours intéressées[1]. Déjà on désigne les commissaires[2]; déjà on dresse une circulaire à leur adresse : on leur recommande la clémence et l'énergie; on espère qu'ils auront grande influence sur les généraux alliés; on leur délègue le droit de faire des proclamations et de prendre des arrêtés; ils auront en somme les pouvoirs des représentants de la Convention auprès des armées républicaines!

Mais les généraux alliés ne se soucient guère de cette combinaison; la présence dans leur état-major d'un critique indépendant, d'un Français qui en France se croira supérieur à eux-mêmes, qui prétendra dicter leur conduite, ne peut leur convenir; Blücher repousse péremptoirement la proposition; Wellington, plus diplomate, argue, pour son refus, de l'intérêt même du roi : la présence de ces commissaires nuirait plus à sa cause, qu'elle ne la servirait; tout l'odieux de l'invasion retomberait sur lui s'il apparaissait qu'un des siens y prête les mains. A différentes reprises Wellington reprendra cet argument, et jusqu'à la fin s'efforcera dans ses actes de séparer la cause du roi de celle de la coalition. Le tsar enfin ayant pris connaissance de l'ordonnance royale, charge Nesselrode de protester contre son application[3].

Les projets royaux ainsi contrariés, Louis XVIII, de nouveau, demande qu'on s'empare d'une parcelle de

[1] 23 avril. Stuart, *idem*.

[2] Jaucourt à Talleyrand, 27 avril. Auprès de la Prusse, Beurnonville et Vaublanc; de l'Autriche, Charles de Damas et le baron de Talleyrand; de l'Angleterre, Roger de Damas et Capelle; de la Russie, la Tour du Pin et Ricci.

[3] *Record Office*. Stuart, 15 mai.

terre française, si petite soit-elle ; il indique cette fois les environs d'Armentières pour qu'il puisse de là commander plus facilement à son peuple[1] ; c'est reconnaître une fois de plus son erreur de la fuite trop précipitée du 20 mars. Il reprend également son projet de constitution d'une armée royale en Suisse : Jaucourt y est assez favorable, et Monsieur pense à s'y rendre lui-même pour y activer un recrutement qu'on voudrait important; on attirerait aussi les Suisses de la maison royale qui sont restés aux Tuileries, et qui, après avoir été dispersés par Napoléon depuis son retour, ont été par la suite réenrôlés; Roger de Damas est allé rejoindre le baron de Talleyrand, et tous deux essayent de nouer des intrigues en Franche-Comté pour organiser par cette région une invasion toute française[2]. Les maréchaux qui se sentent inutiles à Gand demandent à participer à cette organisation, qu'on n'a d'ailleurs pas le loisir de pousser bien avant; Marmont, mécontent du rôle qu'on lui fait jouer, ne cherche en effet qu'une occasion pour s'éloigner.

C'est, il faut bien le dire, que l'atmosphère de Gand n'est pas douce ; il y règne un vent aigre et violent qui balaye bien des préjugés et cingle bien des scrupules. C'est la cour de Coblentz ressuscitée, mais rendue plus irascible par le dépit, par l'arrogance de gens, qui, ayant reconquis le pouvoir, n'ont su le garder. Blacas qui se sent menacé n'en est que plus autoritaire, et omnipotent; il écrit pour le roi, il parle pour le roi, il agit pour le roi ; Jaucourt qui plaisante ses collègues plutôt qu'il ne les

[1] Pozzo, p. 158.

[2] Monsieur dans son désir de jouer un rôle se hasarde même à demander que les troupes saxonnes situées entre Aix-la-Chapelle et Coblentz soient mises sous le commandement d'un prince royal. *Record Office*. Stuart, 11 mai.

blâme, écrit à Talleyrand que la situation empire tous les jours et que sa présence est absolument nécessaire pour tenir tête au favori [1]. Le duc de Feltre, ancien ministre de l'empereur que le roi vient d'appeler au ministère de la Guerre, gagne sa popularité en surenchérissant de violence avec les émigrés. Il renseigne de son mieux Wellington sur les plans, les habitudes de Napoléon ; il n'a pas assez d'injures pour « ce chef féroce », ni assez de mépris « pour les soldats avides de sang et de pillage ».

Les modérés sentent le danger d'une conduite si peu mesurée ; Guizot, Victor, Mortier, Beugnot, parfois Chateaubriand, blâment ces excès, mais sont sans force pour les faire cesser ; les alliés interviennent à leur tour : Pozzo di Borgo et Wellington commencent à jouer le rôle qu'ils tiendront durant les premières années de la Restauration. Pozzo y est poussé par son maître et par Nesselrode ; le tsar avertit dès ce moment Louis XVIII « de la nécessité de former son ministère conformément à la constitution », ce qui obligera Blacas à la retraite [2]. Hardenberg qui ne veut pas cacher « à l'infortuné monarque le véritable état des choses » conseille à son ambassadeur Goltz de faire remarquer que « la cause du roi de France gagnerait beaucoup sur l'opinion publique si S. M. pouvait se décider à éloigner de ses conseils et de sa personne le chancelier de France, quelques émigrés, et surtout le comte de Blacas [3] ». On prépare celui-ci à cette éventualité, on cherche également à éloigner Monsieur : « s'il pouvait se retirer en quelque coin il rendrait grand service au roi ».

[1] Jaucourt. *Correspondance*. à Talleyrand, *passim*.

[2] Pozzo, p. 99.

[3] 31 mai. Albert Mallet, *Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand*, t. II, p. 217.

L'ambassadeur russe à son tour réclame Talleyrand : il doit venir rejoindre le roi, sa présence est indispensable; « chassez-le de Vienne[1]. » Wellington, soit de lui-même, soit par l'intermédiaire de Stuart, ne cesse d'envoyer les mêmes conseils de modération ; « il faut avouer, écrit-il, que la conduite des royalistes est mal propre à leur conquérir les faveurs des Français[2] ».

Le danger est d'autant plus grand que grandit tous les jours la rumeur, qui apporte de partout le nom d'Orléans.

Vers Gand et vers Bruxelles convergeaient naturellement tous les renseignements, que des fidèles, des politiques, des agents recueillaient dans toute la France ; ils n'étaient pas tous très exacts ; de faits particuliers on concluait des faits généraux ; les moindres indices donnaient lieu à de longs développements ; tout, à la vue de ces observateurs à gage, ou de ces royalistes désemparés, était considérablement grossi. Napoléon et Fouché cherchaient de leur côté à induire en erreur et Louis XVIII, et la coalition, sur les sentiments de la France ; mais les faits officiels étaient assez éloquents par eux-mêmes ; la situation pour les Bourbons était très grave. Dès le 24 avril Wellington « confessait que l'expérience de chaque jour le convainquait du peu de chance qu'il y avait de restaurer le pauvre roi[3] ».

La candidature du duc d'Orléans irritait et froissait particulièrement la cour de Gand ; on sentait que l'obstacle à une seconde Restauration pouvait fort bien venir de ce côté, et on ne voyait aucun moyen de le conjurer; elle n'en devenait tous les jours que plus évidente. Jau-

[1] Pozzo p. 28, 30 avril.
[2] Wellington à Castlereagh, 11 avril, *op. cit.*
[3] *Idem*, 24 avril.

court en avertissait Talleyrand ; — Stuart et Wellington, Castlereagh ; — Pozzo di Borgo, Nesselrode et l'empereur Alexandre. « Les Bourbons finissent au roi et recommencent un peu au duc d'Orléans, cela est sûr », écrivait Jaucourt dans son style un peu bariolé ; « faites la guerre ferme et fort, vous abattrez Buonaparte, je le crois, mais je doute que ce soit au profit des Bourbons[1] ». Au commencement de mai il ajoutait : « On reparle beaucoup du parti d'Orléans, ce qui affole la cour. »

De son côté Stuart écrivait à son ministre que certains rapports « du duc d'Orléans sur la situation actuelle lui semblaient le meilleur critérium pour juger de l'état réel du royaume », et Wellington transmettait à Londres les innombrables rapports qu'il recevait : « Les officiers et les soldats parlent avec éloge du duc d'Orléans. » — « J'ai appris par une personne sûre que tout le parti jacobin et une grande partie de l'armée pensaient à placer le duc d'Orléans sur le trône. » — « La faction jacobine désire voir aux affaires le duc d'Orléans ou quelque autre ; ils désirent prendre un moyen terme entre Bonaparte et les Bourbons contre lesquels l'empereur de Russie fait toujours de grandes objections[2]. » Castlereagh et Liverpool avertis par ailleurs corroboraient les renseignements de leurs représentants : « Des circonstances variées venues à notre connaissance, répond l'un, tendent à confirmer l'affirmation de Votre Grâce que le duc d'Orléans a en sa faveur un très considérable parti civil et militaire, et il est évident qu'il suit actuellement une ligne de conduite tendant à le séparer des autres membres de sa famille. »

Enfin un rapport très supérieur aux autres par l'impor-

[1] Jaucourt. *Correspondance*, 27 mars.

[2] Wellington, 7 avril, 11 avril, 28 avril. *Supplementary despatches*, t. X.

tance comme par le sérieux des renseignements, et qu'on croit être de Fontane, met le duc d'Orléans en bonne place parmi les tiers partis possibles. Partisan des Bourbons, et peut-être meilleur observateur que d'autres, il ne le craint pourtant qu'à demi, déclarant comme Barante « que beaucoup de gens sont de cette opinion (favorable au duc), mais que personne n'est de ce parti[1] ».

Quant à Pozzo, qui sait que son maître est un des promoteurs de cette terrible candidature, il feint dans toutes ses dépêches de ne pas la prendre au sérieux ; nous savons qu'il est aveuglément dévoué aux Bourbons ; « il soutient leur cause par l'influence des principes exclusivement », ce qui lui vaut d'être réprimandé par sa cour, et il ne voit dans le parti d'Orléans qu'une intrigue de Fouché. Comme il sait l'entourage du roi, et Alexandre lui-même, prêt à pactiser avec celui-ci, il ne cesse de les en détourner ; il le représente faux et fuyant, s'accrochant à tout le monde pour se ménager un parti sûr, mais incapable de se tenir à un seul; « il cherche à se préparer un asile pour le cas où tout espoir de rester ministre de la Police en France serait perdu... Toutes ces menées n'ont rien d'utile, rien de réel ; ce qu'il y a de positif, c'est qu'il sert Bonaparte en tout ce qui peut être nuisible aux alliés, et qu'il le trahit dans des vues qui selon les événements peuvent être utiles à lui seul. » — « Ne comptez pas trop, je vous prie, sur les intrigues de Fouché, poursuit-t-il; cet homme se réserve d'être à nous quand nous n'aurons plus besoin de lui et qu'il voudra se servir de nous pour rester maître du pavé en dépit de tous[2]. » Ce n'était pas si mal deviné, et l'avenir se chargeait de donner raison à Pozzo; mais

[1] Wellington. *Supplementary despatches*, tome X, p. 300.
[2] Pozzo. 3 et 4 mai.

dans l'occurrence, Monsieur et les plus fidèles soutiens du trône dédaignaient ces avis, cherchaient à s'aboucher avec le ministre de l'empereur, et circonvenaient le roi pour lui faire promettre dès maintenant un portefeuille à celui qui pourrait le replacer sur le trône.

Cependant pour anéantir le parti d'Orléans, Louis XVIII écrit lettres sur lettres à son cousin pour le prier de venir le rejoindre à Gand [1]; loin de lui adresser des reproches, ce qui pourrait l'éloigner, tout au contraire, il lui demande des conseils et se déclare prêt à lui communiquer ses plans. Or le duc qui s'est retiré à Twickenham en Angleterre [2], n'entend pas se livrer, mais traiter de puissance à puissance. A la lettre du roi du 10 mai, il répond le 17, en demandant communication des plans royaux avant d'aller le rejoindre; et c'est lui qui donne des conseils : après s'être plaint de la conduite de la cour à son égard pendant la première Restauration, et signalé les fautes qui ont amené selon lui la chute de la monarchie, il indique la conduite à suivre; il insiste tout particulièrement pour que les princes royaux ne figurent pas dans les armées alliées, ce qui ne pourrait qu'augmenter leur impopularité. Ses critiques et ses conseils, il les développe davantage dans les lettres qu'il écrit à Charles Stuart et à Wellington pour les rendre juges entre le roi et lui : dans tout ce que le roi a fait de bon, la forme a presque toujours gâté le fonds; « j'ai parcouru tout l'ancien Dauphiné, le Lyonnais, la Bourgogne, et je n'ai aucun doute qu'ils soient contraires au roi et aux Bourbons et favorables à Bonaparte »; « il semble, dit-il plus loin, que le but du roi et de Monsieur ait été et soit encore, non d'attirer l'armée, mais de la

[1] Louis Philippe d'Orléans : *Journal de* 1815.

[2] On blâme d'ailleurs Stuart de lui avoir délivré des passeports.

dompter; c'est la lutte des pygmées contre les géants ».

C'est le 12 juin qu'il écrivait cette lettre à Wellington. La correspondance s'était poursuivie pendant le mois de mai sans résultat ; malgré les instances de toute la cour et des deux plénipotentiaires anglais qu'il avait lui-même introduits dans l'affaire, il avait, de délai en délai, et de prétexte en prétexte, reculé son départ; Chateaubriand pour l'attirer n'avait-il pas été jusqu'à proposer de le nommer généralissime? cette idée « un peu poétique » n'avait pas recueilli d'écho, et la campagne allait s'ouvrir sans qu'on ait pu avoir prise sur cet adversaire.

Ni les libéraux de Paris, ni Fouché, ni l'empereur Alexandre, n'avaient abandonné le projet de son avènement; Pozzo avait à maintes reprises essayé d'excuser « sa pauvre cour de Gand ». Il avait répété sans cesse qu'on devait reconnaître le roi et le mettre en avant, que tout autre établissement, même s'il était tiré de la famille des Bourbons, ne serait qu'un pacte avec les Jacobins. Loin de convaincre son maître il l'avait importuné et s'était attiré les réprimandes de Nesselrode : « Vos dépêches sont trop bourbonniques[1]. » Sans doute dans le grand mémoire que le cabinet de Saint-Pétersbourg envoyait au commencement de mai à son ambassadeur, il n'était pas question de s'opposer au retour de Louis XVIII, mais l'empereur y spécifiait bien que l'objet unique de la guerre était « de délivrer la France de Bonaparte » ; en même temps, ne voulant d'aucune façon se lier les mains et n'entendant faire prévaloir son influence que pour la cause constitutionnelle, il insistait sur la politique que

[1] *Correspondance* de Pozzo : lettre de Nesselrode du 13 mai 1815 « Vos dépêches sont parfaites comme toujours, mais je voudrais pour eux et pour vous que vous fussiez moins crûment bourbonnique : vous les serviriez mieux par là. »

Louis XVIII aurait à suivre s'il était appelé à remonter sur le trône : il nous faut un gouvernement qui donne la sécurité au dehors et soit assez fort pour se soutenir sans secours étrangers. Cette dernière condition ne sera jamais remplie si le roi y revient avec les idées de Monsieur et de son pitoyable entourage. » Ce sont ces mêmes paroles qu'Alexandre répéta durant tout le règne de la Chambre introuvable.

Dans les derniers jours de mai, Vincent, l'ambassadeur d'Autriche, qui accourait de Vienne, avertissait les personnes « à qui il parlait en confidence » qne les opinions de l'empereur Alexandre avaient pris une tournure très défavorable aux intérêts de Louis ; « l'établissement d'une régence du duc d'Orléans lui avait paru le gouvernement qui devait être le plus utile pour la France et pour l'Europe [1] ». Et pourtant, au dernier moment, averti peut-être de la passivité qui empêcherait les Français d'agir, Alexandre réfléchit que les chances des Bourbons n'en demeuraient pas moins les plus grandes, et qu'il serait utile de prendre ses précautions au cas de leur seconde Restauration.

Aussi, d'Heidelberg le 17 juin, Nesselrode communiquait-il à Pozzo les dernières vues de son maître : Après l'avoir averti des désirs de celui-ci de voir la Charte sagement modifiée, il lui confiait qu'un changement dans la branche de dynastie n'était plus pour lui « en ce moment » une nécessité; que la création d'une régence ne lui paraissait pas exécutable, que le but de la Russie devait être de donner à la France un gouvernement qui put faire son bonheur, « préférer même, à cet effet, à tout autre moyen, le retour du roi », et surtout ne point permettre qu'on

[1] Stuart à Castlereagh 24 mai. *Record Office*, volume 116.

portat atteinte soit à l'intégrité du pays, soit à sa puissance[1].

Alexandre se résignait à ce qu'il ne pouvait empêcher. Dans les mêmes conjonctures, et pour les mêmes raisons le gouvernement britannique refusait de s'engager jusqu'au bout pour les Bourbons, résolu qu'il était à ne pas entrer en lutte avec un grand mouvement populaire. Wellington avait d'abord déclaré que le peuple français « qui avait eu en 1814 l'occasion de choisir qui il lui plaisait pour le gouverner dans la forme qui lui convenait le mieux, ne pourrait accomplir la même cérémonie en 1815 ». Aussi favorable aux Bourbons que l'année précédente, il était convaincu plus que tout autre de la nécessité de leur rétablissement ; « leur gouvernement est la seule chance de paix, disait-il, nous le rétablirons si nous sommes victorieux » ; Castlereagh et Liverpool y étaient également résolus, mais ils pouvaient entrevoir le cas d'une victoire mitigée, d'une seconde campagne de France longue et difficile au cours de laquelle une révolution pourrait survenir. « Une nécessité peut arriver, écrivait l'un[2] qui, dans le cours de la lutte, obligerait les alliés à admettre sur le trône une autre branche de la famille, comme un terme moyen nécessaire pour terminer les divisions intérieures du pays ; *c'est pourquoi nous ne devons pas nous lier les mains.* » Liverpool lui-même, au lendemain de Waterloo, entrevoyait le cas où la restauration de Louis XVIII, quoique désirable, deviendrait impossible :

[1] Correspondance Pozzo, p. 167. Alexandre pensait également, disait-on, à convoquer une Assemblée nationale. Wellington déclarait qu'il était sans intérêt de raisonner ces projets, mais qu'il était très désirable d'avoir en main quelque moyen de tenir l'empereur de Russie en bride. (Wellington 12 mai).

[2] Castlereagh. 15 avril. Wellington. Suppl. *Despatches*. t. X.

« Alors il serait nécessaire de traiter avec quelque autre gouvernement comme représentant la nation française »[1] ; auquel cas, il ajoutait qu'on serait alors très justifié à demander une restriction du territoire, et du pouvoir de l'ennemi. La réserve du premier ministre n'en signifiait pas moins que l'Angleterre, pas plus qu'aucun autre des coalisés, n'était décidée à pousser la guerre à fond dans le but de rétablir le gouvernement de son choix.

L'Autriche, par la bouche de son généralissime, témoignait d'un profond mépris pour les Bourbons ; Schwartzenberg niait que Louis XVIII fût l'homme qu'il fallait aux Français, pas plus que « l'imbécile d'Angoulême ou le ridicule Berry ; nos baïonnettes peuvent les mettre sur le trône, elles ne parviendront jamais à les y soutenir » ; au contraire, tout comme un doctrinaire de Paris, il considérait le duc d'Orléans « comme plus homogène à la France actuelle[2] ».

Enfin, le ministre de Prusse, Hardenberg, écrivait à de Goltz qu'on « ne pouvait se dissimuler que toutes les opinions étaient bien éloignées de se réunir en faveur des Bourbons. Malgré le désir des puissances de les voir rétablis sur le trône de leurs ancêtres, il serait imprudent de vouloir s'expliquer d'une manière trop précise sur cet objet dans la crise actuelle[3] ». Le maréchal Knesebeck, dans un mémoire du mois d'août, exposait une idée semblable à celle de Schwartzenberg, demandant « le maintien de la personne du roi jusqu'à sa mort, puis un changement de dynastie en faveur de la maison d'Orléans, plus faite pour régner sur la France que les autres

[1] Liverpool, 30 juin. Wellington, *idem*.

[2] Welschinger. *Le roi de Rome*, d'après Gentz.

[3] 31 mai. Albert Mallet. *Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand*.

princes de la maison de Bourbon[1] ». Stuart. écrivait néanmoins à son gouvernement que les ambassadeurs de Frédéric-Guillaume « conformeraient leurs vues et leurs actes à ceux de la Grande-Bretagne pour les affaires des Bourbons[2] ».

Blücher et ses soldats ne se souciaient guère de ces combinaisons ; ils pensaient seulement à assouvir leurs vengeances qu'ils n'avaient pu exercer en 1814. « Ce n'est pas, s'écriaient-ils, pour rendre à ce pays des princes dont il ne veut pas, que nous nous armons aujourd'hui, c'est pour diviser cette terre impie... Le monde ne peut rester en paix tant qu'il existera un peuple français ; qu'on le change donc en peuple de Bourgogne, de Neustrie, d'Aquitaine ; ils se déchireront entre eux, mais le monde sera tranquille pour des siècles[3]. »

Somme toute, c'est ce sentiment de colère et de vengeance qui anime tous les soldats, tous les généraux de la coalition. Les subtilités diplomatiques leur demeurent étrangères. C'est contre la France, plus que contre Bonaparte qu'ils partent en guerre, et cet état d'esprit n'est pas pour faciliter la conduite de Louis XVIII.

IV

Par contre-coup en France, devant les bravades et les menaces de l'étranger, le sentiment belliqueux se réveillait ; les instincts patriotiques renaissaient ; les Jacobins s'occupaient moins de la liberté que de l'indépendance menacée. Comme aux jours de 92, toute l'attention, toute l'acti-

[1] Wellington. *Suppl. despatches*, XI, 4 août.
[2] Stuart, 9 mai. *Record Office*.
[3] Henry Houssaye. *1815*, t. I, p. 454.

vité se tournaient vers la patrie en danger : le 14 mai, 25 000 ouvriers se pressent devant les Tuileries, acclament l'empereur et demandent des armes ; Napoléon leur en promet ; des fédérations ouvrières se forment en province, dans un but patriotique ; elles envoient des adresses à l'empereur, se déclarent dévouées à sa cause et demandent également des armes pour combattre. Les hommes qu'on ne réquisitionne pas se proposent, ceux qu'on appelle sous les drapeaux s'y rendent en très grand nombre ; depuis de longues années on n'avait pas vu pareil empressement. Les Français se sentent plus atteints quand on parle de démembrer la France, qu'autrefois lorsque l'empereur les envoyait défendre le Niémen ou l'Oder ; les hommes des classes précédentes rentrent au corps plus volontiers même qu'en 1814. Au 15 juin, 150 000 gardes nationaux mobiles sont formés ; le 11, 76 000 appelés se présentent, malgré toutes les oppositions des municipalités, le peu de zèle de certains préfets, les révoltes qui sillonnent l'Ouest et le Midi. Des dons en argent et en nature sont faits généreusement de part et d'autre. Mme de Staël, qui n'est pourtant rien moins que favorable, pense que « si l'empereur a une première victoire, et il l'aura, l'orgueil national fournira à ses vengeurs toutes les ressources d'hommes et d'argent qui lui seront nécessaires[1]. »

Pourtant, les ennemis de l'intérieur, dans leur haine contre l'empereur, n'ont pas désarmé devant le danger commun ; aussi Napoléon perd-il patience : l'empire libéral s'évanouit devant les nécessités de la force. On poursuit les déserteurs, on frappe les rebelles ; les royalistes, qui font montre de quelque activité sont emprisonnés. L'empereur sent que la partie sera dure à jouer et qu'il n'a

[1] Henry Houssaye. *1815*, t. I. p. 632.

quelque chance de succès que s'il tient tout son jeu dans sa main. Mais il n'y parvient pas ; il se sent suspect, surveillé ; il va partir en campagne en laissant derrière lui, une assemblée qui ne cache qu'à peine son hostilité, qui vient d'élire comme président Lanjuinais pour montrer sa force et son indépendance, et un ministre de la police qu'il sait traître depuis longtemps. Il ne se croit plus l'autorité nécessaire pour dissoudre l'une et emprisonner l'autre ; son frère Lucien, son jeune état-major, lui conseillent un nouveau brumaire ; il n'ose même pas renouveler son acte énergique de 1814 quand, au début de la campagne de France il a ajourné la session législative. Lui aussi devient sceptique et murmure : « A quoi bon ? ». Il n'a plus foi en son étoile.

Plus d'une fois depuis son arrivée à Gand, Louis XVIII avait demandé qu'on brusquât l'attaque ; le temps de la préparation lui semblait du temps perdu ; il se rendait compte que Napoléon n'était pas prêt, il ne s'apercevait pas que la coalition ne l'était pas davantage. Wellington avait toujours refusé de sacrifier les intérêts militaires aux intérêts politiques ; le roi avait fait un dernier effort à la veille du Champ de Mai et des élections législatives ; il aurait préféré que celles-ci ne vinssent pas légitimer en quelque sorte le pouvoir de Bonaparte ; cette fois encore il avait échoué ; Napoléon était prêt avant la coalition ; les armées autrichiennes et russes étaient encore loin de la frontière quand il se présenta devant les armées anglo-prussiennes ; il prenait l'offensive, croyant pouvoir écraser l'une après l'autre les deux fractions de la coalition ; le résultat fut Waterloo !

Ce n'était pas l'écrasement matériel comme celui de la Prusse à Iéna : toute l'armée française n'était pas engagée

dans la bataille, toute l'armée engagée n'était pas anéantie; mais c'était l'écrasement moral. Il fallait à la France et à l'empereur une première victoire pour pouvoir supporter d'autres défaites ; et Ligny disparaissait devant Waterloo. On avait escompté une campagne longue et difficile ; en cinq jours la guerre était terminée.

La déroute jetait le trouble suprême dans l'esprit abattu de Napoléon ; il fuyait l'armée qui était son refuge pour se réfugier dans Paris qui est sa prison ! Aucune époque de notre histoire n'est plus sombre ; la France sans chef, Paris sans maître, deviennent la proie de l'anarchie; personne ne se trouve là pour se précipiter au gouvernail, pas même un Danton ; ni Carnot ni Davout ne sont à la hauteur de la tâche. Au milieu des ruines, des passions qui se déchaînent, Fouché seul garde son sang-froid ; son règne éphémère s'ouvre. Pourtant s'il a prévu la défaite, il n'a pas prévu la déroute ; aussi est-il débordé par les événements ; il ne sait pas plus qu'un autre prendre un parti et s'y tenir. Chacun oublie son devoir; la défense du territoire, qui est le but suprême, passe au second plan ; les généraux quittent leur poste et accourent à Paris à la suite de leur chef, mais ce n'est pas pour le défendre : Ney lui-même, s'oublie au point de prononcer à la Chambre des Pairs un discours incohérent : les portes de la France sont ouvertes; y entre qui veut.

Les vainqueurs en sont les premiers surpris ; ils n'avaient pas cru porter un coup si violent, ils ne pensaient pas leur victoire aussi complète. Wellington faisait avancer ses armées lentement : ses ordres de marche[1] prouvent qu'il prévoyait tous les jours une nouvelle bataille ; ils étaient aussi précis que d'habitude et disaient ce qu'il pou-

[1] Wellington. *Suppl. despatches*, t. X, p. 538, 579, 589, 599, 614, 621.

vait craindre. Il apprit peu à peu qu'aucun danger ne le menaçait ; mais c'est seulement quand il sut Napoléon à Paris, et la capitale aux mains des parleurs et des intrigants, qu'il comprit toute la portée du triomphe de Waterloo. Il se vit alors maître absolu de la situation, laissant Blücher à ses pillages, devançant de plusieurs semaines Metternich et Alexandre. Le rôle politique qu'il ambitionnait s'ouvrait devant lui[1].

V

Wellington tournait alors son attention vers les Bourbons ; de ce jour il devenait leur tuteur ; il devait les surveiller, les conduire, leur indiquer la marche à suivre tout comme aux généraux de son armée ; il fallait tout d'abord empêcher qu'ils s'introduisissent au milieu de celle-ci, comme quelques-uns en avaient l'intention, pour se mettre à l'abri des passions jacobines ; il fallait de même éviter qu'ils s'éloignassent trop et qu'ils échappassent à sa tutelle. Dès longtemps les chancelleries avaient échafaudé des combinaisons pour le jour où l'invasion commencerait : Castlereagh avait pensé que quand les alliés auraient atteint par exemple Chaumont, Nancy et Dijon, « on pourrait inviter les deux Chambres du Parlement à se réunir sur les derrières de l'armée »[2] ; elles s'occuperaient des affaires et proclameraient peut-être le roi. Ce premier

[1] *Morning Chronicle*, 29 juin 1815 : « L'Angleterre dans le Congrès qui décidera de l'arrangement définitif de la France aura droit à une influence beaucoup plus grande que celle qu'elle a eue en 1814. Dans ce temps l'empereur Alexandre prit un ton fort haut à cause des secours effectifs qu'il avait fournis : aujourd'hui ni lui ni l'Autriche ne peuvent mettre en avant semblables prétentions. »

[2] Wellington. *Supplementery despatches*. t. X. 16 mai.

projet était inapplicable puisqu'on savait la nouvelle Chambre des députés toujours aussi hostile aux Bourbons, etque reformer l'ancienne, était chose impossible. Wellington ne s'arrêtait pas davantage aux idées constitutionnelles d'Alexandre qui voulait convoquer une Assemblée nationale ; ces cérémonies n'étaient plus de mise. Metternich enfin lui envoyait ses conseils ; il lui paraissait « que les intérêts du roi exigeaient qu'il fût tiré une ligne très prononcée entre les provinces à conquérir par les armées alliées et celles qui se soumettraient d'emblée à l'autorité royale. Le roi devait se transporter sur-le-champ dans ces dernières et y établir le siège de son gouvernement[1] ».

C'était une idée à peu près semblable que défendait Talleyrand, qui était arrivé à Bruxelles pour entendre les derniers coups de canon ; il avait averti le roi d'avoir à quitter Gand dans le plus bref délai, et de s'installer en France assez loin des armées alliées pour y paraître indépendant ; il avait même indiqué Lyon comme remplissant admirablement la condition qu'on recherchait.

Wellington n'admet ni l'une ni l'autre de ses deux combinaisons ; il ne veut pas voir le roi s'éloigner de sa sphère d'influence, il veut le devancer seulement dans sa marche. Il comprend que la Restauration n'est pas encore faite, qu'il reste des ménagements à prendre, et que, lui seul, avec l'appui de Talleyrand qu'il réclame, est assez puissant pour les exiger du roi. Et le roi entre en France par le Nord, suivant le sillon qu'a creusé l'armée victorieuse ! A Cateau-Cambrésis, Louis XVIII contresigne une proclamation violente et inhabile du duc de Fettre ; le lendemain, Wellington en exige la suppression ; le surlendemain paraît la déclaration de Cambrai rédigée par

[1] Wellington. 24 juin. *Supplementary Despatches*, t. X.

Talleyrand, approuvée par le généralissime ; elle est conçue dans un tout autre état d'esprit ; elle est humble, mais conciliatrice[1] ; le ministre des Affaires étrangères s'est emparé du rôle de premier ministre sans qu'on eût à le lui proposer.

Le 27 juin, le roi est à Cambrai ; le 29, Wellington est à Louvres à six lieues de Paris. Ici et là on connaît les événements de la capitale, un seul acte : l'abdication de l'empereur en faveur de son fils ; tout le reste n'est que murmures, protestations, conciliabules et intrigues ; en dix jours, les chefs du pouvoir n'ont rien fait ; on dirait qu'ils attendent un maître. Le peuple n'a pas fait la journée qu'on pouvait craindre, le Parlement n'a proclamé personne, c'est à peine si *in extremis* il a reconnu Napoléon II ; le gouvernement provisoire lui-même est désemparé : en percevant leurs intrigues, on peut toucher du doigt leur impuissance.

La foule et les parlementaires se disent toujours hostiles aux Bourbons ; on a voté une proclamation qui les exclut du trône à jamais, et on fait tout pour se les voir imposer. Ce trône vacant hypnotise ; on sait que l'enfant empereur ne s'y asseoira jamais, et on commence à douter que le duc d'Orléans puisse s'y hisser. Comme dans les moments de grande panique, les motions les plus ridicules se font jour ; on pense successivement à Eugène de Beauharnais qui serait très aimé, — au roi de Saxe, ce qui serait une curieuse combinaison diplomatique, — à l'archiduc Charles lui-même, on ne sait trop pourquoi[2]. Heureusement que

[1] Stuart avait dit quelques jours plus tôt : « Les ministres du roi ne sont que des adjectifs ; ils connaissent trop bien leur grammaire pour prétendre se tenir debout tout seuls ». *Record Office.*

[2] Rapport sur la situation de Paris au 7 juillet, par les Anglais : Wellington : *Supplementary despatches*, t. X, p. 675. « Les Bourbons n'ont en

Wellington approche; on dépêche des émissaires à sa rencontre.

A Louvres il reçoit en même temps Macirone qui au nom de Fouché vient le prier de hâter sa marche, et des délégués de la Chambre des députés qui, gravement, viennent lui demander de la ralentir[1]. Il y a là Andreossy, La Besnardière, Boissy d'Anglas, de Flauguergue ; ils ont tous été plus ou moins diplomates, l'un à Londres, l'autre dans les comités révolutionnaires, et pas un d'eux ne se rend compte du ridicule de sa mission ; ils viennent négocier quand ils n'ont plus qu'à obéir. Aussi la réponse du vainqueur est-elle sarcastique et péremptoire. « Les alliés ont déclaré le gouvernement de Napoléon une usurpation ; toute autorité qui émane de lui doit donc être regardée comme nulle et d'aucun pouvoir ; or, les Chambres émanent de lui, la Commission exécutive émane des Chambres ; nous n'avons à nous entretenir ni avec l'une ni avec l'autre, elles n'ont qu'à démissionner. »

Qu'ont-ils à répondre ? Leur longue inertie les met à la merci du vainqueur, alors qu'unis et décidés, dix jours plus tôt, ils auraient pu lui dicter leur choix. Ils croyaient les coalisés hésitants et divisés, ou du moins ils le disaient; ils les savaient encore loin, et ils n'en profitaient pas pour les mettre en face du fait accompli. Sans

leur faveur ni la plus grande ni la meilleure partie de la nation. Marseille seul est décidément de leur côté. Sur tous les autres points, même Bordeaux on est très divisé... L'article final de l'acte additionnel interdissant de proposer le rétablissement des Bourbons, quoique ratifié par huit millions de signatures est considéré comme non avenu. Ceux qui préfèrent le duc d'Orléans quoique ayant une grande majorité dans les Chambres n'osent pas se déclarer eux-mêmes, crainte de préventions et de vengeances. »

[1] Une première délégation conduite par Lafayette et Sebastiani a été chercher le quartier général à Haguenau et ne l'a pas trouvé.
Wellington, Henry Houssaye. *Op. cit.*

doute le duc d'Orléans, en restant timidement en Angleterre, ne facilitait pas son avènement, les absents ont toujours tort ; mais on l'eût proclamé, on eût agi en son nom, on l'eût amené à se prononcer lui-même, on eût résumé en lui tous les désirs et toutes les garanties, on eût fait parler et fait agir le peuple et l'armée, — et c'était possible, — que peut-être l'ennemi s'en serait référé à ses déclarations d'avant la guerre et aurait laissé faire sur ce point. Mais ce sont jeux que de discuter des hypothèses; le certain est que pour agir, il fallait brûler ses vaisseaux, et que ni les parlementaires, ni surtout Fouché, leur Mentor, ne voulaient s'y résigner.

La mission officielle de la délégation prenait ainsi fin ; que les membres eussent ensuite causé avec le général, qu'ils lui eussent vanté les mérites du duc d'Orléans, ou que, comme le prétend Pozzo[1], ils eussent en secret et par son intermédiaire commencé leur cour au roi, il n'importait guère.

Il importait davantage pour Wellington de s'entendre avec Fouché qui représentait encore une force, et la seule qui existât dans Paris. Carnot, Davout, ses collègues de la commission provisoire connaissaient ses trahisons comme naguère Napoléon, et pas plus qu'il ne l'avait fait, ils ne pouvaient se décider à l'empêcher de les parfaire; cet ex-terroriste avait annihilé, autour de lui toute initiative et toute énergie : le 3 juillet, Davout signait la capitulation de Paris[2]. Cet acte évitait une nou-

[1] Correspondance Pozzo. 1er juillet ; à Nesselrode. « Valence se recommande déjà au roi et Boissy d'Anglas lui-même m'a fait une longue histoire de tout le mérite de sa conduite dans les dernières circonstances. Comme Votre Excellence peut le croire aisément, j'ai répondu à tous d'une manière convenable. »

[2] Sur le rôle de Davout en ces dix jours, voir Henry Houssaye, *1815*, III, et mon article *Annales des Sciences Politiques*, 1907, n° 1.

velle bataille du 30 mars, mais il n'ouvrait Paris qu'en théorie ; ç'aurait été folie que de s'y hasarder ; la populace pouvait, sur un geste, se déchaîner, et Fouché seul en disposait. L'heure était venue d'entrer en pourparlers directs avec lui. Wellington savait qu'on devait en passer par là ; il s'y était résigné sans difficulté. Mais s'il conservait la première place, de par l'auréole de sa victoire, il ne pouvait plus agir seul ; il avait été rejoint par Pozzo di Borgo qui ne s'effaçait pas volontiers, par Talleyrand qui ne prétendait pas se laisser supplanter par Fouché ; le quartier général de l'armée anglaise que Wellington avait installé à Gonesse, voyait arriver bien des personnages ; les courtisans devançaient le roi qui avait décidé de faire une dernière halte à quelques mètres de là, dans le château de Machaut à Arnouville[1].

Fouché comprenait que l'heure n'était plus aux tiers partis, que la rentrée du roi était fatale, et qu'il ne s'agissait plus que de voiler le mieux possible la capitulation morale qui s'imposait, et sa volte-face personnelle. Les objections qu'il fit dans cette fameuse entrevue de Neuilly, il en savait lui-même le poids; il attendait seulement que ses interlocuteurs lui promissent au nom du roi la conservation du pouvoir. Il insista pourtant avec quelque ardeur sur le maintien de la cocarde tricolore ; il aurait voulu apporter au moins cette concession au Parlement et à ses collègues de la Commission, à l'insu desquels il agissait. Il représentait que le maintien de cet emblème amènerait, plus que toute autre mesure, le calme et la réconciliation ; Wellington en convenait, mais il sentait que, même pour

[1] Vicomte de Reiset. *Souvenirs*. « Rien n'a été préparé pour le coucher ; le roi est fort mal dans le château ; il n'y a aucune provision ; on ne trouve même pas de pain. »

cette modification, il était trop tard, et que le roi, qui sentait sa puissance, n'y consentirait pas. Déjà, en effet, le drapeau blanc n'avait-il pas reparu à Marseille et dans tout le pays envahi? Il demandait enfin l'amnistie pour les compromissions des Cent-Jours, pour les révolutionnaires et les régicides : « L'amnistie, lui dit alors Wellington, c'est vous au ministère de la Police ! » Comme s'il pouvait croire que la présence de Fouché quelque part pouvait rassurer ses amis d'hier.

Pendant qu'à Gonesse quelques diplomates et quelques royalistes discutaient la nécessité des mesures qu'on voulait prendre, et qu'un des seuls, Chateaubriand protestait contre le maintien de Fouché aux affaires, à Arnouville, Wellington aidé par Talleyrand, Vitrolles et Monsieur lui-même, persuadaient le roi de la nécessité de ce concours. Le premier ministre faisait contre fortune bon cœur, il sentait que la prééminence au conseil lui était réservée ; Vitrolles montrait les services qu'avait rendus en ces derniers instants le ministre de l'empereur, président de la Commission provisoire ; Monsieur répétait ce qu'il avait dit depuis le retour de l'île d'Elbe, que Fouché seul aurait pu s'opposer à la marche du tyran, que seul encore maintenant il pouvait affermir le roi sur son trône, en découvrant et en poursuivant les bonapartistes et les révolutionnaires qu'il connaissait mieux que tout autre; peut-être, ajoutait-il aussi, qu'il serait toujours temps, quand le fort de la crise serait passé, de se débarrasser de lui. C'était bien ainsi que l'entendait Louis XVIII[1] ; l'opposition qu'il faisait était toute d'apparat. Ce prince sans inutile scrupule, politique et perspicace, oubliait le régicide

[1] « Il préfère le nommer ministre que pair; l'un est inamovible, l'autre ne l'est pas. » Vitrolles. t, III, Pasquier. t. III.

devant la nécessité ; lui aussi depuis longtemps voyait venir à lui, à travers mille détours, cet homme à tout faire de tous les régimes ; il était convenable que le frère de Louis XVI regimbât devant l'humiliation ; il releva la tête, versa quelques larmes... et signa ce qu'on lui demandait. Mais indulgent pour les hommes, il restait intransigeant sur les principes ; son honneur se serait trouvé plus atteint de concéder le drapeau tricolore, que de recevoir un régicide en son conseil; l'un était un symbole, et l'autre un instrument [1].

Wellington, qui connaissait son monde, ne dut pas être fort surpris ; et il est probable qu'il prononça sans conviction les mots que Thiers lui prête : « Quels gens, il est plus facile de leur faire adopter un régicide qu'une idée raisonnable [2] ! »

C'était à Paris que devait se passer le dernier acte des négociations : le roi n'y pouvait rentrer que lorsque la place serait libre ; c'était à Fouché à opérer en conséquence. Revenant de Neuilly vers la Commission provisoire avec sa nomination de ministre dans sa poche, il déclara froidement à ses collègues que l'ennemi était intraitable, et qu'il imposait les Bourbons ; « notre rôle est terminé, nous n'avons plus qu'à nous séparer ». Carnot, Davout, Caulaincourt, les intègres, protestèrent violemment; ils sentaient la trahison consommée, la France livrée aux revenants et à l'ennemi, sans garantie ; ils se sentaient eux-mêmes perdus ; leur sacrifice avait été inutile, on s'était joué d'eux. Carnot dit une dernière fois à Fouché ses vérités avec sa franchise coutumière. Ils étaient curieux à considérer l'un

[1] Son petit-neveu ne devait pas raisonner autrement quand on lui offrira le trône en 1873.

[2] Thiers. *Consulat et Empire*, t. XX, p. 515.

en face de l'autre, les deux révolutionnaires, à la dernière heure de la Révolution ! De l'organisateur de la victoire, ou du massacreur de Lyon, c'était celui-ci qui triomphait ; le premier s'était, en ces moments terribles, occupé de la France et avait cherché un moyen de la sauver ; il avait préparé un dernier plan de bataille ; le second s'était occupé de lui-même et s'était préparé un triomphe personnel ; à l'heure des proscriptions qui allait poindre le second envoyait le premier en exil : « Où veux-tu que j'aille, traître ? — Où tu voudras, imbécile[1]. »

VI

Le 8 juillet le roi rentrait dans Paris. L'apparat était moins grand que l'année précédente ; la foule sur le passage était moins dense, les acclamations plus rares ; le spectacle n'était plus nouveau, c'en était la seconde représentation ; « La cocarde blanche a été arborée sans la moindre résistance, écrivait Pozzo, et la ville est parfaitement tranquille » ; il ajoutait pourtant, donnant ainsi sa véritable couleur au tableau : « Il est bon de remarquer qu'hier il y régnait beaucoup de fermentation, et qu'aucun n'osait s'y montrer sans la cocarde tricolore[2] ; » étrange et bien prompte conversion, trop rapide pour être sincère.

De Barante dans une lettre de ce même jour, résumait la situation : « Le roi rentre aujourd'hui ou demain. Les journaux t'apprendront combien cette restauration est plus difficile et plus orageuse que l'autre. Les partis sont exas-

[1] Sur le détail des négociations et sur le rôle de Fouché, voir les auteurs déjà cités : Pasquier, Vitrolle, Pozzo, Wellington, Houssaye, Sorel, Madelin.

[2] *Correspondance* Pozzo, 8 juillet, p. 201.

pérés à un point inouï. Le ministère sera bon et raisonnable; mais quelle tâche il assume! Une armée redoutable encore et non soumise, des Jacobins déchaînés, les étrangers au cœur du royaume n'ayant plus les craintes et les égards de l'an dernier; tout cela est triste[1]. » Fouché avait ouvert les portes de Paris au roi; il avait maintenu l'ordre public; tout s'était bien passé en effet; mais les rancunes n'avaient pas disparu; de part et d'autre le calme n'était qu'à la surface, la tempête couvait au-dessous; les causes des craintes subsistaient toujours, car ni les royalistes, ni les vainqueurs n'avaient désarmé; le triomphe militaire avait été complet, le triomphe moral devait l'être de même; la coalition avait porté le coup suprême à la France, les royalistes prétendaient achever la Révolution; Waterloo engendrait la Terreur Blanche.

Les Jacobins tremblaient pour leur passé; les propriétaires des biens nationaux pour leurs acquisitions de jadis, l'armée pour son indépendance, pour son existence même[2]. C'était elle qui avait créé Bonaparte, c'était elle qui avait ramené Napoléon, c'était sur elle que devait se porter en même temps la colère des vainqueurs du dedans et du dehors; c'était en elle qu'on aurait pu trouver le soutien d'un nouveau trône; elle avait crié : Vive Napoléon II; elle avait crié : Vive le duc d'Orléans; Grouchy avait déclaré à l'émissaire de Vitrolles, Louis XVIII et la cocarde blanche impossibles, mais avait proposé de faire proclamer dès le lendemain le duc d'Orléans[3]. L'armée qui, en

[1] Barante. *Mémoires*, t. II. Voir aussi sur cette rentrée les notes du vicomte de Reiset.

[2] Vicomte de Reiset. *Souvenirs* : « A Saint Denis, au passage du roi, on n'a pas trouvé douze jeunes filles élevées dans la maison de la légion d'honneur pour monter une garde d'honneur; on avait toutes les peines du monde a les empêcher de crier : Vive l'empereur.

[3] Vitrolles. *Mémoires*, t. III, p. 56.

1814, était presque anéantie, était en 1815 encore très considérable ; elle murmurait en se retirant derrière la Loire, malgré qu'elle fût conduite par l'énergique Davout ; elle sentait que les Bourbons n'auraient pas de cesse qu'ils ne l'eussent dispersée ; elle le fut le 27 juillet.

Enfin la masse immense et presque unanime, y compris les royalistes modérés, comprenaient que l'humiliation suprême était de se voir imposer un gouvernement par l'ennemi. Or on ne pouvait plus nier cette fois « les fourgons de l'étranger. » Qu'on voulût sauvegarder la forme, que Wellington protestât contre les affirmations de la Commission provisoire qui avait déclaré se retirer devant la volonté des alliés de proclamer Louis XVIII, on ne pouvait dissimuler le fait lui-même, à savoir que seule la victoire de la coalition avait permis aux Bourbons de franchir le seuil de la France, qu'ils ne s'étaient avancés qu'à la suite des armées anglo-prussiennes, qu'ils n'avaient pénétré dans Paris que quand Wellington leur en eût négocié l'entrée. Sans doute la fatigue, le scepticisme des intéressés, les intrigues de celui, qui pour l'occasion, s'était emparé du pouvoir, avaient facilité les immuables désirs des vainqueurs ; les tiers partis s'étaient évanouis au souffle des uns et des autres ; la cause première n'en était pas moins Waterloo : Louis XVIII apparaissait ainsi que le représente Chateaubriand appuyé sur le vice et le crime : Talleyrand et Fouché ; — mais derrière lui on voyait se dresser l'ombre de Wellington qui, étendant sur les princes et le pays les deux ailes de son armée, apparaissait comme l'ange gardien, « comme le lord protecteur » de la Restauration.

Le gouvernement du roi ne tarda pas, lui aussi, à sentir cette dépendance et à en gémir ; les calculs de Talleyrand s'écroulaient devant la réalité : « les alliés du roi de

France », nonobstant leurs belles déclarations, se préparaient à le dépouiller; l'un voulait détruire les monuments, l'autre prendre les tableaux; mieux encore, l'Angleterre se joignait à la Prusse pour réclamer des gages; non seulement on retirerait au roi tout ce que la Révolution lui avait laissé en héritage, la Savoie et quelques places de l'Est, mais « l'idée qui dominait dans les conseils du prince régent était, qu'on était parfaitement en droit de se prévaloir des conjonctures présentes pour enlever à la France les principales conquêtes de Louis XIV[1] ».

Et l'on avait feint de croire que le traité du 30 mai 1814 ne serait pas mis en question! Talleyrand, l'anglophile, devait se frapper le front, comme jadis à Vienne, en s'écriant: « Malheureuse Europe! » Mais il était contraint d'en appeler, des désirs de ses fidèles amis, à la magnanimité d'Alexandre. Il oubliait le traité du 3 janvier précédent, et offrait le portefeuille de l'Intérieur à Pozzo l'ambassadeur de Russie, et celui de la Maison du roi à Richelieu, l'ancien gouverneur d'Odessa. Sur les conseils du tsar les deux amis refusaient l'offre qui leur était faite ; Alexandre voulait qu'il fût bien prouvé que le concours de la Russie n'était pas négligeable; Fouché lui répugnait, Talleyrand l'avait trahi; ils étaient l'un et l'autre les protégés de l'Angleterre; qu'ils se tirent eux-mêmes du mauvais pas où il s'étaient mis. Il se réservait, en attendant son heure qu'il savait proche, pendant que les plénipotentiaires de la coalition remettaient au représentant de la France la carte fameuse qui marquait d'une teinte bleue toutes leurs exigences: toute la frontière de l'Est en était cernée : le département du Nord, une partie de celui des Ardennes, la

[1] Liverpool à Castlereagh, 15 juillet. (Wellington, *op. cit.*)

plus grande partie de l'Alsace, la Savoie et Nice passaient à l'ennemi. C'était en septembre. Trois mois après que le dernier coup de canon eût retenti, la paix n'était encore faite ni entre la France et l'Europe, ni entre les Français; ici et là, il y avait encore des vainqueurs et des vaincus; Le premier ministère de la seconde Restauration loin d'apaiser les haines, n'avait fait que les surexciter.

Au milieu des cris divers, on entendait les honnêtes gens murmurer : « Nous n'envions point aux royalistes purs la satisfaction qu'ils partagent avec nos ennemis; nous ne nous associons pas davantage au désespoir de quelques napoléonistes qui ne regrettent peut-être dans la victoire qu'un instrument du despotisme; nous pleurons amèrement sur notre pays, » et l'auteur de cette profession de foi concluait avec force : « Ce n'est pas une Restauration qu'il nous faut, c'est une Régénération[1]. »

Nul n'était plus capable de la préparer que celui qui, pendant trois ans, allait diriger le gouvernement français.

[1] *Guillaume le Franc Parleur*, t. II, n° 49.

CHAPITRE V

LA CHUTE DE TALLEYRAND. L'AVÈNEMENT DE RICHELIEU

Juillet-Novembre 1815.

I

Ce n'était pas seulement la situation diplomatique qui rendait la tâche du ministère de Talleyrand difficile, c'était plus encore la situation intérieure et l'état même des esprits. Par un calcul bizarre, les anciens révolutionnaires qui dirigeaient le gouvernement royal avaient voulu asseoir leur pouvoir sur une réaction violente ; ils avaient espéré que plus leurs services à la cause royale seraient éclatants, plus ils effaceraient les fautes passées ; pas un instant ils ne s'étaient jugés de simples instruments ensanglantés qu'on rejetterait au fossé sitôt la besogne faite. Curieuse inconscience.

Talleyrand et Fouché prétendirent donc répondre à la très évidente poussée républicaine et libérale qui avait grandi pendant les Cent Jours, par une répression terrible. Courtisans, ils suivirent les conseils de la cour, qui, ignorante des nécessités politiques, voulait sa revanche. Fouché, après avoir dans un mémoire, le 20 juillet, conseillé la prudence, prépara une ordonnance de proscriptions où figurèrent pêle-mêle des révolutionnaires d'antan, des

conspirateurs d'hier, des bonapartistes et des jacobins, des coupables et des innocents. Des cent personnages qu'il choisit inconsidérément, près de la moitié fut rayée de la liste, soit par le roi, soit par Talleyrand.

Celui-ci dans le même temps préparait pour la monarchie des élections triomphales ; il modifiait par une simple ordonnance les dispositions par lesquelles la Charte avait réglé le système électoral ; l'âge d'éligibilité était reporté de quarante à vingt-cinq ans, le nombre des députés était augmenté ; les préfets reçurent l'ordre de ne favoriser que les purs ; Talleyrand comprenait naturellement dans cette catégorie ceux dont la conversion bruyante attestait la sincérité. Point n'était besoin d'ailleurs d'une grande pression ; quand le pays est bouleversé, quand l'ennemi occupe le territoire, l'électeur est inquiet; la parole n'est pas aux modérés, ni aux tiers partis ; l'élan est donné, la course s'accélère ; les électeurs censitaires votèrent pour des ultra, aussi naturellement que les Français de 1792 avaient élu des révolutionnaires au lendemain du manifeste de Brunswick.

La cour, qui avait craint l'issue de cette consultation électorale, se réjouit bruyamment ; quand le roi eut connu la liste des élus, sa figure s'illumina d'un large sourire et il s'écria : « Mais c'est une Chambre... introuvable ! » Son frère dont la présomption était plus grande, comprit quel parti il pourrait tirer d'une assemblée dans laquelle il distinguait beaucoup de ses amis. Talleyrand et Fouché se sentirent dépassés ; la plupart des députés étaient des hommes nouveaux qui, n'ayant pas joué de rôle durant les régimes précédents n'avaient rien de commun avec les hommes politiques de ces régimes. A peine furent-ils à Paris, qu'ils réclamèrent violemment dans les salons de

l'aristocratie où on leur faisait large accueil, le renvoi de Fouché; pour tous ce nom représentait le crime irrémissible de la Révolution ; ils s'étonnaient qu'un Régicide, pour quelque cause que ce fut, eut été admis au conseil du Roi; les plus exaltés jugèrent sur cette complaisance Louis XVIII trop faible et trop indulgent. Monsieur, qui plus que tout autre était responsable de cette scandaleuse nomination, qui avait réclamé Fouché avant les Cent-Jours, qui avait décidé son frère à le subir au lendemain de Waterloo, n'eut garde de prendre sa défense; depuis quelque temps déjà il avait demandé son renvoi ; le roi le désirait ardemment ; les services de cet homme lui répugnaient ; la politique les avait rendus nécessaires ; elle les rendait maintenant inutiles et même dangereux. Les ministres, ses collègues, dans leur propre intérêt s'empressèrent de s'en séparer. Fouché fut congédié comme un laquais dont on a trop longtemps supporté l'insolence; l'homme à tout faire de tous les régimes s'enfuyait puisque toutes les vilaines besognes étaient terminées.

Quand les députés et les courtisans apprirent son renvoi, ils dirent : « C'est bien ; et l'autre ? » Congédier Talleyrand était chose plus grave, encore que la situation diplomatique l'exigeât. Louis XVIII ne semble pas avoir jamais eu pour lui grande estime ; il l'avait subi en 1814, parce qu'il avait été l'homme nécessaire, comme Fouché l'avait été en 1815 ; il avait admiré en connaisseur sa diplomatie au Congrès de Vienne, il lui en avait su gré ; mais sa morgue depuis le retour de Gand, la prédominance qu'il avait voulu prendre sur toutes les affaires, la suffisance avec laquelle il avait renvoyé Blacas, qui de favori était devenu bouc émissaire, avaient déplu au roi, l'avaient peiné, puis exaspéré. Il se révélait maintenant

incapable de triompher des diplomates de la coalition, il était brouillé avec le tsar ; il n'avait plus de raison d'être. Mais il fallait le remplacer et son successeur n'était pas facile à trouver. S'adresser à un ancien serviteur de l'empereur, déplaisait au roi, et aurait déplu davantage à la cour et aux députés, qui, attendant la convocation de la Chambre, s'agitaient comme des désœuvrés. Les plus capables des bonapartistes, Caulaincourt ou Cambacérès, étaient tout particulièrement compromis, et par suite inutilisables. Du flot des émigrés on ne pouvait encore distinguer les hommes de mérite; quels qu'ils fussent au reste, déshabitués du gouvernement, ils auraient tout à apprendre, ne connaissant ni l'Europe ni la France.

Un instant on pensa à Lainé, célèbre avocat de Bordeaux qui avait joué en 1814 un rôle important; mais, s'il pouvait être un excellent légiste, il était insuffisant comme chef de gouvernement. Restaient deux émigrés de marque, tous deux au service de la Russie, l'un le comte Pozzo di Borgo, l'autre le duc de Richelieu. Talleyrand avait reconnu leur valeur et leur utilité ; il leur avait offert des portefeuilles ; il ne désespérait toujours pas de vaincre leur résistance : leur poste restait vacant ; nous avons pourtant dit qu'ils avaient l'un et l'autre décliné cet honneur périlleux ; Pozzo avait répondu qu'il ne voulait pas abandonner le service de l'empereur de Russie, et qu'il croyait être, dans son poste d'ambassadeur russe en France, plus utile au roi que partout ailleurs. Richelieu avait déclaré qu'il ne connaissait plus la France, qu'il détestait les intrigues et les affaires, et qu'il comptait, du reste, regagner bientôt Odessa.

Mais à mesure que Talleyrand perdait son influence, tant sur le roi que sur les alliés, et qu'il devenait évident

qu'il n'obtiendrait pas, de la part de ceux-ci, de plus douces conditions de paix, Pozzo di Borgo dans l'ombre préparait les voies au duc de Richelieu qui ne s'en doutait guère. Dans ce but il se rendait souvent aux Tuileries; il montrait au roi qu'il n'avait rien obtenu de l'Angleterre, qu'au contraire la magnanimité du tsar ne tarderait pas à se faire jour, sitôt qu'il aurait confiance ; car, selon le dire de Nesselrode à Pasquier, « on lui avait appris à être méfiant ». Sous une question de personne, Pozzo faisait œuvre de diplomate, et préparait la revanche de la Russie. Il n'eut pas grand'peine à faire partager ses vues à Louis XVIII.

Le duc de Richelieu, à son tour, s'imposait.

II

C'est la plus belle figure de l'époque ; sa vie d'émigré est une des rares qui ait produit des fruits magnifiques ; elle est la caractéristique d'un esprit foncièrement droit et élevé, d'un cœur large et généreux ; elle explique ce qui va suivre.

Petit-fils du maréchal, favori de Louis XV, il fut choyé à la cour de Versailles, mais trouva banal le métier de courtisan ; marié à seize ans à une demoiselle de Rochechouart, qui n'en avait que douze, il ne ratifia pas le choix qu'on avait fait pour lui, et laissa la duchesse aux soins de sa mère. Il avait vingt-trois ans en 1789 ; il s'empressa de profiter des circonstances pour acquérir une indépendance qu'il recherchait : il voyagea, et s'instruisit. L'armée de Condé lui rappelait trop les défauts de Versailles ; il n'y fit qu'une courte apparition, et s'en alla prendre du service en Russie ; en 1795 il était colonel,

Il déplut à Paul Ier, revint quelques mois en France, fut rayé de la liste des émigrés, mais refusa de se soumettre à Bonaparte ; Alexandre Ier le rappela en Russie, lui fit don d'une terre en Courlande, le chargea en 1803 de gouverner Odessa, et en 1805 toute la Nouvelle-Russie.

Sur un pareil terrain, Richelieu se révéla un organisateur et un homme de gouvernement remarquable : le digne arrière-neveu du cardinal.

Pendant que tous les émigrés erraient en Europe, malheureux, ballotés par les guerres de l'empire, fuyant le vainqueur et apprenant à le détester, inoccupés surtout, et proprement déracinés, Richelieu se créait une nouvelle patrie loin des querelles de parti et des tracas diplomatiques; il l'aimait pour le bien qu'il avait conscience d'y faire. En 1814, dix ans après sa prise de possession, Odessa avait vu tripler le nombre de ses habitants — de 9 000 à 25 000; — la ville était transformée. Elle se suffisait à elle-même; capitale d'un nouveau pays elle étendait son commerce à tout l'Orient : de toute la Russie, des confins asiatiques de la mer Noire, de la Grèce, de Constantinople, de la Palestine, arrivaient en foule, agriculteurs, commerçants, ouvriers, attirés par la renommée de terres à exploiter, de travaux à entreprendre sous la plus vigilante des administrations. Le gouverneur était le père de ce peuple à qui il se dévouait; il alliait à une dignité naturelle une exquise simplicité; son regard perçant s'agrémentait d'un sourire indulgent : il dirigeait toutes les entreprises, surveillait personnellement toute l'organisation du pays. Il travaillait pour tous sauf pour lui-même : il ne négligea que de s'enrichir[1].

[1] Sur toute cette partie de la vie de Richelieu. *Société impériale de Russie*, vol. 54.

C'est au fort de cette œuvre que la Restauration de Louis XVIII surprit Richelieu : son état d'esprit devient des plus curieux à connaître, sa correspondance des plus passionnantes à étudier [1].

Alors que le triomphe de la coalition cause aux émigrés une joie sans partage, et qu'ils se hâtent de rentrer en France pour recouvrer leurs biens et leurs places, Richelieu éprouve une joie subjective plus haute et plus désintéressée ; une joie double, car si le roi de France est replacé sur le trône fleurdelysé, c'est grâce à l'empereur Alexandre, son souverain bien-aimé. Mais, après l'émotion causée par la bonne nouvelle, la réflexion amène le trouble et l'angoisse dans l'âme de Richelieu : il se prend à hésiter entre Louis XVIII et Alexandre Ier. Si l'un est son maître de par la raison, l'autre est devenu son maître de par le cœur. Curieuse, mais essentielle dualité qui fait l'originalité du caractère comme elle est le symbole du temps : comme un homme d'ancien régime, Richelieu a fait sa carrière à l'étranger, engagé au service d'un souverain ; il est dévoué à Alexandre Ier comme le prince Eugène de Savoie le fut à l'empereur d'Allemagne Léopold, comme Maurice de Saxe à Louis XV, comme Luckner à Louis XVI. Mais chez ces derniers le dévouement au prince avait étouffé le dévouement au pays natal ; chez Richelieu il n'en est plus ainsi ; les idées, la conception du patriotisme ont évolué : en son âme se livre un combat entre deux devoirs, entre deux sentiments.

Mais un Richelieu est Français avant tout ; aussi le 18 mai 1814 envoie-t-il à Louis XVIII l'expression de son

[1] *Société impériale de Russie*, idem.

dévouement à la monarchie ; il regrette, dit-il[1], de n'avoir pu collaborer lui-même à la Restauration ; mais il en a été empêché par les liens qui l'ont retenu et le retiennent encore au service de l'empereur de Russie. La lettre est courte et froide ; le roi qui en recevait alors d'enthousiastes de tous les coins de l'Europe, s'en souvint longtemps ; il ne sut pas distinguer ce qu'elle contenait de sincérité et de noblesse.

Peu de temps après, le gouverneur de la Nouvelle-Russie demanda un congé, qu'il obtint, pour se rendre à Paris et y saluer le roi.

A peine est-il à la cour, la question qu'il redoute s'y pose ; va-t-il y accepter un poste, et comment alors concilier cette nouvelle fonction avec celle qu'il occupe en Russie ? Il hésite ; de loin il a vu juste ; de la foule des courtisans, il ne voit poindre que des intrigants et des ambitieux ; peu nombreux sont les convaincus ; et quelquefois, ce qui est pire, ce sont ces derniers qui lui semblent les plus dangereux par leur exaltation et leur fièvre continuelles. Pressé par tous les grands seigneurs, par les princes qui ne comprennent pas son hésitation, il accepte d'être premier gentilhomme de la chambre du roi, sans abandonner son poste d'Odessa ; il consent même à figurer parmi les pairs.

Mais il n'a pas plutôt accepté qu'il le regrette ou que,

[1] *Société Impériale Russe* « L'extrême éloignement où je me trouve m'a empêché jusqu'à présent de mettre à vos pieds mes félicitations les plus sincères sur l'heureux retablissement de V. M., sur le trône de ses ancêtres. Condamné par les circonstances les plus impérieuses et par les ordres précis de l'empereur à n'être que spectateur éloigné de ces grands événements, lorsque j'aurais tant désiré y prendre une part active, je n'en ressens pas une joie moins vive, et comme bon français et comme fidèle serviteur de V. M. de la justice éclatante qu'il a plu enfin au ciel de rendre à vos droits et à vos vertus. Les liens qui m'attachent à l'empereur, ont seuls pu les empêcher de voler à vos pieds, Sire... »

du moins, ses regards se tournent vers la Crimée dont il se sent maintenant éloigné pour longtemps, sinon pour toujours : « J'ai toutes les peines du monde à m'accoutumer à ce pays et encore moins au métier que j'y fais, » écrit-il au comte de Saint-Priest[1], « La visite du grand-duc Nicolas va mettre Odessa à la mode. Je m'en réjouis de tout mon cœur, car j'ai beau faire, je ne peux pas l'oublier, et je voudrais la voir encore une fois avant de fermer les yeux. *Certes jamais un homme n'a fait plus grand sacrifice à ce qu'il a cru être de son devoir, ni donné une plus grande preuve d'obéissance à son souverain naturel*, car je vous proteste qu'il est impossible d'avoir une répugnance plus prononcée pour les occupations auxquelles je suis obligé de me livrer et pour la vie que je mène. »

Des yeux il a parcouru la France et a vu qu'elle a soif de tranquillité, et qu'elle se trouve entre les mains d'hommes impatients d'agir. Il explique à Saint-Priest combien il est loin de ses camarades d'autrefois, qui forment, eux, le gros de l'émigration, « têtes chaudes pour qui les choses ne vont jamais assez vite et qui, à force de courir, pourraient bien renverser la machine si on les laissait faire ».

Donc, dès le premier contact, il se range, malgré son grand nom, ses relations, les flatteries dont il est l'objet, dans le parti des modérés, aussi hostile aux ultra qu'aux révolutionnaires. D'ailleurs il regarde les choses de haut; il se tient en dehors des querelles politiques; isolé, dépaysé, il est long à se reconnaître; on est long à le respecter. Il a rapporté de Russie des manières brusques, une allure indépendante, un laisser-aller dans le costume qui choqueront longtemps quelques-uns de ses admirateurs[2], et

[1] Émigré français comme lui, au service de la Russie. 13 aout 1814.

[2] Mme de Boigne (*Mémoires*, t. II. p. 124), prétend même que « sa vue

qui l'empêcheront, le voudrait-il, d'être jamais un bon courtisan. Il ne réclame même pas d'indemnités ; il s'éloigne de la curée : « En fait d'argent je n'ai rien à attendre de la France, mes statues et mes tableaux mêmes *suivant la loi* ne peuvent m'être rendus ni payés ; pour de la terre, je n'en possède pas la largeur d'un écu. » Ce « suivant la loi » à pareille époque, et dans ce cas, est tout ruisselant d'honnêteté !

Quand l'orage éclate, il n'a rien à se reprocher : « J'ai été assez heureux pour n'être rien dans tout ce qui s'est fait dans ce pays-là, n'ayant jamais pris part aux affaires où le public me fourrait toujours, mais la cour jamais. » Comme vingt-cinq ans plus tôt, l'inactivité lui a pesé ; le 20 mars 1814 il part pour une nouvelle équipée. L'occasion se présente de voir l'empereur Alexandre et de servir la France en même temps ; il n'y manque pas et court jusqu'à Vienne à sa rencontre.

Les Bourbons qni sentent l'utilité d'avoir auprès du tsar un représentant officiel, lui proposent une mission qu'il refuse ; Alexandre a déclaré que la coalition n'en veut qu'à Bonaparte et que les Français seront libres de choisir en toute liberté leur souverain ; il ne peut se lier les mains en faveur des Bourbons en acceptant auprès de lui un aide de camp spécial du roi ; il déclare d'ailleurs que Richelieu est pour lui un ami qu'il considère toujours comme un peu à son service, et qu'il ne peut par suite le recevoir comme étant au service d'un autre. Richelieu n'en défend pas moins avec ardeur la cause de la légitimité auprès de la coalition, et son influence peut se perce-

basse lui donnait une physionomie peu obligeante, qu'il avait une voie aigre et glapissante, et que ses formes acerbes lui ont par suite valu souvent des ennemis politiques ».

voir dans la nouvelle évolution de l'empereur de Russie en faveur du roi, à la veille de Waterloo.

Le 8 juillet 1815 Louis XVIII était de retour à Paris ; mais à sa suite, les émigrés, éléments des gouvernements futurs, revenaient plus exaltés que l'année précédente, ne rêvant que vengeance, pillage et sang. Richelieu. l'âme sereine et calme, frémit devant cette disposition des esprits. Le 13 août il décrit au gouverneur d'Odessa, en une page saisissante, les débuts de la Terreur Blanche; avec quelle perspicacité cet émigré juge-t-il les passions, les actes, les fautes de ses anciens compagnons d'infortune ! « Je reviens à Odessa ; j'y serai dans le courant de novembre ; voilà le parti que j'ai pris après avoir vu ce pays, la difficulté qu'il y a d'y faire du bien, le peu de probabilité qu'il y a d'y réussir et la certitude d'y être le plus malheureux des hommes... Tout ce que j'ai vu ici me repousse d'une manière invincible... Quelle garantie peut-on avoir de la tranquillité ? Aucune, que la présence des troupes étrangères dont on est réduit à désirer qu'il en reste un grand nombre en France, ce qui probablement aura lieu jusqu'à un terme indéfini. Quelle humiliation et que peut-on envisager de plus affreux que cette situation ? »

Il n'y a pas d'esprit public et c'est un grand malheur; il n'y a pas de dévouement, mais seulement de l'ambition ; on ne considère les choses qu'à un point de vue personnel, aussi bien gouvernants que gouvernés.

Il a découvert avec surprise et indignation l'effroyable vénalité qui commence « à ronger le pays, pillé, ruiné pour dix ans par étrangers et nationaux à qui mieux mieux... Au total, affreux pays, malgré tous les charmes et toutes les séductions qu'il présente ». Ah ! combien plus purs, plus

élevés, plus séduisants, les charmes de la blonde Russie nouvelle et de la riante Odessa!

Richelieu n'est pas un homme de premier mouvement; ce dégoût, ce mépris, cette colère même pour les actes dont il est le témoin, sont une conséquence naturelle de ce caractère pacifique, conciliant, malgré la hauteur apparente de son regard. Il ne partage pas la haine des vainqueurs, parce qu'il n'a ni regrets personnels pour le passé, ni ambitions pour l'avenir; son seul désir est de retourner en Crimée, travailler en repos à une œuvre dont on peut voir les résultats immédiats, qui n'est entravée par aucune mauvaise volonté, à laquelle, au contraire, tout le monde, grands et petits, riches et pauvres, s'adonnent avec joie; la création serait-elle œuvre plus simple, et la régénération plus complexe? Et c'est cet humble désir qui s'évanouit soudain devant lui : au moment même où il est décidé à quitter la France, la destinée l'y rattache sérieusement et définitivement.

III

On comprend maintenant à quel point le duc de Richelieu s'imposait au choix de Louis XVIII.

Sans doute, le roi le connaissait peu, s'effarouchait de ses manières sauvages et brusques, redoutait peut-être l'influence que l'empereur Alexandre essayerait d'acquérir sur la marche de sa politique; mais il avait à ce moment un pressant besoin de l'amitié russe, et reconnaissait l'excellence des raisonnements de Pozzo; il était heureux de trouver un ministre dont la réputation était grande en Europe, dont la parole serait universellement respectée,

un émigré qui avait profité de son exil pour apprendre l'art de gouverner, un des plus grands noms de la vieille France, enfin.

Quand, le 25 septembre, le roi eut habilement obtenu la démission de Talleyrand et de ses collègues, il fit appeler Richelieu. Au caractère qu'on lui connaissait, aux projets qu'il nourrissait, à la façon dont il jugeait la situation intérieure et extérieure de la France, on s'explique facilement l'accueil que le duc fit à l'offre du pouvoir. On lui demandait d'abord le sacrifice définitif de son œuvre propre, dont il était fier à juste titre ; il lui fallait renoncer à cette vie active pour laquelle il se sentait fait, dans un pays neuf, où toutes les énergies loin de se perdre convergent vers un même but, pour se jeter dans la plus effroyable des mêlées, où ses moindres actes seraient passés au crible de la critique la moins indulgente, où l'on noterait soigneusement ses fautes, — et comment n'en pas faire en un pareil moment ! La seule compensation à toutes ces tristes, mais fatales éventualités, était pour Richelieu l'espérance, qu'il pouvait avoir, d'obtenir précisément de son ancien maître quelque adoucissement pour le nouveau.

Il fallut toute l'autorité morale de l'empereur de Russie pour le décider à « un pareil sacrifice » ; aussi dès la première heure fut-ce vers lui qu'il se tourna. « Puisque l'impérieuse loi du devoir et les ordres même de Votre Majesté m'ont forcé à me séparer d'Elle, je la conjure au moins de ne pas me refuser un peu de bonté et d'intérêt ; et si des circonstances qu'il n'est malheureusement que trop facile de prévoir rendaient ici mes efforts inutiles, daignez permettre, Sire, que j'aille de nouveau offrir à Votre Majesté le reste d'une vie que je consacrerai d'aussi bon cœur à son service. Je suis de Votre

Majesté..... et éternellement *votre sujet par le cœur*[1]. »

Richelieu croit voir un précipice ; il s'y dirige tête baissée par obéissance et dévouement : « J'y ai été entraîné par une force irrésistible, s'écrie-t-il un mois après, et dès ce moment je me suis jugé perdu. »

Je ne sais pas dans l'histoire un pareil exemple de « ministre malgré lui ».

Le nouveau cabinet se trouva très vite formé. Prévoyant la crise, le roi et son entourage immédiat avaient arrêté leur choix ; ils savaient que Richelieu, qui connaissait peu les hommes capables, n'émettrait pas la prétention de choisir lui-même ses collaborateurs ; la solidarité ministérielle qu'avait réclamée Talleyrand, disparaissait avec lui.

Louis XVIII depuis quelque temps avait promis le ministère de la Police à Decazes, avocat peu connu la veille, qui avait été au service de Bonaparte, et auquel, on ne sait trop par quel hasard, Talleyrand avait donné la préfecture de police au retour de Gand, plus pour surveiller Fouché que pour le seconder. Il avait bien rempli sa tâche, s'était trouvé en fréquents rapports avec le roi qui peu à peu l'avait pris en affection ; cette affection grandit avec le temps, et grâce à elle, Decazes devint bientôt, après Richelieu, l'homme le plus important du cabinet.

Le roi confia la succession du maréchal Gouvion-Saint-Cyr au duc de Feltre dont le rôle à Gand pendant les Cent-Jours avait été prépondérant, et qui d'ancien ministre de Napoléon, était devenu le serviteur dévoué de Monsieur et de ses amis.

Pasquier n'ayant pas accepté de conserver son portefeuille de la Justice, on le confia à un vieillard de soixante-dix

[1] Soc. *Imp. Russe*. vol. LIV, 30 septembre.

ans, Barbé-Marbois ; homme intelligent, d'une grande expérience, il avait été consul aux Etats-Unis avant la Révolution, et ministre de France à la diète de Ratisbonne ; président du Conseil des anciens, il avait été déporté au 18 fructidor ; puis était devenu président de la Cour des comptes et sénateur de l'Empire. Les purs murmuraient contre la nomination de ce fonctionnaire des régimes déchus.

Au contraire, Dubouchage et Vaublanc étaient les protégés de l'extrême droite. Le premier, ancien ministre de Louis XVI, était chargé de la Marine, quoiqu'il n'eût pour ce ministère aucune compétence. Le second fut nommé ministre de l'Intérieur ; c'était un des postes les plus importants, et rien ne l'y désignait ; on le fit venir de Marseille, où il était préfet : « Plût à Dieu qu'il y fût resté, écrivait plus tard Richelieu, car il n'est arrivé que pour faire preuve de la nullité la plus complète jointe à la plus intrépide vanité[1]. »

Corvetto prit aux Finances la succession du baron Louis ; conseiller d'État sous Napoléon et en 1814, il se cantonna dans les affaires de son ressort, influa peu sur la politique générale, et fut pour Richelieu, dans les négociations internationales qui se succédèrent, un très habile second.

Les partis politiques se méprirent également sur le caractère et les tendances du nouveau chef du gouvernement ; mais vu la franchise de l'homme, leur erreur fut de courte durée. Les ultras qui avaient exigé le départ de Talleyrand, saluèrent l'avènement de son successeur comme une victoire. Comme eux émigré, le nouveau

[1] Affaires étrangères, vol. DCXCIX, p. 79. On citait alors ce trait typique : Vaublanc exigea que le sculpteur chargé de faire la statue de Henri IV prît sa personne pour modèle : il posait à cheval devant lui dans les jardins du ministère.

ministre devait avoir les mêmes passions, les mêmes goûts, la même politique ; les modérés pour des raisons semblables redoutèrent une recrudescence de la Terreur blanche. Ni les uns ni les autres ne connaissaient les sentiments intimes de Richelieu, tout de modération et d'apaisement ; tous oubliaient également que cet émigré différait essentiellement des autres émigrés par la vie même qu'il avait menée, en exil. Seul entre eux tous, il était un homme de gouvernement ; on l'avait choisi pour cette raison, et on ne s'était pas aperçu que cette supériorité devait lui faire écarter les désirs et les tendances de gens déshabitués depuis longtemps des nécessités gouvernementales, qui n'avaient vraisemblablement « rien appris ni rien oublié ».

Richelieu avait beaucoup appris. Si, comme les ultra, il détestait la Révolution, il savait qu'un gouvernement, quel qu'il fût, ne pouvait faire table rase du passé : ainsi que les conventionnels avaient dû s'appuyer sur l'ancien régime, la Restauration ne pouvait rayer d'un trait de plume, la République et l'Empire : « Les personnes qui croient qu'on défait une révolution de vingt-sept ans avec deux ou trois décrets sont furieuses que nous ne nous prêtions pas à une opération aussi facile, écrivit-il l'année suivante ; ils m'avaient pris croyant me faire l'instrument de leurs extravagances, et voyant aujourd'hui que je ne m'y suis pas prêté, et même que je voudrais les sauver malgré eux en suivant une ligne de modération et de sagesse, ils s'acharnent contre moi et en disent autant de mal qu'ils en disaient de bien auparavant. »

Les modérés s'aperçurent bien vite des véritables dispositions de Richelieu, et ne tardèrent pas à le soutenir, à l'encourager, et à lui rendre parfois de glorieux témoignages

d'estime[1]. Mais la méprise de la première heure, renouvelée parfois par les hésitations du ministre, ses transactions malheureuses ou ses complaisances maladroites quoique généreuses, subsista durant tout son gouvernement ; il en fut la première victime. Ses collègues lui venaient de tous les points de la politique ; ils avaient peu d'opinion commune. Decazes fut le seul qui comprit son chef de file, l'encouragea, l'initia aux difficultés politiques, le présenta dans les milieux parlementaires.

Richelieu comptait sur le roi et sa famille pour l'aider dans sa tâche, apaiser les esprits, réconcilier les Français dans un même effort de renouvellement social; sur ce point il eut à essuyer des déceptions cruelles.

Louis XVIII est âgé et indolent; c'est un appui bien fragile; par nature il est modéré et le dit, mais tout son entourage, par des flatteries, par des démarches constantes, par des demandes habiles, le conduit à favoriser inconsciemment les prétentions les plus dangereuses ; son frère le cajole, et encore qu'il lui soit antipathique, a quelque influence sur lui ; sa nièce, la duchesse d'Angoulême, réclame des satisfactions personnelles qu'il ne peut refuser : c'est tel assassin de son père qu'elle veut exiler ; c'est tel parent d'une victime de la Terreur auquel il faut trouver une compensation. Louis sourit ; il calme les ardeurs inconsidérées ; il fait taire les importuns, on n'obtient rien de lui par la vio-

[1] Le duc de Broglie a écrit dans ses *Souvenirs* (t. II, p. 28), ces mots mémorables : « C'était une vraie bonne fortune d'avoir à la tête du gouvernement un émigré de vieille roche sorti en 1789, rentré en 1814, un émigré, homme de bien, de cœur, et de raison, un émigré patriote à l'étranger, indépendant à la cour, méprisant la popularité de caste, comme celle de faction, d'un désintéressement à toute épreuve, d'une fidélité à l'abri de tout soupçon, bon administrateur autant qu'on peut le devenir en pays barbare, modeste sur ce qu'il ignorait, mais tenant bon en toutes choses pour le bon droit et le bon sens. *Pour une Restauration, peuple et roi, gouvernants et gouvernés, c'était la perle de grand prix.* »

lence. C'est un frein, ce n'est pas un soutien. Comme son ministre, il est pénétré de la hauteur de sa tâche, jaloux de son indépendance morale, seul bien qu'il n'ait jamais perdu. Richelieu doit apprendre lentement à connaître ce maître bizarre que Thiers a si finement dépeint, « n'ayant point la méchanceté du cœur bien qu'il ait celle de l'esprit : volontiers railleur, quelque peu égoïste, recherchant par-dessus tout le repos que ses infirmités lui rendent nécessaires, tenant beaucoup moins à l'exercice qu'au principe de son autorité dont il a l'orgueil plus qu'aucun monarque au monde, mais toujours prêt à la déléguer à qui s'incline devant elle[1] ».

Monsieur, qui avait repris en 1815 la place qu'il occupait aux Tuileries avant les Cent-Jours, était devenu, plus encore que l'année précédente, le point de mire de tous les mécontents de droite. Le gouvernement de l'entresol[2] qu'il avait organisé en 1814, s'était reconstitué et son importance grandissait ; il formait ce pouvoir occulte qui se retrouve sous tous les régimes ; le roi voulait l'ignorer officiellement, n'osant pas sévir contre lui. Monsieur avait fait bon accueil à Richelieu et à ses collègues, convaincu qu'il avait en eux des admirateurs et des exécuteurs de sa politique aveuglément réactionnaire.

Richelieu, redoutant son influence, pensa devancer ses désirs pour ne pas encourir son hostilité.

Si l'âme du parti ultra était Monsieur, son idole était la duchesse d'Angoulême ; la nièce de Louis XVIII ne se souvenait qu'elle était la fille de Louis XVI que pour crier vengeance contre les meurtriers de son père, plus encore contre

[1] Thiers. *Consulat et Empire*, XVIII, p. 90.

[2] Ainsi nommé, puisque c'était à l'entresol du pavillon de Marsan qu'il tenait ses assises.

les instigateurs de « l'horrible complot du 20 mars » ; les paroles de pardon prononcées par le roi martyr ou par Marie-Antoinette, les conseils de clémence qu'ils avaient l'un et l'autre déposés dans leurs testaments, avaient produit peu d'effet sur cette femme hautaine, aigrie par le malheur ; si quelques-uns l'appelaient « l'ange du régime », d'autres s'étonnaient de sa conduite, et Richelieu pensant à elle, disait : « Les gens de mœurs les plus douces ne parlent que supplices, vengeances, bourreaux ; les femmes se distinguent tout particulièrement. » On sait la façon dont elle reçut la femme du maréchal Ney qui venait implorer sa pitié, et le regard terrible qu'elle lança sur Mme de Lavallette qui se précipitait à ses genoux pour sauver son mari ; elle avait la voix forte et toute masculine ; c'était un dragon de vertu.

De tous les membres de la famille royale, son mari, le duc d'Angoulême était au contraire le plus éclairé et le plus libéral. « Son extérieur ne prévient pas en sa faveur ; il a la taille grêle, les mouvements brusques, et quoiqu'il rappelle un peu le comte d'Artois, il n'en a ni l'élégance ni la grâce séduisante. On lui reproche de ne pas être décoratif ; c'est un prince modeste, ennemi du faste et du bruit. Malgré son goût pour la simplicité, il tient pourtant à toutes les prérogatives de son rang, mais tout chez lui est raisonné et réfléchi, il ne fait jamais rien à la légère[1]. » Au mois de novembre il partit pour le Midi, dans le but de calmer les passions surexcitées qui avaient amené des massacres et des persécutions religieuses. Comme on craignait que sa présence ne produisit un effet contraire à celui qu'on se proposait, on le mit en garde contre les dangers qu'il ren-

[1] Vicomte de Reiset. *Souvenirs*, t. II, 1814.

contrerait : Pozzo di Borgo, en particulier, ne manqua pas d'aller le trouver et de lui faire des recommandations ; il l' « exhorta à tenir une conduite propre à lui concilier le respect et l'amour de tous les partis et à s'abstenir principalement d'éclat envers les militaires qui désirent y avoir accès et se réconcilier avec lui ».

Le duc de Berry était un vivant contraste avec son aîné ; il était aussi entreprenant que celui-ci l'était peu ; l'un ne parlait pas assez, l'autre parlait trop et agissait sans discernement. Il avait des qualités extérieures qui plaisaient à la foule, une physionomie franche et ouverte qui ne manquait pas de finesse ; il se montrait grand ami des arts, « voire même des artistes quand elles étaient jolies », mais il était de taille médiocre et avait le cou dans les épaules. C'était l'armée surtout qu'il prétendait diriger ; il se considérait comme le prince militaire de la famille, encouragé qu'il était par ses amis qui se croyaient des officiers de mérite et d'expérience pour en avoir arboré les uniformes[1]. Le duc de Berry avait donc décidé qu'il royaliserait l'armée à bref délai. Le moyen qu'il employait dans ce but était aussi inhabile que ridicule ; tout en accablant continuellement Napoléon sous son mépris, ses sarcasmes, ses injures, il affectait de l'imiter dans le ton familier qu'il prenait envers les soldats : le maréchal de Castellane le compare, non sans raison, à un étudiant sorti du collège, tout étourdi de sa liberté[2]. Violent dans son langage, tout

[1] La décision de ne pas réintroduire à la cour les costumes chamarrés de l'ancien régime eut sur ce point un très fâcheux résultat, car tous les courtisans, pour éviter de garder les habits bourgeois, demandèrent des titres dans l'armée auxquels ils n'avaient aucun droit, pour pouvoir en revêtir les uniformes correspondants.

[2] Castellane dit ailleurs dans son *Journal* : « Voilà une armée bien

autant que dans ses actes, il dépassait parfois la limite et se faisait rappeler à l'ordre par son oncle. C'est ainsi qu'un jour il déclara d'un air réjoui au maréchal Marmont : « On va faire la chasse aux maréchaux, il faut en tuer au moins huit ! » Ce propos, répété avec indignation par le duc de Raguse au duc de Richelieu, et à d'autres habitués de la cour, y causa un tel tumulte, que le roi en ayant eu connaissance fit appeler le duc de Berry et lui dit : « Vous ferez chasser ma dynastie ; si vous continuez, je vous renverrai de Paris. »

IV

Tous les diplomates de la coalition et leurs souverains étaient à Paris quand la crise ministérielle survint ; la chute de Talleyrand et l'avènement de Richelieu ne pouvaient produire une même impression parmi eux, puisqu'il était officiel que la nomination du nouveau ministre constituait un appel non déguisé à l'empereur de Russie.

Metternich avait depuis de longues années l'habitude de négocier avec Talleyrand ; il avait presque partie liée avec lui depuis le mariage de Marie-Louise et de Napoléon ; il avait obtenu son appui au Congrès de Vienne sur la double question de Saxe et de Pologne ; Talleyrand était devenu son obligé de diverses manières ; son départ contrariait évidemment ses projets, d'autant plus qu'il con-

arrangée, il suffit maintenant de n'avoir rien fait pendant vingt-deux ans pour obtenir des grades, pour la raison que sans la Révolution ces messieurs seraient lieutenants-généraux, maréchaux de camp, etc., mais s'ils avaient fait la guerre avec nous, ils seraient moins nombreux. On se plaint du mauvais état de l'armée, je la trouve, moi, très patiente de subir pareille chose. »

naissait peu Richelieu, dont il redoutait le caractère et les manières. Hardenberg et de Goltz n'avaient au contraire jamais eu à se louer de Talleyrand et envisagèrent sa chute sans déplaisir, décidés à poursuivre leurs revendications avec la même énergie. Les Anglais furent les plus émus d'un changement de front dans la politique générale : Castlereagh et Wellington ne cachèrent pas leur mécontentement, et Lord Liverpool écrivit : « Le roi a fait preuve d'un défaut absolu de jugement en congédiant ses conseillers dans de pareilles conjonctures. »

Mais ni le roi ni Richelieu ne laissèrent se développer leur mauvaise humeur; conseillés par l'empereur de Russie et Pozzo di Borgo lui-même, ils reconnurent que l'amitié de Wellington était la plus précieuse à cultiver et qu'il fallait d'abord la reconquérir; Louis XVIII avait été justement froissé de la part prépondérante que le maréchal avait voulu prendre à l'enlèvement des tableaux et des statues que les victoires impériales avaient amené au Louvre, et de la brutalité avec laquelle il y avait fait procéder; le roi oublia ses griefs, pour ne se souvenir que de la reconnaissance qu'il lui devait comme à l'instrument essentiel de sa restauration; il eut une explication cordiale avec lui, et ils se réconcilièrent[1].

Devant les avances du duc, les méfiances et les déceptions anglaises diminuèrent; la valeur et la droiture du nouveau ministre achevèrent de conquérir Castlereagh. Reconnaissant que Talleyrand était pour le moment impossible, il déclara que personne n'était aussi digne de lui succéder : « Les relations du duc de Richelieu avec l'em-

[1] Polowstoff. Lettre de Pozzo. 17 octobre. « Le duc ayant voulu baiser la main du roi, celui-ci l'a embrassé en lui disant : Permettez-moi d'en agir à la française. »

pereur de Russie et le fait que Pozzo di Borgo est fort avant dans tout ce qui se passe, donnent au cabinet une forte couleur russe et déjà on commence à l'attaquer sous ce rapport. Jusqu'à présent pourtant, malgré le ton de protection qu'affecte l'empereur Alexandre, et qu'il aime tant à prendre, je ne pense pas que nous ayons aucun motif de nous plaindre de la conduite de S. M. par rapport à aucun point de la négociation[1]. » Et quelques jours plus tard il ajoutait : « Le duc de Richelieu est certainement un lien entre les deux pays, mais je crois que nous aurions tort de nous laisser entraîner par la jalousie que nous pourrions éprouver à affaiblir ce gouvernement. Le grand objet est de maintenir le roi sur son trône ; un système de modération est, je pense, le meilleur moyen d'y parvenir, et je ne crois pas que le duc veuille se jeter dans les extravagances, mais il y a de grandes difficultés à vaincre. Néanmoins j'augure mieux de son avenir que je ne faisais tout d'abord[2]. »

La première tâche du nouveau ministre des Affaires étrangères fut de poursuivre les négociations commencées par son prédécesseur avec les représentants de la coalition victorieuse : Talleyrand s'était buté à des conditions draconiennes que la Prusse avait imposées et que ses alliés avaient approuvé — ne fût-ce que par leur silence. La crise était parvenue à son apogée : la France ne pouvait reculer plus loin, l'Europe allait-elle l'y contraindre[3] ?

Dès la première démarche auprès de l'empereur Alexandre, Richelieu réussit à le faire sortir de sa réserve.

[1] 25 septembre, Castlereagh, *Correspondance*, troisième série, t. III.

[2] 1 octobre. *Ibid.*

[3] Pour toutes les négociations du traité du 20 novembre, Sorel. *Europe et Révolution française*, volume VIII.

Le tsar lui montrant la carte sur laquelle étaient marquées les exigences des alliés, lui dit : « Il n'y manque qu'une signature ; je vous jure, monsieur le duc, qu'elle y manquera toujours » ; le geste était beau, il espérait qu'il serait profitable[1]. Abandonnée par la Russie qui dès lors montrait son désir de concessions, ce fut la coalition qui recula.

L'Angleterre surprise, l'Autriche indifférente, abandonnèrent la Prusse dont les grandes ambitions se trouvaient une fois encore déçues. On parla alors de démanteler des places fortes, Lille et Strasbourg tout au moins ; Richelieu n'admit pas cette humiliation ; il travailla à sauver quelques villes, quelques passages ; outre certaines rectifications, il ne consentait qu'à la cession de la Savoie qui, n'appartenant pas à la France avant la Révolution, pouvait sans inconvénient être rendue à son maître *légitime* le roi de Sardaigne. Ferme dans sa résistance, se sentant protégé, il put ainsi conserver à la France Condé et Givet, les forts de Joux et de l'Écluse ; il obtint la réduction de la durée de l'occupation de sept à cinq ans, il fit réduire la contribution d'indemnité de 800 à 700 millions : « Tout est consommé, écrivit-il ; j'ai apposé plus mort que vif mon nom à ce fatal traité. » Cette signature était pourtant son premier titre de gloire. Il en eut conscience : « J'ai confiance de croire que sur ce point personne n'aurait fait mieux que moi, et la France, expirante sous le poids qui l'accable, réclamait une prompte délivrance. »

[1] La veille même de la démission de Talleyrand, le 23 septembre, l'empereur avait déjà commencé ses concessions et, pour en amener de semblables chez ses alliés, avait concerté avec Louis XVIII une lettre où celui-ci déclarait préférer descendre du trône, que de condescendre aux exigences des alliés. (Voir *Pozzo*, p. 211.)

CHAPITRE VI

L'EUROPE ET LA CHAMBRE INTROUVABLE. LA GRANDE CONFÉRENCE.

I

Un article du traité du 20 novembre organisait à Paris une Conférence des ambassadeurs des quatre puissances alliées; elle devait se réunir toutes les semaines, et examiner les questions qui intéressaient en même temps les quatre alliées et la France. On prévoyait que l'occupation du territoire pouvait soulever des difficultés, et on voulait un tribunal extraordinaire pour les juger. On craignait des troubles en France; on savait le pays en désarroi, sans direction, en proie à l'anarchie, profondément divisé contre lui-même; on doutait de la capacité et de la solidité du gouvernement qu'on avait restauré : la grande Conférence devait être son conseil de surveillance [1].

Durant trois années elle remplira son rôle avec assiduité et exactitude; elle interviendra dans toutes les affaires graves du pays; elle demandera des renseignements au gouvernement français sur les projets de lois, elle y réclamera des modifications; elle suivra attentivement les débats des Chambres, fera savoir ce qu'elle en pense aux

[1] Pour l'histoire de cette grande conférence j'ai été surtout guidé par les protocoles rédigés à l'issu des séances de la conférence, et que j'ai consultés au *Record office* de Londres ; ils sont contenus dans les volumes : 6, 14, 15, 22, 23, 29, 30, 31 et 41 (*Foreign office list Embassy Archives*, Paris).

souverains ses mandataires, et au gouvernement du roi; elle interviendra par l'intermédiaire d'un de ses membres auprès d'un ministre, auprès des princes du sang, auprès de Louis XVIII, pour signaler le danger d'une mesure, ou les avantages d'une négociation; elle blâmera les prétentions des ultra-royalistes; elle étudiera les circonstances d'une conspiration; elle combattra les principes de la Chambre introuvable, elle ne sera pas étrangère à sa dissolution; elle donnera son avis sur la réduction de l'armée d'occupation; elle solutionnera les questions d'argent; elle s'érigera en arbitre de litiges internationaux, recevra les plaintes des exilés, obtiendra le repatriement des uns et l'éloignement des autres, préparera et présidera enfin à la libération du territoire français; et quand le dernier soldat étranger aura franchi la frontière, elle se séparera, son œuvre terminée.

L'armée d'occupation sera son soutien et sa collaboratrice; Wellington sera son arbitre; les souverains ont « formellement promis au roi de le soutenir par leurs armes contre toute convulsion révolutionnaire qui tendrait à renverser par la force l'ordre des choses actuellement établi et de compromettre par là la tranquillité générale [1] ». Wellington sera le gendarme de l'Europe, les quatre ambassadeurs alliés lui en donnent acte, les souverains ont confiance en lui pour « juger quand et comment il sera convenable de faire agir les troupes qui sont placées sous ses ordres »; mais ils supposent qu'il instruira sans délai les ambassadeurs des motifs qui le forceront à prendre telle ou telle mesure. Par contre, pour que le généralissime juge en connaissance de cause, « il devra connaître

[1] Wellington. *Supplement Despatches*, t. XI, p. 241, 20 nov. 1815.

avec exactitude, non seulement les événements qui se passeront en France, mais encore le point de vue sous lequel ces événements seront envisagés par les ambassadeurs ». Dans ce but, ceux-ci devront être en constant rapport avec celui-là; les deux institutions devront se compléter et se pénétrer. Wellington, par des rapports périodiques et réguliers, sera mis au courant des travaux et des opinions des ambassadeurs.

L'armée d'occupation est la force; la Conférence est la persuasion; l'une et l'autre font de la France la prisonnière de l'Europe, ou plutôt sa pupille; car les organisateurs de cet extraordinaire et unique état de choses, n'agissent pas sur ce point pour le simple plaisir d'humilier la France et de laisser une trace plus profonde de leur victoire; c'est une connaissance très nette de la situation qui les guide; il faut une digue entre les partis; nulle ne peut être plus solide que l'Europe avec ses soldats et ses diplomates; en veillant à la tranquillité et à la pacification de l'Europe, ils prépareront la pacification, puis la régénération de la France.

Le 20 novembre 1815, en même temps que le texte du traité de paix définitif, les ambassadeurs d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie, le chevalier Stuart [1], le général baron de Vincent, le comte de Goltz et le comte Pozzo di Borgo, ceux-là même qui vont se réunir en Conférence, remirent au duc de Richelieu une note ainsi conçue :

« Sa Majesté très chrétienne a reconnu que dans un État déchiré pendant un quart de siècle par des con-

[1] Ne pas confondre ce second Charles Stuart avec son homonyme frère de Castlereagh, que nous avons vu au début de cet ouvrage, représentant l'Angleterre à Châtillon.

vulsions révolutionnaires, ce n'est pas à la force seule à ramener le calme dans les esprits, la confiance dans les âmes, et l'équilibre dans les différentes parties du corps social; que la sagesse doit se joindre à la vigueur, la modération à la fermeté pour opérer les changements heureux. Les cabinets alliés savent que Sa Majesté opposera à tous les ennemis du bien public et de la tranquillité de son royaume, sous quelque forme qu'ils puissent se présenter, son attachement aux lois constitutionnelles, promulguées sous ses propres auspices, sa volonté bien prononcée d'être le père de tous ses sujets sans distinction de classe ni de religion[1]. »

Avec quelle habileté tout est dit en quelques mots : les alliés font preuve d'une assurance qu'ils n'ont pas, pour présenter comme sûres, des choses possibles, et comme faites, des choses à faire : « S. M. T. C. a reconnu... les cabinets alliés savent », voilà des affirmations téméraires; ce que les cabinets alliés savent en réalité, c'est que S. M. T. C. n'a rien reconnu; qu'elle a laissé dire, mais qu'elle n'a rien dit; et quelle n'est rien moins que décidée à suivre les voies que les mandataires de l'Europe lui indiquent. Ils voient que cette modération qu'on doit joindre à la fermeté, et cette sagesse qu'on doit concilier avec la vigueur, ne sont guère en honneur à la cour de Louis XVIII; sa famille, ses courtisans demandent très haut de la vigueur et de la fermeté, sans sagesse et sans modération. Pourquoi les émigrés ne jouiraient-ils pas de leur triomphe? après l'exil, ils ont le pouvoir; pauvres, la fortune leur tend les bras, et cette fortune est la leur, ces propriétés on les en a dépouillés, ces titres et ces grades

[1] Pasquier. *Mémoires*, t. IV, p. 25.

étaient jadis leurs privilèges ; les élections ont légitimé leurs espérances ; leurs ennemis sont résignés ou le paraissent ; il leur faudrait une vue politique bien perspicace, pour entrevoir le danger d'une politique de réaction ! Mais l'Europe est là qui veille ; sa première parole est plus qu'un conseil, c'est une indication, une prise de charge ; elle veut de la modération, elle s'érige garante de la charte et de la liberté des cultes.

Dans ce conseil de tutelle, il importe de distinguer les conseillers les plus ardents ; tous les souverains alliés ne sont pas également enclins à s'occuper des affaires intérieures de la France ; cette note du 20 novembre n'est certes pas l'œuvre du cabinet prussien ni même de la chancellerie de Metternich. Au contraire, Wellington, le vainqueur de la veille, le généralissime de l'armée d'occupation, le président et l'arbitre de la grande Conférence, a pu se rendre un compte exact de la situation ; en 1814 il a suivi de près la politique française, il a craint, puis prédit la catastrophe ; plus récemment il a vu les intrigues qu'il fallait nouer et celles qu'il fallait éviter pour obtenir la seconde Restauration. Il sent l'utilité de la tutelle. Alexandre, par tempérament, par manque de confiance dans les Bourbons, la proclame plus encore. L'empereur est alors en Europe ce que Napoléon a été quelques années plus tôt : il règne à Paris de juillet à octobre 1815 comme Napoléon à Erfurt en 1809 ; les démonstrations de politesse et de soumission sont moins officielles ici que là, mais elles sont aussi nombreuses et aussi intéressées ; son prestige n'est pas éclatant, mais réel.

Plus écouté que l'année précédente, Alexandre affirme doctrinalement que la monarchie restaurée pour la seconde fois ne peut prendre racine que par une modéra-

tion, un libéralisme, un calme inaltérables; cette liberté, dont son ancien précepteur Laharpe lui a si souvent montré les bienfaits, lui paraît actuellement indispensable en France; ce n'est pas à ses yeux un système général, mais une nécessité relative. Au surplus, ainsi que l'a noté Metternich, « le rôle d'un prince philanthrophe se présente au tsar comme devant lui assurer une gloire certaine et facile à gagner ». Pozzo pense comme lui, et ne cessera de l'entretenir dans cette idée; Richelieu pense comme eux.

Il y avait entre les désirs de la majorité de la nouvelle Chambre et les intentions du premier ministre et de l'Europe, une telle antinomie qu'une lutte ne pouvait tarder à s'engager entre eux ; nous allons en suivre les péripéties : les ultra-royalistes seront conduits à la bataille par un brillant état-major à la tête duquel se distingueront Monsieur, frère du roi, son fils, le duc de Berry, sa belle-fille, la duchesse d'Angoulême. Richelieu, timide et hésitant, n'acceptera la lutte que parce qu'encouragé par l'Europe, par la grande Conférence qui la représente, par l'ambassadeur de Russie qui en est le membre le plus convaincu et le plus entreprenant.

Pozzo comme un « chien piqué par des mouches » s'excite de l'immensité de sa tâche[1] : « Il faut faire ma cour à Wellington, moi qui suis le moins courtisan des hommes, représenter au roi qu'il a besoin de fermeté, dire à son ministre qu'il ne convient pas de se décourager et de s'irriter, à Monsieur, qu'il se perd avec les siens s'il ne change pas de système, aux Jacobins qu'ils sont des coquins. Les modérés sont les plus raisonnables, mais au milieu des

[1] Correspondance Pozzo, 25 nov. 1815.

extravagances de tous les partis, ils n'ont d'influence sur aucun. »

Encourager le ministre, fixer les hésitations du roi, raisonner Monsieur, voilà une triple besogne, qui ne manque pas d'intérêt, mais aussi de difficultés.

Richelieu, qu'on a poussé au pouvoir malgré lui, hésite au moment d'entamer une lutte pour laquelle il n'est pas fait : plus il examine la profondeur de l'abîme, plus il en est effrayé : « Tout ce que je vous ai mandé de l'état de la France est au-dessous de la vérité ; il n'y manque pas une cause de dissolution, et lorsqu'on veut reconstruire, on ne sait par où commencer. » — Dans cette œuvre il sent l'appui de l'Europe indispensable, et il se révolte à l'idée de l'utiliser. Plus qu'à tout autre, cette humiliation lui semble intolérable et odieuse ; sa vieille indépendance, son orgueil héréditaire, grondent en lui ; son cœur se soulève de dégoût : « Quelle existence d'être ainsi sous la tutelle des étrangers d'une manière si humiliante... Et vous croyez que les Français ressentent uniquement l'horreur de cette situation ; point du tout, ils sont occupés de leurs querelles de partis ; ils me rappellent les Grecs du Bas-Empire qui s'égorgeaient dans leurs cirques pour les couleurs vertes ou bleues des habits de leurs cochers, pendant que les Musulmans étaient à leurs portes[1]. »

Et c'est un étranger qui le guide et qui l'encourage ; la cour est presque hostile, ses collègues sont indifférents ; Decazes seul prend nettement son parti ; le roi est muet !

[1] 25 janvier 1816 : « La fureur des partis est telle, écrit-il un autre jour (19 octobre), qu'on s'occupe bien plus de quelque petit événement intérieur que de tout ce que les étrangers nous font et nous préparent... Encore un coup, cela ne peut durer ; vous me verrez revenir vous rejoindre un de ces jours ; c'est mon vœu le plus cher. » *Soc. Imp. Russe*, vol. LIV.

II

Louis XVIII ouvrit la session le 7 octobre ; dans son discours il fit pressentir les sacrifices que la nation aurait à s'imposer du fait de la dernière guerre ; il déclara de nouveau son attachement inébranlable à la Charte, « base fondamentale de la félicité de l'État » ; il ajouta même : « Aucun de vous ne doit oublier qu'auprès de l'avantage d'améliorer, est le danger d'innover. » — Ces salutaires avertissements charmèrent les diplomates européens ; ils produisirent toute autre impression sur la nouvelle majorité. Quelques pairs voulurent refuser leur serment de fidélité à la Charte ; les députés, tout en ayant proposé Lainé pour la présidence, ce qui était un excellent choix, composèrent une adresse sur la portée de laquelle on ne pouvait se méprendre. On sollicitait la justice du roi contre ceux qui avaient mis le trône en péril ; il devait les livrer à la sévérité des tribunaux : « La Chambre concourra avec zèle à la confection des lois nécessaires à l'accomplissement de ce vœu. »

Dès les premières séances, le ministère, déférant au désir exprimé par la Chambre, présenta des projets de lois, garantissant les « droits de la justice », fixant « la rétribution nécessaire des peines ». Un projet contre les cris séditieux, et un autre, suspendant la liberté individuelle, furent déposés en même temps. Le ministre les présentait comme des armes nécessaires à la défense du trône. Il semble que Richelieu et Decazes, — qui fut personnellement l'auteur de ces deux propositions, — avaient résolu, afin d'acquérir plus sûrement la confiance des députés et de pouvoir les guider par la suite, de devancer leurs désirs en propo-

sant ces projets qui satisferaient leurs exigences. Ils croyaient sans doute, en se mettant à la tête de la majorité, pouvoir la diriger à leur gré, ne se rendant pas compte de la force d'un courant dont on a commencé par alimenter la source. Il y avait d'ailleurs à ces mesures des raisons immédiates qui paraissaient les rendre nécessaires ; elles ne pouvaient pacifier le pays, mais elles devaient effrayer l'opposition encore grondante et montrer la force du gouvernement. C'est ainsi que les mesures révolutionnaires se peuvent toujours légitimer : *Salus populi suprema lex esto*. Le libéralisme, si doctrinal soit-il, se doit arrêter devant ces raisons majeures des crises politiques. Sans doute rien n'était moins libéral, rien n'était plus révolutionnaire, que cette loi réprimant les cris séditieux, et cette autre suspendant la liberté individuelle, qui n'était qu'une reproduction de la loi des suspects qui avait inauguré la terreur.

Le ministère et la Chambre devaient encore aller plus loin : On décida de réformer la magistrature, et de commencer par suspendre son inamovibilité ; on créa des tribunaux révolutionnaires sous le nom de cours prévôtales. L'opposition, tant au nom des principes que par nécessité politique, combattit toutes ces mesures avec une égale énergie ; Royer-Collard, Pasquier, Beugnot, se révélèrent dans ces discussions les grands parlementaires qu'ils devaient rester pendant toute leur vie. La droite, dont les passions grandissaient avec le succès, faisait voter ces mesures à une grande majorité ; le ministère ne tarda pas à se sentir dépassé, et la première lutte à s'engager.

S'il avait approuvé la création des cours prévôtales, Richelieu cherchait bientôt à en restreindre l'œuvre ; Barbé-Marbois, inquiet, lui signalait en effet que les juge-

ments que rendaient les tribunaux mixtes, répandaient la terreur dans les départements. Condamnant à des peines considérables, emprisonnement ou très fortes amendes, pour une conduite ambiguë pendant les Cent-Jours, ou pour quelque délit d'opinion sans preuve, ces juges civils et militaires, peu respectés, n'augmentaient pas la popularité du gouvernement. Les ultra commençaient à se plaindre de la tiédeur du garde des sceaux ; leur colère augmenta quand ils le virent combattre à la Chambre des pairs le projet suspendant l'inamovibilité de la magistrature, que les députés avaient adopté après un enthousiaste discours d'Hyde de Neuville. Les partisans de Monsieur et celui-ci même réclamèrent la démission de Barbé-Marbois ; le 13 novembre, Stuart écrivait à Castlereagh que sa chute était prochaine, qu'elle entraînerait celle de Decazes et qu'ils seraient l'un et l'autre remplacés par MM. de Grosbois et Hyde de Neuville [1].

C'était aller un peu vite en besogne ; Louis XVIII n'avait nul désir de modifier son ministère ; Richelieu était tenu soigneusement à l'écart de la négociation ; Barbé-Marbois ne voulait pas donner sa démission. Pourtant, Pozzo di Borgo crut devoir intervenir, et allant trouver Monsieur, lui fit une première semonce officielle : « Je n'ai pas manqué de lui observer que son intervention dans les affaires de l'État et les changements ministériels perdraient la monarchie et sa famille, et que je n'avais nul doute que le duc de Richelieu... se trouvant dans l'impossibilité d'exercer toute l'influence qui lui est nécessaire pour gouverner prendrait la décision de les abandonner [2]. » Barbé-Marbois resta à son poste.

[1] Correspondance anglaise, *Record Office*, vol. CXIX.

[2] Pozzo. *Correspondance :* à Nesselrode, 30 décembre.

A ce moment d'ailleurs, la Terreur blanche atteignait à son apogée par la condamnation du maréchal Ney. Ce procès qui, dans la suite, a indigné les esprits, est pourtant un des épisodes qui souleva sur le moment le moins de protestation : tout le monde, tant à la cour que dans le ministère et qu'en Europe, crut que le maréchal Ney était l'holocauste indispensable, immolé pour tous les autres grands coupables qu'on s'était contenté de bannir. Son procès était une preuve de la force du gouvernement, qui montrait par là que personne n'était au-dessus des lois. Rares furent les hommes politiques qui comprirent qu'un tel acte légitimait toutes les violences passées. La justice politique de la Restauration se révélait aussi aveugle, aussi brutale, sinon aussi cynique, que la justice révolutionnaire ou impériale.

Dans la tribune de la cour des pairs où on jugeait le vainqueur d'Elchingen, le sauveur de la Grande Armée dans les plaines de Russie, on remarquait, entre autres personnages célèbres, le prince royal de Wurtemberg, le prince de Metternich, le comte de Goltz ; ils venaient surveiller, au nom de l'Europe, la marche du procès et jouir du spectacle du maréchal désarmé devant les ducs et pairs, ses juges. Ceux-ci étaient plus troublés que l'accusé ; le duc de Broglie, un des acteurs du drame, le seul qui soutint courageusement son opinion jusqu'au bout, raconte[1] combien l'atmosphère était lourde, combien d'hommes terrorisés par on ne sait quelles craintes, quel prestige ou quelles menaces, votèrent là, contre leur volonté; il dit combien vinrent à côté de lui, promettant de combattre la peine de mort, et la votèrent quand même, en silence,

[1] Duc de Broglie. *Souvenirs*, t. I, p. 323 et suiv.

en baissant les yeux ; combien de vieux soldats qui redressaient leur tête sur les champs de bataille, affrontant la mitraille ennemie, tremblaient devant leurs nouveaux collègues, comme les « crapauds du marais » — car l'analogie est frappante — tremblaient devant Robespierre. et le maudissaient tout bas, tout en le suivant.

Le duc de Broglie relate même l'impression pénible, ressentie par certains membres de cette haute cour de justice, le jour où le duc de Richelieu « s'en vint comme un furieux tenant en main un discours tout entier écrit par M. Lainé, et demandant justice au nom de l'Europe, sommant en quelque sorte la Chambre d'expédier le maréchal Ney comme s'il s'agissait d'un simple projet de loi ». Le procès plusieurs fois interrompu par des demandes de délai, dura à peine un mois ; engagé le 12 novembre, il se terminait le 6 décembre. Le lendemain l'accusé était fusillé.

Si au milieu des autres exécutions, des proscriptions et des procès de tout genre, celui du maréchal ne s'éleva pas comme un symbole aux yeux de la foule, l'armée en ressentit pourtant cruellement le contre-coup ; les chefs de la grande et vieille armée impériale comprirent qu'en frappant un des leurs, et non le moins illustre, on avait voulu les soumettre et les humilier tous du même coup ; on avait voulu leur montrer que leurs hauts faits d'armes ne pouvaient figurer comme des titres inviolables sous un gouvernement qui les respectait à peine ; ce n'était pas un moyen de les ramener à la monarchie : on ne réconcilie ni par la terreur ni par le meurtre.

Un fait indiscutable, et c'est celui-là qui nous intéresse particulièrement ici, c'est que cette mesure de rigueur, loin de trouver des critiques, ne trouva que des approba-

tions et même des encouragements de la part des représentants de l'Europe[1]. Wellington, sollicité de tous côtés, refusa d'intervenir en faveur de son adversaire malheureux. Pozzo engagea Richelieu qui hésitait, à intervenir lui-même au début du procès, et le discours qu'il prononça devant les pairs, en leur recommandant la sévérité, discours qui laisse une tache sur sa mémoire, lui fut suggéré non seulement par la cour, mais par l'Europe.

Mais, alors que la première considérait la mort de Ney comme la continuation des mesures nécessaires, la seconde et Richelieu prétendaient en faire la conclusion de la Terreur blanche, après laquelle le calme devait renaître et l'oubli tout apaiser. Richelieu en fit l'aveu très net à l'empereur Alexandre dès avant la condamnation, s'excusant d'un acte que sa conscience désapprouvait ; il invoquait les droits sacrés de la justice et les « justes satisfactions qu'on devait donner au parti qui veut des châtiments » ; « mais j'avoue à Votre Majesté, ajoutait-il, que mon intention bien positive est de nous arrêter là, et d'engager le roi à donner une amnistie générale pour les crimes passés, se réservant de punir avec la plus grande sévérité à l'avenir toute tentative de trouble de l'ordre public. Si je parviens à faire adopter cette mesure, j'espère que la France presque entière se ralliera au roi. Si par malheur l'Assemblée, égarée par des hommes passionnés et aveugles, la rejette, je serai bientôt après sur le chemin de Russie, car aucune puissance humaine ne peut me faire embrasser un système de persécutions et de vengeances qui doit faire cou-

[1] *Record Office. Correspondance* de Stuart, décembre 1815. *Dépêches* de Wellington. *Mémoires* de Pasquier. *Le procès du maréchal Ney* par Henry Welschinger.

ler des flots de sang et amener la perte de la France et de la famille royale[1] ».

Le lendemain de l'exécution, le 8 décembre, Richelieu déposa ce projet d'amnistie; il fut accueilli très froidement. La majorité s'occupait en effet à ce moment d'un projet que le comte de La Bourdonnaye avait déposé le 11 novembre, et qui, tout en parlant d'amnistie, avait pour but d'élargir et de compléter les listes de proscriptions dressées par Fouché le 24 juillet.

Le projet de la Bourdonnaye avait été soumis à une Commission; Richelieu tout occupé à ce moment des dernières négociations du traité de paix, s'était tu; il croyait l'occasion propice, après l'exécution de Labédoyère, après celle de Ney, pour obtenir un vote de clémence, il se trompait. Loin de calmer les ultras, ces condamnations obtenues facilement les encourageaient à en exiger d'autres; ils avaient pensé dans le premier moment de colère qui avait suivi l'évasion de Lavallette[2], à faire poursuivre sa femme qui l'avait remplacé dans sa prison; ils considéraient une véritable amnistie comme une imprudence et une folie.

Richelieu ne s'attendait pas à cet accueil; il en fut désespéré; il écrivait à son ami d'exil, à son collaborateur d'autrefois : « Mon cœur saigne chaque jour et à chaque heure de la journée; je l'avais prévu lorsqu'on m'a lancé dans ce gouffre; mais j'espérais m'habituer plus ou moins à cette vie et aux hommes à qui j'avais à faire. Je ne connaissais ni l'une ni les autres; pourrais-je peindre l'excès de ce peuple, l'exaspération des partis, la corrup-

[1] 23 nov., *Soc. Imp. Russe.*

[2] D'autre part le duc de Broglie, p. 320, écrit : « Rien ne peut donner l'idée de la joie que causa dans tout Paris l'évasion du condamné : (dans tout Paris s'entend, moins la cour et le faubourg Saint-Germain). Pour peu de choses on aurait illuminé. » Quelle effrayante antinomie !

tion des mœurs avec une disposition à la servitude, une absence de tout sentiment élevé ou généreux dont il est impossible de se faire une idée [1]. » « Les salons de Paris sont des arènes où l'on est toujours prêt à se prendre par la tête pour une nuance d'opinion, écrit-il un autre jour. Aussi je n'y mets jamais les pieds, et d'ailleurs je serais assez mal reçu dans un grand nombre, car il faut que vous sachiez que je suis un espèce de jacobin parce que je ne partage pas les exagérations et les folies de gens, qui sans avoir jamais rien fait ni rien vu, se croient appelés à régir les nations [2]. » Au milieu des orages de cette vie agitée son esprit se reportait avec délices sur les calmes paysages de la Crimée : « Pauvre Odessa, chère Crimée, qu'êtes-vous devenus ! s'écriait-il. Au nom de Dieu, ne venez pas dans ce pays, restez paisiblement dans ces chères steppes ; vous y prospérez, vous y établissez votre fortune ; pourquoi vous, père de famille, viendriez-vous sur le cratère de ce volcan [3] ? »

L'année 1815 se termine au milieu des cris de victoire des ultras. Le calme n'est pas rétabli. L'opposition est impuissante ; les modérés sincèrement royalistes se lamentent ; les autres, ceux qui ne pardonnent pas aux Bourbons d'avoir été rétablis par l'étranger, d'avoir chassé le drapeau tricolore, de fouler aux pieds les principes et les gloires de la République et de l'Empire, ne veulent pas se rallier à la monarchie légitime, par crainte du futur roi. Plus ou moins consciemment, ils mettent leur confiance dans le duc d'Orléans pour l'avenir : « La queue de la Révolution s'est concentrée dans l'orléanisme, dit Pozzo, mais si le génie de la sottise ne se surpasse pas lui-même,

[1] 10 décembre 1815, *Soc. Imp. Russe*, vol. LIV.
[2] 23 janvier 1816.
10 décembre 1815.

ce genre de discorde sera étouffé dur
Cet avènement de Monsieur, qui
moment une révolution certaine, les
presque ouvertement. C'est encore Ri
« Croiriez-vous qu'un certain parti
appuyé à la cour spécule sur cet évé
roi), et je le dis tout bas, en accuse l
sés s'imaginent alors qu'ils rétabliro
les institutions que la Révolution a
voient pas que la suite immédiate d'ui
serait de faire couler en France des
de la livrer ensuite à l'étranger. »

Quelle est tragique la situation d
presque seul parmi les hommes politiques, ses contemporains, ressent la honte de la pression étrangère et sa nécessité, qui voudrait cependant en libérer la France, qui en est empêché par des intrigues qu'il déplore, et qui pourtant aux yeux du peuple paraît l'agent de cet étranger ! Ses ennemis ne le font-ils pas passer pour le représentant de l'empereur de Russie en France, parce qu'il ne sait ni ne veut cacher son amour pour son ancienne patrie? « Le duc de Richelieu est l'homme de France qui connaît le mieux la Crimée », avait dit, de sa bouche amère et méchante, Talleyrand congédié. Et ces mêmes ennemis le traitent de jacobin, lui qui a sacrifié son bonheur au roi, parce qu'observateur clairvoyant, il sent que la politique d'aveugle réaction et de représailles conduira tôt ou tard la monarchie à sa perte. Il ne sait pas encore, à ces premières années du régime parlementaire, que c'est le propre des énergumènes, à quelque parti qu'ils appartiennent, de déclarer traîtres et félons ceux qui combattent leurs exagérations, pour mieux défendre leurs principes.

. L'Europe, comme le premier ministre, s'inquiétait du ·avail de ces derniers mois, des tendances affichées par la hambre et de l'influence constante de Monsieur. Metter-ich en écrivait à son ambassadeur ; regrettant de n'avoir ıs encore auprès de la cour de Vienne de représentant de France (le comte de Caraman ne devait rejoindre son oste qu'en juillet) il chargeait le baron de Vincent d'entre-nir Richelieu et d'attirer son attention sur les dangers de la tuation. L'impression de Gentz était particulièrement et agérément pessimiste. « L'aspect que présente la situation litique de la France est toujours également triste et enaçant. La haine contre le roi et sa famille, loin de minuer, augmente chaque jour; il est impossible de n apercevoir en lisant les feuilles publiques... Mais on ne peut pas être deux jours à Paris sans acquérir la certitude que la voix de ses journaux n'est nullement celle du public... La faiblesse du roi, l'aveuglement des princes de sa maison, la funeste influence d'un prince aussi inepte que malveillant, qui veut à tout prix faire rétrograder la France au XVII[e] siècle, tout concourt à envenimer le mal... le ministère est impuissant, au moins pour faire le bien [1]. »

Le comte de Goltz faisait part à Hardenberg de toutes les prétentions des ultras, et la cour de Berlin, facilement pessimiste, annonçait déjà qu'une nouvelle révolution couvait sous les cendres de la précédente. Pozzo n'était pas le moins ému. Par le courrier du 30 décembre [2], il envoyait sept dépêches à Saint-Pétersbourg; il y racontait, avec tous les détails qu'il aimait à donner, toutes les discussions du mois; il insistait surtout sur les projets d'amnistie, dont l'un, celui du ministère, était approuvé des

[1] Gentz. *Dépêches inédites*, 23 octobre 1815.

[2] *Correspondance* de Pozzo.

ambassadeurs et de tous les gens raisonnables, mais dont l'autre excitait de nouvelles alarmes. La passivité du roi lui semblait particulièrement dangereuse, parce qu'elle laissait la cour et les exagérés libres d'agir à leur guise ; aussi conseillait-il l'empereur Alexandre d'écrire à Louis XVIII ; c'est le moyen des grands jours. « Peut-être, dit-il, cette démarche faite avec habileté aura-t-elle de bons résultats ; on exhorterait le prince à persévérer dans les principes de modération, à les accentuer si c'est possible, et surtout à gouverner seul avec ses ministres ; on aurait soin d'affecter une très grande confiance dans sa sagesse personnelle, « les vérités ayant rarement réconcilié les hommes faibles » ; on ne craindrait pas enfin de lui rappeler une fois de plus les dangers que les passions de Monsieur et de quelques-uns de ses partisans peuvent faire courir au trône : « la voix de l'Europe est assez prononcée à ce sujet. »

« Il faut bien se përsuader, en effet, que les ministres des autres puissances sont alarmés de voir quelque réunion monstrueusement ridicule succéder au ministère actuel, et que dans ce cas ils sont prêts à intervenir directement pour s'y opposer. C'est l'intervention de la famille royale dans les discussions de la Chambre des députés et en général dans toutes les résolutions du roi qui empêche la France d'être heureuse et l'Europe d'être tranquille » ; c'est donc cette continuelle et illégale intervention qu'il faut empêcher. Or, « rien ne rendra Monsieur ni sa famille raisonnables, *si ce n'est la peur*, il faut les menacer d'abandon et même de ressentiment de la manière la plus explicite ».

L'Europe tient la France dans sa main ; si elle ouvre cette main, si elle retire ses armées, le trône des Bourbons

ne tarde pas à s'écrouler une fois de plus. Malgré leurs passions, les ultras le savent comme les autres ; c'est pourquoi la menace peut avoir sur eux quelque effet ; elle en a d'autant plus qu'elle est plus secrète. « Cette déclaration, qui serait fatale si elle devenait une démarche diplomatique, n'a nul inconvénient dans une communication confidentielle. Il faut produire la crainte là où la raison cesse de persuader. »

Castlereagh et Wellington jugeaient les hommes et les événements du même point de vue que leurs alliés. « Avec ses nouveaux serviteurs, avait écrit Castlereagh le 25 septembre, on s'accorde à penser que si les troupes alliées se retiraient, S. M. ne resterait pas une semaine de plus sur son trône [1]. » Wellington comptait que le roi se soutiendrait « si sa famille et ses courtisans ne le forçaient pas à prendre certaines mesures qui inquiéteraient les propriétaires des biens nationaux » ; « avec de la fermeté, une politique franche et droite, en contenant les royalistes, le roi, disait-il, peut trouver dans les hommes qu'a élevés la Révolution, de quoi former un parti capable de gouverner; mais du parti de la cour et des royalistes de haute volée, il ne peut tirer dans les conjonctures actuelles que faiblesse et confusion ».

Ces jugements sévères, influencés par l'avènement de Richelieu ne se trouvaient pourtant pas améliorés par la situation du mois de décembre. Stuart déclarait « très préjudiciables aux intérêts de la couronne » le caractère des premières lois de sûreté générale votées au début de la session ; il se plaignait de la situation qu'on faisait aux protestants, et trouvait extraordinaire la suppression de

[1] Vieil-Castel. *Revue des Deux Mondes*, juin 1854.

la liberté individuelle, « l'habeas corpus » inattaquable en Angleterre[1].

Enfin le 6 décembre la Conférence des ambassadeurs, à la réunion de laquelle s'était rendu Wellington, s'occupa de la situation générale ; elle discuta les nominations qui venaient d'être faites dans la garde nationale, dans un but évident de provocation. Monsieur, qui en était le grand chef, venait de faire nommer inspecteur général de ce corps, son ami, le prince de Polignac, qui, comme pair de France, s'était signalé par son refus de prêter serment à la Charte. Cette nomination, suivie de quelques autres, avait soulevé de nombreuses protestations ; Richelieu n'en avait pas eu préalablement connaissance ; Vaublanc avait agi sans consulter ses collègues, et le premier ministre s'était très vivement plaint de cette façon d'agir au conseil du roi. La Conférence, partageant les sentiments de Richelieu, chargea Wellington de saisir l'occasion propice pour faire au comte d'Artois de sérieuses remontrances sur sa conduite[2].

Dans le même temps, Wellington pensait à réconcilier le ministère et la Chambre par l'intermédiaire de l'ancien favori du roi, Blacas, qu'il avait contribué à écarter au mois de juillet précédent comme étant trop exalté, et qu'il pensait alors à faire rappeler de Rome où il était ambassadeur ; les passions s'étaient si bien développées que les exagérés devenaient six mois plus tard des modérés ! Mais si Wellington, en combinant cette intrigue, n'avait pas d'arrière-pensée, ceux qui la lui avaient suggérée travaillaient pour eux-mêmes. Stuart était, de tous les diplomates de l'époque, celui qui était resté en meilleurs rapports avec Talleyrand

[1] *Record Office*, 19 octobre, 13 novembre, 30 novembre, vol. CXIX.
[2] Stuart, 7 décembre. *Record Office*.

et qui était le plus indulgent et le plus favorable à la droite. En combinant le retour de Blacas, il n'avait point en vue de consolider la situation de Richelieu, mais tout au contraire de l'ébranler et de préparer le retour aux affaires de Talleyrand, qui s'était jeté par dépit dans les bras des ultras, et qui, par opposition à Richelieu et par principe, se faisait l'homme lige de l'Angleterre.

Castlereagh, que Stuart avait averti, blâma la combinaison de son ambassadeur ; le 6 janvier, il lui répondit qu'il appréciait les services que pouvait rendre Blacas dans toute autre circonstance, mais que pour le moment on devait se borner à soutenir le pouvoir de Richelieu ; sa sympathie pour lui augmentait. en voyant les difficultés qu'il avait à vaincre ; de tous, son gouvernement lui semblait le meilleur qu'on put former... « Je ne vois pas dans l'état actuel de la France qui pourrait le remplacer [1]... » Pas plus en janvier qu'en octobre, il ne se préoccupait de l'influence russe, les questions diplomatiques pures étant alors fort effacées, et l'intérêt primordial, commun à toutes les puissances, restant toujours le soutien du trône du roi.

Cette première intrigue, dont Blacas était l'instrument, ne fut donc qu'ébauchée.

III

L'année 1816 s'ouvrit sur la discussion du projet d'amnistie. La Commission chargée de l'examiner avait eu le temps de le modifier considérablement et par ses amendements elle en arrivait à reproduire presque textuel-

[1] *Record Office*. vol. CXXVIII.

lement les termes du premier projet La Bourdonnaye. Une grande agitation se fit sentir à Paris quand on apprit les prétentions de la Commission. Richelieu, inquiet sur les suites de ce mouvement, craignant de ne pouvoir maintenir l'ordre avec les quelques troupes royales dont il disposait, dut demander comme une faveur à Wellington, de retarder le départ des régiments étrangers qui devaient ces jours-là même évacuer la capitale. Nulle démarche ne devait lui coûter davantage : la Chambre était responsable de cette quasi-légitimation de l'occupation [1].

La discussion fut courte : elle dura du 2 au 5 janvier ; le rapporteur Corbière maintint les amendements, malgré les discours des ministres les plus ardents du cabinet, tels que Vaublanc et Dubouchage, qui avaient soin de présenter le projet d'amnistie comme la réalisation des mesures contenues dans la déclaration de Cambrai et dans l'ordonnance du 24 juillet. La majorité semblait ne vouloir rien entendre : « La justice devait reprendre son cours et le crime devait cesser d'être inviolable » ; les ultras considéraient comme seuls pardonnables les assassins des protestants de la Vaucluse et du Midi, du maréchal Brune, des généraux Lagarde et Ramel [2].

Les ministres en appelèrent au roi, espérant que les royalistes n'oseraient pas s'élever contre le nouvel avis de celui-ci ; et de fait, dans une certaine mesure, la tactique réussit : le duc de Richelieu accepta au nom du roi quelques-unes des rigueurs proposées par la Commission : on retirerait aux trente-huit individus proscrits par l'article 2

[1] Lorsqu'en février les troupes étrangères quittèrent définitivement Paris, le roi et le duc de Richelieu exprimèrent à Wellington « le désir anxieux qu'il conservât le quartier général à Paris » ; il n'y consentit pas et s'engagea seulement à y revenir lui-même de temps en temps.

[2] Discours de M. Trinquelague. 5 janvier.

de l'ordonnance du 24 juillet, leurs titres, leurs biens et leurs pensions ; on bannirait non seulement les proches parents de Bonaparte, mais tous les membres de sa famille ; on confisquerait leurs biens. Moyennant cette concession, accordée en temps opportun, grâce aussi à d'actives démarches faites secrètement auprès des membres de la majorité, le ministère réussit à faire passer les cinq premiers articles de son projet, et à faire repousser à quelques voix près les amendements les plus violents de la Commission contre toutes les personnalités ayant exercé une fonction publique pendant les Cent-Jours. Le ministère, satisfait de cette double victoire, et sentant qu'il ne fallait pas demander trop d'indulgence aux vainqueurs, ne fit pas d'opposition à l'amendement ordonnant le bannissement perpétuel des régicides, lequel fut alors voté à la presque unanimité. Richelieu faisant contre fortune bon cœur, et voyant tout l'intérêt qu'il y avait à terminer sans nouveau débat cette grave question, demanda à la Chambre des pairs d'adopter le texte voté par la Chambre des députés, ce qu'elle fit séance tenante le 9 janvier.

L'adoption du dernier amendement fut cause à Londres d'un incident caractéristique : les Anglais avaient déjà, plusieurs mois plus tôt, protesté avec vigueur contre les persécutions dans le Midi ; le peuple et la bourgeoisie s'étaient même prononcés avec assez de force et de continuité pour que Castlereagh crût devoir en parler au marquis d'Osmond, ambassadeur de France, lui faisant remarquer comment ces persécutions presque officielles étaient en contradiction avec les promesses de paix et d'oubli du passé, faites par le roi au moment de sa rentrée en France. Les journaux anglais en avaient fait grand tapage, mais l'écho n'avait pas passé la Manche. Cependant, quel-

ques mois plus tard, certains députés ayant parlé de supprimer les traitements des ministres protestants, Richelieu dut démentir ce bruit. Mais une certaine méfiance subsista et Osmond rendant compte au président du Conseil de sa conversation avec Lord Castlereagh, déclara : « A tort ou à raison la moindre nouvelle tentative contre les protestants nous ravirait l'appui de l'administration anglaise... Par bonheur le Parlement (anglais) n'était pas assemblé quand toutes les têtes se sont enflammées au récit des persécutions contre les protestants[1]. »

Or au lendemain du jour où la loi d'amnistie fut votée, la cour d'Angleterre fit entendre de nouvelles protestations plus fermes et plus symboliques que les précédentes : « La diversité des opinions dans votre famille royale multiplie singulièrement les chances défavorables. Nous voulons, de concert avec l'Europe, la charte constitutionnelle, » dit Castlereagh à Osmond ; et après lui avoir fait remarquer que l'article 7 de la loi d'amnistie était en opposition et en contradiction formelles avec l'ordonnance du 24 juillet (dont selon toute apparence l'Europe se prétendait également garante) il le pria « de lui fournir les moyens de *justifier* l'adoption que le roi avait faite de cet article ». Si réellement Castlereagh s'est servi de ce mot qu'emploie Osmond dans sa correspondance, il faut avouer qu'il est plus que tout autre imagé ; Richelieu le reprend d'ailleurs dans sa réponse à son ambassadeur : « Vous avez fort bien jugé que la contradiction qui existe entre l'article 7 de la loi d'amnistie et l'ordonnance du 24 juillet pouvait être complètement *justifiée* par la nécessité où se trouvait le roi de céder à un vœu exprimé par les Chambres d'une

[1] *Archives du ministre des Aff. étrang.*, Correspond. angl., vol. DCVII, 25 janvier, 6 et 9 février.

manière à la fois si unanime et si touchante. Il était impossible à S. M. de ne point différer à une demande qui se liait ainsi au maintien de l'ordre et du repos général, et il est aisé de voir que s'il existe une contradiction apparente entre l'article 7 et l'ordonnance du 24 juillet leurs dispositions toutefois se fondent sur les mêmes motifs. » — Le Foreign Office dut être satisfait, la justification était suffisante !

Les mesures de réaction se succédèrent d'une façon suivie durant les mois de janvier et de février, rencontrant une égale opposition auprès des ambassadeurs et des souverains étrangers. Stuart lui-même se plaignit « que l'ascendant des ultras devint de plus en plus manifeste ; le 8 février, il annonça qu'on parlait de revenir sur la loi d'amnistie. Cependant les régicides, les anciens ministres de Napoléon, Maret, Savary, le maréchal Soult, Grouchy, Drouet d'Erlon, Vandamme et beaucoup d'autres, partirent pour l'exil. Quelques-uns causèrent en dehors des frontières plus d'inquiétude encore qu'en France ; on surveilla leurs moindres gestes, on craignit toujours qu'ils ne fomentassent quelques complots ; beaucoup trouvèrent asile aux Pays-Bas ; la Conférence des ambassadeurs crut mainte fois devoir se plaindre d'eux au roi Guillaume [1].

Les maréchaux Augereau, Suchet, Masséna furent relevés de leurs commandements ; Serrurier fut remplacé comme gouverneur des Invalides par le duc de Coigny ; Davout dut se retirer à trente lieues de Paris ; on rétablit les Cent Suisses, on augmenta la garde du corps ; on forma une Commission présidée par le maréchal Victor, duc de Bellune, pour examiner la conduite des officiers pendant

[1] Voir les détails de cette affaire plus loin. chap. XI.

les Cent-Jours ; elle fonctionna deux ans, procéda à une infinité de classements, qui servirent ultérieurement, puis elle se sépara sans aboutir. Par contre, on attribua des pensions à tous les officiers des armées vendéennes, et aux royalistes qui avaient pris part à quelque insurrection.

L'anniversaire du 21 janvier fut signalé à la Chambre par des votes de monuments expiatoires, et « vengeurs », aux victimes de la Révolution ; on brûla les drapeaux tricolores, on anéantit les aigles et les bustes de Napoléon. Vaublanc modifia considérablement son administration ; il remplaça tous les préfets qui ne lui paraissaient pas assez zélés ; on voulut étouffer les germes de conspiration qu'on soupçonnait par des visites domiciliaires. On pensa même à abolir l'article 5 de la Charte qui garantissait la liberté religieuse et une égale protection pour tous les cultes. Vaublanc sonda le terrain auprès des députés modérés dont il convenait d'obtenir la tacite approbation, et rencontra naturellement auprès de Pasquier, de Serres, Royer-Collard, Beugnot et le président Lainé la plus vive opposition ; comme les ultras savaient par ailleurs que le roi et le président du Conseil étaient résolument hostiles à ces singuliers projets, ils crurent plus prudent de ne pas insister.

Au même moment commençait à la Chambre une des discussions les plus confuses de cette session, sur un projet de loi électorale. Émané de l'initiative ministérielle, et déposé en décembre 1815, il avait été, comme le projet d'amnistie, examiné par une Commission qui l'avait considérablement remanié. Villèle en était le rapporteur ; il profita de cette circonstance pour commencer ses attaques contre le ministère et sa politique. Depuis quelque temps

le duc de Richelieu, de plus en plus découragé, refusait de prendre la parole à la Chambre ; il savait qu'il n'influerait pas sur la majorité ; combattu d'ailleurs plus ou moins ouvertement par son ministre de l'Intérieur, il n'était pas mécontent de montrer l'insuffisance de celui-ci.

Cet état d'anarchie parlementaire n'échappait pas plus aux représentants de la Russie qu'à ceux de l'Angleterre. Le 7 février Nesselrode avait de nouveau encouragé Pozzo di Borgo, à s'élever contre l'influence inconstitutionnelle prise par le frère du roi dans toutes les questions politiques et administratives. Le ministre de l'Intérieur ayant quelque temps auparavant donné à Monsieur la direction générale, matérielle, et non plus seulement honoraire, des gardes nationaux de France, Nesselrode vit là, non sans raison, un danger pour le ministère, et plus encore pour la sécurité même du pays, dont la direction d'une des forces militaires les plus effectives du moment, échappait à la responsabilité ministérielle, pour passer aux mains d'un prince du sang naturellement irresponsable et indépendant. Il déclara à Pozzo qu'il fallait attirer l'attention de la cour et particulièrement celle de Monsieur sur l'opinion de l'empereur, lui montrer combien inconstitutionnelles étaient la plupart de ses prétentions, et combien il importait de soustraire définitivement l'administration gouvernementale « à la funeste influence des courtisans de son Altesse Royale et de Mme la duchesse d'Angoulême ».

« Faites donc comprendre à Monsieur une bonne fois, ajoutait-il dans une lettre particulière, que les puissances ne sont pas là pour soutenir ses sottises, et pour le faire monter un jour sur le trône avec un système de réaction aussi insensé. Tout cela fait vraiment pitié. Quant au

roi, je vous avoue que je ne l'aurais jamais cru faible à ce point[1]. »

En même temps Capo d'Istria qui jouissait à Pétersbourg d'une autorité et d'une confiance égales à celle de Nesselrode, envoyait à Richelieu des consolations et des encouragements ; il lui souhaitait d'être le plus tôt possible débarrassé de cette législature, et il espérait que celles « qui viendraient par la suite, ne s'aviseraient plus de porter ouvertement la livrée d'un parti ».

Enfin dans le courrier du même jour, l'empereur de Russie autorisant son ambassadeur à procéder à la ratification des traités du 20 novembre, en profitait pour exprimer dans un rescrit officiel ses vues sur la situation : « Il est pénible de le dire, la représentation nationale créée sous la direction du gouvernement s'est montrée, par ses intentions et par ses efforts, peu digne de sa mission. Tant que la force de la royauté ne sera pas une et identique, tant qu'elle ne résultera pas uniquement de l'application invariable des principes de justice et de modération établis par la charte constitutionnelle, comment espérer la réconciliation de la France avec elle-même, avec son gouvernement et avec les autres États ? Je vous autorise par la présente à faire connaître dans les formes que vous jugerez les plus convenables, à S. M. T. C., à son ministre, ainsi qu'aux ministres des puissances alliées, mes opinions à cet égard. »

Mais les avertissements de Pozzo firent peu d'effet, encore qu'ils semblent avoir été plus sérieux que les précédents : « Le roi me parut profondément ému de la situation et frappé des vérités qu'il voyait maintenant

[1] 7 février 1816. Nesselrode à Pozzo. Polowstow.

provenir d'une autorité aussi auguste et aussi décisive. » Monsieur, auquel le roi renvoya l'ambassadeur d'Alexandre, fit tête à l'orage ; il répondit aux plaintes par des plaintes : on se plaignait de Vaublanc, il se plaignit de Decazes, de Barbé-Marbois, et rien ne fut changé dans les pensées ni dans les actes de l'héritier du trône : l'influence de celui que M[me] de Staël appelait spirituellement « le soleil levant » continua à se faire sentir à la Chambre. Les discussions s'y poursuivirent aussi orageuses, aussi inutiles ; les projets de loi sans cesse remaniés contenaient autant de contradictions que d'articles ; l'empereur Alexandre envoyait lettres sur lettres ; Nesselrode s'emportant, écrivait à Richelieu : « Les discussions de la Chambre des députés sont vraiment révoltantes et présagent de grands malheurs. Nous envoyons à Pozzo tout ce qu'il faut pour parler ferme et clair[1]. »

Celui-ci n'avait pas attendu cette dernière recommandation ; il venait de combiner une démarche collective des représentants de l'Europe auprès de Louis XVIII, et il ne doutait pas de son effet. Il n'avait pas eu de peine, vu le trouble du moment, à effrayer ses collègues de la Conférence : ils voyaient d'eux-mêmes le danger grandir : Metternich déplorait la constante agitation des milieux politiques ; il en rejetait la responsabilité sur le gouvernement parlementaire, et demandait un acte de vigueur de la part du ministère. Wellington, plus au courant de la situation reconnaissait que l'Europe seule pouvait arrêter cette politique, considérée unanimement comme grosse de périls, par une démarche quasi officielle auprès du roi. L'habileté de Pozzo fut précisément, sinon d'avoir

[1] *Corresp.* Pozzo, 26 février.

suggéré du moins d'avoir encouragé cette démarche dont il calculait, à tort d'ailleurs, comme nous le verrons, l'effet décisif, mais qui forcément humilierait le roi, mécontenterait les ultras, peinerait même le duc de Richelieu en faveur de qui elle était tentée : faire faire la démarche par le représentant de l'Angleterre, c'était rejeter sur cette puissance l'impopularité qui fatalement s'ensuivrait : c'était de la meilleure diplomatie : « J'ai regardé l'association du duc de Wellington, écrivit Pozzo, et la mesure de le mettre en première ligne, non seulement comme utile au succès, mais comme éminemment convenable à notre situation ici ; c'était le seul moyen de ne pas trop compromettre l'autorité de notre auguste maître, que de se placer au second rang dans une démarche qui sera rappelée un jour, et qui, quoique indispensable, ne cessera jamais d'être odieuse[1]. »

Le comte de Goltz comprit également l'excellence du raisonnement de Pozzo et les avantages qu'il y avait à s'effacer en la circonstance. Rendant compte de la mesure décidée à Hardenberg, il lui en expliquait ainsi les raisons : à cause « des suites que pourrait avoir la marche inconsidérée de la Chambre des députés, nous avons été pénétrés de la nécessité urgente de faire, en vertu de nos instructions des démarches actives pour empêcher que le ministère soit renversé et que la base fondamentale du budget qu'il a proposé et au maintien de laquelle les cours alliées sont si fortement intéressées, ne soit point détruite » ; et il ajoutait : « Mais cette démarche ne pourrait guère se faire sans blesser l'autorité souveraine et avec quelque espoir de succès que par le duc de Wellington[2]. »

[1] *Corresp.* Pozzo, 2 mars.
[2] E. Daudet. *Louis XVIII et le duc Decazes*, p. 116.

Donc le 29 février, après que les ambassadeurs accrédités par les quatre puissances se furent mis d'accord, le duc de Wellington envoya à Louis XVIII la lettre suivante, unique sans doute dans les annales françaises : « Sire[1], il y a quelque temps que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'ordonner de lui écrire si je voyais que les affaires publiques exigeaient son attention dans un point de vue particulier, et je crois de mon devoir de le faire dans le moment actuel. V. M. connaît les principes sur lesquels les puissances alliées ont bâti le système de l'occupation temporaire d'une partie de ses domaines et les instructions qu'elles m'ont donné en quittant Paris et les responsabilités qu'elles m'ont imposé. Quoique j'envisage cette occupation comme mesure de paix, je ne peux m'empêcher de voir que d'un jour à l'autre il est possible que je me trouve dans le cas de mettre toute l'Europe une autre fois sous les armes ; et même si V. M. ne me l'avait ordonné, il serait de mon devoir non seulement envers les puissances alliées, mais aussi envers V. M. de l'avertir quand je crois que les circonstances tendent vers une nouvelle crise. Sire, les scènes qui se passent dans la Chambre des députés sont connues de tout le monde. Votre ministère quoique possédant et méritant la confiance de V. M. et celle de toute l'Europe, n'y a point d'influence, et il se trouve sur le point d'abandonner le budget dans lequel toute l'Europe est essentiellement intéressée, et de revenir sur les transactions de l'année passée, conformées en lois par le nom sacré de V. M. ou de quitter leurs emplois.

« Je dois à la vérité et à mon attachement à V. M.

[1] Wellington. *Supplementary Despatches*, t. XI, p. 309.

qu'il est notoire que la famille de V. M., que les personnes de la cour et des princes, excitent dans la Chambre des députés une influence en opposition à celle de vos ministres, et à leurs vues pour la marche des affaires. J'ai déjà pris soin de faire savoir verbalement à V. M. combien l'exercice de cette influence était nuisible à ses affaires et à sa réputation de bonne foi et de loyauté, et combien il lui eût été facile, non seulement de la détruire, mais de la tourner au profit des ministres par les moyens desquels V. M. trouverait à propos de gouverner la France. *Le moment est venu où c'est absolument nécessaire pour V. M. de se déclarer avec fermeté et de soutenir son ministère contre toute l'influence de la cour qui lui est actuellement le plus nuisible.* Par ces moyens qui non seulement sont parfaitement légitimes, mais nécessaires pour le maintien de l'autorité de V. M. et son influence dans ses propres affaires, V. M. mettra fin à l'état de choses qui a existé pendant les trois derniers mois, qui empire tous les jours, et duquel la crise s'approche. »

Dans cette lettre tous les mots portent : l'autorité de l'Europe et sa raison d'être, l'occupation et sa nécessité, les ministres et leur dépendance, le budget et son importance, la cour et son insubordination, la Chambre et son mauvais esprit. L'Europe veut que les ministres soient protégés, que le budget soit voté, que la cour soit réduite au silence et la Chambre à l'obéissance, et que le roi soit l'instrument de ses volontés. Le style et la signature de Wellington ne laissent pas d'hésitation : la tutelle n'a jamais été aussi peu déguisée !

Wellington avait hésité à entreprendre la démarche dont il comprenait la gravité ; il ne s'y était résolu que

pour mettre sa responsabilité à couvert; il avait dit la vérité avec franchise, et sans ménagement, « ayant plus à cœur le bien général que la considération personnelle ». Peu de jours après il se rendit chez Monsieur pour voir l'effet que sa lettre avait produit sur celui qui était spécialement visé. Louis XVIII, conscient du mal que faisait à sa cause ses plus exaltés et ses plus proches parents, mais ne croyant pas pouvoir l'enrayer, avait été ému du manifeste qu'il sentait l'œuvre des ambassadeurs; son frère n'en ressentit que de la colère. Aussi le prit-il de haut avec Wellington quand il se présenta chez lui; il affirma n'avoir aucune influence sur la Chambre, ce que Wellington contesta immédiatement en lui offrant de lui montrer les preuves écrites du contraire; alors il se borna à déclarer qu'il ne nourrissait aucune haine contre le duc de Richelieu, qu'il honorait plus qu'un autre son caractère et son talent, et qu'il en voulait seulement à Barbé-Marbois et à quelque autre ministre « contre lequel la Chambre serait continuellement indisposée ».

Wellington prit soin néanmoins de lui faire remarquer qu'ainsi qu'on avait attribué à la famille royale la chute du ministère de Talleyrand, ainsi le rendrait-on responsable de la chute du ministère de Richelieu si elle se produisait[1]; puis il se retira, persuadé, avec raison, qu'il n'avait pas produit grande impression sur l'esprit du prince. L'orgueil incommensurable dont fit constamment preuve celui qui fut le plus ardent des émigrés, le plus présomptueux des princes héritiers, le plus tenace des rois, ne pouvait pas ne pas se redresser devant les sommations du genre de celles dont on l'accablait; il est même à

[1] *Record Office.* Annexe au protocole du 6 mars, vol. VI.

croire que cet orgueil ne fit qu'y trouver de nouvelles forces.

De fait, la démarche du 29 février, dont on avait espéré tant de bien, ne changea rien à l'état des choses; le 6 mars, après que Wellington eut raconté son entrevue avec Monsieur aux membres de la Conférence, ceux-ci consignèrent, dans le procès-verbal de la séance, que la crise n'en paraissant que plus proche, ils se réservaient « de faire dans un moment plus décisif encore et lorsqu'ils croiraient les intérêts de la France et de leur cour menacés, telle démarche directe et commune que les circonstances pourraient nécessiter ». Le 14 mars Richelieu désemparé écrivit à l'empereur Alexandre que loin de gagner du terrain, il s'éloignait toujours plus du but. « celui de rallier les esprits à l'autorité royale en éteignant les haines et en calmant les passions; depuis l'époque de la loi d'amnistie, que j'avais crue propre à produire ces résultats, nous en voyons de tout contraires »; quelques jours auparavant il avait écrit au gouverneur d'Odessa : « Nous sommes à présent dans la crise qui amènera la chute du ministère actuel ; j'imagine que dans quinze jours ou trois semaines la chose sera décidée[1]. »

De part et d'autre, on n'alla pas jusqu'aux actes définitifs ; on se contenta de gémir ou de protester. La réponse directe à la lettre de Wellington ne se fit pas attendre ; une grande déclaration de principes fut composée par quelques amis du comte d'Artois, sous sa direction personnelle, et envoyée au généralissime des armées alliées, avec la seule signature de Vitrolles, confident secret et

[1] *Société Imp. Russe*. 2 mars. Vol. cit.

rédacteur officiel du pavillon de Marsan. Cette déclaration contenait la pure doctrine de la résurrection de l'ancien régime ; on y parlait d'un mur d'airain à placer entre le passé et l'avenir de la France ; on voulait assurer « irrévocablement les intérêts créés par la Révolution et qui sont finis ». Ces mots énigmatiques suscitaient la curiosité de Wellington qui en demandait l'explication. Il ne voyait pas ce que pouvaient être « ces intérêts finis » ; il se méfiait des expressions vagues et pompeuses répandues à plaisir ; et il répondait nettement : plus de confiscation ni de spoliation, tenez-vous en à la Charte et aux principes établis par elle.

Les ultras négligèrent ces avertissements successifs [1], et agirent : une ordonnance du ministre de l'Intérieur bouleversa l'Institut ; on organisa des commissions d'instruction primaire qu'on mit sous la haute direction des curés de canton ; on proposa enfin de supprimer l'Université, et de rendre à l'Église le monopole de l'enseignement, en préparant la conclusion avec le pape d'un nouveau concordat : peu à peu toutes les mesures de la Révolution et de l'Empire seraient annulées avec le même dédain.

L'ordonnance du 21 mars était prévue depuis longtemps. Dès la première Restauration, l'abbé de Montesquiou, alors ministre de l'Intérieur, avait préparé une refonte de l'Institut. Les royalistes ne pouvaient en effet admettre que certains révolutionnaires notoires conservassent, grâce à

[1] Protocole de la séance de la Conférence du 12 mars : sur une circulaire de Vaublanc, à propos de l'anniversaire du retour de l'Usurpateur : « les soussignés ministres, tout en rendant justice aux intentions louables dans lesquelles cette circulaire est écrite, sont cependant d'avis que l'inquiétude qu'elle décèle de la part du gouvernement à l'égard des menées sourdes des factieux et des malveillants, n'est guère faite pour calmer et pour rassurer les esprits » (*Record Office*). Jusqu'où pénétrait l'ingérence étrangère !

leurs titres académiques, une relative impunité ; le retour de l'Ile d'Elbe empêcha le projet d'aboutir, mais il fut remis sur pied au mois de mars 1816 par Vaublanc, et signé par Louis XVIII. C'est ainsi que d'un trait de la plume royale on priva l'Académie française de neuf de ses membres, presque tous, il est vrai, plus hommes politiques qu'hommes de lettres : Lebrun, Cambacérès, Sieyès, Regnault de Saint-Jean d'Angely, Garat, Rœderer, le cardinal Maury, Étienne et Arnault. Heureusement les membres qu'on imposa comme successeurs de ces victimes du reflux politique étaient dignes du titre qu'on leur accordait, tels de Bonald, Lally Tollendal, le duc de Richelieu, l'abbé de Montesquiou et Lainé ; mais la mesure, pour avoir été prise avec tact, n'en était pas moins violente et révolutionnaire ; on ne blâmait les pratiques despotiques de l'empire que pour les imiter.

On ne supprima pas l'Université comme on y avait songé, mais on l'épura, comme s'il s'était agi d'une simple administration préfectorale. De même on suspendit de façon détournée l'inamovibilité de la magistrature, en donnant successivement aux tribunaux une nouvelle « institution », ce qui permit d'éliminer tous les juges qui s'étaient prononcés trop ouvertement pour l'empereur. La discussion sur l'abolition du divorce fut courte, et les Chambres, à la presque unanimité, supprimèrent de nos lois cette disposition qui avait d'ailleurs rencontré à son apparition bien des critiques, et qui n'était passée dans le Code civil que par la volonté du premier consul.

Au contraire de cette dernière, la discussion sur la restitution des biens du clergé souleva d'innombrables difficultés; les ultras ne prétendaient rien moins que de faire rendre à l'Église les biens aliénés sous la Révolution et l'Em-

pire, et pareille mesure ne pouvait que déchaîner dans tout le pays une nouvelle tempête. Au surplus, elle était formellement contraire à la Charte et aux déclarations royales subséquentes, qui affirmaient l'une et l'autre que les acquéreurs de biens nationaux ne seraient point inquiétés. L'Europe, qui se prétendait garante de la Charte et des libertés constitutionnelles, ne manqua pas d'intervenir par l'intermédiaire de ses deux porte-paroles habituels, Wellington et Pozzo di Borgo; la Conférence, en sa séance du 10 mars, protesta contre les intentions de la Chambre, que la cour leur semblait encourager, « de déclarer la religion catholique, apostolique et romaine, religion dominante de l'État, et de fixer en conséquence les revenus nécessaires à l'entretien permanent des ministres du culte catholique, tandis que celui des ministres des autres cultes ne serait fixée qu'annuellement ». Elle s'éleva violemment contre les projets conçus dans cet esprit exclusif, dénonçant « l'effet infaillible qu'ils produiraient, non seulement en Angleterre et dans les cours protestantes de l'Allemagne, mais même dans les cours catholiques[1] ». Devant ces protestations, les démarches des députés modérés et l'intervention du roi, très active en ces circonstances, on se contenta de demander au ministère de préparer un projet de loi sur ce point, et à la Chambre d'en voter un autre reconnaissant aux établissements ecclésiastiques, la faculté de recevoir des donations.

Le duc de Richelieu ne désirait plus que voir se terminer le plus tôt possible la discussion du budget; mais elle commençait à peine au mois de mars, constamment interrompue par les débats sur la nouvelle loi élec-

[1] *Record Office*. Procès-verbaux de la Conférence. Vol. VI.

torale. Le ministère s'était prononcé pour le renouvellement partiel par cinquième ; le duc de Richelieu tenait d'autant plus à l'adoption de ce principe qu'il espérait dès les prochaines élections voir la majorité de la Chambre incliner vers le centre ; pour la même raison, la droite voulait le renouvellement intégral ; elle l'obtint, soutenue par la complicité de Vaublanc qui ne craignait pas de proclamer que « tout ministre étant libre d'avoir une opinion particulière sur les grandes pensées de la législation », il défendait contrairement à ses collègues le renouvellement intégral.

Le 6 mars, la Chambre votait l'ensemble de la loi ; Richelieu la savait inapplicable, et pleine de contradictions ; il la présenta telle quelle à la Chambre des pairs, en stipulant que le roi se réservait de statuer ultérieurement sur les amendements adoptés par l'autre Chambre : ce que voyant, les pairs décidèrent de ne pas délibérer sur les articles, et rejetèrent le projet de loi. La Chambre avait passé trois mois à mettre sur pied un texte que les pairs, au premier examen, déclaraient inapplicable.

Par bonheur, ses travaux tiraient à leur fin : Richelieu avait résolu de ne plus faire d'opposition aux projets de la majorité, se réservant de ne pas les soumettre à la Chambre des pairs ; c'est ainsi qu'une des mesures les moins justifiables, ayant pour but de remettre les registres de l'état civil entre les mains du clergé, votée par la Chambre vers la fin de la session, ne fut point envoyée au Luxembourg, et resta lettre morte. Toute l'attention se fixait sur la discussion du budget qui intéressait également la France et l'Europe, comme Wellington avait eu soin de le faire remarquer le 29 février ; les ambassadeurs en avaient suivi pas à pas la marche, intervenant auprès du gouver-

nement sitôt qu'ils croyaient les intérêts de leurs pays en danger. Le comte Corvetto, ministre des Finances fort habile, dirigea la discussion avec fermeté, obtint le vote de toutes les sommes que la France s'était engagée à payer aux alliés périodiquement, paiement qui devait précéder une évacuation partielle des armées d'occupation ; mais il dut au dernier moment, pour acquérir de la droite le vote final, promettre de suspendre définitivement la vente des bois de l'État, qui avaient appartenu au clergé.

Durant cette dernière période, le ministère avait dû faire face à des oppositions continuelles ; le président Lainé avait dû maîtriser bien des tempêtes ; un jour même il fut contraint d'abandonner son fauteuil ; Richelieu et ses collègues crurent la crise décisive ; les ultras avant la fin de la session voulaient donner le coup définitif qui jetterait à terre le ministère. Stuart voulait même voir dans le silence du roi une secrète connivence avec les assaillants [1] ; bien au contraire, celui-ci intervint personnellement auprès de Lainé pour l'amener à reprendre son poste : le cap des tempêtes était doublé.

Après que la Chambre des pairs eut à son tour voté le budget presque sans discussion, le duc de Richelieu se hâta de clore la session législative le 29 avril 1816.

Ce fut un soupir de satisfaction générale dans tout le pays, dans toutes les chancelleries ! Jamais Chambre, en aussi peu de temps, n'avait soulevé tant de haines, occasionné tant de troubles, fait preuve de tant de maladresses,

[1] *Record Office*, volume CXXXII, 11 avril : Stuart à Castlereagh : « Les événements de la Chambre des députés ont pris un tel caractère cette semaine, que la position du gouvernement devient très embarrassante... La persévérance du parti ultra m'incline à croire que ses projets sont encouragés par la tacite approbation du Roi, et le langage de S. M. dans une audience privée à laquelle le duc de Wellington fut admis hier, justifie, je pense, mon idée... »

que la Chambre que Louis XVIII avait triomphalement saluée du nom d'Introuvable ! S'il est vrai qu'elle soutint les prérogatives parlementaires, qu'elle usa et abusa même du droit d'initiative et du droit d'amendement, elle ne se rendit pas compte qu'en attaquant ainsi le gouvernement elle le désarmait, et désarmait par là même le roi qu'elle voulait soutenir. Sa seule excuse était son inexpérience ; la notion de leur incompétence aurait pu rendre les députés modestes et studieux ; ils furent plus que d'autres arrogants et vaniteux. Les chefs de la majorité n'étaient pas des hommes de gouvernement ; grands seigneurs, ils n'avaient qu'une idée préconçue qu'ils avaient érigé en principe universel : revenir sans délai à l'ancien régime intégral ; ils étaient, dans cette œuvre, très inconsidérément encouragés par le haut clergé, plus spécialement par la « Congrégation », qui, en préparant la résurrection du passé, croyait raffermir le trône et insuffler au catholicisme une nouvelle vie ; aucun calcul ne fut plus faux ; c'est en lui qu'est la cause première de la Révolution de 1830 et de la campagne anticléricale qui la suivit et qui se prolongea dans tout le cours du siècle.

IV

Huit jours après la clôture de la session, le duc de Richelieu se débarrassa de son ministre de l'Intérieur, qui n'avait cessé de le battre en brèche depuis quelque temps. Se rendant tous les jours chez Monsieur, de Vaublanc s'y rencontrait avec les députés les plus hostiles du cabinet, et y combinait avec eux la chute du ministre de la Police ou de quelqu'autre ; on a vu comment, à différentes reprises,

il s'était séparé, en pleine séance, de ses collègues ; son maintien aux affaires était impossible ; son départ était demandé depuis longtemps par Pozzo di Borgo ; le 7 mai, le *Moniteur* enregistrait la nomination de Lainé, président de la Chambre, au ministère de l'Intérieur. Le choix de Richelieu était excellent ; Lainé n'était pas seulement un homme politique, calme et intelligent, c'était un homme d'expérience. Il avait fait preuve dans la précédente session d'une grande autorité ; plus qu'aucun autre il connaissait les rouages administratifs ; enfin, sa popularité était grande dans la Chambre, où on lui savait gré de sa résistance à Napoléon en 1813, et de l'audace dont il n'avait pas craint de faire montre alors, en réclamant la paix et la liberté. En même temps que de Vaublanc, et par esprit de compensation, Richelieu se sépara de Barbé-Marbois, si souvent attaqué par les ultras, et confia le portefeuille de la Justice au chancelier Dambray[1]. Quelques jours après, le 10 mai, Richelieu, tout heureux des vacances parlementaires, et des modifications qu'il venait d'introduire dans son cabinet, espérant de l'une et de l'autre un calme momentané, tint à remercier son ancien maître, l'empereur Alexandre, de l'appui qu'il lui avait donné de loin :

« Le rescrit adressé au général Pozzo, l'usage énergique qu'il en a fait auprès du roi, combiné avec la lettre du duc de Wellington nous ont rendu un peu de force dans le moment le plus critique. J'ose dire à V. M. que c'était

[1] Protocole de la séance de la Conférence du 8 mai. « Il a été fait mention du changement qui vient d'avoir lieu dans le ministère français; cet objet ayant été pris en considération, les soussignés sont unanimement d'avis que les suites de ce changement ne peuvent être qu'avantageux, et qu'il donnera au gouvernement plus de force et d'unité dans sa marche qu'il n'en a eu jusqu'ici. » (*Record Office*). (vol. VI).

précisément ce qu'il fallait, et que de plus l'intervention étrangère nous aurait discrédité tout à fait sans atteindre le but qu'on se serait proposé. Plus à même que personne de sentir combien la position où je me trouve est délicate, en ayant l'air de me faire trop appuyer au dehors, je risque de perdre tout crédit au dedans. Le général Pozzo m'a secondé autant qu'il était en son pouvoir, et je ne puis lui rendre auprès de V. M. toute la justice qu'il mérite... Si nous sommes assez heureux pour refaire une France, c'est à V. M. que nous le devrons, et unis avec Elle, nous assurerons pour longtemps le repos et le bonheur de l'Europe[1]. »

Malgré ces modifications ministérielles, l'avenir était toujours incertain ; on pouvait espérer sans doute que les députés rentrés dans leurs provinces y acquerraient des notions plus claires sur l'état de la France et ses besoins, et en reviendraient plus pacifiques et plus calmes ; mais rien n'était moins sûr. A ce moment même la grande conspiration qui éclata à Grenoble jeta de nouveau le trouble dans le pays. Les agents du gouvernement grossirent inutilement le danger qu'on venait de courir ; le général Donnadieu, gouverneur de la ville, demanda du renfort à Paris, peignit l'émeute comme victorieuse, alors que sa victoire n'avait duré que quelques heures ; les paysans du Dauphiné crurent même que Napoléon II allait paraître[2].

[1] *Société Impériale de Russie, loc. cit.*

[2] Les faux bruits à cette époque se répandaient d'ailleurs avec une rapidité incroyable et bien symptomatique du trouble des esprits : les soldats étrangers se faisaient l'écho des rumeurs les plus invraisemblables : Napoléon arrivait de Turquie avec 500 000 hommes, les Russes allaient renverser le roi ; l'empereur d'Autriche préparait le retour de son petit-fils ! — Et les préfets inquiets communiquaient ces nouvelles au ministre de la Police !

Cette émeute militaire décelait cependant un réel malaise : la facilité avec laquelle elle s'était pour un instant répandue chez les paysans du Dauphiné, produisit dans le gouvernement et auprès des ministres étrangers une impression d'autant plus fâcheuse qu'on devinait et qu'on finit par découvrir des dessous assez ténébreux. Le duc d'Orléans s'y trouvait mêlé ; c'était pour lui, et peut-être avec son approbation, que le chef du complot, Didier, avait agi. Depuis le retour de Gand le duc n'avait fait qu'une courte apparition à Paris ; il avait assisté à l'ouverture de la session, et demandé à la Chambre des pairs de supprimer dans l'adresse le passage recommandant la sévérité au gouvernement. Puis le roi, qui ne lui pardonnait pas le rôle ambigu qu'il avait joué pendant les Cent-Jours, et surtout les intrigues dont il avait été l'objet et les espérances qu'il avait fait naître, l'avait prié de séjourner en Angleterre jusqu'au complet rétablissement de la paix publique ; il avait obéi ; on n'avait plus entendu parler de lui, mais on surveillait ses faits et gestes ; à la Chambre, on avait, pendant la discussion sur les cours prévôtales, fait allusion aux projets « des usurpateurs ».

Les ambassadeurs ne se contentèrent pas de renseignements vagues sur la conspiration de Grenoble ; ils voulurent « en connaître d'une manière authentique toute l'étendue afin de pouvoir en rendre compte à leurs cours respectives d'une manière uniforme ». Pozzo fut à cet effet chargé dans la séance de la Conférence du 12 mai, de demander, au nom de ses collègues, au duc de Richelieu, toutes les circonstances de la trame nouvelle ourdie contre le gouvernement[1].

[1] *Record Office.* Protocoles. Volume cité.

La conspiration de Grenoble fut cause de nouveaux procès militaires; les cours prévôtales reprirent leurs exploits ; la clémence dont les conseils de guerre avaient fait preuve durant les mois précédents en acquittant Drouot et Cambronne, pendant que Louis XVIII avait commué les peines d'autres généraux tels que Debelle et Travot, fit place à une nouvelle sévérité.

Les représentants des quatre puissances avaient considéré sous le même angle les actes de la Chambre introuvable ; tous, ils les avaient jugés préjudiciables à la pacification de la France et à la tranquillité de l'Europe. Soit séparément, soit solidairement ils étaient intervenus auprès des députés influents, des princes du sang, des ministres, du roi lui-même. Leurs conseils n'avaient pas été écoutés ; les représentants européens étaient justement froissés du mépris qu'on avait affiché à leur égard. Ils redoutaient l'effet que produirait sur le pays une nouvelle session d'une Assemblée qui, loin de se calmer, s'excitait en vieillissant.

Pozzo, qui allait toujours de l'avant, avait pensé dès le mois de mars qu'une dissolution était nécessaire ; il l'avait dit aux ministres, au roi, à ses collègues ; il n'avait pas trouvé d'écho. Wellington avait déclaré qu'on ne pouvait faire une pareille demande ; le roi n'en avait pas voulu entendre parler ; Richelieu y avait vu plus d'inconvénients que d'avantages. De Goltz, très judicieusement, avait discerné les raisons qui firent longtemps hésiter Louis XVIII et son ministre : « 1° Le roi ne voudrait pas prendre sur lui de dissoudre une assemblée composée en majeure partie d'individus dont l'attachement à la cause de la souveraineté légitime n'a jamais été douteuse et s'exposer à la voir remplacée par une Chambre dont les principes pourraient être

bien dangereux dans un autre sens ; 2° le duc de Richelieu n'a pas encore la main assez forte, et n'est pas assez soutenu par ses collègues pour être certain de l'influence qu'il pourrait exercer sur les nouvelles élections[1]. »

Au reste on ne pouvait penser à la dissolution avant que le budget ne fût voté. Quand la session fut close, Pozzo, aussi tenace qu'habile, déclara de nouveau la mesure inévitable; il trouva la même opposition que la première fois. Wellington et Richelieu lui répondirent qu'on courrait trop grand risque de voir survenir une majorité jacobine. Cette crainte était vraiment la plus formelle condamnation qu'on pût faire de la Chambre introuvable, et l'aveu des mauvais services qu'elle avait rendus à la monarchie. Si, à une année de distance, les élections devaient être si différentes, si les sentiments des électeurs avaient à ce point varié qu'on les croyait disposés à voter contre le régime, si par conséquent celui-ci était moins solidement établi que l'année précédente, quel mécontentement général ne fallait-il pas reconnaître que la Chambre avait fait renaître dans le pays?

Richelieu est un grand seigneur, il souhaite toujours que la monarchie s'appuie sur la noblesse, sur les grands propriétaires qui sont ses soutiens naturels; leur opposition est trop irrationnelle pour être de longue durée ; dans des mémoires personnels il expliquera plus tard qu'il s'était toujours refusé à rien faire qui « pût rendre irréconciliable un parti qui lui semblait indispensable de rallier au gouvernement, si on voulait établir quelque chose de solide ».

Lainé raisonne de même ; l'ancien président de la Chambre, devenu ministre, espère beaucoup des vacances

[1] E. Daudet. *Loc. cit.*, p. 126.

parlementaires : l'administration préfectorale, par ses soins, adopte peu à peu une ligne de conduite plus modérée; loin d'encourager les ultras, elle combat et modère leurs prétentions; elle rassure les paysans, les protestants, les militaires : les préfets ont l'ordre de prêcher la paix et la réconciliation nationale.

Dans le ministère pourtant le projet de dissolution a un adepte, et non des moindres : c'est le comte Decazes, ministre de la Police, favori du roi. En rapports constants avec Louis XVIII qui l'appelle familièrement son fils, auprès duquel il passe seul à seul de nombreuses heures de la soirée, Decazes a sur le roi une influence prépondérante : or il n'est pas un grand seigneur, il n'a pas émigré ; il a été successivement au service d'un frère et de la mère de Napoléon; il amasse peu à peu sur sa tête les haines les plus violentes des courtisans, de Monsieur, de la duchesse d'Angoulême, du duc de Berry surtout ; il le sait et n'en a cure ; il flatte le roi et le distrait par toutes sortes de rapports secrets sur son entourage ; Louis XVIII apprend grâce à lui tout ce qu'on dit, tout ce qu'on pense de lui parmi ceux qui paraissent ses plus fidèles courtisans; c'est lui seul qui obtient du souverain un acte d'énergie ; quoique inférieur par sa situation, par son nom, à Richelieu, son influence ne laisse donc pas d'être de beaucoup supérieure à celle du président du Conseil, qui sait au besoin s'en servir.

A partir du jour où les députés quittèrent Paris, Decazes et Pozzo di Borgo poursuivirent donc la même campagne l'un auprès du roi, l'autre auprès du premier ministre, avec une égale habileté, une égale diplomatie, une égale et inlassable persévérance, avec, en plus, à l'avantage de l'ambassadeur russe, l'incomparable autorité de son

mandant. Qu'un roi eût un ministre comme favori, c'est naturel ; qu'un président du Conseil ait un ambassadeur étranger comme conseiller, comme « associé », c'est plus rare !

Pozzo voulait se sentir également soutenu par ses collègues de la Conférence et par l'empereur Alexandre. Celui-ci facilement convaincu par les raisonnements de son ambassadeur, et par son antipathie instinctive contre Monsieur, intervint personnellement, et paraissant avoir plus de souci de l'ascendant et du crédit du ministère français, que son chef même, il écrivit au duc de Richelieu : « Un seul moyen s'offre pour calmer toutes les inquiétudes et mettre un frein aux prétentions de tous les partis ; c'est de renouveler la Chambre des députés ou d'en neutraliser l'esprit de manière à ce qu'elle soit inaccessible à toute influence étrangère aux intérêts réels de la Constitution. Il est digne de vous, monsieur le duc, de ne rien épargner pour amener ce résultat décisif et conserver au ministère la plénitude de son ascendant et de son crédit dans l'opinion publique[1]. »

Il s'attira la réponse suivante : « Dans la position où se trouve la France, il est impossible de songer à dissoudre cette Chambre en en convoquant une nouvelle, car on réélirait les mêmes députés et alors on n'aurait rien gagné, ou on réélirait dans un sens absolument opposé, ce qui serait bien plus dangereux encore. »

Le parti de Richelieu semblait donc définitivement pris : il s'arrêtait, effrayé devant l'inconnu. C'est alors que l'empereur Alexandre fit faire à Nesselrode, à l'usage de son ambassadeur à Paris, un mémoire dont le ton reflétait

[1] *Société Imp. Russe*, 28 avril 1816.

la mauvaise humeur qu'inspirait à Pétersbourg la politique hésitante du cabinet français. Ce long document[1], très énergique, qui devait être communiqué à Richelieu, relatait toutes les fautes commises par la Chambre introuvable et les mesures qui avaient été prises contrairement aux « engagements » contractés tacitement par la France avec l'Europe par le traité du 20 novembre. Aux yeux de la chancellerie russe, ce traité avait pour but « de consolider l'ordre des choses par le maintien inviolable de l'autorité et la remise en vigueur de la Charte constitutionnelle ». Or, déclare le représentant de l'empereur, la loi d'amnistie en exilant les régicides a entamé l'autorité royale qui s'était prononcée selon le testament de Louis XVI pour le pardon des jugements passés; l'Europe voulait l'oubli général, et on semble avoir pris soin de cultiver tous les sujets de haine entre les Français, de sorte que « la France ne peut se réconcilier avec elle-même ». La Charte constitutionnelle établissait en principe que toute force administrative en France était confiée à un ministère responsable, et on a créé une administration spéciale de la garde nationale sous une direction « qui est soustraite à l'action immédiate des lois ». On avait garanti aux acquéreurs de biens nationaux la propriété de ces biens, et on n'a cessé de les inquiéter, témoin ces discussions sur la destination des bois ayant appartenu au clergé.

Pour augmenter l'effet de ce réquisitoire, l'empereur de Russie eut, quelques jours plus tard, une conversation intéressante avec le marquis de Noailles, ambassadeur de France à Pétersbourg. Ce n'était pas son habitude, car il

[1] 14 mai 1816. Affaires étrangères, vol. DCXCIX. Voir l'appendice.

tenait ordinairement dans un certain éloignement cet homme jeune et peu disert que le prince de Talleyrand lui avait imposé l'année précédente aux lieu et place de Caulaincourt qu'il avait demandé. Mêlant dans cette conversation la flatterie à la menace, il déclara à l'ambassadeur du roi :

« Mon désir serait de délivrer promptement la France du joug de l'étranger; mais j'y trouve obstacle dans les observations qui me sont faites sur les agitations qu'on y remarque. Je me crois quelque droit de parler des affaires de France; la tendance de la Chambre des députés est à la contre-Révolution. Or l'Europe ne veut point que de nouvelles crises en France compromettent encore le repos de la chrétienté ; et la surveillance militaire n'est-elle pas la seule garantie que l'on puisse trouver contre ces mouvements intérieurs, que l'on ne veut pas, et qui ne sont que trop probables dans un pays où on entreprend de détruire tout ce qui a été fait depuis vingt-cinq ans[1]. »

Poussant jusqu'à l'extrême ses prétentions de tuteur, l'empereur de Russie posait à la France ce tragique dilemme : Ou vous renverrez vos députés, ou nous laisserons en France tous nos soldats. Cette menace touchait Richelieu au cœur; à ce moment même il examinait les moyens d'obtenir une première diminution de l'armée d'occupation; l'appui de la Russie lui était pour cela indispensable, et lui était refusé avant qu'il eût à le solliciter !

Richelieu aurait voulu mettre les députés au courant de la situation et leur montrer à quelles extrémités leurs extravagances avaient placé la France; mais sachant le

[1] *Archiv. des Affaires étrangères.* Correspondance russe, 7 mai.

peu d'autorité qu'il avait sur eux, il pensa à obtenir des alliés une nouvelle intervention officieuse. Il écrivit en ce sens à Capo d'Istria au mois de juin, pour lui demander de donner avant la rentrée des Chambres des ordres pour intimider et convaincre si c'était possible les ultras et leurs chefs « puisqu'il y a des personnes qui sont moins accessibles à la raison qu'à la crainte et qu'il faut sauver malgré elles » ; elles sauront ainsi à quel danger elles s'exposent, et n'emploieront plus leur influence sur la Chambre que dans le sens du gouvernement du roi, et non dans une opposition marquée avec lui : « C'est un service que vous nous rendrez après tant d'autres dont nous vous sommes redevables[1]. »

Ce service, Pozzo di Borgo n'était pas disposé à le rendre ; plus que tout autre, plus que son maître même, et autant que Decazes, il se persuadait que les députés ne changeraient pas leurs maximes, ni leurs façons d'agir, puisqu'ils ne l'avaient pas fait jusque-là, et que ses ultimes conseils, ses menaces même ne produiraient pas plus d'effets que les précédents. Il essayait de trouver des moyens termes, mais en vain. Richelieu lui-même, répondant à des questions qu'il lui avait posées par écrit, reconnaissait le 21 juillet[2] que le roi ne devait pas s'attendre à trouver dans la Chambre des députés, telle qu'elle était alors composée, la déférence et l'impartialité nécessaires à la marche du gouvernement. Il reconnaissait également que le renouvellement du cinquième de la Chambre, ce à quoi on pensait à ce moment dans certains milieux, ne suffirait pas à en changer l'esprit général, et n'offrirait pas au roi des probabilités suffisantes pour

[1] 14 juin. *Société Impériale Russe*. Vol. cit.

[2] Polowstoff. Richelieu à Pozzo.

assurer au gouvernement une « majorité impartiale ». Enfin Richelieu ne croyait pas pouvoir ainsi que, faute de mieux, le lui conseillait Pozzo, éliminer le nombre des députés supérieur à celui fixé par la Charte et élus en vertu de l'ordonnance du 13 juillet 1815. La conclusion de tous ces aveux s'imposait d'elle-même : puisqu'on ne pouvait éclairer les membres de cette Chambre, ni modifier sa composition, il ne restait qu'à la dissoudre.

Pozzo di Borgo s'était, dans toute cette campagne, avancé trop loin ; son ardeur l'avait entraîné, son ambition de jouer un grand rôle lui avait caché les dangers d'une conduite trop nettement personnelle ; elle lui aliéna définitivement la cour et les ultras, ce qui lui était indifférent, mais elle faillit froisser le roi et presque son ministre, ce qui eût été plus grave. L'un et l'autre se fatiguaient de l'intervention officielle et permanente d'un ambassadeur dans les affaires qui ne le regardaient pas plus que ses collègues. Ceux-ci commençaient à lui battre froid. L'ambassadeur d'Angleterre, avec qui il n'entretenait que des relations de stricte convenance, se plaignait de son agitation et de son silence[1]. Il refusait de donner à la Conférence communication des instructions générales de son gouvernement ; aussi l'accusait-on de ne pas les suivre, et de mener une politique personnelle plus française que russe. Pozzo savait la sourde hostilité dont il était l'objet, mais il ne s'en inquiétait pas, se sachant couvert par son maître Alexandre. Il avait appris que Metternich avait averti Vincent, d'avoir, en cas de désaccord au sein de la Conférence, à se ranger toujours à l'avis du ministre britannique ; aussi déclarait-il à Nesselrode

[1] *Record Office*. Correspondance de Stuart, 4-8 juillet.

que la prudence lui était, dans ces conditions, nécessaire; et pourtant il ne s'y confinait guère[1].

Sur les instances de l'ambassadeur de Prusse, il rendit cependant à la séance de la Conférence du 7 juillet un compte détaillé d'une conversation qu'il avait eue récemment avec le roi, selon les ordres de sa cour. Aux observations de Pozzo sur tous les actes de la dernière session, Louis XVIII avait « renouvelé sa ferme intention de maintenir la Constitution et de gouverner selon les principes établis par la Charte »; il avait excusé de son mieux les actes incriminés, mais avait solennellement proclamé que la session prochaine serait plus calme, et que les députés « y répondraient certainement à la juste attente des alliés». Monsieur auquel l'ambassadeur de Russie avait également transmis le mémorandum de sa cour, avait déclaré modestement « qu'il était le premier sujet du roi et qu'il donnerait toujours l'exemple par son obéissance et son dévouement[2] ».

La Conférence consigna fidèlement au procès-verbal de sa séance ces importantes déclarations. A quelques jours de là, elle put se féliciter de plusieurs ordonnances pacificatrices signées par le roi. Pour donner à l'empereur Alexandre une première satisfaction, et pour montrer à la majorité qu'il ne la craignait pas, Lainé revenant sur les décisions inconstitutionnelles prises quelques mois plus tôt par Vaublanc, replaça, par l'ordonnance du 17 juillet, la garde nationale sous la surveillance directe du ministère de l'Intérieur, en ne laissant à Monsieur qu'une autorité partagée, plus honoraire que réelle. Celui-ci, quoique « premier sujet du roi », s'empressa de protester

[1] Pozzo. Correspondance, 10 mai.
[2] *Record Office.* Protocole du 7 juillet.

bruyamment contre ce qu'il appelait une atteinte à ses droits.

Dans le même temps une ordonnance royale restreignait le rôle du comité ecclésiastique, dont l'indépendance depuis quelques mois s'était accrue à tel point, que le ministre de l'Intérieur avait perdu tout droit de contrôle sur ses décisions, — qui primitivement ne devaient être que des avis. On travaillait par ailleurs très consciencieusement, sous la direction de Laplace, à réorganiser l'École polytechnique, en la rendant plus scientifique que militaire, selon le vœu de ses fondateurs ; l'ordonnance qui la concernait ne parut qu'en septembre : elle portait à deux cents le nombre des élèves, et plaçait l'école sous le patronage du duc d'Angoulême. On préparait enfin un projet de refonte de l'Instruction publique, qui malheureusement ne put aboutir.

Le ministère s'efforçait de montrer à l'Europe et à la France sa puissance et sa modération. Mais tous les initiés comprenaient que cette manifestation était vaine ; les ultras, aigris par cette conduite, proclamaient très haut que la rentrée des Chambres marquerait la fin de cette fanfaronnade ; Monsieur qui présidait un comité permanent de 15 membres de la majorité, maintenait en haleine les députés de son parti qui s'étaient rendus dans leurs départements ; il attendait impatiemment l'heure de la revanche. On combinait dans les salons des listes ministérielles ; Stuart en communiquait une à Castlereagh le 29 août : « le chef de l'administration qu'on projette serait M. de Talleyrand ; le département des Finances serait donné à M. de Chateaubriand, et celui de la Justice à M. de Villèle[1]. »

[1] *Record Office*. Correspondance de Stuart. Vol. CXXXV.

V

Le choc s'annonçait décisif ; son issue était connue par avance ; pour y échapper il fallait le prévenir. Dès la fin de juillet, Richelieu y était décidé ; Decazes et lui convainquirent facilement Lainé. Le ministre de la Police chercha des appuis d'hommes politiques ; un dîner fut donné chez le duc de Dalberg pour qu'il pût y rencontrer Pasquier, qui, versé dans les archives et habile dans les considérants, était un exécuteur et un conseiller utiles. En dehors des quelques hommes dont on avait besoin, le secret fut bien gardé ; Richelieu ne consulta pas les ambassadeurs, et c'est bien par hasard que Stuart eut connaissance de la résolution prise et put en faire part à son ministre[1]. Par contre il invita Pozzo, ou celui-ci se proposa, à faire une dernière démarche auprès du roi et enlever son consentement. L'entrevue telle que la raconte Pozzo, ne fut pas décisive ; celles de Decazes, tous les soirs, le furent davantage. Les dernières hésitations s'envolèrent durant les premiers jours d'août. Le roi s'étant prononcé au Conseil du 16, les ministres qui auraient pu faire quelque objection, Dubouchage et le duc de Feltre, approuvèrent par loyalisme, et s'abstinrent par obéissance d'avertir le comte d'Artois.

Wellington étant passé par Paris le 30 août, le roi lui confia en grand secret la nouvelle ; en la communiquant à Castlereagh, le maréchal déclara que la mesure était hardie, mais que le roi avait raison[2] de la prendre.

[1] Stuart. 29 juillet. *Record Office.*

[2] Wellington. *Suppl. dépêches.* XI. Il ajoutait : « Je vous serais obligé de ne pas mentionner la dissolution qui n'est pas encore connue des ministres étrangers. »

Le 5 septembre au soir le roi signait l'ordonnance dissolvant la Chambre ; c'était à peine si le mot de dissolution était prononcé. La rédaction, œuvre de Pasquier, était des plus habiles. Dans un court préambule, où l'on retrouvait la phrase que le roi avait prononcée à l'ouverture de la session [1], l'auteur de l'ordonnance se plaçait avec soin sous la protection de la Charte : « Nous nous sommes convaincus que les besoins et les vœux de nos sujets se réunissaient pour conserver intacte la Charte constitutionnelle, base du droit public et garantie du repos général ; nous avons en conséquence jugé nécessaire de réduire la Chambre des députés au nombre déterminé par la Charte et de n'y appeler que les hommes de l'âge de quarante ans. » C'était le seul prétexte qu'on donnait à la dissolution, et les fautes de l'ancienne Assemblée n'étaient rappelées que par l'allusion légère au danger d'innover, que les députés n'avaient pas assez médité. Le roi ne prétendait pas fuir le contrôle parlementaire ; au contraire il marquait, en indiquant un court délai, le désir qu'il avait de voir au plus tôt rassemblée la nouvelle chambre ; les collèges électoraux devaient se réunir le 25 septembre ; les présidents en étaient désignés, et la date de l'ouverture de la session fixée au 4 novembre.

Prévoyant la colère de son frère et voulant l'éviter, le roi se coucha, sitôt la signature donnée, fit condamner sévèrement sa porte, et ceci fait, à onze heures envoya Richelieu porter la nouvelle à Monsieur.

L'entrevue fut courte et dépourvue de cordialité : passant de l'incrédulité souriante à la stupeur, puis à la colère,

[1] « A côté de l'avantage d'améliorer est le danger d'innover. »

Monsieur se précipita chez le roi pendant que Richelieu, jugeant sa mission terminée, se retirait. L'affolement du présomptueux prince, consigné à la porte de son frère, joué comme un innocent et muselé comme un conspirateur, fut certes un spectacle rare, que son rival d'influence, le non moins présomptueux Pozzo, dut regretter amèrement de n'avoir pu contempler.

Le lendemain le bruit de la dissolution se répandit de la cour à la ville ; Louis XVIII avait voulu que les intéressés l'apprissent de vive voix et l'ordonnance ne parut au *Moniteur* que le 7. A la cour on se contint et on affecta de dégager la responsabilité du roi. La colère de Monsieur, de la duchesse d'Angoulême, de toute la haute aristocratie[1] retomba sur Decazes, ce roturier qui avait capté la confiance royale pour la trahir. Le pouvoir échappait aux purs au moment même où ils avaient décidé de s'en emparer !

Chateaubriand qui venait de composer une longue dissertation théorique, doublée d'une apologie de la Chambre introuvable qu'il intitulait « la Monarchie selon la Charte », — que Benjamin Constant appela la Charte selon l'aristocratie — s'empressa de la publier, en y ajoutant un post-scriptum virulent où il flétrissait dans les termes imagés, qu'il maniait si bien, la trame odieusement tissée qui allait dévoiler « une fille sanglante de la Convention ».

Mais l'ordonnance royale causa beaucoup plus de joie que de colère, suscita beaucoup plus d'admiration que de critique ; la bourgeoisie et le peuple s'en réjouirent égale-

[1] Barante, raconte pourtant que les deux neveux du roi approuvèrent la dissolution, le duc d'Angoulême ayant dit à Richelieu : Vous avez sauvé la France, et le duc de Berry ayant déclaré : « Le roi a tracé sa ligne, il ne faut s'en écarter ni à droite, ni à gauche. » *Souvenirs*, t. II.

ment; on s'embrassa dans certaines villes en apprenant la nouvelle; le soir du 7 septembre, à l'Opéra, Richelieu fut l'objet d'une magnifique ovation; en Bourse la rente monta de trois francs : l'orage qui depuis longtemps menaçait, d'un coup de baguette magique s'était évanoui. De Barante déclarait doctrinalement : Cela n'était possible que parce que cela était nécessaire. Decazes et Lainé avaient pris leur précaution pour que cette joie ne fît pas naître de désirs de représailles chez ceux qui triomphaient; ils avaient recommandé le calme, arrêté dans ce but les perquisitions politiques, relâché un grand nombre des inculpés qui avaient été arrêtés au lendemain de la conspiration de Grenoble ; on avait voulu la réconciliation autour du roi, on l'obtenait ; le ministre de la Police avait dit : « On sera également bien reçu qu'on vienne à la Charte par le roi, ou au roi par la Charte », on y viendra.

La Conférence dans sa séance du 8 septembre s'occupa naturellement de la dissolution ; les ambassadeurs en causèrent et s'en réjouirent ; ils témoignèrent de leurs satisfactions dans le protocole de leur séance [1], gardant pour leurs souverains leurs réticences : le général Vincent était parti en congé et son remplaçant le baron de Binder se borna à transmettre à Metternich la bonne impression générale, et le vif mécontentement des ultras. Stuart fut aussi sobre de détails ; après avoir eu connaissance du projet de dissolution en juillet, il s'était flatté un moment qu'il était abandonné [2], et trouvait la cause du soudain changement du gouvernement dans les renseignements qu'il avait reçu sur l'état des provinces et sur les intentions du parti royaliste ; finalement il s'abs-

[1] Voir appendice.
[2] 8 août. *Record Office*, vol. CXXXV.

tenait de juger la mesure prise. Le comte de Goltz en déclarait à Hardenberg le résultat problématique ; il trouvait le pays encore très démoralisé et très absorbé par l'esprit de parti et l'intérêt personnel ; il déclarait même qu'en France il était difficile que la balance restât un instant en équilibre entre les ultras et les Jacobins ; il reconnaissait pourtant que la dissolution était « un acte de vigueur qui donnerait au public une incontestable preuve de la fermeté du caractère du roi et de ses ministres, et qui produirait un grand bien » ; et il concluait, d'après le jugement de personnes éclairées, « qu'il y avait encore beaucoup plus à craindre de la part des ultras que des révolutionnaires[1] ».

A Vienne Metternich félicitait chaudement Caraman, et écrivait à Decazes comme à l'auteur responsable de la dissolution : « Nous aimons à nous flatter que cette mesure contribuera puissamment à affermir l'autorité du roi et à contenir les partis ; l'intérêt de tous est, il me semble, de se réunir franchement autour du souverain et de la Charte constitutionnelle. »

De Londres, lord Lawters, premier lord de la Trésorerie, exprimait également à Decazes « la satisfaction universelle qu'on éprouvait de la dissolution de la Chambre des députés : la violence des ultras avait alarmé tous ceux qui désirent des succès à votre gouvernement ; cette mesure a augmenté partout la confiance[2] ».

A Berlin, le marquis de Bonnay « n'entendait qu'une voix pour rendre hommage à la sagesse du roi et pour trouver dans la dissolution un gage assuré du repos du monde[3] ».

[1] E. Daudet, *Louis XVIII et le duc Decazes*, p. 149. Rapport de Goltz.

[2] Daudet, *Ibid.*

[3] *Archives des Affaires étrangères*, 25 septembre, vol. CCLIV.

Pour Pozzo c'est presque un triomphe personnel, la première victoire du « général ». Il n'y avait nul doute pour lui que le ministère et le roi n'eussent décidé la dissolution que grâce à ses propres efforts, et pour complaire à l'empereur Alexandre son maître. Il avait, en partie, raison ; ses efforts. joints aux lettres du tsar, avaient convaincu Richelieu, et par lui Lainé et tous ses collègues. De plus, et surtout, Richelieu en cédant aux instances de la Russie et aux encouragements des autres alliés, espérait bien y trouver sa récompense. La question diplomatique, la solution des difficultés financières, la libération du territoire restaient ses gros soucis et le principal de sa tâche ; il était décidé à tout faire pour se la faciliter.

Aussi, loin de cacher aux ambassadeurs européens l'appui et les remarques qu'il avait reçus d'eux, il les mit en pleine valeur : « L'assentiment que vous avez bien voulu donner à ce plan (la dissolution), écrivit-il à Wellington, augmente ma confiance et j'espère voir par là, consolidé l'ouvrage que vous avez si glorieusement accompli [1]. » Que le généralissime n'eut pas approuvé sérieusement le plan, qu'importe, le nécessaire est d'en reporter sur lui toute la gloire. A l'empereur Alexandre il écrivait le même jour, avec le même respect : « Connaissant comme je le fais l'intérêt avec lequel V. M. I. veut bien suivre la marche des affaires de France, je ne voudrais pas qu'elle apprit par un autre que par moi la résolution importante que le roi vient de prendre et qui doit avoir l'influence la plus grande ,sur nos destinées à venir [2]. »

Enfin, toujours en cette même journée du 7 septembre,

[1] Wellington. *Suppl. Despatches*, t. XI, 7 septembre.

[2] Polowstoff. Corresp russe.

où le *Moniteur* publiait l'ordonnance, sans plus attendre, Richelieu envoyait à tous les agents diplomatiques de la France à l'étranger une circulaire conçue dans le même état d'esprit et écrite dans le même but[1]:

« La dernière session de la Chambre des députés, y disait-il, a été accompagnée de circonstances que l'Europe n'a point envisagées sans inquiétude pour notre tranquillité intérieure, et qui ont dû faire l'objet des plus sérieuses méditations du gouvernement de Sa Majesté. » Cet aveu était pénible au ministre, sans doute, mais il était utile au diplomate ; il était suivi des explications de l'un, qui, avec une remarquable impartialité, résumait et les bonnes intentions et les fautes politiques de l'Assemblée; il était complété par les considérations de l'autre, qui, avec quelque ironique amertume, concluait selon les principes tant de fois énoncés par les mandataires de l'Europe: « La nouvelle Chambre sentira qu'elle n'est appelée qu'à conserver et maintenir l'ordre de choses établi... Cette mesure, appréciée comme elle doit l'être, sera sans doute approuvée par les gouvernements qui prennent à la tranquillité de la France un si véritable intérêt! »

[1] *Archives des Affaires étrangères*, vol. DXX fol. 71 (*Mémoires et Documents.*)

CHAPITRE VII

LES ARMÉES D'OCCUPATION. LA RÉDUCTION DES 30000 HOMMES

I

La salle de Waterloo est le principal attrait du château de Windsor; elle rappelle la galerie des batailles de Versailles; haute et large, éclairée par un plafond vitré, elle occupe le centre de l'édifice; tour à tour salle à manger et salle de danse pour les réceptions royales, c'est surtout une émouvante galerie de portraits. Tous les souverains de l'Europe de 1815 y sont disposés non sans un ordre préconçu. François d'Autriche y fait face à Georges d'Angleterre; Alexandre Ier s'y remarque non loin de Frédéric-Guillaume; Louis XVIII et Ferdinand VII y voisinent; le Pape lui-même a trouvé place dans ce palais d'hérétique; seul Napoléon manque. Entre les rois, les militaires et les diplomates ont conservé le rang qu'ils occupaient lors de la grande année; Metternich et Capo d'Istria, Nesselrode et Castlereagh, Blücher et Ouwaroff, en leurs costumes de gala, y revivent sous le pinceau des plus grands peintres; Richelieu contemple ses pairs de cet air hautain et désenchanté, qui reflète si bien l'énergie du grand oncle et le scepticisme désabusé du père. A côté de ces portraits connus, d'autres plus obscurs sont placés, cou-

vrant tous les murs ; tous sont égaux. Deux seulement dominent : l'un, celui de Schwartzenberg, le généralissime de la guerre de 1814 ; l'autre, hissé plus haut encore, au-dessus d'une porte monumentale, gigantesque dans son uniforme rouge : Wellington, le vainqueur de Napoléon, « l'homme de l'Europe ».

Quel symbole rayonne de cette disposition ! Le vainqueur de Waterloo domine la salle consacrée à sa victoire ; mais par là même il se trouve supérieur à tous les souverains et à tous les hommes d'État ; la lutte de l'Europe contre la Révolution française se termine par la victoire anglaise ; de quelle hauteur ne doit pas dominer celui qui fut l'instrument de ce triomphe ?

Quand l'Europe a organisé cette assemblée de diplomates qu'est la grande Conférence chargée de surveiller la France, c'est Wellington qu'elle lui a donné comme Mentor ; quand elle a décidé de laisser sur le sol français une armée d'occupation pour matérialiser cette surveillance et la rendre plus éloquente aux yeux des vaincus, c'est encore Wellington qu'elle a choisi comme généralissime. C'est vers lui que tout converge, c'est à lui que tout aboutit. C'est l'arbitre des destinées de la France ; le maréchal prussien, Knesebeck disait fort bien : C'est l'homme de l'Europe.

Sans doute à cette prééminence, il est des limites ; ce n'est pas un nouveau tyran que les vainqueurs se sont donné ; ce n'est pas un maître, mais un mandataire ; ils ont les uns et les autres pleine confiance en lui ; les diplomates l'ont vu à l'œuvre à Paris en 1814 ; ils savent avec quelle impartialité et quelle finesse il a conseillé Louis XVIII, durant son premier règne, avec quelle habileté il a préparé le second. Les militaires l'ont vu résister

avec une sauvage énergie à l'attaque française sur le plateau de Mont-Saint-Jean ; ils ont admiré avec quelle prudence et quelle fermeté il a conduit en bon ordre son armée jusqu'aux portes de la capitale : général, il a le tact et l'habileté du diplomate ; ambassadeur il a l'énergie du soldat.

Alexandre, dont les armées n'ont pas eu de part dans la dernière campagne ne peut réclamer pour un Russe le commandement suprême des troupes d'occupation ; de juillet à novembre il a appris à connaître Wellington dont la réputation, la dignité lui imposent ; Metternich ni Hardenberg ne désirent se mettre en avant pour une besogne dont ils prévoient les difficultés et dont ils veulent éviter la responsabilité.

Le duc de Richelieu n'est pas sans inquiétude pour ses rapports à entretenir avec le représentant suprême de l'Europe. Il prévoit avec quelle énergie le généralissime défendra l'armée qu'il commande, quelle opposition spontanée il fera aux plus chers désirs que le gouvernement français nourrit, à la diminution successive et rapide de cette armée, à la simplification, à la réduction des dettes, à la libération du territoire enfin. Il espère que la coalition de 1815 se dissolvera par la suite, que la jalousie des alliés pour leur prééminence réciproque sera le plus sûr ferment de cette dissolution ; mais il craint que les quatre ne se retrouvent subitement d'accord quand il s'agira de maintenir la France sous le joug. Il devra lutter presque seul contre les vainqueurs qui défendront leurs intérêts personnels, tout en paraissant ne se préoccuper que du bonheur de la France, qui voudront jouir le plus longtemps possible des avantages que leur procure leur victoire, qui, tout en ne cédant qu'à moitié, voudront être remerciés

comme les libérateurs dont le suffrage est le plus précieux,

Et pendant ces dernières années de l'occupation presque autant que durant la première, la politique intérieure ne laissera pas de peser de tout son poids sur la négociation diplomatique ; les vainqueurs, même les mieux disposés, ne voudront abandonner leur surveillance qu'à bon escient, lorsqu'ils seront convaincus que leur œuvre est définitivement enracinée dans le sol de la France. Les élections continueront à être affaires de chancelleries, tout comme les projets de lois électorales, les conversations de salons à réputations politiques, les conciliabules du Corps législatif, et les pensées trop peu secrètes des familiers des Tuileries. Les ambassadeurs en expliqueront la portée aux souverains auprès desquels ils sont accrédités ; ceux-ci continueront à donner leurs conseils, et le gouvernement français, pour obtenir les concessions qu'il désire, s'inclinera et s'efforcera de déférer à ces vœux ; c'est la conséquence même de la tutelle !

II

L'idée de laisser en France une armée étrangère considérable découlait tout naturellement de l'esprit de vengeance qui animait les alliés et les royalistes au lendemain de Waterloo. La conduite de l'armée française au mois de mars 1815 défendait qu'on eût confiance en elle, pour le soutien du trône qu'elle avait plus que tous abandonné ; les alliés comme les ultras sentaient l'anarchie si menaçante, et la deuxième Restauration si factice, qu'ils comprenaient la nécessité d'une force étrangère pour écraser l'une et protéger l'autre. C'était une nécessité du moment.

que le gouvernement français ne pouvait méconnaître. Talleyrand, puis Richelieu, s'étaient seulement efforcés de limiter la durée et l'étendue de cette occupation dont ils devinaient les dangers. L'armée étrangère fut donc fixée à 150 000 hommes qui furent répartis dans les départements du nord et de l'est de la France, Paris compris; la durée de l'occupation, disait le traité du 20 novembre, ne devait être que de cinq ans et pourrait même être restreinte à trois ans si l'Europe jugeait la France assez calme pour se passer de cette surveillance.

Prévoyant les difficultés qui pouvaient naître, on fixa dès l'abord avec minutie les détails d'organisation : la somme que la France aurait à dépenser chaque jour pour la nourriture, l'habillement des hommes, l'équipement et la nourriture des chevaux, questions d'argent qui devaient donner lieu à tant de discussions. Le gouvernement français obtint de laisser des garnisons dans vingt-six places de l'Est, garnisons peu nombreuses, qui étaient pourtant, pour le pays occupé, une garantie : à Lille, Metz et Strasbourg, on put laisser 3 000 hommes, ailleurs, on en laissa 1 000 ou quelques centaines seulement ! Ce rapprochement de soldats hier ennemis n'était pas exempt de dangers ; on ne tarda pas à le voir, mais on ne pouvait chercher que le moindre mal. Quelle source de conflits également, que les rapports entre les soldats étrangers qui chaque jour passaient la frontière à la recherche de quelque maraude, et les douaniers français commis pour la surveiller ! Que de réclamations justifiées, faites au gouvernement par les paysans, pressurés, volés, brutalisés par les vainqueurs, qui, enivrés de leur victoire, ne connaissaient plus sur le territoire des vaincus de limites à leur moindre désir ! Quelles difficultés, quand, ces réclamations trans-

mises par le gouvernement français aux généraux des troupes alliées, il s'agissait d'obtenir une punition des coupables, ou une réparation pour les personnes lésées!

Il faut nous arrêter devant ces infortunes, examiner le côté matériel, parcourir les provinces occupées[1], jeter un regard sur les foyers encombrés par le vainqueur, contempler les champs incultivables, pour saisir mieux encore la grandeur tragique de la tâche que Richelieu assumait; pour comprendre de quelle nécessité était la négociation qu'il voulait mener à bonne fin ; pour saluer enfin les populations, qui, deux fois en un demi-siècle, passèrent sous le joug étranger, tout en demeurant françaises, plus françaises encore, parce que plus sacrifiées!

Wellington remplit son rôle de généralissime avec soin. Choyé de tous, des alliés comme des Français, fait prince de Waterloo par le roi des Pays-Bas, et maréchal de France par Louis XVIII, il ne se départit jamais de cette raideur et de ce calme britanniques qu'il possédait au plus haut degré : il fut comme diplomate, comme général d'une armée au repos, ce qu'il avait été durant toute sa carrière militaire, depuis Torrès Vedras jusqu'à Waterloo: temporisateur, mais tenace. Très fier du rôle qui lui était confié, cherchant à se renfermer dans le droit, comme dans un asile inviolable, il n'était pas toujours de rapports faciles ; il n'aimait guère Richelieu: il savait que son arrivée au pouvoir était l'œuvre du tsar, que c'était sur la Russie qu'il s'appuierait en cas de difficultés internationales et que cet appui ne lui ferait pas défaut; il connaissait l'influence que Pozzo di Borgo avait sur lui, et il ne concevait à l'endroit de l'ambassadeur de Russie qu'une

[1] D'après les documents du ministère des Affaires étrangères, volumes DCC, DCCI, DCCII, DCCIII.

croissante jalousie ; mais il estimait l'honnêteté et la droiture du premier ministre ; il savait qu'il ne transmettrait jamais que des réclamations justes et dignes d'être examinées; les conversations qui se poursuivaient entre ces deux hommes ne pouvaient être cordiales, mais elles devaient être franches, sérieuses, et amener des résultats.

Les 150000 soldats étrangers, qui allaient se fixer en France provisoirement, étaient, en nombre égal, des Anglais, des Autrichiens, des Prussiens, des Russes. Le dernier cinquième se composait de Bavarois, Hanovriens, Saxons et autres peuples allemands. Il n'est pas téméraire de dire, les preuves vont suivre, que tous étaient à peu près aussi mal disposés envers la France, et qu'ils entendaient également jouir de leur victoire dans la plénitude de leur bon plaisir. Les officiers cherchaient à profiter de leur mieux de la situation qui leur était faite, et désiraient avant tout que leurs hommes ne leur fissent pas d'affaires pour pouvoir s'installer le mieux possible dans leur Capoue d'occasion, et y jouir des légendaires délices. On comprend facilement que, vu ces dispositions des chefs et des subordonnés, vu aussi la mauvaise humeur et les privations antérieures des habitants, privations causées par les dernières campagnes de Napoléon, les plaintes allaient être incessantes, d'autant plus pressantes si on n'obtenait pas de réponse, d'autant plus nombreuses et exorbitantes sitôt qu'on aurait un commencement de satisfaction.

C'est principalement dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, que les Anglais ont été cantonnés ; ils en occupent presque toutes les villes, et paraissent souvent dans les villages. Leur apparition y répand immédiatement la panique ; les dégâts qu'ils commettent sont graves et permanents ; les cabaretiers en

sont ordinairement les premières victimes : les soldats se précipitent dans leurs boutiques, et pillent tout sans la moindre hésitation. Le plus sage pour le propriétaire est alors de disparaître, ou du moins de ne point faire de réclamations ; les soldats y répondent invariablement par une attaque générale à l'issue de laquelle le regimbant est expirant. Si à propos de ce meurtre, ou de quelques vols plus ou moins manifestes, on s'adresse aux officiers, et qu'on ait soin de désigner les coupables, l'autorité militaire organise un semblant de conseil de guerre ; les accusés sont alors condamnés au minimum de la peine et, la plupart du temps, ils sont dispensés de la subir.

Pour que la répression soit plus vigoureuse, il faut transmettre la plainte par la filière administrative jusqu'au ministre des Affaires étrangères, qui la communique au duc de Wellington. Celui-ci, que ces excès irritent et peinent, donne alors les ordres nécessaires pour que la discipline soit plus sévère ; mais cette façon de faire ne peut avoir de bons résultats qu'à condition de n'être pas trop répétée ; aussi, le duc de Richelieu ne transmet-il au commandant en chef que les plaintes qu'il juge les plus légitimes, et dans lesquelles les intérêts en jeu sont les plus considérables ; dans la plupart des cas, il recommande que les affaires ne lui soient pas transmises, mais que les intéressés s'efforcent d'obtenir justice des chefs directs des coupables ; on a vu malheureusement que pareille justice n'était qu'un leurre.

Et pendant les trois ans que dure l'occupation, les crimes ne diminuent pas : les préfets en viennent à se demander si les voleurs ne se déguisent pas en soldats anglais pour pouvoir commettre leurs méfaits plus impu-

nément. Ce qui n'empêche ceux-ci de se plaindre à leur tour quand les habitants, par trop exaspérés, trouvent un moyen de vengeance contre leurs persécuteurs. Wellington, ayant un jour adressé au premier ministre des réclamations sur la mollesse que les autorités françaises mettaient à poursuivre les auteurs de délits commis sur les soldats des armées alliées, Richelieu avait transmis la plainte à son collègue de l'Intérieur. Pour toute réponse, celui-ci raconta le fait suivant que le préfet du Pas-de-Calais venait de lui signaler : « Le 29 mai dernier, un cabaretier de la commune de Ham (arrondissement de Béthune), nommé Nicolas Calonne, ayant refusé à neuf heures du soir de l'eau-de-vie à un soldat anglais, celui-ci s'était emporté, l'avait saisi à la gorge, l'avait terrassé, lui avait donné des coups de pied dans le bas-ventre, et enfin Calonne était expiré à l'instant même. Ce soldat a été jugé et condamné seulement à quelques jours de prison « attendu que Calonne n'était point mort des suites des blessures, mais par l'effet d'un transport de fureur qui l'avait tué sur-le-champ ». Ce jugement me paraît, comme ceux du même genre que le préfet a souvent signalé, pouvoir être avec juste raison opposé aux réclamations peu fondées que les commandants anglais ont déjà faites auprès du gouvernement français. »

Après les attaques contre les personnes, les attaques contre les biens. Innombrables sont les réclamations des paysans au sujet de la perte de leurs récoltes. Les officiers anglais, comme d'ailleurs ceux des autres nations, ne se gênent guère en effet pour faire manœuvrer leurs troupes dans les champs ensemencés, souvent même au milieu des moissons presque mûres. Il y a là de la négligence, mais aussi de la méchanceté, comme un désir d'humilier encore

le vaincu, de le ruiner toujours davantage. Pourtant pareil abus est inexcusable et criminel ; les chefs avertis sont bien obligés de faire des remontrances ; mais les officiers se sentent à tel point couverts, protégés envers et contre tous, qu'ils n'y prennent pas garde et les moissons continuent d'être anéanties, et la misère de se propager ; à ces abus de la force brute, les tribunaux militaires joignent l'ironie, et pour tout un champ bouleversé attribuent une indemnité de cent francs.

Et c'est au Midi comme au Nord ; les Autrichiens occupent la Provence et se partagent délicieusement les produits de ce pays fertile entre tous. Ils augmentent d'ailleurs en pleine paix la valeur de leur gage et un beau jour s'emparent des forts d'Antibes, malgré les protestations du préfet, du commandant militaire, du conseil municipal et de toutes les autorités. Froidement, le général Bianchi répond aux plaintes qui s'élèvent à ce propos, en s'emparant de l'artillerie de Saint-Raphaël. Il faut tout l'esprit conciliant de Richelieu pour solutionner ce conflit.

Des griefs émis contre les Bavarois et contre les Wurtembourgeois nous n'en retiendrons que deux, plus typiques que les autres, mettant en relief l'esprit chicanier, soupçonneux, qui régnait alors dans un camp comme dans l'autre. Ne va-t-on pas jusqu'à accuser les Bavarois d'être bonapartistes ! Est-ce une ruse de ceux-ci pour jouir de l'affolement des royalistes ? en ce cas ils auraient fort bien réussi : Decazes recevait des lettres émues des préfets, signalant l'agitation que causaient dans les esprits les bruits absurdes répandus par les soldats étrangers ; le ministre de la Police transmettait ces renseignements au ministre des Affaires étrangères en demandant une sanction à ces graves désordres, et en notant le rôle des officiers étran-

gers qui répétaient comme à plaisir les nouvelles sinistres colportées par leurs soldats.

« Ce n'est pas sans fondement, ajoutait-il, qu'on soupçonne les Polonais et les Bavarois d'avoir apporté dans le département de la Meurthe de prétendues proclamations de Buonaparte, puisque ces militaires n'ont pas cessé de manifester dans cette partie de la France le plus mauvais état d'esprit et les opinions les plus ridicules. En ce moment encore les officiers de 12 000 Bavarois environ arrivant des Vosges s'y montrent persuadés que Buonaparte doit revenir à la tête d'une armée de Turcs et paraissent s'étonner qu'on en doute, lorsque, disent-ils, Epinal et tout le département des Vosges en sont entièrement convaincus. Il est facile de sentir quel effet doivent produire sur une classe trop nombreuse ces bruits propagés par des hommes que leur naissance, leur rang et leur éducation font écouter naturellement avec plus de confiance et de curiosité. Je m'abstiens d'approfondir et de caractériser ici les intentions des militaires étrangers, mais comme dans tous les cas, ces propos ne sont propres qu'à troubler et même compromettre gravement la tranquillité publique, j'ai cru devoir prier V. E. de juger *si son intervention auprès des ministres des puissances étrangères ne serait pas nécessaire pour remédier à cet état de choses.* »

Et il demandait qu'on lui fît connaître la suite qu'on aurait donnée aux observations qu'il présentait. Vit-on jamais attacher pareille importance à des racontars aussi manifestement ridicules? Quelle autorité avait donc conservé le nom de Napoléon pour que de pareils récits, émanés de bouches aussi suspectes, pussent émouvoir non seulement les paysans crédules par essence, mais les gouvernements eux-mêmes? Et ce n'est pas la seule lettre

qui s'occupe de faits analogues; les archives des Affaires étrangères en contiennent d'autres, du chef de la 4e division militaire, une autre du directeur général des Postes, une autre du ministre de l'Intérieur, tant dans le courant de 1815 qu'en 1816.

C'est à Wissembourg que se passe la scène dont un général Wurtembourgeois est le héros. Ce général qui répond au nom de Wollwatch est logé chez un juge de la ville nommé Hertzog ; un jour, le général est à sa fenêtre, et Hertzog promène dans le jardin deux de ses amis ; l'un Fix, inspecteur des domaines, passant devant quelques rosiers ne s'avise-t-il pas de lui dire : « Ces seigneurs de Wurtemberg ont mis à réquisition vos roses. » La phrase, on en conviendra, est bien injurieuse. Plus encore l'est le geste de Hertzog qui, pour toute réponse, se tourne à demi vers la fenêtre où est le général et ricane à sa vue. Les invités d'Hertzog et lui-même poursuivent leur promenade, mais quand ils veulent sortir ils s'aperçoivent qu'ils sont prisonniers ; le général a fait fermer et garder par ses soldats les portes de la propriété. Un heureux hasard permet à Hertzog de faire sortir ses hôtes par une porte dérobée. Mais le fougueux général ne s'en tient pas là, et sans plus tarder, écrit une plainte en règle au sous-préfet qui, gravement, convoque les délinquants ; ceux-ci nient avoir prononcé la phrase, ou lui donnent une explication fort plausible. Le sous-préfet croit l'affaire terminée et transmet l'explication au général. Mais, et c'est ici que cette insistance devient bouffonne, le général tient bon, repousse l'explication, et exige pour le lendemain que les deux coupables viennent faire amende honorable à la parade devant tout le corps d'officiers : voilà qui relèvera le prestige du général que de montrer au public deux

hauts fonctionnaires venir s'excuser humblement d'une peccadille : refus des intéressés de se soumettre à cet ultimatum ; conclusion : le général emprisonne, cette fois pour de bon, Hertzog dans sa propre maison jusqu'à ce qu'il ait obtenu réparation. Et la justice ne peut plus être rendue dans la ville de Wissembourg, et le sous-préfet fait part du conflit au préfet, qui en fait part à Decazes, lequel communique le dossier au duc de Richelieu en le suppliant d'intervenir, en même temps que le procureur général avertit le garde des sceaux, qui lui-même porte plainte au même Richelieu, pour faire cesser pareil scandale.

Et malheureusement pour notre édification, nos renseignements s'arrêtent là; le propriétaire fut-il longtemps prisonnier de son irascible locataire? le duc de Wellington, généralissime des armées alliés, dut-il intervenir pour ce cas pendable? et la grande Conférence des ambassadeurs étrangers convoqua-t-elle les fameuses roses, objet du litige — une fois qu'elles furent fanées ?

Cette simple histoire montre jusqu'à quel point pouvaient aller les vexations quotidiennes causées par les armées alliées, comme si le seul fait de leur présence ne suffisait pas à humilier le pays et à le ruiner. Le simple passage des troupes avait, au commencement même de l'invasion, donné lieu aux pires excès et causé un tort matériel considérable aux paysans. C'est ainsi qu'aux environs de Paris, à Gonesse, qui fut pendant quelques jours le quartier général de Wellington, les habitants qui étaient à peine 2000, durent, pendant deux mois consécutifs, loger plus de 5000 soldats. Le maire de cette localité, le 14 août 1815, énumérait aux « membres de la Commission nommée par le roi et chargée de correspondre avec celle des puissances alliées » les longues souffrances de ses

administrés : « Plus de 500 000 hommes des troupes alliées sont passés à Gonesse et y passent encore sans interruption... Le corps municipal, pour parer aux inconvénients que nécessitent d'aussi grands besoins, fait distribuer aux habitants des vivres et des boissons afin de leur rendre moins onéreux le fardeau de ces logements, mais comme aucun des soldats ne se contente de la ration, tous les jours ces habitants sont obligés de faire un sacrifice de 5 à 6 francs pour 2 hommes, et le plus souvent, ils reçoivent des coups de plat de sabre en récompense de leurs générosités... Depuis l'arrivée des troupes alliées, Gonesse a perdu plus de 500 000 francs soit par le pillage, soit par les campements, soit par les réquisitions... Les récoltes de l'un des plus fertiles cantons du département resteront dans les champs faute de bras pour les recueillir, et de chevaux pour les rentrer. A Roissy il ne reste plus que 3 fermiers et le nombre d'habitants ayant pris le parti d'abandonner leur habitation est incalculable dans les environs. »

Si les abus de la force sont considérables, ce qu'on pourrait appeler les abus du droit ne le sont pas moins.

Dans le département des Ardennes où les Prussiens règnent en maître, un commandant de l'armée d'occupation prend des mesures contre tous les anciens soldats français ayant servi sous Bonaparte : il décide qu'une feuille imprimée doit être remplie par les militaires se trouvant dans ce cas. Ils doivent trouver dans la ville des répondants qui certifieront « qu'ils sont entièrement attachés à Louis XVIII » ; si pourtant un de ces militaires commet des fautes, son répondant en sera tout naturellement responsable. Rien n'est plus illégal que cette mesure ; car d'après le traité du 20 novembre, c'est le roi

qui conserve dans les départements occupés l'administration civile et celle de la justice. Si d'ailleurs ces soldats, qu'on soupçonne d'être bonapartistes, peuvent nuire à quelqu'un, c'est au gouvernement royal, et non point à l'armée prussienne qui est précisément là en force pour les maintenir. Mais le commandant prussien n'a fait que prendre à la lettre la prétention des alliés qui se croient les protecteurs officiels de la monarchie restaurée. N'a-t-il pas le droit de veiller lui-même à la sécurité du roi ?

Aucun des intéressés ne le pensa; on ne vit là qu'un empiétement inadmissible de la souveraineté royale, et les plaintes s'élevèrent innombrables, tant des particuliers que des autorités civiles et militaires, vers le duc de Richelieu. Le ministre jugea comme ses subordonnés, et intervint courageusement auprès de Wellington. Celui-ci affecta pendant quelque temps de ne rien répondre; peut-être lui aussi, trouvait-il que l'acte incriminé n'était que la mise en pratique toute naturelle des principes si ouvertement émis par les alliés. C'est seulement après une troisième lettre de Richelieu que le généralissime répondit, ne voulant pas donner entièrement tort au gouvernement prussien, et pourtant ne pouvant pas légitimer la mesure prise : « La surveillance des militaires libérés, prise en général, est indispensable, affirme-t-il, vu le grand nombre de ceux-ci dans le même département, et le mauvais esprit dont on les sait animés. » Mais en même temps, dans une lettre au général de Ziéten, il ajoute : « C'est peut-être empiéter sur les pouvoirs du roi que de forcer chaque ancien militaire à avoir cette carte spéciale répondant de sa fidélité au roi. Il faut se borner à faire exécuter cette volonté royale selon le traité du 20 novembre ; par suite, le roi ayant ordonné aux anciens militaires de rentrer dans

leurs demeures, on peut vérifier par une liste demandée aux autorités françaises si tous les militaires actuellement dans les départements occupés ont bien le droit d'y être domiciliés. » Le biais était habilement choisi ; Wellington s'appuyant sur un ordre de Louis XVIII se sentait inexpugnable dans la position qu'il prenait ainsi d'exécuteur des ordres du roi ; Richelieu le comprit, et malgré le mécontentement du duc de Feltre, ministre de la Guerre, qui ne voulait pas tolérer d'intervention même ainsi limitée, il se déclara satisfait.

Un autre abus que les officiers commettent fréquemment et contre lequel les protestations s'élèvent, également nombreuses, consiste à faire juger par leurs tribunaux militaires les Français qui auraient commis quelque délit aux dépens des troupes alliées, délits généralement minimes ou à tout le moins excusés par le cas de légitime défense. On pense bien que ces tribunaux, animés plus de l'esprit de vengeance que de l'esprit d'équité, condamnent à des peines considérables, n'ayant aucune proportion avec l'acte commis.

Chaque fois d'ailleurs que pareil abus se reproduit et que les commandants généraux en sont avertis, ils le condamnent sans réticences, ce qui n'empêche pas les subalternes de le commettre de nouveau sitôt qu'ils en ont l'occasion.

On voit donc par ces quelques exemples quel était l'état d'esprit des vainqueurs de 1815. Les trois années d'occupation ne les calmèrent pas, et les crimes et les abus étaient aussi nombreux en 1818 à la veille de l'évacuation, qu'au lendemain du traité du 20 novembre qui organisait l'occupation. Partout même passion, partout même désir de vengeance, même rancune ; partout même indiscipline.

On peut toutefois noter que les Russes donnèrent lieu à un moins grand nombre de plaintes, quoique les cosaques aient laissé dans nos campagnes une impression de terreur ineffaçable; mais les soldats et les officiers subalternes se savaient surveillés par leurs chefs, par l'ambassadeur Pozzo di Borgo et par l'empereur lui-même qui considérait l'occupation comme une nécessité politique et non comme une suprême expiation. C'est au contraire dans le camp prussien que les abus étaient les plus sanglants et les esprits les plus gallophobes; tous, depuis l'ambassadeur comte de Goltz, jusqu'au plus simple soldat poméranien, pensaient ce qu'un général cantonné à Sedan répondait quand on lui reprochait de violer continuellement le traité de paix signé entre son roi et le roi de France : « Je ne connais d'autre traité que celui que je signerai avec mon épée ! »

Telles sont quelques-unes des misères, des ruines, des crimes causés par l'occupation du territoire; nous avons passé sous silence les innombrables crimes de droit commun qui en furent également les conséquences : meurtres, vols et viols; on pouvait, soumis à une force aussi brutale, se croire revenu aux journées de la Révolution, quand, au milieu de l'anarchie triomphante, le vice s'étalait au grand jour, sûr de son impunité. Aucune conséquence de la guerre ne fit naître plus de rancune et ne laissa de plus hideux souvenirs que cette organisation irrationnelle, et presque toujours injustifiable.

Chez le paysan, c'est la conséquence matérielle qui touche le plus; c'est, plus que les indemnités et la diminution du territoire, l'occupation, qui a rendu détestables à l'immense majorité des Français, les traités de 1815; c'est elle qui a réveillé la haine du vaincu pour le vain-

queur, endormie par la lassitude au soir de la grande guerre.

Il se trouva pourtant des Français aveuglés par l'esprit de parti, qui, après trois ans de cette occupation ruineuse et humiliante, osèrent en demander la continuation; des Français qui, pour maintenir debout le régime qui leur était cher, ne craignirent pas de réclamer l'appui permanent des baïonnettes étrangères!

III

Richelieu n'avait pas tardé à supputer le poids de cette charge considérable; à peine avait-il consenti, au chiffre de 150000 hommes, qu'il s'aperçut combien il était exagéré. Il avait, comme les alliés, comme beaucoup de ses collègues, senti la nécessité de conserver en France une force, gardienne de l'ordre public, mais il n'avait compris que par expérience les dangers que cette organisation pouvait faire courir à la monarchie qu'elle voulait garantir. Aussi, dès le mois de janvier 1816, avait-il profité d'un calme relatif de la population parisienne pour obtenir de Wellington que les troupes qui occupaient Paris en fussent éloignées; le commandant en chef avait acquiescé après quelques hésitations; la première et partielle évacuation avait été retardée de quelques jours par la faute de la Chambre qui proposait à ce moment, nous l'avons vu, une amnistie qui ressemblait à s'y méprendre à une liste de suspects. Les troupes alliées qui avait évacué Paris s'étaient repliées vers le Nord; Wellington avait installé son quartier général à Cambrai.

Tout inquiet qu'il était des menées de la Chambre

introuvable, Richelieu, encouragé par ce premier succès, commença dès le printemps, à mots couverts, à s'entretenir avec ses collègues, avec les ambassadeurs étrangers, d'une diminution possible de cette armée. Il ne demandait d'ailleurs cette grâce que timidement, et pour un temps assez éloigné; le 23 avril il en écrivait quelques mots à l'empereur Alexandre [1], et indiquait la fin de l'année comme la date possible de cette opération.

A ce même moment le ministère français commençait à s'inquiéter de la situation financière. Le budget de 1816 qui venait d'être voté ne se tenait que dans un équilibre très instable. Outre l'indemnité de guerre fixée par le traité du 20 novembre à 700 millions, et payable en cinq ans, et les 775 millions réclamés par les alliés comme créances particulières de leurs sujets, la France avait à dépenser pour l'armée d'occupation 50 millions par an pour la solde et l'entretien des 150 000 hommes et 100 millions pour leur nourriture et l'équipement de leurs chevaux. C'était un poids qu'elle ne pouvait supporter; la question financière passait au premier plan et encourageait le ministre des Affaires étrangères à réclamer de part et d'autre des concessions. Il présentait la réduction de l'armée comme la plus naturelle et la principale.

Aux premières tentatives ainsi faites par Richelieu, les quatre puissances semblèrent individuellement disposées à bien répondre. La session des Chambres venait d'être terminée; le ministère avait été modifié selon le désir plusieurs fois manifesté par les alliés, la France était tranquille, et les souverains s'en réjouissaient. Le comte de Caraman, qui arrivait à Vienne comme ambassadeur, écri-

[1] *Société Imp. Russe*, vol. LIV.

vait à Richelieu le 12 juillet que l'empereur s'était montré fort aimable pour la France et lui avait annoncé qu'il consentait très volontiers à ce que 5 ou 6 000 de ses soldats fussent rappelés en Autriche, et qu'il espérait que ses alliés consentiraient à la même diminution[1]. Le marquis de Bonnay, qui était également tout récent ambassadeur à Berlin, trouvait auprès de Frédéric-Guillaume un accueil aussi cordial. Si, disait-il, on craint toujours ici les députés, les courtisans, les pavillons des Tuileries, on considère que le roi doit être maître chez lui ; « demandez nettement aux alliés de retirer le tiers de leurs troupes, vous n'éprouverez pas un refus[2] ».

Alexandre n'était pas moins favorable en principe à la réduction de l'armée ; mais il ne voulait pas s'engager le premier dans cette voie, et était toujours très défiant sur l'état moral de la France. C'était le moment où, d'après les instances de Pozzo di Borgo, il conseillait à Richelieu de dissoudre la Chambre dont les tendances l'avaient si continuellement effrayé. Le comte de Noailles n'en indiquait pas moins à son ministre que le cabinet russe verrait avec plaisir le gouvernement français demander de lui-même, ouvertement, cette réduction dont il ne parlait encore que tout bas : « Vos désirs seront à cet égard pour la Russie le thermomètre de la force de la France royale[3]. »

Enfin il n'était pas jusqu'à Wellington qui, sondé avec discrétion, n'eût répondu aimablement ; il avait parlé à Richelieu de cette éventualité, et lui avait fait comprendre que ce serait une négociation très facile à mener; il spé-

[1] *Archives des Affaires étrangères*, vol. CCCXCVII.
[2] *Ibid.*, vol. CCLIV.
[3] *Correspondance*. Polowstoff, 9 mai.

cifiait seulement qu'il faudrait attendre la fin de l'année[1].

Derrière cette complaisance générale, Richelieu prévoyait pourtant des difficultés; moins optimiste que Bonnay, plus renseigné que Noailles, moins confiant que Caraman dans les bonnes dispositions de Metternich, c'était vers Wellington et vers l'empereur Alexandre qu'il se tournait, certain que l'un dirait le dernier mot et que l'autre était le plus disposé à l'écouter. Le tsar avait toujours considéré l'occupation temporaire comme un moyen, et non comme un but : Capo d'Istria avait écrit : « La question n'est pas de conserver la France tranquille parce que 150 000 baïonnettes parlent en faveur de la légitimité, mais de mettre la légitimité en état de se passer des baïonnettes étrangères[2]. » Richelieu résolut de poursuivre la négociation directement avec son ancien maître; il lui exposa dans une longue lettre, à la fois respectueuse et confiante, toute la gravité de la question[3] : le budget de 1817 aura pour 200 millions de déficit, y disait-il ; ce sera donc la ruine du crédit de la France et alors comment pourra-t-elle négocier tous les emprunts qui lui sont nécessaires? la confiance disparaîtra peu à peu et la sécurité du gouvernement ira par là même tous les jours diminuant. Loin de fortifier la France, la tutelle de l'Europe l'affaiblira. Au contraire accorder une réduction de l'armée d'occupation serait de la part de l'Europe une telle preuve de confiance que rien ne « serait plus fait pour donner au gouvernement un ascendant très désirable sur la Chambre des députés ».

Alexandre tout en n'espérant pas une pareille consé-

[1] Wellington, *Supp. Despatches*, t. XI, 18 juillet 1816.

[2] *Corresp.* Pozzo, 3 avril 1816.

[3] *Soc. Imp. Russe*, 4 juillet 1816.

quence, n'en comprit pas moins la nécessité de la réduction ; et donna avis à Pozzo, dans un mémoire officiel du 21 juillet, qu'il consentait à une réduction d'un tiers de l'armée d'occupation. C'était plus que ne demandait Richelieu[1] ; mais il ajoutait que le vote de la Russie devait être officiellement le dernier ; il voulait rejeter sur Wellington, selon une habitude qui lui était chère, « tout le mérite et toute la gloire de cette première entreprise ».

L'opinion du maréchal anglais à cette époque n'est pas douteuse ; toutes les puissances en eurent connaissance et toutes la proclamèrent. Richelieu la nota dans sa lettre du 4 juillet ; Pozzo di Borgo pour sa part n'y manqua pas davantage. Maintes fois on lui avait recommandé de transmettre sur ce point l'opinion des alliés, et c'est ainsi qu'il avait tour à tour annoncé la proposition de l'Autriche de réduire son corps de 6 000 hommes, la neutralité bienveillante de la Prusse, et l'acquiescement de Wellington. Le 15 juin, rendant compte d'une conversation qu'il venait d'avoir avec lui, il disait que Wellington voyait d'autant moins d'inconvénient à ce projet qui ne nuisait en rien à la sûreté de l'armée, que celle-ci avait en France plus que le contingent convenu[2] et que les Prussiens notamment étaient en trop grand nombre sur le territoire français. L'aveu était à retenir.

Avant de partir en Angleterre prendre les ordres de sa cour, Wellington fit pourtant quelques restrictions[3] en laissant entendre, comme il l'avait déjà écrit à Richelieu, que la mesure ne pourrait être prise que selon la conduite de la France, et quand on « connaîtrait le

[1] Dont la lettre n'était peut-être pas encore parvenue à Pétersbourg.

[2] Pozzo : « L'armée, dit Wellington, est plus près de 200 000 que de 180 000. »

[3] Pozzo, 5 juillet.

résultat de la future réunion des Chambres ». Les rixes croissantes entre les armées étrangères et les populations, les procès où chacun des adversaires s'accusait de partialité, les plaintes des particuliers qui finissaient par parvenir au général en chef, le peinaient et l'irritaient, nous l'avons vu. Il jugeait plus sévèrement chaque jour les populations qui ne savaient pas supporter les dommages nécessaires des occupations ; il devenait de moins en moins bien disposé en leur faveur. Par ailleurs, la conspiration de Grenoble qui avait d'abord fait grand bruit, et qu'on avait pris soin de faire oublier le plus possible, avait produit une profonde impression dans les chancelleries et dans les cours ; derrière le voile qu'on n'avait qu'à moitié soulevé devant eux, les ambassadeurs voulurent voir d'innombrables et menaçantes conspirations qui naissaient d'un mécontentement sourd et général et qui éclateraient au jour propice, ici où là. Quelle qu'en soit la cause, le fait est qu'au mois d'août, Wellington revint d'Angleterre beaucoup moins bien disposé en faveur des demandes de la France. Il connaissait pourtant la proposition de réduction faite depuis longtemps par l'Autriche, et l'approbation évidente de la Russie ; il déclarait par contre que la Prusse n'avait pas encore été consultée. Le roi et son ministre l'entretinrent une fois de plus de la question ; il répondit par des formules vagues qui cachent les refus des diplomates[1].

La question en était là quand on annonça la dissolution de la Chambre introuvable.

L'effet produit fut immense, il grandit comme il arrive souvent, avec la distance : il semble que Richelieu ait

[1] Wellington. *Suppl. Despatches*, t. XI, 30 août à Castlereagh.

attendu cette circonstance pour faire une tentative directe auprès du cabinet prussien. C'est de lui qu'il prévoyait les difficultés sérieuses, malgré les assurances de Bonnay; il voulait que la proposition de réduction arrivât devant Hardenberg déjà couverte des signatures russes, autrichiennes et anglaises; le 4 septembre il en avait longuement écrit à son ambassadeur; le 8 il envoya le post-scriptum sur l'importance duquel il comptait pour frapper l'opinion de Frédéric-Guillaume. A en croire le marquis de Bonnay, l'annonce de la dissolution de la Chambre introuvable produisit à Berlin l'effet désiré; l'ambassadeur, avant de commencer ses démarches, répondait à son maître que la question serait très facilement réglée, que Hardenberg ne refuserait pas d'accorder aujourd'hui ce qu'il avait promis quatre mois plus tôt, et que l'aide de l'ambassadeur de Russie, d'Alopéus, lui serait inutile; il lui suffisait d'expliquer au cabinet prussien la résolution de Metternich et l'acquiescement de Wellington pour le décider. En effet Bonnay avait entretenu au printemps Hardenberg pendant quelques instants d'une réduction des armées d'occupation, nécessaire dans une époque plus ou moins lointaine. Hardenberg, que cela n'engageait guère, n'avait pas dit non, attendant la véritable négociation pour étudier la question. Aussi quand Bonnay voulut l'entamer dans les règles, il s'aperçut que le cabinet prussien n'était rien moins que décidé, malgré les compliments qu'il avait exprimés à l'occasion de la mesure énergique du roi (qui, remarquait-on avec soin, avait ainsi indiqué sa volonté de ne pas s'écarter de la Charte).

Le gouvernement prussien se trouvait au lendemain

[1] Affaires étrangères, vol. CCLIV.

de 1815 dans une situation assez instable et complexe. Son chef Hardenberg, âgé, malade, n'avait plus l'activité dont il avait fait montre aux jours de la guerre d'indépendance. Souvent en voyage, soit de convalescence, soit d'agrément, il laissait la direction des affaires à des sous-ordres de tendances et de goûts divergents ; l'ambassadeur de France avait parmi ceux-ci un préféré, presque un ami, Ancillon[1], qui, né de famille française, semblait le favoriser de ses confidences. Au contraire un autre conseiller, Reufner, affichait envers la France une hostilité continuelle et espérait parvenir, grâce à cette politique, à une haute situation dans l'Etat, peut-être à la succession d'Hardenberg. Un troisième, Jordan, aussi ambitieux que le précédent, se tenait dans une stricte neutralité apparente.

C'est à ces hommes que Bonnay eut affaire quand il lui fallut, suivant les ordres de Richelieu, demander à la Prusse son consentement à la réduction de l'armée. Ancillon lui conseilla d'en écrire à Hardenberg, alors absent de Berlin, et de tenir si possible la négociation secrète. Bonnay écrivit alors une longue lettre[2], détaillant tous les avantages matériels et moraux de la mesure proposée, et insistant particulièrement sur les avis déjà donnés par l'Autriche, par la Russie et par l'Angleterre. Malgré son premier mouvement, Bonnay s'appuyait sur l'opinion de son collègue de Russie, et plus encore sur l'avis de Wellington, dont une communication allait incessamment parvenir à Berlin. La lettre de Bonnay, faute de prudence, fut connue de Reufner qui s'empressa de la

[1] Qui était aussi en relations épistolaires avec quelques-uns des hommes politiques français, Guizot, Pasquier.

[2] 25 septembre. *Archives des Affaires étrangères*, vol. CCLIV.

communiquer à tous ses collègues dans la conférence qui les réunissait toutes les semaines[1].

L'ambassadeur de France attendit longtemps la réponse du premier ministre ; le 12 octobre ne voyant rien venir, il écrivit derechef. Celui-ci continuant son voyage se trouvait alors, en joyeuse compagnie, disait-on, dans l'île d'Alsund ; l'ambassadeur venait d'apprendre que la lettre de Wellington attendue depuis un mois n'était pas encore parvenue à son adresse ; il s'expliquait mal ce retard et s'en inquiétait. Entre temps, Richelieu, qui avait essayé d'entamer la question par un autre côté, avait sondé le comte de Goltz, ministre de Prusse à Paris. Celui-ci était peu bienveillant à notre égard ; fier, d'humeur assez maussade et désagréable, il prêtait une grande attention à toutes les questions secondaires, et se renfermait pour les autres dans un arrogant mutisme, en appelant toujours à son souverain. Quand Richelieu lui demanda son avis sur la réduction, il répondit sèchement qu'il n'avait pas d'ordre.

Cette attitude découragea d'autant plus le ministre des Affaires étrangères que l'opinion, bien plus importante, de Wellington, était définitivement changée, au moment précis où on jugeait la solution de la question plus urgente. Inquiet des élections et de ce que serait la nouvelle Chambre, Richelieu ne voyait en effet qu'un moyen d'acquérir sur elle dès l'abord une influence prépondérante, c'était de lui apporter, comme don de joyeux avènement, la nouvelle de la réduction de l'armée d'occupation. Il exprima ce désir dès le 7 septembre à Wellington, en même temps qu'il lui annonçait la dissolution de la

[1] Bonnay, pour se faire pardonner cette divulgation qu'il n'avait su empêcher, prétendit que Reufner envoya à de Goltz l'ordre de se conformer à l'avis des autres puissances ; c'est une supposition très invraisemblable, Reufner n'ayant ni le goût, ni le pouvoir de donner pareil ordre.

Chambre : « Si le roi dans son discours d'ouverture pouvait annoncer l'espoir fondé de voir diminuer une partie des charges qui pèsent sur la France, je ne fais aucun doute que l'influence du ministère sur cette nouvelle Chambre quelle qu'elle fût n'en fût augmentée de manière à en assurer un succès complet. » Comme Richelieu avait ajouté qu'il comptait sur lui pour décider Hardenberg, Wellington en prit texte pour se dérober. « Je ne crois pas que le prince de Hardenberg soit disposé à se fier à mon jugement sur cette question », répondit-il après un mois de réflexion [1], et, gracieusement, il lui faisait entrevoir de nombreuses difficultés.

La dissolution de la Chambre introuvable n'avait pas produit sur lui sérieuse impression ; il y avait reconnu un esprit de décision dans le gouvernement français, et une preuve de force : mais il n'avait pas jugé le renvoi des députés de 1816 aussi nécessaire qu'Alexandre ou Metternich. Depuis la lettre fameuse du mois de février, il s'était peu à peu laissé convaincre par Stuart et par une partie du ministère anglais que les ultras étaient moins dangereux à la monarchie que les « Jacobins », et qu'en renvoyant ceux-là on risquait de devenir le prisonnier de ceux-ci. L'ambassadeur d'Angleterre voyait plus loin et attendait dans une inactivité apparente que la prédominance des ultras renversât le duc de Richelieu et amenât un cabinet qui, sans y paraître, marcherait dans le sillage de l'Angleterre. Stuart n'eût-il vu là qu'une humiliation à infliger à son cher collègue Pozzo di Borgo, il y aurait volontiers prêté les mains : les intrigues ne se filent-elles pas toujours plus ou moins

[1] Wellington, 10 octobre. *Suppl. despatches*, t. XI.

derrière les plus hautes discussions? Wellington qui avait en juillet demandé que les Chambres fussent réunies, pour donner sa réponse définitive, déclarait maintenant qu'il fallait attendre, pour voir à l'œuvre la nouvelle législature durant la prochaine session[1]. C'était une nouvelle remise à six mois.

Richelieu fut cruellement déçu. S'il avait dissous la Chambre, c'était en partie pour obtenir plus facilement la réduction, et voilà cette dissolution qui la retardait de nouveau; il parla de se retirer[2]; Pozzo l'en dissuada. Il se tourna de nouveau vers la Russie. Le 15 octobre il écrivait à Capo d'Istria et à Alexandre. A l'un comme à l'autre il demandait conseil et appui : l'espoir qu'il avait formé s'évanouissait comme un rêve; la politique en France n'était-elle que déception? il pensait au passé, à son œuvre créatrice de Crimée. Qu'est-ce qu'une réduction de 30 000 hommes sur une armée de 150 000?; bien peu de chose et on la lui refusait : « la force morale que nous acquérerions par là serait immense, le trésor serait déchargé du payement de 30 millions ». Wellington rejetait la responsabilité du refus sur le cabinet de Berlin, quand lui seul en était responsable; en vain Richelieu avait-il cherché à poursuivre la négociation avec lui; le maréchal lui avait répondu que son refus était fondé sur l'intérêt même du roi[3], et quand le ministre français lui avait montré le peuple souffrant écrasé d'impôts, et ruiné par une très mauvaise récolte[4], il n'avait pu contredire, mais avait prétendu mal renseigné le premier ministre, qui lui avait

[1] Wellington, 13 octobre, à Stuart.
[2] Pozzo, 13 octobre.
[3] Wellington, 13 octobre.
[4] Wellington, 17 octobre.

dit : tout dépend de vous; les puissances se rangeront à votre avis. Il s'était rejeté[1] dans une longue considération psychologique, il ne pouvait comprendre le changement opéré en un an dans tous les esprits. En 1815, disait-il, gouvernement, nobles et bourgeois vous vous êtes écriés : « Vous n'allez pas laisser le roi et sa famille entre les mains de ces assassins »; vous avez imploré notre secours; nous devenions vos protecteurs; et maintenant nous vous sommes à charge! Nos soldats sont attaqués par vos sujets, et vous les défendez; vous vous croyez à l'abri des révolutionnaires et ils reparaîtront quand nous aurons disparu.

Wellington s'aigrissait devant cet esprit d'indépendance, et cette soif de liberté qui renaissait lentement de l'affaiblissement de la défaite; les champs labourés par les chevaux des vainqueurs parlaient plus éloquemment que les sophistes, mais le « duc de fer » serré dans son uniforme comme en un corset ne comprenait pas. Pozzo di Borgo qui fixait souvent les yeux sur lui, pour deviner ses pensées ou scruter ses secrets sentiments, avait bien saisi la psychologie de ce chef sur lequel les écrits n'avaient pas de prise; « je m'abstiens avec lui de toute corresdance, notait-il, alors que le maréchal était à son quartier général de Cambrai, la conversation a moins de danger et m'a toujours semblé faire plus d'impression sur son esprit[2]. »

Le duc de Feltre avait beau faire montre à son égard de docilité et de soumission, il lui répondait d'un ton dur et altier. « Ses idées à l'égard de la France, ajoutait Pozzo, ont besoin d'être pour ainsi dire cultivées ; médiocrement

[1] Wellington, 19 octobre.
[2] Pozzo, 16 octobre, à Capo d'Istria, (Polowstoff).

encouragé à cet égard par son gouvernement, il met de son côté trop de prix à l'animadversion qu'il rencontre dans les anciens militaires et se rend susceptible d'irritation et d'humeur; c'est cependant à le calmer et à le satisfaire que tout le monde s'occupe » — et on n'y réussissait pas.

Alors, comme dans les cas graves, l'empereur de Russie intervint de sa personne, et s'efforça à son tour, sinon de satisfaire, du moins de convaincre celui dont la décision entraînerait toutes les autres. Il lui écrivit[1], plaçant, selon son habitude, la question sur le terrain doctrinal. Après quelques flatteries obligées à l'égard du grand général, de l'esprit averti, de l'arbitre des destinées de la France, l'empereur rejetait d'un mot, très loin de lui, la question financière — qu'il jugeait secondaire pour n'y pas être intéressé. — A ses yeux la question ressortait « du tribunal de la raison et de l'équité, et d'une morale sévère ». Quel était le but de l'Europe quand elle imposa à la France une occupation étrangère ? « Ce n'était pas sans doute dans l'intention de paralyser sa renaissance civile et politique en lui imposant les frais d'entretien d'une armée nombreuse... L'occupation du territoire français n'a eu pour but que d'appuyer la Restauration et de seconder le roi dans cette tâche importante. » Ne s'éloignerait-on point de ce but en persistant à imposer à la France une charge qui apparaissait de plus en plus au-dessus de ses forces, en rendant impopulaire aux yeux des intéressés une mesure qu'ils avaient primitivement reconnue nécessaire ? Alexandre le croyait et priait Wellington d'y réfléchir.

En même temps qu'il écrivait cette lettre, son minis-

[1] Polowstoff, 4/16 novembre.

tère composait un mémoire explicatif pour Pozzo[1]; il y était dit que la proposition de la cour des Tuileries, devait être examinée avec soin, que cette négociation était « majeure », parce que c'était « la première épreuve à laquelle on soumettait le système de la quadruple alliance » ; qu'elle était « difficile » parce que l'opinion de l'empereur de Russie ne pouvait ni ne devait entraîner celle de ses alliés. La décision devait être prise d'accord par tous, et la seule opinion prépondérante devait être celle du duc de Wellington, qui par la situation qu'il occupait, par l'expérience qu'elle lui donnait, était capable de juger en toute impartialité toutes les faces de la question. De toutes façons la France ne pouvait se plaindre à la Russie qui avait franchement donné son avis, si elle n'obtenait pas gain de cause.

Cependant la conversation se poursuivait à Berlin, à Vienne et à Londres, entre Richelieu et les gouvernements alliés, par l'intermédiaire de ses ambassadeurs. Hardenberg revenu de son long voyage avait repris la direction des affaires et reçu plusieurs fois le marquis de Bonnay. Lui non plus ne se souçiait pas de se prononcer, sans connaître auparavant l'opinion de ses alliés et sans s'être rendu compte de l'état intérieur de la France. Or il n'était renseigné ni sur l'une ni sur l'autre; du moins l'affirmait-il à son visiteur le 23 octobre. Il est à croire pourtant que ni Hamilton, ni d'Alopéus n'étaient restés muets, et de façon quelconque, s'étaient déjà concertés avec les conseillers d'Hardenberg. Feignant de croire la France encore très mouvementée, il demandait des explications sur le résultat des élections et la conduite de

[1] Pozzo, 5/17 novembre 1816.

Monsieur[1]; Bonnay n'en pouvait guère donner; il se contentait de dire que les élections avaient été bonnes et que Monsieur avait perdu tout point d'appui dans la Chambre nouvelle. C'était insuffisant et le ministre de Frédéric-Guillaume avait beau jeu à répondre : « La réduction de l'armée d'occupation sera un effet et non pas une cause; quand nous verrons les Chambres à l'œuvre avec le gouvernement, alors nous nous prononcerons. » Le marquis de Bonnay sentait Hardenberg si ancré dans son raisonnement qu'il demandait à grands cris des renseignements complémentaires : « Fournissez-moi promptement des armes pour repousser leurs arguments... je perds mes peines à assurer que des 160 anciens députés, il y en a plus de la moitié qui se trouvent dans l'ancienne minorité, et que l'on peut raisonnablement présumer que tous les nouveaux choix sont composés d'hommes sages et modérés[2]. »

Cette inquiétude qui régnait aussi bien à Vienne, à Pétersbourg, à Londres qu'à Berlin sur la situation de la France, sur l'opinion du corps électoral, sur les intentions de la future Chambre, ne provenait-elle pas d'une dernière manœuvre de quelques ultras, qui, plus entreprenants et moins scrupuleux que leurs collègues, cherchaient à tirer vengeance de la dissolution de la Chambre? Ils avaient dans ce but fait répandre dans les cours étrangères des factums alarmants; Vitrolles rédigea une première note secrète; on y représentait la mesure prise par le roi comme très audacieuse, et surtout on annonçait que le ministère allait se trouver le prisonnier de la gauche, personnifiée alors par le mot éloquent de Jacobin. Encore qu'ils en connussent la source, les souverains avaient prêté

[1] Affaires étrangères, vol. CCLIV, 23 octobre.

[2] Bonnay à Richelieu, 24 octobre. *Aff. étrang.*, vol. cité.

quelque attention à ces nouvelles[1], l'incident soulevé par la brochure de Chateaubriand, « la monarchie selon la Charte » que Decazes eut la maladresse de grossir inutilement, leur donna quelque vraisemblance ; ils ne reprirent confiance que lorsqu'ils connurent les débuts de la nouvelle Assemblée[2].

La session s'ouvrit le 4 novembre dans un calme majestueux ; l'ancienne majorité ne comprenait plus que 100 membres ; la nouvelle composée d'hommes indépendants et intelligents, fit preuve de sa modération en indiquant au roi, soit Pasquier, soit de Serres pour la présidence. Louis XVIII fit choix de Pasquier dont l'impartialité, la compétence, la modération étaient également connues de la France et de l'étranger. Quoique ancien préfet de l'empereur et ancien collègue de Talleyrand, il n'avait garde de se compromettre. Il se sentait propre à jouer des rôles plus importants encore dans l'avenir et voulait garder son indépendance. Aussi quand Talleyrand, un soir, à l'ambassade d'Angleterre, tenta de lui faire des avances au nom de la droite en insultant Decazes et en raillant Richelieu, le nouveau président de la Chambre le

[1] Affaires étrangères, vol. CCLIV. Bonnay ; vol. CCCXCVII, Caraman ; Pozzo. *Correspondance ;* Duvergier de Hauranne. *Op. cit.* tome III.

[2] Richelieu pendant la période électorale avait d'ailleurs lui aussi traversé de mauvais moments ; témoin la lettre suivante du 22 septembre au gouverneur d'Odessa : « Votre frère part pour Odessa ; je l'envie de tout mon cœur ; il vous parlera de la pauvre France, et je ne crois pas qu'il vous la peigne en beau. Hélas, je crains bien qu'elle ne soit malade de ces maux dont les corps politiques ne guérissent pas plus que les corps humains ; son malaise moral est encore plus grand que le physique ; l'exaspération la violence des passions ne fait qu'augmenter au lieu de diminuer : il semble qu'on craigne de n'être pas assez mal, et de ne pouvoir peut-être un jour guérir. On verse à force de l'huile sur le feu de peur qu'il ne vienne à s'éteindre. Pauvre pays, il paye cher les erreurs et les crimes qu'il a commis, et ce qu'il y a de pis, c'est qu'à présent il ne peut guère s'en prendre qu'à lui-même des maux qu'il peut encore souffrir. » *Société Imp. Russe*, vol. LIV.

rabroua-t-il par une si verte semonce que les échos en parcoururent les salons politiques de Paris, pendant tout un mois. Ce fut l'incident typique du moment, une de ces scènes qui racontées par tout le monde et vues par quelques rares privilégiés s'en vont grossissant à plaisir. Le roi en interdisant à Talleyrand de remplir jusqu'à nouvel ordre sa charge de grand chambellan, mit le sceau, pour la noblesse et la Cour, à sa signature du 5 septembre.

Quelques jours après la réunion des Chambres les ambassadeurs eurent soin d'envoyer à Wellington une lettre dans laquelle leur bonne impression était notée. « Les premiers résultats ont été bons, y disaient-ils, et l'esprit qui paraît animer la majorité donne des motifs de satisfaction ; si de là on peut conclure les résultats qu'amènera cette session, tout semble présager en bien et donner l'espoir que le gouvernement au lieu de rencontrer comme l'année dernière des contrariétés et des entraves continuelles dans sa marche, trouvera plutôt dans la Chambre des députés actuellement assemblée l'appui et le soutien dont il a besoin[1]. »

L'Europe voulait bien se déclarer satisfaite de la situation intérieure ; c'était un premier point acquis. Seul Wellington résistait toujours, encouragé dans sa conduite par Stuart et quelques ministres anglais[2]. Castlereagh semblait plus conciliant ; il écrivait qu'il fallait montrer de la bonne volonté et soulager le fardeau des charges que portait la France[3] ; Stuart entrevoyait au contraire de grandes luttes parlementaires; il donnait complai-

[1] Annexe au protocole 70. Séance de la Conférence du 17 novembre. *Record Office*, vol. XV.

[2] Canning, en France à ce moment, prévoyait qu'il faudrait y laisser l'armée d'occupation pendant les cinq années.

[3] Wellington. *Suppl. Despatches*, XI, 6 septembre.

samment une grande importance à une querelle qui avait éclaté entre le duc de Berry et le premier ministre; il déclarait le résultat des élections beaucoup moins bon que ne pouvaient le faire croire les premières réunions de la Chambre, et annonçait même une coalition de la droite et des Jacobins à laquelle devait succomber le ministère [1].

IV

Pourtant les ambassadeurs à leur Conférence hebdomadaire avançaient les affaires; Pozzo et Richelieu s'étaient rendu compte de la nécessité d'éclaircir la situation financière et le ministre français était venu en montrer à ses collègues étrangers toute la gravité. Les dépenses étaient évaluées à plus d'un milliard; les recettes ne pouvaient monter à plus de 700 millions, la récolte de l'année était une des plus mauvaises qu'on ait vue depuis longtemps [2]; Richelieu avouait ne plus pouvoir payer les mensualités promises. Il sollicitait des concessions de la part des alliés, il leur demandait un répit de trois mois. Un emprunt nouveau était sans doute nécessaire; mais la rente était tombée à 60 francs, comment négocier dans ces conditions? Le seul moyen de relever le cours était de diminuer les charges de la France, de réduire l'armée d'occupation; il fallait toujours en revenir là. Il répétait en octobre, en novembre aux quatre ambassadeurs ce qu'il avait écrit à l'empereur de Russie en juillet. Pozzo

[1] Correspondance, vol. CXXXVIII, 21 octobre. Archives anglaises. *Record Office*.

[2] 15 octobre. Richelieu à l'empereur Alexandre: « Une partie de la France a une mauvaise récolte en grains, et celle du vin a totalement manqué partout. » *Soc. Imp. Russe*, vol. cit.

avait pu annoncer à la Conférence que son maître abandonnait 20 millions de sa quote-part des contributions de la France, et qu'on pourrait répartir cette somme entre les ayants droit[1]; qu'est-ce que cela à côté des intérêts qui tous les jours grossissaient? Par la faute de la mauvaise récolte, l'entretien de l'armée d'occupation allait coûter en 1817, 20 millions de plus au Trésor français.

Le 16 octobre, la Conférence, ayant reçu, par les soins de Stuart, communication d'une lettre du maréchal anglais sur la possibilité d'une légère réduction des armées alliées, s'empressa de lui demander des explications supplémentaires[2]. Wellington comprenait-il enfin que cette réduction successive, prévue par les traités de Paris, ne pouvait être indéfiniment retardée? La France commençant alors des tentatives d'emprunt auprès d'une maison anglaise, il avait voulu répondre par une bonne parole; puis il s'était tu. Plus d'un mois après, ayant remarqué la quasi-unanimité avec laquelle les puissances intéressées envisageaient la solution, il écrivait à Stuart : « le moment approche où la question devra être discutée par les ministres des cours alliées résidant à Paris : ils donneront chacun leur avis, après quoi j'enverrai le mien par écrit »[3]. Dans ces conditions les choses pouvaient aller vite, les ambassadeurs avaient presque tous reçu leurs instructions définitives que seules les difficultés financières pouvaient modifier; de fait, la demande de sursis déposée devant la Conférence rejeta la cour de Prusse dans de nouvelles hésitations; l'impression produite y fut très mauvaise, car plus qu'aucune des autres créancières de la France, la Prusse

[1] *Record Office.* Protocoles de la Conférence, 1er mai 1816.
[2] *Ibid.*, 16 octobre, vol. XV.
[3] Wellington, XI. Cambrai, 23 novembre.

comptait sur le payement des contributions et des indemnités; l'état de ses finances était des plus précaires et les créances françaises figuraient parmi les recettes de l'année. Hardenberg commença par protester violemment; il ne se calma que lorsque ses alliés lui eurent fait comprendre qu'on n'obtiendrait rien de la France par l'obstination, mais qu'il fallait prêter les mains à une transaction.

Les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et même d'Angleterre, avaient à quelques jours de distance abandonné quelques millions, et déclaré que si la France en dépensait 270 au lieu de 300 pour l'entretien de leurs armées durant l'année 1817, ce pourrait être suffisant; ils avaient accepté la suspension des payements pendant trois mois; le comte de Goltz s'était laissé convaincre. Au contraire les commissaires financiers qui travaillaient de leur côté étaient beaucoup plus rigoristes, et Corvetto avait grand'peine à tenir tête à leurs exigences.

Il s'était pourtant mis en rapport avec un des plus gros banquiers de Londres, Baring, pour négocier un emprunt; en France on avait critiqué ce choix ; pourquoi, disait-on, ne pas s'adresser à des financiers français? on ne se rendait pas compte que les garanties de Baring, qui s'associerait avec la maison Hope d'Amsterdam, seraient beaucoup plus fortes que celles que pourraient offrir les banques françaises, dont le crédit commençait à peine à se relever. Ouvrard, le grand fournisseur des guerres de l'empire, n'avait pu trouver place dans la combinaison que comme intermédiaire de la première heure. Wellington avait fait rejeter son aide comme inutile[1].

[1] Le ministère britannique, doutant pourtant de la réussite, refusa toute garantie parlementaire que Baring aurait voulu obtenir. Affaires étrangères, vol. XXXII. Angleterre. Correspondance politique. Supplément.

L'appel fait à une maison anglaise aurait dû concilier la bonne volonté du général en chef, arbitre de la situation ; pourtant, malgré quelques vagues promesses, il persistait dans son mutisme ; la Conférence lui avait demandé son avis sur les conditions d'une future réduction ; six semaines après elle l'attendait toujours : le duc se tenait volontairement éloigné de Paris.

L'Autriche rompit la première le silence, et poussé par Pozzo, encouragé par Metternich, le baron de Vincent donna lecture à la Conférence du 8 décembre, d'un long et important mémoire qui fut consigné dans le protocole de la séance [1]. L'ambassadeur demandait que la réduction de l'armée fût décidée en principe, et s'appuyait pour cette demande sur l'accord heureusement rétabli entre le gouvernement et les Chambres françaises; aucun des représentants alliés n'oubliait en effet la mission de surveillance qui lui était confiée. L'opinion des membres de la Conférence ne pouvait faire de doute ; respectueusement, ils se bornèrent à transmettre le mémorandum à Wellington, en lui rappelant une fois encore qu'on n'attendait plus que son avis.

Avec cette proposition officielle la question avait fait un pas considérable ; tout le monde le sentit. Richelieu en fit vivement remercier Metternich par Caraman ; l'appui autrichien avait d'autant plus de poids qu'il avait été plus long à se manifester, et que la cour d'Autriche, également influencée par la Russie, par l'Angleterre et par la Prusse, avait pu se prononcer en toute connaissance de cause, et en parfaite impartialité [2]. Le baron de Vincent avait com-

[1] Voir Appendice.

[2] Sur l'opinion du cabinet de Vienne à cette époque voir Affaires étrangères, vol. CCCXCVII. Correspondance politique.

muniqué à chacun de ses collègues les opinions qu'il allait émettre officiellement ; il savait donc quel effet elles produiraient.

Seul l'ambassadeur d'Angleterre lui avait conseillé d'attendre encore et d'atermoyer ; dans son hostilité préconçue pour la France et plus encore pour le ministère Richelieu, Stuart espérait toujours une crise qui pourtant avait de moins en moins de chance de se produire. Le comte de Goltz avait écouté sans rien dire ; sa responsabilité était couverte par les ordres de sa Cour, qu'Hardenberg avait assurés semblables à ceux qu'avait reçu Vincent [1]. Pour Pozzo di Borgo, il s'était, plus que tout autre, réjoui de l'initiative autrichienne : « Je regarde comme une circonstance heureuse l'intervention particulière de l'Autriche, écrivait-il le jour où elle se produisait ; il faudra que Wellington s'explique à l'égard de son propre projet ou bien à celui de la cour de Vienne [2] ; » et la semaine suivante il ajoutait, dans une lettre particulière à Capo d'Istria, que la proposition officielle de l'Autriche avait été un point d'appui qui justifiait l'adhésion russe, et qui évitait à la Russie de se mettre trop en avant [3].

Wellington reçut presque en même temps communication du mémorandum autrichien et de la lettre que l'empereur de Russie lui avait écrite un mois plus tôt ; il sentit que, malgré les apparences, la question était solutionnée à son insu ; l'avis qu'on sollicitait de lui n'était plus qu'une formalité, on ne l'entourait d'égards que pour mieux le forcer à céder [4] ; pour les avoir trop fait attendre

[1] Voir Affaires étrangères, vol. CCLIV, la correspondance de Bonnay : le 17 décembre, Goltz avait écrit que malgré certains bruits alarmants, il ne croyait pas à de nouveaux troubles en France.

[2] Pozzo à Nesselrode le 6 décembre.

[3] Pozzo à Capo d'Istria, 15 décembre.

[4] Affaires étrangères, vol. CCLIV, 28 décembre. Bonnay à Richelieu :

ses conseils devenaient presque superflus. Il en éprouva quelque amertume ; il commença par mettre Castlereagh au courant, en épanchant sa colère de la première heure : toujours sous le coup des événements dont il était journellement témoin, des difficultés nées de l'occupation même, qui étaient pour lui comme des piqûres de guêpes continuellement répétées, il croyait distinguer une injustice spéciale des habitants à l'endroit de ses propres troupes : « Je crois que nous, les Anglais, nous sommes les plus maltraités[1]. » Il ne pouvait, ou feignait de ne pouvoir comprendre, l'hostilité grandissante que soulevait partout l'armée d'occupation, reçue à bras ouverts, disait-il, un an plus tôt ; cette observation le hantait, il en avait fait part à Richelieu ; il devait dans son mémoire aux alliés y insister de nouveau ; il en concluait des événements terribles, entrevoyant le jour prochain où l'armée alliée se trouverait la proie d'une France révolutionnaire reprise d'un souffle d'indépendance. La réduction était à ses yeux une imprudence dont les Jacobins ne tarderaient pas à profiter. Aussi ne prétendait-il pas en prendre la responsabilité ; en se prononçant à son tour, il ne faisait que suivre l'indication donnée par les ambassadeurs alliés ; mais il déclarait par contre, pour ne point laisser d'illusion à la France et au ministère du duc de Richelieu, que, quelles que fussent les circonstances futures, il ne consentirait plus, jusqu'à l'évacuation définitive et complète des armées alliées, à une nouvelle réduction.

Cette lettre émut Castlereagh qui appela le maréchal à

Hardenberg vient de lui faire sentir qu'il ne reconnait la prépondérance de Wellington que dans les affaires militaires et non dans les questions purement diplomatiques.

[1] Wellington, *Suppl. Desp.* t. XI, 11 décembre.

Londres. Il y resta toute la fin de décembre, pendant qu'à Paris on annonçait dans toutes les ambassades et dans les ministères que le général en chef se refusait à toute diminution de l'armée qu'il commandait ; tout au plus avait-il concédé qu'on pourrait renvoyer les quelques mille hommes qui étaient restés en France en sus des 150 000.

Pareille inquiétude n'avait pas facilité les négociations de l'emprunt : le cours des fonds publics avait baissé de nouveau. Enfin Wellington apparut à Paris, calmé, cérémonieux, aimable comme un dandy, pour les fêtes du jour de l'an. Il s'empressa d'aller faire sa cour au roi et de saluer le premier ministre. Il s'agissait maintenant de ne plus le laisser partir avant d'avoir tout conclu.

Le 2 janvier, Pozzo di Borgo, ayant pris cette affaire à cœur, aimant à convertir autrui à ses idées, et craignant que quelque intrigue intérieure, ourdie par les ultras, ne nuisît à Richelieu et à la France dans l'esprit du maréchal, prit les devants et eut une longue conférence avec celui-ci[1]. Wellington, aussi agréable dans sa conversation que désagréable dans ses lettres, expliqua à l'ambassadeur de Russie toute la genèse de ses réflexions ; il lui fit comprendre sinon partager toutes ses craintes, mais finit par conclure que devant les désirs unanimes il s'inclinait à son tour ; sa dernière exigence était seulement de ne conclure l'affaire que le jour où la question de l'emprunt le serait également ; il ne voulait pas, c'était sa petite vengeance, que l'opération fût facilitée par l'annonce de la réduction. Quand le duc de Richelieu eut été mis au courant des dernières volontés du maréchal, il prit soin de l'intéresser immédiatement à la question, et le 9 janvier

[1] Pozzo, 14 janvier 1817.

Wellington se rendit à la Conférence des ambassadeurs pour y entendre les solutions financières proposées par Corvetto, qu'assistait Richelieu.

Le gouvernement français avait besoin de 300 millions ; les banquiers Hope et Baring ne voulaient pas s'engager à les fournir, étant fort incertains de la réussite de l'émission ; tout au plus acceptaient-ils de négocier pour une somme de 200 millions indispensable tant pour l'entretien de l'armée d'occupation, que pour les contributions de guerre dont les alliés ne pouvaient admettre qu'on suspendît longtemps le payement. Des conférences nombreuses se succédèrent durant tout le mois de janvier ; les alliés[1] demandaient à la France de nouvelles garanties, les banquiers anglo-hollandais faisaient quelques nouvelles restrictions, et pourtant les ministres tenaient ferme sur leurs positions : les conditions qu'ils acceptaient, étaient déjà assez onéreuses pour n'en pas admettre d'autres. Le taux, fixé à 5 p. 100, était en réalité près du double, l'emprunt allant être émis aux environs de 60 francs. Les banquiers français ayant réclamé une part dans l'affaire, furent associés à l'emprunt pour un tiers, et le gouvernement obtint ainsi les 300 millions qu'il désirait ; il espérait faire voter par les Chambres les 30 millions de rente correspondants. Celles-ci avaient été tenues à l'écart de la négociation, comme il était naturel ; elles ne manquèrent pas à la confiance patriotique du ministère, quand elles surent que leur sacrifice était la condition de cette réduction de l'armée ennemie, depuis si longtemps annoncée.

Depuis son retour à Paris, Wellington s'était mis en

[1] Sauf la Prusse, qui, ayant déjà négocié ses créances, ne prenait pas part à la discussion.

effet au travail, et outre une lettre explicative à l'empereur de Russie, il avait rédigé un copieux mémoire, indispensable en pareille occurence, véritable oracle de la sibylle, attendu impatiemment. Responsable devant l'Europe de l'état de la France, il en parlait avec dignité[1], satisfait, malgré ses réticences, de l'œuvre accomplie, légitimant une fois de plus cette occupation qu'il déclarait nécessaire, et dont il louait les bienfaits, s'étonnant que les Français n'en vissent que les inconvénients. Vainqueur de la Révolution, mandataire de l'Europe, tuteur de la France, il se prononçait comme le président de la cour, qui, rehaussé par son manteau d'hermine, consulte d'un regard ses assesseurs timorés. Qu'importe que ceux-ci se soient prononcés tout haut avant lui, c'est sa seule opinion qui compte. L'intérêt de la France a guidé l'Europe; dans sa condescendance, elle a consenti à une demande que sa pupille ne méritait guère : Quelle reconnaissance profonde l'opinion publique ne devra-elle pas aux « souverains alliés, qui pleins de bonne volonté, sont venus au secours du gouvernement français », en diminuant le nombre de ses gardiens, et au pays étranger dans lequel les finances françaises ont trouvé un si touchant soulagement !

Le 10 février, la grande Conférence se réunit; ayant appris que l'emprunt Hope-Baring était conclu, elle décida la réduction de l'armée d'occupation; 30 000 hommes devaient quitter la France au 1er avril ; dans le protocole de cette séance[2], dans la note qui annonce la décision prise au duc de Richelieu, on retrouve les mêmes considérants que dans le mémorandum de Wellington : c'est

[1] Polowstoff, t. II (joint au protocole du 10 février).
[2] *Record Office*. En voir les parties importantes à l'Appendice.

la même condescendance, la même affectation de générosité, la même supériorité dans le conseil : l'aréopage européen a lui aussi conscience de la hauteur de sa mission. Mais les considérants sont peu de chose ; la foule ne les connaît pas, le fait est tout.

L'annonce du départ de 30 000 étrangers du territoire français causa une joie très vive dans les milieux gouvernementaux, dans les Chambres, dans la bourgeoisie. Les orateurs du Palais-Bourbon en reportèrent l'honneur sur le premier ministre, qui fut acclamé; malgré sa timidité et sa modestie, son prestige grandissait devant ce réel succès. Heureux de la réussite, il en remerciait la Conférence, Pozzo di Borgo dont l'aide proche et constante lui avait été si précieuse, l'empereur Alexandre dont l'appui plus considérable avait pesé dans la balance d'un poids presque égal à la résistance du maréchal anglais. A celui-ci, d'ailleurs, Richelieu avait pris soin de faire les premiers remerciements. Il avait encore trop grand besoin dans la suite de lui pour ne pas profiter de la circonstance, et étourdir de compliments le maréchal qui y était très sensible ; le roi et tous les hommes d'État le félicitèrent et l'acclamèrent comme le bienfaiteur de la France, encore qu'ils fussent assez loin de le penser. Wellington fut un instant le roi des salons ; généreux dans son triomphe, on raconte[1] qu'il alla dans une soirée chez M. de Barante le lendemain du jour où le philosophe doctrinaire avait qualifié les soldats de l'armée d'occupation de « garnisaires ».

Le peuple s'aperçut peu de la diminution ; il ne pouvait se sentir en sûreté et vraiment libre tant qu'il resterait un vainqueur sur le sol français ; il en restait encore 120 000.

[1] Pozzo, 14 février.

CHAPITRE VIII

LES INTRIGUES POLITIQUES SOUS L'ŒIL DES TUTEURS

I

La France prenait goût au régime parlementaire ; la France censitaire s'entend, puisqu'elle seule y était intéressée. La bourgeoisie faisait son apparition dans la politique ; elle n'était pas encore au pouvoir, mais elle figurait déjà au Parlement en qualité et en nombre ; elle s'agitait dans les couloirs, et discutait dans les salons. De même, l'aristocratie s'animait dans des conversations politiques ; c'était pour elle un passe-temps agréable. Le Parlement lui procurait le même intérêt qu'autrefois Versailles ; elle voulait briller, là comme ailleurs ; les renommées y naissaient; le prestige de l'éloquence succédait à celui des armes.

La cour des Tuileries ne formait pas une société ; elle était restreinte, elle était gênée, elle était triste ; les souvenirs des splendeurs passées et de l'exil misérable s'y mélangeaient ; on y venait par devoir, par désir d'information, on n'y restait pas. Le roi avait ses familiers, avec lesquels il faisait de l'esprit, qui le mettaient au courant de la littérature et des bruits du monde. Presque toujours souffrant de la goutte, il sortait peu, allait quelquefois à Saint-Cloud, rarement au théâtre, ne recevait pas davantage. Les fêtes étaient peu nombreuses ; Louis ne les

aimait guère, et préférait employer ses revenus à des dépenses plus utiles, en secourant les innombrables nobles ruinés par l'émigration; vu les charges de l'occupation, il avait très dignement abandonné pour ce service une partie de la liste civile. Monsieur, plus actif, jouissant d'une meilleure santé, se montrait davantage, mais ne recherchait pas la popularité; il avait très naturellement repris sa vie d'autrefois, moins les fêtes galantes auxquelles il avait renoncé ; son austérité n'égalait que celle de son fils aîné et de sa belle-fille préférée, le duc et la duchesse d'Angoulême. Pourtant, le duc aimait à voyager, à inspecter ; il visitait les écoles ; à Saint-Cyr, il avait été reçu chaudement ; dans la réforme de l'Université qu'on préparait, on lui attribuait le titre de Prince de la Jeunesse, ce qui ne l'empêchait d'être morose. Le jeune homme de la famille, c'était le duc de Berry qui, à quarante ans, venait d'épouser la toute jeune princesse Caroline des Deux-Siciles ; les deux époux, fuyant la gravité de la cour, s'était installés à l'Élysée. C'était là que se donnaient les fêtes, là que toute la jeune noblesse accourait, raillant un peu la vieille ; on s'amusait, on s'occupait peu de la chose publique.

La société politique était réunie au faubourg Saint-Germain ; ce fut la grande époque du noble faubourg. Les ducs et pairs y habitaient porte à porte dans ces grands et froids hôtels, si bien adaptés au caractère de leurs hôtes, à leurs besoins, à leurs habitudes. La fièvre du retour s'était calmée, les fortunes se reconstituaient peu à peu, les mariages étaient nombreux ; les connaissances se renouaient, les relations s'élargissaient ; la vieille noblesse ouvrait furtivement sa porte à quelque transfuge. A quoi tous ces gens pouvaient-ils s'occuper sinon à la politique? l'ordonnance du 5 septembre avait été un rude

coup pour eux, la nouvelle Chambre n'était plus à leur merci; mais la lutte en devenait plus intéressante ; on commençait à goûter tous les charmes du jeu de massacre ministériel. C'est un jeu très vieux, qui se renouvelle incessamment, et qu'on se passe de génération en génération ; c'est un jeu très français, plein de surprise, qui demande de l'habileté, de la persévérance, qui tient les joueurs en haleine longtemps ; on se croit toujours quelque chance, même au moment où l'on est le plus évidemment battu. Ce fut le jeu de société de tout le XIX[e] siècle; il acquérait alors sa grande vogue; il est le principal intérêt de cette année 1817. Quand la réduction des 30 000 hommes est accordée, entre les discussions législatives, derrière les joutes oratoires, concurremment avec les âpres difficultés financières, il se joue avec passion. Mais les tuteurs de la France font le guet; ils s'y intéressent particulièrement, y prennent part, et par moments le dirigent.

La grande loi de la session fut la loi électorale. Celle que la Chambre introuvable avait si longtemps discutée au printemps de 1816 n'avait pu être appliquée, les pairs avaient même refusé de l'examiner. Aussi, peu après la dissolution de la Chambre, Lainé avait convoqué une Commission, aux travaux de laquelle Guizot, de Barante, Royer-Collard, Pasquier et quelques autres avaient pris part. D'une délibération de parlementaires aussi pondérés, de doctrinaires aussi éminents, devait sortir un projet clair et adéquat à la société pour lequel il était fait. Pasquier en était le principal rédacteur, et son projet datait de l'année précédente, alors qu'il était garde des sceaux du ministère Talleyrand. D'après son système, les assemblées primaires étaient supprimées, les électeurs payant trois cents francs d'impôt, réunis au chef-lieu du départe-

ment, devaient directement élire leurs députés. C'était l'exclusion définitive des masses populaires, mais c'était aussi le triomphe de la « classe moyenne » ; aussi fût-ce la droite de l'assemblée qui combattit le plus vigoureusement le projet de loi, en revendiquant les droits populaires. Ses orateurs, et particulièrement Villèle, émirent des idées fort justes, qu'ils n'appliquèrent d'ailleurs pas plus tard, lorsqu'ils en eurent le pouvoir, et qui auraient pourtant pu avoir, sur toutes les destinées du XIXe siècle français, une influence politique considérable[1]. L'important pour eux était de faire échec au ministère ; ils ne craignirent pas pour cela d'inaugurer l'immorale politique de coalition en mêlant leurs voix à celles de quelques opposants libéraux.

L'intérêt et la gravité de cette campagne parlementaire résidaient dans les intrigues ourdies par un maître dans cet art, Talleyrand, qui après un an de silence reparaissait sous un nouveau masque pour satisfaire ses rancunes et ses ambitions toujours inassouvies. Son intervention attira particulièrement l'attention des ambassadeurs de l'Europe qui prenaient, au moindre de ses faits et gestes, le plus vif intérêt. Il apparut au Luxembourg entouré du prince de Polignac et du duc de Montmorency ; il commença une cour assidue auprès de Monsieur, dans l'espoir de devenir le coryphée de son parti. Il avait bruyamment rompu avec le ministère, en avait été la victime, quand, à la suite de la scène fameuse de l'ambassade d'Angleterre où il avait flétri Decazes, il s'était vu interdire les portes de la cour.

[1] Son idée ne tendait rien moins qu'à la représentation des intérêts, si logique et si nécessaire : il proposa que l'assemblée électorale fût composée de délégués des administrations locales, municipalités, chambres de commerce, légistes, lettres, corporations ouvrières, etc. De Serre présenta un système analogue.

Pourtant, ses avances auprès des ultras n'étaient accueillies qu'avec une grande réserve ; on ne pouvait avoir confiance en lui, et on voyait dans cette nouvelle conversion une preuve de plus de son ambition. Les « doctrinaires » de la droite, qui tenaient beaucoup plus à leurs principes qu'au pouvoir, repoussaient avec mépris le nouveau transfuge, et affectaient de n'en pas tenir compte. Villèle, particulièrement, s'étonnait du bruit que l'on faisait autour de cette nouvelle recrue de son parti, et écrivait qu'on ne devait pas s'occuper d'un homme qui était méprisé des ultras et qui n'avait pour lui que « huit pairs et cinq députés[1] ».

Ces quelques parlementaires, qui voulaient par-dessus tout renverser le cabinet Richelieu, accablaient au contraire Talleyrand de prévenances, le considérant comme le seul capable de prendre la tête du gouvernement. Chateaubriand, dont l'honnêteté ne faisait pas question, qui avait l'année précédente, plus que d'autres, contribué à la chute du couple « du vice et du crime », faisait de nécessité, vertu. Cette idée que Talleyrand était l'homme nécessaire faisait d'ailleurs son chemin et même à la cour on n'en doutait pas : Stuart conservait toujours en lui toutes ses espérances ; Wellington était l'objet particulier des prévenances du prince. Toutes ses amies lui offraient à dîner. « Outre la réception chez lui, Mme la duchesse de Courlande et Mme Treskewitz devaient alterner leurs réunions à jours fixes et Mme Dorothée de Périgord était chargée d'ajouter à la convivalité des autres, les séductions qui lui étaient particulières[2]. » Wellington voyait la vanité de ces agitations. « Il n'y a plus rien à faire avec cet homme-

[1] Villèle. *Mémoires et correspondance*, 22 nov. 1816.
[2] Polowstoff 14 février. Pozzo à Nesselrode.

là, il est abandonné de la plupart de ceux qui formaient anciennement son parti[1]. » Cependant Canning, lors de son voyage à Paris, l'avait reçu et n'avait pas combattu ses projets ; il les avait approuvés d'un signe de tête. Metternich avait reçu à Vienne des renseignements qui avaient attiré son attention : « Il est clair, par une ouverture qu'il m'a fait faire, qu'il voudrait nous mettre de son parti ; » écrivait-il en décembre 1816, à son homme de confiance, le baron de Binder, qui était premier secrétaire de la légation autrichienne[2]. Quoiqu'il ne connût que le parti du roi et de son gouvernement, il trouvait cependant utile d'être au courant des secrets desseins de Talleyrand, et encourageait Binder à lier relation avec lui, à l'encourager à écrire des lettres secrètes qui iraient directement à Vienne à l'insu de l'ambassadeur ; ce sont combinaisons qui peuvent avoir leur utilité. Goltz, aussi habilement, ne refusait pas de causer avec lui : il l'écoutait fort aimablement, mais négligeait de répondre quand il entamait une conversation politique.

Entre Pozzo et le candidat perpétuel au ministère, c'était une lutte à mort. Talleyrand détestait l'ambassadeur russe comme étant un des principaux artisans de sa chute au mois de septembre 1815, comme étant un des plus ardents défenseurs de Richelieu, et un ami de Decazes ; il soupirait dans les salons : « La France a, depuis longtemps, le malheur d'être gouvernée par ces gueux de Corses ». Pozzo détestait également Talleyrand, et le craignait plus encore ; c'est dans sa correspondance que celui-ci figure le plus souvent ; il découvre sa main dans toutes les intrigues, il l'imagine à la tête des plus noirs complots ; comme il le sait intelli-

[1] E. Daudet. *Loc. cit.*, p. 169 et suiv.
[2] E. Daudet. *Ibid.*

gent, et comme il considère tous les ultras comme des incapables, c'est à lui qu'il attribue, gratuitement parfois, les mesures habiles et les oppositions dangereuses. Talleyrand est le cauchemar qui hante ses nuits, comme il est d'ailleurs la bête noire de Richelieu et de Decazes.

Le projet de loi électorale eut à subir un dernier assaut inattendu, mais rien ne prouve qu'il eût été combiné par Talleyrand. Monsieur et ses fils, pressés par leurs amis, intervinrent dans la discussion par une lettre qu'ils écrivirent au roi, et dans laquelle, au mépris de toute convenance, ils faisaient, à « Sa Majesté des représentations respectueuses, et le priaient de changer, ou tout au moins de suspendre la loi proposée ». La lettre fut divulguée par les courtisans, en même temps que, prenant prétexte d'un d'un accès de goutte du roi, on répandit le bruit de sa fin prochaine. Sans doute ces nouvelles que les journaux ne publiaient pas, n'étaient connues que d'un cercle restreint, mais elles y produisaient une certaine émotion ; Wellington crut devoir demander à Richelieu de suspendre le vote de la loi selon le désir des princes ; encouragé dans son refus par Pozzo, le premier ministre fit au contraire voter la loi le surlendemain de cette démarche, à la Chambre des pairs[1].

Après une discussion plus calme, sur un projet de loi suspendant pour une année encore la liberté individuelle et sur une prorogation de la censure et de l'autorisation préalable pour les journaux — deux mesures d'exception demandées par les ultras en 1816 et combattues par eux en 1817 — après le vote du budget et du crédit demandé pour l'émission des rentes, la session fut close le 26 mars.

[1] Pozzo. *Correspondance*, 14 février.

L'agitation qui, jusque-là avait eu pour théâtre les salons beaucoup plus que la tribune, se continua, et l'attention se trouva bientôt reportée sur la cour. Monsieur recommençait à faire parler de lui, et la Russie se préparait à renouveler ses protestations et ses plaintes.

Monsieur croyait très sincèrement que le ministère du duc de Richelieu menait la monarchie à sa ruine, qu'en favorisant comme il le faisait les modérés, le cabinet serait un jour leur prisonnier, et que ceux-ci n'étaient que des royalistes d'occasion, qui, une fois maîtres de la situation, auraient vite fait de rétablir la République ou tout au moins de se débarrasser des Bourbons. Des ultras convaincus, comme Villèle, écrivaient très naturellement que le centre du Parlement était le parti de « la Révolution » et que le ministère était livré ainsi que la France aux « Girondins[1] ». Ces locutions, qui font aujourd'hui sourire, étaient l'expression sincère des purs; Pasquier, Royer-Collard, de Barante, qui nous apparaissent maintenant comme des conservateurs doctrinaires, passaient aux yeux de certains pour des Girondins — sinon des Jacobins — car on est toujours le révolutionnaire de quelqu'un. Mme de Staël leur paraissait la conseillère des constitutionnels et de Wellington, comme elle l'avait été des constituants de 89.

Les ministériels croyaient aussi sincèrement que les prétentions des ultras amèneraient fatalement une révolution; pour l'éviter, ils avaient obtenu la dissolution de la Chambre introuvable; la droite était désarmée; mais il suffisait d'une conspiration de Palais pour qu'elle reprît ses avantages. Monsieur, vaincu, faisait plus de bruit que Monsieur triomphant, et c'était ce bruit qui était redoutable.

[1] Villèle. *Loc. cit.*, p. 24 et suiv.

Pozzo écrivait que « ni le raisonnement, ni l'expérience, ni les vœux de tout un peuple, ni les conseils des étrangers pour lesquels il devrait avoir une juste déférence ne produisaient sur lui aucune modification dans sa manière erronée de juger les affaires du royaume », et il persistait à trouver cette obstination un danger de premier ordre[1].

Le ministère russe continuait à partager les sentiments de son ambassadeur; le bruit de la maladie du roi avait effrayé la cour de Pétersbourg, et on s'y demandait avec anxiété ce que serait demain. « Toutes les inquiétudes ne concernent plus le présent ni le règne de Louis XVIII, disait Nesselrode; elles portent sur un avenir rembruni par la méfiance qu'inspirent les principes, les préjugés ou la faiblesse des successeurs de S. M. T. C.[2] » Il déclarait indispensable qu'on obligeât « le comte d'Artois à se prononcer lui-même irrévocablement, à la face de la nation et des puissances européennes, en faveur de l'ordre de choses rétabli en France par la présente législature ». Quand on communiquait ses craintes à Louis XVIII, il répondait : « Lorsque mon frère sera sur le trône un quart d'heure, il agira comme moi, parce qu'il le devra et ne pourra faire autrement; » il est vrai que trois ans plus tôt, en quittant l'Angleterre, il avait dit au duc de Duras : « Si mon frère me survit, je ne réponds de rien[3]. »

Les inquiétudes du ministère, des royalistes constitutionnels et des ambassadeurs, leurs protecteurs, étaient d'autant plus vives en ce printemps de 1817, qu'ils savaient que de part et d'autre des complots s'ourdissaient, en France et au dehors, et qu'un prince du sang,

[1] Pozzo, 15 mars.
[2] Pozzo, 12 avril.
[3] Daudet. *Histoire émigration*, t. III, p. 534.

et un prince royal étranger étaient l'objet de plusieurs tentatives louches.

Le duc d'Orléans ne voulait pas se résigner à vivre longtemps loin de Paris ; pour complaire au roi, il était retourné en Angleterre en 1816; maintenant il désirait rentrer en France. Il avait demandé conseil à Wellington qui sans détour l'avait prié de prolonger encore quelque temps son exil volontaire. « La situation, la manière de penser, d'agir, d'être et de parler de V. A., les espérances que V. A. fera naître, les projets dont elle donnera lieu à discussion, parmi les personnes justement suspectes au gouvernement, tout tendra à porter des soupçons sur vous. » Ce à quoi le duc avait répondu qu'il ne croyait pas devoir attendre en exil la consolidation du gouvernement, ce qui pourrait être long, qu'il espérait au contraire que sa présence pourrait être utile, et faciliter cette consolidation; et qu'il s'efforcerait de donner plus d'assurance au gouvernement dans la marche rigoureusement constitutionnelle qu'il jugeait indispensable[1].

En même temps il avertissait de ses intentions le roi — qui répondait qu'il était libre d'agir comme bon lui semblait, — et Richelieu, qui lui fit demander d'attendre la fin de la session. Cette observation confidentielle fut publiée par le *Morning Chronicle*, ce qui produisit à la cour une certaine émotion[2]. Le duc d'Orléans ne tint pas compte de la demande ministérielle et arriva à Paris à la fin de février.

[1] Wellington. *Suppl. Despatches*, tome XI, 27 et 30 janvier 1817.

[2] Les ultras crurent pourtant que ce retour était une manœuvre du ministère « pour tenir Monsieur en échec et lui faire peur s'il venait à mésarriver au roi. » (Villèle à sa femme, 19 février). Dans son inquiétude, il ajoutait même foi à des nouvelles plus bizarres encore : « On dit que pour mieux embrouiller les affaires en cas d'événements, on va faire revenir Beauharnais et que déjà on prépare la Malmaison qui lui appartient. » *Ibid.*

Il agit d'ailleurs avec beaucoup de tact, alla saluer le roi et les princes, sans bruit ni ostentation, puis s'installa au château de Neuilly, dont le roi venait de lui faire don pour l'éloigner, si possible, du Palais-Royal. « C'est un homme sans caractère décidé, il parle facilement et beaucoup, et on le regarde comme plus propre à critiquer qu'à conduire[1]. » Malgré ce peu de mérite que lui reconnaissait Pozzo, il n'en demeurait pas moins une personne à surveiller : « L'empereur est d'opinion qu'on ne saurait suivre d'un regard trop vigilant et trop sévère toutes les allures de ce prince et des personnes qui sont en relation avec lui[2]. »

Nesselrode avait d'ailleurs ses raisons pour recommander la surveillance ; il venait de saisir les fils d'une intrigue qui se ramifiait jusqu'en Pologne et en Suède par l'intermédiaire de quelques réfugiés français, et dont les buts multiples s'appuyaient sur des moyens bien obscurs. Un nommé Viel-Castel vint offrir au grand-duc Constantin, et à son défaut, à Bernadotte, la couronne de France, mais il négligea de dire au nom de qui il faisait pareille démarche, et on ne put percer à jour le mystère de cette curieuse mais peu dangereuse mission[3].

On jugeait au contraire dans l'entourage du tsar beaucoup plus graves les bruits qui annonçaient les chances du duc d'Orléans et du prince d'Orange à la couronne de France. La lettre de Nesselrode sur ce sujet est intéressante à plus d'un titre[4]. Les deux projets que les exilés nourrissaient, et qui avaient en France d'ardents parti-

[1] Polowstoff. Pozzo à Nesselrode, 14 février 1817.
[2] Polowstoff. Nesselrode à Pozzo, 10 mars.
[3] Polowstoff. *Mémoires* du 17-29 mars sur les menées révolutionnaires.
[4] Polowstoff. 10 mars.

sans, tout en ayant plus d'un point commun, différaient dans leurs moyens ; le grand objet restait le renversement des Bourbons, ramenés par l'étranger, et, le point est à noter, une revanche pacifique et partielle des traités de 1815. Pour arriver à ce double but, les conspirateurs avaient compris qu'il faudrait sinon l'appui, du moins la neutralité bienveillante d'une des puissances directrices de l'Europe. En appelant au trône le prince d'Orange, fils du roi des Pays-Bas, et beau-frère de l'empereur Alexandre, on se croyait sûr de l'appui de la Russie ; on le savait ambitieux, en excellents rapports avec un certain nombre de réfugiés français en Belgique, on ne doutait pas surtout, qu'il ne fît valoir, en don de joyeux avènement, ses droits héréditaires sur ce dernier pays; d'inconnu la veille il deviendrait populaire le lendemain : « La Russie dans cette hypothèse, forte de ses propres ressources et de sa popularité européenne, achèverait son système colossal, en s'alliant à la France, placée sous le sceptre du beau-frère de l'empereur. » Si on se tournait du côté du duc d'Orléans, on espérait le secours de l'Angleterre ; plus populaire en France que son compétiteur, une révolution en sa faveur serait plus facile, mais une annexion de la Belgique plus douteuse.

Certains conspirateurs ne désespéraient pas de l'obtenir par la force des armes, du moins Nesselrode l'affirmait ; alors, ajoutait-il, « la France s'associerait à l'Autriche et à son cortège composé des États italiens et de la fédération allemande pour former une ligue qui, sous la direction britannique accomplirait le grand projet de contester à la Russie toute influence en Europe ». On prétendait que le duc d'Orléans était encouragé dans ses vastes projets par lord Kinnaird, et le cabinet russe se demandait si ce

lord n'était pas le « représentant de l'intérêt britannique ». On savait que le duc distribuait des secours aux exilés[1], qu'il était en rapports intimes avec le comte de Turenne, « ci-devant grand-maître de la garde-robe de Bonaparte », qui travaillait activement à la réalisation de ses espérances. Quant aux instruments de cette révolution, ce devaient être, pour un parti et pour l'autre, « l'ancienne armée de Bonaparte, la masse des mécontents, celle des aventuriers, celle enfin, non moins considérable des hommes qui doivent aux révolutions leur fortune, leur crédit et leur nom ».

Qu'y avait-il de vraisemblable dans ce rêve gigantesque, dont la Russie feignait de s'inquiéter et dont elle avertissait toutes les cours de l'Europe ? Bien peu de chose. Qu'y avait-t-il de vrai ? Le mécontentement d'un grand nombre, l'agitation de quelques-uns, l'incertitude générale pour l'avenir, l'ambition non dissimulée du prince d'Orange, et la réserve du duc d'Orléans : beaucoup de paroles et peu de faits.

Le plus clair de l'affaire, c'est qu'aucune puissance de l'Europe ne voulait envisager un changement quelconque dans le gouvernement de France. L'Angleterre et la Russie en avertissaient solennellement le duc de Richelieu par des démonstrations amicales ; Alexandre déclarait au comte de Noailles que jamais il ne favoriserait les projets du prince d'Orange, qu'il l'en blâmait ouvertement et qu'il ne désirait rien tant que l'établissement définitif du pouvoir royal, qu'il continuerait à soutenir de son influence.

[1] Il avouait à Pozzo (20 avril), comme il l'avait avoué au roi, que sur les instances du duc de Kent, il avait donné 200 livres sterling à la souscription qui avait été ouverte en leur faveur.

Metternich, dans le même but, ayant eu connaissance de la circulaire de Nesselrode, pensait à faire renouveler par la Conférence de Paris les avertissements que les ambassadeurs avaient déjà donné l'année précédente au premier prince du sang. Si on arrivait à convertir Monsieur à des idées plus conformes à l'esprit du temps, on donnerait le coup mortel à toutes les conspirations. Le chancelier d'Autriche s'expliqua donc confidentiellement sur ce point avec le comte de Caraman, qui s'empressa de faire part de ses intentions à Richelieu. Celui-ci, très sceptique, et redoutant toujours les démarches officielles de l'étranger, conseilla d'attendre, et en causa avec Pozzo ; l'ambassadeur russe se réjouit de l'idée de Metternich, et renouvelant sa tactique de 1816, ne chercha plus qu'à se mettre à l'abri derrière ses collègues ; il hésitait d'autant moins à les suivre, que le 10 mars Nesselrode l'avait encouragé à faire une démarche de plus auprès de Monsieur.

Mais pour donner à la démarche toute sa portée, c'était toujours vers Wellington qu'il se tournait. Les phrases de sa correspondance à ce sujet diffèrent bien peu de celles du mois de février précédent ; du moins elles ont le même sens : secret et force. Après avoir discuté l'opportunité et la forme de la négociation avec le président du Conseil, il alla en parler à Wellington. Le maréchal qui se préparait à partir pour Londres à l'occasion de la fête du prince régent parut d'accord avec son collègue de Russie ; il déclara qu'il déplorait comme lui l'aveuglement de Monsieur et les extravagances des courtisans ; qu'il avait essayé à maintes reprises, dans des conversations mondaines, d'éclairer les uns et les autres, sans y parvenir ; que la mesure proposée par l'Autriche, appuyée par la Russie et secrètement encouragée par le duc de Richelieu

aurait peut-être quelque effet, mais que, par contre, elle pourrait aigrir le prince et l'ancrer davantage dans sa position.

Au reste, Wellington déclara qu'il devait consulter sa cour, et qu'on reparlerait de la chose, quinze jours plus tard, à son retour[1].

II

Sur ces entrefaites, un beau soir, le 22 avril, le duc de Blacas fit son apparition sensationnelle à Paris. La résurrection d'un mort n'aurait pas surpris davantage. Sans avoir averti personne, il avait précipitamment quitté son ambassade de Rome[2] — tout comme deux ans plus tôt Napoléon avait quitté l'île d'Elbe. Sans se faire annoncer, il se présenta inopinément, aussitôt arrivé, chez le duc de Richelieu son chef hiérarchique, en arguant, pour excuser ce retour impromptu, une grave difficulté diplomatique avec le Saint-Siège au sujet du nouveau Concordat. Richelieu, tout surpris qu'il fût, comprit bien que sa mission diplomatique n'était qu'un prétexte, et que l'ancien confident du roi croyait le moment venu de rentrer en grâce. Hésitant sur ce qu'il y avait à faire, il commenca par mener l'ambassadeur chez le roi. Louis XVIII, tout ému et non moins surpris, s'écria : « Ah ! c'est Blacas ! » et longuement causa avec son compagnon d'exil, pendant que la nouvelle du retour sensationnel éveillait la cour et la ville. Le comte d'Artois, tous les courtisans se précipitè-

[1] Pozzo. *Correspondance*, tome II, 12, 20 avril 1817.

[2] Encouragé secrètement par quelqu'ultra, Mme de Boigne croit que c'est Mme de Narbonne, confidente de la duchesse d'Angoulême, qui l'y décida. (*Mémoires*, t. II, p. 273.)

rent chez l'ancien favori, auquel on trouva tout naturellement, aux Tuileries même, un logement confortable, non loin du roi. Les ministres étonnés accoururent aux nouvelles chez Richelieu; Decazes le premier flaira le danger pour ses collègues, et plus encore pour lui-même ; il n'aurait pas fallu, déclara-t-il, que ce diplomate fautif, quittant son poste sans ordre, eût accès auprès du roi : le ministre des Affaires étrangères devait le renvoyer sans délai d'où il venait. Richelieu qui avait réfléchi, reconnaissait avoir été trompé. Le vent annonçait la tempête; la cour et le faubourg Saint-Germain s'agitaient ; l'opposition avait retrouvé sa tête ; la conspiration de Palais qui avait maintenant accès auprès du roi était imminente : Louis XVIII allait congédier « le cardinal ».

Dans les ambassades, même émotion ; Stuart triomphait, Goltz fronçait les sourcils et se dérobait ; Pozzo manquait de se trouver mal ; un mois plus tard il « n'était pas encore guéri de sa mauvaise humeur. » Blacas, commençant sa tournée de visites, se rendit chez les ambassadeurs qu'il ne trouva pas. Goltz résolut en cas de rencontre « de ne pas lui cacher que son séjour à Paris était nuisible à l'intérêt du roi et de la France ». La rencontre eut lieu chez la duchesse d'Aumont quelques jours plus tard ; Blacas y était entouré comme l'homme du jour et surtout du lendemain; Goltz se tint sur la réserve, mais ne trouva pas l'occasion propice pour le sermonner. Stuart avait été le féliciter dès le premier jour, tandis que Vincent n'avait pas bougé[1]. Quant à Pozzo, selon son habitude, il avait couru chez Richelieu, chez Decazes, avait recueilli partout de mauvaises impressions, et réclamait impérieuse-

[1] *Mémoires de Pasquier*. E. Daudet. *Loc. cit.*

ment le départ du trouble-fête. Il apprenait que Talleyrand se réconciliait avec son ancien ennemi, que le prochain ministère se formait rapidement, qu'il s'imposerait au roi par la ruse ou la violence, et qu'alors c'en serait fait de la paix publique, de la tranquillité de la France et de l'Europe, de son influence personnelle, aussi, ce qui, pour lui, n'était pas à dédaigner. Alors, il disait, il répétait à Richelieu que le moment était solennel, que c'était peut-être sa dernière heure de gouvernement, qu'il fallait ou céder la place à la coalition de Talleyrand et des ultras, ou bien en arrêter net la conclusion en imposant à Blacas un départ immédiat; que ceci fait, il ne faudrait pas s'arrêter en chemin, mais montrer sa force et agir énergiquement[1].

Le 26 avril, les ambassadeurs réunis dans la Conférence échangèrent leurs vues, quelque peu divergentes, mais se mirent d'accord pour avertir Wellington de la situation que les uns et les autres jugeaient graves: « Les ministres du roi, disaient-ils, semblent ne point attacher une importance extraordinaire à cet événement, et font comprendre que le but du voyage de M. de Blacas n'est autre que celui de rendre compte lui-même au roi des difficultés qu'il éprouve dans les négociations dont il est chargé auprès du Saint-Siège... Sous peu de jours nous saurons ce qu'il en est. En attendant chacun des deux partis a interprété à sa manière et dans son sens le véritable motif de l'arrivée de M. de Blacas, qui a éveillé les espérances des uns et les inquiétudes des autres[2] ».

Renseignés par les journaux, par les rapports de leurs ambassadeurs et de leurs agents secrets, les gouvernements

[1] Pozzo. *Correspondance*, 25 avril, 2 et 10 mai.
[2] *Record Office*. Annexe au protocole n° 47.

étrangers s'inquiétaient à leur tour. L'empereur de Russie que les bruits de conspirations orléaniste et orangiste avaient déjà fort ému, déclarait leurs chances plus grandes si le duc de Richelieu était renversé par les ultras. A Berlin[1], la nouvelle du retour de Blacas, quelque prétexte que le marquis de Bonnay en voulût donner, causa une profonde sensation, que calma seule l'annonce de son prochain départ. A Vienne, Metternich insista de nouveau sur la nécessité de convertir Monsieur. A Londres même, Wellington et les ministres s'émurent, mais le généralissime des armées alliées ne crut pas utile de hâter son retour.

A Paris, les ministres agissaient : Richelieu, de lui-même, et sans que Pozzo et Decazes eussent besoin de le presser beaucoup, jugeant son honneur en jeu, ce qui était pour lui plus important que le pouvoir, étudiait les questions litigieuses des négociations avec Rome pour donner le plus tôt possible à Blacas le supplément d'instructions qu'il était venu chercher. On avertit l'intéressé d'avoir à se tenir prêt à repartir bientôt ; il fit d'abord la sourde oreille, comptant que le roi le retiendrait ; mais Louis XVIII, dûment chapitré par Decazes, respectueusement prié par Richelieu, n'en fit rien, et même, avec son habituelle délicatesse, fit comprendre à l'ancien favori que sa présence ne lui était plus nécessaire : le 3 mai, le duc de Blacas reprenait le chemin de Rome, Gros-Jean comme devant.

L'émotion avait été trop vive à la cour et dans les milieux parlementaires et l'alarme trop chaude, pour que l'oubli et la réconciliation survinssent de sitôt. Les ultras avaient pu mesurer la hauteur de leur chute, si proche de

[1] Affaires étrangères. *Vol.* 255.

leur triomphe. De Barante voulut n'en voir la cause que dans l'esprit même du roi, et non dans la force du ministère : « Blacas repart, écrivait-il à Montlosier, simplement parce que le roi n'a plus d'attrait pour lui, et non point parce que M. de Richelieu l'a voulu et commandé, c'est un homme coulé bas et une question vidée[1]. » Question personnelle oui, mais non point question générale ; car l'opposition n'abandonne jamais ainsi la partie, au moment où elle sent son adversaire fatigué de la lutte et même de la victoire. Or l'irrésolution, l'énervement du premier ministre étaient apparus en cette dernière crise plus grands et plus graves que jamais ; une nouvelle hostilité au sein même du cabinet s'était faite jour.

Le maréchal Marmont a trouvé une ingénieuse image pour caractériser la constante incertitude du duc : « M. de Richelieu, dit-il dans ses mémoires[2], m'a donné l'idée d'un homme auquel on imposerait la tâche de parcourir dans l'obscurité une longue suite d'appartements dont il ne connaîtrait la distribution que d'une manière imparfaite. Cet homme marcherait à droite, à gauche, reviendrait sur ses pas, franchirait une porte, puis s'arrêterait. Tel était M. de Richelieu en politique. »

On ne peut mieux dire. Il avait repris espérance depuis la dissolution de la Chambre introuvable, mais les discussions de la Chambre, plus encore celles de la Conférence l'avaient aigri de nouveau. Il aurait aimé à commander comme un homme d'ancien régime, comme son grand-oncle ; l'opposition systématique lui paraissait un crime, l'opposition même raisonnée lui semblait une injure personnelle : puisqu'il s'était décidé, c'était en connaissance

[1] *Mémoires*, tome II, 3 mai 1817.
[2] T. VII, p. 218.

de cause, après mûre réflexion ; l'homme qui se levait pour le contredire lui donnait un soufflet. Mais précisément parce qu'il jugeait sa décision sans appel, il était hésitant à la prendre ; il avait le tempérament autoritaire, mais il était trop sensible pour laisser souvent ce tempérament prendre le dessus. Dillettante au fond et grand seigneur, il n'avait rien du tacticien parlementaire qui aime la contradiction, et qui la provoque ; encore qu'il discernât les mérites du régime, il se plaignait surtout qu'il ne « laissât pas le temps de respirer » ; et quand il voyait des ambitieux rechercher le ministère et le pouvoir, il murmurait : Mais prenez-le, cela me fera plaisir !

Richelieu avait peu de vigueur ; ses collègues et ses mentors devaient en avoir pour lui. Pozzo et Vincent tenaient à ce que la démarche auprès de Monsieur, demandée, avant l'arrivée de Blacas, par Metternich et l'empereur Alexandre, fut faite sans tarder ; les derniers incidents avaient achevé de surexciter le prince ; il se savait impopulaire et rejetait la faute de cette impopularité sur le gouvernement qui encourageait toutes les mauvaises passions. Le duc d'Orléans lui-même, bien innocemment, confiait à l'ambassadeur russe que sa propre popularité était la conséquence des fautes de l'extrême droite, et que le plus sûr moyen de renforcer le gouvernement royal était de calmer les ultras et de leur faire peur. Wellington retardant son retour, Pozzo n'y tint plus et se décida à aller voir Monsieur.

La conversation ne pouvait avoir de résultat bien pratique, et n'en eut pas ; l'ambassadeur russe était beaucoup trop antipathique au prince pour que celui-ci daignât suivre ni même écouter ses conseils. Comme il était naturel, il répondit à Pozzo que les bruits dont il se faisait l'écho étaient

purement imaginaires ou calomnieux, que jamais lui, un pur et brave gentilhomme, ne s'abaisserait à accepter les services d'un Talleyrand, — ce qu'il avait pourtant déjà fait, mais ce qu'en effet il ne fera plus, — que d'ailleurs on avait bien tort de se préoccuper toujours de son futur règne, parce que le roi n'était que de très peu plus âgé que lui, et avait de grandes chances de lui sursuivre[1]. Et toutes ces explications condescendantes devaient être dites d'un ton suffisant, qui montrait à l'ambassadeur, le cas qu'un prince du sang de France pouvait faire des rodomontades d'un étranger !

Un mois plus tard Wellington était de retour. Pozzo revint à la charge et obtint que le maréchal irait à son tour chez Monsieur, le sermonner au nom de l'Europe; mais il crut plus prudent de n'en pas avertir ses collègues. La démarche quasi-officielle réussit aussi mal que l'officieuse[2]; le frère du roi, exaspéré de l'entêtement que mettaient les alliés à donner des conseils qu'on ne leur demandait pas, répondit, aux reproches de Wellington, qu'il connaissait les Français mieux que ne pouvaient le faire les étrangers, qu'il ne se réconcilierait avec Richelieu et son ministère que si celui-ci changeait sa façon d'agir, et qu'après tout, il savait ce qu'il avait à faire. Le maréchal se le tint pour dit, considéra ces prétentions comme de plus en plus utopiques, mais cessa momentanément de les contrecarrer : avec un tel homme il n'y avait rien à faire.

C'est aussi ce que Richelieu murmurait en soupirant. Mais de cette constatation, quelques ministres et Pozzo di Borgo concluaient que, puisqu'on ne pouvait espérer se

[1] Pozzo, 19 mai.
[2] *Ibid.*, 14 juin.

rapprocher du prince et de ses amis, mieux valait se séparer nettement d'eux, et en satisfaisant une partie de la majorité de la Chambre, modifier le ministère [1].

Dubouchage et le duc de Feltre étaient depuis le départ de Vaublanc les deux seuls représentants de la droite dans le cabinet, dont la politique mesurée et constitutionnelle s'était manifestée au mois de janvier par la nomination de Pasquier comme garde des sceaux, plus nettement encore que par celle de Lainé six mois auparavant. Dubouchage était âgé, presque incapable ; la Marine avait besoin d'une main ferme pour la réorganiser, après l'état de délabrement où l'avait laissée Napoléon. Dubouchage n'avait ni la compétence ni l'énergie nécessaires pour ce rôle de réorganisateur; on l'accusait au contraire de laisser le désordre s'accroître, et de méchantes langues répétaient : « J'aimerais mieux être aux galères du roi que sur un bâtiment de la marine royale ; au moins la vie y est en sûreté [2]. » Le duc de Feltre était violent, de rapports difficiles; il avait de nombreux ennemis dans l'armée, beaucoup de ses camarades ne lui avaient pas pardonné le rôle qu'il avait joué pendant les Cent-Jours, conseillant les alliés dans leur attaque contre la France et leur livrant des secrets précieux de défense nationale. Dans le ministère il était également très attaqué ; Decazes avait rompu toutes relations avec lui ; Pasquier le combattait ouvertement.

[1] On pensa aussi à le compléter en nommant un ministre de la maison du roi ; sans être resté titulaire de la charge, Blacas en touchait, dit-on, les appointements et en conservait le patronage ; M. de Pradel, son ami, occupait une sorte d'intérim. La situation resta pourtant en l'état jusqu'en 1820 où le ministère de la maison du roi fut réorganisé et confié au marquis de Lauriston.

[2] De Barante, 3 mai.

Mais Richelieu et Lainé préféraient le statu quo aux changements qu'on leur proposait. Ce dernier, dont l'influence était grande sur le président du Conseil, et qui, maintes fois, semblait le chef du cabinet, contrairement aux prévisions qu'avait fait naître son arrivée au pouvoir, s'était tenu très à l'écart de la gauche. D'un caractère violent, il n'aimait pas les doctrinaires qui par plus d'un point lui ressemblaient ; il était fréquemment en désaccord avec Royer-Collard, qui se trouvait sous ses ordres comme président du comité de l'Instruction publique, et qui doctrinaire inflexible, savait mieux commander qu'obéir.

Lainé, par haine pour l'empire, voulait, lentement mais sûrement, en détruire toutes les institutions, tandis que son subalterne, appuyé par Pasquier, Decazes et beaucoup d'autres, en reconnaissant les principaux mérites, voulaient les faire servir à la monarchie légitime.

Pozzo di Borgo, naturellement, se mêlait de la querelle, et réclamait avec persévérance le changement des deux ministres de la droite ; d'accord avec les modérés, il proposait Gouvion-Saint-Cyr pour la Guerre et Molé pour la Marine. Or, ces deux noms, et surtout le second, étaient également antipathiques à Richelieu et à Lainé. Saint-Cyr, habile homme, aimé de la troupe et respecté de ses collègues, leur paraissait trop peu sûr, et Molé inacceptable. Fort intelligent, ambitieux et assez remuant, l'héritier d'un des plus grands noms de la bourgeoisie de l'ancien régime, avait été attiré par Napoléon, qui n'avait pas craint de le nommer grand juge à trente ans. C'était un grave délit. Plus grave encore était aux yeux de Lainé le fait d'avoir accepté de servir l'Usurpateur pendant les Cent-Jours. De plus Molé était doctrinaire, ami de Barante, et de Pasquier ; Richelieu et Lainé redoutaient de voir

le parti de ceux-ci grandir démesurément au ministère. A en croire la correspondance de Pozzo di Borgo, cette intrigue ministérielle fut la principale affaire du printemps et de l'été 1817. Sans doute le ministère russe, à plusieurs reprises, encouragea son ambassadeur à continuer ses démarches pour arriver à un résultat. Pozzo, qui s'imaginait être l'appui le plus indispensable des modérés, prenait l'affaire en main, en causait ici et là, se rendait chez Richelieu, blâmait son incertitude, sermonnait Lainé, encourageait Pasquier et Decazes et, entre temps, pour n'en pas perdre l'habitude, écrivait de longues diatribes contre Monsieur [1] ; il est vrai que Metternich, une fois de plus, était revenu à la charge et avait conseillé de nouveau une démarche collective auprès du prince ; le bruit des troubles de Lyon, faisant suite à la tentative de Blacas, avait en effet ranimé l'inquiétude des tuteurs, toujours si consciencieusement aux aguets.

Au lieu de chercher à étouffer par le silence les moindres troubles, les échauffourées, les manifestations ouvrières ou religieuses, on avait à cette époque la fâcheuse habitude de s'en effrayer, de les prendre au tragique et de vouloir toujours y voir des dessous ténébreux. On partait alors en campagne contre un danger imaginaire qu'on faisait naître par une répression violente ; il en avait été ainsi à Grenoble en 1816; il en fut de même à Lyon en 1817. Cette dernière affaire, qui n'avait d'ailleurs qu'un intérêt local et non pas politique, comme la précédente, fut prise très au sérieux. On réunit les cours prévôtales, on condamna à tort et à travers, à la ville et à la campagne; les autorités civiles et militaires rivalisèrent de brutalité et d'incons-

[1] Correspondance Pozzo particulièrement, 24 juin, 16 juillet, 2, 19, 24. 28 août.

cience : il n'en faut pas tant pour renforcer une opposition.

Le ministère s'aperçut trop tard de son erreur et envoya Marmont comme messager de paix. Mais les partis étaient surexcités, les exagérés et les modérés s'accusaient mutuellement de complicité et se rejetaient les uns sur les autres la responsabilité ; Marmont faisait casser des jugements, demandait des amnisties, accusait le général et le préfet d'avoir par leur brutalité envenimé une affaire très anodine en ses débuts; derrière eux ils dénonçaient leurs chefs, les ministres de la Guerre et de l'Intérieur qui avaient manqué de sang-froid. Les ultras répliquaient, accusaient Marmont de modérantisme, et prenaient en outre Decazes à partie.

En face de toutes les violences et récriminations qui s'amplifiaient à Paris, dans les ministères et les salons des Tuileries, les diplomates de l'Europe ne voulaient voir qu'une chose : c'est que la France n'était pas encore tranquille, que l'armée d'occupation était encore bien nécessaire, et que sans sa présence, Dieu seul savait ce qu'il adviendrait d'une situation aussi troublée. La vérité est que la France, la France commerçante, agricole, populaire et bourgeoise, travaillait très tranquillement, dans l'ignorance absolue de ces bruits continuels de la ruche bourdonnante.

La santé de Dubouchage étant réellement atteinte, le besoin de donner quelque satisfaction à leurs collègues décida Richelieu et Lainé à se séparer du ministre de la Marine et à lui donner comme successeur le général Gouvion-Saint-Cyr[1].

Au premier abord, la solution pouvait paraître bizarre ;

[1] 23 juin 1817.

mettre un général à la tête de la Marine, c'était presque reconnaître qu'on ne connaissait pas d'amiral capable ; on ne manqua pas de le proclamer et de sourire. Pourtant, la décision était habile ; en appelant le rival du duc de Feltre au ministère, on rassurait celui-ci, on satisfaisait les ministres et la majorité modérée qui avait toute confiance en lui et qui s'apprêtait à lui reconnaître une omnicompétence ; on évitait enfin toute revendication de la part de Molé et de ses amis. Ceux-ci protestèrent bien un peu, Molé bouda quelque temps, puis on voulut bien se déclarer satisfait pour l'instant. Gouvion-Saint-Cyr montra d'ailleurs que les gens intelligents et actifs sont à leur place où qu'ils soient, en préparant sans tarder une rénovation générale de l'administration qui lui était confiée.

On se prépara de part et d'autre aux prochaines élections ; avec le système des élections partielles et annuelles, il fallait être toujours sur le qui-vive, et les hommes calmes pouvaient dire avec Richelieu que ce système parlementaire était vraiment trop fatigant. Le nouveau « cinquième » pouvait modifier l'état de la Chambre, l'espoir pouvait changer de camp. Le ministère, à peu près homogène, désirait que les choses restassent en l'état; la droite n'était plus dangereuse, mais elle pouvait être utile pour faire contrepoids à une gauche à qui le pouvoir donnait parfois des tendances trop peu monarchistes. Avec une opposition minime à droite et à gauche, les modérés pouvaient faire la politique de « juste milieu » qui leur était chère ; le mot n'était pas encore inventé, mais la chose était beaucoup trop naturelle pour ne pas être en usage depuis longtemps. Les ultras et leur chef, étant calmés pour un instant, on ne reparla plus de la démarche officielle à faire auprès

de Monsieur; Wellington passant par Paris à la fin de juillet le trouva plus conciliant. Pozzo di Borgo ne doutait pas que cette subite détente ne fût due à l'énergie dont le ministère avait fait preuve en s'adjoignant Gouvion-Saint-Cyr malgré les attaques de la droite; aussi conseillait-il de ne pas s'arrêter en si bonne voie, et de sacrifier le dernier représentant de ce parti dans le cabinet, le duc de Feltre.

Les attaques contre lui se firent de nouveau plus violentes que jamais; plus on approchait des élections et plus on jugeait son départ nécessaire; Pozzo alla jusqu'à se plaindre de Richelieu qui n'écoutait plus ses prières et qui, disait-il, se perdrait par ses hésitations et son inexpérience. « Sa faiblesse dans des moments aussi graves est bien fâcheuse », déclarait-il; il ajoutait que le maintien du duc de Feltre à son poste serait peut-être cause que les élections tourneraient à un triomphe exagéré de la gauche; de Barante avait écrit [1] dès le lendemain du départ de Dubouchage, qu'il n'y aurait pas satisfaction quant aux personnes tant que le duc de Feltre serait là. « C'est un poteau placé contre l'armée française, et comme les souvenirs, la gloire, les malheurs de cette armée deviennent chaque jour plus populaires, que peu à peu on en fait les temps héroïques de la nation, il faut de toute nécessité faire cesser cette mise hors la loi que maintient le duc de Feltre par faiblesse plus que par conviction ». Voilà des mots graves qu'un royaliste n'eût pas écrit deux ans plus tôt; ils sont un précieux témoignage du juste revirement qui se faisait rapidement en faveur de l'armée; mais ils expliquent aussi qu'un homme se soit levé tout à coup pour prendre la défense du ministre, Wellington.

[1] 24 juin, à Montlosier.

Depuis deux ans bientôt qu'il était en rapport avec le duc de Feltre, Wellington l'avait toujours trouvé soumis et attentif à ses moindres désirs; sans doute, il y avait bien eu des froissements momentanés entre eux, mais la réconciliation avait été prompte. Avec ce ministre, Wellington était tranquille ; il le savait peu entreprenant et trop prisonnier des ultra-royalistes pour reconstituer ou même protéger l'ancienne armée dont ils avaient toujours les uns et les autres si grand'peur. « Ce poteau » leur était également précieux. L'avènement de Gouvion-Saint-Cyr qui, tout en étant fidèle sujet du roi, n'en comprenait pas moins son devoir de façon tout autre, était donc une éventualité que Wellington ne pouvait admettre. Elle devait marquer en effet le commencement de l'émancipation de la France.

L'armée reprendrait sous sa direction une importance qu'elle avait perdue ; on pressentait qu'il n'aurait pas de cesse qu'il ne la reconstituât d'une façon ou d'une autre, et qu'il ne la préparât sinon à la revanche, à laquelle personne ne songeait, du moins à un rôle plus actif à l'intérieur, à un relief plus puissant au dehors. Il fallait être aveuglé par l'esprit de parti pour ne pas désirer que l'armée sortît de l'isolement où on l'avait renfermée au lendemain de sa folle équipée ; l'étranger seul, jaloux de la gloire et de la force de la France devait naturellement désirer le statu quo. L'intervention de Wellington en faveur du duc de Feltre fut donc très pressante ; il déclara son maintien indispensable ; il en parla ouvertement aux ambassadeurs et aux ministres; il alla trouver le duc de Richelieu et crut avoir obtenu gain de cause. Celui-ci se défendait mal en pareil cas : sa conscience et ses secrètes préférences combattaient contre les nécessités politiques. Wellington

cria victoire, alla « avec une sorte d'éclat » faire visite au duc de Feltre pour l'informer de la réussite de ses démarches ; il ne doutait pas que du même coup il ne fût parvenu à réconcilier Monsieur et Richelieu. Il était loin de compte ; les ennemis du duc de Feltre avaient en effet porté la question devant le roi et n'avaient pas eu de peine à lui montrer que son ministre de la Guerre devenait, depuis l'intervention de Wellington, le protégé officiel de l'étranger, et qu'une telle subordination ne se pouvait souffrir : l'armée française se serait donc trouvée dans les mains de l'Angleterre !

En moins de huit jours la situation fut retournée, et l'ordonnance nommant Gouvion-Saint-Cyr fut préparée avec le même secret que celle du 5 septembre 1816. Le 12 septembre 1817, la cour et la ville en eurent en même temps connaissance par le *Moniteur ;* on devine la colère des uns et la joie des autres ; Molé, du même coup, obtenait le portefeuille de la Marine qu'il ambitionnait ; le ministère homogène, ou se croyant tel, affrontait résolument l'opposition, et, à peine ému, attendait le résultat des élections.

III

Les élections furent mauvaises ; non par elles-mêmes, mais par leurs conséquences. Elles amenèrent trop vite une majorité trop « libérale » et trop peu unie ; ce triomphe du centre et d'une gauche modérée affola une droite toujours inquiète qui, incessamment, redoutait le retour des mauvais jours ; l'équilibre à peine rétabli entre le ministère et la Chambre se trouvait rompu presque aussitôt ; l'opposition de droite fut dépassée par celle de gauche ; les

ministres durent changer leur fusil d'épaule, quelques-uns ne s'y résignèrent pas. La loi électorale, dont c'était la première application, fut attaquée par les uns comme un instrument de jacobinisme ; on ne manqua pas d'autre part de répondre que c'était la conduite de la droite qui, par réaction, était cause de la popularité de la gauche.

Quelques jours avant le scrutin, de Barante avait écrit : « On s'occupe beaucoup des élections ; les ultras ont peur et envie qu'elles soient mauvaises ; » elles l'étaient juste à point pour les servir, leur permettre de prendre dans l'Etat un nouveau rôle, et pour mettre en valeur leurs personnes et leurs théories ; le gouvernement avait de nouveau à compter avec eux. Dès le second tour de scrutin, à Paris, on avait en effet réalisé une concentration de combat, provisoire et partielle. Les partisans du ministère, pour obtenir le succès, avaient mis sur leurs listes des candidats de la droite, obscurs d'ailleurs, pour barrer la route aux porte-voix de la gauche qu'on traitait tout à coup de révolutionnaires notoires, comme Benjamin Constant, La Fayette, Manuel et Casimir-Périer. La tactique réussit presque entièrement, puisque de ces jacobins d'un nouveau genre, Casimir-Périer fut le seul élu.

Quelques jours après, les ambassadeurs se retrouvèrent à leur habituelle Conférence. Il est probable qu'ils ne furent pas beaucoup plus d'accord après ce nouvel incident de la vie politique qu'ils ne l'avaient été auparavant. Pourtant la note qu'ils rédigèrent et envoyèrent à Wellington pour l'instruire des événements, n'était pas semblable aux autres ; elle contenait un nouveau conseil, produit d'un nouvel état d'esprit : « Les élections pour le renouvellement d'un cinquième de la Chambre des députés viennent d'être terminées ; celles du département

de la Seine qui dans l'origine s'étaient annoncées d'une manière fâcheuse... se trouvent en dernière analyse offrir des choix dont l'ensemble est assez satisfaisant. Celles des autres départements le sont également pour la plus grande partie. Il est à désirer que les royalistes, les ultras et les constitutionnels, ayant tous dû reconnaître la nécessité de se réunir et de se tenir ensemble pour éloigner les Jacobins et les révolutionnaires, cette circonstance puisse amener un rapprochement sincère entre eux et influer favorablement sur les élections des années futures[1]. »

Les circonstances étaient graves, et il n'était pas facile pour le ministère de prendre un parti avant l'ouverture de la session. Les ultras vaincus ne voulaient pas se rapprocher du ministère auquel ils attribuaient leur défaite ; les constitutionnels trop nombreux se divisaient, dès l'abord : les uns, nouveaux venus, chantaient trop haut leur victoire ; les autres, plus politiques, s'efforçaient au contraire d'en diminuer la portée, pour qu'on n'ait pas à la regretter. Ils répétaient que le gouvernement du roi était plus solide que jamais ; qu'on avait pris peur sans raison, et que ce n'était pas l'arrivée de trois ou quatre députés « dont la nomination était scandaleuse », qui pouvait faire changer la conduite du ministère ; au contraire les élections étaient excellentes, et celui-ci devait suivre sans se troubler « la marche qui lui était tracée[2] ». Cette trace était peu nette. Il est certain qu'il ne fallait pas s'endormir.

Capo d'Istria expliquant au mois de septembre à Pozzo di Borgo, la façon dont il jugeait la situation, avait écrit cette phrase : « Chaque page des annales anciennes et

[1] Wellington. *Suppl.*, XII, p. 82, 27 sept. 1817, et *Record Office*. Protocoles, vol. 22.

[2] Barante à Houdetot. 26 septembre.

modernes du peuple français dépose pour cette grande vérité ; *la France veut être gouvernée, et veut gouverner elle-même* » ; pour cela il recherchait les moyens de « *tranquilliser cette nation pour toujours, non par l'inertie, mais par l'action*[1] ». Ce grand politique — étranger — devançant de trente ans Lamartine, redoute déjà que « la France ne s'ennuie ».

Les ministres sentaient la difficulté ; ils ne pouvaient rien faire sans mécontenter la droite ou la gauche de la majorité ; ils étaient de trop habiles politiques pour aborder de front ces oppositions ; cette habileté les perdit auprès de leurs collègues les plus éminents, les doctrinaires. Ceux-ci étaient de grands parlementaires et de remarquables orateurs ; de Serres, Camille Jordan et Royer-Collard tenaient l'assemblée sous leur influence, par la seule autorité de leur parole. Mais, trop convaincus de leur bon droit, ils marchaient la tête haute et tranchaient les questions — doctrinairement — « les attirant sur la place publique, et là les éventrant devant tout le monde », comme disait Guizot. Très grands légistes, précieux critiques, ils étaient trop cassants pour être de grands ministres constitutionnels ; aussi la rupture entre eux et le gouvernement était fatale ; elle se fit au moment même de la rentrée, pendant qu'on préparait un projet de loi sur la presse.

On appelait alors la presse tout ce qui était imprimé, et non pas seulement les journaux, qu'on classait à part sous le titre d'écrits périodiques. Ce fut sur ce projet de loi, déposé par Pasquier au début de la session, en novembre, que le combat politique s'engagea ; il fut très violent, mais de ton élevé ; le sort du ministère ne se

[1] Le cabinet russe à Pozzo. *Correspondance*, 9 septembre, p. 203.

trouva jamais menacé, malgré quelques incidents, et les ambassadeurs étrangers laissèrent de côté cette question toute française, ayant d'ailleurs à ce moment des affaires plus importantes à traiter avec le duc de Richelieu.

Le projet de loi sur le recrutement de l'armée, présenté par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, allait ramener une fois de plus, sur les affaires parlementaires, l'attention jalouse des représentants de l'Europe. Le nouveau ministre de la Guerre n'avait pas tardé à tenir les promesses que son avènement avait fait espérer. Après l'inaction et le recueillement, le temps de la reconstitution était venu. Le projet de loi que Gouvion-Saint-Cyr présenta aux Chambres à la fin de 1817, et qui était son œuvre personnelle et celle d'Allent, conseiller d'État qu'il avait introduit au ministère, était un habile déguisement de la conscription, devenue odieuse par les abus qu'en avait fait l'Empire et abolie par les proclamations royales. Le système du recrutement était nécessaire, les engagements volontaires n'ayant jamais suffi à composer une armée ; or Gouvion-Saint-Cyr, encouragé par le roi et le sentiment public, voulait une armée forte, qui montrât à l'Europe que la France conservait, malgré sa défaite, son rang et son prestige au milieu des grandes puissances, et était capable de résister, le cas échéant, à des attaques injustifiées. Voulant placer l'armée au-dessus des partis, le ministre avait organisé un système d'avancement régulier pour les sous-officiers et les officiers, qui était une nouveauté pour l'époque, et que l'opposition ne manqua pas de combattre comme une atteinte à l'omnipotence royale. Le projet réservait de plus dans l'organisation de cette armée une place importante aux vétérans des guerres de l'empire, et cette disposition à laquelle Gouvion-Saint-Cyr tenait pour des raisons d'honneur et aussi de force,

allait, plus que toute autre, soulever les colères de la droite, et éveiller les susceptibilités de certaines puissances. La loi sur la presse avait rencontré à gauche l'opposition la plus sérieuse ; la loi sur le recrutement la rencontrait à droite; elle empêchait de nouveau tout espoir de réconciliation avec les membres de celle-ci, et c'était pour beaucoup une première cause de mécontentement.

Metternich et Wellington, également effrayés des élections du mois de septembre, travaillaient tous deux chacun de leur côté à amener cette réconciliation. Le premier en avait chargé Caraman, l'ambassadeur de France à Vienne, qui dans ce but, ou dans quelqu'autre, passait beaucoup plus de temps en France qu'en Autriche. Wellington après avoir plusieurs fois demandé à Monsieur de faire les premiers pas, s'était finalement adressé à Decazes. Au commencement de décembre, pendant qu'on discutait la loi sur la presse, il lui avait écrit pour lui rappeler de précédentes conversations: « tant que vous n'aurez pas le parti royaliste avec vous, tant qu'il vous sera opposé, vous ne pourrez pas encourager le sentiment royaliste dans le pays comme il devait l'être, et pour moi je ne serai satisfait de la sûreté de la Restauration de Sa Majesté et de sa famille, tant qu'il pourra exister dans le pays une France sans le roi[1] ». Il avait conclu que le ministère devait éviter toutes les discussions qui pourraient amener l'opposition de cette importante fraction du parti royaliste, et voilà qu'un mois après, la loi sur le recrutement soulevait les protestations sincères de ces royalistes timorés.

Decazes avait fort bien discerné que le projet de loi de Gouvion-Saint-Cyr rejetterait la droite dans une

[1] Wellington. *Suppl. Despatches*, t. XII, p. 177, 6 décembre.

opposition systématique, et grandirait la colère de Monsieur. Devant les éloges qu'on ne craignit pas de faire de l'armée, tant au centre que sur la gauche de l'assemblée, saluant ses héros, et ses gloires passées, la droite qui ne voulait voir en elle que l'instrument du despotisme et la cause de la révolution des Cent-Jours, perdit tout sang-froid. Les tentatives de rapprochement, conseillées par Wellington, Metternich, de Goltz et aussi par Pozzo di Borgo, que Richelieu avait tout particulièrement désirées, et auxquelles s'étaient prêtés Villèle et Corbière, deux des plus politiques des ultras, échouèrent tout naturellement[1]. Richelieu s'en désola, et fit retomber la responsabilité de cet échec de côté et d'autre; il avait cédé sur la nomination de Gouvion-Saint-Cyr, et déjà le regrettait; il avait fait des objections à la loi que le nouveau ministre de la guerre avait proposé, il partageait sur plusieurs points les craintes des royalistes; il se plaignait de ne pas trouver son collègue assez attentif à ses observations; il le voyait avec peine rappeler aux commandements et aux honneurs les officiers de l'empire.

Plus tard, en 1822, dans ses notes, il déclarera que la nomination de Gouvion-Saint-Cyr a été une faute de sa part[2]. Mais honnête comme il l'était, l'opposition systématique lui semblait une aberration ou une méchanceté : « Le système des assemblées délibérantes que l'Europe appelle à grands cris ne va pas tout seul, écrivait-il à Capo d'Istria pendant la discussion de la loi sur la presse, il est assez bizarre de voir des hommes qui prétendent être exclusivement royalistes s'unir aux plus ardents républicains, et, en haine des ministres qu'ils

[1] Pozzo. *Correspondance*, 20 janvier, 1818.

[2] Archives des affaires étrangères, vol. 699. p. 79.

détestent, voter pour ce qu'on leur propose de plus antimonarchique[1]. »

Encore une fois le frère du roi crut utile d'intervenir directement, officiellement, et avec bruit. Il réunit ses fils, sa belle-fille, ses courtisans personnels, et les mit au courant de sa résolution; il leur communiqua une note que son secrétaire des grands jours, Vitrolles, avait, semble-t-il, écrite et il l'envoya au roi. Cette note résumait, selon l'esprit de ses auteurs, la vie politique depuis la dissolution de la Chambre introuvable, elle signalait tout ce que les lois votées ou proposées contenaient de fâcheux, d'inconstitutionnels, tout ce qui surtout s'inspirait de près ou de loin des principes de la Révolution; elle montrait la France toujours soulevée, l'armée mécontente, les vrais royalistes éloignés du trône, le tout par la faute d'un ministre traître à la monarchie; Monsieur concluait donc en demandant le renvoi du ministère dont seuls le duc de Richelieu et Lainé pouvaient trouver grâce devant lui. En transmettant cette note au roi, on dit même qu'il ajouta, que s'il n'était pas tenu compte de ses observations « il en appellerait en qualité d'héritier présomptif de la couronne, à la nation et à tous les vrais royalistes[2] ».

C'était vraiment pousser la présomption un peu loin et cette conduite à la « d'Orléans » dépassait le but de beaucoup. Louis XVIII, profondément blessé du procédé et plus encore de la menace, composa de lui-même et sans en rien dire à personne, une réponse ferme et définitive. Après avoir défendu ses ministres de haut et sans s'abaisser à discuter les détails, après avoir pris la responsabilité formelle de leurs actes, il terminait en rappelant les

[1] *Société Imp. Russe*, 6 janvier.
[2] Correspondance Pozzo, 15 février.

révoltes des princes du sang contre leurs souverains, les conséquences qu'elles avaient entraînées et le devoir qu'elles avaient tracé aux rois en pareilles circonstances. Libre donc à Monsieur d'imiter Gaston d'Orléans : mais le roi, nouveau Louis XIII, assisté d'un nouveau Richelieu, saurait bien le forcer à récipiscence.

Louis communiqua sa réponse à Decazes et au président du Conseil ; puis il l'envoya à l'intéressé. Celui-ci, trop sensé pour pousser plus loin la querelle, se contenta de se tenir à l'écart durant quelques jours ; il refusa d'aller dîner en famille, de se rendre à la messe en même temps que le roi, puis la confiance en l'avenir reprenant le dessus, il renoua de nouveau des intrigues. Talleyrand s'étant trouvé là fort à point, redevint pour quelques semaines le centre de l'opposition ; le duc de Berry l'introduisit à ces soirées intimes où Richelieu n'avait jamais été invité. Mais Vitrolles fut prié de ne plus se présenter aux Tuileries jusqu'à nouvel ordre, tandis que Decazes, qui n'avait pas encore les quarante ans requis pour être député, fut nommé pair de France.

Alors les conspirations de salon reprirent de plus belle sous l'œil bienveillant du chevalier Stuart, auquel on chercha un instant à adjoindre l'ambassadeur d'Espagne, pendant que la loi sur le recrutement était adoptée par l'une et l'autre Chambres, et pendant que les autres ambassadeurs, russe, prussien et autrichien, s'accordaient dans leur pessimisme, et que Wellington — qui avait dit auparavant : « Monsieur mérite d'être envoyé en exil dans les vingt-quatre heures » — murmurait à quelques intimes, en branlant la tête d'un air désenchanté : « Je n'ai aucun doute sur la façon dont tout ceci finira : *les descendants de Louis XV ne régneront pas sur la France ;* je dois dire et

toujours dire que ce sera la faute de Monsieur et de ses adhérents. Je suis en France depuis 1814, et si je n'ai pas été acteur dans toutes les scènes, j'y ai eu trop d'intérêt pour n'y pas faire attention, et j'ai été placé dans une situation où je pouvais facilement savoir tout ce qui se passait. J'ajoute que ce n'est pas seulement mon opinion, mais celle de tout homme qui réfléchit ; je désirerais que Monsieur lise l'histoire de notre Restauration et de la Révolution qui la suivit[1]. »

Monsieur mourut sans avoir lu cette histoire, mais non pas sans l'avoir vécue.

[1] Wellington. *Suppl. Despatches*, t. XII, 11 janvier 1818.

CHAPITRE IX

LA QUESTION D'ARGENT

I

Une convention annexe au traité du 20 novembre 1815 concernait les réclamations élevées par les sujets des gouvernements alliés, déjà reconnues par la France dans le traité de 1814, et en réglait le mode de liquidation. L'armée française en parcourant l'Europe avait naturellement contracté des dettes innombrables, dont le payement avait été plusieurs fois retardé; des déprédations, volontaires ou non, avaient été commises; quelques-unes pouvaient et devaient être réparées. Le gouvernement de Louis XVIII ne s'était d'ailleurs engagé par le traité de 1814 qu'à « payer les sommes qu'il se trouverait devoir en vertu de contrats ou autres engagements formels passés entre des individus ou des établissements particuliers et autorités françaises tant pour fournitures qu'à raison d'obligations légales ». Ces termes nets excluaient évidemment les réclamations fondées sur les dommages causés par les guerres, réclamations qui auraient pu s'étendre à l'infini, et qui, résultant de l'état de guerre même, ne pouvaient être prises en considération. Mais la liquidation des sommes ainsi reconnues par la France n'en restait pas moins une affaire considérable; des commissaires avaient été nommés

en 1814, mais ils avaient à peine commencé leurs travaux en 1815. Aussi la convention du 20 novembre, en éclairant la question, avait-elle pour but de faciliter les multiples travaux de ces commissaires, et de hâter la liquidation de ces innombrables créances ; 26 articles en expliquaient les raisons, les principes, les moyens d'action. Le roi de France reconnaissait de nouveau, et plus nettement encore que l'année précédente, les différentes créances qu'il s'engageait à liquider : celles qui concernent les fournitures et prestations de tout genre faites par des communes ou des individus autorisés par les autorités administratives françaises; les arriérés de solde et de traitement des militaires, devenus, par les précédents traités, sujets d'une autre puissance; les frais d'entretien des militaires dans les hôpitaux particuliers, les frais de poste, les remboursements des avances faites par des caisses communales ou particulières.

Appliquant les articles du traité de 1814, la convention de 1815 organisait des commissions de liquidation, et des commissions d'arbitrage pour départager les premières; la composition et le rôle de ces commissions étant avec soin réglementées; les signataires de l'acte espéraient que le travail pourrait s'engager et se poursuivre sans grandes difficultés; le programme en était délimité; toutes les réclamations devaient être soumises aux commissaires liquidateurs dans le délai d'un an à dater de la ratification de la convention; enfin, jugeant approximativement le chiffre auquel monteraient les créances ainsi présentées, le gouvernement français annonçait le dépôt d'un fonds de garantie, affecté au payement de ces dettes, de 3 500 000 francs de rente avec jouissance du 22 mars 1816.

Une autre convention de la même date assignait un même fonds de garantie de 3 500 000 francs de rente pour les sujets britanniques qui s'étaient jugés atteints dans leurs intérêts matériels ou moraux par des emprisonnements, des confiscations de biens, durant les vingt-cinq ans de guerre, ou même par la réduction de la dette publique des deux tiers en 1798. Cette convention promettait aux Anglais lésés un avantage beaucoup plus considérable qu'aux continentaux dans le même cas qu'eux, et on ne s'explique guère comment les puissances alliées qui tenaient si jalousement à conserver les mêmes privilèges et les mêmes droits respectifs vis-à-vis de la France, consentirent à une pareille faveur pour les uns, au détriment des autres.

Le règlement de ces questions financières n'était pas le moindre souci du gouvernement français ; l'emprunt de 1817, dont la préparation avait été si difficile, mais qui s'imposait pour le payement des indemnités gouvernementales, et pour l'entretien des armées d'occupation, était à peine conclu que la question des créances particulières se posait gravement. Le délai d'un an venait en effet d'être atteint, et on pouvait juger définitivement du montant de ces créances ; or les commissaires liquidateurs déclaraient avoir reçu 135 000 réclamations qui se traduisaient par le total de 1 600 millions ! Chiffre exorbitant, et fort éloigné de celui que les Français et les alliés eux-mêmes avaient jamais pu supposer dans leurs calculs les plus exacts. Le gouvernement français déclara hautement qu'il ne paierait jamais pareille somme. Cependant, malgré leur exagération reconnue, il était évident que les différentes puissances allaient défendre avec énergie les prétentions de leurs sujets, par point d'honneur et par nécessité.

Affaiblir la fortune de la France était un des désirs les moins cachés de la coalition; déjà à cette époque le crédit de la France, malgré les révolutions et les guerres, malgré les défaites du dernier moment, était supérieur à celui de beaucoup d'autres États d'Europe; le ministre des finances de Russie, de Gouriew, déclarait en 1817 que les impôts rapportaient en France facilement le double de ce qu'ils rapportaient en Russie. L'Europe avait été ruinée plus encore que la France par les guerres de l'empire, et le blocus continental avait bouleversé l'équilibre commercial du continent et de l'Angleterre.

Ici, en 1815, les industries étaient mourantes, le commerce suspendu; les produits de l'île et des possessions lointaines encombraient les ports trop étroits et ne pouvaient se déverser que subrepticement sur l'Europe qui criait famine. Au lendemain de la paix, tous les débouchés se rouvrant en même temps, une autre crise devait remplacer la première; le continent qui avait appris peu à peu à se suffire à lui-même ne consommait plus tous les produits d'outre-mer. Pour rétablir l'équilibre, partout le besoin d'argent se faisait sentir : dans l'Allemagne piétinée par l'armée française, dans la Russie en partie incendiée, dans les Pays-Bas bouleversés, dans l'Espagne désemparée, dans les États italiens qui attendaient, résignés, l'effet d'une nouvelle dépendance. Le Saint-Père produisait d'anciennes créances; de même l'Autriche, qui n'avait pas vu l'ennemi depuis six ans sur son territoire; de même la la Suisse, moins endommagée encore.

C'était sur la France une curée d'un nouveau genre : le roi et ses ministres s'en effrayaient, sentant bien qu'il faudrait la satisfaire partiellement au moins, si on voulait obtenir bientôt des promesses de libération totale. Or ce

but était l'espoir suprême du gouvernement; rien ne l'arrêtait dans la continuité de ce désir; l'opposition ne lui était si pénible que parce qu'il y voyait un obstacle que l'Europe grandissait sitôt qu'on parlait de l'avenir. L'occupation, la protection de l'étranger, utile au premier moment, pour le rétablissement et pour le maintien du trône, était maintenant inutile et dangereuse; Louis XVIII répétait à qui voulait l'entendre : « Je ne crains pas les conséquences de l'évacuation de mon royaume, mais quelles qu'elles puissent être, je demanderais le départ des étrangers ce soir, si les traités me permettaient de les réclamer demain. »

Pour arriver à ce but il fallait régler toutes les questions pendantes; Richelieu comprenait que la question d'argent était de beaucoup la plus importante, et que l'Europe n'abandonnerait pas son gage tant qu'elle ne serait pas payée. C'était une nouvelle difficulté à vaincre, une nouvelle négociation à entamer; le ministère n'hésita pas à l'aborder sitôt qu'il en connut toute la gravité et qu'il en prévit toutes les conséquences.

II

La diplomatie française et durant toute l'année 1817, jusqu'au mois d'avril 1818, aura cette affaire des liquidations de créance comme principal objet; à Paris le ministre luttera avec les ambassadeurs et les commissaires financiers; à Londres, à Berlin, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, les représentants de la France, constamment tenus en haleine par leur chef inquiet, négocieront avec les gouvernements étrangers. Quand, à Vienne, on aura obtenu quelque concession, on trouvera à Berlin une opposition plus systéma-

tique et à Londres un regard plus indifférent; pour contenter les uns, on fâchera les autres; pour obtenir la signature de tous, on aura dû, auparavant, acheter la signature de quelques-uns.

La première difficulté était de placer cette question financière sur le terrain diplomatique. Aux premières ouvertures de Richelieu, les ambassadeurs répondirent en effet que l'affaire ne les regardait pas, que le traité du 20 novembre 1815 s'en était préoccupé, en avait prévu le règlement, et qu'il ne pouvait certes pas être question de violer le traité que l'Europe et la France avaient solennellement signé dix-huit mois auparavant. Richelieu leur montra pourtant combien les sommes réclamées étaient énormes, et combien supérieures à ce que le traité de 1815 avait prévu; les ambassadeurs répliquèrent tout bas, et en aparté, qu'évidemment ces dettes étaient considérables, mais tout haut ils affirmèrent qu'ils n'y pouvaient rien. C'était l'époque où l'emprunt Hope et Baring venait de se réaliser plus facilement qu'on n'avait osé l'espérer; puisque la France avait de l'argent pour couvrir les emprunts, ou du moins, puisque certaines puissances financières avaient confiance en son crédit et lui avaient acheté de nombreux titres, il n'y avait pas de raison d'interrompre de si simples opérations.

Plaisanterie amère, bien entendu, à laquelle se complaisaient les voisins jaloux. Si un emprunt de 300 millions avait pu être couvert, non sans difficulté, c'était une raison pour qu'on ne pût songer, quelques mois après, à en émettre un autre six fois plus important. Le gouvernement français considérait cette impossibilité comme tellement évidente qu'il ne doutait pas qu'il ne finirait par triompher de la mauvaise volonté de ses créanciers.

Aussi, au mois de juin, Richelieu envoyait-il à ses ambassadeurs auprès des quatre grandes cours, circulaires et notes spéciales, à l'effet de les mettre au courant de la nouvelle difficulté qui se présentait. Tout en portant un très grand respect au traité du 20 novembre, le gouvernement du roi était obligé d'en dénoncer la convention annexe comme partiellement inapplicable et d'en demander une revision. La grande Conférence était toute désignée pour cette opération, pour examiner la valeur des réclamations déposées, en tenant compte des circonstances et des diverses oppositions que le gouvernement français présentait d'ores et déjà : il signalait en effet aux alliés deux décrets de Bonaparte, prononçant la déchéance des créances antérieures à l'an V, et prescrivant sous peine d'annulation la liquidation de toutes les créances antérieures à l'an IX avant le 1er juillet 1810[1]. Les commissaires liquidateurs, sans grand examen, avaient une première fois déclaré ces décrets inapplicables, mais Richelieu, qui voyait le moyen de faire tomber ainsi de nombreuses créances, ne se tenait pas pour battu.

Quand les gouvernements alliés furent mis au courant des désirs et des prétentions de Richelieu, ils commencèrent par faire la sourde oreille. A Berlin, Hardenberg protesta contre l'idée de s'appuyer sur les décrets d'un gouvernement déchu ; de Paris, le comte de Goltz, dont l'opposition à la politique française paraissait tous les jours plus systématique, avait averti son ministre du danger qu'il pouvait y avoir à remettre aux soins de la Conférence l'examen des titres des créances ; il avait fait valoir que certains membres du corps diplomatique étaient tou-

[1] Décrets du 25 février 1808, et du 13 décembre 1809.

jours disposés à donner raison à la France, et qu'il résulterait peut-être de cet examen une perte énorme pour les créanciers allemands [1].

L'accueil que reçut le marquis de Bonnay à Berlin en juin 1817 lui laissa peu d'espoir de fléchir la résistance du gouvernement prussien. Derrière Hardenberg assez faible, et ses conseillers ordinaires assez indécis, Bonnay discernait, aidé peut-être par son ami Ancillon, l'influence prépondérante de Humboldt. Ce terrible homme qui avait soulevé la Prusse en 1813, qui avait suivi ou précédé Frédéric-Guillaume en 1814 et en 1815, nourrissait pour la France la haine la plus passionnée et la plus germanique; il avait espéré supplanter Hardenberg, il y comptait toujours; c'était lui, beaucoup plus que son chef, qui avait réclamé, dans les traités de 1814 et de 1815 les mesures et lès clauses les plus dures pour la France. Au congrès de Vienne, il avait continuellement tenu tête à Talleyrand; à Paris, après Waterloo, il avait demandé, avec Blücher et l'armée, le démembrement, puis la démolition des places fortes; n'ayant rien obtenu de ce qu'il voulait, il s'était rejeté sur les obligations financières, et de ce côté il avait eu gain de cause. Maintenant, quoique ambassadeur à Londres, il surveillait de près l'exécution des clauses qu'il avait obtenues, d'autant plus rigoureusement qu'il les savait discutées. Richelieu redoutait fort son opposition qu'il savait invincible.

A Vienne, Metternich, hésitant, ne fit pas beaucoup meilleur accueil qu'Hardenberg aux insinuations de Caraman; celui-ci crut pourtant remarquer qu'il ne demandait qu'à suivre la majorité tout en paraissant défendre les

[1] Affaires Étrangères. Prusse, volume 256 et 257.

droits des créanciers allemands. Mais le ministre autrichien était de sens trop calme et trop averti, pour ne pas comprendre que ces dépenses étaient singulièrement exagérées, et dépassaient en tout cas de beaucoup la limite des ressources de la France. De toutes façons, ce n'était pas du gouvernement autrichien qu'on pouvait attendre grand soutien, pas plus que du gouvernement anglais.

Castlereagh cherchait à flatter Richelieu ; du moins voulait-il ne pas le décourager par des réponses catégoriques ; Wellington et Stuart lui envoyaient des renseignements sensiblement pareils ; tous deux, en bons Anglais, vérifiaient les créances de leurs protégés et s'efforçaient de les séparer de la communauté des autres ; ils conseillaient que chacun des États procédât séparément au même examen, et Castlereagh leur répondait qu'il fallait assurer le « duc de Richelieu des vues honnêtes et libérales du gouvernement britannique sur toutes les questions d'intérêt européen », qu'il fallait surtout avoir la plus « grande confiance dans son caractère personnel et ses principes élevés[1] ». Quelques jours après, Wellington notait d'ailleurs que les ambassadeurs discutaient officieusement la légitimité et le montant des créances, que le commissaire autrichien pensait qu'on pouvait tout liquider avec trois cents millions, mais que le commissaire hollandais estimait qu'on ne pourrait descendre au delà de quatre cent cinquante millions[2].

Du moment qu'on discutait, c'était déjà un premier pas fait vers la conciliation.

Le premier averti des difficultés financières par le duc de Richelieu avait été son fidèle second, Pozzo di Borgo.

[1] 25 juillet 1817, Wellington. *Suppl. Despatches*, tome XI.
[2] 28 août. *Ibid.*

Le commissaire russe avait peu de créances à examiner[1]; l'ambassadeur d'Alexandre pouvait donc suivre la discussion d'une façon quasi désintéressée, ce qui était évidemment la meilleure manière, vu son état d'esprit, de donner raison à la France. Seul de tous ses collègues, Pozzo se rangea donc dès l'abord du côté de la France; il écrivit à Nesselrode[2] que, toutes réflexions faites, il était convaincu que l'exécution de la convention du 20 novembre était impossible, que toute demi-mesure, tout palliatif ordinaire, n'offrait aucun remède, et que dans « cette situation il fallait recourir à un autre système qui menait à une revision de la convention elle-même, dans un sens équitable, en combinant les exigences pécuniaires avec les intérêts politiques et la possibilité d'y satisfaire ». Les commissaires alliés ne voulaient pas entendre parler d'une telle revision, dont le but était de faire passer la négociation en d'autres mains. Nommés pour défendre les droits de leurs concitoyens, ils n'en voulaient pas admettre la contestation; très arrogants envers les commissaires français qui leur étaient adjoints, ils adressaient constamment des plaintes aux membres de la Conférence; ils blâmaient leurs collègues de ce qu'ils prétendaient revoir après eux les évaluations et les chiffres; ils trouvaient qu'ils retardaient inutilement les travaux de leurs Commissions. Consciencieusement, les membres de la Conférence transcrivaient ces plaintes dans les protocoles de leurs séances[3]; parfois ils appelaient devant eux les commis-

[1] Les indemnités réclamées par la Russie concernaient presque toutes la Pologne : une convention signée à Paris le 27 septembre 1816 stipulait que ces réclamations seraient examinées à Varsovie dans des conférences spéciales.

[2] 14 juin. Correspondance Pozzo.

[3] Voir *Record office*, vol. 22 et 23.

saires pour s'expliquer et s'efforçaient de les mettre d'accord; souvent ils s'adressaient directement à Richelieu ou à Corvetto, en leur soumettant les griefs qu'on affichait contre leurs subordonnés. Les ministres français défendaient énergiquement les commissaires de la France; les ambassadeurs ne leur donnaient tort qu'à demi. Cela pouvait durer ainsi des années.

Wellington se tenait avec soin en dehors de la question financière et affectait, quand on ne lui demandait rien, de se renfermer strictement dans ses fonctions de généralissime, inspectant souvent les troupes, et venant de plus en plus rarement à Paris. La Conférence, sans son guide, se contentait d'observer l'état du pays, et de s'intéresser surtout, comme nous avons pu le noter, à la politique intérieure. Sur les graves questions, comme celle sur laquelle Richelieu aurait voulu avoir son avis, elle se divisait et évitait de se prononcer..

Les quatre plénipotentiaires continuaient en effet à se dénigrer mutuellement; Vincent, d'origine française, par suite favorable à la France, jouait un rôle assez effacé; Metternich lui donnait des instructions peu précises, l'encourageant parfois à suivre le ministre de Prusse, parfois celui de l'Angleterre, plus rarement celui de Russie. Son premier secrétaire, Binder, qui avait une correspondance particulière avec le chancelier d'Autriche, ne jouait pas un rôle beaucoup plus actif. De Goltz, se sentant assez peu choyé à Paris, y trouvait un nouvel aliment à sa passion gallophobe; Pasquier et les autres politiques de l'époque s'accordent dans leurs mémoires à dire qu'il cherchait constamment à soulever quelque incident, ou à causer quelque difficulté au gouvernement; les rapports qu'il envoyait à sa cour, et dont nous connaissons les plus importants, nous

le montrent cependant bon observateur et assez impartial critique. Il s'entendait ordinairement bien avec Stuart qui suivait une politique hostile, assez semblable à la sienne, moins, pourtant, par haine pour la France, que par rancune personnelle contre le ministère. Un point sur lequel ces trois ambassadeurs d'Autriche, de Prusse et d'Angleterre se trouvaient du moins d'accord, c'était leur jalousie croissante et leur antipathie féroce vis-à-vis de leur collègue de Russie. La situation de celui-ci était tellement supérieure à la leur, son indépendance si grande, et si ouverte sa présomption, que cette jalousie était naturelle. De plus, ils le considéraient comme un ministre du roi sans portefeuille, et il leur déplaisait de discuter devant lui les affaires internationales, sachant d'avance que Pozzo prendrait la défense de la France et mettrait Richelieu au courant de la situation dès le soir même. Pozzo di Borgo ne croyait pas d'ailleurs manquer en quoi que ce fut à son devoir d'ambassadeur ; il était convaincu que les intérêts de la Russie s'accordaient avec ceux de la France et qu'en défendant les uns, il défendait en même temps les autres. Le qualificatif que ses collègues de la Conférence lui donnaient de « patron de la France » ne lui faisait pas peur ; il voulait seulement éviter que sa conduite trop décidée pût nuire à la cause qu'il voulait faire triompher ; aussi restait-il le plus souvent dans une certaine réserve, ne voulant pas montrer un chemin que peut-être on ne suivrait pas.

III

L'Autriche et la Prusse réclamaient en créances particulières respectivement 200 millions et 150 millions ; c'était

donc leurs sujets qui étaient de beaucoup les plus gros créanciers. Comme ils défendaient en plus, les créances des États allemands, Bavière, Saxe et tous les grands-duchés, et toutes les petites principautés, les deux gouvernements d'Autriche et de Prusse étaient pour Richelieu les plus intéressants à convaincre. De leur intransigeance ou de leur bonne volonté dépendait le sort de la question financière ; Richelieu avait reconnu l'impossibilité de négocier à Paris, il avait de plus expérimenté que les négociations à Vienne et à Berlin seraient également difficiles, les deux gouvernements se rejetant mutuellement la responsabilité des décisions à prendre. Sans doute, au premier examen, Metternich avait paru plus conciliant que Hardenberg, mais derrière la bienveillance du chancelier d'Autriche, on n'était jamais sûr de ne pas trouver une opposition aussi formelle que derrière la brusquerie d'Hardenberg. Une occasion propice se présenta pour mener la négociation en même temps auprès des chefs des deux gouvernements ; Richelieu s'en saisit.

A Carlsbad, au mois d'août (1817), devaient se trouver réunis Hardenberg et Metternich ; Capo d'Istria pensait à les y rejoindre ; une sorte de directoire européen allait s'y trouver improvisé. Richelieu y envoya Caraman qui était non seulement ambassadeur à Vienne, mais encore très bien en cour en France auprès des ministres et en particulier auprès du président du Conseil. Bonnay, dont les rapports semblent pourtant plus intéressants et plus justes que ceux de son collègue à Vienne, ne jouissait pas du même crédit à Paris où l'on semblait dédaigner quelque peu ses avis ; aussi resta-t-il à Berlin, se voyant ainsi privé d'une mission spéciale qu'il escomptait.

Le comte de Caraman arriva à Carlsbad le 13 août, muni

des instructions précises de Richelieu[1]. Le ministre français y reprenait le décret de Napoléon sur la déchéance des créances antérieures à l'an IX; il soulevait également une question d'intérêt composé qui entraînait pour la France un surcroît de dépense considérable, et qui ne découlait en réalité que d'une interprétation discutable de l'article 13 de la convention de novembre[2]. Examinant séparément tous les articles de cette convention pour en montrer le caractère caduc et les dispositions injustes, Richelieu s'élevait spécialement contre celui qui condamnait la France à payer des dépenses faites à propos de fortifications, qui profitaient maintenant à d'autres puissances, et celui qui demandait que certaines sommes dépensées dans l'intérêt public fussent remboursées aux autorités administratives qui en avaient le principal bénéfice. Beaucoup de routes, de ponts, de monuments, avaient été construits sur l'ordre de Napoléon, avec l'argent des communes; la France dont ces communes dépendaient avait promis de les rembourser; était-il juste que ces remboursements aient lieu, maintenant que ces communes étant séparées de la France, les travaux leur restaient et leur profitaient? Richelieu n'entrait dans tous ces détails que pour que Caraman en pût plus facilement déduire que la convention elle-même dans son ensemble n'était pas exécutable; qu'il fallait laisser la grande Conférence, sur certaines bases convenues d'avance, et en rédiger une autre, en tenant compte de toutes les réclamations faites, des circonstances, et de la situation de la France.

Carlsbad, qui devenait tout à coup le point de mire de l'Europe diplomatique, était une ville d'eaux encore peu

[1] Archives des affaires étrangères, vol. CCCXCVIII.

[2] Pour les détails financiers, voir Creux. *La libération du territoire en* 1818.

connue, quoique fréquentée déjà depuis plusieurs siècles ; Hardenberg, malade, venait dans la petite ville bohémienne, dans le véritable but de s'y soigner; Capo d'Istria se disait également très fatigué ; quand Caraman arriva, sans grand désir, semble-t-il, d'y prendre des bains, il fut dépité de n'y pas trouver Metternich qui devait être son plus utile interlocuteur. Les intentions du cabinet russe étaient connues d'avance; Capo d'Istria, définitivement gagné à la façon de voir de Pozzo di Borgo, s'y trouvait même plus favorable que son rival et ami Nesselrode et l'empereur ; il l'avouait agréablement dans une lettre qu'il écrivait à Pozzo à la fin de juin, au moment de se mettre en route : « Enfant prodigue de la maison, disait-il, je ne me gêne point pour donner mon avis, et je l'annonce avec franchise; j'ai donc déclaré et je pense que vous devriez seconder les demandes de M. de Richelieu pour être juste et équitable[1]. »

Le crédit de Capo d'Istria était faible auprès d'Hardenberg ; Metternich absent, Caraman manquait de soutien ; il apprenait de plus, qu'Hardenberg, souffrant, ne le recevrait pas, et que Jordan, son bras droit, partait le lendemain pour Berlin ; il se précipita chez Jordan, eut avec lui une longue conversation. Il trouva le Prussien très hostile à toute idée de discussion, et se maintenant strictement dans la même position qu'Hardenberg avait prise à Berlin vis-à-vis de Bonnay : la convention est un acte diplomatique,

[1] Correspondance Pozzo, 21 juin, 1817. Le 10 juin Nesselrode avait écrit à Pozzo, que l'empereur prenant en considération les besoins de la France et la mauvaise récolte de l'année précédente, était prêt à accorder la réduction que le Gouvernement français demandait pour le payement annuel de la solde de l'armée d'occupation, à la condition, toutefois, que les trois alliés de la Russie y consentissent également, cette discussion « ne devant point donner lieu à une divergence d'opinion entre l'empereur et ses alliés ».

signé et ratifié, donc intangible. Caraman ne se désespéra pas pour si peu[1], — et entassant arguments sur arguments, détails sur détails, il amena son interlocuteur à reconnaître qu'il y avait en effet quelques modifications à introduire ; Caraman s'étant même avancé jusqu'à dire que chaque puissance pourrait discuter séparément les indemnités par l'intermédiaire de ses ambassadeurs, Jordan crut entrevoir que par cette méthode, la Prusse ne perdrait pas grand'chose, puisqu'elle garderait son indépendance et ne serait pas liée par les transactions de ses alliés. Hardenberg ayant le lendemain écouté les mêmes explications de Caraman, conclut, comme son subordonné, que l'on pourrait procéder à une négociation particulière à Paris. Mais sa réponse orale ne l'engageait pas ; la réponse écrite au mémoire que Caraman lui avait remis le même jour, et qui devait être plus décisive, ne vint pas ; car sur ces entrefaites, le baron de Humboldt avait fait son apparition à Carlsbad. Habile et violent à la fois, il convainquit Hardenberg de ne pas céder, et de s'en tenir aux bases posées par le traité du 20 novembre. Jusqu'à ce moment donc, le comte de Caraman n'avait guère réussi dans sa négociation.

Mais en même temps qu'Humboldt arrivait de Londres, Gordon, chargé d'affaires de la Grande-Bretagne, arrivait de Vienne. Caraman se prit de nouveau à espérer ; il était en bons rapports avec Gordon qui, quoique n'étant pas un homme de premier plan, jouissait assez officiellement de la confiance de Castlereagh pour que ses avis fussent de quelque poids.

Or, l'Angleterre semblait avoir pris son parti sur la

[1] Affaires étrangères, vol. CCCXCVIII, 17 août. Caraman à Richelieu.

question pendante ; elle avait reconnu que la convention de 1815 était difficile à appliquer dans son intégralité : dans la discussion spéciale sur le double intérêt, elle avait proposé une interprétation qui avait satisfait Richelieu ; elle avait agi en ce sens avec d'autant plus de tranquillité, qu'elle s'était assurée auparavant que, pour prix de sa bonne volonté, la France ne discuterait pas la convention spéciale aux sujets britanniques.

Mais Gordon était à peine à Carlsbad que Hardenberg, comme par hasard, lui céda la place sans qu'il eût pour ainsi dire le temps de l'entretenir. Alors le ministre de France et l'agent britannique cherchèrent à rejoindre le premier ministre prussien à Egra où il devait s'arrêter quelques jours ; pas plus ici que là ils ne purent obtenir de réponse. Capo d'Istria qui s'y trouvait à son tour engagea pourtant Caraman à avoir confiance ; l'Angleterre et la Russie étant presque d'accord, les deux autres puissances ne pouvaient persévérer bien longtemps dans leur refus. Caraman, facilement optimiste, repartit pour Vienne, le 25 août, après avoir écrit à Richelieu que son voyage n'avait pas été inutile et avait avancé les affaires [1].

IV

On était pourtant encore loin de la solution ; comme il arrive souvent en pareil cas, la Prusse, se sentant abandonnée de la Russie, comprenant que l'Angleterre ne se prononçait aussi nettement contre elle que parce qu'elle avait son gage, résolut de s'avancer plus avant dans sa tactique, et de refuser nettement ce qu'elle avait d'abord

[1] Affaires étrangères, vol. CCCXCVIII. Correspondance de Caraman.

paru prête à concéder. La Russie ne se rendit pas compte de la déception de la Prusse, et, pour l'apaiser, mit de l'huile sur la plaie qu'elle croyait fermée. Le ministère impérial envoya à Pozzo di Borgo des instructions le priant de suivre les vues générales de ceux de ses collègues qui allaient recevoir l'ordre d'examiner favorablement les réclamations de la France[1]. En même temps, Capo d'Istria écrivait à Richelieu et à Pozzo pour se féliciter du résultat des conversations de Carlsbad[2].

En France on était beaucoup moins satisfait de l'état de la négociation; du moment qu'on n'avait pas obtenu de réponse fixe et prompte, c'est qu'elle devait être mauvaise; on comptait de plus sur Metternich pour entraîner Hardenberg, et manifestement il se dérobait, attendant au contraire de connaître l'avis officiel de la Prusse. Aussi, Richelieu, sans plus tarder, envoya le 10 septembre aux membres de la Conférence une note solennelle, dans laquelle il demandait que les gouvernements alliés donnassent le plus tôt possible à leurs ambassadeurs les instructions relatives pour liquider les dettes, autour desquelles on discutait depuis si longtemps. Le gouvernement français, en effet, déclarait que, nonobstant le montant des réclamations faites par les particuliers, il ne pourrait jamais s'engager que pour la somme de 200 millions, ce qui demandait déjà l'établissement d'une rente de 10 millions. Cette somme, affirmait le président du Conseil, était le dernier sacrifice que la France pût faire, après tant d'indemnités déjà payées, pendant que l'armée d'occupation lui coûtait chaque année 150 millions[3]. La démarche était catégorique,

[1] Polowstow : 24 août.
[2] Polowstow : 9 septembre.
[3] Polowstoff, tome II.

Richelieu était décidé à ne pas reculer. La confiance que ce grand honnête homme inspirait aux diplomates de l'Europe était telle que plusieurs d'entre eux n'attendaient que sa parole pour prendre parti.

Pourtant la plus retentissante réponse à la note de Richelieu fut la note de la Prusse, à laquelle le ministère de Berlin et son ambassadeur à Paris voulurent donner le plus grand retentissement ; pour cela ils la communiquèrent à droite et à gauche, contrairement à toutes les traditions diplomatiques, alors très respectueusement suivies. Le ton de la note prussienne était impertinent et inutilement cruel ; elle produisit dans tous les milieux politiques une très fâcheuse impression ; en Angleterre, en Russie, elle fut blâmée sans restriction ; en France, elle fut âprement commentée[2]. Richelieu, facile à abattre, subit une nouvelle crise de découragement; devant une pareille mauvaise volonté, que faire ? Il crut un instant que la chose demeurerait sans issue, et que le gouvernement prussien, sachant que la question d'argent était le seul obstacle à l'évacuation du territoire, n'avait pris si nettement parti, que pour retarder une mesure à laquelle il ne voulait pas se résigner.

Cependant, dans la situation de l'Europe d'alors, l'opposition d'un seul État, surtout si cet État était la Prusse, ne pouvait suffire à suspendre indéfiniment une négociation. Cette opposition ne pouvait être vraiment grave que si quelqu'un des coalisés de 1815 prenait son parti ; l'Autriche tenait, par suite, toute l'affaire à sa merci, et précisément l'Autriche se trouvait dans une situation déli-

[1] Voir Affaires étrangères. Correspondance anglaise et russe, volumes cités.

cate qu'il est utile de noter[1]. Pour la première fois depuis 1815, elle pouvait craindre d'ébranler soit sa situation en Europe, soit sa situation en Allemagne. Metternich, cherchant à rétablir l'Autriche à la tête de l'Allemagne, et à lui redonner en Europe la prépondérance qu'elle avait eue jadis, avait à mener de front deux politiques qui pouvaient ne pas toujours s'accorder. Durant tout son « règne », il essaya pourtant de les tenir étroitement unies, mais n'y réussit pas toujours ; le jeu du plus offrant et dernier enchérisseur qu'il se trouva si souvent contraint de jouer avec la Prusse, lui réservait par ailleurs bien des inconvénients et des déboires.

En 1817, sur l'affaire des liquidations particulières, il n'avait pas d'idée bien arrêtée, mais il se trouvait enclin, d'une part aux concessions suivant les avis de la Russie et de l'Angleterre, et d'autre part il craignait en cédant, de s'aliéner sa clientèle allemande qui réclamait impérieusement son argent. Quand il revit au mois de septembre Caraman, revenu de Carlsbad, et qu'il eut pris connaissance de la note de Richelieu, il l'en félicita fort, déclara qu'on avait déjà fait un grand pas, en ayant porté la question sur le terrain diplomatique. Point n'est besoin, dit-il, de créer un nouveau fonds de garantie, pour tranquilliser la Prusse et rassurer les créanciers ; il suffirait « de reconnaître que les intérêts de la somme qui sera définitivement fixée comme dernier terme de vos paiements, concourrait au profit des créanciers, du jour de la convention ».

Dans son entretien du 7 octobre, Metternich alla même

[1] Artaud premier secrétaire de l'ambassade de France à Vienne en l'absence de Caraman, a fort bien exposé la question dans ses dépêches a Richelieu du mois de novembre. Archives des Affaires Étrangères, vol. 398.

jusqu'à affimer à l'ambassadeur de France qu'il avait écrit à Vincent de se ranger à l'avis de la majorité, c'est-à-dire de l'Angleterre et de la Russie, et qu'il trouvait ridicule l'article dénoncé par Richelieu, concernant les indemnités pour les fortifications situées maintenant hors de France. Le parfait diplomate qu'était Metternich, satisfaisait son interlocuteur par des mots ; car en réalité il avait surtout recommandé à Vincent de ne pas se compromettre, et de demander au ministère français de reprendre le paiement des indemnités officielles suspendu depuis quelques mois ; et cette demande survenant à Paris dans un tel moment n'était pas pour faciliter la tâche de Richelieu ; il s'engagea pourtant à reprendre les payements en question.

Caraman, ayant de nouveau quitté Vienne pour Paris, le premier secrétaire de l'ambassade, Artaud, eut avec Gentz, le confident de Metternich, plus d'une conversation qui dégageait sans réticences le point de vue de l'Autriche, ses espérances et ses craintes. C'est ainsi que l'ancien secrétaire du Congrès de Vienne et des Conférences de Paris, qui, dans son poste subalterne, discernait avec plus de perspicacité que d'autres la politique générale de l'Europe et les manœuvres occultes dont elle était faite, se laissait aller à d'indiscrètes confidences : il racontait entre autres choses comment cette clause des indemnités avait été insérée dans les traités de 1815 et discutée dans les conférences où ils furent élaborés, principalement par Humboldt; cette disposition avait mis « Capo d'Istria dans des convulsions inexprimables ». Castlereagh avait déclaré l'acte inexcusable ; et Gentz ajoutait : « La Prusse retirera des avantages *germains* de sa perfidie ; elle insulte votre ministère ; elle veut se populariser avec ses nouveaux

sujets ; elle veut essayer d'acquérir un capital de 400 millions ; si elle ne réussit pas, elle accusera les autres gouvernements de l'avoir abandonnée. Elle signalera l'Autriche comme une puissance anti-allemande, et grâce à M. Schoëll, secrétaire d'ambassade de Prusse à Paris, elle finira par jouer un rôle dans vos affaires domestiques. » Et sa dernière recommandation n'était pas la moins suggestive : « Faites des vœux pour que la Prusse et l'Autriche ne s'entendent jamais[1]. »

Utiles conversations d'amis ! D'autant plus utiles que Metternich, ayant reçu la visite de Jordan, envoyé de Berlin, pour l'entretenir quelques jours plus tard, déclara bientôt que malgré les sympathies que la France lui inspirait, il était moralement obligé de soutenir la cause prussienne, et que Vincent avait, par suite, reçu l'ordre de marcher toujours d'accord avec de Goltz. Encore une fois tout était remis en question ; Caraman, qui revenait précipitamment à son poste constata le changement d'attitude : au commencement de décembre, Metternich affable, affectant la plus grande confiance, disait à Caraman : « On ne demandera à la France que ce qu'elle peut payer évidemment ; que le ministre dise franchement ce qu'il en est. » Or, Richelieu avait depuis longtemps déjà indiqué le chiffre de 10 millions, que Metternich et Hardenberg déclaraient tous deux provisoires ; et, complétant l'imbroglio, le ministre de l'empereur François écrivait doucereusement à son excellent collègue le duc de Richelieu : « M. de Caraman, votre ami et le mien, ne peut trop vous assurer de l'envie bien vraie qu'a l'empereur et son ministre de vous prouver que nous regardons votre

[1] 19 octobre. Artaud à Richelieu, Affaires étrangères, vol. CCCXCVIII.

existence comme la nôtre, vos intérêts comme les nôtres, et que, par conséquent, *vous prêchez ici des convertis*[1]. Mais nous ne sommes pas des amis faibles et par conséquent inutiles. Nous vous servirons de notre mieux et nous l'avons déjà fait. Vos grandes questions finiront comme elles doivent finir. Acceptez-en avec confiance l'augure de ma part. » Quel charmant homme et quelles phrases aimables ! le malheur est qu'on ne pouvait le prendre au mot, et qu'il y avait loin des paroles aux actes.

L'empereur Alexandre ayant proposé un moyen terme, il commençait à le dénigrer.

V

En effet, voyant que les choses n'avançaient pas du côté de l'Autriche, Richelieu avait, dès la fin d'octobre, demandé au cabinet russe d'intervenir à son tour ; le 30, il envoyait à Capo d'Istria une lettre confidentielle empreinte d'une grande tristesse[2] : c'était déjà, disait-il, « un problème difficile que de faire reprendre racine à une famille séparée depuis vingt-cinq ans du sol qui l'avait vue naître, et d'affermir un nouveau gouvernement au milieu des factions opposées et du déchaînement des passions ; or, en même temps que l'on nous impose une tâche si difficile, on la rend presque impossible à remplir par les charges énormes dont on grève la France, qu'on n'a l'air de rendre à ses souverains légitimes que pour qu'ils l'exploitent au profit des peuples et des gouvernements étrangers : contribution de guerre de 700 millions,

[1] Et ces mots sont soulignés dans le texte, 6 décembre. Affaires étrangères, vol. CCCXCVIII.

[2] Polowstoff, 30 octobre 1817.

entretien d'une année de 150 000 hommes, enfin acquittement des créances des sujets étrangers sur la France!... et lorsqu'elle a signé le traité relatif à ces derniers, elle a cru s'engager pour 200 millions ; elle se trouve en devoir 1 200. Elle demande qu'on s'entende, qu'on modifie le traité. »

En même temps, Richelieu envoyait à Noailles une longue lettre ; il s'y plaignait amèrement de la conduite de la Prusse, il relevait le ton injurieux de la fameuse note qu'elle avait répandue pour en augmenter l'effet, et il concluait : « Pour réduire la Prusse au silence, il faut que le signal parte de Moscou. »

L'empereur Alexandre, spécialement et directement sollicité par son ami, ne déclina pas l'offre qu'on lui proposait : il fit donc préparer par son ministère un mémoire destiné au cabinet de Londres; il estimait en effet que l'appui du ministère britannique ne s'était peut-être pas encore assez nettement fait sentir à Paris, et qu'on pouvait de plus utiliser l'autorité particulière du duc de Wellington en lui confiant le soin de prendre en main l'examen de la question et de la mener rapidement. S'il acceptait, avec l'idée de faire aboutir le litige, on était certain, vu son habituelle façon de faire, d'une prompte solution; mais pour cela il fallait l'avis de Londres.

Le mémoire fait tout d'abord remarquer que ni la Russie ni l'Angleterre ne sont intéressées directement à la question, puisque leurs créances ont été ou seront liquidées séparément ; mais l'intérêt qu'elles y portent n'en est que plus grand et plus impartial : la France reconnaît la dette ; elle a déjà acquitté 200 millions; elle se déclare incapable de payer le milliard qu'elle doit encore ; cette impossibilité est facile à vérifier. Or, on peut modifier légalement la convention du 20 novembre, puisque cette convention,

qui avait pour but, non pas de ruiner la France mais de la rétablir dans ses droits légitimes, a pour résultat de la ruiner. Tout acte qui aboutit à une conséquence contraire à celle qu'on s'est proposé est nul de plein droit, et pour augmenter l'effet de la démonstration, on cite Grotius au livre II chapitre XVI, et on le commente dans des phrases imposantes et durant des pages entières. L'auteur de la Sainte-Alliance a même laissé trace de sa part personnelle à la composition du morceau : « La politique des cabinets se fonde sur les principes immuables de la morale chrétienne ; seule impérissable, cette morale inspire et donne du repos, quels que soient les événements du présent, quels que soient ceux de l'avenir. La miraculeuse restauration de la France embrasse certes le passé et l'avenir du monde civilisé ; elle a été l'œuvre de la Providence » ; et continuant sur ce ton, appliquant au refus d'accéder aux propositions de la France, la maxime « *Summum jus, summa injuria* », les auteurs du mémoire concluent que les créanciers doivent se contenter des 270 millions qu'offre le débiteur, que si le tsar était un de ces créanciers, il n'hésiterait pas à le faire, que la Conférence est tout particulièrement compétente pour examiner les demandes des uns, et les comparer avec les observations des autres, et qu'ainsi « les puissances alliées auront donné à l'Europe un nouveau témoignage de la moralité sévère qui caractérise leur politique... le génie du mal aura peut-être un moyen de moins pour nuire à la cause générale[1] ».

Il semble bien, d'après tout ce qu'on connaît de lui, que lorsque l'empereur Alexandre dictait ces utopiques

[1] Polowstoff, 1/13 novembre 1817.

maximes, il ne le faisait pas par goût de la grandiloquence, mais convaincu de la mission sacrée qui lui était dévolue par les circonstances et qui faisait de lui le grand-prêtre de l'Europe pacifiée, le génie du bien, qui par la grâce de la Providence avait triomphé du génie du mal.

Mais ces phrases mystiques ne touchaient guère les gouvernements des puissances alliées, et si l'Angleterre devait suivre l'opinion de la Russie, si la Prusse devait se résoudre à cesser son opposition, c'était pour des raisons bien plus matérielles que celles exposées dans le mémoire impérial.

La situation était encore si tendue au commencement de novembre, et les puissances alliées, contrairement au dire du mémoire russe, étaient encore si jalouses de la France, qu'un incident faillit surgir d'une phrase prononcée par le roi dans son discours d'ouverture de la session. Louis XVIII, envisageant l'époque prochaine où toutes les difficultés financières seraient aplanies, n'avait-il pas osé se réjouir par avance du moment heureux où la France recouvrerait son entière indépendance ! Stuart et de Goltz avaient violemment protesté à la séance de la Conférence qui suivit ce discours, contre cette phrase qui engageait les diplomates de façon très imprudente ; Vincent, tout en reconnaissant que la phrase incriminée était une réponse à la note prussienne qui avait froissé le roi, s'était joint à ses deux collègues, et sans les démonstrations amicales de Pozzo di Borgo, les diplomates auraient demandé raison au duc de Richelieu pour un écart de langage royal aussi déplorable[1] !

Le cabinet de Londres, qui, nous l'avons vu, avait

[1] Pozzo. Correspondance, 14 novembre.

depuis longtemps déjà reconnu l'utilité d'une transaction financière qui ne regardait pas ses propres sujets. approuva le mémoire russe, en composa un autre en réponse, et Wellington, flatté par la lettre de l'empereur Alexandre qui réclamait son concours, autorisé par son ministre, accepta de s'occuper du litige si les membres de la Conférence étaient d'accord pour le lui proposer. Il fit seulement remarquer qu'on ne pouvait penser à réunir les délégués des vingt puissances intéressées, comme le mémoire russe semblait le comprendre, pour examiner les créances ; avec un aussi grand nombre de collaborateurs, l'affaire continuerait à traîner en longueur ; les puissances secondaires avaient jusque-là montré une assez grande confiance dans le Directoire de l'Europe, pour se reposer sur lui dans ces dernières circonstances[1].

Cette résolution britannique étant prise et annoncée, il était bien difficile à la Prusse de refuser à un homme comme Wellington l'arbitrage qu'il sollicitait ; Hardenberg crut devoir faire encore pendant quelque temps une certaine opposition. Aux 200 millions que, selon la parole de Bonnay, la France était prête à payer, Jordan, et tous les directeurs du cabinet de Berlin, opposaient constamment les 130 millions que les Prussiens réclamaient pour eux seuls. Mais Richelieu tenait bon, et répétait toujours à Paris que le chiffre de 200 millions était sa concession suprême, et que la France ne pouvait rien payer au delà. Quant à Metternich malgré ses premières objections, il n'avait pas tardé à se rallier au projet russe, qui en donnant à Wellington la direction de la négociation, avait pour premier résultat de dégager sa responsabilité. Cast-

[1] Wellington, 4 décembre. *Supplementary Despatches*, tome XII.

lereagh était d'ailleurs intervenu directement auprès des cours de Berlin et de Vienne, prêchant ici et là les bienfaits de la conciliation.

Wellington vint à Paris au mois de décembre; il eut de longues entrevues avec les commissaires financiers, qui blessés d'être dépouillés de leurs dossiers tentaient de l'indisposer contre les Français, puis avec les ambassadeurs, avec les ministres, avec le roi. Il semblait de bonne humeur, parlait de conciliation; il blâmait pourtant les phrases du roi dans le discours d'ouverture des Chambres. Mais les instructions des différentes cours n'étaient pas encore parvenues pour le dernier examen, et Wellington retourna à son quartier général de Mont Saint-Martin. La Prusse essayant d'un dernier subterfuge proposa d'abandonner pour les créances particulières le reste de l'indemnité due encore aux puissances par la France; ce procédé qui compliquait beaucoup l'opération, avait aux yeux des diplomates de Berlin l'avantage de faire payer les créances particulières par toutes les puissances indifféremment, et spécialement par l'Angleterre et la Russie qui jusque-là n'y avaient point d'intérêt. Cette proposition n'avait par suite aucune chance d'aboutir; l'Autriche elle-même refusa de la prendre au sérieux.

VI

Durant tout le mois de janvier 1818, Richelieu et Corvetto préparèrent leurs derniers comptes. Corvetto se mettait en rapport avec les financiers, leur soumettait les conditions de l'emprunt qui suivrait le règlement de

la liquidation; Richelieu s'efforçait de tenir tête aux réclamations particulières de ceux qui croyaient avoir intérêt à obtenir une convention spéciale; en même temps d'ailleurs Wellington continuait à étudier la question à laquelle il était resté jusque-là si étranger. Dès le 7 décembre[1], il avait écrit à Pozzo, lui expliquant, avec son habituelle clarté d'esprit, la façon dont il comprenait la mission qui lui était confiée. Tout d'abord, disait-il, les puissances dont les sujets font valoir des créances, doivent se mettre d'accord sur les réductions possibles, et procéder par l'intermédiaire de leurs commissaires spéciaux à une dernière revision. On ne peut en effet, comme le propose l'empereur de Russie, exclure les réclamations de certaines catégories, par exemple celles fondées sur des bâtiments et terrains occupés par des forteresses, et celles frappées par des déchéances prononcées par Bonaparte; car il est inadmissible que certains créanciers perdent tout à coup la totalité de leur créance; il faudrait dans ce cas, que les gouvernements remboursassent eux-mêmes leurs créanciers, ce que certes ils ne sont pas prêts à faire. On ne peut pas davantage prendre une mesure générale, comme celle de rayer les deux tiers des créances indiquées, ce qui serait en fait une banqueroute de la France à laquelle celle-ci ne consentirait pas, et ce qui serait d'autant plus injuste que certains états ont déjà obligé leurs sujets à une réduction sérieuse à la suite d'un examen attentif de leurs commissaires, examen auxquels beaucoup d'autres ne se sont pas livrés.

C'était donc une entente à l'amiable entre le gouvernement français et les commissaires financiers qu'il fallait

[1] Correspondance de Pozzo.

surtout obtenir. Wellington et les ambassadeurs y travaillèrent durant tout le mois de janvier et de février. Sans doute on n'évita pas des heurts et des froissements; le duc de Wellington autoritaire, combattait tour à tour ceux qui lui tenaient tête. Dans plus d'une circonstance les affaires politiques l'indisposèrent contre la France : le projet de loi sur la réorganisation de l'armée qu'on discutait à ce moment dans les Chambres lui causa, on le sait, un vif dépit; l'attentat dont il fut victime un soir de février sur la place Louis XVI, dont on ne put découvrir l'auteur et dont plus d'une circonstance resta mystérieuse, faillit, au point de vue des négociations, avoir les plus funestes conséquences; Wellington accusa Decazes d'impéritie et Richelieu d'ingratitude; il écrivit[1] à son ami Bathurst : « J'ai une très mauvaise opinion de la stabilité du gouvernement français; les ministres n'ont pas progressé depuis 1815, mais ils ont reculé dans les six derniers mois; ils ne savent pas manier la machine qu'ils ont dans les mains; cela parce qu'ils ne sont pas habitués au génie et aux manières du peuple de ce pays; ils courrent aussi vite qu'ils le peuvent à la recherche d'une basse et vulgaire popularité; aussitôt que les alliés auront quitté la France tout l'édifice s'écroulera en mille miettes. »

Cependant les gens qu'il fréquentait n'étaient pas tous aussi pessimistes. Baring lui disait qu'il avait toute confiance dans les ressources de la France, dans le futur emprunt auquel les grandes villes prendraient certainement part, en prévision duquel les spéculateurs anglais vendaient leurs propres valeurs[2]; Rothschild l'assurait que d'après les renseignements qu'il avait pris, et malgré

[1] Wellington. *Supplementary Despatches*, tome XII, 8 mars.
[2] 9 février, Wellington à Liverpool.

toutes les protestations, les puissances consentiraient de notables réductions[1] : l'Autriche qui réclamait 200 millions se contenterait facilement de 25 ; la Suisse qui en réclamait 100, se contenterait de la moitié, la Saxe qui réclamait 15 millions se contenterait du tiers, tout comme le Hanovre et tous les autres. Le total des réclamations montait à 775 millions, disait-il, et bien, rien ne sera plus facile que de le réduire à 216 millions, c'est-à-dire à un chiffre touchant de bien près celui de 200 indiqué comme maximum par le duc de Richelieu. Les renseignements de ce Rothschild, dont le nom commençait à peine à prendre quelque importance, paraissaient très bons à l'expérience.

Cette affaire si complexe, quoiqu'elle fut en bonne voie, traînait pourtant en longueur; les ambassadeurs et les commissaires ne consentaient à un sacrifice que s'ils en avaient l'ordre exprès de leurs cours; aussi leur en réfé-

[1] Wellington. *Suppl. Despatches*, t. XII, 17 février. Voici le tableau envoyé par MM. Rotschild à Wellington :

	SOMMES réclamées.	SOMMES dont on croit que les créanciers se contenteront.	CHIFFRES des rentes correspondantes.
Autriche	200 000 000	25 000 000	1 250 000
Prusse	120 000 000	60 000 000	3 000 000
Bavière	73 000 000	10 000 000	500 000
Hollande	65 000 000	3 000 000	150 000
Sardaigne	70 000 000	40 000 000	2 000 000
Hambourg	70 000 000	25 000 000	1 250 000
Brème et Lubeck	4 000 000	3 000 000	150 000
Danemark	42 000 000	14 000 000	700 000
Saxe	20 000 000	4 000 000	200 000
Toscane	4 000 000	2 000 000	100 000
Etats Romains	30 000 000	10 000 000	500 000
Hanovre	25 000 000	10 000 000	500 000
Saxe et Prusse	15 000 000	3 000 000	150 000
Suisse	12 000 000	4 000 000	200 000
Petites puissances	25 000 000	3 000 000	150 000
Total	773 000 000	216 000 000	10 800 000

raient-ils constamment, interrompant ou retardant ainsi l'époque de la liquidation définitive. Jusqu'au dernier moment le ministère prussien soulevait des objections ; il était soutenu par certaines puissances de l'Allemagne dont les sujets se prétendaient les victimes des transactions ; Pozzo et Richelieu exaspérés, murmuraient chacun de leur côté, et s'efforçaient de rendre vaine ou de vaincre cette opposition obstinée ; le ministre envoya un plénipotentiaire à Berlin dans ce but, pendant que Pozzo et Wellington parlaient d'écarter de la liquidation générale les partis qui persisteraient dans leur protestation. Cette menace produisit son effet ; la Prusse comprit que seule elle ne pourrait jamais contraindre la France à une plus avantageuse opération : aussi peu à peu se rangea-t-elle à l'avis commun.

Par ailleurs l'intervention de l'Espagne était venue compliquer la négociation ; Ferdinand VII s'inquiétait peu de troubler la situation dans laquelle se débattait péniblement son cousin de Bourbon, et se portait créancier de quelques centaines de millions au nom de ses sujets fidèles ; on ne pouvait nier que l'Espagne n'eût souffert, plus que beaucoup d'autres réclamants, des guerres de l'empire, mais sa demande déposée ainsi *in extremis* augmentait encore la somme que Richelieu ne croyait pouvoir dépasser ; pourtant celui-ci voulut, par égard pour le roi d'Espagne, solutionner rapidement les demandes qu'il présentait, et s'engagea à lui remettre 1 million 800 000 livres d'inscription en rente, représentant un capital de 37 millions.

Enfin au mois d'avril, Wellington ayant non sans peine mis tous les commissaires financiers d'accord, présenta au duc de Richelieu la carte à payer : elle dépassait de 40 millions le chiffre que celui-ci s'était fixé ; mais il ne pouvait obtenir une nouvelle réduction ; tout ce qu'il put

arracher de l'intransigeance dernière de Wellington fut un retard de deux ans dans le point de départ des intérêts à courir : au lieu de faire remonter l'arrérage des créances définitivement fixées, au 1er mars 1816 comme la convention de 1815 l'avait décidé, on ne le fit remonter qu'au 1er mars 1818.

Wellington ne pardonna pas à Richelieu ce dernier avantage ; il considéra que c'était mal le récompenser de ses efforts et de son évidente bonne volonté que de lui demander une dernière et mesquine concession au moment où la discussion, de l'aveu de tous était close ; il fut pris d'un nouvel accès de mauvaise humeur qui retomba en partie sur Pozzo di Borgo, dont il déclara les tendances néfastes et la présence gênante au milieu des ambassadeurs : « Il vaudrait mieux pour nous avoir un ministre de France dans notre conseil que lui [1] ». Pour mieux montrer à l'ambassadeur d'Alexandre son mécontentement pour ses tendances francophiles — dont il avait pourtant su plus d'une fois profiter, — il écrivit à Metternich une lettre solennelle pour le remercier de l'appui que l'ambassadeur d'Autriche n'avait cessé de lui donner, ajoutant qu'il n'avait cédé devant les dernières exigences de la France que par crainte d'entraîner « la chute du cabinet et le triomphe des Jacobins [2] ».

Ils n'avaient pourtant ni les uns ni les autres lieu d'être mécontents ; la convention[3] signée le 25 avril 1818 « à l'effet d'opérer l'extinction totale des dettes contractées par la France », portait que « le gouvernement français

[1] Wellington *Op. cit.*, 23 avril.

[2] Wellington, *op. cit.*, 28 avril.

[3] Convention du 25 avril 1818 : F. de Martens. *Traités et conventions signés par la Russie avec la France*, tome XIV.

s'engageait à faire inscrire sur le grand livre de sa dette publique une rente de 12 040 000 représentant un capital de 240 800 000 francs ». La convention fixait ainsi la répartition de cette énorme somme : on donnait à l'Autriche une rente de 1 250 000 et elle en avait réclamé une de 10 millions ; à la Prusse 2 600 000, et elle avait réclamé 6 millions ; aux Pays-Bas 1 650 000 et leurs réclamations si multiples avaient été primitivement contestées ; Hambourg n'avait droit qu'à 1 million (de rente), et elle avait demandé 3 500 000 ; le Hanovre, à 500 000 et il avait demandé 1 250 000 ; la même réduction de plus ou moins d'un tiers avait pu être obtenue de presque tous les créanciers, et pourtant quel effort financier ne restait-il pas à faire au gouvernement et au peuple français pour payer annuellement ces rentes successivement émises !

Pour les seules créances particulières, c'était une dette de 25 millions qu'il fallait inscrire sur le grand livre ; car outre les 9 millions qui avaient été créés comme fonds de garantie en décembre 1815, outre les 12 millions qui venaient d'être affectés aux réclamants du continent, il fallait ajouter une rente de 3 millions créée pour les sujets britanniques. Une convention spéciale, signée en ce même jour du 28 avril, liquidait en effet sans contestation, mais presque sans réduction, les créances produites par les Anglais ; la négociation avait été menée parallèlement à la grande, mais les précautions du gouvernement britannique avaient été si bien prises qu'elle n'avait donné lieu à nulle discussion.

Richelieu présenta à la Chambre toutes ces obligations, le jour même où il venait de les prendre ; les députés toujours si agités et si divisés s'unirent tous dans le même sentiment pour approuver et ratifier la convention

signée en leur nom. Aux 16 millions ainsi votés par les Chambres venaient s'ajouter 24 autres millions réclamés le même jour par le gouvernement pour le cas probable où la complète libération du territoire pourrait être décidée avant la rentrée des Chambres. Richelieu avait expliqué qu'il faudrait alors liquider d'un seul coup toutes les indemnités, et payer toutes les annuités échues et à échoir ; un gros emprunt serait certainement nécessaire et une avance considérable le faciliterait en montrant aux financiers auxquels on ferait appel que les représentants du pays avaient souscrit d'avance à tous les sacrifices. Les députés votèrent tout, en silence ; ils se réjouirent de sentir qu'un grand pas était fait dans la voie de la libération de la France : ils payaient la rançon de l'indépendance.

CHAPITRE X

LA SITUATION DIPLOMATIQUE

I

Les négociations qui aboutissent directement au Congrès d'Aix-la-Chapelle, et dont la France est l'objet, nous conduisent à examiner tout d'abord la situation internationale au lendemain du traité de Paris, les différentes dispositions des États, leurs goûts et leurs tendances, non seulement dans leurs rapports avec la France, mais encore en face des autres problèmes qui se posent, et devant les difficultés multiples d'une organisation nouvelle.

La France vaincue, mutilée et mineure, ne laisse pas de reprendre sans tarder, pendant les années mêmes de l'occupation, l'autorité et l'influence que ses gloires passées lui ont acquises. Surveillée, et dépendante dans sa politique intérieure, elle est fière, indépendante et libre dans sa diplomatie. Ce n'est pas un mince honneur pour le ministre qui a présidé à cette résurrection; si l'état de la France pacifiée et presque régénérée en 1818 est un de ses plus beaux titres de gloire, c'est un plus magnifique que d'avoir conduit son pays, des misérables conférences de septembre 1815, au traité d'Aix-la-Chapelle.

Le Congrès de Vienne a posé les principales assises d'un édifice nouveau; mais cet édifice est à construire; c'est à

peine si à Vienne on a laissé le représentant du roi de France poser sa pierre ; c'est à peine si à Paris, six mois plus tard, on ne l'a pas descellée. Et pourtant ni le roi, ni son gouvernement ne doutent un seul instant que la France ne reprenne bientôt son rang dans le groupe des constructeurs.

On a dit que les diplomates de 1815 avaient eu les premiers la vision d'une Europe unifiée, avec son parlement et son conseil privé, avec une sorte de cour d'arbitrage permanente ; que, fatigués à juste titre de guerres plus nombreuses qu'il n'avait jamais été donné à une génération d'en contempler, ils avaient rêvé d'une pacification universelle dont ils auraient été les garants. Cela semble exact au premier coup d'œil ; mais il est juste d'ajouter que ces diplomates connaissaient trop bien leur histoire réciproque, et voyaient trop clairement dans l'avenir, pour se bercer d'une illusion si vaine et si décevante. Le vrai est que les uns et les autres sentaient la nécessité absolue d'une longue paix, et que dans cette commune conviction en résidait le gage le plus sérieux.

Après le triomphe de certains, on avait soif de l'égalité entre tous ; l'équilibre était le but de l'Europe de 1815, et cette Europe était suffisamment harmonieuse et proportionnée pour que cet équilibre fût stable ; mais la France allait s'en révéler le pivot nécessaire.

L'alliance de Chaumont est une coalition formée dans un but précis, et on peut se demander à bon droit comment, ce but atteint, cette coalition demeure, jusqu'à quel point elle est solide, et ce qu'il faut pour la détruire. Elle demeure pour surveiller la France, et nous avons pu voir avec quel soin jaloux et quelle sollicitude, elle légitime sa raison d'être. Elle s'y exerce d'autant mieux qu'elle

redoute de voir l'occupation terminée. Comme les partis politiques qui se réunissent sur un programme minimum et quelque peu négatif, se sachant incapables de mener à bien une œuvre plus importante, examinent, avec lenteur, les problèmes qui les font vivre, ainsi les coalisés de 1815 ne sont pas pressés de voir définitivement closes l'ère des négociations françaises, car trop de choses les séparent sur tous les autres points.

II

L'ardeur avec laquelle l'Angleterre a depuis Pitt formé et reformé sans cesse les coalitions contre la France, la persévérance et l'acharnement même qu'elle a mis dans la lutte, ont fait d'elle, pour le Français de 1816, l'ennemie héréditaire ; seule de toutes les puissances de l'Europe, l'Angleterre s'est montrée pendant vingt-cinq ans résolument hostile au moindre agrandissement de la France ; (on affecte dans ce système de ne considérer la paix d'Amiens que comme un accident invraisemblable et sans portée véritable) ; plus que ses alliés elle a profité de la grande guerre. Le royaume des Pays-Bas n'est-il pas son œuvre même ? qui donc s'opposait à ce que les Français demeurassent à Anvers, si ce n'est elle ? Et n'a-t-elle pas choisi comme souverain de ce nouveau royaume qu'elle intitule elle-même « royaume-barrière », un de ses plus vieux clients ? L'Angleterre, dit-on, a trouvé enfin sur le continent un vassal fidèle, sur le territoire duquel elle manœuvrera comme chez elle, et d'où elle pourra surveiller de plus près le réveil du peuple qu'elle craint toujours malgré sa défaite. Mais si l'Anglais examine

d'un œil attentif les efforts de son voisin qui se relève, le Français lance sur lui un regard gros de menaces, plein de méfiance et de rancune. Réciprocité de mauvais sentiments chez les deux peuples, réciprocité de dépit, de raideur, de jalousie chez les deux gouvernements.

Le trône du roi Georges est solide, mais le siège de ses ministres l'est moins ; ils ont à faire face à une grave crise financière ; au début de 1817, le trois pour cent n'est qu'à 60 ; la dette consolidée est de 200 millions de livres sterling, la dette flottante de 60 ; les initiés s'étonnent que son crédit reste entier et se relève même ; on évite les emprunts, on fait des économies : « le maintien d'un système tel que celui de la dette publique en Angleterre est un des plus grands miracles de nos jours[1]. »

Vis-à-vis de l'Europe, le cabinet de Saint-James, tant par principe que par intérêt, annonce une politique conservatrice : il n'a pas voulu, ou osé, signer le manifeste de la Sainte-Alliance, mais c'est plus pour éviter une proclamation mystico-absolutiste, que pour se séparer des gouvernements avec lesquels officiellement il prétend vivre en bonne intelligence. On n'ignore pourtant pas que ces bonnes dispositions cachent, ici de la jalousie, et là de la réserve. En 1813 l'Angleterre avec joie a tendu les mains à la Prusse meurtrie qui se relevait ; en 1814 elle l'a laissée reprendre ses territoires perdus sous l'empire ; à Vienne elle a protesté contre le projet qui consistait à dépouiller le roi de Saxe à son profit ; elle a mis la main sur la garde de son épée ; six mois plus tard à Paris elle a favorisé et a soutenu les prétentions prussiennes sur l'Al-

[1] Gentz. Dépêches aux Hospodars, t. I, 19 septembre 1817.

sace et la Lorraine; elle a demandé le démembrement du territoire français.

Voilà un revirement qui s'explique mal, par une exaltation résultant peut-être de la commune victoire de Waterloo, par un désir un peu irraisonné d'avoir une large part du nouveau butin : Dunkerque et peut-être Lille. Cependant à Vienne il s'agit de renforcer la Prusse en Allemagne, de lui donner sur l'Autriche une prépondérance considérable; à Paris c'est sur la France que les Prussiens veulent se payer; les Anglais y voient moins d'inconvénients : peut-être trouvent-ils une satisfaction dans cet espoir que la surveillance s'exercera mieux sur l'ennemi indompté.

L'Angleterre a tout intérêt à ce que l'Allemagne reste morcelée, à ce que la Prusse soit divisée; il ne lui plaît pas, que depuis l'embouchure du Niémen jusqu'à celle de l'Ems une seule puissance ait le pouvoir de lui fermer à la fois tous les ports; la perspective d'un blocus continental, même partiel, l'irrite. De plus, le gouvernement de Georges ne peut oublier le Hanovre, qui, dans la nouvelle Allemagne, se trouve entouré de la Prusse comme d'une ceinture. Il y a un réel danger que la Prusse, dans un moment de fermentation ou de belliqueux enthousiasme, ne resserre la ceinture inopinément.

L'Angleterre est l'amie d'une Allemagne impuissante et pacifique à laquelle elle peut donner de bonnes paroles, mais elle a une invincible peur dès qu'elle entend des grondements sourdre de cet éternel volcan. C'est pourquoi à la Prusse elle a toujours préféré l'Autriche; il fallait avoir l'astucieux génie du grand Frédéric pour l'avoir résolue à le secourir contre la vertueuse Marie-Thérèse; il est vrai que l'Angleterre avait d'autres bonnes

raisons pour agir comme elle le fit alors : cette petite infidélité à ses traditions lui valut le Canada et l'Inde ; elle n'eut pas à s'en repentir.

L'Angleterre se tourne donc maintenant vers l'Autriche comme vers son alliée naturelle ; au Congrès de Vienne c'est leur ferme accord qui triompha des ambitions coalisées de la Russie et de Prusse ; au traité du 20 novembre c'est l'acquiescement de Metternich qui entraîna celui de Castlereagh. Mais malgré de réelles communautés d'intérêts, l'accord entre les deux alliés n'est que partiel ; l'Autriche se repent tous les jours d'avoir abandonné les îles Ioniennes qui auraient pu lui être un point d'appui si précieux dans la Méditerranée, et qui devaient lui revenir de droit, comme étant les vieilles colonies de Venise qu'elle venait de s'annexer. Donner à l'Angleterre ce nouveau domaine, c'était accroître encore ses prétentions dans un sens qui ne pouvait plaire à l'Autriche ; la répression de la piraterie des barbaresques que le cabinet britannique n'allait pas tarder à réclamer comme une œuvre indispensable et personnelle, montrerait la réalité du danger.

Par contre, l'Angleterre a vu, non sans dépit et inquiétude, l'agrandissement de territoire et d'autorité que l'Autriche s'est attribué en Italie. Que Venise soit condamnée, elle y souscrit, mais que tous les États du centre soient sous la coupe directe de Vienne, que les États romains passent sous sa dépendance, que le royaume des Deux-Siciles soit considéré, à Vienne... et à Naples, comme un royaume tributaire, que la Sardaigne elle-même, qui vient à grand'peine d'obtenir Gênes, ait à défendre continuellement son indépendance, voilà qui peut être quelque jour dangereux. L'Autriche est, dans les combinaisons bri-

tanniques, une puissance allemande dont on ne saurait trop grandir l'importance dans la Confédération, pour maintenir ainsi au centre de l'Europe les prétentions de la Prusse qui lui paraîtraient trop grandes, et surtout les ambitions secrètes du cabinet de Saint-Pétersbourg.

C'était en effet une hostilité sourde, à peine déguisée, qui animait l'un contre l'autre les deux alliés de 1812. Nous avons vu cette rivalité naître dès les premiers jours de 1814 avant que l'objet de la guerre ne soit même atteint; nous l'avons vu se développer autour de la France ; quand l'un avait obtenu un avantage il n'y avait pas de cesse que l'autre n'en ait obtenu un semblable ; au début des négociations, l'Anglais se trouvait toujours en désaccord avec le Russe ; de lui il n'attendait jamais que des propositions qui lui seraient nuisibles; le premier mouvement était toujours de se mettre en garde. La France n'était pas le seul objet de cette rivalité; le monde entier était destiné à l'être; pas un point du globe, alors exploré, qui ne fut un sujet de discussions pour les deux gouvernements.

Le triomphe de 1814 faisait Alexandre I[er] maître du continent; il ne dissimulait pas la joie et l'orgueil que lui causait cette providentielle destinée; la Grande-Bretagne se déclarait maîtresse des mers et prétendait agir en conséquence; Alexandre ne l'admettait pas plus que le prince régent ne voulait reconnaître la prétendue supériorité du souverain moscovite. L'antipathie était en effet marquée jusqu'entre les deux hommes. Le prince régent était cependant aussi effacé, aussi peu compétent dans les choses politiques que son rival était fier, actif et intelligent ; l'un était fait pour être le monarque constitutionnel et irresponsable qu'il commençait d'être, en attendant la mort de son père ; l'autre était, en plus d'un

endroit, l'autocrate éclairé que Voltaire avait réclamé et que Frédéric II passait pour avoir été. Le prince régent voulait marier sa fille à l'héritier du royaume des Pays-Bas; Alexandre manœuvra si bien qu'il donna pour épouse audit prince d'Orange, sa sœur la grande-duchesse Anne, à la main de laquelle avaient tour à tour prétendu Napoléon et le duc de Berry; la princesse Charlotte d'Angleterre resta pour compte[1].

Le gouvernement britannique réclamant la suppression de la traite des nègres, la répression de la piraterie des barbaresques, Alexandre, qui n'a ni colonies ni ports sur la Méditerranée, trouve moyen de prendre ces deux affaires en main et de tenir longtemps la dragée haute au cabinet de Londres. Celui-ci se réjouit de la révolte des colonies espagnoles, s'efforce de la favoriser et d'en tenir le bruit loin de l'Europe; Alexandre demande à grands fracas et pendant cinq ans de suite, sans se lasser, une intervention générale.

Mais le tsar travaille en silence à reconstituer sous son sceptre une Pologne obéissante et dévouée; le cabinet britannique s'immisce officieusement, puis officiellement, dans cette question où il n'a que faire; en même temps il prend sous sa protection la Turquie qu'il prétend menacée par les ambitions russes, et attire l'attention de l'Autriche sur les projets que doit fomenter son voisin. Alexandre en plaçant sa sœur sur les marches du trône d'Amsterdam contre-balance dans les Pays-Bas l'influence que veut y exercer le ministère du prince régent; mais celui-ci entre en rapports avec les gouvernements de Suède et de Danemark et leur fait sentir que, malgré la protection

[1] Elle épousa en 1816, Léopold de Saxe Cobourg-Gotha, et mourut l'année suivante.

russe, il les tient dans sa main ; il arrachera à Bernadotte la Norvège aussi facilement qu'il la lui a fait obtenir, il bloquera le Danemark comme il l'a fait jadis, et celui-ci sait ce que l'opération lui a coûté.

Le roi Ferdinand VII d'Espagne doit son trône aux Anglais; ils le lui ont reconquis morceau par morceau; de combien de soldats anglais le sol espagnol n'est-il pas jonché? Wellington lui-même ne pourrait le dire; et pourtant « situation singulière, au lieu des liens intimes qui auraient dû s'établir entre les cours de Londres et de Madrid, il règne entre elles plus que de la froideur[1] »; Richelieu le constate avec peine : mais l'Anglerre perd volontairement ses droits à la reconnaissance du roi d'Espagne, en favorisant les membres rebelles des Cortès qui ont osé faire des conditions à la restauration de leur roi ; mieux encore, elle encourage les colons révoltés. Pour avoir sauvé l'Espagne, l'Angleterre, peu honnête courtier, s'apprête à la ruiner. Elle agit de façon presque aussi égoïste avec le Portugal qu'elle a rendu à son roi, mais auquel elle a imposé comme salaire un traité de commerce qui augmente sa dépendance, « le gouvernement portugais est de tous ceux que l'Angleterre veut forcer à l'abolition de la traite, celui qui y a le plus de répugnance, parce qu'il croit que ce serait tarir la source de la prospérité du Brésil » ; Richelieu s'en étonne, et Alexandre en profite ; en deux ans il devient le protecteur en titre des deux cours méridionales.

[1] Instructions pour le marquis d'Osmond. Affaires étrangères, vol. XXII. Supplément p. 110, 31 décembre 1815. Les instructions du duc de Richelieu à ses ambassadeurs à Londres, à Pétersbourg, à Berlin et à Vienne forment à elles seules le plus complet exposé de l'état de l'Europe au lendemain du traité de Paris ; la première est du 31 décembre 1815, la dernière du 5 juin 1816. Elles m'ont été de très précieux documents, spécialement pour ce chapitre.

Devant ce duel latent, général, mais courtois des deux puissances directrices, leurs alliés se rangent en spectateurs; la France que cette jalousie sert, s'en réjouit, et s'amuserait peut-être à la développer si elle n'avait peur de dévoiler son jeu.

III

En 1789 l'impératrice Catherine, malgré son génie n'avait pas réussi à imposer le nom de la Russie comme celui d'un État redoutable aux vieilles puissances de l'Europe. La Russie ne comptait pas, ou du moins comptait à peine. Son gouvernement fort l'avait consolidé, en avait rapproché les divers éléments, avait cimenté par la force ce corps immense, qui cependant restait amorphe; seule Catherine avait fasciné les esprits; en France les philosophes la célébraient comme leur muse, les politiques admiraient son énergie et s'en étonnaient, car on s'étonne toujours des femmes qui deviennent de grands hommes d'État. Mais l'admiration platonique ne se changea en crainte respectueuse que, du jour où, enfonçant un coin saignant au sein même de l'Europe elle anéantit, par sa seule volonté, doucereuse et rapace, un État tout entier, qui pour être lointain aux yeux des Occidentaux, n'en était pas moins sacré par son indépendance.

Le triple partage de la Pologne amenait la Russie au cœur de l'Europe; quatre ans après le troisième, les armées moscovites envahissaient l'Italie et escaladaient la Suisse, en montrant le chemin aux vétérans autrichiens. Et pourtant, malgré ce coup de force, l'opinion générale en Europe considérait l'empire russe comme un château de fée qui n'avait pas en lui la résistance et

les conditions de la durée et qui ne s'était élevé, pour un instant, que par la faute de politiques imprévoyants, tels que le vieux Kaunitz, ou de combinaisons machiavéliques et éphémères, grâce surtout au génie de sa souveraine ; attendez seulement dix ans, disait-on, et la Russie sera dissoute, ou refoulée comme les Turcs, qui, un jour, assiégèrent Vienne !

Dix ans plus tard pourtant, la Russie restait seule en face de la France, l'empire d'Orient balançant l'empire d'Occident, puis lui tenant tête ; la Russie s'était imposée à Napoléon ; elle s'imposa à l'Europe le jour où elle eut bouté hors de son territoire le conquérant et son armée. Alexandre, libérateur de l'Europe, conduisait la Russie à son apothéose.

Mais son empire était loin d'avoir encore la cohésion, la force des États depuis longtemps formés et civilisés. Grâce à son souverain il représentait plus qu'il n'était ; toute la force du pays reposait dans son gouvernement et son armée ; celle-ci, l'orgueil du tsar, l'instrument même du triomphe, avait les caractères d'une armée barbare, mais quelques qualités de l'armée moderne, souple, habile, intelligente ; ses officiers, fleurs de la noblesse, avaient plus de brillant que de fond ; mais, entraînés par l'ardeur du combat, ils avaient conduit leurs troupes avec vigueur pendant la guerre et les avaient ramenées, non sans mérite, à leurs cantonnements. Alors qu'en 1817 on pouvait constater que l'armée autrichienne était aux trois quarts licenciée, l'armée prussienne diminuée de moitié, on remarquait non sans inquiétude que l'armée russe était encore sur le pied de guerre ; cette démonstration belliqueuse, au moment où tout le monde était à la paix, paraissait une anomalie, et faisait dire à

certains que la paix du monde ne pouvait être troublée que par la Russie[1].

L'Autriche n'était pas la moins émue ; Metternich, depuis quatre ans, s'efforçait mais en vain de pénétrer les pensées d'Alexandre, et n'y pouvant parvenir, déclarait que l'esprit du tsar errait à la dérive ; Gentz disait également : « Là ou la volonté d'un seul homme décide de tout, et où, pour comble de difficultés, le caractère de cet homme est un problème, les calculs et les conjonctures ne portent sur aucun fondement solide et n'admettent que des résultats hasardés[2]. » Procédant à un soigneux examen de l'Europe, Gentz s'arrêtait, hésitant, devant l'État dont dépendait selon lui l'avenir ; après avoir vu la Russie en 1815 protectrice de la Prusse, et jalouse de l'Autriche, il lui semblait en 1816 que la situation était renversée : Alexandre peut tout, « il n'a besoin de l'appui de personne », il est le seul souverain en état de se porter aux plus vastes entreprises ; malgré tout le zèle qu'il montre pour la Sainte-Alliance, il est de tous les souverains celui qui peut le plus aisément s'en passer ; elle n'est pour lui que l'instrument qui lui sert à exercer dans les affaires générales la prépondérance qu'il désire ; alliée avec la Prusse, la Russie serait la maîtresse de la situation ; « il dépendrait de l'empereur Alexandre de choisir entre les rôles de protecteur, de dictateur ou de tyran de l'Europe ».

Les relations russo-prussiennes sont la grande préoccupation des Anglais, des Autrichiens et des Français. Dans ses instructions au comte de Noailles[3], Richelieu attire

[1] Noailles, Liston ambassadeur anglais à Constantinople, Metternich, etc.
[2] Gentz. *Loc. cit*, 24 mars 1818.
[3] Affaires étrangères, vol. CLVI, p. 40, 29 février 1816.

particulièrement son attention sur ce point : « Il est du plus haut intérêt pour la France de connaître avec exactitude le degré d'intimité qui existe entre les deux cours, les démarches auxquelles la Prusse voudrait porter la Russie, les plans qu'elle formerait, les sentiments secrets qu'elle nourrirait... Il importe de prémunir la Russie contre le danger d'une pareille alliance. » Sans doute on sait l'empereur intime avec le roi, on connaît les sentiments de reconnaissance qui lient le second des deux souverains au premier, mais on espère que l'exagération prussienne deviendra un poids et une gêne au tsar ; et cependant on craint « que dans une discussion entre la France et la Prusse, discussion que l'animosité du cabinet de Berlin ne manquera jamais de prétexte pour faire naître, l'attachement personnel de l'empereur pour le roi de Prusse, invoqué à propos, ne soit d'un grand poids contre nous ». Dans ses instructions au marquis de Bonnay [1], le ministre français met également son ambassadeur à Berlin en garde contre les dangers d'une pareille entente.

Or cette crainte ne se réalisa pas ; l'entente russo-prussienne loin de se resserrer avec le temps ne cessa de se relâcher durant les trois premières années du nouveau régime. L'amitié d'Alexandre pour Frédéric-Guillaume, faite de pitié pour ses infortunes passées, de fidélité aux anciens souvenirs, de joie de l'esprit fort à dominer un esprit plus faible, ne se ralentit pas, mais se personnalisa et se concrétisa pour ainsi dire ; Alexandre se trouvant amené à combattre la politique prussienne vis-à-vis de la France, ou dans les questions allemandes, eut toujours soin de séparer nettement la politique des ministres, de

[1] Affaires étrangères, vol. XIV, Supplément 1er mai 1816.

la personne de leur souverain, ne voulant pas rendre celui-ci responsable de celle-là.

S'il est vrai que l'empereur de Russie nourrissait le projet de bouleverser à nouveau ou du moins d'agrandir son empire, — et rien n'est moins prouvé, — il n'aimait guère favoriser les ambitions de ses voisins. Aussi était-il en froid avec l'Angleterre ; aussi combattait-il les prétentions prussiennes. Il lui plaisait d'avoir une Prusse dévouée et dépendante, il ne lui convenait pas de voir se créer à ses côtés un État qui serait quelque jour capable de lui tenir tête, l'Autriche lui suffisait, menaçant son flanc gauche de sa masse pesante et ferme.

Mais la menace autrichienne n'était pas grave, et c'est pourquoi la Russie se rapprochait sensiblement de sa voisine du sud-ouest. En tous points l'Autriche était conservatrice, — conservatrice de l'état de choses auquel elle avait tant gagné, — et la Russie comprenait bien de quel appui elle pouvait lui être dans toutes les circonstances où elle aurait à réclamer contre les empiétements de l'un ou de l'autre. La menace autrichienne ne deviendrait sérieuse que lorsque l'empereur Alexandre voudrait profiter de sa puissance pour fondre sur le Turc ou unifier les morceaux épars de la Pologne ; l'Autriche alors défendrait la Porte dont elle se déclarait le vigilant gardien, et bondirait sur celui qui voudrait lui arracher le morceau de Pologne qu'elle avait obtenu jadis à grand'peine de la rouerie de Catherine et de la mauvaise foi de Frédéric : « Si une guerre éclate entre l'Autriche et la Russie, disait Richelieu, c'est la Pologne qui en sera la cause et l'enjeu[1]. » Mais rien n'annonçait pareille guerre, car la politique

[1] Instructions au comte de Caraman. Affaires étrangères, vol. XXX, Supplément, p. 241, 5 juin 1816.

qu'Alexandre inaugurait en Pologne au lendemain de 1815 n'était pas faite pour inquiéter beaucoup ses voisins.

Il essayait, en créant une sorte de royaume vassal, sous l'inspiration de son ami Adam Czartoriski, de russifier par la douceur le peuple énergique qui toujours résistait à la force. D'ailleurs, la politique tentée par le tsar n'était pas approuvée de son entourage; l'était-elle plus des Polonais, quel accueil feraient-ils aux avances de leur souverain? C'était en 1815 autant d'énigmes que le temps dissipa peu à peu. Richelieu qui connaissait la Russie mieux qu'aucun autre étranger, avait remarqué le fait et son importance : « l'opposition dont les hautes classes de la société ont commencé sous ce règne à prendre l'habitude[1] » lui semblait un symptôme dangereux dans le pays ensanglanté quinze ans auparavant par le meurtre de Paul Ier.

Le comte de Noailles qui, maintes fois en ses dépêches, décrivit l'état de la cour de Pétersbourg, qui se plaisait si fort aux échos mondains que ceux-ci faisaient un peu trop exclusivement le fonds même de sa correspondance, envoya un jour[2] sur les mécontents des renseignements qui auraient pu paraître très graves, si Richelieu n'avait su que son ambassadeur avait toujours quelque tendance à l'exagération : « Toutes les classes de la société murmurent; l'armée accoutumée aux guerres extérieures, qui lui valent une augmentation considérable de solde, se trouve mal payée dans l'intérieur; » les officiers critiquent les revues trop nombreuses que passe l'empereur; la noblesse à moitié ruinée vend des biens pour pouvoir

[1] Instructions au comte de Noailles.
[2] 21 juin 1816. Polowstoff.

payer les arrérages dus à la Couronne depuis 1807; les idées libérales du tsar, qui menace toujours de « l'abolition de l'esclavage » sont un sujet de crainte et de mécontentement, une épée de Damoclès suspendue sur la tête des riches; on évalue à 80 000 hommes le nombre des troupes qui encombrent Saint-Pétersbourg. Heureusement le modeste Noailles terminait en disant que dans ce pays il y avait loin d'un mécontentement à un soulèvement, et qu'on devait écarter toute idée de révolution.

Si la Russie jalouse l'Angleterre, si Alexandre combat es ministres de Georges III, c'est avec la plus grande précaution et sans le paraître; la Russie affecte en effet les plus grands ménagements pour sa rivale; on a déjà pu constater avec quelle facilité et quelle fréquence l'empereur s'adresse à Wellington dont il grandit le rôle et les responsabilités comme à plaisir. Quand en effet il combat officiellement l'Angleterre, ce n'est jamais que comme gardien vigilant des traités; nul cabinet ne s'appuie plus volontiers sur les textes; il les cultive avec soin, et ses mémoires sont tous de doctes monuments; il ne lui déplaît pas de mettre les Anglais en contradiction avec eux-mêmes.

L'Europe redoute l'ambition russe, et cependant aucun souverain ne paraît moins ambitieux que le tsar : « l'union intime qui existe entre les quatre cours de Vienne, de Londres, de Berlin et de Saint-Pétersbourg constitue pour le salut du monde une force morale et politique qui est irrésistible, » écrit-il un jour[1] et répète-t-il sans cesse. L'organisation des grandes Conférences, qui lui tient si fort à cœur, est la preuve de cet accord et le moyen

[1] Polowstoff. *Mémoire russe*, 21 juillet 1816.

de le perpétuer ; c'est lui qui veut organiser en système général l'union qui existe seulement dans les affaires concernant la France ; c'est lui qui veut qu'on discute à quatre et même à cinq, les questions qui n'intéressent qu'une ou deux des grandes puissances ; c'est grâce à lui que la Conférence de Paris voit peu à peu son importance grandir avec le cercle de ses attributions ; c'est lui qui internationalise le plus possible les conférences de Londres, lui encore qui veut poser la médiation de l'Europe dans le différend qui divise l'Espagne et ses colonies, et voudra faire de la réunion de 1818 un congrès général ; c'est lui bien plus que Metternich qui sollicitera dans les années suivantes la réunion de congrès successifs ; c'est lui donc qui, devançant son siècle, a l'idée d'un tribunal international permanent, chargé d'apaiser les litiges qui s'élèvent entre États.

Il n'est pas jusqu'à un projet de désarmement qu'il ne nourrisse ! Il a demandé leur avis aux cabinets de ses alliés, ceux-ci ont déplacé la question, évité l'entente préalable, et déclaré qu'ils préféraient à tout arrangement les mesures spéciales et effectives prises par chaque État ; ce n'était pas le but du tsar pacifiste et humanitaire qui prétendait « réduire les forces militaires des Etats européens d'un commun accord dans des proportions convenables et de nature à donner une base immuable à la confiance qu'inspire déjà la justice des transactions existantes et l'esprit de modération qui les a dictées[1] ».

L'empereur se complaisait dans cette idéologie qui lui donnait un si beau rôle et que son entourage cultivait avec amour ; l'influence du Grec Capo d'Istria est en ce

[1] Polowstoff, 21 juillet 1816.

moment toute-puissante sur cet esprit qui aime à être guidé. En 1814 Capo d'Istria était inconnu des diplomates ; il avait « une figure agréable, de l'esprit, une conduite décente jointe à beaucoup de modestie et de douceur ». Parti de Corfou, il avait étudié la médecine à Padoue ce qui ne semblait pas devoir le conduire dans la chancellerie de Pétersbourg ; mais le hasard avait beau jeu sous la Révolution. Ayant trouvé un protecteur il se présenta à Vienne, mais ne put s'y faire une place ; en Russie il fut plus heureux ; le tout puissant Novosilzoff le recommanda au maître, qui, pour l'éprouver, lui donna une mission en Suisse ; la mission n'était pas très importante, mais il sut la bien remplir ; Laharpe, le vieux précepteur toujours écouté, dut être conquis à son tour par la bonne grâce du Grec, qui un beau jour fut appelé à Vienne, en pleine préparation du Congrès, pour devenir le secrétaire intime du tsar. La faveur de Nesselrode était alors en baisse, quoiqu'également récente. Nesselrode passait pour conciliant, écoutait volontiers les conseils de Metternich, de Castlereagh, de Talleyrand même, au moment où le tsar, n'ayant pas quitté son allure belliqueuse, voulait, à nouveau mettre le feu à l'Europe pour la Saxe et un morceau de Pologne. Capo d'Istria, comme un bon secrétaire, modela ses pensées sur celles de son maître, quitte à en changer souvent ; Nesselrode ne perdit pourtant pas tout le terrain, et l'empereur, au lieu d'un ministre des Affaires étrangères, en eut deux.

Cette dualité laissa d'ailleurs quelque trace dans la politique russe. Nesselrode, d'origine germanique, en dépit du goût de son maître, pencha toujours quelque peu pour l'Allemagne, et Capo d'Istria qui, lui non plus, n'oubliait pas sa première patrie, eut toujours souci

de ménager l'Angleterre en même temps qu'il nourrissait pour la France une sympathie marquée. Durant son séjour à Paris dans l'été et l'automne de 1815, il s'était pris pour Pozzo di Borgo de la plus grande affection et d'une grande estime pour Richelieu ; une amitié utile, et plus que politique, était née entre ces trois hommes qui tenaient entre leurs mains les destinées réciproques de la France et de la Russie. A Saint-Pétersbourg Noailles trouva toujours auprès de Capo d'Istria un accueil plus sympathique que celui qu'il recevait à la cour et dans la société ; de Paris, dans les cas graves, c'était toujours à Capo d'Istria que Richelieu et Pozzo di Borgo s'adressaient.

IV

Le marquis de Bonnay succéda au printemps de 1816 au comte de Caraman comme ambassadeur du roi à Berlin ; le poste était délicat et la besogne difficile, Richelieu ne le lui cacha pas ; à Berlin devaient aboutir les projets et les intrigues de toutes les puissances ; le rôle de l'ambassadeur était passif : il devait « observer avec attention, tâcher d'étouffer partout les semences de haine et de jalousie qui pouvaient subsister contre la France[1] ».

La Prusse continuait à faire sonner haut son triomphe ; l'orgueil tout neuf de la victoire lui était doux à savourer. Dans toutes les négociations nées de l'occupation, cet orgueil avait été la cause de bien des difficultés ; toute transaction lui avait paru malséante et si elle avait cédé tour à tour sur tous les points, ç'avait été pour complaire à ses alliés, et non pas pour satisfaire un ennemi qu'elle

[1] Instructions à Bonnay.

n'avait point à ménager. Seule de tous les coalisés de 1813 et de 1815, la Prusse, qui avait combattu la France beaucoup plus que Napoléon, n'avait oublié aucun de ses griefs, et, moralement du moins, n'avait pas désarmé. Cet orgueil qui la rendait si intraitable dans ses relations avec la France, ne la faisait pas beaucoup plus conciliante dans les autres négociations avec quelque puissance que ce fût.

Elle se prétendait la libératrice de l'Allemagne, et, conséquemment, aspirait à la remettre sous le joug; cette prétention devait évidemment éveiller en même temps l'attention de l'Autriche, de la France et des puissances secondaires de l'Allemagne. Ceux que Napoléon avait fait rois, les anciens électeurs de Saxe, de Bavière et de Wurtemberg, dont le Congrès de Vienne avait respecté la nouvelle dignité, se trouvaient, quoique monarques, dans une position aussi fausse que lorsqu'ils étaient électeurs du Saint-Empire; le roi de Saxe était resté fidèle à Napoléon, il s'était vu dépouillé pour cette raison d'une partie de ses États; le roi de Bavière s'était joint à la coalition, ce qui n'empêchait pas celle-ci en 1816 de le spolier à son tour en faveur de l'Autriche; le sort des uns et des autres était d'être un jour médiatisés; quand et par qui, là était la question.

« On doit s'attendre, dit Richelieu à Bonnay, que la Prusse ne négligera rien pour obtenir un accroissement de pouvoir; elle sent qu'elle est placée plus haut qu'elle n'aurait dû l'être naturellement; elle ne veut pas descendre du rang où ses efforts et le concours des circonstances l'ont fait monter et elle aspire à élever sa puissance réelle au niveau de ses forces factices. Sa situation est fausse sous tous les rapports, et pour la rectifier

tous les moyens lui seront bons. Elle seule de toutes les puissances ne tend pas au repos. Elle a besoin de nouvelles agitations et cette fâcheuse disposition menace continuellement de troubler la tranquillité générale[1]. »

Ce que Richelieu dit de la Prusse, s'applique plus au peuple qu'au gouvernement ; le peuple dont le réveil en 1813 a été si utile au gouvernement, le peuple qui a lui-même abandonné l'alliance française avant que le roi et ses ministres aient eu le temps de réfléchir sur les conséquences de la trahison, le peuple dont on a encouragé l'ardeur belliqueuse des premiers jours et qu'on a peine aujourd'hui à calmer : c'est lui qui veut sa suprématie, qui réclame l'unité, qui demande avec force et persévérance la récompense de son triomphe, son accession au pouvoir, sa voix dans les conseils, c'est-à-dire les institutions parlementaires ; le danger vient en 1816 du peuple allemand comme, de lui, en 1813 vint la défaite. L'agitation populaire inquiète le gouvernement de Berlin, presque aussi hésitant, presque aussi faible que l'était le gouvernement de Louis XVI à la veille de la Révolution. En combattant celle-ci, l'Allemand en a pourtant gardé quelque chose ; il a su appliquer à lui-même les principes abstraits proclamés par le Français humanitaire de 1792 : et il réclame en 1816 ce que celui-ci demandait en 1791 : une constitution et une patrie, nationale, une et invincible.

Hardenberg n'a ni le tempérament, ni l'âge d'un réformateur ; Frédéric-Guillaume pas davantage ; mais il n'a pas plus que Louis XVI l'énergie de la résistance. Quand Hardenberg tombera sous les coups de ceux qui minent son crédit, la réforme surgira peut-être d'elle même, et les

[1] Instructions au marquis de Bonnay.

conséquences extérieures en pourront être aussi graves que celles de la réforme française de 1789. Donc en 1816, pendant que la Prusse s'inquiète des pensées et des projets du peuple français, la France, avec autant de raison, surveille le peuple prussien.

Les alliés de la Prusse s'inquiètent également; malgré ses victoires et ses conquêtes le royaume des Hohenzollern n'est toujours qu'en formation; ses nouvelles acquisitions sur le Rhin ont doublé son territoire, mais en ont éparpillé les forces[1]; comme dit très justement Richelieu, sa situation est fausse; il lui faut en sortir; l'ambition lui est naturelle et forcée. Les alliés, qui eurent si grande peine à fixer les parts, n'ont pas vu, sur le moment, les conséquences fatales de ce curieux partage, et du jour où ils les aperçoivent, il est un peu tard pour les enrayer. L'Angleterre aime, comme on sait, une Allemagne divisée; la Russie, une Prusse vassale; l'Autriche surtout tremble en voyant l'ambition de sa vieille rivale grandir avec ses premiers bénéfices.

Le duel prusso-autrichien est un phénomène aussi évident que la rivalité anglo-russe; l'objet de la lutte est mieux déterminé, et, avec un peu plus d'ardeur, une conscience plus nette du danger, les diplomates du Congrès de Vienne auraient pu trancher le débat aussi radicalement que l'avait fait Napoléon ou que le fit, cinquante ans plus tard, Bismarck : voulant faire une paix perpétuelle, ne devaient-ils pas éviter toutes les causes de guerre? Quelques clients de l'Autriche encou-

[1] Le marquis de Bonnay écrivit même en 1816 qu'on reparlait à nouveau à Berlin d'achever la conquête de la Saxe, et de transporter le roi de ce pays sur les bords du Rhin, selon le projet proposé en 1814, et rejeté par Talleyrand. Affaires étrangères, vol. CCLIV, 18 juin.

rageaient en 1815 l'empereur François à reprendre son titre d'empereur d'Allemagne; ce n'était qu'une formalité; mais il l'avait abandonné au lendemain d'Austerlitz, et, se rendant compte de sa vanité, il ne voulait le reprendre au lendemain du triomphe que s'il était l'emblème d'une réelle autorité, sans critique, sans obstacle, sur l'Allemagne régénérée. Personne n'avait été disposé à donner à l'Autriche pareille suprématie; la Russie avait lié son sort à celui de la Prusse, la France, représentée par Talleyrand, conservait la traditionnelle réserve pour la maison d'Autriche; l'Angleterre même accordait de grand cœur à la Prusse une large part des dépouilles. Mais l'organisation de cette Allemagne était jugée si importante et si délicate qu'on réserva pour la fin du Congrès la pose de la clef de voûte du système, et que Napoléon intervint avant que les matériaux fussent mis en place; l'acte fédéral rédigé en hâte en juin 1815, quelques jours avant Waterloo, fut à peine discuté!

Aussi en 1816 jugeait-on cette organisation, provisoire, et croyait-on de part et d'autre qu'on allait la modifier; mais maintenant que la répartition des territoires était du moins définitive, comment rétablir une suprématie? Il fallait aboutir à un condominium; et alors qu'importaient les titres? à quoi eût-il servi à l'empereur d'Autriche de redevenir empereur d'Allemagne s'il eut dû décerner le titre de vicaire de l'empire au roi de Prusse, pour toute une moitié de cet empire? l'Autriche n'aurait-elle pas, dans cet échange de bons procédés, abandonné la proie pour l'ombre?

Metternich était trop sagace pour se laisser prendre à ce véritable piège; la Confédération germanique resta telle que l'acte de 1815 l'avait faite : le seul organe de

l'unité fut la diète. Quoique les membres en fussent nommés par les Etats, et non pas élus par les peuples, la diète de Francfort joua dans les premières années un rôle important et inattendu. Il eût été naturel que les représentant d'Etats qui souvent se jalousaient et qui rarement s'entendaient, fussent plus particularistes qu'unitaires : « Quand elle fut organisée, dit Gentz[1], on la considéra comme un avorton politique ; or elle a pris une grande importance ; c'est l'organe de la Confédération et un organe écouté ; si le parti des princes est conservateur, celui des peuples, plus nombreux, est révolutionnaire ; il examine toutes les questions, peu s'en est fallu qu'il n'examinât cet hiver la grande question de l'introduction du système représentatif dans tous les États de l'Allemagne. »

Metternich crut utile d'acquérir de l'autorité sur une Assemblée qui se révélait si entreprenante ; il y réussit : l'Autriche fut en 1817 la seule puissance qui jouit à Francfort d'une prédilection marquée ; la Prusse et la Bavière y furent détestées ; le moyen dont Metternich usa pour acquérir cette popularité n'était d'ailleurs pas sans danger, et on sait qu'il n'y persévera pas longtemps : il flatta les passions du parti populaire et se montra à Francfort le plus libéral et le plus unitaire des Allemands.

V

L'Autriche n'étant pas parvenue à reconquérir l'Allemagne, avait porté son ambition ailleurs ; au Congrès elle avait demandé et obtenu de nombreux territoires italiens

[1] Dépêches inédites, 1er avril 1817.

soit pour elle-même, soit pour ses protégés : l'Italie du nord formée de la Vénétie et du Milanais étaient sous son autorité directe, l'Italie du centre devenait sa vassale sous le gouvernement du grand-duc de Toscane et des princes voisins ; l'Italie méridionale, nominalement indépendante sous le sceptre de Ferdinand de Bourbon, n'était en réalité qu'une province et non la moins soumise à l'autorité autrichienne ; le Pape à Rome était prisonnier des Autrichiens, presque autant qu'il l'était des Français quelques années plus tôt. L'axe de la maison des Habsbourg s'était sensiblement incliné, mais Vienne n'était malheureusement pas plus le centre de la nouvelle monarchie qu'il ne l'avait été de l'ancienne, et l'empereur allait se montrer plus ignorant des besoins italiens qu'il ne l'avait été des besoins allemands ; pourtant nul ne se doutait que cette nouvelle puissance fût beaucoup moins solide que la précédente, et que, de toutes celles crées par la Sainte-Alliance, elle dût s'effriter la première.

Par une négligence peu digne d'un gouvernement sérieux, Louis XVIII est resté deux ans sans avoir à Vienne de représentant officiel ; Talleyrand, qui fut ministre plénipotentiaire au Congrès, en même temps que ministre des Affaires étrangères, ne se chercha pas, en juillet 1815, de successeur à Vienne : l'ambassade et les intérêts français furent confiés au chevalier de Los Rios, ambassadeur d'Espagne. Pareille anomalie pouvait à la rigueur s'expliquer tant que l'empereur et son chancelier restèrent à Paris ; mais à partir du mois de décembre 1815 les intérêts français avaient besoin à Vienne comme ailleurs d'être défendus par un Français, ne fût-ce que par un chargé d'affaires ; cependant ce ne fut que le 2 mars 1816 que le comte de Caraman fut nommé à l'ambassade de

Vienne, le 5 juin que furent signées ses instructions, et le 8 juillet qu'il rejoignit son poste.

La France avait besoin de la bonne volonté de l'Autriche dans toutes les affaires qui l'occupaient directement, et qui étaient les conséquences de sa défaite; l'Autriche n'avait pas paru trop ardente au pillage : un instant elle s'était laissée traîner à la remorque de la Prusse [1], mais elle s'était reprise ; Metternich affectait toujours un certain désintéressement, et de fait plus d'une fois il prit l'initiative de mesures libératrices. La France comptait également sur l'Autriche pour la plupart des questions internationales; leurs principes étaient généralement les mêmes, et Richelieu préférait s'appuyer sur elle que sur l'Angleterre, dans les cas où il serait obligé de combattre quelque projet de l'empereur Alexandre.

L'Autriche, malgré l'autorité qu'elle a reconquise, lui inspire moins de crainte que la Grande-Bretagne ; pourtant le gouvernement royal conserve à l'égard du gouvernement de François de nombreux griefs, dont quelques-uns paraissent aujourd'hui futiles [2] : « Une union que l'honneur devait empêcher de former et qu'aujourd'hui il ne permet pas de laisser totalement flétrir est le premier de tous les obstacles. Nous aurons beau fermer les yeux et paraître indifférents au sujet de l'archiduchesse Marie-Louise et de son fils, rien ne pourra persuader l'Autriche que tels soient nos véritables sentiments. Les reproches qu'elle se fait à elle-même, elle croira se les entendre adresser par nous, et l'on ne peut nier qu'elle ne se soit mise dans une position difficile à notre égard en dépouillant un prince de la maison de Bourbon de ses États hérédi-

[1] En août-septembre 1815.

[2] Instructions au comte de Caraman.

taires pour en garantir une princesse dont l'établissement à Parme consacre le principe et perpétue pour ainsi dire le scandale de l'usurpation contre laquelle l'Europe s'est prononcée. »

Cette affaire toute familiale de la succession de Parme eut pendant deux ans une importance prépondérante dans les relations franco-autrichiennes; la correspondance de Caraman lui est souvent consacrée, la Conférence de Paris eut à l'étudier, toutes les cours eurent à intervenir pour la résoudre. La France ne voulait pas admettre que le fils de Marie-Louise, né de père inconnu, comme on disait alors, fût jamais souverain d'une principauté italienne, si petite fût-elle ; elle avait réclamé les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla pour une princesse espagnole de Bourbon, éphémère reine d'Etrurie; l'Autriche, qui tenait à conserver un duché italien de plus sous son influence, avait rappelé que le traité de Fontainebleau garantissait Parme à l'archiduchesse ex-impératrice; mais sur les instances de la France, secourue en cette occurence par l'Angleterre, elle s'apprêtait à garantir la succession de Marie-Louise à la reine d'Etrurie, quand l'empereur Alexandre intervint. C'était en 1815; après avoir consolé Joséphine, il se préparait à consoler Marie-Louise, et prenait sous sa protection le fils de celle-ci comme le fils de celle-là : il déclara que la succession de la mère revenait au fils, et que Parme et Plaisance devraient appartenir au jeune François-Charles quand sa mère serait morte ; il obtint une convention secrétissime de l'Autriche en ce sens et la fit signer également par la Prusse[1].

Quand quelque mois plus tard l'Angleterre et la France

[1] Gentz. Dépêches, 1er juillet 1817.

demandèrent à l'Autriche de garantir la succession de Marie-Louise à la reine d'Etrurie, comme elle s'y était publiquement engagée l'année précédente, grand fut l'embarras du cabinet de Vienne; l'empereur et son chancelier dénoncèrent pourtant la convention secrète passée avec le tsar, la déclarèrent non avenue, et après bien des hésitations et des pourparlers, après que l'Espagne fût entrée en scène, exigeant que la convention fût signée en faveur de la reine d'Etrurie avant qu'elle n'accédât aux traités de Vienne, ils se résignèrent à abandonner les principautés pour l'avenir, se réservant de faire une situation à l'enfant déshérité dans quelque ville d'Allemagne.

Ni Caraman ni Richelieu ne perdirent d'ailleurs de vue le fils de l'homme, vers qui les regards des Français exilés restaient toujours fixés, et l'ambassadeur eut plusieurs fois l'occasion de transmettre à Paris des renseignements qu'il avait obtenus sur son établissement. Le 4 décembre 1817, le ministre d'Autriche à Paris convoqua le duc de Richelieu à une séance de la grande Conférence[1] où il y annonça solennellement à ses collègues que le prince François-Charles et ses descendants directs et légitimes porteraient le titre d'Altesse Sérénissime, qu'il aurait droit au premier rang dans l'empire d'Autriche après les princes et les princesses de la famille impériale; on le considérait, sans le dire, comme un enfant né d'un mariage morganatique; S. M. I. renonçait pour lui et sa descendance à la possession des terres de Bohême connues sous le nom de Bavaro-Palatinis, alors possédées par le grand duc de Toscane.

[1] *Record Office.* Protocole, volume 53.

On lui chercha longtemps un titre qui convient à sa situation; le 11 février 1818, Caraman avertit[1] qu'on destinait le fils de Marie-Louise à l'état ecclésiastique, et Richelieu lui répondit le mois suivant que ces projets convenaient fort au gouvernement français; enfin le 5 septembre le ministre d'Autriche annonça à la Conférence de Paris que son maître reconnaissait au prince le titre de duc de Reichstadt avec un blason spécial. Son sort était ainsi immuablement fixé.

La France n'a pas vu d'un très bon œil l'agrandissement que l'Autriche s'est attribué en Italie; elle eût préféré la voir plus puissante en Allemagne et moins ailleurs; elle a pourtant confiance qu'elle saura maintenir le calme et l'autorité des nombreux princes restaurés dans les États de la Péninsule; mais elle entend lui disputer l'influence dominante dans le royaume de Naples et garder sous sa protection le royaume de Sardaigne. Le petit État reformé au pied des Alpes, augmenté de Gènes, est en effet pour la France la plus précieuse barrière; le roi est proche parent de Louis XVIII. Un article du traité de Vienne garantit solennellement la succession au trône dans la branche de Carignan, « mais on craint que si une occasion s'offre de faire changer cette disposition le cabinet de Vienne n'épargne rien pour y parvenir[2] »; on craint aussi que des mouvements révolutionnaires ne viennent bientôt à troubler l'Italie et à ameuter l'Europe; déjà on a pu constater que l'empereur a été très froidement reçu dans ses nouvelles possessions, Richelieu prétend même[3] qu'il a tenté d'établir entre les gouvernements de la pénin-

[1] Affaires étrangères, vol. CCCXCIX.
[2] Instructions au comte de Caraman.
[3] *Ibid.*

sule une sorte de confédération, et que les princes consultés ont fait très mauvais accueil au projet.

Mais on prête à l'Autriche beaucoup de projets qu'elle n'a pas ; François Ier n'est pas un ambitieux, et il se trouve bien heureux d'avoir reconquis une indépendance et une prépondérance à laquelle il n'est plus habitué.

Son ministre qui a préparé cette résurrection par son habileté, n'aspire lui aussi qu'à profiter d'un état de choses dont il est l'auteur principal ; cette autorité occulte, cet arbitrage permanent, sont la supériorité qui conviennent le mieux à son caractère souple, sournois et intrigant. Si l'Autriche a forgé le dernier anneau de la chaîne de 1813 ce n'est pas sur le champ de bataille; si elle a su maintenir unis, des alliés qui menaçaient de se diviser, si elle acquis sur eux tous une autorité incontestée, c'est seulement par la sagesse, le tact de son chancelier. Certes oui l'Autriche est pacifique, car la paix de Paris est son œuvre, comme le traité signé chez elle, à Vienne, sous sa souveraine médiation. Tant que sa diplomatie sera personnifiée par Metternich, elle n'a que faire de son armée ; elle l'a réduite au delà des limites et des proportions indiquées par la prudence, dit Gentz ; quoi d'étonnant ? qui donc l'attaquerait ? elle s'occupe seulement de relever ses finances, de fondre en un même corps tout l'immense empire qu'elle s'est choisi ; elle ne craint personne ; elle attire la Prusse à elle, ce qui la garantit de tout trouble en Allemagne, et de toute attaque de la Russie ; elle est en excellents rapports avec l'Angleterre ; elle craint seulement la France.

Metternich n'a, pas plus qu'Alexandre, confiance dans la stabilité du gouvernement de Louis XVIII auquel, il n'a jamais été favorable ; nous savons avec quel soin il a

surveillé l'opposition de Monsieur, comment il l'a jugé et ce qu'il a fait pour l'arrêter; et d'autre part il connaît la vigueur du pays, la force de sa volonté, ses ressorts cachés; Gentz, son ami, en rend un précieux témoignage : « A l'exception de la Russie, la France est celle des puissances européennes qui arrivera le plus promptement à la restauration complète de ses forces. Elle a beaucoup souffert, mais elle a d'immenses ressources, et ce qui est beaucoup plus important que tout le reste, son gouvernement peut, mieux qu'aucun autre, disposer de la totalité de ses moyens parce que son système administratif dépasse beaucoup celui des autres, et parce qu'il trouve dans un peuple cultivé et spirituel, propre aux grandes choses et gouverné aujourd'hui par une constitution libre et forte, un instrument parfait pour l'exécution des plans les plus vastes »[1].

Ce que ce politique indépendant et ce diplomate psychologue et averti pense de la France, semble être ce qu'en pense la généralité des gouvernements : ce mélange de crainte et d'estime, de respect et d'envie, dicte à ces gouvernements leur conduite et explique leur réserve.

VI

La répression de la piraterie des barbaresques et la question des colonies espagnoles sont, en dehors des affaires de France, les grosses occupations des chancelleries; dans ces négociations le gouvernement du roi très chrétien n'est plus en tutelle, mais souverainement juge et partie. Elles nous intéressent en ce sens, en même temps qu'elles nous

[1] Gentz. *Doc. cit.*, 24 mars 1818.

montrent les grandes puissances sous un nouveau jour, la divergence de leurs opinions et les difficultés auxquelles, dès le début, se heurte le directoire européen.

Grâce à l'alliance de Chaumont, et à l'application générale qu'on en fait dans toutes les questions du monde, toutes les affaires, quelque secondaires qu'elles paraissent, n'en revêtent pas moins un caractère général qui les soumet à l'examen et au jugement de tous les directeurs. La traite des nègres et la piraterie des barbaresques ne concernent en rien la Russie ni la Prusse, et pourtant c'est de la décision de ces deux puissances qu'on dépendra la solution; la révolte des colonies espagnoles, que l'Angleterre encourage, est une affaire purement espagnole, une querelle de l'Espagne avec l'Angleterre, et pourtant, la Russie puis la France, puis la Prusse elle-même, sollicitées par le gouvernement de Ferdinand VII, interviennent dans le conflit, et bientôt décideront comme des arbitres reconnus; si l'Angleterre trouve mauvaise cette extension du système de la Sainte-Alliance, ses rivaux sont heureux de l'occasion qui leur permet d'intervenir légitimement à ses dépens, sans que cette intervention puisse être considérée par elle comme un acte anti-amical, et si l'Autriche regrette que la Russie s'occupe des colonies espagnoles, elle sait pourtant bien se servir d'elle pour tenir tête aux projets anglais sur la répression de la piraterie des barbaresques.

Richelieu, traçant un exposé des relations politiques de l'Angleterre pour son ambassadeur à Londres[1], signalait l'appui que la France trouverait, auprès de ceux qui par ailleurs la surveillaient et la tenaient à l'écart, dans une

[1] Instructions au marquis d'Osmond.

discussion avec sa rivale : tous les États du continent en effet avaient le même intérêt à ce que l'équilibre maritime fût le plus possible sauvegardé : « Si l'opposition de l'Angleterre à tout ce qui pourrait tendre à diminuer sa prépotence sur les mers, rend jamais une lutte indispensable, la France se trouvera par sa position, par sa prééminence sur les autres États maritimes du continent, le chef et l'âme de cette ligue, comme l'Angleterre l'a déjà été de celle qui a ramené l'équilibre continental : c'est ainsi que les deux nations auront changé de rôle. »

Déjà en 1814 nous avons vu l'Angleterre presser les puissances du continent de proclamer l'abolition de la traite des nègres[1] ; le Congrès de Vienne avait fait la sourde oreille, et Napoléon revenant de l'Ile d'Elbe avait essayé de capter la confiance du cabinet britannique en déférant au plus bruyant de ses vœux. Louis XVIII, ne pouvant se montrer moins conciliant que Buonaparte, encore qu'il n'eût pas les mêmes raisons d'agir, proclama bientôt à son tour l'interdiction de la vente et du transport des esclaves dans les colonies, et sur les vaisseaux français. Mais les autres États maritimes n'avaient pas suivi l'exemple de la France, et le rôle de celle-ci n'était pas davantage terminé. Pour assurer en effet l'application de la décision royale, l'Angleterre prétendit s'arroger un droit de contrôle ou de visite sur tous les bâtiments français; cette prétention exorbitante ayant soulevé une indignation générale, le cabinet britannique se retourna d'un autre côté, et commença contre les barbaresques de la Méditerranée une campagne acharnée, espérant bien par ce détour parvenir à ses fins.

[1] Voir chapitre III.

Les barbaresques se livraient effrontément au commerce des esclaves, ils faisaient d'ailleurs la chasse aux bateaux marchands, infestaient tous les bords de la Méditerranée qui était à peine plus sûre qu'au moyen âge; il importait de mettre fin à un pareil état de choses. Mais comment? L'Angleterre n'hésitait pas : elle avait soigneusement préparé sa réponse : comme aucune puissance ne pourrait être chargée à l'exclusion des autres d'une mission de confiance aussi importante que celle de cette répression, elle proposait la création d'une ligue maritime comprenant tous les États maritimes de l'Europe, et dont l'autorité formidable s'étendrait sur tous les océans; cette ligue solutionnerait tous les conflits sur mer, serait en temps de paix l'intermédiaire entre toutes les transactions, le tribunal d'arbitrage permanent, serait la gardienne de la sécurité des navires, des passagers et des marchandises. Cet ample projet pouvait à première vue séduire; il était en parfaite harmonie avec les institutions continentales organisées à ce moment; la ligue maritime pourrait être la sœur cadette de la ligue continentale qu'était l'alliance de Chaumont, complétée par la Sainte-Alliance. Le système de pacification perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre, si exactement appliqué sur terre pouvait l'être du même coup sur mer, et cela sur l'initiative de l'État qui passait pour y être le plus opposé; touchant spectacle, et consolant avenir! L'Angleterre ne doutait pas que cette opportune apparence ne décidat ses alliés en faveur de son projet, et ne séduisit en particulier l'empereur Alexandre, si enthousiaste pour toutes les organisations de ce genre, et dont l'appui pouvait lui être si utile pour vaincre les objections et les oppositions qu'elle prévoyait.

La France était naturellement la plus opposée à tout projet de ce genre; quoiqu'elle fût assurée de tenir dans cette prétendue ligue le rang qui lui convenait, les mots ne l'illusionnaient pas au point de lui cacher la réalité; or la prépondérance de l'Angleterre sur mer était telle que la ligue dont elle sollicitait la formation ne pouvait être qu'un instrument entre ses mains, un écran derrière lequel elle ferait à l'aise manœuvrer ses flottes pour son plus grand et unique profit. Si même cette ligue ne se rapportait pour le moment qu'au rétablissement de l'ordre et qu'à la seule répression de la piraterie barbaresque, la conséquence naturelle n'en serait pas moins un accroissement de l'autorité britannique dans la Méditerranée où les traités de 1815 venaient déjà de lui attribuer une si belle part. Le gouvernement de Louis XVIII ne cachait pas son inquiétude à ce sujet; la France avait conservé jusqu'à la Révolution la première place dans la Méditerranée; durant la guerre, l'Angleterre avait conquis Malte qu'on ne pouvait lui retirer; mais un des gros griefs de Richelieu contre la politique anglaise de Talleyrand au Congrès de Vienne était le concours qu'il avait donné aux Anglais pour obtenir, de la condescendance de l'Autriche, et d'une complaisance mal récompensée de la Russie, l'acquisition des îles Ioniennes.

Avec ce nouveau point d'appui l'Angleterre était en passe de prendre même dans la vieille mer latine la première place; non seulement ses vaisseaux de guerre, mais ses vaisseaux marchands allaient sillonner les côtes du Levant et y nuire considérablement au commerce français, qui commençait à reprendre un chemin longtemps oublié.

Aux premiers bruits de ligue maritime, Richelieu s'empressa donc d'éclairer les gouvernements du continent et

de leur montrer les dangers que cachait le doucereux projet anglais[1]; ses ambassadeurs à Vienne, à Saint-Pétersbourg et à Berlin, reçurent sur ce point les instructions les plus précises : il fallait se refuser à toute entente avec l'Angleterre en ce sens, et laisser chaque puissance intéressée se défendre contre les pirates avec ses propres forces ; une entente, sur quelque point que ce fût, permettrait en effet au cabinet de Londres de prendre l'affaire en mains, de parler et d'agir au nom de tous les cabinets intéressés, et, par un détour de plus, de parvenir à ses fins. Mais ce refus de toute entente était d'autant plus délicat que des conférences internationales avaient été décidées sur ce sujet, et que Londres même avait été choisi pour leur siège. Pourtant, du jour où les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg s'intéressèrent à l'affaire, les choses purent facilement traîner en longueur; l'empereur Alexandre trouva le terrain propice pour discuter avec l'Angleterre, il mélangea habilement les questions, et, trois ans après, l'affaire était toujours à l'étude, les diplomates continuant à chercher une solution.

La première Conférence de Londres se tint en septembre 1816; la suivante fut retardée, de mémoires en mémoires, jusqu'au mois de décembre 1817; alors on en tint trois, coup sur coup, puis deux en février 1818. Metternich et Hardenberg s'efforcèrent de contenter également les deux camps, pourtant le cabinet de Vienne, spécialement intéressé à la question, défendit avec plus d'ardeur la cause de la liberté maritime, et se trouva souvent en opposition formelle avec son allié de Londres.

[1] Richelieu à Noailles, 26 septembre, 24 décembre 1817. Noailles à Richelieu ; 26 janvier 1818. (Polowstoff). Richelieu à Caraman, 21 décembre 1817 ; 5 mars 1818 (Affaires étrangères, vol. CCCXCVIIIet CCCXCIX).

L'intervention de la Porte était naturelle; cependant le sultan de Constantinople avait soin de dégager sa responsabilité vis-à-vis de sujets émancipés, dans une affaire au milieu de laquelle il ne discernait pas son intérêt. La France, l'Autriche et la Russie faisaient remarquer avec soin que les Régences barbaresques n'étaient pas des gouvernements indépendants, mais de simples provinces de la Turquie, qu'on ne pouvait donc leur accorder le droit de paix et de guerre; si les barbaresques attaquaient des navires d'États qui n'étaient point en guerre avec l'empire turc, on ne pouvait les considérer que comme des pirates et des forbans; il s'agissait alors d'une lutte particulière, et nulle solidarité n'en résultait entre les puissances. Le raisonnement de Richelieu, éminemment opportuniste, était pourtant criticable; ce n'était pas en effet avec une pareille façon de faire qu'on arriverait à intimider les barbaresques, et à faire cesser leur insupportable tyrannie; aussi avait-il grand'peine à soutenir sa thèse auprès de ses alliés, qui reconnaissaient l'un et l'autre le besoin d'agir.

Metternich et Alexandre répétaient à Noailles et à Caraman qu'ils étaient décidés à résister aux prétentions de l'Angleterre; Hardenberg disait de même[1], mais les uns et les autres cherchaient un biais. Un projet élaboré par Metternich eut au moins le mérite de l'originalité : il proposa le rétablissement de l'Ordre de Malte, dispersé pendant la Révolution, dont l'Angleterre avait saisi les biens, mais dont le tsar Paul Ier avait été un instant grand-maître; on choisirait à son intention une île

[1] Affaires étrangères d'Angleterre, vol. XXXII (Supplément), vol. XXXIII de Russie, vol. CCLV, de Prusse, vol. CCCXCVIII et CCCXCIX d'Autriche. Polowstoff, 1er et 2e vol. *Passim*.

de l'Adriatique, — officieusement on désignait Lissa, — les « puissances littorales » de la Méditerranée chargeraient cette « association militaire et religieuse » de défendre cette mer contre la piraterie des barbaresques ; toutes les puissances intéressées à maintenir la sûreté du commerce donneraient en commanderies ou en revenus à l'Ordre ce que lui coûteraient les armements destinés à protéger leur commerce ; par ce moyen la protection serait indépendante, aucune puissance ne serait prépondérante, l'Ordre ne serait plus dirigé contre les infidèles, mais contre les pirates, et le grand-maître deviendrait le chef de la police des mers méditerranéennes[1].

Ce séduisant projet n'avait qu'un inconvénient, celui d'être inapplicable ; si Metternich pouvait en effet espérer que la France et l'Angleterre se trouveraient d'accord pour en admettre le principe, il savait qu'il n'aurait l'agrément du tsar qu'à condition de lui donner le titre de grand-maître, — ce qu'aucune puissance n'avait certes envie de faire ! L'ambition de la Russie au sujet de la Méditerranée, dictait en effet la conduite du tsar dans la question des barbaresques, et elle explique pourquoi il hésitait si longtemps. S'il demandait avec ardeur qu'on aboutît à un projet efficace, s'il blâmait violemment la France et l'Autriche d'entraver la marche de la négociation, s'il l'embrouillait de questions complètement étrangères, c'était dans le but d'obtenir de tous une autorité et un rôle dans la Méditerranée ; l'Espagne faillit lui en procurer le moyen.

Écartée du premier rang au Congrès de Vienne, et

[1] Affaires étrangères, vol. CCCXCIX, 3 janvier 1818. Caraman à Richelieu ; il ajoute que Metternich a l'intention de proposer la réforme de l'ordre teutonique avec les mêmes institutions pour les mers du Nord et de la Baltique.

défendue, au nom des liens de famille, par la France, l'Espagne sortait de la lutte de 1815 d'autant plus injustement malheureuse qu'elle n'avait rien fait pour y entrer, et tout pour l'éviter. Le plus clair résultat de la conquête française, et de la lutte dont son territoire avait été le théâtre, était la révolte de ses colonies de l'Amérique du Sud, suscitée et entretenue par son ex-libératrice; l'Espagne ne pouvait d'elle-même, sans bateaux et presque sans armée, soumettre ces lointains révoltés. Suivant les nouveaux principes, et sentant que c'était son seul espoir, elle en appelait à l'Europe; elle avait grand'chance de n'être pas écoutée.

La France qui avait déjà assez de difficultés à reprendre son rang, ne se souciait guère de s'embarrasser d'une amie malheureuse, d'ailleurs ingrate[1], et dont l'affaire paraissait insoluble; l'Autriche et la Prusse sachant l'Angleterre hostile, écartaient également l'importune. Au contraire, par grandeur d'âme, mais plus encore par calcul, le tsar se décida tout à coup à seconder les efforts de l'Espagne, à intéresser l'Europe au sort de cette dernière victime des révolutions, et à demander à l'Angleterre raison de sa conduite vis-à-vis des révolutionnaires d'outre-mer. Son ambassadeur Tatischeff prit sur le roi une telle influence qu'on disait qu'à Madrid, rien ne se faisait plus sans son consentement. Jusqu'à sa mort, Alexandre Ier restera le protecteur le plus précieux de Ferdinand VII, et il demandera en maintes occasions l'envoi d'une flotte mixte des grandes puissances de l'Europe dans l'Amérique du Sud pour réduire les rebelles espagnols à rentrer sous la dépendance de leur

[1] Les rapports entre les deux cours n'étaient rien moins que tendres depuis la double Restauration de Louis XVIII, et de Ferdinand VII.

ancienne patrie. Nous verrons durant tous les préliminaires du Congrès d'Aix-la-Chapelle le tsar défendre vaillamment sa protégée et insister pour que l'Espagne soit admise à exposer ses griefs aux illustres représentants de l'Europe. Jusque-là le cabinet de Saint-Pétersbourg, uni à celui de Madrid, chercha à introduire l'affaire des colonies révoltées dans le plan des conférences de Londres, puis de Paris.

Comme récompense de ses efforts l'empereur Alexandre obtint dès 1817 de la cour de Madrid un traité qui lui était fort précieux : tandis qu'il garantissait au roi d'Espagne toutes ses possessions y compris celles d'Amérique, celui-ci lui accordait un établissement militaire dans l'île de Minorque[1]. La garantie d'Alexandre l'engageait à un constant appui diplomatique, mais pas à beaucoup plus; la promesse de Ferdinand VII, si elle eût pu être réalisée, avait des conséquences européennes beaucoup plus considérables ; c'était un second Gibraltar qui, s'il ne menaçait pas l'Espagne, bouleversait de nouveau l'équilibre méditerranéen.

Grâce à ce traité la Russie prenait un pied dans l'Occident de l'Europe : les flottes qu'elle ne pouvait facilement faire sortir de la mer Noire, seraient reformées dans ce coin des Baléares, d'où elles domineraient et la Méditerranée et l'Océan, et appuieraient singulièrement la diplomatie du cabinet russe. Si Alexandre I[er] eût réussi à faire exécuter ce traité, c'eût été certainement le plus haut fait de son règne, et il eût évité toutes ces tentatives vers la mer libre si malheureusement engagées par ses successeurs; mais devant l'émotion causée par la

[1] Gentz. *Doc. cit.* 18 avril 1817, 24 mars 1818.

première nouvelle de ce traité dans toutes les cours d'Europe, il hésita, prit peur et recula. On ne s'explique pas pourquoi. L'empereur Alexandre jugea-t-il que ce traité n'était pas conforme aux principes d'entente et de bonne foi réciproques, que lui-même avait proclamés? ne se rendit-il pas compte de l'importance qu'il pouvait avoir un jour pour la Russie? ou quelque raison secrète le fit-il changer d'avis? on ne sait, toujours est-il qu'il retarda la ratification du traité, tant et si bien qu'on n'en parla plus, de longtemps[1].

VII

L'Europe était donc beaucoup moins unie, beaucoup moins pacifiée que les peuples ne pouvaient le croire. Les causes de querelles subsistaient aussi nombreuses qu'autrefois; des causes de révolutions existaient ailleurs qu'en France; la jalousie qui divisait les alliés faisait belle la part du gouvernement français, qui, n'ayant point participé à l'organisation nouvelle, se trouvait devant une situation nette. Sa politique diplomatique était à créer; il pouvait le faire dans une quasi-indépendance, la tutelle qu'il subissait au lendemain de ses défaites n'étant que provisoire et ne concernant que sa politique intérieure. Richelieu avait le choix des alliances; le traité signé à Vienne par Talleyrand le 3 janvier 1815 ne pouvait l'affecter, les circonstances étant depuis lors modifiées, et sa raison d'être ayant disparu.

[1] Ce curieux incident diplomatique ne tient pas grande place dans les correspondances françaises, ou russes, ou anglaises; c'est dans les dépêches de Gentz qu'on le trouve le plus détaillé; on ne s'explique pas pourquoi les ambassadeurs français auprès les grandes cours le passent sous silence: il est invraisemblable, d'après le récit de Gentz, qu'ils n'en eussent pas eu connaissance.

Si le nouveau ministre prétendait vivre en bonne intelligence avec toutes les cours de l'Europe, son ardent désir était de tenir le plus longtemps possible la balance égale entre elles, et de conserver, au moins jusqu'à la libération du territoire, la plus complète indépendance d'action : ses ordres à ses ambassadeurs sont tous conformes à cette fondamentale conception : « Dans la situation actuelle de l'Europe, écrit-il à Bonnay le 1er mai 1816, le rôle de la France est entièrement passif ; elle n'a aucune alliance, pas même de liaison intime, et elle ne prend part à aucune négociation », il complète cette affirmation discutable par cette juste réflexion : il est probable que « deux systèmes opposés vont s'établir en Europe ; la France sera sans doute sollicitée par les deux partis de mettre son poids dans la balance ; mais son intérêt bien évident est de rester neutre le plus longtemps possible, et si les événements la forçaient enfin à se déclarer, il faut que jusqu'au dernier moment, elle reste entièrement libre de choisir le parti qui lui offre les avantages les plus certains. Au reste quel que soit en définitif le résultat de cette rivalité, elle ne peut pour le moment que nous être utile, en nous offrant l'occasion de diminuer le fardeau que nous sommes condamnés à porter, en nous aidant à recouvrer par degré notre indépendance politique[1] ».

Si rien ne nous rapproche de la Prusse, sachons du moins la ménager et montrer vis-à-vis d'elle « la plus parfaite modération » ; des bruits que Bonnay contrôlera, prétendent que la Prusse est beaucoup moins défavorable à la France qu'au lendemain de sa victoire, qu'il y a une tendance au rapprochement[2], gardons-nous de n'en pas pro-

[1] Instructions au marquis de Bonnay.

[2] Affaires étrangères, 11 juin 1816, 11 janvier 1817, 14 mars 1818, vol. cité.

fiter, quelque minimes qu'en soient les apparences, et quelque nuls qu'en soient jusqu'à présent les effets : un jour peut survenir où « nos rapports s'établiront sur un pied également favorable au repos et à l'intérêt bien entendus des deux pays »; mais ce jour est lointain.

Avec l'Autriche il peut être plus proche, aussi faut-il la ménager encore davantage, et faire montre avec elle de la plus entière liberté d'esprit. Comme toute politique entreprenante de la part de la France pourrait lui être suspecte, il faudra « répéter sans cesse qu'elle ne songe qu'à guérir les plaies profondes que lui ont causées plus de vingt années de guerre et de révolution; M. de Caraman — à qui cette marche de conduite est dictée — ne doit faire aucune démarche, même indirecte, qui ne paraisse une suite du principe d'isolement que nous avons adopté; cette réserve absolue nous est commandée pour tout le temps que durera l'occupation d'une partie du territoire français et que l'alliance des quatre grandes cours continuera à exister de fait; rien ne servira plus efficacement à en relâcher les nœuds[1] ». Si pourtant l'Autriche témoigne quelque désir de renouveler la triple alliance de janvier 1815, — tout est possible —, M. de Caraman devra conserver la même retenue; il sera attentif à tout ce qui aura trait à cette idée, mais si on lui demande une réponse, il dira qu'il n'a pas d'ordre, et fera seulement remarquer « le grand besoin que la France a de repos ».

Si enfin le cabinet de Vienne se montre inquiet et jaloux de nos bonnes relations avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, l'ambassadeur « ne devra pas nier les obligations que la France a à l'empereur Alexandre, mais il évitera

[1] Instructions de Caraman, 1er juin 1816.

de laisser croire qu'il regarde la reconnaissance qu'elle lui doit comme un lien politique qui puisse nous engager à agir contre notre gré ou nos intérêts ». Il montrera que ces intérêts sont parfois d'accord avec ceux du cabinet de Vienne, que la France désire voir l'Autriche forte et puissante. Si on semble enclin à reprendre le titre d'empereur d'Allemagne, l'ambassadeur fera remarquer que la « France verra sans peine le rétablissement d'une dignité qui doit être la sauvegarde de l'indépendance des peuples de l'Allemagne », à condition qu'on n'achète pas le consentement de la Prusse par des concessions nouvelles qui accroîtraient sa prépondérance.

Vis à vis de l'Angleterre on ne peut dissimuler qu'on a été déçu de sa conduite. Elle s'était montrée en 1814 bienvaillante; en 1815, sans raison, « elle a inopinément changé de système et de langage, s'est rapprochée de la Prusse pour appuyer les prétentions les plus exagérées et mettre enfin la France dans l'alternative de périr par les mains mêmes qui s'étaient armées pour la sauver du joug révolutionnaire, ou de consentir aux plus douloureux sacrifices [1] ». Pourquoi dans ces conditions s'étonner que le gouvernement français ne se montre pas aussi docile aux insinuations du gouvernement anglais qu'aux temps de la première Restauration ? Sans doute à Londres comme ailleurs, le représentant de la France devra travailler à calmer les préventions que le passé de notre pays et ses tendances peuvent faire naître; M. d'Osmond, comme ses collègues, devra insister sur ce fait, que la France travaille dans l'isolement à réparer ses forces affaiblies, à donner à son commerce et à son industrie un nouvel essor.

[1] Instructions au marquis d'Osmond.

Mais à Londres plus qu'ailleurs le rapprochement franco-russe sera un sujet d'inquiétude et une cause de mauvaise volonté : aussi, s'il est difficile et dangereux de nier un fait patent, il n'en sera pas moins nécessaire de faire remarquer « qu'il n'existe entre les deux puissances aucun lien qui les enchaîne exclusivement à une politique commune, et qu'il est facile de voir que la France n'a pas plus d'intérêts que l'Angleterre à favoriser de nouveaux empiétements soit en Europe. soit dans le Levant. Si la France, ajoutait Richelieu, comme dernière consolation, acquérait, quelque jour, de l'influence sur le cabinet russe, elle n'en userait indubitablement que pour le maintien de l'équilibre européen, et sous ce rapport ses vues devraient être absolument conformes à celles de la Grande-Bretagne ».

Malgré toutes ces rétiscences, Richelieu avait pris très nettement son parti, et dans le choix qu'il avait à faire, s'était prononcé ouvertement pour la Russie. On ne peut dire qu'il ait fait les premiers pas ; tout concourait à un rapprochement qui s'imposait : les circonstances et les personnes. Richelieu dès le premier jour jugea que pour tout le temps de l'occupation, il ne pouvait compter que sur l'empereur Alexandre ; nous savons jusqu'à quel point il avait vu juste. A la réserve que Talleyrand avait recommandée à son neveu de Noailles en 1814, devait naturellement faire place en 1815 une confiance et une intimité croissantes : « Le moment où l'empereur Alexandre, n'écoutant que les sentiments de sagesse et de générosité qui font la base de son caractère, opposa une digue insurmontable aux projets destructeurs que l'enivrement du succès avait fait concevoir aux ennemis de la France, ce moment a fixé d'une manière irrévocable notre système politique[1]. »

[1] Instructions au comte de Noailles.

Ce n'était pas seulement un attrait sympathique, mais un intérêt bien compris qui rendait nécessaire ce rapprochement, ou, comme on disait alors, ce système. Gentz, dont nous aimons à relever les observations impartiales, écrivait, que pour expliquer la nouvelle intimité franco-russe, « on n'avait pas besoin d'en rechercher les causes dans la situation particulière ou les relations personnelles de M. de Richelieu; tout autre ministre à sa place, entendant son métier et les intérêts de la France, aurait agi de même ; on n'avait qu'a jeter les yeux sur la carte pour se convaincre de cette vérité[1] ».

Mais en recherchant l'appui du gouvernement russe, Richelieu n'avait pas l'intention de créer, pour le moment du moins, un système proprement dit ; les rétiscences spécifiées aux autres ambassadeurs n'étaient pas seulement des fiches de consolation ou des arguments diplomatiques. Il savait en effet qu'une alliance franco-russe était difficilement conciliable avec la quadruple alliance de 1814, renouvelée à Paris au lendemain du traité du 20 novembre, et qu'Alexandre tenait essentiellement à cette œuvre qu'il jugeait la sienne et sur laquelle il échafaudait tant de projets : « En cherchant à nous rapprocher de la Russie nous ne prétendons nullement affaiblir les engagements particuliers qu'elle peut avoir avec d'autres puissances; nous désirons au contraire qu'elle les conserve parce que de cette manière elle exerce sur elles une influence qui ne saurait que nous être favorable[2]. »

Pour le gouvernement français, la Russie était donc surtout un appui précieux dans toutes les négociations qui concernaient son avenir immédiat, et dans les différentes

[1] Gentz. *Doc. cit.*, 15 juin 1816.
[2] Instructions à M. de Noailles.

questions européennes qui pouvaient l'intéresser : Richelieu comptait sur l'empereur pour défendre les États de l'Allemagne dont l'indépendance était aussi utile à l'un qu'à l'autre, pour protéger les États secondaires d'Italie contre les tentatives autrichiennes; et le tsar, sans rompre un instant la quadruple alliance, remplit également cette attente. Il n'est pas jusqu'aux intérêts commerciaux, alors bien négligés, que Richelieu n'ait envisagés comme devant être favorisés par la bonne volonté de la Russie; il demanda des modifications au tarif douanier pour de nombreux articles de consommation française, et, partiellement du moins, il les obtint.

Il est d'ailleurs probable que Richelieu comptait que, une fois la France rendue à elle-même, il pourrait sceller avec la Russie une alliance véritable, si bien préparée par trois ans de rapports intimes; mais il ne se dissimulait pas les difficultés, et affectait d'en parler peu. Écrivant un jour à l'empereur Alexandre, il laissait pourtant percer clairement ce désir : « Quelle que soit, disait-il, l'intime union qui doive exister entre la France et la Russie, et qui j'espère ne devra pas toujours rester secrète, il importe qu'on ne puisse pas encore la soupçonner. Je sais que c'est là l'intention de V. M. et j'en reconnais toute la sagesse, jusqu'à ce que nous ayons repris notre rang parmi les puissances de l'Europe, et qu'avec votre secours et votre appui, Sire, nous soyons sortis de l'état de dépendance où nous nous trouvons en expiation de toutes nos fautes. *Mais alors nous pourrons proclamer cette union* et V. M. aura atteint le grand but qu'elle se propose, celui d'assurer le repos de l'Europe. Puisse-je être assez heureux pour contribuer à cet admirable résultat[1]. »

[1] *Soc. Imp. Russe*, vol. LIV, 13 janvier 1817.

Richelieu tomba du pouvoir au moment où cet espoir aurait pu se réaliser; il est douteux pourtant qu'il fût parvenu au résultat qu'il souhaitait.

Outre le désir que l'empereur de Russie avait de conserver, même après la libération du territoire français, son entière indépendance, l'obstacle le plus infranchissable à une alliance franco-russe, était la méfiance persistante qu'il conservait à l'égard du roi et de sa famille. L'antipathie d'Alexandre pour Louis XVIII et surtout pour son frère, le peu de cas qu'il faisait de leur caractère, le peu de confiance qu'il avait dans la solidité de leur trône, empêchaient en effet un homme aux idées aussi absolues, qui réduisait souvent les plus graves questions politiques à des considérations toutes subjectives et sentimentales, de s'allier franchement à un prince qu'il n'aimait ni n'approuvait.

Le duc de Richelieu lui était momentanément garant des bons sentiments de son maître, il se fiait à lui, mais cette confiance prendrait fin avec le ministère de son ami. Pozzo di Borgo l'avait encouragé, et l'avait également poussé dans les bras de la France, il y avait vu son intérêt et s'était laissé faire; mais quand Pozzo, esprit systématique et foncièrement francophile, voulut peu à peu considérer la situation réciproque comme une alliance en germe, on l'arrêta, d'abord avec détours, puis brutalement et à plusieurs reprises, de telle façon que l'illusion ne lui fût plus possible. En 1815 le tsar avait dit de son ambassadeur : il est trop bourbonien; en 1818 il dit : il est trop français. Le 1er novembre 1817 Capo d'Istria lui écrivait au nom de l'empereur, en blâmant « son zèle ardent » : « Vous faites sentir que la France une fois libérée de la surveillance européenne, une

fois rendue à elle-même, *sera à nous;* or l'empereur n'en veut pas. S. M. veut qu'elle reste à elle-même et qu'elle fasse partie de la famille européenne sans avoir aucune prédilection et affection quelconque plus particulières pour la Russie; telle doit être l'idée fondamentale de toutes vos combinaisons[1]. »

Aux dépêches de Pozzo qui représentaient la France comme forte et régénérée, le tsar répondait[2] : « Cette génération a eu le malheur d'être complètement démoralisée; les Français sont toujours les mêmes et quels que soient les succès des institutions sur lesquelles se fonde leur gouvernement, ils seront prêts à bouleverser les unes par l'autre, ou l'un et les autres ensemble, dès que les circonstances ou un prétexte quelconque leur en fourniront l'occasion; en partant de cette conviction, je ne saurais voir dans la France un allié plus intime. »

La conclusion est pénible, mais les considérants sont malheureusement vrais et prophétiques; ces graves paroles que l'empereur prononçait devant Nesselrode et Capo d'Istria — qui les rapportaient à Pozzo — étaient les résultats d'une longue réflexion; généralisant d'ailleurs la question, et peut-être pour n'être pas trop amer dans son refus, le tsar ajoutait que son système était incompatible avec les combinaisons de la vieille politique, qu'il réprouvait les alliances particulières, et que « même la France serait-elle garantie pour toujours de toute future révolution, il se refuserait à contracter avec cette nation des rapports plus particuliers ».

Six mois après, le Congrès d'Aix-la-Chapelle terminé et la France libérée, l'opinion du tsar n'avait pas changé.

[1] Correspondance Pozzo.
[2] Polowstoff, 10 juillet 1818.

Le 21 novembre il donnait à son ambassadeur des instructions qui renouvelaient de manière catégorique les conseils qu'il venait de lui donner de vive voix ; il blâmait et démentait formellement tous les projets qu'on lui prêtait d'un système nouveau d'alliances particulières [1] : « c'est vouloir rompre ou du moins affaiblir les liens d'amitié fraternelle qui unissent tous les souverains de l'Europe : le système actuel n'est l'œuvre d'aucune puissance ; toutes contribuent également à sa conservation par un sentiment unanime dans lequel les devoirs et les intérêts s'identifient ; il n'existe aucun avantage durable, aucune garantie effective de la sécurité et de la splendeur des États dont la jouissance ne soit assurée à tous les gouvernements qui adhèrent avec plénitude à ce système conservateur ; enfin cette union entre les souverains tient lieu des combinaisons isolées puisqu'elle concentre et renferme en elle-même toute leur utilité sans entraîner aucun inconvénient. » Au milieu de cette rhétorique, où on reconnaît l'auteur de la Sainte-Alliance, on sent la volonté de l'homme dont le siège est fait, et qui ne veut sous aucun prétexte diminuer son prestige, par une union qui n'est qu'une division. A ces conseils généraux, Capo d'Istria ajoutait le 25 décembre la conclusion pratique et particulière : « Vous ne devez considérer la France que comme membre de l'association européenne, et non comme alliée de tel ou tel État, encore moins comme alliée de la Russie. »

Après avoir montré durant tout le cours de cette étude, l'étendue de l'intimité franco-russe, il importait, par ce faisceau de textes, d'en fixer les limites.

[1] Polowstoff, 21 novembre 1818.

CHAPITRE XI

LA DÉLIVRANCE

I

Toutes les difficultés préalables étant aplanies, la question d'argent étant résolue, la libération du territoire apparaissait comme une éventualité fatale et proche. Depuis longtemps les Français l'attendaient comme une compensation à tous leurs maux passés, comme une conséquence de leur conduite raisonnable et de l'argent qu'ils avaient versé. Les puissances alliées y étaient d'ailleurs également décidées, mais la mesure était trop considérable en elle-même, elle devait avoir une trop grande répercussion sur toute la politique internationale, pour n'être pas l'objet de longues et délicates négociations.

Dès le 25 février 1817[1], Nesselrode écrivait à Pozzo di Borgo que quand le roi « ferait connaître aux alliés qu'il n'avait plus besoin du secours onéreux de leurs troupes, rien ne s'opposerait à ce qu'on retirât d'un commun accord les troupes étrangères du territoire français, la tâche de l'armée alliée devant alors être accomplie ». C'était exagérer un peu les choses et donner à Louis XVIII un pouvoir qu'on n'était pas près de lui reconnaître. L'occupation devait durer au moins trois années, le traité du 20 novembre le déclarait formellement, et aucun des alliés n'était disposé

[1] Polowstoff, tome II.

à déférer à un vœu contraire que le roi de France se fût permis d'exprimer. Par cette courte phrase le chancelier russe amorçait seulement la question qu'il avait hâte de voir résolue. En même temps d'ailleurs l'empereur Alexandre affectait d'attacher grande importance à l'année 1818 et parlait à mots couverts d'une Conférence générale de toutes les puissances de l'Europe, qui traiterait en même temps des difficultés pendantes. Il pensa se rendre à Vienne pour entretenir de ces importants projets l'empereur François et son ministre.

Metternich n'était pas mal disposé pour la France, il ne s'opposait pas à ce qu'on discutât dès cette époque, de la fin de l'occupation du territoire, quoique cette question n'eût pas besoin d'être examinée dix-huit mois à l'avance; mais il voyait d'un très mauvais œil ce projet de Conférence que nourrissait Alexandre comme un fruit spontané de sa politique d'intervention [1]. La cour de Vienne pensait que toute discussion générale sur les affaires pendantes tendrait bien moins à « l'arranger qu'à l'embarrasser ». Gentz redoutait particulièrement l'intervention de la Russie dans l'affaire de la constitution fédérative de l'Allemagne, d'une nature si critique et si dangereuse [2].

Cependant, étant donné les rapports que l'empereur François avait avec l'empereur Alexandre, il lui était difficile de refuser péremptoirement tout projet de Congrès; Metternich avait confiance que ce projet tomberait de lui-même s'il n'était pas soutenu par les Anglais ou les Prussiens.

Le vague bruit des combinaisons russes se répandit lentement durant l'été de 1817 dans les milieux gouverne-

[1] Affaires étrangères, correspondance de Caraman, vol. CCCXCIX.
[2] Gentz. Dépêches inédites, 4 mars 1817.

mentaux de Prusse et d'Angleterre; Capo d'Istria, fidèle exécuteur des volontés du maître, en entretint plusieurs fois le comte de Noailles, tout heureux de voir que la libération de la France en formait le principal article, et que la rupture ou l'affaiblissement de l'autorité des quatre pouvait y subir un amoindrissement. Alexandre, dans toute l'ardeur de sa passion espagnole, représentait en effet que la prééminence des quatre pouvait bien n'être pas très légitime, et qu'il y aurait peut-être « quelque avantage de revenir aux anciens et véritables principes d'indépendance des nations[1] ».

A Berlin on n'entrevoyait pas sans aigreur la fin d'une occupation qui flattait l'amour-propre du vainqueur : « Vous concevez bien, disait Humboldt, que la Prusse ne saurait s'y porter volontiers ; mais il paraît que la Russie voudra faire passer la résolution dans l'intérêt de la France et je prévois qu'elle l'emportera[2]. » La Prusse ne se sentait pas de force à s'opposer à cette décision qu'elle blâmait; elle espérait seulement qu'avant le terme fixé quelque événement pourrait survenir soit en France soit au dehors qui, changeant la face des choses, modifierait les vues des puissances : tout dépendait des circonstances.

Six mois plus tard les choses n'avaient pas changé; cependant la situation politique ne s'était pas beaucoup éclaircie, et les pessimistes trouvaient matière à se lamenter. Le ministère cherchait en vain une majorité stable; on reprochait à Richelieu sa mollesse; Decazes, continuant son évolution vers la gauche, l'entraînait à sa suite plus loin qu'il ne voulait; l'opposition royaliste augmentait chaque jour; et les libéraux ne se décidaient pas

[1] Noailles à Richelieu, 20 juin 1817.

[2] Bonnay à Richelieu, 22 juillet 1817. Affaires étrangères, vol. cit.

à donner leur entière confiance à ce ministère qui se compromettait pour eux ; de Barante considérait l'avenir « avec anxiété et non sans une sorte d'effroi » : « Le temps et l'événement décideront, disait-il, car il n'y a plus un nom propre en France, rien ne dépend de personne[1]. »

Au mois de mars Richelieu confiait longuement ses angoisses à Metternich[2] : l'opposition des princes lui semble la difficulté invincible ; elle fait naître une division qui établit en « France deux peuples ennemis dont les passions réagissent sans cesse et réciproquement les unes sur les autres et entretiennent un dangereux foyer d'agitation et de troubles ». Tous les moyens ont été employés pour faire cesser cette division, mais en vain ; toutes les avances aux royalistes ont été repoussées ; toutes les exhortations à Monsieur ont été inutiles ; un dernier espoir réside peut-être dans une démarche que M. de Vincent combine en ce moment ; qui sait ? L'intervention directe de Metternich aurait sans doute plus d'autorité, mais le chancelier qui se rappelle le peu d'effet produit naguère par les observations de Wellington, ne se soucie pas de prendre lui-même la parole ; son ambassadeur doit suffire ; de plus Caraman revenant à Paris dira hautement le mécontentement de Vienne.

Cette constante incertitude fatigue l'étranger autant que les Français ; la situation serait-elle sans issue ? On note dans les premiers mois de 1818 quelque hésitation dans les bonnes dispositions des puissances. « La résolution de faire cesser l'occupation à la fin de l'année paraît fortement ébranlée par toutes sortes de doutes, de craintes, de méfiances

[1] Barante (*Souvenirs*, t. II), à Montlosier, 3 janvier 1818.
[2] Affaires étrangères Autriche, vol. XXX, supplément, 17 mars 1818.

et de mécontentements[1] ; jusqu'à présent tout semblait se réunir en faveur des vœux de la France : l'empereur de Russie sans s'être expliqué positivement à ce sujet faisait deviner son opinion. Lord Castlereagh avait fondé tous ses calculs sur l'évacuation du territoire français. M. le prince de Metternich en pensait comme lui. Le cabinet prussien même était parfaitement entré dans ce système. Je ne dis pas qu'on en soit revenu, mais je vois par plus d'un symptôme que, depuis quatre semaines, la physionomie de cette affaire n'est plus la même. »

Richelieu dans sa lettre à Metternich ne reconnaît-il pas « qu'il y a peut-être quelque danger à retirer l'armée d'occupation au mois de novembre » ; l'aveu ne passe pas inaperçu, quel qu'en soit le correctif : « en 1820 ces mêmes dangers seront sans remèdes et inévitables ». La loi sur le recrutement que le premier ministre déclare être la plus sûre garantie pour l'avenir contre tout bouleversement, paraît en France une menace ou une imprudence. Enfin la conduite des exilés, bonapartistes ou révolutionnaires, inquiète les uns et les autres ; on veut voir leurs mains dans l'attentat contre Wellington ; « ce coup de pistolet peut coûter cher à la France, dit Gentz, et embrouiller singulièrement les affaires ».

Depuis 1816 les faits et gestes des exilés sont la constante préoccupation du ministère et des cours alliées ; la grande Conférence intervient fréquemment dans l'affaire, demande des renseignements, reçoit des plaintes ou en adresse.

Richelieu dans ses instructions à d'Osmond lui a rappelé « que la surveillance la plus exacte et la vigilance la

[1] Gentz, 18 février 1818.

plus soutenue sur tout ce qui a rapport aux affaires intérieures est aujourd'hui un devoir essentiel ajouté à tous ceux qu'ont déjà à remplir les agents diplomatiques du roi. Les intrigues de tout genre iront aboutir à Londres. Sa proximité de la France, son immense étendue, la liberté individuelle dont on y jouit, la facilité d'y échapper aux recherches d'une police peu active feront de cette ville le rendez-vous des hommes suspects qui se croiront obligés de quitter la France ».

« La surveillance des Français bannis du royaume et qui résident dans les États autrichiens », est également un devoir impérieux pour le comte de Caraman. En effet, quelques régicides notoires se sont réfugiés en Autriche, et c'est « à Vienne même et dans la famille de l'empereur qu'ils fixent aujourd'hui leurs regards. » Dans les Pays-Bas surtout le danger paraît mainte fois imminent ; la plupart des exilés s'y sont dès l'abord réunis ; ils vivent à Bruxelles, tout le long de la nouvelle frontière ; ils y entretiennent l'agitation par leur présence, leurs discours et surtout leurs écrits. Par un singulier entêtement, le roi et le prince d'Orange, dit-on, les encouragent, ou du moins les laissent faire.

Les membres de la famille Bonaparte sont naturellement les plus exactement surveillés ; ils sont installés dans des pays différents et obtiennent à grand'peine d'en sortir. Le duc de Reichstadt est prisonnier de son grand-père ; la mère de Napoléon, et son frère Louis paraissent inoffensifs, mais on craint la reine Hortense, Joseph et sa femme. Hortense réside ordinairement dans les Pays autrichiens ; veut-elle se rendre à Bregenz en Suisse, le gouvernement français s'y oppose, cette région étant trop voisine de la France. Plus tard on blâme le Pape d'avoir permis la

réunion de « Madame Louis et de son fils » dans ses États[1].

Lucien surtout paraît attirer l'attention des surveillants. Plus de trente protocoles de la grande Conférence lui sont consacrés; on ne lui pardonne pas sa réconciliation avec Napoléon aux Cent-Jours, et on veut voir en lui l'intermédiaire habituel du prisonnier de Sainte-Hélène. Il vit dans les États romains quand fantaisie lui prend de se rendre en Amérique. Les ambassadeurs de Paris se consultent dans la Conférence du 2 mars 1817, jugent le cas grave, demandent des instructions à leur cour, et sollicitent l'avis de Richelieu. Le 13 mars, Richelieu et Wellington étant présents, les membres de la grande Conférence décident unanimement qu'on doit refuser à Lucien et à son fils, qu'il veut emmener avec lui, les passeports qu'ils sollicitent ; on pense même à assigner à ce personnage encombrant une résidence plus facile à surveiller que Rome. La question paraît enterrée, quand six mois après, à la Conférence du 10 septembre, très ému, l'ambassadeur d'Angleterre annonce qu'il vient d'apprendre que Lucien Bonaparte a par deux fois essayé de faire échapper son frère de Sainte-Hélène. Les bateaux, qui n'ont pu approcher de l'île ont gagné l'Amérique. Mystère ! Durant tout l'automne les ambassadeurs se concertent; il est question de cette terrible famille Bonaparte dans toutes les séances de la Conférence, le maintien de leur résidence en Italie paraît décidément dangereux pour la France et l'Europe. Pourtant il faut bien se résigner à l'y laisser puisqu'aucune des autres puissances ne se soucie de la recevoir dans ses États ; mais on fait savoir au Pape que sa sur-

[1] Protocole du 25 octobre 1817. *Record Office.*

veillance est très insuffisante[1]. Le 21 décembre, Richelieu vient faire remarquer à ses collègues étrangers que la prochaine arrivée à Paris du nonce apostolique est une occasion très propice pour l'entretenir sérieusement de la question.

Dans les conspirations les serviteurs sont aussi dangereux que les maîtres, les comparses que les organisateurs. Le gouvernement français s'aperçoit même — un peu tard — que la surveillance eût été plus facile en France où elle n'aurait dépendu que de lui, qu'au dehors. Tous ces exilés, grands et petits personnages, se soutiennent dans leurs misères; quelques-uns sont résignés, quelques autres, repentants, n'attendent que la clémence du roi ; le plus grand nombre, aigri, proteste et s'agite. Quelques semaines après que la loi d'amnistie eut exilé de France tous ces nouveaux suspects, le ministre de Prusse, de Goltz, proposa de demander au gouvernement du roi de dresser une liste nominative et explicative sur les exilés[2], qui permettrait aux puissances de traiter en connaissance de cause ceux d'entre eux qui voudraient s'établir sur leur territoire. La liste fut dressée et communiquée aux plénipotentiaires qui en prirent avec soin la copie.

Des anciens ministres de l'Empereur quelques-uns avaient conquis l'estime générale que seul l'entourage royal ne daignait pas leur concéder. Ainsi Carnot dont la science égalait l'honnêteté, et qui, pauvre, cherchait un gagne-pain : lui interdire de correspondre avec ses amis était ridicule; lui interdire de se rendre en Prusse à l'appel du roi qui voulait utiliser ses connaissances, était cruel

[1] Protocole de septembre-octobre 1817. En septembre 1821, Napoléon étant mort, Lucien renouvela sa demande qui fut accordée.

[2] Protocole du 25 février 1816. *Record Office.*

et insoutenable ; Capo d'Istria à qui Noailles s'était adressé à ce sujet, ne se gêna pas pour le dire[1].

Au contraire, le duc de Bassano, fier et intransigeant, s'était retiré en Autriche, se promettant bien de ne rien demander à un gouvernement qu'il détestait ; il entretenait d'ailleurs des rapports suivis avec tous les exilés, princes, civils et militaires et montrait l'espoir d'être un jour le chef d'une grande conspiration ; aussi l'empêcha-t-on de se rendre en Amérique comme il en sollicitait un jour l'autorisation.

Cependant le maréchal Soult regrettait amèrement de s'être trompé dans ses calculs et d'avoir, en se ralliant à l'empereur au lendemain du 20 mars, gâché sa situation auprès du roi qui s'annonçait si belle à la veille de ce jour. Il attendait impatiemment en Hollande le moment où on lui rouvrirait les portes de France.

Les régicides savaient que leur sort était fixé pour longtemps et que la monarchie leur ferait payer cher leur conduite d'antan ; aussi ne se faisaient-ils pas faute de mêler leur voix au concert des plaintes amères et des railleries cruelles, ou d'écrire ces pamphlets qui faisaient à la Restauration les blessures les plus piquantes, qui alimentaient les griefs des populations, soutenaient les oppositions et donnaient naissance aux complots.

Ce que la presse française, surveillée par les lois récentes, menacée de suspensions ou d'amendes, ne pouvait dire, les écrits des exilés le répandaient de leur mieux, et le gouvernement français était impuissant à en arrêter la diffusion ; les ruisseaux dont on ne peut capter la source trouvent toujours à s'écouler. Or le roi des Pays-Bas.

[1] Polowstoff, tome I ; 12 septembre 1816.

malgré les demandes respectueuses de la France, se refusait à prendre des mesures pour interdire l'impression de ces écrits ; il se retranchait derrière les lois hollandaises qui, disait-il, laissaient la presse libre, et riait sous cape des ennuis qu'il donnait ainsi à la France.

Richelieu, qui discernait le but du roi Guillaume et du prince d'Orange, hésitait sur la conduite à tenir ; il ne pouvait obtenir le concours du gouvernement de La Haye que par l'intermédiaire des puissances alliées, et particulièrement de la Grande-Bretagne qui était toute-puissante sur lui ; mais il lui déplaisait d'avoir recours à cette aide qui légitimerait les prétentions anglaises sur le nouveau royaume[1]. Heureusement pour lui les alliés s'effrayaient également, sinon plus, de ces écrits révolutionnaires dont les mauvais effets pouvaient se répandre chez eux comme ailleurs. Tour à tour Hardenberg, Metternich et Alexandre firent des remontrances à La Haye ; ils demandèrent que les plus bruyants des exilés fussent expulsés du territoire hollandais, ou que défense leur fût faite de continuer leurs publications.

Mais les uns et les autres eurent grand'peine à obtenir satisfaction. Les membres de la Conférence commencèrent par décider que le gouvernement français ne devrait plus accorder de passeports aux exilés pour les Pays-Bas[2] ; puis ils adressèrent directement des plaintes officielles au gouvernement hollandais ; les ministres de Prusse et d'Autriche furent les plus ardents ; ils en appelèrent d'abord à Wellington qui fit la sourde oreille, puis à l'empereur Alexandre :

[1] Affaires étrangères, vol. CCCXCVII. Richelieu à Caraman, 7 octobre 1816.

[2] Protocole du 19 juin 1816.

Celui-ci taxe les plaignants de pessimistes; il nie le danger et ne veut pas le voir; pour un peu il défendrait la liberté de la presse. Puis il se laisse convaincre; il apprend les conspirations qui se trament en faveur du duc d'Orléans ou du prince d'Orange, et dont les ramifications s'étendent jusqu'en Russie[1]; il s'inquiète à son tour et envoie le général Tchnernycheff à Bruxelles porter ses remontrances au roi Guillaume et à son fils trop ambitieux ; la mission russe produit quelque effet, et la grande Conférence profite des dispositions conciliantes du gouvernement hollandais pour décider que les exilés, contre lesquels le ministère français a quelque grief spécial, devront quitter les Pays-Bas pour se rendre soit en Prusse, soit en Autriche, soit en Russie d'ici un mois ; on excepte de cette mesure le comte de Lobau et le maréchal Soult, « vu leur conduite irréprochable depuis leur sortie de France », et les régicides dont l'âge, les infirmités ou le peu de ressources sont connus[2]. Wellington intervient en faveur de quelques autres ; il plaide auprès de Richelieu pour les généraux Lamarque et Hullin, pour Fermont et Merlin de Douai, mais ni Hullin ni Merlin n'obtiennent grâce devant le ministre[3].

Et pourtant, malgré ce renforcement d'exil, malgré cette grande épuration, le petit royaume hollando-belge demeure le nid des conspirations, le foyer insaisissable d'une opposition qui ne désarme pas : les journaux qui y paraissent en toutes langues continuent à y prêcher la rébellion, à y soutenir les principes révolutionnaires, à y battre en brèche la monarchie des Bourbons : c'est : l'*Observateur*

[1] Voir chap. VII.
[2] Protocole du 10 juillet 1817. *Record Office.*
[3] Protocole du 27 août 1817.

allemand, la *Gazette de Brême*, la *Gazette du Rhin*..., etc.; Richelieu dénonce « l'esprit de vertige et de rébellion qui paraît faire des progrès alarmants en Europe[1] »; la Conférence approuve cette façon de voir, adresse de nouvelles réclamations qui restent sans effet; Guillaume ne répond plus, il a assez fait pour ses alliés et pour la France; il veut être un souverain libéral.

II

L'inquiétude des alliés au début de 1818, motivée par toutes les causes précédentes, se dissipe le 25 avril quand la convention financière est signée. Seule l'Angleterre qui a obtenu pourtant la plus forte somme, est peu satisfaite, parce que sur une créance de 600 millions la France a demandé et obtenu une diminution de 500 000 francs[2].

La Convention générale était signée, mais son application était grosse de difficultés; en dehors des 16 millions de rente qu'elle venait de créer, il restait une dette de 700 millions, payable, avant la fin de l'occupation, aux gouvernements alliés eux-mêmes; c'était donc un emprunt total de 40 millions de rente à négocier. Cette somme qui nous paraît encore considérable, l'était bien davantage pour l'époque; cet emprunt formidable que les Chambres

[1] Protocole du 9 novembre 1817.

[2] Par contre le 5 juillet une nouvelle convention créait pour la France une nouvelle dette de 450000 francs provenant d'importations anglaises, faites en 1814 à Bordeaux sur la foi d'un tarif indiqué par le duc d'Angoulême et révoqué par la suite. Le duc de Richelieu essayait de faire racheter par l'Angleterre une partie de ces énormes créances, comme redevance d'un arrangement conclu par la France et la Compagnie des Indes au sujet de la vente du sel et de l'opium ; mais il ne parvenait qu'à engager avec cette Compagnie d'interminables négociations. (Affaires étrangères, vol. XXXII supp. Angleterre).

avaient très généreusement autorisé sans discuter, survenant peu après les emprunts des années précédentes, causait une grande anxiété à Corvetto et à ses collègues ; on était d'accord pour en émettre une partie en France, en province si c'était possible, où on savait que de nombreux capitaux étaient inutilisés ; mais les banquiers français étaient pessimistes, et déclaraient qu'un emprunt ainsi émis ne pourrait être couvert. On craignait d'autre part de faire le jeu des spéculateurs, qui, devant un aussi gros marché, donnant de beaux bénéfices, souscriraient sans doute au delà de leurs moyens ; Wellington désapprouva tout appel au crédit, dans le but de réserver à son ami Baring les bénéfices de la négociation ; mais l'effet produit eût été déplorable, et les ministres décidèrent de réserver au banquier anglais les seuls 24 millions dus aux puissances comme indemnité de guerre, et d'émettre publiquement les 16 millions de la convention du 25 avril.

La souscription ouverte le 9 mai devait être close le 27 ; les demandes affluèrent ; il y eut plus de quinze cents souscripteurs, la somme annoncée pouvait assurer plus de 100 millions de rentes ! La France montrait une fois de plus sa richesse et sa vitalité ; elle affirmait être prête à tout, pour recouvrer sa liberté. L'Europe étonnée contempla cette fortune d'un œil d'envie ; elle regretta d'avoir tant concédé, puisque la France était prête à payer dix fois plus qu'on ne lui demandait ; l'emprunt était émis à 60 fr. 50 ; quelques jours plus tard il se vendait à 70 puis à 72 francs.

Cet enthousiasme exagéré embarrassa le gouvernement qui se voyait obligé d'écarter les trois quarts des souscripteurs, ou de réduire leurs offres ; il prévoyait des criti-

ques — qui se produisirent, — et une baisse importante dans un temps plus ou moins proche.

C'est le Conseil des ministres lui-même qui examina les souscriptions, qui rejeta les unes et réduisit les autres; Pasquier, alors ministre de la Justice, a raconté[1] combien cette besogne délicate sembla à tous fastidieuse ; mais on réfléchissait avec joie combien ce triomphe financier améliorait la situation de la France, et de quel poids il pèserait dans les ultimes négociations qui allaient s'ouvrir.

Tacitement les alliés étaient d'accord pour faire cesser l'occupation à l'automne; les hésitations, dont Gentz s'était fait l'écho, avaient été de courte durée. L'empereur Alexandre, qui cependant conservait contre les princes la même méfiance, déclarait le 5 mars que l'évacuation totale s'imposait[2]. Le 7 du même mois, le roi de Prusse disait au marquis de Bonnay que l'évacuation définitive était une chose presque déjà réglée, mais qu'il n'en conservait pas moins de vives craintes sur la pacification du pays[3]. Metternich parlait dans le même sens au comte de Caraman; Wellington, moins catégorique, changeait de langage chaque jour, tout en reconnaissant que l'occupation devait fatalement se terminer bientôt. Malgré cet accord apparent, les gouvernements alliés se méfiaient trop les uns des autres pour se prononcer officiellement; ils voulaient attendre, pour connaître mieux leurs vues réciproques tant sur le programme du Congrès ou de la Conférence qui décide-

[1] Mémoires, tome IV, p. 233 et suivantes.

[2] Affaires étrangères, 6 mars. Noailles à Richelieu : « J'ai des raisons de croire que si, ce qu'à Dieu ne plaise, les factions triomphaient encore chez nous de la légitimité, ce ne serait point alors la Russie qui travaillerait à une troisième Restauration. »

[3] Affaires étrangères, Bonnay à Richelieu, 28 mars, vol. 257.

rait de l'évacuation, que sur la situation qu'on entendait faire à la France, quand elle aurait recouvré sa pleine indépendance. Sur ces deux questions, d'innombrables mémoires de ministres et d'ambassadeurs allaient être échangés en six mois.

L'empereur de Russie, dont les idées étaient les plus particulières et les plus nettes, hésitait pourtant à les proclamer, de peur de n'être pas suivi par ses alliés. Dans des conversations particulières, il énumérait les difficultés que le futur congrès devait applanir : difficultés entre l'Espagne et le Portugal, entre l'Espagne et ses colonies, entre la Bavière et Bade, entre la Suède et le Danemark ; résolutions qu'on devait prendre sur la libre navigation des fleuves mixtes jusqu'à leur embouchure, tels que le Rhin ; loi commune sur la liberté de la presse ; et tant d'autres problèmes internationaux qui se posaient constamment à l'attention des diplomates[1]. « Les trois cabinets de Londres, de Berlin et de Vienne, écrivait Capo d'Istria, veulent mettre le nôtre dans la nécessité de se prononcer le premier et dans leur sens ; ils n'y parviendront pas. » Castlereagh[2] chargeait Catcart, son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, d'attirer l'attention de l'empereur sur les « sérieux hasards » auxquels la paix de l'Europe pourrait être exposée quand l'armée d'occupation aurait disparu, et que la France serait probablement précipitée dans une grande confusion politique. Il pensait en effet qu'il serait sage de prendre de sérieuses précautions, et de former peut-être une ligue de défense pour protéger les frontières de l'Europe contre une attaque soudaine.

Le cabinet de Saint-James composait un mémorandum

[1] Affaires étrangères, vol. 157. Polowstoff, t. II. 27 mars, 19 avril.

[2] 27 mars, Wellington. *Suppl. Despatches*, t. XII, p. 466.

en ce sens, pendant que le cabinet de Vienne en publiait un autre très semblable au précédent, dans lequel il prenait particulièrement soin de limiter l'ordre du jour de la future Conférence. Metternich persistait en effet à ne considérer la réunion proposée que comme la stricte exécution du traité du 20 novembre. Partant de ce principe il lui était facile d'écarter les puissances qui n'avaient fait qu'adhérer audit traité; pour les rassurer d'ailleurs, et leur montrer qu'on n'avait pas l'intention de traiter sans elles les affaires générales, il proposait qu'on déclarât à l'avance le but de la Conférence, et qu'on laissât aux Conférences de Londres, de Francfort ou de Paris le soin de poursuivre les négociations qu'elles avaient commencées. Proclamant également la nécessité « de garantir l'Europe et le gouvernement légitime de la France des secousses qui pourraient les ébranler, au cas où l'évacuation serait décidée, le chancelier d'Autriche proposait de renouveler le traité de Chaumont dans l'intérêt de la France et du roi, et de garantir l'ordre actuel intérieur et extérieur par les mêmes conditions qui avaient réuni les puissances contre Bonaparte[1] ».

Par ces deux documents les positions se trouvaient nettement prises ; l'embarras d'Alexandre n'en était que plus grand. Ni sur le programme de la Conférence, ni sur la situation à faire à la France, il ne se trouvait d'accord avec ses alliés. Ceux-ci semblaient vouloir organiser la conspiration du silence autour de tous les sujets qui l'intéressaient; il se rendait compte de son impuissance. Comme sa prudence égalait son orgueil, il se replia sans bruit, abandonnant provisoirement ses ambitions les plus

[1] Affaires étrangères, vol. CCCXCIX, 22 avril. Caraman à Richelieu et *Record Office*. Protocole de la conférence du 21 avril.

chères, pour maintenir son prestige et éviter une défaite publique ; dès le mois d'avril Capo d'Istria écrivit à Metternich que son maître, voulant rester d'accord avec l'empereur d'Autriche, renonçait définitivement aux questions subséquentes qu'il aurait désiré voir examinées par le Congrès[1]. Il avait proposé Bâle comme lieu de la réunion; on avait parlé de Dusseldorf, on préférait maintenant Aix-la-Chapelle ; il approuvait.

En même temps un mémoire écrit à Varsovie et daté du 8/20 avril[2] répondait aux communications du cabinet de Londres ; on y admettait que l'exécution du traité de Paris fût le seul sujet de la future réunion des souverains, mais on procédait ensuite à un examen détaillé des grandes questions européennes, tout en faisant sentir combien l'étude en serait utile au bien général.

Pour les affaires de France « dans lesquelles l'empereur voulait suivre, comme il l'avait toujours fait, l'opinion motivée de ses alliés » le cabinet de Saint-Pétersbourg demandait des conseils à Pozzo ; celui-ci se mettait au travail, composait de copieux mémoires et soulignait avec joie le désaccord entre les intentions de son maître et les projets austro-anglais : ce n'était en réalité qu'un désaccord de mots, un débat purement théorique, dans lequel les diplomates se complaisaient, et qui ne pouvait changer en rien la face des choses ; tandis que Capo d'Istria avait écrit « que loin de vouloir assujettir la France à des combinaisons exclusives, on lui tendrait une main fraternelle, et qu'elle prendrait sa place dans l'association européenne », Metternich dans son manifeste avait surtout insisté sur ce que « le repos de l'Europe dépendait exclu-

[1] Gentz. *Doc. cit.*

[2] Polowstoff, tome II.

sivement du maintien de la quadruple alliance dans son intégrité primitive et par conséquent dans toute sa simplicité[1] ».

Pozzo voyait dans ces paroles le plan de toute une politique agressive : en voulant écarter la France et l'Espagne de l'association européenne, en voulant maintenir l'intégrité et la simplicité de l'alliance de Chaumont conclue contre Bonaparte, Metternich prétendait porter un coup droit à l'influence de la Russie; l'Angleterre approuvait tout naturellement une intrigue qui devait affaiblir, sinon ruiner, le prestige de sa rivale, et la Prusse elle-même qui affectait de se tenir en dehors de la discussion, dirigée par des hommes qui nourrissaient très peu d'amitié envers la Russie, approuvait en secret la campagne du chancelier d'Autriche.

Par ces raisonnements et ces déductions hypothétiques, Pozzo qui plaidait ouvertement la cause de la France, froissait son maître et travaillait à l'encontre de ses vœux ; plus on prétendait caduque et branlante la Sainte-Alliance, plus Alexandre était disposé à faire de concessions pour la consolider, plus il faisait d'avances à ceux qu'on accusait de travailler à la ruine de sa prépotence.

Le 25 mai une circulaire, rédigée ou approuvée par les membres de la Conférence de Paris, et destinée aux ambassadeurs, ministres et envoyés des quatre cours alliées, scellait l'accord réalisé : la prochaine Conférence était annoncée à toutes les puissances, son objet énoncé; conséquemment l'intervention des États autres que les quatre, écartée : l'exécution du traité du 20 novembre 1815 était seule en jeu; les seules puissances qui l'avaient signé, avaient droit de délibérer[2].

[1] Polowstoff, 9 mai. Pozzo à Capo d'Istria.

[2] Voir appendice VIII.

C'était la première pièce officielle annonçant la Conférence ; quelques semaines plus tard le protocole de la séance du 13 juin, consacré au payement des dettes, et à l'acquittement des arrérages laissait entrevoir « le cas où les souverains alliés se décideraient à retirer leurs troupes lors de la fin de la troisième année d'occupation ». Enfin le 20 juin les ambassadeurs écrivirent à Richelieu pour lui demander de quelle façon son maître comptait prendre part à la prochaine Conférence. Le premier ministre répondit que le roi se trouvant par son état de santé dans l'impossibilité de se rendre lui-même à Aix-la-Chapelle, l'avait désigné pour l'y représenter[1].

III

Les classes dirigeantes, aristocrates et bourgeois, financiers et militaires, avaient suivi avec une attention passionnée les étapes de la libération. Les plus nombreux attendaient avec confiance l'heureux moment de la délivrance qui approchait, le moment où la France ayant recouvré sa liberté et son indépendance travaillerait à refaire sa fortune ébranlée, dans le calme et la paix. Heureuse du nouveau régime, la population semblait oublier les faits récents ou ne s'en souvenir que comme des événements lointains qu'on est plus heureux de raconter que d'avoir vécu ; avec le dernier soldat étranger s'enfuirait le dernier vestige matériel de ces temps à jamais disparus ; les complots et les pamphlets des exilés avaient peu de prise sur elle.

Seuls quelques bonapartistes, professionnels de l'émeute,

[1] *Record Office*. Protocole et annexes, vol. XXIX.

entretenus dans leur rancune par quelque « Philippe Brideau », faisaient sonner d'autant plus haut leurs espoirs qu'ils les voyaient disparaître à l'horizon dans l'indifférence générale; leurs discours enflammés, leurs complots d'estaminet n'effrayaient que ceux-là, qui l'oreille tendue et l'œil aux aguets, voulaient imaginer le danger pour le plaisir de le signaler en l'amplifiant. Quelques royalistes, dont l'esprit troublé par les journées de la Révolution ou les évolutions du retour de l'Ile d'Elbe, ne se reposait depuis deux ans que sur la vigilance des gens d'armes que l'Europe leur avait prêtés, s'excitaient mutuellement à la pensée que le départ de ces troupes étrangères serait le signal d'une troisième révolution. La peur se gagne; ces timorés faisaient école, et leurs inquiétudes étaient partagées peu à peu par leurs amis.

A la cour, le comte d'Artois, frère du roi, n'était pas plus rassuré; ses courtisans, moitié convaincus et moitié politiques, répétaient que le départ des alliés était une imprudence qu'on paierait cher, que Decazes, le ministre jacobin et Richelieu, son trop complaisant collègue, préparaient, volontairement ou non, la chute du trône auquel ils allaient retirer son plus précieux étais, et que le roi devait être aveuglé ou trompé, pour prêter les mains à un pareil suicide. Ils ne pensaient à la liberté de la France que pour la craindre; l'étape vers la délivrance leur semblait l'étape vers la captivité. S'adresser aux ministres était peine perdue; ils ne comprendraient pas leurs pensées; se plaindre au roi était aussi inutile, puisque son favori le chambrait; l'étranger seul pouvait partager les angoisses de ces singuliers Français et y mettre fin; mais l'étranger les croirait-il?

On chercha les moyens de le mettre au courant; con-

versations particulières avec les ambassadeurs, lettres ou démarches indirectes auprès des ministres influents, insinuations auprès des souverains, on essaya de tout; le parti ultra et son chef voulaient se distinguer dans cette campagne d'où devaient dépendre leur sort et leur renommée.

Il était difficile d'avoir prise sur l'empereur de Russie; le comte de Noailles perdrait son temps à éclairer le souverain rêveur, si obstinément favorable aux mesures libérales ou jacobines; et d'ailleurs Noailles, tout neveu qu'il était de Talleyrand, ne s'y serait peut-être pas prêté. A la cour de Prusse on avait des partisans : Humboldt entre autres, qui ne cessait de montrer à son souverain le danger de laisser la France à elle-même quand tous les ferments révolutionnaires couvaient toujours, infestant le territoire; l'état-major de Monsieur ne pouvait qu'encourager des intentions qui lui étaient si favorables, en fournissant à la cour de Prusse des renseignements connus d'eux seuls : un demi-solde a assommé un garde du Roi, ou crié « Vive l'Empereur ».

Metternich était moins facile, mais plus utile à convaincre : il semblait favorable aux mesures que réclamait Richelieu; si on pouvait lui faire changer d'avis, on reculerait indéfiniment l'époque redoutée. Des émissaires sûrs et discrets étaient envoyés à Vienne, et une jeune personne, dont les relations étaient quasi royales, écrivait au chancelier : c'était Mlle de Périgord, nièce de Talleyrand. Caraman eut connaissance de la missive dans laquelle il reconnut la manière de l'ancien ministre qui trouvait dans cette occasion à rendre un service qu'on n'oublierait pas, en utilisant de vieilles habitudes : la lettre représentait donc la France comme étant dans une situation grave, et tout allant au plus mal : si mal, que certains détails ne pou-

vaient être donnés que de vive voix ; avant de se prononcer en faveur de la libération, Metternich devait venir faire une course à Paris pour se rendre compte par lui-même de ce qu'il en était; tout au moins devait-il envoyer un agent de confiance. Ceci se passait au mois de mars[1].

En même temps on envoyait à Londres quelques-uns des meilleurs amis de Monsieur : tour à tour on y vit MM. de Crussol, de Fitz-James, de Bruges, qui ne venaient certes pas en Angleterre pour leur plaisir; ils y avaient assez vécu quand ils ne pouvaient vivre ailleurs; et on entourait Wellington de qui tout dépendait. Le raide et peu aimable commandant de l'armée d'occupation, n'entrevoyait pas sans peine la fin de son proconsulat : quand retrouverait-il une mission aussi honorifique, aussi fructueuse en bénéfices de tout genre? A peine lui savait-on gré des services qu'il avait rendus à la France, du mal que ses armées avaient empêché ; on ne lui rendrait justice en France que lorsqu'il n'y serait plus, disait-il amèrement; le roi lui-même dans ses discours encourageait la joie populaire pour une libération qui pouvait être une source de troubles, un signal d'insurrection. Sur plus d'un point le maréchal partageait les inquiétudes des ultras, et ne se cachait pas pour le dire; mais il ne s'opposait pas à la libération que tant de Français attendaient, semblant dire : ils la veulent, ils l'auront.

Le ministère se doutait des menées souterraines des ultras sans pouvoir les découvrir, quand, au mois de juin, simultanément un double scandale éclata : un long manifeste, évidemment sorti des cabinets les moins mystérieux, et un complot dans lequel on eut vite fait de découvrir les

[1] Caraman à Richelieu (correspondance du 21 mars. Affaires étrangères, vol. CCCXCIX).

mains les plus connues : « la note secrète » et « la conspiration du bord de l'eau[1] ».

Monsieur et ses amis ne désespérant pas d'éclairer la religion de l'empereur de Russie, ou du moins voulant faire une dernière tentative dans ce but, pensèrent profiter du prochain départ du prince Orloff pour Saint-Pétersbourg, en lui remettant une note résumant leurs griefs et leurs craintes. Monsieur, pour ce travail, pensa à Vitrolles dont le talent de plume n'avait pas son équivalent dans le parti; M. de Bruges lui fut dépêché un soir; l'ancien secrétaire du Conseil promit la note pour le surlendemain — il tint parole; Monsieur se déclara satisfait, fit copier le manuscrit plusieurs fois; le comte de Bruges en porta quelques exemplaires au prince Orloff qui se préparait à partir. Il lui en développa le contenu : la situation très grave, malgré la tranquillité apparente, le trône menacé d'un écroulement soudain, et l'Europe d'une révolution nouvelle.

Orloff étonné partit très inquiet; en passant par Stuttgard il raconta ce qu'on lui avait dit : à l'heure où il parlait, Louis XVIII chassé par l'émeute devait avoir gagné la frontière, l'événement avait été aussi rapide que le retour de l'Ile d'Elbe et le départ du 20 mars. Le roi de Wurtemberg, tout ému, se hâta d'envoyer à toutes les cours voisines ces renseignements terrifiants, pendant que Orloff, continuant sa route, se dirigeait vivement sur Saint-Pétersbourg.

Le ministère français eut presque aussitôt connaissance de l'extraordinaire aventure, des courriers arrivant aux nouvelles; on chercha fébrilement d'où pouvait venir

[1] Pour le détail, voir Pasquier, Vitrolles. Barante, Mme de Boigne et tous les mémoires de ce temps déjà cités.

pareil affolement, et on trouva la note écrite par Vitrolles qui d'ailleurs n'annonçait la réalisation immédiate d'aucun des cataclysmes que Orloff croyait déjà accomplis. Le fait n'en était pas moins grave : la note secrète avait un but avoué, pouvait avoir des effets considérables et provenait évidemment du pavillon de Marsan. Vitrolles après y avoir exposé tous les dangers dont la France était menacée énumérait les différents moyens qui pouvaient les éviter : 1° Partager la France ou l'occuper militairement ; 2° placer une nouvelle dynastie sur le trône ; 3° détruire le gouvernement représentatif ; 4° amener le roi et ses ministres actuels à des principes propres à établir solidement la monarchie ; 5° changer le système de gouvernement en changeant les ministres qui le dirigeaient.

C'était ce dernier moyen que Vitrolles préconisait, le déclarant seul possible ; c'était à ses yeux le seul but de son travail : amener le roi, grâce à une forte pression des alliés, à changer le ministère qui menait la France à sa ruine. Le seul fait d'énumérer et d'envisager, ne fût-ce qu'un moment, les trois premiers moyens, n'en était pas moins un crime de haute trahison ; il suffisait de lire la note pour s'en convaincre ; le ministère et le roi étaient également stupéfiés de l'inconscience et de l'aveuglement de ces Français, qui cherchaient froidement à attirer sur leur pays les pires catastrophes pour défendre leur position et leur intérêt. Si en effet la note ne réclamait pas la continuation et le prolongement indéfini de l'occupation étrangère, il n'était pas moins évident que les faits énumérés, les craintes émises, les dangers dénoncés, devaient avoir ce résultat, si les alliés prenaient ces faits, ces craintes et ces dangers au sérieux.

On pouvait entamer contre Vitrolles un procès décisif ;

on y pensa; puis on réfléchit que cet écrivain n'était que l'exécuteur de volontés supérieures, et qu'il était difficile de faire le procès de l'un sans faire le procès de l'autre. On se contenta d'ôter à Vitrolles son titre de ministre d'État, et de publier de-ci de-là des morceaux de son œuvre pour montrer aux Français l'état d'esprit de quelques-uns de leurs compatriotes et non des moindres, et le peu de cas qu'on faisait de leurs odieuses menaces.

D'ailleurs, au moment même où la note secrète courait l'Europe, et où les souverains alliés pouvaient étudier les moyens proposés par Vitrolles pour couper les racines de la Révolution renaissante, en plein Paris, à quelques mètres des Tuileries, des royalistes bon teint combinaient l'exécution d'un de ces moyens radicaux. Un soir, on vint avertir Decazes que le lendemain à l'issue du Conseil à Saint-Cloud, les ministres seraient enlevés et emprisonnés, le roi prié d'en choisir d'autres plus condescendants aux vœux de l'héritier du trône. Si le roi refusait, on l'enlèverait à son tour et on l'enverrait jusqu'à Rome s'il le fallait, pendant que son frère, comme Régent du Royaume, replacerait la France dans la bonne voie.

Ces nouvelles pouvaient paraître plus extraordinaires encore que les précédentes : des menaces on passait à l'action; on imaginait une conspiration digne du moyen âge, on était prêt à aller jusqu'à une usurpation, sinon au régicide! Les ministres avertis par Decazes, instruits à leur tour par les dénonciateurs Pyrault et de Mesmay, après avoir douté, durent bien se convaincre de la réalité de la conspiration, qu'au bord de l'eau, dans une partie déserte de la terrasse des Tuileries, des royalistes notoires avaient échafaudé! On arrêta les comparses; ou apprit ainsi les noms des acteurs principaux, et on acquit les

preuves écrites de leur faute : les exécuteurs devaient être des militaires : le général Canuel, Larochejacquelin, Berthier de Sauvigny, ces deux derniers à leur insu ; les inspirateurs qui s'étaient réservé les bénéfices n'étaient rien moins que le général Donnadieu, Chateaubriand et d'autres plus notables encore dont on murmurait les noms : les portefeuilles étaient distribués d'avance, comme le butin sacré : l'auteur du *Génie du Christianisme* aurait les Affaires étrangères, de Villèle, l'Intérieur, de la Bourdonnaye, la Police ; le général Canuel, la Guerre.

Comment révéler au public pareille conspiration ? Comment punir si hauts criminels ? et d'ailleurs comment les atteindre ? ils se disculperaient tous, déclarant qu'on avait abusé de leur nom sans leur consentement, et ils ne laisseraient entre les mains de la justice que des boucs émissaires moins coupables qu'eux. Malgré le désir de Decazes de frapper un grand coup et de détruire définitivement le parti ultra dans le scandale de ses odieuses machinations, la prudence de Pasquier, de Richelieu et de Lainé l'emporta. On étouffa l'affaire, n'en laissant transpirer que ce qu'elle avait de ridicule, d'interlope et de mesquin ; on préféra manquer de preuve, plutôt que d'en avoir trop, et au mois de novembre les poursuites furent abandonnées, dans l'indifférence générale.

Ce coup double n'en avait pas moins été dur pour le roi, les ministres, la France et l'Europe ; qu'allait penser celle-ci ? Le danger que les pessimistes n'avaient cessé de dénoncer se montrait patent ; sans doute il ne venait pas de gauche comme les ultras le disaient, mais il venait de droite, comme l'empereur de Russie et Richelieu lui-même le répétaient depuis trois ans. Que penser de l'avenir d'un pays dont la classe dirigeante se sentait assez mal assise

pour en arriver à de pareils moyens de gouvernement? comment avoir confiance dans sa tranquillité future? de tels actes émanant de tels hommes ne devaient-ils pas avoir une répercussion dans les autres classes de la société? le péril de gauche ne pouvait-il pas un jour naître du péril de droite?

Malgré toutes ces réflexions les alliés s'émurent peu sur le moment; à Vienne et à Saint-Pétersbourg, les souverains et leurs ministres déclarèrent que la note secrète était la dernière manifestation de l'impéritie des ultras et de leur aveuglement[1]. A Londres et à Berlin on considéra que le ministère avait grossi les dangers qu'il avait courus, pour se mieux garantir et se mieux venger; Wellington déclara pourtant que quelques brouillons rêvaient bien d'un « ouragan général » et avaient réellement pensé à traiter « Louis XVIII comme Paul Ier »[2]; mais leurs menaces étaient vaines, leur impuissance étant avérée.

Ces deux scandales du printemps semblent pourtant avoir eu une conséquence provisoire : les cabinets de Londres et de Berlin, déjà peu enthousiastes pour la libération, pensèrent à y mettre un correctif, en cantonnant la plupart des troupes qui quitteraient la France au mois de novembre, le long de la frontière des Pays-Bas, pour renforcer la barrière qu'on avait entendu y créer en 1815, et surveiller la France de plus près. Des négociations en ce sens se poursuivirent entre les deux cours, puis à Vienne et à Saint-Pétersbourg durant l'été. Le cabinet de Paris en eut bientôt connaissance[3]; le comte de la Tour-du-Pin,

[1] Caraman à Richelieu, 25 juillet. Affaires étrangères, vol. 399.

[2] Wellington à Castlereagh, 17 juillet, tome XII. *Supplementary Despatchs.*

[3] Affaires Étrangères, vol. 257 : Chastellux à Richelieu, 28 juin ; vol. XXXII. *Supplément*, Richelieu à Caraman, à Bonnay, 20-25 juillet. Polowstoff : Pozzo à Nesselrode : 6 août.

ministre de France à La Haye, et se trouvant par là même au centre de l'intrigue, fut le premier au courant. Richelieu avertit tous ses ambassadeurs, les priant de faire d'actives démarches auprès des alliés pour éviter le succès d'une entreprise qui annihilerait complètement l'effet de l'évacuation en montrant aux Français combien on se méfiait d'eux. Heureusement la combinaison élaborée à Londres n'eut pas grand succès; Metternich et Alexandre la repoussèrent péremptoirement, dans la crainte de voir une armée anglaise demeurer un temps non déterminé sur le continent, dans un pays sur lequel le gouvernement britannique affichait une prééminence que ses alliés prétendaient combattre. Le cabinet de Londres n'insista pas; celui de Berlin, réduit à ses seules forces, capitula.

L'auteur et les inspirateurs de la note secrète, ainsi que les conspirateurs du bord de l'eau se lamentèrent d'avoir été si peu écoutés en Europe et d'avoir en vain affronté la justice du roi et le jugement de la postérité. Seul le roi d'Espagne avait été ému de leurs faits et gestes, et faisait connaître que s'il était admis à la conférence, comme il en réclamait le droit, « il avait l'intention de s'opposer à l'évacuation de la France, prétendant que cette mesure exposerait la branche française des Bourbons aux plus grands périls, et qu'en sa qualité de prince de Bourbon il devait sauver le roi de France en dépit de lui-même, et malgré son désir peu réfléchi de se voir délivré des troupes étrangères[1] ». C'était une singulière façon d'encourager Louis XVIII à soutenir les prétentions espagnoles dans ladite Conférence.

[1] Gentz. *Op. cit.*, 20 juillet.

IV

Les mois d'août et de septembre furent occupés par les derniers échanges de vues entre les chanceliers; la Conférence, déjà plusieurs fois retardée, fut reculée jusqu'aux premiers jours d'octobre; le programme avait beau en être depuis longtemps soigneusement étudié, il restait toujours des sujets de discussion; on redoutait l'incident possible, inattendu, qui changerait les plans à l'improviste; les alliés s'épiaient comme des ennemis; derrière les déclarations officielles on cherchait toujours les pensées secrètes; — c'est par excellence le travail diplomatique.

Metternich ne quittait pas de vue Saint-Pétersbourg; il avait triomphé trop facilement du tsar pour qu'il ne le soupçonnât pas de combiner sa revanche en silence. Il savait qu'Alexandre n'avait pas changé d'avis, que son désir de trancher en plein Congrès les grandes questions qui le passionnaient, subsistait aussi vif, et qu'il saisirait l'occasion si elle se présentait; il craignait que la quadruple alliance ne reçût un coup mortel de cette lutte sourde, que la Russie n'abandonnât les alliés qu'elle ne pouvait convaincre, pour tendre les bras à d'autres plus faibles et plus obéissants : la crainte était naturelle; il ne savait comment la calmer. Les correspondances étaient ininterrompues entre Vienne et Londres : Vincent écrivait à Wellington que « le moment où le gouvernement français serait rendu à lui-même, après avoir soldé ses comptes avec l'Europe, et où il voudrait reprendre son rang dans l'association générale, établir ses relations politiques, serait l'instant ou la quadruple alliance serait menacée. « Le gouvernement de Saint-Pétersbourg, continuait-il, a

pressenti ce moment et s'est préparé les moyens d'entraîner la France dans le système qui doit fonder la prépondérance politique qu'il cherche à atteindre en affectant le langage de la modération, couvrant l'appareil d'une grande force militaire permanente de l'abnégation évangélique, et employant tour à tour le langage de la mysticité et de l'inspiration à l'appui de ses maximes de gouvernement[1]. »

Pour éviter cette dangereuse rupture il fallait admettre la France dans la grande association européenne, « l'enchaîner par cette admission », tout en prenant contre elle en secret les précautions indispensables.

La question de personnes compliquait la question de principes ; les Prussiens, les Anglais et les Autrichiens s'accordaient pour voir en Pozzo di Borgo l'instrument de la politique néfaste qu'ils combattaient. Ses collègues de la Conférence de Paris le détestaient maintenant à tel point qu'ils préféraient se priver de la joie de se rendre au Congrès plutôt que de laisser Pozzo y aller. La campagne, menée en faveur de la France pendant trois ans, et malgré toutes les difficultés, dans toutes les circonstances, dont le futur Congrès serait le couronnement, la prépondérance qu'il avait prise à Paris, l'autorité qu'il avait acquise dans les ministères et aux Tuileries, l'amertume de ses critiques, l'importance de ses approbations, l'outrecuidance avec laquelle il émettait les unes et les autres, faisaient de lui la bête noire des chancelleries. L'écarter d'Aix-la-Chapelle, le tenir à Paris prisonnier de son devoir, c'était se venger ouvertement et servir en même temps la politique de Metternich, d'Harderberg et de Wellington. Quand Pozzo eut vent de cette intrigue, il se persuada

[1] 22 août. Wellington. *Suppl. despatches*, tome XII.

qu'elle venait de Vienne et se hâta d'en avertir Nesselrode[1], affectant d'en rire, de l'appeler une supercherie, de n'y pas attacher d'importance, convaincu avec raison qu'une fois Alexandre à Aix-la-Chapelle, il y serait convoqué, dût la Conférence de Paris suspendre ses travaux pour attendre son retour.

S'il se savait bien en cours, il connaissait pourtant les limites de sa puissance, et n'avait pas l'intention de plaider ouvertement une cause à laquelle il savait son maître nettement hostile : il comptait y répéter uniquement ce qu'il avait toujours dit depuis trois ans : Londres et Vienne s'accommodent des Bourbons pour la France, comme d'une maladie; nous devons nous en accommoder comme d'un remède[2]. Pour soutenir la monarchie, nous ne devons pas ébranler le trône en humiliant la France et en nous méfiant ouvertement des Français; sans doute le chemin est encore plein d'épines et le but éloigné; mais ce n'est pas une raison pour créer de nouveaux obstacles par une attitude hostile, pour encourager par des correspondances secrètes et des conseils perfides les complots et les manœuvres des émigrés caducs, comme l'ambassadeur anglais l'a fait maintes fois[3]; il faut accueillir la France dans l'association européenne, la faire elle-même garante de la tranquillité du continent au même titre que ses co-contractants.

L'empereur de Russie ne voulait pas autre chose; les mémoires de Capo d'Istria, les conversations d'Alexandre lui-même n'avaient pas d'autre but; il s'en tenait ferme-

[1] Pozzo. Correspondance 10 et 11 juin, lettre du comte de Goltz à son gouvernement, datée du 13 mai, citée dans la correspondance de Pozzo, p. 528.

[2] Pozzo, 19 mai.

[3] Pozzo, 17 août.

ment au point de vue qui n'avait cessé d'être le sien malgré les soupçons et les insinuations de Metternich ; et son ambassadeur, averti par les semonces impériales, faisait amende honorable, niait avoir une tendance à créer une alliance entre la Russie et la France, flétrissait « cette politique erronée qui serait pendant bien des années fatale à la France sans être utile à la Russie » [1].

Le rôle que la France allait jouer dans ces réunions où son sort se déciderait, inquiétait les alliés ; ils se rappelaient la place que Talleyrand avait su prendre à Vienne, trois ans auparavant, dans des circonstances beaucoup moins favorables que celles où le plénipotentiaire français se trouverait à Aix-la-Chapelle. Mais ils craignaient moins Richelieu que son prédécesseur ; avec lui pas de sourdes intrigues, ni de double jeu ; ils s'inclinaient par avance devant sa droiture ; ils redoutaient le prestige et l'autorité qu'il saurait prendre en toute occurence, et ils ignoraient ce que le ministre de Louis XVIII réclamerait. Le programme français leur était inconnu ; ils savaient seulement que le roi avait hâte de sortir de son isolement et de reprendre son indépendance ; quelle serait la manifestation de cette légitime ambition ? ne serait-ce pas lui qui soulèverait la discorde, en posant, par exemple, la question des colonies espagnoles, ou en réclamant l'élargissement du directoire européen ?

Ces points figuraient en effet au programme français. Les instructions [2] que Louis XVIII signa pour son ministre le 16 septembre, et que Richelieu avait rédigées de concert avec lui, posaient comme but premier et prépondérant l'obtention de la libération du territoire : on le savait déjà presque

[1] Pozzo, 17 août.
[2] Polowstoff, t. II, p. 820.

atteint : la France avait rempli les conditions posées dès 1815; seules quelques sommes, encore importantes, restaient dues sur l'indemnité; Richelieu devait essayer d'en obtenir une nouvelle réduction, quitte à céder si on ne voulait y consentir qu'en reculant l'évacuation.

Le second point des instructions regardait la situation internationale : il fallait rompre l'alliance de Chaumont qui, si elle n'était plus onéreuse à la France, restait gravement préjudiciable à ses intérêts et à sa dignité : il fallait faire sentir une dernière fois aux vainqueurs quel danger il y avait à laisser la France isolée et en tutelle, et comment l'union des rois contre les peuples, loin de calmer les révolutions, pouvait les faire naître ; et pour rompre ce pacte fatal, le plus simple était d'en dénaturer le caractère, en entrant dans l'alliance générale. Louis XVIII protestait, en effet, comme Alexandre, qu'il ne voulait pas d'alliance particulière, car « elle irait directement contre le but qu'on doit se proposer : l'affermissement du repos général » ; mais il demandait l'admission de la France dans l'alliance des grandes puissances, rêvant comme Alexandre d'une union générale essentiellement pacifique. L'accord semblait fait. Le roi doutait pourtant de sa réalisation ; il entrevoyait le cas où les puissances refuseraient d'admettre la France dans leur aéropage sur le pied de l'égalité la plus parfaite, et maintiendraient un accord éventuellement dirigé contre elle ; alors, ajoutait-il, mieux vaudrait l'isolement complet ; « la force des choses amènerait des chances par lesquelles la France, recherchée non seulement par les petites puissances, mais même par quelques-unes des grandes, reprendrait bientôt le rang qui lui appartient. »

En dehors de ces deux questions fondamentales dont la solution pouvait permettre à Richelieu de signer l'acte

final, Louis XVIII indiquait dans ses instructions les autres points que son plénipotentiaire devait s'efforcer d'exposer aux membres du Congrès.

Le premier de ces points secondaires était naturellement relatif aux colonies espagnoles, dont la révolte blessait S. M. T. C. et dont la soumission lui tenait fort à cœur. Sans doute le Roi savait que la question avait été distraite du programme officiellement élaboré à Paris; mais, si on ne pouvait obtenir une solution, du moins devait-on essayer de faire avancer une négociation depuis si longtemps en suspens; dans ce but on pouvait proposer les bases d'arrangement suivantes : reconnaissance de l'indépendance de Buenos-Ayres, établissement d'une monarchie constitutionnelle à la tête de laquelle on placerait un membre de la famille royale espagnole ; obtention d'un gouvernement local et de toutes les libertés nécessaires ; concessions politiques et commerciales aux colonies non encore détachées; admission des indigènes aux charges et emplois publics.

Si ces propositions singulièrement libérales et conciliantes pouvaient plaire aux uns, elles ne pouvaient satisfaire les deux partis et les arbitres, ni triompher de leur ferme décision de ne pas introduire cette irritante affaire dans les sereines conférences qu'ils préparaient. Richelieu ne s'illusionnait d'ailleurs pas sur la réussite de ses tentatives sur ce point; il ne l'avait noté que par acquit de conscience, ainsi que la question de la piraterie des barbaresques, réservée aux plénipotentiaires de Londres, et que les affaires allemandes qu'on ne devait traiter qu'à Francfort. Par contre, il comptait rappeler aux plénipotentiaires les créances des Français sur les gouvernements étrangers, dont l'acquittement avait été

retardé, tandis que ses compatriotes avaient payé leurs dettes aux vainqueurs, — largement.

V

Du 20 au 25 septembre arrivèrent à Aix-la-Chapelle[1] tous les plénipotentiaires des quatre alliés et de la France. Castlereagh était accompagné de Wellington dont l'autorité balançait la sienne; Hardenberg avait amené Bernstoff son indispensable second; Nesselrode et Capo d'Istria de puissance égale, collègues inséparables dont le dialogue disait les idées du maître, le précédaient de peu; Metternich dont la hautaine ironie et la morgue cassante, affichaient la trop grande prétention, était suivi de son fidèle Gentz, le secrétaire désigné de tous les Congrès passés et à venir; Richelieu enfin, à la démarche hésitante, mais au regard franc, arrivait plein d'espoir, de grâce et de majesté. En sus de ces personnages de premier plan la ville se remplissait de conseillers financiers, de commissaires et de sous-commissaires, de gens de toutes sortes, qui déjà à cette époque envahissaient les villes que des souverains devaient honorer de leur visite.

La vieille cité germanique, fière de son passé millénaire, la capitale du grand empire de Charlemagne, au centre de laquelle le tombeau de l'empereur était encore vénéré comme une relique, ne s'était pas vue depuis longtemps à pareille fête ; son antique renom lui avait attiré cet honneur : les gloires du passé lointain auréolaient et consacraient les décisions que les souverains de la Sainte-Alliance

[1] Nous ne suivrons pas ici toutes les négociations engagées à Aix-la-Chapelle. Ce travail important dépasserait le cadre de cet ouvrage et se rapporte très naturellement, au contraire, à l'époque dite « des congrès » que nous avons l'intention d'étudier par la suite.

allaient prendre. Ce terrain qui paraissait neutre était d'ailleurs devenu prussien depuis 1815; le roi Frédéric Guillaume y reçut comme tel les deux empereurs ses hôtes, que cette hospitalité n'humiliait pas. Le prince régent ne s'était pas plus dérangé que Louis XVIII.

L'Aréopage se trouvait de nouveau réuni là comme il l'avait été en 1814 à Francfort, à Langres, à Chaumont, à Paris, en 1815 à Vienne et de nouveau à Paris. Les souverains étaient les mêmes, leurs ministres n'avaient pas changé ; leurs dispositions s'étaient un peu modifiées : trois ans de paix, de réflexion et de repos, avaient calmé les ardeurs que la guerre sainte avait allumées jadis. Richelieu, qui pendant ces mêmes années avait fait l'apprentissage des cours et la connaissance des diplomates, sentait son terrain plus ferme, que lorsqu'il devait signer le traité du 20 novembre au lendemain de son avènement : la cause de la France était aujourd'hui plus défendable ; le vieil orgueil monarchique et français vibrait en lui à l'idée d'obtenir l'émancipation de son pays; l'humiliation de la défaite allait être effacée; la même main qui avait dû reconnaître la déchéance, obtiendrait enfin la réhabilitation : la France allait reprendre sa liberté, son indépendance au milieu, à la tête des nations : quel triomphe valait cette résurrection !

Les premiers ministres se réunirent une première fois le 30 septembre chez Hardenberg, sans apparat ni cérémonial d'aucune sorte : il était bien convenu qu'il n'y avait pas de congrès, mais de simples conférences. Le lendemain, nouvelle réunion; le surlendemain on était d'accord : le premier point commun à tous les programmes était tranché : l'occupation du territoire français par les troupes alliées était terminée.

Caraman courut porter la nouvelle à Paris pendant que la convention libératoire était rédigée avec tout le soin qu'elle méritait; elle fut signée le 9 octobre[1] : l'article I disait tout : « Les troupes composant l'armée d'occupation seront retirées du territoire de France le 30 novembre, ou plus tôt si faire se peut »; les articles suivants comprenaient la liquidation du passé, c'est-à-dire les dernières transactions financières[2] : la France reconnaissait devoir encore 265 millions; Richelieu n'avait obtenu qu'une insuffisante réduction; mais il savait que les Français qui avaient acquitté déjà des dettes bien plus considérables, tout gênés qu'ils avaient pu être par la présence des étrangers, acquitteraient ces dernières d'autant plus joyeusement qu'ils auraient hâte d'effacer les dernières traces de la défaite et de l'occupation; et si une crise financière suivait toutes ces opérations, il ne pouvait qu'en rejeter par avance la responsabilité sur les créanciers exigeants.

Sitôt la convention signée, Alexandre et Frédéric-Guillaume manifestèrent l'intention d'aller saluer leur bon frère Louis XVIII à Paris : c'était le baiser de paix enfin échangé, la fin de la tutelle élégamment signifiée, le « dignus es intrare » attendu. Le roi de Prusse accomplit la courtoise démarche, communément; il entremêla la visite royale et l'Opéra, les petits théâtres et les boulevards. L'empereur de Russie eut une attitude plus remarquable et plus symbolique; il fit un beau geste, de large envergure, digne de sa grâce, de son esprit et de son cœur : il arriva à Paris un soir à six heures, refusant les honneurs royaux, dîna avec le roi, et tandis que Frédéric-Guillaume

[1] Convention du 9 octobre et annexes ; voir Martens, recueil des traités, tome VII.

[2] Articles 4, 5 et 6.

s'en allait au spectacle, il resta en conversation avec Louis XVIII jusqu'à onze heures; puis il repartit comme il était venu, simplement, et regagna la frontière tout d'une traite; il n'avait vu personne autre, ne s'était arrêté à aucune visite ; il avait fait deux cents lieues pour saluer le roi de France, rentré dans la pleine possession de ses droits ! Mais c'était un hommage si discret qu'il passa presque inaperçu, et que de méchants esprits répandirent que le tsar, en fuyant si vite, avait évité de s'attarder au milieu des Français qu'il méprisait! Louis XVIII au contraire comprit l'intention et en fut touché; son neveu le duc d'Angoulême partit pour Aix-la-Chapelle rendre au tsar la visite que lui-même ne pouvait faire.

Malgré ces bonnes apparences, tout n'était pas fini; en termes diplomatiques, on n'avait pas encore fixé la place que la France pouvait prendre entre les puissances directrices, le rang qu'on lui accorderait. On ne pouvait se décider à l'admettre de plain-pied et sans restriction dans l'alliance, et on reconnaissait l'impossibilité de lui faire admettre la moindre de ces restrictions : « La quadruple alliance, disait fort justement un mémoire russe[1], est la garantie morale de l'ordre en Europe et en France; la garantie matérielle qui était l'occupation de la France disparaissant, il faut renforcer la garantie morale », proclamer une fois de plus que l'objet de cette alliance demeure le maintien inviolable des clauses statuées par le traité de Paris, et de l'état de choses existant ; affirmer que les puissances alliées restent armées de toutes leurs forces morales et matérielles à l'effet d'arriver en armes aux portes de la France, au moment où celle-ci oserait

[1] Du 8 octobre. Polowstoff, t. II.

enfreindre les obligations qu'elle a contractées en troublant de quelque façon la paix de l'Europe, en renversant notamment le trône que celle-ci a rétabli.

C'étaient des choses difficiles à dire, au moment précis où on invitait le roi de France à prendre place dans l'alliance, car c'était renouveler éventuellement la situation du mois de mars 1815, dans laquelle Louis XVIII faisait officiellement partie de la coalition dirigée contre les Français. Mais les alliés, unanimes, voulaient que ces choses fussent dites, et que les Français sussent, que, si on pardonnait leurs équipées d'antan, on était prêt à en empêcher le renouvellement.

Pas plus à Saint-Pétersbourg qu'à Vienne, à Berlin ou à Londres on n'était pleinement rassuré sur l'avenir; Richelieu lui-même demandant l'évacuation du territoire, ajoutait : « Libre à vous ensuite d'observer le pays et de ne pas lui laisser faire de sottises; vous serez mieux placés pour cela en admettant la France dans la grande famille européenne qu'en la condamnant à une exclusion offensante et impolitique[1]. » Aux yeux des souverains et des ministres alliés, la meilleure et la seule garantie de la paix publique en France était Richelieu; c'était cet homme, dont Wellington disait : « sa parole vaut un traité », qui avait obtenu par son honnêteté et la confiance qu'il inspirait, la lente et complète libération de son pays[2]; or on n'était pas sûr de la durée de son gouvernement, et à moins d'exercer une pression officielle et constante, ce que

[1] Polowstoff, 17 juillet 1818.

[2] « Lorsque M. de Richelieu a paru au Congrès d'Aix-la-Chapelle et a déclaré que la France ne pouvait payer au delà de ce qu'il offrait, personne n'a osé mettre en doute cette assertion. Eh bien, on n'aurait eu cette confiance dans aucune autre parole. » Conversation de Capo d'Istria avec Dessoles en juillet 1819, rapportée par Pasquier. *Mémoires*. t. IV, p. 327.

personne ne voulait faire, on ne pouvait le maintenir au pouvoir contre les ambitions de ses rivaux. On savait que ce ministre avait le plus ardent désir de se retirer, qu'il tenait aussi peu à ce pouvoir que son grand-oncle, le cardinal, s'y était attaché jadis, que Louis XVIII se reconnaissait incapable de l'y maintenir et que l'empereur Alexandre seul pouvait obtenir une promesse en ce sens. On craignait également un gouvernement de gauche qui amènerait une réaction, et un gouvernement de droite qui déchaînerait une révolution : contre ces deux dangers l'Europe prétendait rester en garde.

Finalement, comme toujours en pareil cas, une transaction fut adoptée; on déclara tout bas, ce que Richelieu refusait qu'on proclamât officiellement, persuadé que le bruit du pacte secret se répandrait toujours : « les quatre » renouvelèrent l'alliance de Chaumont. Ceci fait, les alliés, par une note solennelle du 4 novembre, invitèrent le duc de Richelieu, ministre plénipotentiaire du roi de France, à prendre part à leurs délibérations : « Les augustes souverains, lui disaient-ils, ont reconnu avec satisfaction que l'ordre des choses heureusement établi en France par la restauration de la monarchie légitime et constitutionnelle et le succès qui a couronné jusqu'ici les soins paternels de S. M. T. C. justifient pleinement l'espoir d'un affermissement progressif de cet ordre de choses si essentiel pour le repos et la prospérité de la France, et si étroitement lié à tous les grands intérêts de l'Europe[1]. »

Huit jours plus tard, Richelieu recevait l'autorisation du roi son maître, de prendre part aux travaux des quatre

[1] Affaires étrangères. vol. 257. Prusse. Rapprocher cette note de celle du 20 novembre 1815 remise par les alliés au duc de Richelieu, citée et commentée ici au début du chapitre VI.

plénipotentiaires; Louis XVIII satisfaisant l'attente de ses alliés, après avoir rendu un légitime hommage à la France, qui avait exécuté avec une scrupuleuse fidélité les engagements extraordinaires qu'elle avait contractés, ajoutait, en roi constitutionnel, qu'il avait « senti être redevable de ce nouveau genre de gloire à la force des institutions qui régissent le royaume, et qu'il voyait avec joie que l'affermissement de ces institutions était regardé par ses augustes alliés comme aussi avantageux au repos de l'Europe qu'essentiel à la prospérité de la France[1] ».

Revenant une fois de plus sur ces dispositions, pour que l'écho, plusieurs fois répété, en restât bien fixé dans toutes les têtes françaises, les cinq plénipotentiaires dans leur réunion plénière du 15 novembre prirent soin de noter dans leur protocole « que la France, associée aux autres puissances par la Restauration du pouvoir monarchique et constitutionnel, s'engageait à concourir désormais au maintien et à l'affermissement d'un système qui a donné la paix à l'Europe, et qui seul peut en assurer la durée ».

Ces déclarations solennelles, faites à la face du monde, mettaient le sceau à l'œuvre de 1814 et de 1815, et consacraient avec la légitimité, le régime constitutionnel, désormais palladium sacré de la royauté dans la France réhabilitée. C'étaient les derniers conseils du tuteur à son pupille émancipé.

Le Congrès d'Aix-la-Chapelle prenait fin sur cette manifestation; les alliés s'en étaient tenus fidèlement à leurs programmes et avaient banni de leurs conférences officielles tout objet étranger à la situation de la France; mais après avoir resserré les liens qui les unissaient, et

[1] Polowstoff, 12 novembre.

englobé la France dans leur union, ils ne cachaient pas que leur attention se portait sur tous les problèmes politiques; que « leur union intime avait pour seule raison la paix générale », et que « pour la maintenir ils organiseraient des réunions particulières » aussi nombreuses qu'il serait nécessaire. Loin de rendre un déclinatoire d'incompétence pour les questions qu'ils n'avaient pas examinées en ce premier Congrès, les cinq alliés montraient au contraire que leur prééminence était générale et leur arbitrage obligatoire. « Le régime des Congrès » était fondé et inauguré à Aix-la-Chapelle.

La tutelle de la France étant levée, la grande Conférence, organe de cette tutelle, organisée à Paris par le traité du 20 novembre 1815, n'avait plus de raison d'être; les ministres plénipotentiaires des quatre cours le notèrent dans un acte spécial du 20 novembre 1818, ordonnant « en conséquence aux ministres accrédités à Paris d'en clore le protocole »; ce que ceux-ci firent dans leur 307e et dernière réunion. Les signataires étaient les mêmes que trois ans plutôt; aucun des ambassadeurs n'avait changé de poste : Vincent, Stuart, de Goltz et Pozzo di Borgo clôturaient la Conférence à la naissance de laquelle ils avaient présidé[1].

En vain l'ambassadeur d'Autriche suggéra-t-il l'idée de conférences officieuses qui auraient pu avantageusement réunir toutes les semaines les représentants des quatre puissances dans le but de continuer en commun leur surveillance; la proposition était trop contraire à l'état

[1] Ils se réunirent cependant à dates variées, avec le représentant de Louis XVIII, mais dans le seul but de continuer l'œuvre de médiation du conflit hispano-portugais, dont ils avaient été chargés dès 1816.

d'esprit des souverains au lendemain d'Aix-la-Chapelle, pour être prise en considération.

Capo d'Istria craignant le zèle de Pozzo di Borgo, lui écrivait le 25 décembre : « Les ministres accrédités auprès de la cour de France sont appelés à veiller attentivement à la stricte exécution des traités et de la Charte : mais *veiller* n'est point *surveiller* ; cette distinction est décisive ; et c'est en la prenant pour règle de notre attitude en France que nous pouvons espérer rendre quelque service à ce pays sans compromettre ses destinées et sans nous compromettre nous-mêmes avec elle [1]. »

Trois ans s'étaient écoulés depuis que la coalition avait brisé le dernier effort de la Révolution, vaincu Napoléon, restauré Louis XVIII. La France, désemparée par la longueur de la lutte, l'immensité de la défaite, ne s'était pourtant pas abandonnée. Se sentant surveillée elle s'était reprise.

Après avoir ressuscité les Bourbons, l'Europe se devait de guider leurs premiers pas ; le gouvernement royal avait peine à discerner son devoir et à trouver sa route ; il ne pouvait s'y engager seul.

En veillant sur la paix publique, en la garantissant par ses armes, en la fortifiant par ses conseils, l'Europe avait sauvé la France de l'anarchie. La mise en tutelle, qui était pour le vaincu l'humiliation suprême, devait être pourtant l'aide le plus considérable de sa régénération : les royalistes livrés à eux-mêmes, enivrés de leur triomphe, n'auraient-ils pas été par leurs exagérations, les artisans de leur propre chute en 1816, comme ils le furent en 1830 ? et qui sait ce qui serait advenu d'une troisième Révolution,

[1] Polowstoff, t. II.

si proche des deux autres, en face d'une Europe demeurée en armes!

En organisant cette singulière tutelle, les vainqueurs n'agissaient d'ailleurs que dans leur intérêt personnel par peur de la France et non pas pour son bien ; ainsi l'Europe intervint-elle plusieurs fois dans le courant du siècle, dans l'empire ottoman ou en Grèce, beaucoup moins pour fortifier l'une ou l'autre, que pour défendre ou développer ses propres intérêts. Il est heureux que les circonstances aient rendu favorables et utiles à la France, une suite de mesures dont le principe l'était peu.

En 1818, la paix universelle semblait définitivement assurée. Le siècle dont l'aurore avait été sanglante, consacrait la fraternité des rois et des peuples. La France, dont le rêve de suprématie matérielle s'était cruellement évanoui, retrouvait dans le malheur de nouvelles forces et de nouvelles ambitions. La monarchie restaurée saurait-elle les développer et les utiliser, s'adapterait-elle aux conditions nouvelles? l'avenir seul pourrait le dire ; les Bourbons étaient dès lors les maîtres de leur destinée.

FIN

APPENDICES

APPENDICE I

MÉMOIRE DE NESSELRODE A POZZO DI BORGO
POUR ÊTRE COMMUNIQUÉ AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

(*Archives des Affaires étrangères. Volume* 699, 14 *mai* 1816.)

Consolider l'ordre de choses rétabli en France l'année 1814, par le maintien inviolable de l'autorité et par la remise en vigueur de la Charte constitutionnelle, tel est l'objet principal du traité conclu entre les alliés et S. M. T. C., le 8/20 novembre. Une force armée passive, destinée à surveiller au nom de l'Europe l'œuvre importante de la Restauration, fut considérée comme la seule garantie propre à en assurer le succès. Le traité d'alliance, les communications officielles qui notifient cet acte à la cour des Tuileries, développent plus positivement les intentions amicales qui ont présidé à toutes ces stipulations. Elles portent en dernier résultat que les alliés pour procurer à la France les moyens de se réconcilier avec elle-même, et pour garantir ainsi à l'Europe les bienfaits de la paix générale, ont compté :

1° Sur le maintien inviolable de l'autorité royale en France.

2° Sur l'application plus stricte des principes consacrés par la Charte constitutionnelle.

3° Sur la ferme volonté du roi de faire exécuter sévèrement les lois promulguées sous ses propres auspices.

Il reste à examiner maintenant si la marche actuelle de l'administration en France dépose en faveur de ses espérances, si elle est conforme aux engagements qui résultent pour le gouvernement français, des stipulations du mois de novembre dernier.

Ad primum. L'autorité royale n'a point été préservée de toute atteinte. La loi d'amnistie a reçu une restriction contraire à la volonté du roi et peu analogue du moins aux principes de modération qui l'ont suggéré. Sa sanction et les débats qui ont eu lieu à cette occasion prouvent qu'une influence étrangère au gouvernement donna à cette loi et aux mesures administratives qui en sont résultées, un caractère complètement contraire au but qu'on voulait atteindre. On voulait l'oubli du passé : le testament de Louis XVI en faisait une loi sacrée. Plutôt que de laisser aux consciences par cet acte magnanime le libre mouvement par un retour sincère, on a préféré les troubler en éveillant des passions assoupies, en irritant des esprits habitués à l'inquiétude et peut-être même intéressés aux désordres. Dans une pareille attitude la France ne semble pas pouvoir se réconcilier sous peu avec elle-même, et trouver dans les avantages de sa tranquillité intérieure, les espérances d'un avenir qui fasse disparaître jusqu'aux traces de sa situation actuelle. Une nation qui se respecte ne peut tolérer à la longue une surveillance étrangère.

Ad secundum, la Charte constitutionnelle établit en principe que toute la force administrative en France est confiée à la responsabilité du ministère; néanmoins l'organisation donnée à la garde nationale place cette arme sous une direction principale qui est soustraite à l'action immédiate des lois. Le ministre ainsi dépouillé par le fait de la plus essentielle de ses attributions chercherait en vain les moyens d'administrer par la force seule des lois.

A l'aspect d'une incohérence aussi frappante, comment pourrait-on douter de l'existence d'une force active dans l'administration, indépendante du gouvernement actuel et en même temps étrangère à la Constitution? Les débats occasionnés par le projet de loi relatif aux élections et au renouvellement des représentants, autorisent toutes les méfiances, sapent les bases de la Charte constitutionnelle, alarment éminemment les nations et les gouvernements intéressés au rétablissement en France d'un ordre de choses stable et permanent.

Ad tertium. Les discussions concernant les finances, celles qui regardent plus particulièrement la destination des bois d'ancienne propriété du clergé, sont en contradiction ouverte avec les lois sanctionnées par la législature de l'année 1814, et en opposition directe avec l'esprit qui les a dictées : alors le gouvernement du roi jugea convenable dans sa sagesse de donner par ses actes législatifs une nouvelle garantie, une sanction positive à tous les intérêts créés par

le temps. Pourquoi les révoquer actuellement? laisser en suspens toute certitude à cet égard. On a observé constamment que le mobile réel des révolutions ne fut qu'un : la convoitise des propriétés. Ce qui importe à la génération actuelle, ce qui intéresse l'Europe, c'est la fin des Révolutions, c'est conséquemment le repos. On ne saurait concilier la possibilité du repos avec l'esprit d'une législation qui tend à bouleverser l'état des propriétés existantes, et qui se propose en général de reformer instantanément l'œuvre morale et matérielle du temps et des hommes, qui étant eux-mêmes placés sous l'influence des rapports moraux et civils, ne sont que le produit de leur temps et des événements qui en ont signalé le cours.

Cependant cette législation créée sous les auspices de la Royauté, devait calmer tous les esprits et ramener la nation française, échappée à une révolution invétérée, et à une secousse récente, au régime paternel d'un gouvernement que de funestes erreurs avaient renversé.

Telle a été du moins l'attente des puissances alliées, tels furent les vœux que les cabinets respectifs manifestèrent unanimement à celui des Tuileries lors des négociations de Paris et au moment de procéder à l'échange des ratifications des actes du 8/20 novembre.

Ce rapprochement donne la juste mesure du passé et du présent. Il est à désirer qu'il éveille une attention soutenue et bienveillante, propre à prévenir de nouvelles catastrophes dans l'avenir.

APPENDICE II

PROTOCOLE N° 55 DE LA SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 1816 DE LA CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS ALLIÉS

(*Record-Office de Londres, volume* 14.)

« Dans la séance d'aujourd'hui, l'attention des ministres s'est dirigée sur l'ordonnance du roi en date du 5 de ce mois, portant dissolution de la Chambre des députés et convocation des collèges électoraux à l'effet de procédé à l'élection d'une nouvelle Chambre en la réduisant au nombre déterminé par la Charte, et en n'y appelant que des hommes de l'âge de quarante ans. Les ministres — ayant pris cet objet en considération, vu le peu de probabilités qu'il existait de rencontrer, dans la Chambre des députés actuellement dis-

soute, cet esprit de conciliation et de modération nécessaires à la marche et à la stabilité du gouvernement présent ; vu que, la mesure du renouvellement était impérieusement commandée, tant sous le rapport de la conciliation des Français entre eux, que comme moyen de rétablir le crédit et les finances de ce pays menacées par les débats qui eurent lieu durant la dernière session de la Chambre des députés, et par les actes qui sont émanés de cette assemblée, vu enfin que cette mesure est également légale et constitutionnelle — sont d'avis, que, d'après un premier aperçu, elle peut être envisagée comme un moyen propre à rapprocher les différents partis, à relever le crédit public, et à renforcer le gouvernement, par conséquent, propre à remplir un but également utile et nécessaire, et conforme aux véritables intérêts de la France et de tous les autres gouvernements. Il a été convenu de communiquer une copie du présent protocole à S. E. Mr le duc de Wellington moyennant la lettre ci-annexée. »

(Dans ladite lettre les ambassadeurs font part de la dissolution en envoyant le protocole ci-dessus, et se bornent à ajouter « que la publication des dispositions prises a eu pour suite immédiate une hausse dans les fonds publics ».)

APPENDICE III

PROTOCOLE N° 79 DE LA SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1816

DE LA CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS ALLIÉS

(*Record-Office, volume* 15.)

Le duc de Wellington étant absent et l'époque de son retour en cette capitale n'étant pas connu de la Conférence, le ministre d'Autriche après avoir appelé l'attention de ses collègues sur la diminution de l'armée d'occupation, consigne, d'ordre de sa cour, au protocole d'aujourd'hui ce qui suit :

L'occupation d'une ligne militaire par une armée alliée ayant été stipulée principalement dans l'intérêt de l'autorité royale, et dans le but de consolider son établissement, S. M. Impériale et Royale, Apostolique pense : que c'est essentiellement ce principe qui doit servir de guide aux puissances alliées dans les déterminations auxquelles elles s'arrêteront relativement à la durée ou aux autres modalités de l'occupation de cette ligne militaire — qu'en son particu-

lier, S. M. I., n'hésitera jamais à constater ses sentiments envers S. M. T. C.; — que la confiance personnelle que l'empereur plaçait dans la sagesse et l'esprit de conciliation de S. M. Louis XVIII était telle, que, quoiqu'il fut déclaré par l'article 5 du traité du 20 novembre 1815 que ce ne serait qu'au bout de trois ans qu'il serait mis en délibération si les motifs qui ont fait établir cette mesure ont cessé d'exister, S. M. I. était néanmoins d'opinion que l'on pouvait dès maintenant reconnaître en principe la convenance d'une diminution de l'armée d'occupation, dès qu'il aura été prononcé par les ministres des quatre cours, et par M. le duc de Wellington, de concert avec le ministère de S. M. le roi de France que les progrès que le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité faits en France, donnent assez de sécurité et d'avantages à l'autorité royale pour autoriser la diminution des contingents de l'armée d'occupation; — que tout en reconnaissant le principe, et la convenance de cette diminution, il y a eu d'autant moins lieu de la prendre jusqu'ici en considération, que les motifs de l'ordonnance royale du 5 septembre dernier confirmaient la juste application de cette mesure; — que néanmoins la réunion actuelle des Chambres et l'esprit dans lequel elles se prononceraient, mettraient bientôt les puissances alliées et le ministère du roi dans une situation propre à reconnaître l'utilité ou le danger de la diminution des contingents; que si la Chambre des députés se plaçait dans ses travaux sur une ligne divergente de celle que l'autorité tutélaire du roi et le vœu de la Charte constitutionnelle doivent l'engager à suivre, les souverains alliés ne pourraient sans se manquer à eux-mêmes et aux engagements qu'ils ont contracté envers leurs peuples se prêter à diminuer les précautions et les garanties qui ont été reconnues nécessaires dans l'intérêt de l'autorité royale en France, et de la tranquillité générale de l'Europe, — que si comme il est permis de l'espérer, les députés animés d'un bon esprit se rallient franchement à l'autorité du roi et aux intentions de la Charte constitutionnelle, les ministres des quatre cours pourront se rendre garants envers leurs souverains d'une amélioration de la France telle qu'elle puisse permettre de diminuer le nombre des troupes alliées et de soulager le peuple français d'une partie de l'entretien de l'armée d'occupation.

Le ministre d'Autriche après avoir fait cet exposé, ajoute au présent développement des vues de S. M. I. et R. A., que l'empereur son maître, s'étant de nouveau convaincu avec une véritable satisfaction que la parfaite harmonie, qui dans la présente question comme dans toutes celles antérieures, existe entre les quatre cabinets, l'avait

chargé de placer, ainsi qu'il le faisait, sous les yeux de la Conférence, la demande, si en admettant le principe que la marche de la Chambre doit essentiellement influer sur le vœu du roi et sur la détermination des alliés de diminuer la charge qui pèse sur la France et S. M. T. C. entrevoyant dans une diminution pareille un grand moyen moral propre à soutenir son autorité, il ne serait pas utile de mettre le roi dans la position de pouvoir se servir, dans les voies qui lui paraîtraient les plus convenables, de la certitude qu'une diminution de l'armée aura lieu à l'époque même où la marche et le développement de l'esprit public en France sera amélioré, ce qui équivaut à l'époque où la conduite de la Chambre servira à la France et à l'Europe de garants à l'avenir.

APPENDICE IV

PROTOCOLE N° 97 DE LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1817 DE LA CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS ALLIÉS

(*Record-Office, volume* 15.)

Le moment où l'on discuterait la question de la diminution de l'armée d'occupation ayant été fixé de concert avec S. E. le maréchal duc de Wellington à l'époque où les payements à faire par la France aux alliés dans le courant de cette année seraient assurés, et l'arrangement pécuniaire dont on est convenu aujourd'hui avec les ministres français ayant fourni toutes les sûretés que les circonstances et la position de la France promettent, la Conférence s'est occupée de ladite question, et après l'avoir mûrement discutée avec S. E. M[r] le duc de Wellington, les ministres soussignés, considérant que les cas prévus par les derniers traités où une réduction proportionnée de l'armée d'occupation peut avoir lieu, existent ; considérant que les Instructions qu'ils ont reçues à cet égard de la part de leurs cours respectives les autorisent à effectuer cette réduction d'un commun accord avec S. E. M[r] le duc de Wellington, considérant qu'une telle mesure en soulageant la France lui fournit les moyens de remplir avec autant d'exactitude et de régularité ses engagements pécuniaires avec les alliés ; — considérant qu'elle facilite aussi les moyens de crédit dont le gouvernement français a besoin pour faire face aux dépenses de l'année courante, — considérant que cette preuve écla-

tante de confiance de la part des puissances alliées envers le roi et son gouvernement augmentera nécessairement leur force morale, et opérera une influence salutaire sur l'opinion publique ; — considérant enfin que l'opinion de S. E. Mr le duc de Wellington sur la convenance de l'utilité d'une telle mesure, contenue dans la note ci-annexée, qu'il a consignée dans le protocole d'aujourd'hui est entièrement d'accord avec celle des ministres ; — ils sont convenus d'annoncer au gouvernement français en conformité de ladite note de S. E. Mr le duc de Wellington que leurs cours respectives ont consenti à ce qu'une réduction d'un cinquième de l'armée d'occupation ait lieu à dater du 1er avril prochain.

APPENDICE V

MÉMORANDUM JOINT AU PROTOCOLE DU 10 FÉVRIER 1817

mais envoyé dès le 9 janvier à l'empereur Alexandre
par le duc de Wellington
sur la réduction d'un cinquième de l'armée d'occupation.

(*Passages importants. — Polowstoff, tome II.*)

Quoique S. M. Louis XVIII montât sur le trône de ses ancêtres au mois d'avril 1814, non seulement du droit légitime de sa naissance, mais à la suite d'un décret du Sénat et d'un vœu unanime de son peuple, les événements de mars, avril, mai 1815 démontraient que l'esprit révolutionnaire existait toujours en France, et que S. M. ne pouvait compter sur la fidélité des armées françaises et sur les efforts des personnes attachées à sa cause contre les armées menées par Bonaparte.

Lors de la Restauration de 1815, S. M. était donc non seulement privée de moyens militaires comme roi de France, mais l'armée entière étant dissoute en vertu de l'ordonnance du 1er août 1815, les individus qui l'avaient composée s'étaient retirés dans leurs foyers où ils constituèrent un centre de mécontentement et même de révolte partout où les circonstances paraissaient favorables à leurs intentions. Les motifs de l'organisation de l'armée d'occupation étaient fondés sur cet état de choses. Les puissances croyaient pourvoir à la sûreté temporaire de leur allié le roi de France contre les dangers qu'il y avait lieu de craindre de la part des révolutionnaires,

et ils se fiaient aux mesures que S. M. pouvait adopter pour la sûreté de la couronne contre les mêmes maux, en rétablissant son autorité et le bon ordre, en attachant à sa personne et à sa famille l'amour de ses sujets, et en organisant une armée disciplinée et fidèle pour le maintien de l'autorité royale.

Par la formation de l'armée d'occupation, les puissances alliés envisageaient en outre la sûreté temporaire de leurs sujets et de leurs États contre le danger qui résultait également pour eux de l'existence d'un esprit révolutionnaire en France. Ils désiraient éviter la possibilité d'un renouvellement de dépense et l'épuisement des ressources occasionné par les événements de mars 1815, et ils voulaient assurer la protection temporaire de leurs sujets et de leurs États, jusqu'à ce que les arrangements permanents arrêtés d'un commun accord fussent achevés, et ils aimaient mieux devoir leur sûreté et la sûreté de leur allié à l'occupation passagère d'une portion de ses territoires qu'à la demande d'une cession permanente. Je dois ajouter que l'armée d occupation donnait l'assurance de l'exécution convenable des traités qui réglaient les relations entre la France et les puissances de l'Europe et les relations desdites puissances entre elles.

La convenance de cette mesure n'a pas été révoquée en doute à l'époque de la négociation des traités arrêtant le système de l'occupation. Les ministres français le déploraient, mais ils étaient d'accord sur la nécessité d'nn tel sacrifice, et il n'y avait pas de discussions sur les détails de l'arrangement...

Quand on abordait au mois de juin la question (de la réduction) j'étais d'avis avec d'autres personnes qui la considérèrent alors, qu'elle ne pourrait être discutée, jusqu'à ce que nous eussions connaissance de la conduite des Chambres pendant la session 1816-1817, parce qu'il était généralement reconnu que leur conduite pendant la session 1815-1816 n'avait pas contribué à rétablir le gouvernement de S. M., ni le bon ordre en France, ni à attacher l'amour de ses sujets à la personne de S. M. Louis XVIII et à sa famille. Sous tout autre rapport l'état du pays me paraissait permettre la réalisation des espérances contenues dans le protocole, dans le cas où la conduite des Chambres durant la session 1816-1817 serait telle que nous la désirons. J'avoue cependant que, depuis cette époque, mon opinion est changée et comme ce changement a rapport à notre position militaire, il est convenable de faire connaître ces motifs.

J'ai démontré que l'occupation était d'accord avec l'opinion de tous ceux en France dont la conduite n'avait pas donné lieu à ce système,

et il n'y a pas de doute que son exécution ait été effectuée selon l'esprit de douceur motivant cette mesure de la part des souverains alliés. J'ai néanmoins raison de croire qu'un changement très essentiel s'est opéré dans l'esprit public de la capitale sur cette question.

L'occupation d'une portion de la France par une armée étrangère, loin d'être envisagée comme nécessaire à la France elle-même, est représentée comme une condition honteuse imposée par les vainqueurs sur les vaincus, dont le but est injuste et dont la défense est aussi insoutenable que le système est honteux pour le peuple français. Au moment qu'un tel langage m'est revenu comme l'expression de l'opinion publique de Paris à ce sujet, je n'ignorais pas l'effet d'une mauvaise saison sur les moissons et la vraisemblance d'un recours aux moyens militaires pendant l'année prochaine pour obtenir les subsistances de l'armée. Peu après j'eus connaissance de la demande que le gouvernement français venait d'adresser aux ministres des quatre cours alliées à Paris, pour la suspension de la négociation des obligations données en payement, sous les stipulations du traité durant les mois de janvier et de février. Il était donc possible que le système, quoique toujours nécessaire, par les raisons motivant la détermination des alliés, ne serait plus un système de paix. L'oubli total des causes de l'occupation d'une partie de la France, des vues bienfaisantes des souverains en adoptant cette mesure, des formes de son exécution, et les propos tenus à ce sujet dans toutes les sociétés de la capitale, étaient calculés pour exciter l'esprit public contre le système et il était à craindre que les démarches que les généraux commandant les corps d'armées pourraient trouver indispensables à la réunion des moyens de subsistance et des fonds pour le service des troupes sous leurs ordres, éprouveraient de la résistance, dont la probabilité augmentait à proportion que la force de l'armée serait réduite. La confiance des souverains alliés m'imposait donc le devoir d'hésiter à donner mon consentement à la réduction des 150 000 hommes...

Il est vraisemblable que la bonne volonté manifestée par les souverains alliés à venir aux secours du gouvernement français, leur accord sur cette mesure importante, le soulagement qu'ont trouvé dans un pays étranger les finances françaises pourront avoir quelqu'effet sur l'opinion publique, et pourront rétablir le sentiment de la reconnaissance due aux souverains alliés et, de cette manière, concilier les esprits sur un arrangement que la France elle-même, et non les puissances étrangères, a rendu nécessaire.

APPENDICE VI

ANNEXE AU PROTOCOLE 237 DE LA SÉANCE DU 25 MAI 1818 DE LA CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS ALLIÉS

(*Record-Office volume* 29.)

Circulaire aux ministres et envoyés des quatre cours alliées :

« Les souverains alliés qui ont signé avec la France le traité du 20 novembre 1815, étant convenus de se réunir l'automne prochain, pour, conformément à l'article 5 dudit traité, prendre en considération de concert avec S. M. T. C. l'état intérieur de la France et, d'après cet antécédent, décider si l'occupation militaire des provinces frontières de ce royaume peut cesser ou bien si elle doit être continuée, mes collègues et moi nous avons reçu les ordres de nos cabinets respectifs de mettre V. E. a portée de faire connaître à la cour auprès de laquelle il est accrédité, les motifs de cette réunion.

« Il n'existe aucun doute que l'article sus-mentionné ne réserve aux souverains alliés le droit exclusif de décider seuls l'importante question qui en est l'objet. Cependant LL. MM. II. et RR. voulant éviter toute interprétation non fondée qui pourrait tendre à donner à leur réunion le caractère d'un Congrès et écarter en même temps l'intervention d'autres princes et cabinets dans les discussions dont la décision leur est expressément réservée, ont ordonné à la Conférence de faire connaître par l'organe des ministres et envoyés accrédités auprès des autres cours et des États, la résolution qu'elles ont prises de décliner toute ouverture contraire qui pourrait leur être adressée à cet égard et de n'admettre aucun plénipotentiaire qui serait envoyé au lieu fixé pour leur réunion.

« En usant du droit qui leur est exclusivement réservé par le traité de 1815, les souverains alliés ne veulent nullement attirer à eux les négociations entamées à Paris, Londres et Francfort, lesquelles doivent être terminées dans les lieux où ces conférences sont établies et sous l'intervention de toutes les parties qui vu la nature des affaires sont appelées à y prendre part. En conséquence j'ai l'honneur d'informer V. E. de cette détermination unanime des souverains alliés, afin qu'elle veuille bien s'exprimer dans le même sens toutes les fois que le gouvernement près duquel elle se trouve accréditée, lui manifesterait l'intention ou le désir d'envoyer quelque personne

ou de prendre part directement ou indirectement aux délibérations réservées exclusivement à la décision des cours alliées. Dans le cas où les circonstances lui fourniraient l'occasion d'entrer dans ces explications, V. E. est priée de réunir aux motifs de droit et de convenances qui justifient la mesure adoptée, toute la délicatesse et les égards propres à la représenter dans les mêmes sentiments qui l'ont dictée. »

APPENDICE VII

PROTOCOLE N° 307 DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1818 DE LA CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS ALLIÉS

(*Record-Office, volume* 31.)

Les plénipotentiaires des quatre cours d'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie réunis, ayant pris connaissance du protocole de MM. les ministres des cabinets des dites cours, du 22 novembre, lequel détermine que les conférences ministérielles qui ont eu lieu jusqu'ici à Paris, relativement à des affaires liées à l'occupation militaire du territoire français et à l'exécution du traité de paix du 20 novembre 1815, doivent cesser, vu que, par la convention du 9 octobre et les actes subséquents de la Conférence d'Aix-la-Chapelle, ledit traité est regardé comme pleinement et définitivement exécuté, sont convenus de consigner cette détermination dans le protocole de leur séance de ce jour en y annexant celui des ministres des quatre cabinets ; en conséquence, le protocole des conférences ministérielles de Paris est regardé comme clos, sauf les réserves dont il est fait mention dans celui de MM. les ministres des cabinets, du 22 novembre 1818.

Signé : Baron DE VINCENT.
Sir Charles STUART.
Comte DE GOLTZ.
Comte POZZO DI BORGO.

ANNEXE DU PROTOCOLE 307

DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1818

de la Conférence des ambassadeurs alliés.

Les conférences ministérielles, qui ont eu lieu jusqu'ici à Paris entre les ministres des cours d'Autriche, de Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, relativement à des affaires liées à l'occupation militaire du territoire français et à l'exécution du traité de Paris du 20 novembre 1815, étant sans objet depuis que par la convention du 9 octobre et les actes subséquents de la Conférence d'Aix-la-Chapelle, ledit traité est regardé comme pleinement et définitivement exécuté. MM. les plénipotentiaires des quatre cours signataires du présent protocole sont convenus de faire cesser les susdites conférences et d'ordonner aux ministres accrédités à Paris d'en clore le protocole.

Quant aux conférences qui seraient jugées nécessaires pour d'autres objets d'un intérêt commun, les cours se réservent de prendre à cet égard les résolutions que les circonstances pourront exiger.

Fait à Aix-la-Chapelle le 22 novembre 1818.

METTERNICH.
CASTLEREAGH.
HARDENBERG.
BERNSTOFF.
NESSELRODE.
CAPO D'ISTRIA.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS CONSULTÉS

I. *Documents inédits :*

Public Record Office (Londres).

Protocoles de la Grande Conférence des ministres alliés : volumes : 6, 14, 15, 22, 23, 29, 30, 31, 41.

Correspondance de Lord Castlereagh avec Ch. Stuart : volumes 115 à 190.

Archives du ministère des Affaires étrangères (Paris).

1° Mémoires et documents :

France : volumes 346, 347, 350, 520, 672, 673, 674, 677, 681, 688 et de 694 à 714.

Russie : volume 33.

2° Correspondance politique :

Angleterre : volumes 607 à 611.
Supplément volumes 21, 22, 32.

Autriche : volumes 397 à 400.
Supplément volume 30.

Prusse : volume 254 à 257.
Supplément volume 14.

Russie : volumes 155 à 158.

Archives nationales.

Rapports de police : série F^7, cartons 3783, 3784, 3785, 3786.

II. *Documents publiés :*

Wellington : Despatches — Supplementary Despatches.

Castlereagh : Correspondance, despatches (3e série).

Polowstow : Correspondance diplomatique des ambassadeurs et ministres de Russie en France de 1814 à 1818.

Pozzo di Borgo : Correspondance diplomatique.

Nesselrode : Mémoires.
Société impériale d'Histoire de Russie, tomes 31 et 54.
Metternich : Mémoires.
Gentz : Dépêches inédites aux Hospodars de Moldavie et de Valachie.
Hardenberg : Mémoires.
Louis-Philippe d'Orléans : Le Journal de 1815.
Albert Mallet : Louis XVIII à Gand (recueil de documents diplomatiques).

Mémoires, Souvenirs ou Correspondances de :
Talleyrand, Jaucourt, Pasquier, Vitrolles, Barante, Beugnot, Montalivet, J. de Maistre, A. Czartoriski, Méneval, Fleury de Chaboulon, Fauche-Borel, Vte de Reiset, Csse de Boigne, Lavallette, Fouché, Savary, les maréchaux Soult, Marmont, Davout, Macdonald, etc.

Les principaux Journaux ou Revues :
Le Journal des Débats, le Drapeau blanc, le Constitutionnel, la Quotidienne.
La Minerve, le Mercure, l'Hermite de la Chaussée d'Antin, l'Hermite en prison, l'Hermite en liberté, Guillaume le Franc Parleur, etc.

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

Thiers : Histoire du Consulat et de l'Empire.
Vieil-Castel : Histoire de la Restauration.
Castlereagh et la politique extérieure de l'Angleterre. (Revue des Deux Mondes : avril-juin 1854).
Vaulabelle : Histoire de la Restauration.
Duvergier de Hauranne : Histoire du gouvernement parlementaire.
A. Sorel : l'Europe et la Révolution Française.
H. Houssaye : 1814 et 1815.
E. Daudet : Histoire de l'Emigration.
Les Bourbons et la Russie.
Louis XVIII et le duc Decazes.
A. Lebon : L'Angleterre et l'émigration.
Madelin : Fouché.
D'Haussonville : Les dernières négociations de l'Empire. (Revue des Deux Mondes, 15 janvier 1861).
Etc., etc.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LES BOURBONS DEVANT L'EUROPE. — 1813.

CHAPITRE II

LA PREMIÈRE RESTAURATION

Janvier-avril 1814.

CHAPITRE III

LES DÉBUTS DU RÈGNE ET LE CONTROLE EUROPÉEN

CHAPITRE IV

LA SECONDE RESTAURATION DES BOURBONS
LA CANDIDATURE D'ORLÉANS

Mars-juillet 1815.

CHAPITRE V

LA CHUTE DE TALLEYRAND. L'AVÈNEMENT DE RICHELIEU

Juillet-novembre 1815.

CHAPITRE VI

L'EUROPE ET LA CHAMBRE INTROUVABLE
LA GRANDE CONFÉRENCE

CHAPITRE VII

LES ARMÉES D'OCCUPATION. LA REDUCTION
DES 30.000 HOMMES

CHAPITRE VIII

LES INTRIGUES POLITIQUES SOUS L'ŒIL DES TUTEURS

CHAPITRE IX

LA QUESTION D'ARGENT

CHAPITRE X

LA SITUATION DIPLOMATIQUE

CHAPITRE XI

LA DÉLIVRANCE

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN ET Cie

HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française. — **1814.** 56e édition. 1 volume in-16 .... 3 50

— **1815. La Première Restauration. — Le Retour de l'île d'Elbe. — Les Cent-Jours.** 53e édition. 1 volume in-16 .... 3 50

— **Waterloo.** 57e édition. 1 volume in-16 .... 3 50

— **La Seconde Abdication. — La Terreur Blanche.** 40e édition. 1 volume in-16 .... 3 50

Les mêmes, en 4 volumes in-8°. Chaque volume 7 50

Mémoires du Général Marquis d'Hautpoul, pair de France (1789-1865), publiés par son arrière-petit-fils Estienne Hennet de Goutel. 1 volume in-8° avec portrait 7 50

Le Vice-Amiral Bergasse du Petit-Thouars, d'après ses notes et sa correspondance (1832-1890). Préface du Contre-Amiral Dupont. 1 volume in-8° avec portrait 7 50

Le Duc de Lauzun (général Biron) (1791-1792). Correspondance intime publiée par le comte de Sérignan. 1 volume in-8° écu .... 5 »

CHATELAIN (U.-V.). — **Le surintendant Nicolas Foucquet, protecteur des Lettres, des Arts et des Sciences.** 1 fort volume in-8°, couronné par l'Académie française (Prix Thérouanne, 1905) 7 50

ANDRÉ LEBEY. **Le Connétable de Bourbon** (1490-1527). 1 volume in-8° avec gravures, couronné par l'Académie française (Second prix Gobert, 1905) 7 50

— *Les trois coups d'État de Louis Napoléon Bonaparte.* **Strasbourg et Boulogne.** 1 volume in-8° écu .... 5 »

GILBERT STENGER. — **La Société française pendant le Consulat.** 6 volume in-8° écu formant six séries se vendant séparément, chaque volume .... 5 »

G. LENOTRE. — **Paris Révolutionnaire.** 1 volume in-8° écu .... 5 »

— **Vieilles Maisons, vieux Papiers.** *Trois séries.* 3 volumes in-8° écu. Chaque volume .... 5 »

— **Le Drame de Varennes** (Juin 1791). 1 volume in-8° écu .... 5 »

— **La Captivité et la Mort de Marie-Antoinette.** 1 vol. in-8° écu .... 5 »

— **Le Marquis de La Rouërie.** 1 volume in-8° écu .... 5 »

— **Le Baron de Batz.** 1 volume in-8° écu .... 5 »

— **Tournebut** (1804-1809). 1 volume in-8° écu .... 5 »

— **Le Vrai Chevalier de Maison-Rouge.** 1 volume in-8° écu .... 5 »

— **La Guillotine pendant la Révolution.** 1 volume in-8° écu .... 5 »

LA ROCHETERIE. — **Histoire de Marie-Antoinette.** (Ouvrage couronné par l'Académie française.) Nouvelle édition. 2 volumes in-8° écu avec gravures .... 10 »

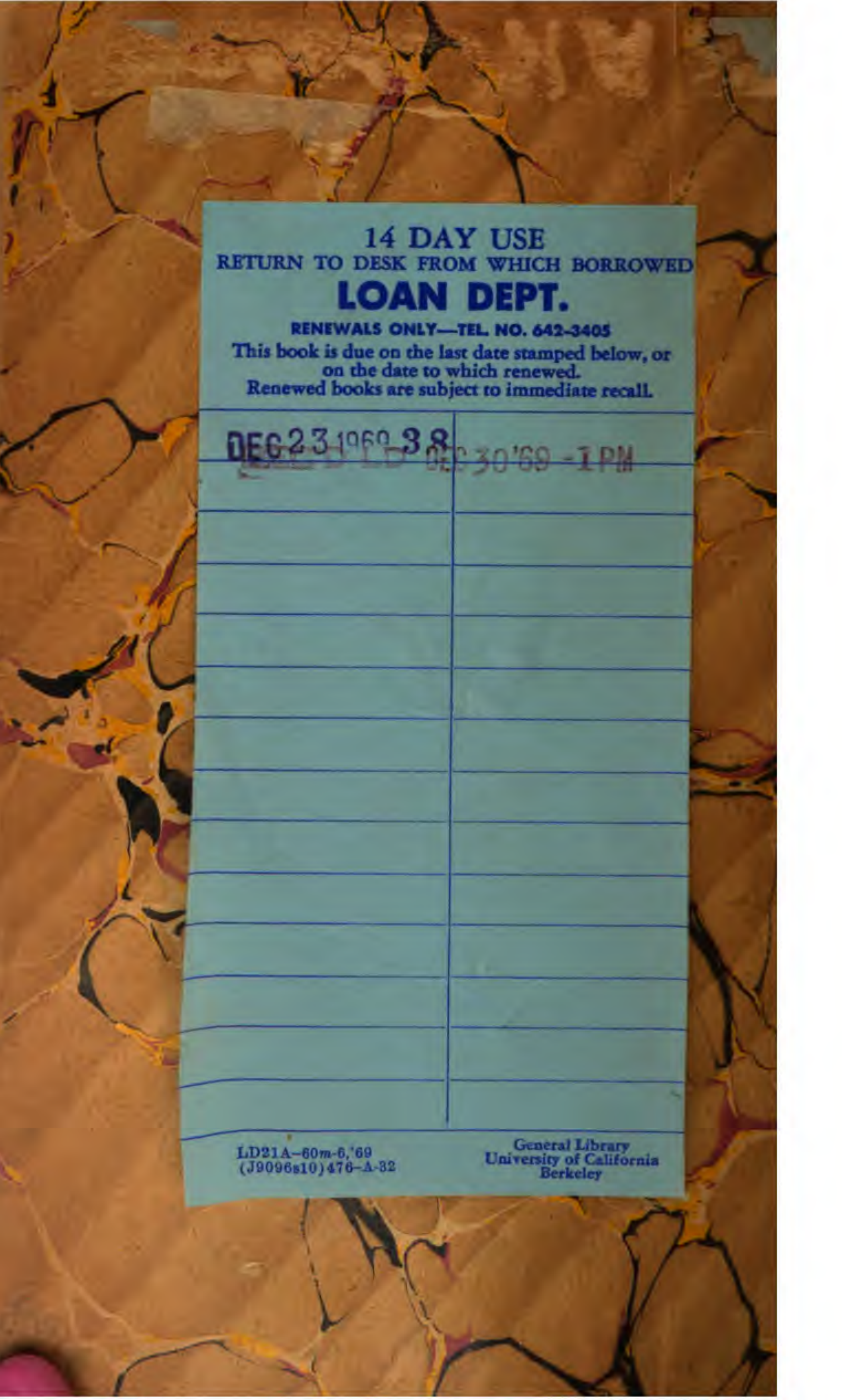
ÉMILE DARD. — *Un acteur caché du drame révolutionnaire.* — **Le général Choderlos de Laclos**, auteur des *Liaisons dangereuses* (1741-1803), d'après des documents inédits (Ouvrage couronné par l'Académie française). 1 volume in-8° écu, orné d'un portrait par Carmontelle. 5 »

ANDRÉ BONNEFONS. — *Une ennemie de la Révolution et de Napoléon.* **Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles** (1768-1814), d'après des documents inédits. 1 volume in-8°, orné de deux portraits 7 50

— **Un allié de Napoléon.** Frédéric-Auguste, premier roi de Saxe et Grand-Duc de Varsovie (1763-1827), d'après les archives du Ministère des Affaires étrangères et du Royaume de Saxe. 1 vol. in-8° 7 50

ÉMILE HORN. — **François Rákóczi II**, prince de Transylvanie (1676-1735). 1 volume in-8° écu avec portrait .... 5 »

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue de Seine, 57.


14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
RENEWALS ONLY—TEL. NO. 642-3405
This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.
DEC 23 1969 3 8
DEC 30 '69 -1 PM
LD21A-60m-6,'69
(J9096s10)476-A-32
General Library
University of California
Berkeley



